
3 1761 05975453 1

THÉATRE COMPLET

DE

JEAN RACINE

IV

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. CRÉTÉ.

THÉATRE COMPLET

DE

JEAN RACINE

ÉDITION NOUVELLE

PAR

N. M. BERNARDIN

Ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé des lettres,
Professeur au lycée Charlemagne.

TOME QUATRIÈME

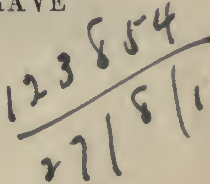


PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1882



NOTICE SUR PHÈDRE.

Nous avons eu l'occasion de dire, au début de notre *Notice sur Iphigénie*, comment un chapitre du roman d'Héliodore, si cher à la jeunesse de Racine, avait pu contribuer à inspirer au poëte le dessein de mettre à la scène une situation avec laquelle il s'était dès longtemps familiarisé. Nous pouvons, avant de commencer notre étude sur *Phèdre*, faire la même remarque, en citant le passage suivant de l'histoire de Demeneté, au chapitre IV de *Théagène et Chariclée*[1]:

« Pour le faire court, il advint une telle chose. Un certain jour de la grande solennité que l'on appelle Panathenea, auquel les Athéniens font traisner par terre en procession un navire en l'honneur de Minerve, j'estois sur le commencement de mon adolescence, et avois chanté l'hymne qu'on a accoustumé de chanter ce jour-là en l'honneur de la déesse, marchant le premier à la procession, ainsi que la coustume le porte : puis m'en retournay chez nous tout ainsi comme j'avois esté accoustré pour la solennité avecq' la mesme robe et les mesmes chapeaux de fleurs. Aussitost qu'elle me vid en cest accoustrement, elle sortit hors de son bon sens et ne desguisa plus son amour, ains descouvrant sa meschante concupiscence, accourut à moy, et m'embrassa estroictement, disant : O nouveau Hippolyte ! ô mon Theseus ! Que pensez-vous que je devins alors, veu qu'à ceste heure je rougis encore de honte en le vous racontant seulement? Or quand le soir fut venu, mon père alla souper à l'hostel de ville, et, comme en une générale assemblée et festin public, il y devoit passer toute la nuict. Parquoy elle s'en vint la nuict, et se mit en effort d'obtenir de moy une chose détestable. Mais quand elle vid que je luy résistois en toutes sortes, et que je rejectois toutes les caresses, prières, menasses et promesses qu'elle me pouvoit faire, elle se départit de moy, soupirant amèrement, et du plus profond de son cueur. Si ne demoura que celle nuict seule la meschante à me dresser embusche : car premièrement elle ne se leva point du lict le lendemain, ains quand mon père retourna le matin en la maison, et qu'il luy demanda que c'estoit à dire cela qu'elle estoit encore au lict, elle fist semblant qu'elle se trouvoit mal, et ne lui respondit autre chose la première fois. Et comme mon père insistast à lui demander par

1. Trad. d'Amyot, I, IV.

plusieurs fois qui luy faisoit mal : Ce bon enfant, dist-elle, mesmement envers moy, vostre filz et le mien, celuy que souventes fois j'ay plus aymé que vous, les Dieux m'en soyent tesmoings, ayant entendu, ne sçay par qui ne comment, que j'estois enceinte (ce que je ne vous avois point voulu descouvrir jusques à ce que j'en fusse du tout assurée), a espié l'occasion que vous fussiez hors de la maison, et comme je l'admonestois, ainsi comme l'on remonstre coustumièrement aux jeunes gentz, et l'exhortois de vivre chastement et se gouverner bien, et non pas à donner son cueur ny à hanter folles femmes, ny à aymer le vin (car je sçavois bien qu'il suyvoit ce train là, mais je ne vous en avois jamais voulu rien dire, de peur que l'on ne soupçonnât que je le fisse par une haine et malveillance de marastre), ainsi que je luy faisois ces remonstrances seul à seul, à celle fin que je ne le fisse rougir de honte si je luy eusse dict devant d'autres gentz, j'aurois vergoigne de vous réciter les autres vilanies et insolences qu'il a faictes, tout à vous comme à moy : mais bien vous veux-je dire qu'il m'a saulté à deux piedz sur le ventre et m'a ainsi accoustrée comme vous voyez. Incontinent que mon père eut ouy ce propos, sans me dire rien, sans m'interroguer, sans me donner congé ny loysir de me défendre, croyant fermement que celle qu'il estimoit si bien affectionnée envers moy ne mentiroit jamais à mon préjudice, tout de ce pas me vint trouver où j'estois en quelque lieu de notre logis, ne sçachant rien de tout cecy, et commença à me battre de grandz coupz de poing ; puis appela ses serviteurs, et m'oultragea vilainement d'escourgées, sans que je peusse deviner, à tout le moins, pour quelle cause j'estois ainsi vilainement dessiré. Après qu'il eut assouvy son ire à me battre : Hé dea ! mon père, dy-je alors, s'il n'estoit devant raisonnable, au moins me semble il que maintenant vous me deussiez dire quelle occasion vous avez eue de moultrager ainsi de coupz. O la bonne pièce, me respond il adoncq', il veult que je luy die les meschancetez qu'il a luy mesme commises. En disant cela, il me laisse là, et s'en reva vers Demeneté. »

L'histoire bourgeoise racontée par Héliodore, et apprise avec amour par le jeune Racine, présente, on le voit, une telle analogie avec l'histoire du roi d'Athènes, que le romancier grec a fait lui-même le rapprochement.

Cette remarque faite, arrivons à notre sujet. « J'ai entendu raconter par Madame de La Fayette, dit l'abbé de Saint-Pierre, que, dans une conversation, Racine soutint qu'un bon poète pouvait faire excuser les plus grands crimes, et même inspirer de la compassion pour les criminels. Il ajouta qu'il ne fallait que de la fécondité, de la délicatese, de la justesse d'esprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phèdre, qu'on les rendrait aimables aux spectateurs, au point de leur inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les assistants lui nièrent que cela fût possible, et qu'on voulut même le tourner en

ridicule sur une opinion si extraordinaire, le dépit qu'il en eut le fit résoudre à entreprendre la tragédie de *Phèdre*, où il réussit si bien à faire plaindre ses malheurs, que le spectateur a plus de pitié de la criminelle belle-mère que du vertueux Hippolyte. [1] » Quoi qu'il faille penser de cette anecdote, inventée sans doute après coup, comme beaucoup d'autres, elle nous indique bien l'intention de Racine, et explique la métamorphose qu'il a fait subir à l'*Hippolyte* d'Euripide, dont il s'est inspiré. Car cette fois Racine s'est plus encore écarté de son modèle que lorsqu'il a voulu faire connaître à des spectateurs français l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide.

L'*Andromaque* d'Euripide était une thèse soutenue contre la bigamie. Son *Hippolyte* nous montre aux prises deux divinités ennemies, Diane, la farouche chasseresse, déesse de la virginité, et Vénus, la molle souveraine des plaisirs sensuels et des amours illicites. Deux statues se dressent au seuil du palais de Thésée : l'une représente Diane, l'autre, Vénus ; la seconde de ces statues va être outragée, et la déesse irritée lavera l'affront dans le sang du favori de sa rivale. C'est ce que Vénus vient expliquer dans un de ces *Prologues* chers à Euripide. Elle se plaint d'être délaissée par le chaste Hippolyte, et raconte à l'avance la vengeance qu'elle en va tirer [2]. Ce prologue détruit notre curiosité ; mais il nous rend Phèdre plus intéressante, en nous montrant en elle la victime de l'impérieuse Vénus, et nous fait trembler, avant même que l'action soit engagée, pour Hippolyte, qui ne voit pas ouvertes devant lui les portes de la mort :

Οὐ γὰρ οἶδ' ἀνεῳγμένας πύλας
ᾍδου φάος τε λοίσθιον βλέπων τόδε [3].

Sur cette menace, Hippolyte paraît, suivi de ses compagnons de chasse ; il entre en adorant le nom de Diane, et dépose aux pieds de la déesse, avec une prière gracieuse [4], une couronne de fleurs. En vain un vieux serviteur le convie à invoquer aussi Vénus ; Hippolyte n'aime pas les dieux dont le culte se célèbre la nuit [5] ; il sort en adressant à Vénus des railleries, que le vieillard s'efforce d'atténuer par ses prières [6]. Hippolyte sera puni.

Voici qu'arrivent des lavandières, babillant et se demandant les unes aux autres quelle peut être la cause du mal étrange qui dévore la reine ; depuis trois jours elle repousse toute nourriture [7], et reste sur son lit, sa tête blonde couverte d'un voile [8]. Et tandis qu'elles

1. Abbé de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, III, p. 57.
2. L. Racine (*Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, x) dit naïvement : « Quel affreux caractère pour une déesse, et quelle étrange Religion ! »
3. V. 56-57.
4. M. Legouvé a tiré de cette prière trois strophes ravissantes qu'il a placées dans sa tragédie de *Médée* (I, iii).
5. V. 106.
6. V. 112-120.
7. V. 135-139.
8. V. 133-134.

parlent ainsi, la vieille Nourrice amène la reine aux portes du palais. Ici commence une scène de la plus grande beauté, que Racine a égalée, mais n'a point surpassée. Le chœur, étonné du délire de la reine, en demande les motifs à la Nourrice, qui va et revient des lavandières à la malade, qu'elle presse de questions attendries; avec quelle lenteur et par quels détours elle amène et cueille sur les lèvres de sa maîtresse le déplorable aveu [1] ! Mais, son secret révélé, Phèdre veut mourir; elle expose à la Nourrice et au chœur sa ferme résolution [2]. Pour rappeler à la vie celle qu'elle a élevée, la vieille femme puise dans son affection peu scrupuleuse des sophismes pervers [3], que Phèdre repousse avec horreur [4]. Alors, la Nourrice promet à sa maîtresse de la sauver à l'aide de philtres innocents, et, afin de les préparer, elle rentre, tandis que le chœur célèbre la puissance de l'Amour [5].

Mais, tout à coup, Phèdre impose silence à ses chants; elle écoute, anxieuse. Un bruit de voix s'élève du palais; c'est Hippolyte qui injurie la Nourrice et lui reproche le métier qu'elle fait. Il entre en menaçant, et la Nourrice le suit, s'efforçant de le calmer, saisissant sa main [6]. Le jeune homme la repousse, et, exprimant des sentiments chers à Euripide [7], en présence de Phèdre, à laquelle il ne daignera même point adresser la parole, il s'emporte contre tout le sexe féminin, il reproche à Jupiter d'avoir créé ce mal nécessaire. Quant à Phèdre, si la Nourrice ne lui avait surpris un serment, il la dénoncerait à son père; il se taira, par respect pour la parole donnée, et s'éloignera, mais il reviendra avec Thésée, pour voir de quel front Phèdre osera se présenter devant un époux si odieusement outragé par elle [8]. Il s'en va, et Phèdre, désespérée, accable de reproches sa Nourrice, qu'elle chasse. Euripide ne nous dira point ce que la vieille femme est devenue [9]. Restée seule avec le chœur, Phèdre lui fait jurer de ne pas trahir son secret, et lui révèle qu'elle va mourir. Elle termine par quelques paroles obscures, qui semblent indiquer qu'en mourant elle sera funeste à celui qui l'a méprisée [10].

A peine le chœur a-t-il chanté quelques strophes [11], que des cris l'appellent au secours de la reine, qui s'est pendue : une partie du chœur y veut courir; l'autre craint de paraître trop zélée, et, pendant que les lavandières hésitent, on entend une voix dans le palais,

1. V. 177-373.
2. V. 373-431.
3. V. 433-481.
4. V. 485-489, 493-499, 503-506.
5. V. 507-564.
6. V. 565-605.
7. Louis Racine (*Acad. des Inscr. et B.-Lett.*, x) suppose qu'Euripide s'est peint lui-même dans Hippolyte.
8. V. 606-668.
9. V. 668-710.
10. V. 710-732.
11. V. 732-775.

qui ordonne d'étendre sur un lit funèbre le corps inanimé de la reine [1]. Tout cela se passe en quelques secondes, et c'est au milieu de ce tumulte que Thésée fait son entrée. Il apprend le coup qui le frappe, fait ouvrir les portes, et l'on aperçoit le cadavre de Phèdre. Le roi se désespère [2]; tout à coup il voit des tablettes entre les doigts de la morte; ce sont sans doute ses dernières volontés, cachetées de son anneau royal ; il jure de les exécuter pieusement; jamais aucune femme ne prendra dans sa demeure la place de celle qui n'est plus [3]. Il ouvre les tablettes, et recule d'horreur : Hippolyte a fait violence à Phèdre : voilà ce que crient les tablettes [4]. Saisi de fureur, Thésée dévoue à Neptune irrité la tête de son fils [5]. Aux cris du roi, Hippolyte accourt, aperçoit Phèdre morte, et s'entend condamner par son père à prendre la route de l'exil. Il se défend d'abord avec une noble indignation, puis, voyant Thésée rester inflexible, il s'attendrit, il gémit, et, la bouche liée par son serment, il supplie les murs de protester de son innocence, il invoque le doux nom de sa mère; mais, dès que le roi ordonne aux esclaves de le mettre dehors, il se redresse, et menace quiconque osera porter la main sur lui. Thésée se retire, en disant à Hippolyte de ne le pas contraindre à le chasser de sa propre main [6]. Le jeune prince adresse une invocation à Diane, ses adieux à la terre chérie de Trézène, et sort, en protestant de son innocence [7].

Le chœur pousse quelques lamentations, et déjà un des compagnons d'Hippolyte vient, dans un long récit, raconter à Thésée la tragique façon dont Neptune a exaucé ses vœux [8]. Le roi ordonne qu'on lui apporte son fils mourant, et aussitôt apparaît dans les airs Diane, qui rend à Hippolyte son innocence, blâme la violence de Thésée, et cependant l'excuse, puisqu'elle a été un effet de la volonté de Vénus [9]. Hippolyte s'avance en chancelant, appuyé sur les bras de ses esclaves : il gémit, et ses souffrances physiques se traduisent en plaintes déchirantes. Puis tout à coup ses narines frémissent ; un parfum divin est venu jusqu'à elles, et l'initié pousse un cri de joie céleste : la déesse Diane est là [10] ! Aussitôt s'engage un dialogue admirable entre le mourant et la divinité, qui le soutient et le console ; Diane relève le courage d'Hippolyte, le ranime de sa présence et de ses exhortations ; elle lui promet de punir Vénus en frappant Adonis; pour Hippolyte, elle lui fera élever un temple, où les vierges consacreront leurs chevelures; elle ouvre au jeune homme les bras de son

1. V. 775-789.
2. V. 817-847.
3. V. 856-865.
4. V. 877 : « Βοᾷ, βοᾷ δέλτος ἄλαστα. »
5. V. 895-899.
6. V. 902-1089.
7. V. 1090-1101.
8. V. 1153-1254.
9. V. 1283-1341.
10. V. 1393 : « Ἔστ' ἐν τόποισι τοισίδ' Ἄρτεμις θεά. »

père et l'y pousse; puis elle s'envole, pour que ses yeux immortels ne soient pas souillés par la vue d'un mourant [1]. Hippolyte pardonne à son père, et meurt entre ses bras, en le priant de lui voiler la face [2]. Ainsi s'accomplit la vengeance de Vénus.

Comme on le voit, la tragédie d'Euripide est une pièce éminemment religieuse : ce qui fait le drame, c'est la lutte des deux divinités, qui ouvrent et qui ferment la tragédie. Tout l'intérêt se porte sur le jeune et sauvage Hippolyte, sur ce gracieux héros de la chasteté, qui mourra pour sa chasteté même. C'est lui qui remplit la pièce ; Phèdre disparaît bientôt ; son rôle est effacé; nous savons qu'elle n'est qu'un instrument de Vénus :

Ἡ δ' εὐκλεὴς μὲν, ἀλλ' ὅμως ἀπόλλυται,
Φαῖδρα· τὸ γὰρ τῆσδ' οὐ προτιμήσω κακὸν
Τὸ μὴ οὐ παρασχεῖν τοὺς ἐμοὺς ἐχθροὺς ἐμοὶ
Δίκην τοσαύτην ὥστ' ἐμοὶ καλῶς ἔχειν [3].

Enfin, la façon même dont elle accuse Hippolyte du sein de la mort nous la rend franchement odieuse, et nous enlève toute commisération pour elle.

Nous n'en avons pas davantage pour la Phèdre de Sénèque. C'est une pièce étrange que l'*Hippolyte* du poète latin ; on y retrouve naturellement les longues et insipides moralités, le style déclamatoire, et le mauvais goût chers à cet écrivain ; mais ce qui surprend, c'est qu'on y voit des beautés de premier ordre. On en a conclu que c'était une imitation du premier *Hippolyte* d'Euripide, Ἱππόλυτος καλυπτόμενος, tragédie aujourd'hui perdue, et dont la hardiesse avait été blâmée. Phèdre s'y abandonnait sans remords à sa passion criminelle ; elle s'excusait sur les infidélités de Thésée; son amour ne reculait devant rien :

Ἔχω δὲ τόλμης καὶ θράσους διδάσκαλον
Ἐν τοῖς ἀμηχάνοισιν εὐπορώτατον
Ἔρωτα, πάντων δυσμαχώτατον θεόν [4].

Elle avouait elle-même sa flamme à Hippolyte, qui se voilait la face, comme, paraît-il, l'Hippolyte de Sophocle [5]. C'est cette Phèdre passionnée et impudique que nous rend la tragédie de Sénèque. Déjà la figure de Phèdre a grandi, et partage la scène avec Hippolyte.

C'est Hippolyte qui ouvre la pièce par un long couplet lyrique, où il énumère tous les détails d'une partie de chasse avec une précision luxuriante, qui fait songer au théâtre romantique; après une invocation à Diane, il laisse la place à Phèdre et à sa nourrice. La Phèdre latine, qui n'a rien de maladif, entre avec violence, se plaignant des infidélités de son époux, et avouant son mal à qui veut l'entendre. Elle et sa Nour-

1 V. 1394-1439. Voir *Iliade*, XXII, 213 et *Énéide*, XII, 151.
2. V. 1458 : « Κρύψον δέ μου πρόσωπον ὡς τάχος πέπλοις. »
3. V. 47-50.
4. Cité par Stobée. *Anth.*, 63-23.
5. L'*Hippolyte* de Sophocle ne nous est point parvenu

rice ignorent absolument la pudeur du langage, comme toute autre pudeur d'ailleurs. A ses maux, Phèdre ne voit d'autre remède que la mort. Désespérée, la Nourrice se résout à aller implorer Hippolyte. Le chœur chante la puissance de l'amour qui dompte tout, même les lions, même les tigres, même les belles-mères; c'est par ce trait qu'il termine :

Vincit sævas
Cura novercas.

Le second acte nous montre le délire de Phèdre, qui voudrait s'habiller en amazone, comme Antiope, la mère d'Hippolyte. Dès qu'elle s'est retirée, la Nourrice adresse à Diane une invocation, qu'elle devrait plutôt adresser à Vénus. Survient Hippolyte, qui aborde avec affabilité la vieille femme; mais, bientôt scandalisé des maximes galantes qu'il lui entend débiter, il lui répond en quatre-vingts vers par un éloge enthousiaste de la campagne, et par un cri de guerre contre le sexe féminin. La Nourrice trouve que sa mission ne s'accomplit pas très heureusement, et justement voici venir Phèdre ; à la vue d'Hippolyte, elle tombe pâmée; dès qu'elle a repris ses sens, et qu'Hippolyte a éloigné sa suite, commence une scène fort belle, dont Racine s'est inspiré. Plusieurs fois l'aveu fatal monte aux lèvres de Phèdre, et chaque fois Hippolyte, à son insu, le refoule, en l'appelant « ma mère », ou en prononçant le nom de Thésée. Mais enfin il est amené à dire innocemment :

Et te merebor esse ne viduam putes;
Ac tibi parentis ipse supplebo locum [1].

A ces mots, la passion de Phèdre perd toute retenue, et, après un admirable couplet [2], que Racine a traduit, elle tombe aux genoux d'Hippolyte, avec ce cri déchirant :

Miserere amantis.

Le prince la repousse, et l'accable de son indignation ; mais elle, avec une brutalité cynique, que seule la cour de Néron pouvait supporter, embrasse ses genoux, enlace son corps de ses bras. Hippolyte tire son glaive, saisit les cheveux de la criminelle, lui renverse la tête en arrière, et va l'immoler à Diane. Elle s'écrie [3] :

Majus hoc voto meo est,
Salvo ut pudore manibus immoriar tuis.

Hippolyte jette son épée, et s'enfuit. La Nourrice profite du trouble de Phèdre pour ne pas perdre un moment. Elle appelle tout le palais, montre le désordre des vêtements et de la chevelure de Phèdre, l'épée abandonnée par Hippolyte, et atteste qu'il a voulu faire vio-

1. V. 632-633.
2. V. 647-671.
3. V. 711-712.

lence à la reine. Le chœur vante l'incomparable beauté d'Hippolyte : n'a-t-on pas vu dernièrement la lune elle-même ralentir pour lui sa marche et rougir[1] ? Tout à coup, le chœur voit entrer Thésée.

Le roi s'étonne d'entendre des gémissements ; la Nourrice le conjure de venir au secours de Phèdre, qui veut mourir. Phèdre paraît ; mais elle refuse de révéler le secret de sa douleur ; et c'est seulement lorsque Thésée ordonne de mettre à la torture sa vieille nourrice, que Phèdre se décide à confesser qu'un homme l'a déshonorée ; elle montre l'épée d'Hippolyte. Sans une minute d'hésitation, sans avoir une entrevue avec son fils, Thésée appelle sur lui la vengeance de Neptune.

Après un chœur assez court, un messager vient en cent treize vers[2] annoncer à Thésée la mort d'Hippolyte ; il est encouragé d'ailleurs à cette prolixité par Thésée lui-même, qui lui demande des détails sur le monstre :

Quis habitus ille corporis vasti fuit[3] ?

Cependant, malgré le sang-froid que témoigne cette question, la mort de son fils cause quelque impression à Thésée.

L'acte suivant nous montre Phèdre égarée, l'épée d'Hippolyte à la main ; elle adresse, sous les yeux de Thésée, des paroles d'amour au cadavre défiguré ; elle avoue hautement son mensonge, et se frappe, pour suivre aux enfers celui que ses calomnies ont perdu. Thésée se dit à lui-même qu'il n'a pas vu plus d'horreurs aux enfers, d'où il revient, et, comme le chœur l'invite à rendre les derniers devoirs à son fils, il se livre à une occupation la plus étrange du monde, qui prouve jusqu'à l'évidence que les tragédies attribuées à Sénèque n'étaient pas faites pour la représentation : Thésée rapproche les uns des autres les morceaux de son fils, et reconstitue son corps[4] :

Disjecta genitor membra laceri corporis
In ordinem dispone, et errantes loco
Restitue partes : fortis hic dextræ locus;
Hic læva frenis docta moderandis manus
Ponenda ; lævi lateris agnosco notas.
Quam magna lacrimis pars adhuc nostris abest ?
Durate trepidæ lugubri officio manus,
Fletusque largos sistite arentes genæ,
Dum membra nato genitor annumerat suto,
Corpusque fingit. Hoc quid est forma carens,
Et turpe multo vulnere abruptum undique ?
Quæ pars tuî sit dubito, sed pars est tuî.
Hic, hic repone : non suo, at vacuo loco....
At vos per agros corporis partes vagas
Anquirite.

C'est sur cette scène bizarre que se termine la tragédie.

1. V. 785-795.
2. V. 1000-1113.
3. V. 1035.
4. V. 1256-1268, 1278 1279.

Il est incontestable que Racine ne pouvait mettre sur notre théâtre la tragédie d'Euripide sans la modifier profondément, et que des spectateurs modernes ne se seraient nullement intéressés au drame mythologique suscité par la rivalité de Vénus et de Diane. D'un autre côté, la bestialité grossière de la Phèdre latine, qui serait peut-être goûtée aujourd'hui sur notre théâtre, où l'on nous montre malheureusement plus de tempéraments que de caractères, n'aurait pas été acceptée à la cour de Louis XIV, qui, à défaut de morale, avait du moins la politesse des mœurs. Racine, sacrifiant entièrement la donnée religieuse, a donc relégué Hippolyte au second plan; Phèdre est devenue l'héroïne du drame, auquel elle a donné son nom. Mais, pour qu'on puisse s'intéresser à elle, pour qu'on puisse oublier la victime et pleurer sur celle qui cause sa mort, il a fallu transformer le caractère de la Phèdre antique, et c'est à l'aide d'un sentiment chrétien, le remords, que Racine a opéré cette transformation.

Nous avons dû montrer dans notre *Notice sur Andromaque* que Chateaubriand s'était trompé en attribuant à une inspiration chrétienne certains passages du rôle d'Andromaque, que Racine avait en réalité empruntés à l'antiquité païenne; mais il faut convenir avec lui que dans *Phèdre* l'influence du christianisme est manifeste. La Phèdre d'Euripide a plutôt de la honte que des remords: « L'inceste n'était pas une chose si rare et si monstrueuse chez les anciens, pour exciter de pareilles frayeurs dans le cœur du coupable. Sophocle fait mourir Jocaste, il est vrai, au moment où elle apprend son crime, mais Euripide la fait vivre longtemps après... Aussi la Phèdre d'Euripide, comme celle de Sénèque, craint-elle plus Thésée que le Tartare[1]. » La Phèdre de Racine a de véritables remords; bien que Schlegel, ennemi de tout ce qui est français, prétende que c'est surtout Thésée qu'elle redoute, elle aussi[2], il n'en reste pas moins vrai qu'elle regarde, comme l'a dit le poète lui-même, « la seule pensée du crime... avec autant d'horreur que le crime même[3] ». Boileau a pu appeler sa douleur une *douleur vertueuse*[4]. Phèdre est une chrétienne, à qui la grâce a manqué; une force, à laquelle elle ne peut s'opposer, l'entraîne au crime; elle sait, elle en souffre et elle en meurt. On sent déjà, dans ce sujet païen, que Racine vient à Dieu, et l'on s'explique comment cette admirable peinture a pu le réconcilier avec Port-Royal. Ainsi donc, empruntant à Euripide la pathétique entrée de Phèdre, ses déchirants aveux à Œnone, et la grande scène où Thésée maudit et chasse son fils, empruntant à Sénèque ce que Schlegel appelle si improprement la scène de la *déclaration*, et ramenant comme lui Phèdre au dernier acte pour justifier Hippolyte, Racine a créé un drame tout nouveau, par ce seul fait qu'il a donné à son héroïne des remords. La Phèdre française avoue elle-

1. Chateaubriand. *Génie du Christianisme, Poétique du Christianisme,* III.
2. *Comparaison entre la Phèdre d'Euripide et celle de Racine.*
3. *Préface de Phèdre.*
4. *Epître à Racine.*

même sa passion à Hippolyte, et elle nous touche plus que la Phèdre grecque, qui mourait pour ne pas faire cet aveu. C'est que ce ne sont plus les sens seuls et la crainte de Thésée qui parlent dans la Phèdre de Racine ; il y a lutte en elle entre les sens et la conscience; et c'est justement cette lutte effroyable, cette mise en scène déchirante du mot célèbre :

Video meliora proboque;
Deteriora sequor,

qui est cause que Phèdre nous arrache des larmes, et que c'est à elle que s'attache tout notre intérêt [1].

Par suite de ce déplacement de l'intérêt, les autres personnages devaient nécessairement s'effacer. Il est certain qu'Hippolyte et Thésée ont perdu à passer du théâtre d'Athènes sur celui de Paris ; que le vieux serviteur de l'Hippolyte grec lui donne de bien meilleurs conseils que Théramène à l'Hippolyte francais ; et qu'enfin, si nous devons au personnage d'Aricie l'admirable scène de la jalousie, la plus belle peut-être, à coup sûr la plus vraie qui soit au théâtre, ce personnage si gracieux, si chaste, si aimable, qui forme avec Phèdre le contraste le plus complet, amène bien des longueurs, et place Hippolyte aux derniers actes dans une bien fausse situation. Nous reviendrons d'ailleurs sur toutes ces critiques dans les notes qui accompagneront le texte de *Phèdre;* et nous montrerons que notre poète s'est parfaitement rendu compte de l'effet produit par tous les changements qu'il a fait subir au sujet. Mais il importait de rappeler ici comment, pour satisfaire aux lois de l'harmonie, Racine subordonne presque toujours tous les rôles à un seul, de façon qu'ils ne servent plus, pour ainsi dire, qu'à faire valoir le protagoniste.

Racine n'est pas le premier poète français qui ait transporté sur notre scène le sujet d'*Hippolyte.* Plusieurs écrivains en avait été séduits avant lui, et, que Racine ait connu ou non leurs tragédies, il n'est pas inutile de consacrer quelques lignes a chacune d'elles.

Le plus ancien de tous est Robert Garnier [2], qui, dans son *Hippolyte,* a presque constamment imité Sénèque ; parfois, trop rarement,

1. Malgré cela, Phèdre n'a pu gagner la bienveillance du scrupuleux Riccoboni : « Le désir de ne point perdre un si excellent ouvrage m'avait fait ranger cette tragédie dans la classe de celles qu'on peut corriger. J'avais cherché à me convaincre moi-même qu'on peut rendre instructive une passion aussi criminelle que celle de Phèdre ; la critique juste et solide d'un de mes amis m'a éclairé et m'a fait revenir à mon premier sentiment, qui était de croire cette pièce insoutenable sur le nouveau Théâtre; surtout quand je donne l'exclusion à des Tragédies qui, en comparaison de celle de *Phèdre,* mériteraient presque d'être placées parmi celles que je conserve. — C'est donc après un nouvel examen que j'abandonne cet ouvrage, quelque admirable qu'il me paraisse d'ailleurs, et que j'en fais le sacrifice à la juste délicatesse des bonnes mœurs, qui courraient, à mon avis, trop de risque si on en permettait la représentation. » (*Réformation du Théâtre,* 253-254.)

2. L'édition publiée en 1606, à Lyon, par Thibaud Ancelin, imprimeur ordinaire du Roy, lui donne les titres de Conseiller du Roy, et Lieutenant général criminel au siége présidial et sénéchaussée du Maine.

il fait des coupures à son modèle ; le plus souvent, il y fait des additions, à titre d'enjolivements. Voilà pourquoi il charge l'ombre d'Égée de venir, en qualité de prologue, nous annoncer en cent quarante-deux vers le sujet de la tragédie, et pourquoi Hippolyte, ouvrant la pièce, s'efforce, en cent quarante-deux vers également, de troubler l'âme des spectateurs par le récit d'un songe affreux et de présages plus affreux encore. Garnier est un lettré, il connaît ses classiques, et en glisse souvent des traductions dans ses drames. C'est ainsi qu'au deuxième acte de l'*Hippolyte*, il paraphrase les plaintes que Catulle a mises dans la bouche d'Ariane [1] :

> Or, allez me louer la loyauté des hommes,
> Allez me les vanter. O folles que nous sommes ! etc.

C'est ainsi qu'au troisième acte, Phèdre s'applique la fameuse comparaison du quatrième livre de l'*Énéide* :

> Ainsi voit-on souvent une biche sauvage
> Qu'un berger Cressien blesse dans un bocage, etc.

Garnier affectionne d'ailleurs les comparaisons, qui sont ce qu'il y a de moins dramatique au monde ; le récit du messager en est rempli ; ne va-t-il pas jusqu'à comparer le corps d'Hippolyte à un limaçon [2] ?

Il ne faudrait pas croire cependant que l'œuvre de Garnier fût sans mérite. Le vieux poète avait le mauvais goût de la Pléiade ; mais il ne manquait ni de talent, ni d'énergie. On cite tels dialogues de l'*Hippolyte* qui font pressentir les dialogues éclatants de Corneille ; son impudique Phèdre, qui baise les lèvres sanglantes d'Hippolyte sous les yeux mêmes de Thésée :

> Recevez mes soupirs, et souffrez que je touche
> De ce dernier baiser à votre tendre bouche [3]...

a des plaintes déchirantes, que n'avait point trouvées la Phèdre de Sénèque :

> Belle âme, si encor vous habitez ce corps,
> Et que tout sentiment n'ayez tiré dehors,
> S'il y demeure encor de vous quelque partie,
> Si vous n'êtes encor de lui toute partie,
> Je vous prie, ombre sainte, avec genoux pliés,
> Les bras croisés sur vous, mes fautes oubliez,
> Je n'ai point de regret de ce que je trépasse,
> Mais de quoi trépassant je n'ai pas votre grâce :
> La mort m'est agréable, et me plaît de mourir.

C'est Garnier qui, le premier, a donné des remords à la Nourrice,

1. *Épithalame de Pélée et de Thétis*, 151-156.
2. Voir l'*Appendice*. Phèdre disait d'ailleurs, avec non moins de délicatesse, au second acte :

> Qu'il t'eût bien mieux vallu tomber dessous les ondes,
> Et remplir l'estomac des phoques vagabondes.

3. V. II.

et, si elle les exprime un peu longuement[1], elle a soin de s'en punir :

> Sus, sus, descends, meurtrière, en l'Orque, avecque celles
> Qui sont pour leurs méfaits en gênes éternelles.

Quant au style de Garnier, s'il est souvent faible et prolixe, si le poète abuse des répétitions :

> Où courez-vous, mon cœur ?. . . . .
> . . . .
> Où courez-vous, mon cœur ? mon cœur, où courez-vous [2] ?...
> Voici venir le monstre, et à l'heure, et à l'heure
> Les chevaux éperdus rompent toute demeure [3].

sa langue ne manque pas d'énergie et d'éclat. L'*Hippolyte* de Robert Garnier est digne qu'on ne l'oublie pas.

Nous dirons la même chose de l'*Hippolyte* de La Pinelière, Angevin, publié chez Antoine de Sommaville, en 1635, et précédé de deux pièces de vers fort flatteuses pour l'auteur, l'une de Benserade, et l'autre de P. Corneille, qui était alors en train d'écrire le *Cid*. La Pinelière est loin d'être un poète sans talent, et si son goût n'est pas toujours très sûr, il rencontre quelquefois l'inspiration, et frappe de fort beaux vers. La scène où Thésée cherche à découvrir les motifs de la douleur de sa femme est remarquable [4].

La Pinelière a d'ailleurs suivi d'assez près Sénèque; il le déclare lui-même dans une spirituelle *Préface* à M. de Bautru, introducteur des ambassadeurs : « Je ne l'abandonne guère en cette pièce, et je fais comme les aiglons qui apprennent à voler ; ils sortent de l'aire sur le dos de leur mère, et s'étant hasardés à se laisser soutenir à leurs plumes, ils voltigent autour d'elle, et puis retournent incontinent d'où ils étaient partis, quand ils commencent à se lasser. » Il a cependant négligé de traduire quelques passages de Sénèque : « Toutes sortes de fleurs ne sont pas bonnes à transplanter, et quoiqu'on nous ait apporté nos tulipes du nouveau monde, nous n'avons pourtant pas emprunté tous les bouquets de ses campagnes pour en embellir nos parterres. » D'autres fois, plus rarement, il a ajouté des scènes à la pièce latine : « Ce jeune Seigneur, le plus vertueux de toute la Grèce, vient donc se présenter à vous avecque un équipage à la Française et un nouveau train que je lui ai donné. » Parmi ces scènes ajoutées

1. IV, III.
2. III, I.
3. V, I.
4. C'est par antithèses que procède Thésée :

> Et quoy, je ressuscite et vous prenez le deuil...
> Je vis et vous mourez; ce fortuné retour
> M'a rendu la lumière, et vous ôte le jour...
> Enfin, Thésée en vain arrivé dans ce lieu
> En vous disant bonjour vous dira-t-il adieu ?

Il déclare à sa femme qu'elle peut lui confier sa douleur, quelle qu'elle soit : l'âme des Rois ne ressemble en rien à l'âme soupçonneuse et grossière des hommes du peuple ; enfin il pleure, ce héros qui jamais n'avait versé de larmes.

par La Pinelière, il faut signaler le *Prologue* fait par Vénus « en l'air dans un chariot attelé de Cignes », et qui rappelle le début du poème de Lucrèce, la grande description des enfers en soixante-treize vers que Thésée condescend à faire à Lycrate, son confident, et une scène assez curieuse entre les deux femmes de Phèdre, Hésione et Procris. Hésione s'étonne de l'humeur inconstante de sa maîtresse [1] :

On dira que la Reine a perdu la raison.

Procris lui confesse alors qu'elle a découvert l'amour de Phèdre pour Hippolyte ; Hésione est effrayée de ce secret :

C'est un grand art en Cour que de se savoir taire;
Il faut tout ignorer, ou le feindre du moins ;
Les passions des Roys n'aiment pas les témoins.
Feins de ne savoir point ce que tu viens d'entendre.

Ce à quoi Procris répond :

Je sais l'art, Hésione; il ne faut rien m'apprendre ;
Je crois que tu n'as eu ces leçons que de moi ;
J'ai plus d'expérience et plus d'âge que toi [2].

Cette scène, on le voit, confine à la comédie. La Pinelière tombe quelquefois au style comique [3]. Je n'en veux pour exemple que ce couplet de la Nourrice sur l'amour [4] :

On ne parle chez lui que de fers, de martyre,
De maux, de cruautés, de gênes, de douleurs ;
On n'entend que sanglots, on ne voit que des pleurs ;
L'un crie : Ah! je me meurs ! l'autre : O Dieux ! que j'endure !
Un autre : O Ciel, je brûle ! Ah ! que ma peine est dure !
Et ceux qui sont auprès de ces tristes amants
Sont étourdis d'hélas ! et de gémissements.

Ce qui distingue encore la tragédie de La Pinelière de celle de Sénèque, c'est le caractère de sa Phèdre. Elle n'a pas l'emportement de la Phèdre latine ; elle est plus timide avec sa nourrice ; quand celle-ci lui demande :

Mais pensez-vous l'aimer avecque sûreté ?

c'est à voix basse qu'elle répond :

Je le puis, si tu veux [5].

1. III, II.
2. La Pinelière s'est encore amusé à dépeindre ces mœurs de courtisans dans la seconde scène de l'acte IV. La Nourrice presse Lycrate de raconter au Roi le prétendu crime d'Hippolyte ; Lycrate répond :

Quand vous voudrez mander quelque malheur au Roy,
Servez-vous librement d'un autre que de moy.
Pour entrer dans son cœur il faut une autre porte;
En Cour on ne fait pas fortune de la sorte.

3. Il déclare cependant avec peu de modestie dans sa *Préface* qu'il n'est pas propre à la comédie : « J'ai un défaut pareil à celui de ce fameux statuaire qui ne pouvait faire que les images des Dieux. »
4. I, III.
5. II, I.

Elle a déjà des remords, et nous sommes prêts à lui dire avec la nourrice :

> Vous méritez de vivre en désirant périr[1].

Aussi sommes-nous tristement étonnés, quand, loin de démentir l'odieuse accusation de la nourrice, à Hésione, qui, essayant de la consoler de son prétendu malheur, lui dit :

> Et la tache du corps ne va pas jusqu'à l'âme,

Phèdre répond :

> Ah! ma pauvre Hésione, ah! faut-il que mon corps
> De cet homme brutal ait souffert les efforts?

L'*Hippolyte* de La Pinelière, malgré tous ses défauts, mérite d'attirer l'attention entre la *Phèdre* de Sénèque et celle de Racine [2].

Quelques critiques, ayant découvert dans une tragédie du sieur de Grenailles, intitulée *l'Innocent malheureux ou la Mort de Crispe* [3], quelque analogie avec le sujet de la *Phèdre* de Racine,

1. II, I.

2. La même année que l'*Hippolyte* de La Pinelière, parut la *Virginie* de Mairet, Tragi-Comédie, dédiée à la Reyne. (Paris, chez Pierre Rocolet, au Palais, en la Gallerie des Prisonniers, aux armes de la ville.) On a dit que Racine s'était inspiré de cette tragédie; nous allons reproduire le seul passage qui présente quelque rapport, avec notre *Phèdre*, la déclaration d'Andromire à Périandre (II, I). On pourra juger de la différence des styles:

> Hé bien, oui, Périandre, il est vrai, je vous aime;
> Je meurs d'amour, enfin le mot en est lâché:
> Voilà ce feu si grand et si longtemps caché !
> Or, jugez ce qu'il faut qu'Andromire devienne,
> Si votre affection ne s'accorde à la mienne ?
> Mais pourquoi, morne et froid, tenez-vous les yeux bas?
> On vous parle; pourquoi ne répondez-vous pas ?
> Levez donc ces beaux yeux, et rompez ce silence
> Qui tient et mon espoir et ma crainte en balance....
> Votre timidité ne sert qu'à me confondre,
> Puisqu'elle me reproche un trait de liberté
> Indigne de mon sexe et de ma qualité.
> Quoi? J'ai donc l'assurance ou bien l'effronterie
> De vous entretenir de ma forcenerie?
> Et la honte incivile en cette occasion
> Vous rendra plus modeste à ma confusion;
> Si votre âme éprouvait la dixième partie
> De l'extrême douleur que la mienne a sentie,
> Quand il m'a fallu rompre avecque la pudeur,
> Pour vous représenter mon amoureuse ardeur,
> Ou bien si du lambris et de ce paysage,
> Vous vouliez détourner vos yeux sur mon visage,
> Ces astres que le ciel a trop bien avoués
> Pour être, comme ils sont, à la terre cloués;
> Le dehors vous serait une visible preuve
> Du merveilleux désordre où le dedans se treuve,
> Et vous relèveriez mon esprit abattu,
> Au lieu de l'étonner avec votre vertu.
> Surtout ne croyez pas qu'une humeur impudique
> Du Grec et du Romain également me pique :
> Voici les premiers feux que j'ai pu concevoir,
> Et les derniers aussi que je veux recevoir.

3. A Paris, chez Jean Pasté, rue Saint-Jacques, à la Pomme d'or, proche Saint-Séverin (1639), avec une *Dédicace* à Messire Jean, vicomte de Pompadour. Nous avons eu déjà l'occasion de parler de cette pièce dans notre *Notice sur Mithridate*.

ont écrit que Racine l'avait imitée. Notre poète ne doit rien à cette œuvre insipide et grossière, qui nous peint la passion de l'impératrice Fauste pour le jeune Crispe, que Constantin, son époux, avait eu de Minervine, sa première femme. Fauste est une mégère éhontée, qui avoue cyniquement sa flamme à Crispe, et répond à l'indignation du jeune homme par ces mots :

Tu t'en repentiras.....
Si tu ne m'aimes pas, garde-toi de périr[1].

Elle va donc accuser Crispe auprès de Constantin, avec une hypocrisie abominable; elle raconte le crime prétendu, sans en nommer l'auteur, disant :

Faites grâce à celui que vous saurez coupable ;

et, quand elle a jeté à Constantin, frappé de stupeur, le nom de Crispe, elle ajoute d'une voix douce :

C'est le crime d'un fils; donc punissez-le en père;
Et laissez le impuni, si vous me voulez plaire[2].

Ce sang-froid et cette perfidie font de Fauste une abominable coquine, et nous sommes loin de la Phèdre de Racine, vertueuse jusque dans le crime.

La différence n'est pas moins grande entre la langue des deux auteurs; quelques vers empruntés à Grenailles permettront de le reconnaître facilement. Au moment de se déclarer à Crispe, Fauste hésite, et risque cette pointe :

Pour gracieux qu'il soit, j'en crains quelque disgrâce[3].

Prise de remords, au dénouement, elle croit voir Crispe la menacer :

Ne l'aperçoit-on pas qui d'un regard affreux
Vient m'arracher le cœur et me pocher les yeux[4] ?

Constantin a donné ordre de noyer Fauste dans son bain, et aux supplications d'Hélène, sa mère, il répond :

Ce forfait est trop noir ; ce bain doit le laver[5].

Voici enfin comment s'exprimait le jeune Procle, racontant la mort de son cher Crispe :

Il se meurt de faiblesse, et je me meurs d'ennui.
Il semble un homme encor, mais je semble une souche[6].

1. III, II.
2. III, V.
3. III, I.
4. V, VI.
5. Scène dernière.
6. V, VII.

Le vers le moins mauvais de la pièce était placé dans la bouche de Constantin :

> Je serai ton bourreau, si je fus ton époux[1].

Une pièce que Racine eut certainement entre les mains, et à laquelle il a fait quelques emprunts, notamment dans le récit de la mort d'Hippolyte[2], c'est *l'Hippolyte ou le garçon insensible* de Gilbert[3], secrétaire, puis résident en France de la reine Christine de Suède, celui-là même qui entra avec une *Rodogune* en lutte contre Corneille. L'*Hippolyte* de Gilbert est une œuvre fade et insipide, écrite d'un style commun et prétentieux à la fois,[4] de laquelle se détachent de temps à autre quelques traits assez heureux, dont Racine a fait son profit. L'intrigue est d'une faiblesse à rendre Pradon jaloux.

Phèdre n'est que fiancée à Thésée ; c'est à Gilbert qu'appartient cette ingénieuse idée, qui détruit le sujet ; ainsi, bien qu'elle parle

1. V, vi. — Tristan l'Hermite, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler dans notre *Notice sur Britannicus*, écrira en 1645 une tragédie intitulée *La mort de Chrispe ou les malheurs domestiques du grand Constantin.* (A Paris, chez Cardin Besongne, au Palais, sur la montée de la Sainte-Chapelle, aux Roses-Vermeilles.) C'est une œuvre mêlée, qui renferme des parties remarquables, comme cette jalousie posthume de Fauste, apprenant que Crispe a respiré, lui aussi, les gants empoisonnés qu'elle avait envoyés à sa rivale (V, iv) :

> J'ai servi ma rivale et me suis outragée.
> Constance a de ce mal retiré mille biens ;
> Chrispe a fermé ses yeux, elle a fermé les siens,
> Et serrant les liens dont Amour les assemble,
> Ils ont fait leurs adieux, et sont partis ensemble.
> Pour rendre mon dépit et plus juste et plus grand,
> On les a vus encor s'embrasser en mourant :
> En un sang qui se glace ils conservent des flammes ;
> Leurs corps restent unis aussi bien que leurs âmes ;
> La mort ne défait pas ce que l'Amour a joint,
> Ils quittent la lumière et ne se quittent point :
> Chrispe baise en mourant Constance qui l'adore ;
> Ils n'ont plus de chaleur, et s'ils brûlent encore ;
> Leur dessein continue au delà du trépas,
> Et dans leur cœur éteint leur amour ne l'est pas.

Mais, à côté de ces beaux vers, on en rencontre qui sont d'une rare platitude, comme ceux-ci, par lesquels Constantin, apprenant que sa femme a été noyée, comme il l'avait ordonné, termine la pièce :

> Il faut qu'on la retire (*de la cuve*), et que soudainement
> On la fasse sans bruit porter au monument.
> Elle avait des défauts, mais elle avait des charmes
> Qui m'obligent encore à répandre des larmes.

2. Rappelons ici que Segrais (1624-1701), l'ami et le directeur littéraire de la grande Mademoiselle, avait fait, vers vingt ans, ses débuts dans la poésie, par une tragédie sur la *Mort d'Hippolyte.*

3. A Paris, chez Augustin Courbe, dans la petite Salle du Palais, à la Palme, 1647.

4. Nous n'en voulons pour exemple que cette phrase sur Hippolyte, détachée de la *Préface :* « Après avoir tué de sa main le monstre qui ravageait sa patrie, il blessa de ses yeux les plus belles dames de son siècle, et ne ressentit point le mal qu'il leur avait fait. »

souvent d'inceste, elle n'en commet point en aimant Hippolyte ; elle l'aime d'ailleurs à moitié chastement :

> Nul nom n'exprime bien la douleur qui me presse ;
> Je veux plus qu'une mère, et moins qu'une maîtresse...
> En aimant cet amant, j'aime l'honnêteté[1].

Ajoutons que Thésée la trompe avec Céphise ; elle pense qu'elle peut bien être infidèle à qui lui est infidèle. Mais Thésée n'entend pas de cette oreille-là :

> ....,.........Je suis amant sans cesser d'être époux.
> Je pense à mon épouse, et plus qu'à mes maîtresses,
> Et lui vole à regret des soins et des caresses ;
> Elle est dedans mon cœur et dans mon souvenir ;
> Je la quitte, il est vrai, mais c'est pour revenir[2].

Aussi, très difficile pour lui-même, serait-il très sévère pour les incartades de sa fiancée.

Hippolyte est un chasseur intrépide ; il est couronné au premier acte pour avoir détruit un sanglier qui ravageait la contrée. Ce robuste garçon se montre fort docile aux conseils de son aïeul Pithée, qui ne paraît d'ailleurs dans la pièce que pour les lui donner[3]. Quelle aversion Hippolyte nourrit pour toutes les femmes, nous en pouvons juger par une de ses conversations avec Aristée, son confident :

ARISTÉE. La belle Pénélope a de quoi vous charmer.
Elle a tant de vertu que chacun la révère.
HIPPOLYTE. Elle n'aime personne et paraît trop sévère.
ARISTÉE. Qu'Hélène vous inspire un amoureux souci !
Elle fait que tout l'aime.
HIPPOLYTE. Et le sait trop aussi
ARISTÉE. Mais la jeune Procris est belle et agréable ;
Elle n'a point le cœur ni fier ni variable,
Son humeur est égale.
HIPPOLYTE. Elle a trop peu d'esprit.
ARISTÉE. Achrise ?
HIPPOLYTE. Elle en a trop[4].

Le motif de cette aversion pour les femmess, et c'est là l'originalité de la pièce de Gilbert, c'est qu'Hyppolyte aime Phèdre :

> Depuis que je l'ai vue,
> Tous les autres objets déplaisent à ma vue[5]...
> Si le ciel l'eût permis, et si j'osais aimer,
> Phèdre aurait les vertus qui me pourraient charmer...
> Mais je sais qu'à mon père elle a donné sa foi[6].

Cependant, cette situation ne donne naissance à aucune scène

1. I, II.
2. III, IV.
3. II, I.
4. II, II.
5. II, III.
6. II, IV.

intéressante. Phèdre vient prier Hippolyte de l'arracher à Thésée : Thésée s'étant uni secrètement avec Ariane, sœur de Phèdre, épouser Thésée serait pour Phèdre un inceste. Elle offre à Hippolyte sa main et un trône dans l'île de Crète. Hippolyte refuse l'une et l'autre, et Phèdre sort en déclarant qu'elle veut mourir ; ce qui désespère Hippolyte, qui la prend au sérieux [1] :

Mourons, mourons plutôt que de la voir mourir,
J'offenserais mon père en la laissant périr ;
Et s'il a pour Céphise une flamme secrète,
Sans enlever la Reine et sans aller en Crète,
Je puis la posséder, il n'est point son époux [2].
Allons la conserver pour lui-même ou pour nous.

A l'acte suivant, Thésée revient de Mégare, et tout aussitôt Phèdre, sans qu'on puisse deviner pour quel motif, se vient plaindre d'un outrage qui lui a été fait. Aux questions de Thésée, elle ne répond rien et sort. C'est Achrise, sa jeune confidente, qui se charge de porter contre Hippolyte la fameuse accusation, à laquelle donne apparence la douleur silencieuse de sa maîtresse. Thésée entre en fureur contre le fils coupable :

Tu sortis de mon sang, mais sors de ma mémoire.....
Ton crime au lieu de toi remplit mon souvenir [3].

Et justement, voici qu'Hippolyte accourt joyeux pour embrasser son père, qu'il n'a pas encore vu depuis son retour. La scène entre le père et le fils est assez bien menée ; elle a lieu en présence des accusateurs d'Hippolyte, qui opposent leur parole à la sienne. Le jeune homme, qui ne peut obtenir d'être confronté avec Phèdre, sort, en disant à ses amis :

Quand on n'est point coupable on n'est point malheureux [4].

Racine a imité quelques parties de cette scène.

Phèdre vient au cinquième acte demander la grâce d'Hippolyte. Thésée s'en étonne ; il est sur le point de rappeler son fils :

Mais il est mon rival, mais il est son amant ;
La jeunesse est aimable, et la femme est changeante.....
Un fils est pour un père un dangereux rival [5].

C'est à ce moment qu'on vient lui annoncer qu'Hippolyte n'est plus ; il apprend bientôt que Phèdre est morte, en justifiant le jeune prince, et qu'Achrise s'est jetée dans la mer. Le père infortuné se lamente, et s'écrie au moment où le rideau tombe :

Je veux par mon trépas me cacher à moi-même.

1. III, IV.
2. Ce vers montre admirablement combien est vicieuse la combinaison dramatique de Gilbert, de Bidar et de Pradon.
3. IV, III.
4. IV, IV.
5. V, III.

Disons, en nous résumant, que l'intrigue de la pièce est ridicule, et que le rôle de Phèdre est absurde, mais que l'on rencontre d'heureuses parties dans les rôles d'Hippolyte et de Thésée. Nous citerons dans nos notes quelques passages de l'*Hippolyte* de Gilbert, et nous engageons le lecteur à chercher dans notre *Appendice* la scène du cinquième acte où est racontée la mort du jeune prince.

En 1675, les comédiens de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince représentèrent à Lille l'*Hippolyte* du sieur Bidar [1]. Cette tragédie est de la dernière platitude ; le plan est d'une grande pauvreté, et le style, malgré de nombreux emprunts faits à Corneille, à Molière et à Racine (notamment à *Britannicus*), est d'une incroyable faiblesse [2]. Quant aux caractères, une rapide analyse de la pièce en va donner une idée.

Phèdre est fiancée à Thésée ; mais, dit-elle, à sa confidente,

Ce héros si charmant.....
Je ne l'aime plus.

Aussi prie-t-elle Thésée, sous un mauvais prétexte, de différer leur hymen. Thésée lui répond en développant deux vers fameux à l'époque de la Fronde :

Pour plaire à vos yeux,
J'eusse trahi mon père et même tous les Dieux,
J'eusse tout renversé, couru toute la terre,
J'eusse tout entrepris, j'eusse porté la guerre,
Je me fusse exposé dans l'horreur des combats :
Pour toucher votre cœur, rien n'eût manqué d'appas ;

et, afin de la rassurer au sujet d'Ariane, il ajoute :

Je ne l'aimai jamais, à vrai dire entre nous.

Au deuxième acte, à peine avons-nous appris qu'Hippolyte brûle pour Cyane, princesse de Naxe, que, dans une scène ridicule, Phèdre vient déclarer sa flamme au fils de Thésée. Elle ne trouve qu'un beau vers :

Je mourrai mille fois sans espoir de mourir [3],

1 A Lille. De l'imprimerie de Balthasar le Francq, ruë des Malades, au Compas d'or, avec une *Dédicace* au maréchal de Humières.

2. Exemples des imitations de Bidar. On demandait à la Médée de Corneille :

Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il? — Moi,

répondait-elle. A sa confidente qui lui dit :

Parlons un peu du Roi ;
Vous savez ses chagrins, qui l'apaisera ?

la Phèdre de Bidar répond (III, I) :

Moi.

Elmire disait, dans *Tartuffe* (IV, III) :

Non, l'on est aisément trompé par ce qu'on aime.

L'Hippolyte de Bidar s'écrie (II. V) :

Ah ! qu'on est aisément trompé par ce qu'on aime

3. Et encore, beau selon le goût du temps.

et un cri de passion, lorsqu'Hippolyte plaide la cause de son père :

> Mais je ne puis aimer un autre amant que toi !

Resté seul, Hippolyte se plaint dans un monologue stupide :

> Phèdre m'aime, il est vrai, mais la Princesse aussi.....
> De semblables esprits sont bien souvent à craindre.....
> Ah ! quel funeste amour !
> J'en tremble, j'en frémis, j'en crains, j'en désespère.

Thésée vient s'informer du résultat des négociations qu'il avait chargé, bien étrangement, son fils d'entamer pour lui avec Phèdre :

> Hé bien, mon fils? hé bien ? en quel état mes feux ?

Apprenant que sa passion n'est point payée de retour, il s'écrie fort à propos :

> Ah ! mon fils, quel amour ! je le sens redoubler !

Et il envoie Hippolyte faire la cour à Phèdre en son nom.

Au troisième acte, Phèdre a fait un faux ; elle s'est adressé un billet tendre, et le montre à Cyane, déclarant qu'il vient d'Hippolyte ; pleurs, reproches, injures entre les deux amants. Phèdre profite de ce trouble pour venir trouver Hippolyte, et lui proposer de l'enlever. Il lui répond qu'il la déteste :

> Je ne puis plus vous voir.

Phèdre, blessée au vif, lui avoue, sans qu'on sache pourquoi, la ruse par laquelle elle a abusé Cyane ; Hippolyte, tout naturellement, court après Cyane, laissant Phèdre crier.

Phèdre court de son côté déclarer à Thésée qu'Hippolyte a voulu l'enlever, et Thésée, en présence des deux princesses, chasse son fils de sa cour. Mais Hippolyte retient Cyane, et lui explique la perfidie de Phèdre :

> .....Pour mieux mériter et posséder mon cœur,
> Elle nous a brouillés ;

et Cyane, qui a un bon cœur, s'écrie :

> Ah ! puisque vous m'aimez, vous êtes innocent !

Au dernier acte, cette princesse, qui est une poupée un peu moins mal conditionnée que les autres, trouve quelques accents émus pour répondre à Thésée, lorsque le roi lui offre la main de Pirithoüs :

> On n'aime fortement qu'une fois dans la vie,
> Seigneur ; d'un seul objet l'âme est toute ravie ;
> Et quelque passion qui vous puisse toucher
> Jamais à notre cœur on ne peut arracher
> Le tendre souvenir de l'objet qui nous charme.
> Quelquefois il ne faut qu'un regard, qu'une larme,
> Pour obtenir pardon de quelque grand forfait.
> C'est ma façon d'aimer. Est-ce un amour parfait?

Thésée est touché de ces paroles, et conçoit de vagues inquiétudes :

Si Phèdre me trahit... Mais le Ciel nous l'envoie;
Elle semble goûter une parfaite joie.

Il lui expose ses doutes; Phèdre se fâche :

Accusez-moi plutôt.

Mais aussitôt qu'on est venu annoncer la mort d'Hippolyte, elle change de ton, avoue sa faute, et prend du poison, au milieu des injures de Cyane. Les deux princesses sortent, et bientôt Barsine vient annoncer leur mort à Thésée, qui pleure longuement et ennuyeusement.

Nous nous sommes arrêtés longtemps sur tous ces *Hippolytes* qui ont précédé la tragédie de Racine; mais il importait d'établir que si Racine a repris un sujet qui avait été déjà traité par d'autres poètes français, il n'a du moins rien, ou presque rien emprunté à ses devanciers.

Il nous reste à parler de la cabale suscitée en faveur de la *Phèdre* de Pradon contre la *Phèdre* de Racine, et de la fameuse *affaire des sonnets.* Le complot avait été formé à l'hôtel de Bouillon, où régnait l'altière nièce de Mazarin, la duchesse de Bouillon, qui aimait les vers, et ne dédaignait pas quelquefois de rimer. Son frère, Philippe de Mancini, duc de Nevers, avait les mêmes goûts qu'elle, et à la suite des fêtes brillantes et des somptueux repas qu'il donnait, il n'était pas rare qu'il s'entendît nommer le plus galant poète de son siècle. Les rimeurs étaient déjà quelque peu faméliques, et le temps approche où, dans *Turcaret*, Le Sage fera l'esquisse de « Monsieur Gloutonneau, le poète ». La passion du duc de Nevers pour la poésie, qui lui attira un jour une mésaventure piquante, rapportée par Madame de Caylus [1], l'engagea dans cette sotte cabale, avec les jeunes princes de Vendôme, et Madame Deshoulières, *la bergère*, que l'on a coutume d'appeler bonne et fade, qui était certainement fade, et beaucoup moins certainement bonne [2].

Ils voulurent opposer à notre poète Pradon, qui, de l'aveu même de Mademoiselle Deshoulières, doubla la pièce de Racine sur le récit qu'il en avait ouï faire, et travailla fiévreusement, sans doute avec l'aide de ses protecteurs, afin de livrer sa tragédie en même temps que celle de son rival. La difficulté de rencontrer une interprète l'obligea de laisser passer Racine deux jours avant lui :

1. « Le fils du grand Condé courtisait Mme de Nevers. Elle allait partir pour Rome par un caprice de son mari. M. le duc, pour la faire rester, imagina de donner une fête à Monseigneur, à Chantilly. Il alla trouver M. de Nevers, et supposa un embarras extrême pour le choix du poète qui ferait les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un ; sur quoi M. de Nevers s'offrit de lui-même, comme M. le duc l'avait prévu. La fête se donna, elle coûta plus de cent mille écus, et Mme de Nevers n'alla pas à Rome. » (Cité par Gaillardin, *Histoire du règne de Louis XIV*, IV, 427.) Voir, à propos de Madame de Caylus, la note 2 du *Prologue* d'*Esther*.

2. Voir son *Epître chagrine au très-révérend Père de La Chaise* (mars 1692).

Mademoiselle de Brie ne voulut pas entrer en concurrence avec la Champmeslé, et Mademoiselle Molière refusa un rôle dont n'avait pas voulu Mademoiselle de Brie. Ce fut une médiocrité, Mademoiselle du Pin, qui se chargea de jouer le piteux rôle de l'héroïne de Pradon.

Louis Racine assure [1], d'après Boileau, témoin des faits, que l'hôtel de Bouillon dépensa quinze mille livres, afin de retenir « les premières loges pour les six premières représentations de l'une et de l'autre pièce, et par conséquent ces loges étaient vides ou remplies quand ils voulaient. » Cette assertion est la plus vraisemblable, malgré les dénégations apportées par Mademoiselle Deshoulières, trente-cinq ans après des événements qui s'étaient passés dans sa jeunesse. Le résultat de cette manœuvre fut que la *Phèdre* de Pradon triompha pendant quelques jours [2], et, durant le premier mois des représentations, le duc de Nevers et Madame Deshoulières commirent contre l'œuvre dont ils cherchaient à étouffer le succès, le sonnet suivant :

Dans un fauteuil doré Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime :
Rien ne change son cœur ni son chaste maintien.
La Nourrice l'accuse ; elle s'en punit bien.
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
. . . .
. . . .

Il (*Hippolyte*) meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats,
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

Le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, le marquis d'Effiat, MM. de Guilleragues et de Manicamp ripostèrent par un second sonnet, sur les mêmes rimes, qui fut attribué à Racine et à Despréaux :

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et souvent pour rimer il s'enferme lui-même.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc poète et l'air et le maintien ;
Il veut juger de tout et n'en juge pas bien.
Il a pour le phœbus une tendresse extrême.

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
. . . .
. . . .

Il (*Damon*) se tue à rimer pour des lecteurs ingrats ;
L'Énéide est pour lui pis que la mort aux rats,
Et, selon lui, Pradon est le roi du théâtre.

1. *Mémoire sur la vie de Jean-Racine*, Ire partie.
2. Voir, pour cette querelle, les *Ennemis de Racine*, de M. Deltour.

Des allusions cruelles aux mœurs du duc de Nevers, que renfermaient dans ce sonnet deux vers que nous n'avons pu citer, blessèrent au vif l'hôtel de Bouillon, dont la fureur s'exhala dans un troisième sonnet, encore sur les mêmes rimes :

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grâce, et ne confessent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on est chrétien;
Mais on sait ce qu'on doit au public, à soi-même.

Damon, dans l'intérêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélérats châtier le maintien;
Car il serait blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissait pas leur insolence extrême.

Ce fut une furie, aux crins plus noirs que blonds
. . . .
. . . .

Vous en serez punis, satiriques ingrats,
Non pas en trahison, d'un sou de mort aux rats,
Mais de coups de bâtons donnés en plein théâtre.

L'affaire s'envenimait. A peine ce sonnet menaçant avait-il paru, que les deux poètes recevaient du fils du grand Condé, le duc Henri-Jules, le billet suivant : « Si vous n'avez pas fait le sonnet, venez à l'hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocents; et si vous l'avez fait, venez aussi à l'hôtel de Condé, et M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très-plaisant et plein d'esprit. » Pradon, à la table du premier président du Parlement de Rouen, M. Pellot, et l'abbé Tallemant, en pleine Académie, osèrent dire que Boileau avait été fort maltraité derrière l'hôtel de Condé[1]; le poète satirique Sanlecque s'empara de cette anecdote, et en fit un quatrième sonnet, toujours sur les mêmes rimes, dont nous n'avons conservé que le premier quatrain :

Dans un coin de Paris, Boileau, tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.
Voilà ce qu'a produit son zèle peu chrétien.
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même[2].

Cette fois le prince de Condé, qui n'avait pas gardé rancune à Racine de quelques phrases un peu vives[3], se fâcha pour tout de bon, et fit dire au duc de Nevers, selon Brossette, « qu'il vengerait comme faites à lui-même les insultes qu'on s'aviserait de faire à deux hommes d'esprit qu'il aimait, et qu'il prenait sous sa protection ». A ces mots, tout rentra dans le silence, et, tandis que Pradon exaltait son triomphe dans la *Préface* de sa tragédie, et donnait à entendre qu'il

1. C'est à ce bruit que Boileau fait allusion au vers 60 de l'Épître VI :

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

2. *Supplément de Moréri.* M. P. Mesnard établit que le sonnet cité par Cizeron-Rival (*Récréations littéraires*, p. 73) est l'œuvre d'un faussaire.
3. Nous faisons allusion à la *Préface* d'*Andromaque*.

avait fallu l'intervention du Roi pour que Racine n'empêchât pas ce chef-d'œuvre d'être représenté et même imprimé, Boileau protestait avec une noblesse calme [1] contre la cabale dans cette belle *Épître* VII, qu'il a dédiée à son ami. La querelle était terminée, et la *Phèdre* de Pradon morte.

Il vaut mieux pour une œuvre être accablée de critiques qu'enterrée dans le silence : c'est au rire dont on l'a couverte que la *Phèdre* de Pradon doit d'avoir conservé une certaine réputation ; c'est au bruit qui l'a entourée qu'elle doit cette appréciation de Voltaire, qui ne l'avait certainement pas lue : « D'où vient cette distance si prodigieuse entre ces deux ouvrages ? La conduite en est à peu près la même ; les personnages des deux pièces, se trouvant dans les mêmes situations, disent presque les mêmes choses ; mais c'est là qu'on distingue le grand homme et le mauvais poète [2]. » Ainsi donc, la seule supériorité de Racine sur Pradon consisterait dans le style. Rien n'est plus faux. Visé disait avec raison, dans le *Mercure Galant :* « Je ne conçois pas qu'on veuille juger de ces deux pièces par comparaison, puisqu'elles n'ont rien de commun que le nom des personnages qu'on y fait entrer [3]. » C'est ce que va nous montrer une analyse rapide de l'œuvre de Pradon.

« Supposons, dit Schlegel [4], un homme d'un certain âge qui fait la cour à une femme sans obtenir du retour, tandis que cette femme réussit tout aussi mal dans les avances qu'elle fait à son fils : et la situation sera tout à fait comique. » Schlegel vient de juger la *Phèdre* de Pradon. A l'exemple de Gilbert et de Bidar, Pradon place l'action de sa tragédie alors que Phèdre n'a pas encore épousé Thésée, ce qui détruit du coup tout le sujet :

Non, non, les derniers nœuds des lois de l'hyménée
Avec Thésée encor ne m'ont point enchaînée ;
Je porte sa couronne, il a reçu ma foi,
Et ce sont mes serments qui parlent contre moi.
Les dieux n'allument point de feux illégitimes ;
Ils seraient criminels en inspirant les crimes.....

1. Il paraît cependant que, dans la première composition de l'*Épître* VII, Boileau avait flétri au vers 17 :

Des sots de qualité l'ignorante hauteur.

Racine se permit aussi une épigramme sur le duc de Nevers.

2. *Préface* de *Marianne*.

3. Œnone ne figure point dans la *Phèdre* de Pradon.

4. *Essais littéraires et historiques*, p. 95. — Madame Dorval eut l'idée de ressusciter la *Phèdre* de Pradon, et Jules Janin écrivait à propos des représentations qu'elle en donna : « Si vous admettez que Thésée, Phèdre, Hippolyte, ne sont point le Thésée et la Phèdre et l'Hippolyte entrevus par Euripide, et que Racine a créés ; s'ils sont pour vous, tout simplement, un bourgeois qui se remarie, une belle-mère qui aime son futur beau-fils, un fils sincèrement amoureux de sa jeune voisine, et s'il vous suffit, pour que ces gens soient conséquents avec eux-mêmes qu'ils parlent entre eux sans élévation d'idée et de caractère, dans un style médiocre et clair, sans élégance et sans emphase, aussitôt vous avez un petit drame ingénu, bourgeois et bête à plaisir. » (*Hist. de la litt. dram.*, VI, 218-219.)

Ils ont sauvé ma gloire, et leur courroux funeste
Ne sait point aux mortels inspirer un inceste [1].

Pradon est très fier de cette idée, et croit ainsi condamner la tragédie de Racine, qu'il a souvent copiée, tout en la méprisant. Nous signalerons dans nos notes quelques-uns de ces emprunts.

Au lever de la toile, Hippolyte, comme dans Racine, expose à son gouverneur Idas pourquoi il veut quitter Trézène, et lui laisse entendre qu'il n'est pas insensible aux charmes d'Aricie. Il fait sa déclaration à cette princesse, qui survient juste à point, et qui joue dans la pièce à peu près le même rôle qu'Atalide dans *Bajazet*. Aricie riposte par une déclaration non moins tendre, et le supplie de ne point partir. Elle lui reproche, en passant, de ne pas répondre aux amabilités de sa future belle-mère ; mais, malgré ces reproches, Hippolyte s'enfuit en voyant entrer Phèdre [2]. Celle-ci avoue à Aricie toute confuse son amour pour Hippolyte, et son intention de l'épouser, puisqu'on a l'espoir que Thésée est mort.

Aricie supplie Hippolyte de s'en aller au plus vite ; mais le prince, tout enflammé, ne veut plus partir. Aricie s'écrie :

.....J'aperçois Phèdre ! ah ! cachons notre flamme,
Et craignons que nos yeux ne trahissent notre âme ;

ce à quoi Hippolyte réplique de la façon la plus ridicule du monde :

Je ne réponds de rien dans l'état où je suis [3].

Phèdre reproche au jeune homme son insensibilité ; à sa grande surprise, il lui dit qu'il n'est plus insensible, et sort en soupirant :

.....Hélas ! je ne suis ni Barbare, ni Scythe [4].

Grande joie de Phèdre, dont l'espérance naissante est bientôt cruellement troublée par la nouvelle du retour de Thésée ; elle se dérobe à sa vue, et c'est Aricie qui fait à Thésée et en reçoit les compliments d'arrivée. Le roi raconte à Hippolyte l'expédition qu'il vient de faire,

1. *Phèdre et Hippolyte*, I, III.
2. L'entrée de la Phèdre de Pradon (I, 3) ne ressemble en rien à celle de la Phèdre de Racine.

PHÈDRE (à part).

Arrête, Phèdre, arrête, et cours plutôt cacher
Un secret que l'amour commence à t'arracher.
Et vous, cruels tyrans, impétueuse flamme,
Gloire, dépit, raison, qui déchirez mon âme,
Secret fardeau pesant qui me fait soupirer,
Hélas ! pour un moment, laissez-moi respirer.

(A Aricie.)

Princesse, vous voyez une Reine affligée
Dans les plus noirs chagrins mortellement plongée,
Qui ne peut plus se taire, et qui n'ose parler,
Et qui cherche partout qui la peut consoler.

Ce dernier vers, qui est grotesque, semble emprunté à une parodie.
3. II, I.
4. II, II.

et lui expose comment, par politique, il répand le bruit qu'il revient des enfers [1]. Puis, avec la même dignité qu'Arnolphe, dans l'*École des Femmes*, s'informe de ce qui s'est passé au logis en son absence [2], Thésée dit à Hippolyte :

> Voyons Phèdre, et donnons quelque chose à l'amour.
> Je l'adore, et je vais l'épouser en ce jour.....
> Sans doute elle a fait voir pendant ma longue absence
> Bien de l'inquiétude et de l'impatience ;
> Parlait-elle souvent de Thésée [3] ?

Cette fuite de Phèdre et cette entrée de Thésée sont une imitation, nous allions dire une parodie, de la fuite de Monime et de l'entrée de Mithridate dans la tragédie de Racine [4].

Au troisième acte, Phèdre reproche à Aricie de l'avoir fait revenir d'un évanouissement, et développe le vers de Racine :

> La rappelle à la vie ou plutôt aux douleurs [5].

Elle a cru remarquer qu'Hippolyte en leur présence avait l'œil attendri, et Thésée l'a remarqué aussi, qui s'en est étonné. Aricie, qui est fort sotte, trahit tout à coup son secret de la manière la plus niaise du monde, et Phèdre, imitant Néron [6], s'aperçoit

> Que le père la touche ici moins que le fils [7].

Comme Aricie proteste que, si le prince est épris, c'est de Phèdre, Phèdre lui répond, toujours avec Néron [8] :

> Souhaitez-le du moins [9],

et la congédie, pour recevoir Thésée, et faire tous ses efforts afin de retarder l'hymen que le roi est pressé de célébrer. Un oracle vient de lui prédire que son fils lui enlèverait Phèdre ; il se résout, pour détourner cette menace, à faire épouser Aricie à Hippolyte. Phèdre, mordue par la jalousie, supplie Thésée de lui permettre de préparer elle-même Hippolyte à cette union, et le roi ne craint pas, malgré l'oracle, de laisser seuls en présence sa fiancée et son fils ; il sort en disant à Phèdre :

1. Le Thésée de Pradon a la jactance d'un Marseillais (II, vii) :

> J'ai peint le Styx et le Cocyte,
> La flamme et les horreurs de ces fleuves ardents,
> Et la sombre pâleur de leurs mânes errants.....
> J'ai dû par politique en répandre le bruit (*qu'il revenait des enfers*).
> J'ai d'un pareil projet un vain peuple séduit.

2. I, iv-v.
3. II, vii.
4. *Mithridate*, II, i-iii.
5. *Phèdre*, V, vi.
6. *Britannicus*, II, iii.
7. *Phèdre et Hippolyte*, III, i.
8. *Britannicus*, II, viii.
9. *Phèdre et Hippolyte*, III, i.

Pour éteindre ses feux découvrez-lui votre âme;
Dépeignez-lui pour moi l'excès de votre flamme [1].

ette fois, ce barbon de Thésée ressemble à Sganarelle, de l'*École des maris* [2]. Phèdre n'a aucune peine à tirer d'Hippolyte l'aveu de son amour pour Aricie. Alors elle éclate, lui déclare sa flamme et sort en vomissant des menaces.

Le quatrième acte nous montre la fureur de Thésée, qui vient d'apprendre le crime dont on accuse son fils. Phèdre confirme l'accusation, mais demande la grâce d'Hippolyte au roi, qui reste inflexible. Elle essaie alors d'intimider Hippolyte, en lui apprenant qu'elle tient Aricie enfermée dans son cabinet, et va la faire égorger; aux prières du jeune homme elle répond, comme Roxane à Bajazet [3] :

Je vais faire expirer ma rivale à tes yeux [4].

Hippolyte se jette à ses genoux, y est surpris par Thésée, et se retire confus. Le père, qui est odieusement crédule et ridicule, appelle la vengeance de Neptune sur la tête de son fils, qui ose aimer la même jeune fille que lui. L'acte se termine sur cette prière en partie double [5] :

THÉSÉE.

Et vous, Dieux, qui là-haut faites trembler la terre,
Lancez sur ce perfide un éclat de tonnerre;
Ma gloire est votre ouvrage, il la veut outrager,
Et c'est bien moins à moi qu'à vous de la venger.

PHÈDRE.

Et toi, Ciel, qui connais l'innocence et le crime,
Sauve Hippolyte, frappe et choisis ta victime.

Au début du cinquième acte, Phèdre délivre Aricie, et sort en lui disant :

Hippolyte aujourd'hui vous redonne la vie [6].

Aricie, désolée, en conclut qu'Hippolyte la trahit pour Phèdre, et Thésée vient confirmer ses soupçons. Aricie, toujours crédule, s'empresse de gémir et de raconter à Thésée tous les serments d'amour que lui faisait le perfide Hippolyte. Cette nouvelle trouble Thésée, qui est aussi prompt à se détromper qu'il le fut à se laisser abuser. Il donne ordre de rappeler Hippolyte et de faire venir Phèdre. On lui apprend qu'Hippolyte est parti, et que Phèdre l'a suivi. Le pauvre Thésée, qui doit se sentir profondément ridicule, entre dans une fureur abominable. Au milieu de son accès de rage paraît Idas, qui explique à Aricie le vers de Phèdre, qui l'avait tant inquiétée :

Hippolyte aujourd'hui vous redonne la vie;

1. *Phèdre et Hippolyte*, III, III.
2. II.
3. *Bajazet*, V, IV.
4. *Phèdre et Hippolyte*, IV, IV.
5. IV, VI.
6. V, I.

Phèdre avait promis à Hippolyte de sauver Aricie, s'il consentait à partir sans la revoir : Hippolyte est parti. Ces explications données, Idas raconte par quel accident Hippolyte a péri, et comment Phèdre s'est tuée sur son corps. Là-dessus, Aricie se sauve précipitamment, comme Junie en apprenant la mort de Britannicus [1]

> Il faut suivre Hippolyte, il faut suivre la Reine ;
> Oui, comme elle mourons.

Thésée court après elle avec ses gardes :

> Gardes, qu'on la ramène !
> Craignons qu'elle ne suive et la Reine et mon fils.
> C'en est trop, Dieux cruels ! vous êtes obéis [2].

Et l'on peut dire, en retournant le mot de Madame de Sévigné sur *Esther*, que l'on n'a eu d'autre plaisir pendant cette lecture que celui de voir finir cette grotesque tragédie. Une intrigue inepte, une Phèdre qui équivoque perpétuellement sur son amour, dont Thésée, en se rengorgeant, se croit toujours l'objet ; un Hippolyte sans caractère, une Aricie niaise, voilà ce que Pradon apporte pour disputer la victoire à Racine, sans compter son style plat, incolore et mou. Les Italiens l'eussent certainement comparé, suivant leur vieux proverbe, à la bonne femme de Vérone (*la vecchia da Verona*) à qui l'on donnait un double pour chanter, et deux pour se taire [3].

Jamais Racine, au contraire, n'avait poussé si loin la perfection du style ; jamais l'éloquence de la passion, même dans *Andromaque* et dans *Bajazet*, n'avait produit de plus grands effets ; jamais le poète n'avait eu à la fois autant d'énergie et de coloris. *Iphigénie*, qui avait emprunté ses héros à Homère, lui avait emprunté aussi quelques-uns des ornements du style épique. L'action de *Phèdre* se passant dans les temps plus reculés encore où la fable nous montre le berceau de la Grèce, le poète a pu se parer de toutes les élégances de l'épopée, prodiguer les métaphores et ne pas fuir les périphrases. Les allusions mythologiques, d'ordinaire prétentieuses et froides, sont à leur place ici, et deviennent ce que l'on appelle de la couleur locale : n'oublions pas que Phèdre est petite-fille du Soleil, fille de Minos, qui juge aux enfers, que Thésée, compagnon d'Hercule, est du sang de Neptune, qui a inventé l'art de l'équitation, si cher à Hippolyte, et que la scène est voisine de la mer où s'engloutit Icare, et des remparts que Minerve elle-même a bâtis. De tous ces faits, du milieu où se développe son drame, Racine a tiré le parti le plus heureux, et le style de *Phèdre*, avec son luxe pittoresque d'images profanes, ne peut être comparé qu'au style d'*Athalie*, avec son luxe majestueux d'images bibliques. Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que là

1. *Britannicus*, V, IV.
2. *Phèdre et Hippolyte*, V.
3. Pour exprimer l'ascendant que les femmes ont sur les hommes, La Mothe disait : « Elles seraient maîtresses de faire rechercher la *Phèdre* de Pradon, et abandonner celle de Racine. » (ABBÉ DE LA PORTE, *Anecd. dram.*, III, 61.)

même où il a déployé le plus d'art, le poète disparaît presque toujours derrière ses personnages, ne donnant que quatre ou cinq fois prise aux critiques de la jalousie. Subligny lui-même, dans sa *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte*, a eu le chagrin d'être obligé de se montrer indulgent pour le style de la *Phèdre* de Racine. Quel que soit le génie d'un poète, un pareil résultat ne pouvait s'obtenir sans une grande persévérance de travail. On raconte que Racine mit deux ans à versifier *Phèdre*, et que Voltaire se vantait d'avoir écrit *Zaïre* en quelques jours; nous ne savons si ces deux assertions sont fondée; mais la lecture des deux tragédies les rend vraisemblables [1].

La *Phèdre* de Racine eut souvent les honneurs de la traduction. L'Allemagne en a deux versions, outre celle que Schiller donna en 1805. La Hollande, qui avait naturalisé *Phèdre* dès 1683, en a quatre traductions, dont une, celle de Uylenbroek, fut éditée cinq fois de 1770 à 1809. Signalons encore une traduction anglaise en 1776, une traduction en vers blancs portugais, deux traductions espagnoles en vers hendécasyllabes assonants, et trois traductions italiennes, sans compter celle qui a été faite en 1858 pour les représentations de Madame Ristori au théâtre italien de Paris [2].

Sainte-Adresse, août 1880.

1. Au siècle dernier l'insipide Dorat-Cubières osa, après Racine, écrire un *Hippolyte*. Qui le connaît?

2. L'opéra s'empara également de ce sujet. On lit dans l'abbé de la Porte (*Anecd. dram.*, II, p. 513) : « *Ippolito et Aricia*, ou *Hippolyte et Aricie*, tragédie lyrique, a été représentée pour la première fois, le 2 du mois de mai 1759, avec la plus grande magnificence et le succès le plus brillant, sur le superbe théâtre de Parme, capitale de Son Altesse Royale l'Infant d'Espagne, Don Philippe. Cet opéra est d'un genre nouveau. Les paroles sont de l'abbé Frugoni..... Il a conservé dans son opéra et n'a fait que traduire ce qu'il y a de mieux dans l'opéra français d'*Hippolyte et Aricie* par l'abbé Pellegrin; mais il a surtout imité Racine. » En 1786, P. B. Hoffman publia sa tragédie lyrique de *Phèdre*.

PHÈDRE[1]

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

(1677)[2].

---

1. Ce n'est qu'en 1687, à la seconde édition, que la tragédie n'eut plus d'autre titre que *Phèdre*. Elle avait paru, comme la pièce de Pradon, sous le nom de *Phèdre et Hippolyte* — Voir la note 1 du *Titre* de *Mithridate*.

2. Divers témoignages sont d'accord à constater que *Phèdre* fut représentée pour la première fois le 1er janvier, et par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Mais cette représentation fut-elle donnée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, comme le dit Brossette dans son commentaire de l'*Épître* VII de Boileau? Eut-elle lieu à Versailles devant la cour, comme le dit le même Brossette, dans un passage de ses manuscrits cité par M. P. Mesnard? C'est ce qu'il est difficile d'établir. Cependant, comme le *Mercure*, parlant de cette première représentation, ne dit point qu'elle ait été donnée à Versailles, on peut supposer qu'elle a eu lieu simplement sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne.

PRÉFACE.

Voici encore une tragédie dont le sujet est pris d'Euripide. Quoique j'aie suivi une route un peu différente [1] de celle de cet auteur pour la conduite de l'action, je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru le plus éclatant dans la sienne. Quand je ne lui devrais que la seule idée du caractère de Phèdre [2], je pourrais dire que je lui dois ce que j'ai peut-être mis de plus raisonnable sur le théâtre. Je ne suis point étonné que ce caractère ait eu un succès si heureux du temps d'Euripide, et qu'il ait encore si bien réussi dans notre siècle, puisqu'il a toutes les qualités qu'Aristote demande dans le héros de la tragédie, et qui sont propres à exciter la compassion et la terreur [3]. En effet, Phèdre n'est ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente. Elle est engagée par sa destinée et par la colère des Dieux, dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première [4]. Elle fait tous ses efforts pour la surmonter. Elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne. Et lorsqu'elle est forcée [5] de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des Dieux qu'un mouvement de sa volonté.

J'ai même pris soin de la rendre un peu moins odieuse

1. Le poète manque ici un peu de franchise ; il devrait dire : très différente.
2. Racine est modeste en laissant supposer qu'il n'a que très peu changé le caractère de Phèdre ; peut-être, après tout, cette modestie est-elle simplement de la prudence, et le poète comptait-il sur le respect que le XVIIe siècle avait de l'antiquité grecque, pour faire accepter les audaces de sa tragédie.
3. Voir la *Poétique*, chap. XIII. Nous avons cité quelques lignes de ce chapitre à la fin de la *Première Préface* d'*Andromaque*.
4. C'est là justement ce qui explique l'approbation donnée par Port-Royal à *Phèdre*.
5. Ce mot a ici son acception la plus étendue.

qu'elle n'est dans les tragédies des anciens, où elle se résout d'elle-même à accuser Hyppolyte. J'ai cru que la calomnie avait quelque chose de trop bas et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'une Princesse qui a d'ailleurs des sentiments si nobles et si vertueux. Cette bassesse m'a paru plus convenable à une nourrice, qui pouvait avoir des inclinations plus serviles [1], et qui néanmoins n'entreprend cette fausse accusation que pour sauver la vie et l'honneur de sa maîtresse. Phèdre n'y donne les mains que parce qu'elle est dans une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même [2], et elle vient un moment après dans le dessein de justifier l'innocence et de déclarer la vérité.

Hippolyte est accusé, dans Euripide et dans Sénèque [3], d'avoir en effet violé sa belle-mère : *Vim corpus tulit.* Mais il n'est ici accusé que d'en avoir eu le dessein. J'ai voulu épargner à Thésée une confusion qui l'aurait pu rendre moins agréable aux spectateurs [4].

Pour ce qui est du personnage d'Hippolyte, j'avais remarqué dans les anciens qu'on reprochait à Euripide de l'avoir représenté comme un philosophe exempt de toute imperfection: ce qui faisait que la mort de ce jeune prince causait beaucoup plus d'indignation [5] que de pitié. J'ai cru lui devoir donner quelque faiblesse [6] qui le rendrait un peu coupable

1. Voir *Athalie*, note du vers 363.
2. Schlegel dit dans sa *Comparaison des deux Phèdres* (*Essais litt. et hist.*, p. 112): « Je ne m'arrête pas à cette manière de courtisan de rejeter les bassesses dont on peut avoir besoin dans une tragédie, sur les personnages d'un rang inférieur; mais Racine avait-il donc oublié cette maxime triviale du droit et de la morale, que chacun est censé avoir fait lui-même ce qu'il a fait faire par un autre? et Phèdre ne dit-elle pas clairement à Œnone :

Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi?

« Il est vrai que la première proposition d'accuser Hippolyte vient de sa confidente; mais toute la résistance de Phèdre se borne à ce vers :

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence!

qui ne se rapporte qu'à sa répugnance pour prendre elle-même la parole dans cette accusation. De plus, ne compte-t-on pour rien le discours avec lequel elle reçoit Thésée, ce discours d autant plus révoltant qu'il décèle plus de présence d'esprit? » Presque jamais Schleget n'a compris, ou n'a voulu comprendre Racine.
3. Ajoutons : et dans tous les écrivains français qui ont traité ce sujet avant Racine.
4. Le rôle de Thésée, en dépit de toutes les précautions, est par le sujet même un rôle sacrifié.
5. Contre les dieux.
6. Il est certain que l'éphèbe grec consacré à Diane, et se vouant à la virginité, n'aurait pas été compris au XVII[e] siècle.

envers son père [1], sans pourtant lui rien ôter de cette grandeur d'âme avec laquelle il épargne l'honneur de Phèdre, et se laisse opprimer sans l'accuser. J'appelle faiblesse la passion qu'il ressent malgré lui pour Aricie, qui est la fille et la sœur des ennemis mortels de son père.

Cette Aricie n'est point un personnage de mon invention. Virgile dit [2] qu'Hippolyte l'épousa, et en eut un fils, après qu'Esculape l'eut ressuscité. Et j'ai lu encore dans quelques auteurs [3] qu'Hippolyte avait épousé et emmené en Italie une jeune Athénienne de grande naissance, qui s'appelait Aricie, et qui avait donné son nom à une petite ville d'Italie.

Je rapporte ces autorités [4], parce que je me suis très scrupuleusement attaché à suivre la Fable. J'ai même suivi l'histoire de Thésée, telle qu'elle est dans Plutarque.

C'est dans cet historien que j'ai trouvé que ce qui avait donné occasion de croire que Thésée fût descendu dans les enfers pour enlever Proserpine, était un voyage que ce prince avait fait en Épire vers la source de l'Achéron, chez un Roi dont Pirithoüs voulait enlever la femme, et qui arrêta Thésée prisonnier, après avoir fait mourir Pirithoüs [5]. Ainsi j'ai

1. Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 142) défend Hippolyte contre Racine : « Quand il propose à Aricie de fuir avec lui et de l'épouser, Thésée a renoncé, par le bannissement perpétuel de son fils, à l'autorité paternelle qu'il pouvait avoir sur son mariage. Et Aricie, parce qu'elle répond à un sentiment honorable et se soustrait à l'oppression injuste de Thésée, a-t-elle mérité d'être punie par la perte de ce qu'elle a de plus cher sur la terre ? »

2. Voir *Énéide*, livre VII, 761-782. C'est à la prière de Diane qu'Esculape a ressuscité Hippolyte, et la déesse, pour le dérober au courroux de Jupiter, a caché son favori sous le nom de Virbius.

3. A propos de la forêt Aricine, dont parle Ovide, on trouve dans la traduction des *Tableaux* de Philostrate, publiée par Blaise de Vigenere en 1615 : « On estime que ce lieu fut ainsi appelé d'une belle jeune demoiselle de la contrée d'Attique, nommée Aricie, de laquelle Hippolyte s'étant enamouré, l'emmena en Italie où il l'épousa. » C'est des *Tableaux* de Philostrate que Pradon, dans la *Préface* de sa tragédie, dit avoir tiré son épisode d'Aricie.

4. Racine emploie autant de précautions dans les *Préfaces* de *Britannicus* et d'*Iphigénie*, pour bien établir que Junie et Ériphile ne sont pas des personnages d'invention. Il est vrai que, pour tracer le caractère de ces trois princesses, il n'a demandé à la légende ou à l'histoire que leurs noms, et qu'il nous importe peu, à nous, que ces noms se trouvent dans la légende et dans l'histoire.

5. Après que Pirithoüs eut aidé Thésée à enlever Hélène, « à fin de rendre la pareille à Pirithoüs, selon qu'il avait esté accordé entre euls, Thésée s'en alla quand et luy pour ravir la fille de Ædoneus, Roy des Molossiens, lequel avait surnommé sa femme Proserpine, sa fille Coré, et son chien Cerberus, contre lequel il faisait combattre ceuls qui venoient demander sa fille en mariage, promettant de la donner à celuy qui demeureroit vainqueur : mais estant lors adverty que Pirithoüs estoit venu non pour requerir sa fille en mariage, ains pour la luy ravir, il le feit arrester prisonnier avec Theseus : et quant à Pirithous, il le feit incontinent desfaire par son chien, et feit serrer Theseus en estroicte prison. » (PLUTARQUE, *Theseus*, traduction d'Amyot, X.) Voir aussi Pausanias (*Attique*. XVII) : « Πιθανώτατα δὲ, ὡς ἤκουσα, Θησεὺς ἐς Θεσπρωτοὺς ἐμβαλὼν, τοῦ βασιλέως τῶν Θεσπρωτῶν

tâché de conserver la vraisemblance de l'histoire, sans rien perdre des ornements de la fable, qui fournit extrêmement à la poésie [1]. Et le bruit de la mort de Thésée, fondé sur ce voyage fabuleux, donne lieu à Phèdre de faire une déclaration d'amour qui devient une des principales causes de son malheur, et qu'elle n'aurait jamais osé faire tant qu'elle aurait cru que son mari était vivant.

Au reste, je n'ose encore assurer que cette pièce soit en effet la meilleure de mes tragédies [2]. Je laisse et aux lecteurs et au temps à décider de son véritable prix. Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai point fait où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci. Les moindres fautes y sont sévèrement punies. La seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même. Les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses ; les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité. C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer [3] ; et c'est ce que les premiers poètes tragiques avaient en vue sur toute chose. Leur théâtre était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. Aussi Aristote a bien voulu donner des règles du poème dramatique ; et Socrate, le plus sage des philosophes, ne dédaignait pas de mettre la main aux tragédies d'Euripide [4]. Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'utiles intructions que ceux de ces poètes. Ce serait peut-être un moyen de réconci-

Ὑύναῖκα ἁρπάσων, τὸ πολὺ τῆς στρατιᾶς οὕτως ἀπόλλυσι καὶ αὐτός τε καὶ Πειρίθους (Πειρίγυρς γὰρ καὶ τὸν γάμον σπεύδων ἐστράτευεν) ἥλωσαν, καὶ σφᾶς ὁ Θεσπρωτὸς δήσας εἶχεν ἐν Κιουθωι.

1. Dans l'*Hippolyte* de la Pinelière, Thésée fait une longue description des enfers.

2. Racine, qui n'avait pas encore fait *Athalie*, eût été en droit de l'assurer.

3. Racine répond ici avec calme et dignité à la fameuse phrase de Nicole, qui appelait les poètes dramatiques « des empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes ». On se rappelle qu'il avait jadis répondu autrement à Nicole.

4. On lit dans Diogène de Laërte (II, v) : « Ἐδόκει δὲ συμποιεῖν Εὐριπίδῃ· ὅθεν Μνησίμαχος οὕτω φησί.

Φρύγες ἐστὶ καινὸν δρᾶμα τοῦτ' Εὐριπίδου·
Ὧ καὶ τὰ φρύγαν' ὑποτίθησι Σωκράτης.

Καὶ πάλιν, « Εὐριπίδης σωκρατογόμφους. » Καὶ Καλλίας Πεδήταις·

A. — Ἤδη σὺ σεμνὴ καὶ φρονεῖς οὕτω μέγα ;
B. — Ἔξεστι γάρ μοι; Σωκράτης γὰρ αἴτιος.

Ἀριστοφάνης Νεφέλαις·

Εὐριπίδης δ'ὁ τὰς τραγῳδίας ποιῶν
Τὰς περιλαλούσα: οὗτός ἐστι, τὰς σοφάς.

lier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement, si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie[1].

1. On sait que c'est *Phèdre* qui réconcilia Racine avec MM. de Port-Royal.

ACTEURS.

THÉSÉE, fils d'Égée, Roi d'Athènes.......... CHAMPMESLÉ.[1]
PHÈDRE, femme de Thésée, fille de Minos et de Pasiphaé.......................... Mlle CHAMPMESLÉ [2].
HIPPOLYTE, fils de Thésée et d'Antiope, Reine des Amazones.......................... BARON [3].
ARICIE, princesse du sang royal d'Athènes. Mlle D'ENNEBAUT [4].
ŒNONE, nourrice et confidente de Phèdre. Mlle BEAUVAL [5].
THÉRAMÈNE, gouverneur d'Hippolyte....... HAUTEROCHE [6].
ISMÈNE, confidente d'Aricie.
PANOPE, femme de la suite de Phèdre [7].
Gardes.

La scène est à Trézène, ville du Péloponèse.

1. Voir les *Acteurs* de *Bérénice*.
2. Voir les *Acteurs* d'*Iphigénie*.
3. Voir les *Acteurs* d'*Iphigénie*.
4. Voir les *Acteurs* des *Plaideurs*.
5. Jeanne Olivier Bourguignon était née en Hollande vers 1647 : « Elle se maria d'une manière singulière. Son père formant opposition à son mariage, elle fit cacher son amant sous la chaire du curé, et à la fin du prône elle déclara devant Dieu et les hommes qu'elle prenait Beauval pour son époux. Beauval sortit de dessous la chaire et en dit autant; ils se virent mariés sinon par le curé, du moins sous ses yeux. » (Abbé DE LA PORTE, *Anecd. dram.*, III, p. 39.) Jean Pitel, sieur de Beauval, son mari, avait commencé par être moucheur de chandelles dans la troupe de campagne dont sa femme faisait partie en qualité de comédienne. Quand Molière les eut appelés tous deux dans sa troupe, en 1670, il joua avec succès les rôles de niais. Thomas Diafoirus fut son triomphe. Mademoiselle Beauval déplaisait à Louis XIV, parce qu'elle riait toujours. Molière la fit débuter, à Chambord, dans la Nicole, du *Bourgeois gentilhomme;* et le naturel de son rire, dans la scène du troisième acte, la fit agréer du roi. Elle tint l'emploi des soubrettes dans la comédie et des reines mères dans la tragédie. Modèle d'exactitude, elle n'interrompit jamais son service que 10 à 12 jours par an, juste le temps de faire ses couches. Elle eut un nombre invraisemblable d'enfants. Elle mourut le 20 mars 1720, âgée de 73 ans. Regnard a peint son humeur acariâtre dans le prologue des *Folies amoureuses,* où il la met en scène sous son propre nom
6. Voir les *Acteurs* d'*Andromaque*.
7. Depuis que Madame Emma Fleury s'est retirée du théâtre, ce rôle est tenu à la Comédie Française par un jeune homme. Un jeune homme dans le gynécée! un jeune homme sortant, au dernier acte, de l'appartement de Phèdre! Quelle bizarrerie! Et par quels motifs la Comédie Française s'est-elle crue en droit de changer le sexe de Panope? Est-ce qu'elle ne pourrait pas trouver trois confidentes pour jouer dans la même pièce? Est-ce que la susceptibilité jalouse de telle ou telle artiste devrait avoir assez de poids pour faire endosser des fautes de goût à Racine. — Voir la dernière note des *Acteurs* de *Mithridate*.

PHÈDRE

ACTE PREMIER

SCÈNE I.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Le dessein en est pris : je pars, cher Théramène,
Et quitte le séjour de l'aimable Trézène [1].
Dans le doute mortel dont je suis agité,
Je commence à rougir de mon oisiveté.
Depuis plus de six mois éloigné de mon père,
J'ignore le destin d'une tête si chère [2] ;
J'ignore jusqu'aux lieux qui le peuvent cacher.

THÉRAMÈNE.

Et dans quels lieux, Seigneur, l'allez-vous donc chercher ?
Déjà, pour satisfaire à votre juste crainte,
J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe [3] ;

1. Voir la note du vers 1 de *Mithridate*.

> L'absence de Thésée est tout ce qui me gêne ;
> Je veux donc aujourd'hui m'éloigner de Trézène,
> Suivre ou chercher mon père, et quittant ce palais,
> L'abandonner à Phèdre, et ne la voir jamais.
> (PRADON, *Phèdre et Hippolyte*, I, I.)

2. Ceci est une tournure grecque et latine : Horace (*Odes*, I, XXIV, 1) a écrit :

> Quis desiderio sit pudor, aut modus
> Tam cari capitis ?

3. *Courir* s'employait au XVII[e] siècle pour *parcourir*. Corneille a écrit dans le *Cid* (III, II) :

> Tout cassé que je suis, je cours toute la ville.

On dit encore aujourd'hui : *courir les rues*.

J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords [1]
Où l'on voit l'Achéron [2] se perdre chez les morts;
J'ai visité l'Élide, et, laissant le Ténare,
Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare [3].
Sur quel espoir nouveau, dans quels heureux climats
Croyez-vous découvrir la trace de ses pas?
Qui sait même, qui sait si le Roi votre père
Veut que de son absence on sache le mystère?
Et si, lorsqu'avec vous nous tremblons pour ses jours,
Tranquille, et nous cachant de nouvelles amours,
Ce héros n'attend point qu'une amante abusée... [4]

HIPPOLYTE.

Cher Théramène, arrête, et respecte Thésée.
De ses jeunes erreurs désormais revenu,
Par un indigne obstacle il n'est point retenu;
Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale [5],
Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivale.
Enfin en le cherchant je suivrai mon devoir,
Et je fuirai ces lieux que je n'ose plus voir.

THÉRAMÈNE.

Hé! depuis quand, Seigneur, craignez-vous la présence
De ces paisibles lieux, si chers à votre enfance [6],
Et dont je vous ai vu préférer le séjour
Au tumulte pompeux d'Athène et de la cour [7]?
Quel péril, ou plutôt quel chagrin vous en chasse?

HIPPOLYTE.

Cet heureux temps n'est plus. Tout a changé de face,
Depuis que sur ces bords les Dieux ont envoyé

1. Remarquons-le, ce n'est qu'au vers 10 que Thésée est nommé, et Hippolyte ne l'est pas encore. D'ordinaire, Racine se presse plus de nous faire connaître ses personnages.

2. Il paraît que Racine voulait qu'on prononçât *Achéron*, et Lulli *Aquéron* c'est du moins ce que dit Louis Racine.

3. M. Paul Mesnard reconstitue ainsi le voyage de Théramène: « Théramène va jusqu'en Épire, où l'Achéron se perd dans le lac Achérusia, puis il visite l'Élide sur la côte occidentale du Péloponnèse, double le promontoire de Ténare au sud de la même péninsule, et de là va jusqu'à la mer Icarienne, qui baigne le littoral de l'Asie Mineure. »

4. Il est certain que c'est nous montrer là Thésée sous un jour étrange, et que nous ne pourrons plus plaindre celui qui a troublé tant de maisons, quand la sienne sera troublée à son tour. Enfin, il faut convenir que Théramène tient un langage bizarre pour un gouverneur. Hippolyte a raison de l'interrompre.

5. Épithète un peu banale.

6. Subligny (*Dissertation sur les deux tragédies de Phèdre*) disait : « Avez-vous jamais ouï dire que les lieux aient une présence? » Voir la note du vers 151.

7. Var. — Au tumulte pompeux d'Athènes, de la cour. (1677.)

La fille de Minos et de Pasiphaé [1].

THÉRAMÈNE.

J'entends : de vos douleurs la cause m'est connue
Phèdre ici vous chagrine [2], et blesse votre vue.
Dangereuse marâtre, à peine elle vous vit
Que votre exil d'abord signala son crédit.
Mais sa haine sur vous autrefois attachée [3],
Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée [4].
Et d'ailleurs quels périls vous peut faire courir
Une femme mourante et qui cherche à mourir [5] ?
Phèdre, atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à taire,
Lasse enfin d'elle-même et du jour qui l'éclaire,
Peut-elle contre vous former quelques desseins ?

HIPPOLYTE.

Sa vaine inimitié n'est pas ce que je crains.
Hippolyte en partant fuit une autre ennemie [6] :
Je fuis, je l'avouerai, cette jeune Aricie [7],
Reste d'un sang fatal conjuré contre nous.

THÉRAMÈNE.

Quoi ? vous-même, Seigneur, la persécutez-vous ?
Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides [8]

1. Remarquons l'adresse avec laquelle Racine nous présente tout d'abord Phèdre comme la fille de Pasiphaé.
2. Encore un mot qui a perdu de son sens depuis le XVII[e] siècle.
3. En latin *affixus*, *inhærens ;* le mot a beaucoup de force. Voir le vers 306.
4. *Attachée*, *relâchée*, la métaphore se continue ; seul le mot *évanouie* n'est pas à sa place ici.

> Je vous entends, Seigneur ; au retour de Thésée,
> Vous craignez les malheurs d'un second hyménée :
> Le nom d'une marâtre est toujours odieux ;
> Mais, Seigneur, si j'en crois le rapport de mes yeux,
> Phèdre, pour adoucir ce titre de marâtre,
> Vous chérit, vous respecte, enfin vous idolâtre,
> A tant d'égards, de soins.....
>
> (PRADON, *Phèdre et Hippolyte*, I, I.)

5. C'est par ses remords que nous connaissons tout d'abord Phèdre ; ainsi l'hérédité explique son crime, et les tourments de son âme l'excusent.
6. On voit que Théramène n'a pas négligé d'apprendre à son royal élève le langage de la galanterie.
7.

> Te l'avouerai-je enfin, quand la gloire m'entraîne,
> Que de puissants liens m'attachent à Trézène ?
>
> (PRADON, *Phèdre et Hippolyte*, I, I.)

8. C'est pour combattre Pallas qu'est parti le Thésée de Pradon. Les Pallantides étaient neveux d'Égée, et Plutarque nous dit qu'ils « avaient toujours espéré de recouvrer le royaume d'Athènes, à tout le moins après la mort d'Ægeus, pource qu'il n'avoit point d'enfans ; quand ils veirent que Théseus estoit recogneu et advoué pour son fils, héritier et successeur du royaume, alors ne pouvant plus supporter que non seulement Ægeus, qui n'estoit que filz adoptif de Pandion, et ne tenoit rien du sang royal des Erechtheides, eust usurpé le royaume sur eux, ains que

Trempa-t-elle aux complots de ses frères perfides [1] ?
Et devez-vous haïr ses innocents appas [2] ?

HIPPOLYTE.

Si je la haïssais, je ne la fuirais pas [3].

THÉRAMÈNE.

Seigneur, m'est-il permis d'expliquer votre fuite ?
Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte,
Implacable ennemi des amoureuses lois,
Et d'un joug que Thésée a subi tant de fois ?
Vénus, par votre orgueil si longtemps méprisée,
Voudrait-elle à la fin justifier Thésée [4] ?
Et, vous mettant au rang du reste des mortels,
Vous a-t-elle forcé d'encenser ses autels ?
Aimeriez-vous, Seigneur ?

HIPPOLYTE.

Ami, qu'oses-tu dire ?
Toi, qui connais mon cœur depuis que je respire,
Des sentiments d'un cœur si fier, si dédaigneux,
Peux-tu me demander le désaveu honteux ?
C'est peu qu'avec son lait une mère amazone
M'ait fait sucer encor cet orgueil qui t'étonne ;
Dans un âge plus mûr moi-même parvenu,
Je me suis applaudi quand je me suis connu.
Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père.
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits [5],

Theseus encore l'occupast, ilz résolurent de leur faire la guerre à tous deux, et s'estans divisez en deux trouppes, les uns vindrent tout ouvertement en armes, avec leur père, droit à la ville, les autres se mirent en embuscade au bourg de Gargettus, en intention de les assaillir par deux costez. Or avoient ilz quand et eulx un hérault natif du bourg d'Agnus, nommé Leos, qui descouvrit à Theseus le desseing de toute leur entreprise : Theseus en estant adverty, alla incontinent charger ceulx qui estoient en embusche, et les meit tous au fil de l'épée. Ce qu'entendans les autres, qui estoient à la trouppe de Pallas, se desbandèrent aussi tost et s'escartèrent çà et là. » (PLUTARQUE, *Theseus*, trad. Amyot, XV.)

1. Il y a un peu trop d'épithètes dans ces deux vers.

2. Vers faible ; ce gouverneur s'exprime d'une étrange façon.

3. Corneille avait écrit dans *Attila* (II, I) :

> Peut-être il ne la fuit que de peur de se rendre.

4. Les amours du fils ne justifieraient pas les passions séniles de Thésée.

5. C'est par un sentiment semblable qu'Iphigénie disait à Agamemnon (*Iphigénie*, IV, IV) :

> Hélas ! avec plaisir je me faisais conter
> Tous les noms des pays que vous alliez dompter !

Virgile avait écrit (*Énéide*, III, 342) :

Quand tu me dépeignais ce héros intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procruste, Cercyon, et Scirron, et Sinnis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure [1].
Mais quand tu récitais des faits moins glorieux [2],
Sa foi partout offerte et reçue en cent lieux;

In antiquam virtutem animosque viriles
Et pater Æneas et avunculus excitat Hector.

M. Piccolos rapproche de ces vers de *Phèdre* un passage des *Posthomerica* de Quintus de Smyrne (VII); Ulysse et Diomède emmènent Néoptolème à Troie :

Οἳ δ'Ἀχιλήιον υἷα παρεζόμενοι ἑκάτερθε
Τέρπεσκον μύθοισιν ἑοῦ πατρὸς ἔργ' ἐνέποντες,
Ὅσσα τ'ἀνὰ πλόον εὐρὺν ἐμήσατο καὶ ποτὶ γαίῃ
Τηλέφου ἀγχεμάχοιο, καὶ ὁππόσα Τρῶας ἔρεξεν
Ἀμφὶ πόλιν Πριάμοιο, κ. τ. λ.
Τοῦ δ'ἄρ' ἰαίνετο θυμὸς ἐελδομένοιο καὶ αὐτοῦ
Πατρὸς ἀταρβήτοιο κλέος καὶ κῦδος ἀρέσθαι.

1. Plutarque (*Theseus*, trad. d'Amyot, XIII) : « Il desfit en la ville d'Hermione Damastes, qui autrement estoit surnommé Procuste, et ce, en le faisant égaler à la mesure de ses licts, comme luy avoit accoustumé de faire aux estrangers passans: cela faisoit Theseus à l'imitation de Hercules, lequel punissoit les tyrans de la mesme peine, qu'ilz avoient fait souffrir à d'autres. » (*Ibid.*) « Il tua aussi en la ville d'Eleusine Cercyon Arcadien en luctant contre luy. » (*Ibid.*, XII.) « Il desfeit Scirron à l'entrée du territoire de Mégare, pource qu'il destroussoit les passans..... d'autres disent, pource que par une oultrageuse mauvaistié, et un plaisir désordonné, il tendoit ses pieds à ceulx qui passoient par là le long de la marine, et leur commandoit de les luy laver: puis quand ilz se cuidoient baisser pour ce faire, il les poussoit à coup de pied, tant qu'il les faisoit tresbucher en la mer: et Theseus l'y jetta luy mesme du hault en bas des rochers. » — Sinnis attachait ses victimes par un bras et une jambe à deux pins courbés, qui, en se redressant, écartelaient les malheureux : « Il le desfeit tout en la mesme sorte qu'il avoit faict mourir plusieurs passans. » (*Ibid.*, X). — « Le premier.... qu'il desfeit fut un voleur nommé Périphetès, dedans le territoire de la ville d'Épidaure. Ce voleur portoit ordinairement pour son baston une massue, et à ceste cause estoit communément surnommé Corynetès, c'est-à-dire le porteur de massue..... Il fut si aise..... d'avoir gaigné sa massue, que depuis il la porte toujours luy-mesme, ne plus ne moins que Hercules portoit la peau du lion. » (*Ibid.*) — L'histoire du Minotaure est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Ovide (*Métamorphoses*, VII, 436-443) a rapporté ainsi les exploits de Thésée:

Tellus Epidauria per te
Clavigeram vidit Vulcani occumbere prolem,
Vidit et immitem Cephesias ora Procrusten:
Cercyonis letum vidit Cerealis Eleusis.
Occidit ille Sinis, magnis male viribus usus,
Qui poterat curvare trabes et agebat ab alto
Ad terram late sparsuras corpora pinus.
Tutus ad Alcathoen, Lelegeia mœnia, limes,
Composito Scirone, patet: sparsisque latronis
Terra negat sedem, sedem negat ossibus unda.

2. Voir la note du vers 405.

Hélène à ses parents dans Sparte dérobée [1];
Salamine témoin des pleurs de Péribée [2];
Tant d'autres, dont les noms lui sont même échappés,
Trop crédules esprits que sa flamme a trompés :
Ariane aux rochers contant ses injustices [3],
Phèdre enlevée enfin sous de meilleurs auspices ;
Tu sais comme à regret écoutant ce discours,
Je te pressais souvent d'en abréger le cours,
Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire [4]
Cette indigne moitié d'une si belle histoire!
Et moi-même, à mon tour, je me verrais lié [5] ?
Et les Dieux jusque-là m'auraient humilié [6] ?
Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisable,
Qu'un long amas d'honneurs rend Thésée excusable,

1. Voir Plutarque (*Vie de Thésée*), la *Préface* d'*Iphigénie* et les notes que nous y avons mises. Voir aussi le discours de Clytemnestre (*Iphigénie*, IV, IV).

2. « Il ravit Anaxo, Trœzenyenne; et, après avoir tué Sinnis et Cercyon, il prit à force leurs filles. Il épousa aussi Péribéa, la mère d'Ajax, et puis Phérébéa et Ioppe, filles de Iphiclès. (PLUTARQUE, *Theseus*, trad. Amyot, XXXVII.) C'est après avoir été abandonnée par Thésée que Péribée épousa Télamon, roi de Salamine, dont elle eut Ajax. — Remarquez qu'Hippolyte ne semble avoir imposé silence à Théramène que pour se réserver le plaisir de raconter lui-même les exploits amoureux de son père.

3. Souvenir des admirables vers de Catulle dans les *Noces de Thétis et de Pélée*. « Aucuns disent que Ariadne se pendit de douleur, quant elle se veit abandonnée par Theseus; les autres escrivent qu'elle fut menée par les mariniers en l'île de Naxos, là où elle fut mariée à OEnarus, le prêtre de Bacchus, et tiennent que Theseus la laissa pour ce qu'il en aimoit une autre :

Car il aimait Aiglé, nymphe gentille,
Laquelle estoit de Panopeus fille.

Les autres tiennent qu'Ariadne eut deux enfans de Theseus, l'un desquelz eut nom OEnopion, l'autre Staphylus. » (PLUTARQUE, *Theseus*, trad. Amyot, XXIV.) Ces deux noms qui rappellent la vigne et sa grappe, ne démentent pas la tradition, qui veut qu'Ariane se soit consolée de l'amour par le vin. — Garnier (*Hippolyte*, II, I) faisait dire à Phèdre :

Hélène Ledeanne aussitôt il ne vit
Qu'épris de sa beauté, corsaire, il la ravit;
Depuis il eut au cœur Hippolyte, ta mère,
Qu'il amena, vainqueur, d'une terre étrangère.
Puis, ô pauvre Ariane, ô ma chétive sœur,
Tu plus à cet ingrat, cet ingrat ravisseur,
Qui, pour le bon loyer de l'avoir, pitoyable,
Sauvé du Mi-taureau, ce monstre abominable,
Sur le bord Naxéan te laissa, inhumain,
Pour être dévorée ou pour mourir de faim.
Enfin mon mauvais sort me mit en sa puissance,
Pour goûter à mon tour sa légère inconstance.

4. L'histoire n'existe pas encore; les faits se conservent par la tradition dans la mémoire.

5. Enchaîné des liens de l'amour.

6. Le caractère d'Hippolyte est original et intéressant. Racine a conservé de l'Hippolyte grec tout ce qu'il a osé.

Qu'aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui [1]
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.
Quand même ma fierté pourrait s'être adoucie,
Aurais-je pour vainqueur dû choisir Aricie?
Ne souviendrait-il plus à mes sens égarés
De l'obstacle éternel qui nous a séparés [2] ?
Mon père la réprouve [3]; et par des lois sévères
Il défend de donner des neveux à ses frères :
D'une tige coupable il craint un rejeton ;
Il veut avec leur sœur ensevelir leur nom,
Et que jusqu'au tombeau soumise à sa tutelle,
Jamais les feux d'hymen ne s'allument pour elle.
Dois-je épouser [4] ses droits contre un père irrité ?
Donnerai-je l'exemple à la témérité ?
Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée...

THÉRAMÈNE.

Ah ! Seigneur, si votre heure est une fois marquée,
Le ciel de nos raisons ne sait point s'informer.
Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer ;
Et sa haine, irritant une flamme rebelle,
Prête à son ennemie une grâce nouvelle.
Enfin d'un chaste amour pourquoi vous effrayer?
S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer ?
En croirez-vous toujours un farouche scrupule ?
Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule [5] ?

1. Hippolyte reviendra souvent sur cette idée; nous ne serons donc pas étonnés de le voir au dernier acte courir droit au monstre.

2. Le présent serait plus naturel ; mais le passé se comprend très bien.

3. *Réprouver* qui, en théologie, signifie : destiner aux peines éternelles, a ici le sens de : rejeter : « L'équité réprouve ces calomnies. » (VOLTAIRE, *Fragm. sur l'hist.*, VII.)

4. *Épouser* a l'air ici de faire un jeu de mots, que nous n'aimons guère, malgré l'exemple de Corneille (*Rodogune*, II, II) :

En épousant ma haine au lieu de ma rivale.

5. Voilà certes un gouverneur qui aurait bien ri de cette bonne duchesse qui fit griller le couloir conduisant de l'appartement de Louis XIV à celui des filles d'honneur de la Reine. On peut aller terriblement loin sur les traces d'Hercule. Tout cela est une flatterie adressée à Louis XIV. Dans la *Princesse d'Élide* de Molière (I, I), le gouverneur Arbate ne parle pas autrement à son élève, le prince d'Ithaque :

Je dirais que l'amour sied bien à vos pareils ;
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage,
Et qu'il est mal aisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque ;
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer

Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés ?
Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope à ses lois opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée[1] ?
Mais que sert d'affecter[2] un superbe discours ?
Avouez-le, tout change ; et depuis quelques jours[3]
On vous voit moins souvent, orgueilleux et sauvage,
Tantôt faire voler un char sur le rivage[4],

> Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer.
> Oui, cette passion, de toutes la plus belle,
> Traine dans un esprit cent vertus après elle ;
> Aux nobles actions elle pousse les cœurs,
> Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs.

1. Achrise tient le même raisonnement à Hippolyte, dans la tragédie de Gilbert (II, III) :

> Dites-moi, seriez-vous au nombre des vivants,
> Auriez-vous de lauriers la tête couronnée,
> Si la belle Antiope eût fuy l'hyménée ?
> Pouvez-vous l'honorer et ne l'imiter pas ?

Dans la première scène des *Femmes savantes*, Henriette oppose à sa sœur Armande le même argument contre le célibat :

> .... Vous ne seriez pas ce dont vous vous vantez,
> Si ma mère n'eût eu que de ces bons côtés ;
> Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie
> N'ait pas vaqué toujours à la philosophie.

Enfin la Créuse de M. Legouvé, dans la tragédie de *Médée*, s'excusant auprès de Diane de ce qu'elle abandonne pour l'hymen sa cour virginale, dit à la déesse :

> Ta mère a connu sa puissance ;
> Le monde lui doit ta naissance :
> Pardonne-moi. Pardonne-moi.

Antiope était reine des Amazones ; Clidémus l'appelle Hippolyte ; elle fut enlevée par Thésée, auquel les Amazones vinrent apporter la guerre. Clidémus dit que la reine, par son intervention, amena la paix ; d'autres historiens, qu'elle fut tuée en combattant près de Thésée, par une Amazone nommée Molpadia. (Voir Plutarque, *Thésée*, XXV-XXVIII.) Schlegel, que les maximes de Théramène indignent avec raison, a remarqué (*Essais litt. et hist.*, p. 132, 138) que dans le catalogue des maîtresses de Don-Juan-Thésée, si bizarrement récité par son fils, Hippolyte omettait prudemment sa propre mère ; Théramène s'empresse de réparer cet oubli.

2. Feindre, simuler, comme dans *Athalie* (I, I) :

> Il affecte pour vous une fausse douceur.

3. Arbate disait à Euryale, lorsque la toile se levait sur la *Princesse d'Elide* :

> Ce silence rêveur, dont la sombre habitude
> Vous fait à tous moments chercher la solitude,
> Ces longs soupirs que laisse échapper votre cœur,
> Et ces fixes regards si chargés de langueur,
> Disent beaucoup sans doute à des gens de mon âge,
> Et je pense, Seigneur, entendre ce langage ;
> Mais, sans votre congé, de peur de trop risquer,
> Je n'ose m'enhardir jusques à l'expliquer.

4. Phèdre, dans Pradon (II, III), exprime les mêmes idées, mais le style est bien différent :

> Mais depuis quelque temps il hait la solitude,
> Il n'est plus si souvent dans le fond des forêts,
> Il va moins à la chasse, il demeure au palais.
> Il n'a plus l'air sauvage, il nous cherche, il soupire.

Tantôt, savant dans l'art par Neptune inventé,
Rendre docile au frein un coursier indompté.
Les forêts de nos cris moins souvent retentissent,
Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantissent.
Il n'en faut point douter : vous aimez, vous brûlez ;
Vous périssez d'un mal que vous dissimulez.
La charmante Aricie a-t-elle su vous plaire [1] ?

HIPPOLYTE.

Théramène, je pars, et vais chercher mon père [2].

THÉRAMÈNE.

Ne verrez-vous point Phèdre avant que de partir,
Seigneur?

HIPPOLYTE.

C'est mon dessein : tu peux l'en avertir.
Voyons-la, puisque ainsi mon devoir me l'ordonne.
Mais quel nouveau malheur trouble sa chère Œnone [3] ?

SCÈNE II.

HIPPOLYTE, ŒNONE, THÉRAMÈNE.

ŒNONE.

Hélas ! Seigneur, quel trouble au mien peut être égal ?
La Reine touche presque à son terme fatal [4].
En vain à l'observer jour et nuit je m'attache :

1. Pourquoi poser cette question, après avoir dit:

> Il n'en faut point douter.

2. Hippolyte est honteux de son amour; il est humilié d'aimer et de désobéir à son père ; voilà pourquoi il ne répond pas à Théramène, et celui-ci, discret courtisan, n'insiste point.

3. Dans l'*Hippolyte* de Sénèque, Thésée demande à Œnone (v. 859):

> Effare aperte, quis gravet mentem dolor.

Hippolyte lui parle aimablement aussi (v. 431-433):

> Quid hoc seniles fessa moliris gradus,
> O fida nutrix, turbidam frontem gerens,
> Et mœsta vultus?

Hippolyte disait plus longuement dans la tragédie de La Pinelière (II, II.)

> Qui t'afflige, nourrice? et quel malheur extrême
> Rend ton humeur si sombre et ton visage blême?
> Il n'est rien arrivé de funeste à la Cour?
> La Reyne voit encor la lumière du jour?

4. Au terme marqué par les destins, à la mort.

Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache [1].
Un désordre éternel règne dans son esprit.
Son chagrin inquiet [2] l'arrache de son lit.
Elle veut voir le jour ; et sa douleur profonde
M'ordonne toutefois d'écarter tout le monde.....
Elle vient [3].

HIPPOLYTE.

Il suffit : je la laisse en ces lieux [4],
Et ne lui montre point un visage odieux.

SCÈNE III.

PHÈDRE [5], ŒNONE.

PHÈDRE.

N'allons point plus avant. Demeurons, chère Œnone.

1. Imité d'Euripide (*Hippolyte*, 279) :

> Κρύπτει γὰρ ἥδε πῆμα, κοὔ φησιν νοσεῖν,

et de Sénèque (*Hippolyte*, 860-861) :

> Haud pandit ulli : mœsta secretum occulit,
> Statuitque secum ferro, quo moritur, malum.

2. Qui ne la laisse pas reposer.

3. Subligny (*Dissertation sur les deux tragédies de Phèdre*) fait cette critique étrange : « C'est manquer de civilité, c'est choquer les règles de la bienséance, c'est ignorer l'usage de la cour, qui ne veut pas que des ordres généraux comme celui-là soient donnés pour le fils du Roi ; c'est pécher contre le bon sens, qui veut qu'en pareille rencontre une personne chargée d'un ordre si général ne l'annonce point à un Prince du sang sans une exception civile. » Il faut au contraire remarquer la civilité avec laquelle OEnone, malgré son trouble, sait débarrasser la scène, que le poète a besoin de laisser libre pour l'entrée de son héroïne.

4. Racine abuse déjà de cette locution vague et insignifiante; ses disciples s'en prévaudront pour la répéter à satiété.

5. Voici ce que Paul de Saint-Victor a écrit de Rachel dans le rôle de Phèdre : « Il nous semble la voir entrant au premier acte, la tête ployée, la démarche lasse, aspirant « à l'ombre des forêts », sous les brûlantes rougeurs de sa honte :

> Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent !

« Quel accent elle donnait à ces vers, qui ont l'ardeur et la lenteur des soupirs ! Lorsqu'elle tombait dans son fauteuil, dans ses tissus ondoyants, c'était la Vénus dont parle Gœthe, la « Vénus adorablement épuisée, qui se laisse couler dans les bras de son trône. » — « L'entrée de Mademoiselle Rachel a été vraiment sublime. Au premier pas qu'elle a fait hors de la coulisse, le succès n'était plus douteux. Jamais physionomie d'un rôle ne fut mieux composée. Quand elle s'est avancée pâle comme son propre fantôme, les yeux rougis dans son masque de marbre, les bras dénoués et morts, le corps inerte sous ses belles draperies à plis droits, il nous a semblé voir non pas Mademoiselle Rachel, mais bien Phèdre elle-même, et notre surprise a été profonde lorsque nous avons entendu tomber de sa bouche aux coins arqués, non pas un ïambe grec, mais bien un alexandrin français. » (Th. Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, t. II, p. 328.)

Je ne me soutiens plus: ma force m'abandonne[1].
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas!

(Elle s'assit[2].)

ŒNONE.

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent!

PHÈDRE.

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent[3]!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige et me nuit, et conspire[4] à me nuire.

ŒNONE.

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!
Vous-même, condamnant vos injustes desseins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains[5];
Vous-même, rappelant votre force première,
Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.
Vous la voyez, Madame; et, prête à vous cacher,

1. Remarquez comme ces vers sont coupés de façon à peindre l'épuisement de Phèdre, qui ne peut guère plus parler que marcher. Ce passage est imité d'Euripide (*Hippolyte*, v. 198-200):

Αἴρετέ μου δέμας, ὀρθοῦτε κάρα·
Λέλυμαι μελέων σύνδεσμα, φίλαι.
Λάβετ' εὐπήχεις χεῖρας, πρόπολοι.

La Nourrice dit dans Sénèque (*Hippolyte*, 377):

Vadit incerto pede,
Jam viribus defecta..... jam gressus tremunt.

Peut-être aussi Racine s'est-il souvenu de ces vers d'*Alceste* (266-267):

Μέθετε, μέθετέ μ' ἤδη·
Κλίνατ', οὐ σθένω ποσί.

2. Forme employée pour *s'assied*, du vivant de Racine.

3. Βαρύ μοι κεφαλῆς ἐπίκρανον ἔχειν·
Ἄφελ', ἀμπέτασον βόστρυχον ὤμοις.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 201-202.)

Casimir Delavigne imitera Euripide et Racine, lorsqu'il fera dire à Louis XI mourant, écartant le manteau royal dont on l'a couvert:

Cette pompe, à quoi bon?
D'où vient que pour me nuire on a pris tant de peine?
Qui les en a priés? Ma couronne me gêne.
(*Louis XI*, V, VIII.)

4. S'accorde pour.

5. Racine, comme Boileau, écrit presque toujours le second vers avant le premier. Ils remplissent souvent le premier à l'aide d'un participe présent. — Dans l'*Hippolyte* de La Pinelière (III, 1), Hésione disait de sa maîtresse:

Elle quitte un discours, et puis elle l'achève;
Tantôt elle s'assied, tantôt elle se lève,
Tout plaît et tout déplaît à ses esprits confus;
Elle veut une chose, et puis ne la veut plus.

Vous haïssez le jour que vous veniez chercher [1] ?

PHÈDRE.

Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi, dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois [2].

ŒNONE.

Quoi ? vous ne perdrez point cette cruelle envie ?
Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts ?

PHÈDRE.

Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts [3] !

1. Imité d'Euripide (*Hippolyte*, 179-186) :

Τόδε σοι φέγγος λαμπρὸν, ὅδ' αἰθήρ·
Ἔξω δὲ δόμων ἤδη νοσερᾶς
Δέμνια κοίτας·
Δεῦρο γὰρ ἐλθεῖν πᾶν ἔπος ἦν σοι·
Τάχα δ' ἐς θαλάμους σπεύσεις τὸ πάλιν·
Ταχὺ γὰρ σφάλλει κοὐδενὶ χαίρεις,
Οὐδέ σ' ἀρέσκει τὸ παρὸν, τὸ δ' ἀπὸν]
Φίλτερον ἡγεῖ.

Sénèque a dit aussi (*Hippolyte*, 365 et 370-373):

Nil idem dubiæ placet.
. . . . Attolli jubet
Iterumque poni corpus ; et solvi comas
Rursusque fingi : semper impatiens sui,
Mutatur habitus.

Voir aussi v. 387 et sq. Enfin ce dernier vers est un souvenir de Virgile (*Enéide*, IV, 692) :

Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

2. Tous les héros grecs, avant de mourir, adressent leurs adieux au soleil. Ce vers est d'ailleurs la traduction littérale d'un vers de Sophocle (*Œdipe roi*, v. 1183) :

Ὦ φῶς, τελευταῖόν σε προσβλέψαιμι νῦν.

3. On lit dans les *Mémoires* de Mademoiselle Clairon (p. 324-325) : « Phèdre a des remords : ils sont vrais, continuels ; l'exposé du premier acte, et sa mort au cinquième, le prouvent. Sa vertu surmonterait sans doute sa passion, si cette passion n'était produite que par l'égarement ordinaire des sens et de l'imagination ; mais la malheureuse Phèdre cède en aimant au pouvoir de Vénus. Une force supérieure l'emporte continuellement à faire, à dire ce que continuellement aussi sa vertu réprouve. Dans toute l'étendue du rôle, ce combat doit être sensible aux yeux, à l'âme du spectateur. Je m'étais prescrit, dans tout ce qui tient aux remords, une diction simple, des accents nobles et doux, des larmes abondantes, une physionomie profondément douloureuse ; et dans tout ce qui tient à l'amour, l'espèce d'ivresse, de délire que peut offrir une somnambule, conservant dans les bras du sommeil le souvenir du feu qui la consume en veillant. Je pris cette idée dans ces vers :

Dieux ! que ne suis-je assise, etc.
Insensée ! Où suis-je, et qu'ai-je dit ? etc. »

Comparer Euripide (*Hippolyte*, v. 215-222)

Πέμπετέ μ' εἰς ὄρος· εἶμι πρὸς ὕλαν
Καὶ παρὰ πεύκας, ἵνα θηροφόνοι
Στείβουσι κύνες,

Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière [1],
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière [2] ?

ŒNONE.

Quoi, Madame ?

PHÈDRE.

Insensée, où suis-je ? et qu'ai-je dit [3] ?
Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit ?
Je l'ai perdu : les Dieux m'en ont ravi l'usage.
Œnone, la rougeur me couvre le visage :
Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs ;

Βαλιαῖς ἐλάφοις ἐγχριπτομένα·
Πρὸς Θεῶν, ἔραμαι κυσὶ θωΰξαι,
Καὶ παρὰ χαίταν ξανθὰν ῥῖψαι
Θεσσαλὸν ὅρπακ', ἐπίλογχον ἔχουσ'
'Εν χειρὶ βέλος·

et Sénèque (*Hippolyte*, 110-111, 233-235) :

Juvat excitatas consequi cursu feras,
Et rigida molli gæsa jaculari manu....
Hunc in nivosi collis hærentem jugis,
Et aspera agiti saxa calcantem pede,
Sequi per alta nemora, per montes placet.

Il est évident que dans Racine c'est aussi pour y voir Hippolyte que Phèdre veut aller dans les forêts.

1. La poussière est *noble* ici, parce qu'elle est soulevée par la course des chars.
2. Voir Euripide (*Hippolyte*, v. 228-231) :

Δέσποιν' ἁλίας Ἄρτεμι Λίμνας
Καὶ γυμνασίων τῶν ἱπποκρότων,
Εἴθε γενοίμαν ἐν σοῖς δαπέδοις,
Πώλους Ἑνετας δαμαλιζομένᾱ,

et Ovide (*Héroïdes, Epître de Phèdre à Hippolyte*, v. 45-46)

Sæpe juvat versare leves in pulvere currus,
Torquentem frenis ora sequacis equi.

Phèdre, enfin, disait dans l'*Hippolyte* de La Pinelière (III, 1)

Qu'on ôte de mes yeux tous ces habits royaux.
Serrez ces chaînes d'or, cachez tous ces joyaux,
Que je ne voie plus ces riches broderies,
Ces perles du Levant, toutes ces pierreries.
Non, ne me poudrez point désormais les cheveux.
Arrachez ces rubans, faites ce que je veux,
Et qu'au gré du zéphyr ils volent sans contrainte.
Mettez-moi ce carquois que sans honte et sans craint
Je suive mon chasseur à travers ces forêts.

3. Imité d'Euripide (*Hippolyte*, 239-246) :

Δύστανος ἐγὼ, τί ποτ' εἰργασάμαν ;
Ποῖ παρεπλάγχθην γνώμας ἀγαθᾶς ;
Ἐμάνην, ἔπεσον δαίμονος ἄτᾳ.
Φεῦ φεῦ, τλήμων.
Μαῖα, πάλιν μου κρύψον κεφαλάν·
Αἰδούμεθα γὰρ τὰ λελεγμένα μοι.
Κρύπτε· κατ' ὄσσων δάκρυ μοι βαίνει,
Χαὶ ἐπ' αἰσχύνην ὄμμα τέτραπται.

La Phedre de Sénèque, après avoir souhaité errer dans les forêts, s'écrie sans transition (v. 112) :

Quo tendis, anime ? quid furens saltus amas ?

Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs.

ŒNONE.

Ah! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence
Qui de vos maux encore aigrit la violence.
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,
Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours ?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course ?
Quel charme ou quel poison en a tari la source ?
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture [1].
A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter ?
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter ?
Vous offensez les Dieux auteurs de votre vie ;
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie ;
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous un joug rigoureux [2].
Songez qu'un même jour leur ravira leur mère,
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère,
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une Amazone a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte...

1. « Le défaut des vers trop poétiques n'est pas ordinairement le défaut de nos poètes médiocres ; mais nos meilleures tragédies n'en sont pas exemptes. Est-il naturel, par exemple, qu'une nourrice s'exprime avec tant de pompe :

Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure, etc. ? »

(Louis Racine, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, X, 318.) La Nourrice répond plus simplement au chœur dans la pièce grecque. Voici ce dialogue (274-275) :

῾Ως ἀσθενεῖ τε καὶ κατέξανται δέμας. —
Πῶς δ'οὔ, τριταίαν γ' οὖσ' ἄσιτος ἡμέραν ;

Le chœur, il est vrai, avait exprimé très poétiquement déjà la même idée (135-140) :

Τριτάταν δέ νιν κλύω
Τάνδε κατ' ἀμβροσίου
Στόματος ἁμέραν
Δάματρος ἀκτᾶς δέμας ἁγνὸν ἴσχειν,
Κρυπτῷ τε πένθει θανάτου θέλουσαν
Κέλσαι ποτὶ τέρμα δύστανον.

La Nourrice, dans Sénèque, dit plus rapidement (v. 373-374) :

Nulla jam Cereris subit
Cura, aut salutis.

2. Ces deux vers semblent empruntés au théâtre tragique de Voltaire : ils sont faibles et riment par des épithètes.

PHÈDRE.

Ah, Dieux!

ŒNONE.

Ce reproche vous touche.

PHÈDRE.

Malheureuse, quel nom est sorti de ta bouche?

ŒNONE.

Hé bien! votre colère éclate avec raison [1]:
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom [2].
Vivez donc. Que l'amour, le devoir vous excite [3].
Vivez, ne souffrez pas que le fils d'une Scythe,
Accablant vos enfants d'un empire [4] odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des Dieux.
Mais ne différez point : chaque moment vous tue.
Réparez promptement votre force abattue,
Tandis que de vos jours, prêts à se consumer,
Le flambeau dure encore, et peut se rallumer [5].

PHÈDRE.

J'en ai trop prolongé la coupable durée.

ŒNONE.

Quoi? de quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant [6]?
Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent [7]?

1. Τρ. — Ἀλλ' ἴσθι μέντοι, πρὸς τάδ' αὐθαδεστέρα
Γίγνου θαλάσσης, εἰ θανεῖ, προδοῦσα σοὺς
Παῖδας, πατρῴων μὴ μεθέξοντας δόμων,
Μὰ τὴν ἄνασσαν ἱππίαν Ἀμαζόνα,
Ἣ σοῖς τέκνοισι δεσπότην ἐγείνατο
Νόθον, φρονοῦντα γνήσι', οἶσθά νιν καλῶς,
Ἱππόλυτον. — Φ. — Οἴμοι. — Τρ. — Θιγγάνει σέθεν τόδε;
Φ. — Ἀπώλεσάς με, μαῖα, καί σε πρὸς θεῶν
Τοῦδ' ἀνδρὸς αὖθις λίσσομαι σιγᾶν πέρι.
Τρ. — Ὁρᾷς; φρονεῖς μὲν εὖ, φρονοῦσα δ' οὐ θέλεις
Παῖδάς τ' ὀνῆσαι καὶ σὸν ἐκσῶσαι βίον.
(Euripide, *Hippolyte*, 304-314.)

2. Soumet et Belmontet (*Une fête de Néron*, III, iv) feront dire par Néron à Poppée :
Vous ne frémissez pas à ce funeste nom!

3. Vous engage à vivre. Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

4. Autorité.
Prends dessus mes sujets un empire suprême.
(Rotrou, *Bélisaire*, I, vi.)

5. Et de David éteint rallumer le flambeau.
(*Athalie*, I, ii.)

6. Qui ne laisse pas de relâche; de même *Cinna* (IV, ii):
Sous ce pressant remords il a trop succombé.

7. Imité d'Euripide (*Hippolyte*, 316-317) :
Τρ. — Ἁγνὰς μέν, ὦ παῖ, χεῖρας αἵματος φέρεις;
Φ. — Χεῖρες μὲν ἁγναί, φρὴν δ' ἔχει μίασμά τι.

PHÈDRE.

Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.
Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles!

ŒNONE.

Et quel affreux projet avez-vous enfanté
Dont votre cœur encor [1] doive être épouvanté?

PHÈDRE.

Je t'en ai dit assez. Épargne-moi le reste.
Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE.

Mourez donc, et gardez un silence inhumain;
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main.
Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière,
Mon âme chez les morts descendra la première.
Mille chemins ouverts y conduisent toujours [2],
Et ma juste douleur choisira les plus courts.
Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue?
Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.
Réserviez-vous ce prix à ma fidélité [3]?

PHÈDRE.

Quel fruit espères-tu de tant de violence [4]?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

1. Ce mot ressemble un peu à une cheville.
2. Souvenir de Virgile (*Énéide*, VI, 127):

> Noctes atque dies patet atri janua Ditis.

Pradon a traduit ainsi ce vers (*Phèdre et Hippolyte*, I, III):

> Il est plus d'un chemin pour sortir de la vie.

3. OEnone tombe à genoux, traduisant par son geste ce vers d'Euripide (*Hippolyte*, 326).

> Καὶ σῶν γε γονάτων οὐ μεθήσομαί ποτε.

Garnier (*Hippolyte*, II, I) prêtait à la Nourrice ces paroles:

> Par ce col recourbé, par ces chères mammelles,
> Que vous avez pressé de vos lèvres nouvelles,
> Je vous supply, mon âme, et par ces tendres pleurs,
> Que j'épands de pitié, prévoyant vos malheurs,
> Ma vie, mon souci, je vous prie à mains jointes...

4. *Faire violence* à quelqu'un, c'est le forcer à faire ce qu'il ne veut pas. Comparer Euripide (*Hippolyte*, v. 325, 327-329):

> Φ. — Τί δρᾷς; βιάζει χειρὸς ἐξαρτωμένη;..........
> Κάκ', ὦ τάλαινα, σοὶ τάδ', εἰ πεύσει, κακά.
> Τρ. — Μεῖζον γὰρ ἢ σοῦ μὴ τυχεῖν τί μοι κακόν;
> Φ. — Ὀλεῖ.

ŒNONE.

Et que me direz-vous qui ne cède, grands Dieux !
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux ?

PHÈDRE.

Quand tu sauras mon crime, et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

ŒNONE.

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos faibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

PHÈDRE.

Tu le veux. Lève-toi.

ŒNONE.

Parlez, je vous écoute[1].

PHÈDRE.

Ciel ! que lui vais-je dire, et par où commencer ?

ŒNONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE.

O haine de Vénus ! O fatale colère !
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère[2] !

1. Σιγῷμ' ἂν ἤδη· σὸς γὰρ οὑντεῦθεν λόγος.
(Euripide, *Hippolyte*, v. 336.)

2. Voir Euripide (*Hippolyte*, 337):

Ὦ τλῆμον, οἷον, μῆτερ, ἠράσθης ἔρον,

et Sénèque (*Hippolyte*, 113):

Fatale miseræ matris agnosco malum.

Tous deux d'ailleurs, surtout le second, racontent brutalement les amours de Pasiphaé. Racine, plus délicat, nous a épargné ces pénibles détails. Virgile (*Églogue* VI, 46-60) a dépeint aussi les égarements de Pasiphaé. Un de ses vers a même pu servir de modèle à Racine :

Ah! virgo infelix, quæ te dementia cepit!

Dans la première scène de l'*Hippolyte* de La Pinelière, Phèdre, seule, gémit sur son infortune, et, de temps à autre, comme un refrain, reviennent ces vers :

Amour, cruel Amour, tyrannique vainqueur,
Que ne me tuais-tu quand tu blessas mon cœur ?

Elle évoque le souvenir de Pasiphaé :

Tu fis aimer ma mère,
Et ce fut un taureau qui fut son adultère.

Puis, reprenant courage, elle exprime longuement son espoir, et ces deux autres vers reviennent comme un refrain :

Amour, puissant Amour, j'ai tort de te blâmer.
Jamais un plus beau feu ne pouvait m'enflammer.

ŒNONE.

Oublions-les, Madame ; et qu'à tout l'avenir [1]
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE.

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée [2] !

ŒNONE.

Que faites-vous, Madame ? et quel mortel ennui [3]
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui ?

PHÈDRE.

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la dernière et la plus misérable [4].

ŒNONE.

Aimez-vous ?

1. A la postérité.

2. Σύ τ', ὦ τάλαιν' ὅμαιμε, Διονύσου δάμαρ.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 339.)

Phèdre disait dans l'*Hippolyte* de Gilbert (I, 1) :

Je suis sœur d'Ariane, et fille de Minos ;
Le démon de ma race a troublé mon repos ;
Les pavots du sommeil, la nuit et le silence
Ne peuvent de mes maux calmer la violence,
Et mon cœur est pressé de secrètes douleurs.

M. Legouvé, dans les conférences qu'il a faites sur l'art de la lecture à l'École Normale supérieure, a ingénieusement montré comme dans les vers de Racine ces syllabes longues *mourûtes*, *fûtes*, peignent heureusement la tristesse de Phèdre. Pour détruire l'effet, on n'a qu'à mettre :

Vous êtes morte aux bords où l'on vous a laissée.

3. Dans ce qu'on appelle le style noble, *ennui* a une grande force et désigne toutes les souffrances de l'âme.

4. Τρ. — Τέκνον, τί πάσχεις ; συγγόνους κακορροθεῖς.
Φ. — Τρίτη δ' ἐγὼ δύστηνος ὡς ἀπόλλυμαι.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 340-341.)

Sophocle avait dit aussi dans *Antigone* (895-896) :

Ὧν λοισθία 'γὼ καὶ κάκιστα δὴ μακρῷ
Κάτειμι, πρίν μοι μοῖραν ἐξήκειν βίου.

Sénèque a développé ainsi ce passage (*Hippolyte*, 124-128) :

Stirpem perosa Solis invisi Venus,
Per nos catenas vindicat Martis sui,
Suasque. Probris omne Phœbeum genus
Onerat nefandis. Nulla Minois levi
Defuncta amore est ; jungitur semper nefas.

Voir aussi Ovide (*Héroïdes. Phèdre à Hippolyte*, v. 53-54 et 57-60) :

Forsitan hunc fato generi reddamus amorem ;
  Et Venus ex tota gente tributa petit.....
Pasiphae mater decepto subdita tauro
  Enixa est utero crimen, onusque suum.
Perfidus Ægides ducentia fila secutus
  Curva meæ fugit tecta sororis ope.

PHÈDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui ?

PHÈDRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs.
J'aime... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne
J'aime...

ŒNONE.

Qui ?

PHÈDRE.

Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce Prince si longtemps par moi-même opprimé ?

ŒNONE.

Hippolyte ? Grands Dieux !

PHÈDRE.

C'est toi qui l'as nommé [1].

ŒNONE.

Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace [2] !
O désespoir ! ô crime ! ô déplorable race !
Voyage infortuné ! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux [3] ?

PHÈDRE.

Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi ;
Athènes me montra mon superbe ennemi [4].

1. Ce trait admirable appartient à Euripide (*Hippolyte*, 350-352)

Τρ. — Τί φής; ἐρᾷς, ὦ τέκνον, ἀνθρώπων τινός,
Φ. — Ὅστις ποθ' οὗτός ἐσθ' ὁ τῆς Ἀμαζόνος.....
Τρ. — Ἱππόλυτον αὐδᾷς; — Φ. — Σοῦ τάδ', οὐκ ἐμοῦ κλύεις.

Gilbert, dans sa tragédie, avait ainsi traduit ce passage

PHÈDRE. — Malgré moi ta voix me sollicite.
Je révère le fils d'Antiope.
ACHRISE. — Hippolyte !
PHÈDRE. — Ne m'en accuse point ; c'est toi qui l'as nommé.

2. Racine, s'empruntant à lui-même, a replacé ce vers dans *Esther* (v. 165). —

Οἴμοι, τί λέξεις, τέκνον ; ὥς μ'ἀπώλεσας ;
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 353.)

3. Toutes ces exclamations sont un peu banales.

4. Dans la tragédie d'Euripide, ces faits sont rapportés par Vénus, chargée du prologue (24-28) :

Ἐλθόντα γάρ νιν Πιτθέως ποτ' ἐκ δόμων
Σεμνῶν ἐς ὄψιν καὶ τέλη μυστηρίων

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler[1] ;
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner[2] ;
De victimes moi-même à toute heure entourée,

Πανδίονος γῆν πατρὸς εὐγενὴς δάμαρ
Ἰδοῦσα Φαίδρα, καρδίαν κατέσχετο
Ἔρωτι δεινῷ τοῖς ἐμοῖς βουλεύμασι.

1. Ici Racine imite Sapho (Fragm. 2. Arhens de *Dial. Æol.*, app., p. 258):

Ὡς σε γὰρ εἴδω, βροχέως με φώνας
Οὐδὲν ἔθ' ἥκει·
Ἀλλὰ καμμὲν γλῶσσα ἔαγε, λέπτον δ'
Αὔτικα χρῶν πῦρ ὑποδεδρόμακεν,
Ὀππάτεσσι δ'οὐδὲν ὄρημ' ἐπιῤῥόμ —
βεισι δ'ἄκουαι.
Ἀ δέ μ' ἴδρως κακχέεται, τρόμος δὲ
Παῖσαν ἄγρει, χλωροτέρα δὲ ποίας
Ἔμμι, τεθνάκην δ'ὀλίγῳ 'πιδεύσην
φαίνομαι.....

et Théocrite (11, v. 82-86):

Χὠς ἴδον, ὡς ἐμάνην, ὥς μευ περὶ θυμὸς ἰάφθη
Δειλαίας· τὸ δὲ κάλλος ἐτάκετο, οὐ δ'ἐπὶ πομπᾶς
Τήνας ἐφρασάμαν, οὐδ'ὡς πάλιν οἴκαδ'ἀπῆνθον
Ἔγνων· ἀλλά μέ τις καπυρὰ νόσος ἐξαλάπαξεν,
Κείμαν δ'ἐν κλιντῆρι δέκ'ἄματα καὶ δέκα νύκτας.

Racine avait pu lire aussi dans la *Mort de Chrispe*, de Tristan l'Hermite (I, I)

Mon âme toutefois est encore flattée
De ces mêmes horreurs qui l'ont épouvantée ;
Je m'en sens tour à tour et brûler, et glacer.

Trois ans avant *Phèdre*, Boileau, dans sa traduction du *Traité du Sublime*, de Longin, avait ainsi rendu les vers de Sapho:

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps sitôt que je te vois,
Et dans les doux transports où s'égare mon âme,
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue ;
Je n'entends plus ; je tombe en de douces langueurs:
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

Luneau de Boisjermain fait ici une remarque assez curieuse; les mots à désinence sourde employés par Boileau (*confus*, *vue*, *plus*, *éperdue*) se retrouvent dans Racine (*vue*, *éperdue*, *plus*).

2. Vénus parle de ce temple dans le prologue de l'*Hippolyte* d'Euripide (29-33) :

Καὶ πρὶν μὲν ἐλθεῖν τήνδε γῆν Τροιζηνίαν.
Πέτραν παρ' αὐτὴν Παλλάδος κατόψιον
Γῆς τῆσδε ναὸν Κύπριδος ἐγκαθείσατο,
Ἐρῶσ' ἔρωτ' ἔκδημον· Ἱππολύτῳ δ'ἔπι
Τὸ λοιπὸν ὠνόμαζεν ἱδρῦσθαι θεάν·

Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée [1].
D'un incurable amour remèdes impuissants !
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens :
Quand ma bouche implorait le nom de la Déesse,
J'adorais Hippolyte ; et le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer [2],
J'offrais tout à ce Dieu que je n'osais nommer [3].
Je l'évitais partout. O comble de misère !
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père [4].
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.

1. Ici Virgile s'est souvenu de Didon (*Enéide*, IV, 62-67) :

..... Ante ora Deûm pingues spatiatur ad aras,
Instauratque diem donis, pecudumque reclusis
Pectoribus inhians, spirantia consulit exta.
Heu ! vatum ignaræ mentes ! quid vota furentem,
Quid delubra juvant ? est mollis flamma medullas
Interea, et tacitum vivit sub pectore vulnus.

Au contraire, son amour écarte des autels la Phèdre de Sénèque (*Hippolyte*, 105-109) :

Non colere donis templa votivis libet ;
Non inter aras, Atthidum mixtam choris,
Jactare tacitis conscias sacris faces ;
Nec adire castis precibus aut ritu pio
Adjudicatæ præsidem terræ Deam.

2. A proprement parler, les autels ne fument pas ; c'est l'encens qui fume sur les autels. Racine avait déjà employé cette locution dans *Britannicus* (IV, II) :

Dans Rome les autels fumaient de sacrifices.

3. Voici comment la Phèdre de Pradon avoue son amour à Aricie (*Phèdre et Hippolyte*, I, III) ; il y a évidemment un emprunt fait à Racine :

Aricie, il est temps de vous tirer d'erreur.
Je vous aime, apprenez le secret de mon cœur :
Et les soupirs de Phèdre, et le feu qui l'agite,
Ne vont point à Thésée, et cherchent Hippolyte.
AR. — Hippolyte ! — PH. — Et Trézène est le fatal séjour
Où le fils de Thésée alluma cet amour.
On fut à notre abord rendre les Dieux propices ;
Au temple de Diane on fit des sacrifices ;
D'une pompeuse cour Hippolyte eut les soins ;
Mes yeux, mes tristes yeux, en furent les témoins.
Escorté d'une illustre et superbe jeunesse,
En lui je vis l'honneur et la fleur de la Grèce,
L'air d'un jeune héros, un front majestueux ;
La douceur de ses traits, et le feu de ses yeux,
Cette fierté charmante, et ce grand caractère
(Tel que porte le front de son auguste Père)
Éblouirent mes yeux, et passant à mon cœur
Je connus Hippolyte, et sentis mon vainqueur.
Il offrit la victime, et d'un desir profane
J'enviais en secret le bonheur de Diane ;
J'aurais voulu lui faire un larcin de ses vœux,
Je conjurais Vénus de lui donner mes feux ;
Mais la déesse enfin me punit de ce crime :
Du sacrifice, hélas ! Phèdre fut la victime,
Et sans plus respecter la sainteté du lieu,
Mon cœur n'y reconnut qu'Hippolyte pour Dieu.

4. Voilà un vers qu'on ne retrouve point dans Pradon.

Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins[1] d'une injuste marâtre;
Je pressai son exil, et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone; et, depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits[2].
Vaines précautions! Cruelle destinée!
Par mon époux lui-même à Trézène amenée[3],
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné :
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné[4].
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée :
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée[5].
J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur.
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire,
Et dérober au jour une flamme si noire[6] :
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats;
Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas,
Pourvu que de ma mort respectant les approches,

1. L'humeur maussade et tracassière.
2. Ce vers élégant signifie bourgeoisement: j'élevais mes enfants.
3. Tel est toujours le rôle que jouent les maris dans le théâtre comique.
4. Ces métaphores ont sans doute été suggérées à Racine par le souvenir des deux vers qui ouvrent le chant IV de l'*Enéide :*

At regina, gravi jamdudum saucia cura,
Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.

5. Racine a écrit *toute entière.* — Cette belle expression est empruntée à Horace (*Odes*, I, XIX, 9):

In me tota ruens Venus, etc.....

La dernière Phèdre de la Comédie Française mettait admirablement en relief ce vers d'une importance capitale, donnant ainsi un démenti à Jules Janin : « Le vers de Racine veut être dit, avant tout, d'une voix sonore et pure, au milieu des plus douces et des plus limpides clartés. C'est une mélodie empreinte de ces accents divins dont l'oreille, enchantée et ravie, ne veut rien perdre. Les étouffements et même les *hennissements* de la passion ne sont pas permis à qui récite ces beaux vers; il ne faut pas les jouer, il ne faut pas les dire, il faut les réciter; si l'oreille est satisfaite, à la bonne heure, et l'esprit n'a plus rien à demander. » (*Hist. de la litt. dram.*, VI, 222.)

6. Haud te, fama, maculari sinam,
Hæc sola ratio est, unicum effugium mali.
Virum sequamur : morte prævertam nefas.
(SÉNÈQUE, *Hippolyte*, v. 252-254.

Gilbert avait dit aussi (*Hippolyte*, I, II):

Tu m'as fait déclarer ce dangereux mystère,
Et d'un nouvel amour découvrir le flambeau
Qui luira seulement pour me mettre au tombeau.

Tu ne m affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler[1].

SCÈNE IV.

PHÈDRE, ŒNONE, PANOPE

PANOPE.

Je voudrais vous cacher une triste nouvelle,
Madame ; mais il faut que je vous la révèle.
La mort vous a ravi votre invincible époux ;
Et ce malheur n'est plus ignoré que de vous.

ŒNONE.

Panope, que dis-tu ?

PANOPE.

Que la Reine abusée
En vain demande au ciel le retour de Thésée ;
Et que par des vaisseaux arrivés dans le port
Hippolyte son fils vient d'apprendre sa mort[2].

PHÈDRE.

Ciel[3] !

1. Geoffroy (*Cours de Littér. dram.*, t. VI, p. 201) disait à propos des débuts de Mademoiselle Raucourt : « Phèdre doit intéresser. Pour parvenir à ce but, Mademoiselle Raucourt doit s'attacher à suivre plutôt le caractère tracé par Racine, que celui transmis par les traditions mythologiques; elle semble, dans tout le cours du rôle, ne se rappeler que ce vers :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

et oublier d'autres traits qui rendent à la physionomie de Phèdre son véritable caractère, tels que ceux-ci :

Jamais femme ne fut plus digne de pitié.

Ses accents sont plus forts que nobles, sa physionomie est moins douloureuse qu'animée; point de larmes, une répétition trop fréquente d'une attitude qui, voilant ses traits, élude, au lieu de la surmonter, une des plus grandes difficultés théâtrales, le jeu de la physionomie. » Dinaux nous dit le contraire de Mademoiselle Duchesnois : « Elle envisagea ce beau rôle sous un point de vue nouveau, et comme le tendre Racine l'avait fait. Ce n'était plus une femme violente, impudique, incestueuse ; c'était une infortunée, maîtrisée par un amour plus fort qu'elle, entraînée vers l'abime par une puissance irrésistible ; et il n'est personne qui puisse dire n'avoir pas plaint la coupable Phèdre sous les traits de Mademoiselle Duchesnois. »

2. On comprend toute l'importance de cette fiction : la mort de Thésée seule pourra décider Phèdre à avouer sa flamme. Racine avait employé déjà le même procédé dans *Mithridate*.

3. Comme Mademoiselle Raucourt, la Phèdre dont la Comédie Française était fière dernièrement, s'enveloppait ici subitement de ses voiles, par un mouvement douloureux, qui n'était peut-être qu'une ruse; l'attitude de Phèdre est en effet à ce moment fort difficile à trouver. — « A la vérité, dit Schlegel, le deuil que Phèdre porte pour son époux n'est pas long; il se renferme dans ce seul mot : Ciel! »

PANOPE.

Pour le choix d'un maître Athènes se partage [1].
Au Prince votre fils l'un donne son suffrage,
Madame ; et de l'État l'autre oubliant les lois [2],
Au fils de l'étrangère ose donner sa voix.
On dit même qu'au trône une brigue [3] insolente
Veut placer Aricie et le sang de Pallante.
J'ai cru de ce péril vous devoir avertir.
Déjà même Hippolyte est tout prêt à partir ;
Et l'on craint, s'il paraît dans ce nouvel orage,
Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage.

ŒNONE

Panope, c'est assez. La Reine, qui t'entend [4],
Ne négligera point cet avis important.

SCÈNE V.

PHÈDRE, ŒNONE.

ŒNONE.

Madame, je cessais de vous presser de vivre ;
Déjà même au tombeau je songeais à vous suivre [5] ;
Pour vous en détourner je n'avais plus de voix ;
Mais ce nouveau malheur vous prescrit d'autres lois.
Votre fortune change et prend une autre face [6] :

(*Essais littéraires et historiques*, p. 101.) — La Phèdre de Pradon éprouve encore moins de douleur de la disparition de Thésée (II, III) :

> Thésée est loin de nous, un rayon d'espérance
> Me flatte.....
> Princesse, ah ! je commence enfin à respirer,
> Thésée est mort, etc.

1. N'oublions pas que nous sommes à Trézène.
2. Voir la note du vers 164.
3. *Une brigue*, c'est ici la réunion des gens qui forment la brigue, un parti.
4. Il est à remarquer que jusqu'à la fin de l'acte Phèdre ne prononcera plus que quatre vers. Elle est trop émue pour parler, et les idées se pressent en trop grande foule dans son esprit pour qu'elle puisse en exprimer une. OEnone prend soin d'avertir Panope que la reine l'a entendue, et congédie d'un geste ce témoin importun.
5. Racine ne perd pas une occasion de nous peindre le dévouement d'OEnone ce dévouement sera son excuse.
6. Ma fortune va prendre une face nouvelle.
(*Andromaque*, I, I.)

Campistron, imitant Racine, dira dans son *Andronic* (III, IV) :

> Enfin, dans un instant, ma fortune cruelle
> Va prendre, par ma fuite, une face nouvelle.

Le Roi n'est plus, Madame ; il faut prendre sa place.
Sa mort vous laisse un fils à qui vous vous devez,
Esclave s'il vous perd, et Roi si vous vivez[1].
Sur qui, dans son malheur, voulez-vous qu'il s'appuie ?
Ses larmes n'auront plus de main qui les essuie[2] ;
Et ses cris innocents, portés jusques aux Dieux,
Iront contre sa mère irriter ses aïeux[3].
Vivez, vous n'avez plus de reproche à vous faire :
Votre flamme devient une flamme ordinaire.
Thésée en expirant vient de rompre les nœuds
Qui faisaient tout le crime et l'horreur de vos feux[4].
Hippolyte pour vous devient moins redoutable ;
Et vous pouvez le voir sans vous rendre coupable.
Peut-être convaincu de votre aversion,
Il va donner un chef à la sédition.
Détrompez son erreur, fléchissez son courage[5].
Roi de ces bords heureux, Trézène est son partage ;
Mais il sait que les lois donnent à votre fils
Les superbes remparts que Minerve a bâtis[6].
Vous avez l'un et l'autre une juste ennemie :
Unissez-vous tous deux pour combattre Aricie.

PHÈDRE.

Hé bien ! à tes conseils je me laisse entraîner.
Vivons, si vers la vie on peut me ramener[7],
Et si l'amour d'un fils en ce moment funeste[8]
De mes faibles esprits[9] peut ranimer le reste.

1. OEnone jusqu'ici raisonne et parle bien.
2. Ce vers fait songer à *Andromaque* (I, IV) :

> On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère

3. « Ascendet clamor ab operibus ejus. » (*Exode.*)
4. Schlegel, dans sa *Comparaison des deux Phèdres* (*Essais littér. et histor.*, p. 101-102), s'indigne contre la morale de Racine; il oublie que Racine ni Phèdre, ne donnent raison à OEnone.
5. Il faut entendre par *courage* l'ensemble des passions que l'on rapporte au cœur. Voir les vers 413 et 449. L'abbé d'Olivet ne veut pas que *détromper* puisse avoir pour régime un nom de choses ; Racine, d'après lui, aurait donc encore été en faute dans *Bajazet* (III, IV) :

> Détromper son amour d'une feinte forcée.

6. Athènes; le nom grec de Minerve est Ἀθήνη.
7. C'était bien de bonne foi que Phèdre voulait mourir.
8. Cet hémistiche est une pure cheville.
9. On appelait *esprits* des corps légers et subtils qui étaient censés les principes de la vie et des sentiments. Racine avait déjà dit dans Bajazet (V, I) :

> J'ai senti défaillir ma force et mes esprits.

ACTE SECOND

SCÈNE I.

ARICIE, ISMÈNE[1].

ARICIE.

Hippolyte demande à me voir en ce lieu?
Hippolyte me cherche, et veut me dire adieu?
Ismène, dis-tu vrai? N'es-tu point abusée?

ISMÈNE.

C'est le premier effet de la mort de Thésée.
Préparez-vous, Madame, à voir de tous côtés
Voler vers vous les cœurs par Thésée écartés[2].
Aricie à la fin de son sort est maîtresse,
Et bientôt à ses pieds verra toute la Grèce.

ARICIE.

Ce n'est donc point, Ismène, un bruit mal affermi[3]?
Je cesse d'être esclave, et n'ai plus d'ennemi?

ISMÈNE.

Non, Madame, les Dieux ne vous sont plus contraires;
Et Thésée a rejoint les mânes de vos frères[4].

ARICIE.

Dit-on quelle aventure a terminé ses jours?

ISMÈNE.

On sème de sa mort d'incroyables discours.
On dit que, ravisseur d'une amante nouvelle,
Les flots ont englouti cet époux infidèle.

1. Souvent, au second acte des tragédies de Racine, la toile se lève sur des personnages épisodiques ou secondaires, quelquefois même sur un personnage important que nous n'avons pas encore vu; et alors commence une seconde exposition, dans laquelle le poète nous instruit de détails que nous n'aurions pas plus tard le loisir d'écouter.

2. Il voit voler partout les cœurs sur son passage.
(*Britannicus*, IV, III.)

3. La métaphore ne se soutient pas.

4. Le texte édité par Alphonse Lemerre, qui reproduit exactement le texte de 1697, met une grande lettre aux mots Mânes et Frères; on faisait alors une grande consommation de majuscules; nous lisons dans la même scène : Esclaves, Ennemis, Ravisseur, Amante, Flots, Époux, Enfers, Rivages, Ombres, Mortel, Palais, Fils, Amis, Père, etc.

On dit même, et ce bruit est partout répandu,
Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu [1],
Il a vu le Cocyte et les rivages sombres,
Et s'est montré vivant aux infernales ombres ;
Mais qu'il n'a pu sortir de ce triste séjour,
Et repasser les bords qu'on passe sans retour [2].

ARICIE.

Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure,
Peut pénétrer des morts la profonde demeure [3] ?
Quel charme l'attirait sur ces bords redoutés ?

ISMÈNE.

Thésée est mort, Madame, et vous seule en doutez :
Athènes en gémit, Trézène en est instruite,
Et déjà pour son roi reconnaît Hippolyte.
Phèdre, dans ce palais, tremblante pour son fils,
De ses amis troublés demande les avis.

ARICIE.

Et tu crois que pour moi plus humain que son père,
Hippolyte rendra ma chaîne plus légère?
Qu'il plaindra mes malheurs ?

ISMÈNE.

Madame, je le croi [4].

ARICIE.

L'insensible Hippolyte est-il connu de toi ?
Sur quel frivole espoir penses-tu qu'il me plaigne,

1. Voir la *Préface*, p. 33. Dans l'*Hippolyte* de Sénèque, c'est Phèdre qui dit elle-même (v. 91-98) :

Protugus en conjux abest,
Præstatque nuptæ, quam solet, Theseus fidem.
Fortis per altas invii retro lacus
Vadit tenebras miles audacis proci :
Solis ut revulsam regis inferni abstrahat.
Pergit furoris socius : haud illum timor
Pudorque tenuit : stupra et illicitos toros.
Acheronte in imo quærit Hippolyti pater.

2. Virgile avait dit (*Énéide*, VI, 425) :

Evadiuque celer ripam irremeabilis undæ.

Garnier a développé ce vers (*Hippolyte*, I, I) :

Il est aisé d'entrer dans le pâle séjour :
La porte y est ouverte et ne clôt nuit ni jour.
Mais qui veut ressortir de la salle profonde
Pour revoir derechef la clarté de ce monde,
En vain il se travaille, il se tourmente en vain,
Et toujours se verra trompé de son dessein.

3. Racine semble ici manifester cette crainte du merveilleux païen qui l'empêcha, dit-on, de terminer son *Alceste*. Il aura perdu en partie cette peur à l'acte V, alors qu'il écrira le récit de la mort d'Hippolyte.
4. Voir *Britannicus*, note du vers 341.

Et respecte en moi seule un sexe qu'il dédaigne ?
Tu vois depuis quel temps il évite nos pas,
Et cherche tous les lieux où nous ne sommes pas [1].

ISMÈNE.

Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite [2] ;
Mais j'ai vu près de vous ce superbe Hippolyte ;
Et même, en le voyant, le bruit de sa fierté
A redoublé pour lui ma curiosité.
Sa présence à ce bruit n'a point paru répondre :
Dès vos premiers regards je l'ai vu se confondre [3].
Ses yeux, qui vainement voulaient vous éviter,
Déjà pleins de langueur, ne pouvaient vous quitter.
Le nom d'amant peut-être offense son courage [4] ;
Mais il en a les yeux, s'il n'en a le langage [5].

ARICIE.

Que mon cœur, chère Ismène, écoute avidement
Un discours qui peut-être a peu de fondement !
O toi qui me connais, te semblait-il croyable
Que le triste jouet d'un sort impitoyable,
Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs,
Dût connaître l'amour et ses folles douleurs ?
Reste du sang d'un Roi noble fils de la Terre [6],
Je suis seule échappée [7] aux fureurs de la guerre.
J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison,
Six frères : quel espoir d'une illustre maison [8] !
Le fer moissonna tout ; et la terre humectée
But à regret le sang des neveux d'Érechthée [9].

1. C'est le cas de rappeler le fameux vers de l'exposition :

Si je la haïssais, je ne la fuirais pas.

2. *Réciter*, c'est : faire un récit : « Phocas, alarmé du bruit qui court qu'Héraclius est vivant, récite les particularités de sa mort, pour montrer la fausseté de ce bruit. » (CORNEILLE, *Héraclius. Examen.*)
3. Se troubler.
4. Voir la note du vers 357.
5. C'est là le style et le ton de la comédie.
6. Il y a bien des génitifs dans ce vers. — Aricie, comme Thésée, « de par son père estoit descendue en droicte ligne du grand Erechtheus, et des premiers habitans qui teindrent le païs d'Attique, lesquelz on a depuis appellez Autochthones. (PLUTARQUE, *Theseus*, trad. Amyot, III.)
7. *Échapper* se construit avec les deux auxiliaires.
8. Plutarque (*Vie de Thésée*) dit qu'ils étaient cinquante. Ce vers est une traduction de Virgile (*Énéide*, II, 503) :

Quinquaginta illi thalami, spes tanta nepotum.

9. Erechthée était fils de la Terre. Louis Racine (*Acad. des Inscript. et Belles-*

Tu sais, depuis leur mort, quelle sévère loi
Défend à tous les Grecs de soupirer pour moi[1] :
On craint que de la sœur les flammes téméraires
Ne raniment un jour la cendre de ses frères[2].
Mais tu sais bien aussi de quel œil dédaigneux
Je regardais ce soin[3] d'un vainqueur soupçonneux.
Tu sais que de tout temps à l'amour opposée,
Je rendais souvent grâce à l'injuste Thésée,
Dont l'heureuse rigueur secondait mes mépris[4].
Mes yeux alors, mes yeux n'avaient pas vu son fils.
Non que par les yeux seuls lâchement[5] enchantée,
J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vantée,
Présents dont la nature a voulu l'honorer,
Qu'il méprise lui-même, et qu'il semble ignorer.
J'aime, je prise en lui de plus nobles richesses,
Les vertus de son père, et non point les faiblesses[6].
J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux
Qui jamais n'a fléchi sous le joug amoureux.
Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée :
Pour moi, je suis plus fière, et fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage à mille autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert.
Mais de faire fléchir un courage inflexible[7],
De porter la douleur dans une âme insensible[8],

Lettres, X, 318) fait ici cette critique : « Est-il naturel qu'une jeune fille emploie cette image hardie :

Le fer moissonna tout, et la terre humectée
But à regret le sang des neveux d'Érchthée ? »

Cette image a été empruntée par Racine à Eschyle (*Les Sept Chefs devant Thèbes*) :

Πέπωκεν αἷμα γαῖ' ὑπ' ἀλλήλων φόνῳ.

1. C'est là le style de la Bélise des *Femmes savantes*. L'édition de 1697 écrit *soûpirer*, conformément à l'étymologie.

2. Nous avouons ne pas aimer cette métaphore. Comme les flammes d'Aricie sont de pures abstractions, et que les cendres de ses frères sont au nombre des choses matérielles, les unes ne peuvent avoir d'action directe sur les autres.

3. Voir la note du vers 482.

4. Par *mépris*, au pluriel, on entend des actes et des paroles de mépris. Voir le vers 776, et *Mithridate*, vers 1 081.

5. Honteusement. Corneille avait dit dans *Nicomède* (V, I) :

Et d'une indigne ardeur lâchement embrasé.

6. Les faiblesses amoureuses. — Aricie est digne d'Hippolyte.

7. Souvenir d'un vers de Garnier (*Hippolyte*, II, I) :

Mais qui vous fléchira ce jeune homme infléchible ?

8. Ainsi, pour Racine, l'amour est toujours accompagné de la douleur. Rappelons-nous ces vers de l'*Idylle* d'Alfred de Musset :

....Mon cœur prit un amer plaisir
A sentir qu'il aimait et qu'il allait souffrir.

D'enchaîner un captif de ses fers étonné [1],
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné :
C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite [2].
Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte [3];
Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.
Mais, chère Ismène, hélas ! quelle est mon imprudence !
On ne m'opposera que trop de résistance.
Tu m'entendras peut-être, humble dans mon ennui,
Gémir du même orgueil que j'admire aujourd'hui.
Hippolyte aimerait ? Par quel bonheur extrême
Aurais-je pu fléchir [4]...

ISMÈNE.

Vous l'entendrez lui-même :
Il vient à vous.

SCÈNE II.

HIPPOLYTE, ARICIE, ISMÈNE

HIPPOLYTE.

Madame, avant que de partir [5],
J'ai cru de votre sort [6] vous devoir avertir.
Mon père ne vit plus. Ma juste défiance
Présageait les raisons de sa trop longue absence :

1. Malgré toute la force qu'avait au XVII[e] siècle le mot *étonné*, ce n'est là que du jargon de roman.
2. Ce qui m'excite, ce qui rend mon désir plus ardent. De même Boileau (*Satires*, IX, 87) :

Quel démon vous irrite et vous porte à médire ?

3. Il ne s'agit, bien entendu, que des défaites infligées par l'Amour à Hercule.
4. Cette peinture du caractère gracieux et fier d'Aricie était nécessaire ; il fallait nous préparer à la voir à l'acte V partir avec Hippolyte banni par son père.

5. .....Puisque je suis près d'abandonner Trézène,
Souffrez que je vous parle, et qu'en quittant la Cour, etc.

(Pradon, *Phèdre et Hippolyte*, I, II.) On disait indifféremment au XVII[e] siècle *avant que* et *avant que de ;* voir *Mithridate* (III, I) :

Mais avant que partir je me ferai justice,

et La Fontaine (*Fables*, VII, 6) :

Avant que de partir, l'esprit dit à ses hôtes...

6. De ce que vous allez devenir.

La mort seule, bornant ses travaux éclatants
Pouvait à l'univers le cacher si longtemps.
Les Dieux livrent enfin à la Parque homicide
L'ami, le compagnon, le successeur d'Alcide..
Je crois que votre haine, épargnant ses vertus[1],
Écoute sans regret ces noms qui lui sont dus.
Un espoir adoucit ma tristesse mortelle :
Je puis vous affranchir d'une austère tutelle[2].
Je révoque des lois[3] dont j'ai plaint la rigueur.
Vous pouvez disposer de vous, de votre cœur ;
Et dans cette Trézène, aujourd'hui mon partage,
De mon aïeul Pitthée autrefois l'héritage[4],
Qui m'a, sans balancer[5], reconnu pour son Roi,
Je vous laisse aussi libre, et plus libre que moi[6].

ARICIE.

Modérez des bontés dont l'excès m'embarrasse.
D'un soin[7] si généreux honorer ma disgrâce,
Seigneur, c'est me ranger, plus que vous ne pensez,
Sous ces austères lois dont vous me dispensez[8].

HIPPOLYTE.

Du choix d'un successeur Athènes incertaine
Parle de vous, me nomme, et le fils de la Reine.

ARICIE.

De moi, Seigneur ?

HIPPOLYTE.

Je sais, sans vouloir me flatter,
Qu'une superbe loi[9] semble me rejeter.

1. Ne s'étendant point jusqu'à ses vertus.
2. Sévère. De même dans *Andromaque* (III, IV) :

Mais un devoir austère,
Quand mon père a parlé, m'ordonne de me taire.

3. *Révoquer une loi*, c'est l'annuler. Tout le monde sait ce que c'est que la révocation de l'édit de Nantes. On lit dans le *Cid* de Corneille (V, VII) :

De grâce révoquez une si dure loi.

4. « Pithéus, aïeul maternel de Théseus, fonda la petite ville de Trézène. » (PLUTARQUE, *Theseus*, trad. Amyot, III.)
5. *Balancer* n'est pas tout à fait synonyme d'*hésiter*. On *hésite* en présence d'un parti à prendre ; on *balance* entre plusieurs. Ici, Trézène pouvait balancer entre Hippolyte et le fils de Phèdre.
6. Cet hémistiche mélancolique est la transition qui va amener la déclaration.
7. Ce mot a exactement le même sens que le latin *cura*, c'est-à-dire souci. préoccupation, inquiétude. Madame de Sévigné écrivait à sa fille, le 9 juin 1677 : « Votre santé est l'unique soin de ma vie. »
8. Aricie a été fort bien élevée.
9. Une loi orgueilleusement insolente. Racine avait écrit déjà dans *Iphigénie* IV, VI) :

La Grèce me reproche une mère étrangère [1].
Mais si pour concurrent je n'avais que mon frère,
Madame, j'ai sur lui de véritables droits
Que je saurais sauver du caprice [2] des lois.
Un frein [3] plus légitime arrête mon audace :
Je vous cède, ou plutôt je vous rends une place,
Un sceptre que jadis vos aïeux ont reçu [4]
De ce fameux mortel que la Terre a conçu.
L'adoption le mit entre les mains d'Égée [5].
Athènes, par mon père accrue [6] et protégée,
Reconnut avec joie un Roi si généreux,
Et laissa dans l'oubli vos frères malheureux [7].
Athènes dans ses murs maintenant vous rappelle.
Assez [8] elle a gémi d'une longue querelle ;
Assez dans ses sillons votre sang englouti

J'entrevois vos mépris, et juge à vos discours
Combien j'achèterais vos superbes secours.

1. C'est ainsi qu'OEnone dit à Phèdre, dans Euripide (307-309):

.....Τὴν ἄνασσαν ἱππίαν Ἀμαζόνα,
Ἣ σοῖς τέκνοισι δεσπότην ἐγείνατο
Νόθον, κ.τ.λ...

2. On appelle proprement *caprice* une volonté qui naît et meurt tout à coup et sans raison ; il en résulte qu'une personne qui a des *caprices* est une personne inconstante. Ce mot vient de l'italien *capriccio*, saut de chèvre ; on sait que les chèvres ont l'humeur assez fantasque.

3. Ce mot n'a ici qu'une valeur purement morale ; s'il avait conservé quelque chose de son acception première, le poète n'aurait pu y joindre l'épithète *légitime*.

4. Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que dans une énumération, Racine n'accorde le verbe ou le participe qu'avec le dernier mot ; rappelons-nous le vers d'*Iphigénie* (IV, VI) :

Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente ?

5. « Les Pallantides, au rapport de Plutarque (*Vie de Thésée*, XIII), prétendirent qu'Égée était un fils supposé de Pandion II, et Tzetzès, sur Lycophron (vers 494), dit que Thésée (*fils d'Egée*) fut adopté par Pandion. C'est sur l'autorité de Tzétzès que me paraît fondé ce vers, si étonnant dans la bouche d'Hippolyte :

L'adoption le mit entre les mains d'Égée.

.....Il résulte de cette adoption que Thésée avait raison de craindre que la sœur des Pallantides n'eût un rejeton, puisque n'étant fils de Pandion que par adoption, le sceptre appartenait aux descendants de Pallante, plutôt qu'à lui. » (LOUIS RACINE, *Remarques sur Phèdre.*)

6. Encore un exemple de cette bizarrerie de notre prosodie, qui défend d'ordinaire la rencontre de deux voyelles, et l'autorise quand elles sont sur le papier séparées par un *e* muet, qui s'élide.

7. Il faut éviter autant que possible de rimer avec des épithètes.

8. *Assez* a ici un peu le sens de *trop* ; c'est une forme analogue à *assez et trop longtemps :*

Assez et trop longtemps ma lâche complaisance
De vos jeux criminels a nourri l'insolence.
(BOILEAU, *Satires*, IX, 3-4.)

A fait fumer le champ dont il était sorti[1].
Trézène m'obéit. Les campagnes de Crète
Offrent au fils de Phèdre une riche retraite.
L'Attique est votre bien. Je pars, et vais pour vous
Réunir tous les vœux partagés entre nous.

ARICIE.

De tout ce que j'entends étonnée et confuse,
Je crains presque, je crains qu'un songe ne m'abuse.
Veillé-je ? Puis-je croire un semblable dessein[2] ?
Quel Dieu, Seigneur, quel Dieu l'a mis dans votre sein ?
Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée[3] !
Et que la vérité passe la renommée !
Vous-même, en ma faveur, vous voulez vous trahir ?
N'était-ce pas assez de ne point me haïr,
Et d'avoir si longtemps pu défendre votre âme
De cette inimitié...

HIPPOLYTE.

Moi, vous haïr, Madame ?
Avec quelques couleurs qu'on ait peint ma fierté,
Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait porté[4] ?
Quelles sauvages mœurs, quelle haine endurcie
Pourrait, en vous voyant, n'être point adoucie[5] ?
Ai-je pu résister au charme décevant[6]...

ARICIE.

Quoi ? Seigneur[7]...

HIPPOLYTE.

Je me suis engagé trop avant.
Je vois que la raison cède à la violence[8].

1. Aricie descend d'Érechthée, fils de la Terre.
2. Locutions et interrogations devenues banales.
3. *Semer une gloire*, expression hardie ; on dit ordinairement : semer un bruit, une nouvelle :

De sa mort en ces lieux la nouvelle semée.....
(*Mithridate*, V, IV.)

4. Ceci est du style épique. Le Tasse, imitant Virgile, met, au chant XVI de sa *Jérusalem délivrée*, ces paroles dans la bouche d'Armide : « Non, la belle Sophie ne fut point ta mère ; non ! tu n'es point du glorieux sang des Este ! Produit impur du limon de la mer, tu as sucé, au milieu des glaces du Caucase, le lait de quelque farouche tigresse ! » (Trad. Philippon de la Madelaine.)
5. Voir la note du vers 495.
6. Cet adjectif n'est peut-être pas très poli ; mais il est à sa place sur les lèvres d'Hippolyte, qui considère comme un malheur d'être vaincu par l'amour.
7. Aricie, en jeune personne qui a reçu de l'éducation, feint de vouloir interrompre un aveu qu'elle est ravie d'entendre.
8. De la passion.

Puisque j'ai commencé de rompre le silence,
Madame, il faut poursuivre : il faut vous informer
D'un secret que mon cœur ne peut plus renfermer[1].
Vous voyez devant vous un Prince déplorable
D'un téméraire orgueil exemple mémorable.
Moi qui, contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté[2];
Qui des faibles mortels déplorant les naufrages,
Pensais toujours du bord contempler les orages[3];
Asservi[4] maintenant sous la commune loi,

1. On a reproché à l'Hippolyte de Racine de s'exprimer avec trop d'élégance ; on n'adressera pas le même reproche à celui de Pradon (*Phèdre et Hippolyte*, I, ii) :

Assez et trop longtemps d'une bouche profane
Je méprisai l'amour, et j'adorai Diane ;
Solitaire, farouche, on me voyait toujours
Chasser dans nos forêts les lions et les ours :
Mais un soin plus pressant m'occupe et m'embarrasse ;
Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse ;
Elle fit autrefois mes plaisirs les plus doux,
Et quand j'y vais, ce n'est que pour penser à vous.
Tous nos Grecs, m'accusant d'une triste indolence,
Font un crime à mon cœur de son indifférence,
Et je crains que vos yeux qui le trouvaient si fier,
Ne prennent trop de soin de le justifier ;
Mais le sang dont je sors leur devait faire croire
Que le fils de Thésée était né pour la gloire,
Madame, et vous voyant ils devaient présumer
Que le cœur d'Hippolyte était fait pour aimer.

2. C'est sur le même ton que Pollion parlait à Zénobie dans le roman de *Bérénice* de Segrais (II, 463) : « J'étais libre, Madame, aussi bien que vous ; mais, depuis que je fus accablé sous vos fers, il me fallut suivre les ordres du vainqueur. » Racine, dit Schlegel avec assez de raison cette fois (*Essais litt. et histor.*, p. 117-118), « fait parler Hippolyte, ainsi que les autres personnnages, de sa rudesse, de son humeur farouche, de son éducation dans les forêts, de son goût exclusif pour la chasse et les exercices guerriers ; mais ce sont des discours qui ne tirent pas à conséquence, et qui sont démentis par sa conduite réelle. Ses manières et même ses sentiments ne le distinguent en rien des autres princes galants de Racine. » Il y a de l'exagération dans ce dernier trait. Le critique allemand poursuit : « Le poète français, en dénaturant et émoussant le caractère d'Hippolyte, a détruit le beau contraste qui existait entre lui et Phèdre. Pour mettre en plein jour les égarements d'une passion voluptueuse et criminelle, il fallait leur opposer le calme imperturbable et l'austère pureté d'une âme virginale. L'on ne fait pas grande preuve de vertu en résistant aux séductions d'une femme, parce qu'on en aime une autre. » Racine a cherché à rétablir le contraste en opposant à la passion incestueuse de Phèdre l'amour chaste d'Hipppolyte et d'Aricie. Mais Schlegel a raison d'ajouter : « L'Hippolyte de Racine n'est pas seulement amoureux, mais il l'est aussi, comme la reine, en opposition avec des devoirs qu'il respecte, puisqu'il sait qu'il n'obtiendra pas le consentement de son père. La passion d'Hippolyte, quoique fort innocente en soi, n'est pas moins que celle de Phèdre délivrée d'une grande contrainte par la mort supposée de Thésée : ils profitent tous les deux de cette nouvelle, Phèdre pour déclarer son amour à Hippolyte, et Hippolyte pour déclarer le sien à Aricie. » Cette observation est juste, mais Racine nous avertit dans sa préface qu'il a prêté à dessein cette faiblesse à son héros.

3. Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terrâ magnum alterius spectare laborem.
(Lucrèce, II, 1-2.)

4. Soumis en esclave à.

Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi !
Un moment a vaincu mon audace imprudente :
Cette âme si superbe est enfin dépendante.
Depuis près de six mois, honteux, désespéré,
Portant partout le trait dont je suis déchiré[1],
Contre vous, contre moi, vainement je m'éprouve[2] :
Présente, je vous fuis ; absente, je vous trouve ;
Dans le fond des forêts votre image me suit ;
La lumière du jour, les ombres de la nuit,
Tout retrace à mes yeux les charmes que j'évite ;
Tout vous livre à l'envi[3] le rebelle Hippolyte.
Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je me cherche, et ne me trouve plus[4].
Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune ;
Je ne me souviens plus des leçons de Neptune[5] ;
Mes seuls gémissements font retentir les bois[6]
Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.
Peut-être le récit d'un amour si sauvage
Vous fait, en m'écoutant, rougir de votre ouvrage[7].
D'un cœur qui s'offre à vous quel farouche entretien[8] !
Quel étrange captif pour un si beau lien !
Mais l'offrande à vos yeux en doit être plus chère.
Songez que je vous parle une langue étrangère ;
Et ne rejetez pas des vœux mal exprimés,
Qu'Hippolyte sans vous n'aurait jamais formés[9].

1. Souvenir de Virgile (*Enéide*, IV, 2) :

Vulnus alit secum.

2. Je me mets à l'épreuve.
3. *Envie* vient de *invidia ; à l'envi* de *invitus ;* de là la différence d'orthographe.
4. Ce vers gagnerait à être moins rapproché du vers 542. — Marie Puech de Calages (1632-1661) avait dit dans son poème de *Judith, ou la délivrance de Béthulie :*

Il se cherche lui-même et ne se trouve plus.

5. Neptune, d'un coup de son trident, avait fait sortir de la terre le cheval ; tous les exercices équestres étaient donc mis sous sa protection.
6. Un peu d'exagération.
7. Expression familière, que Racine avait employée déjà dans *Bérénice ;* la reine répondait à Phénice, sa confidente, qui voulait réparer le désordre de sa toilette, et essuyer ses yeux rougis par les larmes :

Laisse, laisse, Phénice, il verra son ouvrage.

8. Il y a dans ce vers quelque peu d'embarras.
9. Malgré l'élégance du style, il se dégage de ce couplet une naïveté de passion qui charme, et avec laquelle l'aveu de Phèdre va former un contraste terrible.

SCÈNE III.

HIPPOLYTE, ARICIE, THÉRAMÈNE, ISMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Seigneur, la Reine vient, et je l'ai devancée.
Elle vous cherche.

HIPPOLYTE.

Moi[1] ?

THÉRAMÈNE.

J'ignore sa pensée...
Mais on vous est venu demander de sa part.
Phèdre veut vous parler avant votre départ.

HIPPOLYTE.

Phèdre ? Que lui dirai-je ? Et que peut-elle attendre...

ARICIE.

Seigneur, vous ne pouvez refuser de l'entendre.
Quoique trop convaincu de son inimitié,
Vous devez à ses pleurs quelque ombre de pitié.

HIPPOLYTE.

Cependant vous sortez. Et je pars. Et j'ignore
Si je n'offense point les charmes que j'adore !
J'ignore si ce cœur que je laisse en vos mains[2]...

ARICIE.

Partez, Prince, et suivez vos généreux desseins.
Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire[3].
J'accepte tous les dons que vous me voulez faire.
Mais cet empire enfin si grand, si glorieux,
N'est pas de vos présents le plus cher à mes yeux[4].

1. Hippolyte est plus surpris que le spectateur.
2. Les contemporains de Louis XIV trouvaient ce vers délicieux.
3. Ce terme n'exprime pas tout à fait ce que veut dire Aricie ; un État tributaire est celui qui paie tribut à un prince, sous la domination ou sous la protection duquel il est placé.
4. Voir *Mithridate*, vers 220. L'aveu qui échappe à l'Aricie de Pradon (*Phèdre et Hippolyte*, I, II) est loin d'avoir la chaste grâce de celui que fait l'Aricie de Racine :

..... Puisque vous partez, je ne dois plus me taire :
Je souhaite, Seigneur, que vous soyez sincère.
Peut-être j'en dis trop, et déjà je rougis
Et de ce que j'écoute et de ce que je dis ;
Ce départ cependant m'arrache un aveu tendre
Que de longtemps encor vous ne deviez entendre
Et dont mon cœur confus, d'un silence discret,
En soupirant tout bas m'avait fait un secret.

SCÈNE IV.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Ami, tout est-il prêt? Mais la Reine s'avance.
Va, que pour le départ tout s'arme en diligence.
Fais donner le signal, cours, ordonne et revien
Me délivrer bientôt d'un fâcheux entretien[1].

SCÈNE V.

PHÈDRE, HIPPOLYTE, ŒNONE[2].

PHÈDRE, à Œnone, dans le fond du théâtre.

Le voici. Vers mon cœur tout mon sang se retire[3].
J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire[4].

ŒNONE.

Souvenez-vous d'un fils qui n'espère qu'en vous.

PHÈDRE.

On dit qu'un prompt départ vous éloigne de nous,
Seigneur[5]. A vos douleurs je viens joindre mes larmes.

> Je ne sais dans quel trouble un tel aveu me jette,
> Mais enfin, loin de vous, je vais être inquiète,
> Et si vous consultiez ici mes sentiments,
> Vous pourriez bien, Seigneur, n'en partir de longtemps.

Quelle belle langue! Remarquez le mot *ici* à l'avant-dernier vers, qui est pris dans deux sens à la fois.

1. *Fâcheux*, c'est-à-dire : importun, comme dans la comédie de Molière. — Racine ne laisse rien au hasard : ces vers préparent le retour de Théramène à la fin de la scène suivante.

2. Racine a emprunté cette scène à Sénèque, mais il a transformé son modèle; dans la Phèdre latine les sens parlent seuls; elle n'a qu'une crainte : être repoussée; dans la Phèdre de Racine, la conscience parle aussi haut que les sens; elle craint à la fois d'être repoussée et d'être écoutée. De plus, elle ne vient pas, comme la Phèdre de Sénèque, avec le dessein arrêté de révéler sa passion ; c'est malgré elle que l'aveu de sa flamme lui échappe.

3. Reflue.

4. Elle vient lui parler pour son fils.

5. « Qu'une actrice, en jouant le rôle de Phèdre, nous fasse pressentir, dès le commencement de la scène dans laquelle elle découvre sa passion à Hippolyte, les excès auxquels elle est sur le point de se porter, la fin de la scène produira sur nous une beaucoup moindre impression; que d'un autre côté, cette actrice n'ait pas recours à diverses préparations, jetées en apparence comme par hasard, mais employées effectivement avec dessein pour nous disposer à la voir tomber dans ces excès, ils ne nous paraîtront pas vraisemblables. » (MOLÉ, *Mémoires*, p. 238). — L'entrevue commence de même dans Pradon (*Phèdre et Hippolyte*, II, II) :

> On dit que vous partez peut-être dès demain.

Je vous viens pour un fils expliquer mes alarmes[1].
Mon fils n'a plus de père ; et le jour n'est pas loin
Qui de ma mort encor doit le rendre témoin.
Déjà mille ennemis attaquent son enfance.
Vous seul pouvez contre eux embrasser sa défense.
Mais un secret remords agite mes esprits.
Je crains d'avoir fermé votre oreille à ses cris.
Je tremble que sur lui votre juste colère
Ne poursuive bientôt une odieuse mère.

HIPPOLYTE.

Madame, je n'ai point des sentiments si bas[2].

PHÈDRE.

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas,
Seigneur. Vous m'avez vue attachée[3] à vous nuire ;
Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire[4].
A votre inimitié j'ai pris soin de m'offrir[5].
Aux bords que j'habitais je n'ai pu vous souffrir.
En public, en secret, contre vous déclarée[6],
J'ai voulu par des mers en être séparée ;
J'ai même défendu, par une expresse loi,
Qu'on osât prononcer votre nom devant moi.
Si pourtant à l'offense on mesure la peine,
Si la haine peut seule attirer votre haine,
Jamais femme ne fut plus digne de pitié,
Et moins digne, Seigneur, de votre inimitié[7].

1. De l'italien *allarme*, aux armes !

2. Quand d'une voix si chère elle entend le doux son,
Sur elle au même instant court un léger frisson.
(SAMSON, *Art théâtral*, I, 91.)

3. Occupée avec persistance, avec acharnement.

4. Voilà un de ces vers simples et naturels, dont le sentiment seul fait l'exquise beauté.

5. De m'exposer.

6. L'expression *un ennemi déclaré* est bien connue ; Racine avait déjà écrit dans *Bérénice* (IV, v) :

Leur haine contre moi dès longtemps déclarée.

7. Mademoiselle Clairon a fort bien dit dans ses *Mémoires* : « Dans la scène du second acte avec Hippolyte, je disais le premier couplet d'une voix basse, tremblante et sans oser lever les yeux. Au moment où le son de sa voix frappait mon oreille, on voyait sur toute ma personne ce doux frémissement que la réminiscence procure quelquefois aux âmes vraiment sensibles : aussi le second couplet avait-il une émotion différente ; mes mots étaient entrecoupés par le battement de mon cœur, et non par la crainte. — Au troisième, un coup d'œil enflammé et réprimé au même instant, marquait le combat qui s'élevait dans mon âme. — Au quatrième, ce combat était encore plus sensible, mais l'amour l'emportait. — Au cinquième, il régnait seul ; et dans mon égarement, je n'avais conservé que l'habitude de la noblesse et de la décence. — Le délire du second acte causé

HIPPOLYTE.

Des droits de ses enfants une mère jalouse
Pardonne rarement au fils d'une autre épouse[1].
Madame, je le sais. Les soupçons importuns
Sont d'un second hymen les fruits les plus communs.
Toute autre aurait pour moi pris les mêmes ombrages[2],
Et j'en aurais peut-être essuyé plus d'outrages[3].

PHÈDRE.

Ah ! Seigneur, que le ciel, j'ose ici l'attester,
De cette loi commune a voulu m'excepter !
Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore[4] !

HIPPOLYTE.

Madame, il n'est pas temps de vous troubler encore.
Peut-être votre époux voit encore le jour ;
Le ciel peut à nos pleurs accorder son retour[5].

par la révolte des sens; celui du quatrième acte par le désespoir et la terreur. Mettez dans le premier tout ce que le regard, le son de voix, les mouvements peuvent avoir de séduisant, de doux, de caressant ; gardez les grands éclats pour l'autre » (P. 325-326).

1. Le nom d'une marâtre est toujours odieux.

(PRADON, *Phèdre et Hippolyte*, I. I.) Euripide avait dit (*Alceste*, 309-310) :

Ἐχθρὰ γὰρ ἡ 'πιοῦσα μητρυιὰ τέκνοις
Τοῖς πρόσθ', ἐχίδνης οὐδὲν ἠπιωτέρα.

C'est d'ailleurs une opinion établie qu'une belle-mère doit être envieuse et méchante. Dans sa nouvelle de *Floridon* (p. 7) Segrais parlait de « cette aversion qui est si naturelle aux belles-mères pour les enfants de leurs maris ». Bossuet, en 1683, dira lui-même du haut de la chaire, dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse* : « La Reine, sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle, non seulement un respect, mais encore une tendresse que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. »

2. On dit aujourd'hui *prendre ombrage de quelqu'un*. On disait indifféremment au XVII[e] siècle : *prendre pour quelqu'un* ou *de quelqu'un de l'ombrage* ou *des ombrages;* ainsi Molière (*Tartuffe*, IV, IV) :

Et mon mari de vous ne peut prendre d'ombrage.

3. Voir *Esther*, note du vers 841.

4. Racine a encore emprunté ce vers au poème de *Judith* de Mademoiselle Puech de Calages :

Qu'un soin bien différent l'agite et le dévore!

Ce passage est d'ailleurs imité de Sénèque (v. 638-639) :

H. — Quodnam istud malum est?
Ph. — Quod in novercam cadere vix credas malum.

5. Nouvelle imitation de Sénèque (v. 625-628) :

H. — Aderit sospes actutum parens.
Ph. — Regni tenacis dominus et tacitæ Stygis
Nullam relictos fecit ad superos viam.

Phèdre disait à la Nourrice dans la tragédie de La Pinclière (II, I) :

On ne revient jamais de ces noires abymes ;

Neptune le protége, et ce Dieu tutélaire
Ne sera pas en vain imploré par mon père [1].

PHÈDRE.

On ne voit point deux fois le rivage des morts [2],
Seigneur. Puisque Thésée a vu les sombres bords,
En vain vous espérez qu'un Dieu vous le renvoie ;
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie [3].

et à Hippolyte, qui s'écriait (III, III):

> Le Roi vive, et le ciel détourne ce présage,

elle répondait :

> Thésée est en des lieux dont on ne revient pas.

1. Hippolyte ne tardera pas à en fournir la preuve. — *Tutélaire* signifie : qui tient sous sa tutelle, et par suite : protecteur.

2. On lit dans les *Mémoires* de Molé (p. 238) : « Si elle a bien saisi l'esprit de son rôle, (l'actrice) s'efforce, en récitant les premiers vers de cette scène, de faire remarquer que Phèdre est la dupe de son cœur, et que ses alarmes pour son fils ne sont qu'un prétexte dont l'amour se sert pour l'engager à demeurer avec Hippolyte. A peine donne-t-elle à ce prince le temps de répondre, elle lui coupe la parole, et, sentant l'impatience que Phèdre doit avoir de persuader à Hippolyte qu'elle n'est pas autant son ennemie qu'il se l'imagine, elle précipite sa récitation jusqu'à ce vers :

> Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire.

Il importe à Phèdre qu'Hippolyte ne perde pas ces mots. L'actrice les prononce avec plus de lenteur, et par un soupir elle exprime ce qu'il lui en a coûté pour feindre une haine qu'elle ne ressentait pas. — Dans les vers suivants elle reprend sa récitation précipitée, en y joignant un ton douloureux qui puisse convaincre Hippolyte que tout ce qu'elle a fait contre lui n'était rien moins que volontaire ; lorsqu'elle vient à dire :

> Si pourtant à l'offense on mesure la peine,
> Si la haine peut seule attirer votre haine,

elle fait succéder de nouveau la lenteur à la précipitation. Cette lenteur augmente au vers :

> Jamais femme ne fut plus digne de pitié,

et notre actrice, avant de prononcer le second hémistiche, place une courte suspension comme pour se donner le temps d'examiner si elle peut hasarder l'expression qui se présente à son esprit. Sur la seconde réponse d'Hippolyte, elle l'interrompt avec plus de vivacité encore que la première fois. Tout à coup, ensuite, comme si elle avait honte de s'être livrée à son premier mouvement, elle baisse la voix en ajoutant :

> Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore !

Elle se donne bien de garde de débiter avec emphase ainsi que certaines comédiennes :

> On ne voit point deux fois le rivage des morts, etc.

Elle ne déclame pas ces vers, ni les trois suivants ; elle les parle en gardant un juste milieu entre une douleur hypocrite et une indécente indifférence. »

3. Cette belle épithète est empruntée à Virgile (*Géorgiques*, II, 492) :

> ..... Strepitumque Acherontis avari.

Malherbe avait dit (Livre II, *ode* VI) :

> Mais le destin qui fait nos lois
> Est jaloux qu'on passe deux fois
> Au deçà du rivage blême.

Que dis-je ? Il n'est point mort, puisqu'il respire en vous.
Toujours devant mes yeux je crois voir mon époux.
Je le vois, je lui parle ; et mon cœur… Je m'égare,
Seigneur, ma folle ardeur malgré moi se déclare.

HIPPOLYTE.

Je vois de votre amour l'effet prodigieux.
Tout mort qu'il est, Thésée est présent à vos yeux ;
Toujours de son amour votre âme est embrasée.

PHÈDRE.

Oui, Prince, je languis, je brûle pour Thésée[1].

Schlegel, qui n'a pas compris Racine, critique avec âpreté ce passage (*Essais littéraires et historiques*, p. 104-105) : « Les vers suivants passent pour être d'une beauté extraordinaire :

On ne voit point deux fois, etc.

Toute cette pompe est prodiguée sur une tautologie, car ces vers ne disent autre chose, sinon que *si Thésée est mort, il ne vit plus.* » Schlegel n'a pas saisi ce que dit Phèdre; dans la pensée de la reine, Thésée qui est descendu *vivant* aux enfers, n'en doit pas ressortir; elle ne dit point que Thésée ne mourra pas deux fois ; elle n'est pas folle. Schlegel ajoute que, dans la même scène, Phèdre prouve par l'exemple même de Thésée qu'on peut voir deux fois le rivage des morts :

Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers, etc.

Il se trompe encore : Phèdre parle de cette descente aux enfers que vient justement de faire Thésée, en compagnie de Pirithoüs ; et ce qui le prouve nettement, c'est que Pirithoüs n'a voulu *qu'une fois* enlever Proserpine. Thésée n'est descendue *qu'une fois* aux enfers, et Phèdre ne peut croire qu'il en reviendra. C'est très clair, et, si Schlegel ne l'a pas compris, c'est peut-être parce que c'était trop clair.

1. Tout ce passage est emprunté à Sénèque (V. 645-662) :

H. — Amore nempe Thesei casto furis.
Ph. — Hippolyte, sic est : Thesei vultus amo
Illos priores, quos tulit quondam puer,
Quum prima puras barba signaret genas,
Monstrique cæcam Gnossii vidit domum
Et longa curva fila collegit via.
Quis tum ille fulsit ! presserant vittæ comam,
Et ora flavus tenera tingebat rubor.
Inerant lacertis mollibus fortes tori :
Tuæve Phœbes vultus, aut Phœbi mei ;
Tuusve potius : talis, en, talis fuit,
Quum placuit hosti ; sic tulit celsum caput.
In te magis refulget incomptus decor,
Est genitor in te totus : et torvæ tamen
Pars aliqua matris miscet ex æquo decus.
In ore Graio Scythicus apparet rigor.
Si cum parente Creticum intrasses fretum,
Tibi fila potius nostra nevisset soror.

Garnier disait aussi dans son *Hippolyte* (III, IV) :

H. — C'est l'amour de Thésée qui vous tourmente ainsi.
Ph. — Hélas ! voire Hippolyte, hélas, c'est mon souci.
J'ai, misérable, j'ai la poitrine embrasée
De l'amour que je porte aux beautés de Thésée,
Telles qu'il les avait lorsque bien jeune encor
Son menton cotonnait d'une frisure d'or,
Quand il vit, étranger, la maison Dédalique
De l'homme mi-taureau, notre monstre Crétique.
Hélas ! que semblait-il ? ses cheveux crêpelés
Comme soie retorse en petits annelets
Lui blondissaient la tête, et sa face étoilée

Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers [1],
Qui va du Dieu des morts déshonorer la couche;
Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,
Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,
Tel qu'on dépeint nos Dieux, ou tel que je vous voi [2].
Il avait votre port, vos yeux, votre langage,
Cette noble pudeur colorait son visage [3],
Lorsque de notre Crète il traversa les flots,
Digne sujet des vœux des filles de Minos.
Que faisiez-vous alors? Pourquoi, sans Hippolyte,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite?
Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?
Par vous aurait péri le monstre de la Crète [4],
Malgré tous les détours de sa vaste retraite [5].
Pour en développer l'embarras incertain [6],
Ma sœur du fil fatal eût armé votre main.
Mais non, dans ce dessein je l'aurais devancée:
L'amour [7] m'en eût d'abord inspiré la pensée.
C'est moi, Prince, c'est moi dont l'utile secours
Vous eût du labyrinthe enseigné les détours.
Que de soins m'eût coûtés cette tête charmante!
Un fil n'eût point assez rassuré votre amante.
Compagne du péril qu'il vous fallait chercher,

> Était entre le blanc de vermillon mêlée.
> Sa taille belle et droite, avec ce teint divin,
> Ressemblait, égalée, à celle d'Apollon,
> A celle de Diane, et surtout à la vôtre,
> Qui en rare beauté surpassez l'un et l'autre.
> Si nous vous eussions vu, quand votre géniteur
> Vint en l'île de Crète, Ariane, ma sœur,
> Vous eût plutôt que lui, par son fil salutaire,
> Retiré des prisons du roi Minos, mon père.

1. *Objet.* Ce mot désignait au XVII[e] siècle la femme aimée :

> Non, non, ce cher objet à qui j'ai pu déplaire,
> Ne peut pour mon supplice avoir trop de colère.
> (CORNEILLE, *Le Cid*, III, I.)

2. Voir *Britannicus*, note du vers 341.
3. La Phèdre de Bidar dit aussi à Hippolyte (II, II) :

> Un prince que j'y vis, adroit, plein de courage,
> Qui possedait du Roy les traits et le visage,
> Par cette ressemblance attira tous mes vœux.

4. Le Minotaure.
5. Le labyrinthe.
6. On dit en prose, *un embarras inextricable* ; l'expression de Racine semble traduite d'un poète latin moderne.
7. Le mot est prononcé.

Moi-même devant vous j'aurais voulu marcher ;
Et Phèdre, au labyrinthe avec vous descendue,
Se serait avec vous retrouvée ou perdue[1].

1. Molé donne encore sur cette scène (le *Comédien*, p. 240) quelques avis intéressants : « Qu'on examine de quelle manière dans ce petit nombre de mots :

Il n'est point mort, puisqu'il respire en vous.
Toujours devant mes yeux je crois voir mon époux.
Je le vois, je lui parle, et mon cœur.....

notre moderne Lecouvreur parcourt tous les degrés par lesquels on arrive de l'état le plus accablant à la parfaite satisfaction. Aussitôt que Phèdre a laissé échapper cette déclaration si surprenante pour Hippolyte, elle ne peut se dissimuler que le secret de son cœur n'est plus ignoré de ce prince, et elle continue :

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée.....
Tel qu'on dépeint les Dieux, ou tel que je vous vois.

On ne pourrait absolument regarder comme faux le jeu d'une actrice qui dès les premiers vers déploierait toute la véhémence dont elle est capable ; mais elle montrera plus d'art en ne la développant que par degrés. La comédienne que je propose pour modèle suppose que Phèdre conserve encore quelque respect pour elle-même, et que tant qu'elle parle de Thésée pour faire indirectement le portrait d'Hippolyte, elle ne s'abandonne pas à toute sa faiblesse. Cette savante actrice ne prend un ton vraiment passionné que lorsqu'elle dit :

Pourquoi, sans Hippolyte
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite ?

Depuis cet endroit son jeu va toujours en croissant. Il redouble à ces vers :

Par vous aurait péri le monstre de la Crète.....
Ma sœur du fil fatal eût armé votre main.

A cet autre :

Mais non ; dans ce dessein je l'aurais devancée,

elle n'oppose plus aucun frein à ses mouvements. Un torrent qui rompt une digue est moins rapide que ces paroles :

Un fil n'eût point assez rassuré votre amante.....
Moi-même devant vous j'aurais voulu marcher,
Et Phèdre au labyrinthe avec vous descendue.....

Ici l'actrice nous réserve un nouveau trait de son habileté. On s'attend qu'à l'imitation d'une actrice tragique qui a primé longtemps sur la scène, elle emploiera dans le dernier vers :

Se serait avec vous retrouvée ou perdue,

plus de vivacité encore que dans les précédents. Il semble même qu'elle le devrait pour observer les règles de la gradation. C'est ce qu'elle ne fait point. Elle ne le prononce qu'en trois temps, et s'arrêtant après le mot *vous*, ainsi qu'après celui *retrouvée*, elle ne met dans cette fin de son discours qu'une tendresse inquiète de savoir quelle impression il a faite sur un prince qui, sans le vouloir, l'a rendue si malheureuse. En prenant ce parti, elle nous satisfait plus que si sa déclaration était fort véhémente, parce qu'entre deux façons de jouer, nous tenons plus de compte de celle dans laquelle nous remarquons un sentiment finement aperçu que de celle dans laquelle nous ne voyons qu'un sentiment fortement exprimé. — Hippolyte ne laisse pas longtemps Phèdre dans l'incertitude, et après qu'il lui a dit :

Ma honte ne peut plus soutenir votre vue,

l'amour de cette princesse se change en fureur. Là, il n'y a pas d'intervalle entre les deux mouvements, et le passage de l'un à l'autre n'a pas besoin de nuances intermédiaires. »

HIPPOLYTE.

Dieux ! qu'est-ce que j'entends ? Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux[1] ?

PHÈDRE.

Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire,
Prince ? Aurais-je perdu tout le soin de ma gloire[2] ?

HIPPOLYTE.

Madame, pardonnez. J'avoue, en rougissant,
Que j'accusais à tort un discours innocent.
Ma honte ne peut plus soutenir votre vue ;
Et je vais...

PHÈDRE.

Ah ! cruel, tu m'as trop entendue[3].
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
Hé bien ! connais donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même[4] ;
Ni que du fol amour qui trouble ma raison

1. Hippolyte devrait dire : « Que Thésée fut mon père, » puisqu'il le croit mort; mais ce présent exprime mieux son horreur pour les paroles qu'il vient d'entendre. — Dans l'*Innocent malheureux* de Grenailles (III, II), Crispe disait à Fauste :

Il me souvient toujours de qui vous êtes femme.....
Madame, avec l'honneur vous perdez la raison;

et Fauste répondait:

Les sentiments d'honneur ne sont pas de saison.

Ces courts extraits suffisent à montrer la distance qui sépare les deux tragédies.

2. Réputation. De même *Iphigénie* (V, II):

Ma gloire me serait moins chère que ma vie !

3. Campistron, dans son *Tiridate*, a imité ce morceau, dans la scène où son héros avoue à sa sœur un amour incestueux :

Qu'ai-je fait, malheureux! n'ai-je pu m'en défendre ?
C'est ma sœur qui me parle..................
Ma sœur, que ce silence exprime de colère!
Il m'est donc échappé, ce secret odieux !
Mais sachez par quel sort il éclate à vos yeux.
Je partais triomphant de vos premières armes ;
La fuite me sauvait du pouvoir de vos larmes.
En proie à mes tourments, sans espoir d'en guérir,
Je courais dans l'exil les pleurer et mourir :
Les Dieux n'ont pas voulu qu'achevant ma victoire,
Je finisse ma course avec toute ma gloire ;
Ils m'ont encor rendu témoin de vos douleurs,
Et je n'ai pu deux fois résister à vos pleurs.

4. Τὰ χρήστ' ἐπιστάμεσθα καὶ γιγνώσκομεν
Οὐκ ἐκπονοῦμεν δ',οἱ μὲν ἀργίας ὕπο,
Οἱ δ'ἡδονὴν προθέντες ἀντὶ τοῦ καλοῦ
Ἄλλην τινά.

(EURIPIDE, *Hippolyte*, 380-383.)

Ma lâche complaisance ait nourri le poison[1].
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon flanc
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang [2];
Ces Dieux qui se font fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible mortelle[3].
Toi-même en ton esprit rappelle le passé.
C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé;
J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine;
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins.
Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes.
J'ai langui, j'ai séché, dans les feux, dans les larmes[4].
Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,
Si tes yeux un moment pouvaient me regarder[5].

1. Ἐπεί μ' ἔρως ἔτρωσεν, ἐσκόπουν ὅπως
Κάλλιστ' ἐνέγκαιμ' αὐτόν. Ἠρξάμην μὲν οὖν
Ἐκ τοῦδε σιγᾶν τήνδε καὶ κρύπτειν νόσον.
(Euripide, *Hippolyte*, 392-394.)

2. Vos testor omnes, Cœlites, hoc, quod volo,
Me nolle.
(Sénèque, v. 605-606.)

Soyez témoins, ô Dieux, qui voyez mon martyre,
Que déjà mon esprit ne veut plus ce qu'il veut.
(La Pinelière, *Hippolyte*, III, iii.)

3. Magnum et memorabile nomen
Una dolo divûm si femina victa duorum est!
(Virgile, *Énéide*, V, 95.)

4. Dieux qui voyez sécher mon sang dedans mes veines.

(Garnier, *Hippolyte*, II, i.) *Sécher* a ici le sens de languir, dépérir. Madame de Maintenon écrivait à Madame de Saint-Géran, le 7 août 1682: « Madame de Montespan sèche de notre joie; elle meurt de jalousie. » — Alfred de Musset, dans *Un souper chez Mademoiselle Rachel*, nous apprend que la tradition voulait que Phèdre eût de l'embonpoint. « Rachel, frappant du poing sur la table : Eh bien, je veux jouer Phèdre. On me dit que je suis trop jeune, que je suis trop maigre, et cent autres sottises. Moi, je réponds : C'est le plus beau rôle de Racine, je prétends le jouer..... Si on trouve que je suis trop maigre, je soutiens que c'est une bêtise. Une femme qui a un amour infâme, mais qui se meurt plutôt que de s'y livrer, une femme qui a séché dans les feux, dans les larmes, cette femme-là ne peut pas avoir une poitrine comme Madame Paradol. Ce serait un contre-sens. » Rachel avait raison contre la tradition.

5. Voilà un cri de passion dechirant. — Voir dans les notes de notre *Préface* l'aveu d'Andromire à Périandre dans la *Virginie* de Mairet.

En peignant ses transports, songez bien que Racine
Fait parler à sa Phèdre une langue divine.
Gardez-vous d'imiter la tournure et l'accent

Que dis-je? Cet aveu que je te viens de faire,
Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire [1] ?
Tremblante pour un fils que je n'osais trahir,
Je te venais prier de ne le point haïr.
Faibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime!
Hélas! je ne t'ai pu parler que de toi-même [2].
Venge-toi, punis-moi d'un odieux amour.
Digne fils du héros qui t'a donné le jour,
Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite [3].
La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte [4]!
Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échapper.
Voilà mon cœur. C'est là que ta main doit frapper.
Impatient déjà d'expier son offense,
Au-devant de ton bras je le sens qui s'avance.
Frappe [5]. Ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main serait trempée,

D'une ignoble bourgeoise au courroux glapissant.
Que d'un mouchoir toujours ses narines pressées
Ne nous informent point de vos larmes versées.
L'art tragique rejette un détail trivial:
Toujours sa vérité veut un peu d'idéal.

(SAMSON, *Art théâtral*, I, 192.)

Qu'aurait donc dit le grand comédien de la célèbre Phèdre italienne qui, à ce qu'on nous a raconté, poussait la vérité dans son rôle jusqu'à se rouler par terre?

1. Nous voilà en plein jansénisme : Phèdre n'a pas la grâce.

2. « On raconte d'une actrice célèbre qu'un jour sa voix s'éteignit dans la déclaration de Phèdre; elle eut l'art d'en profiter, on n'entendit plus que les accents d'une âme épuisée de sentiment. On prit cet accident pour l'effet de la passion comme en effet il pouvait l'être, et jamais cette scène admirable n'a fait sur les spectateurs une si violente impression. » (MARMONTEL, *Éléments de littérature*, II, 322.)

3. Voir le vers 1444.

4. Comparer le monologue par lequel Isabelle ouvre le *Philippe II* d'Alfieri : « Désir, crainte, douteuse et criminelle espérance, sortez pour jamais de mon cœur. Épouse infidèle de Philippe, j'ose aimer son fils! Mais qui peut le voir et ne pas l'aimer? Valeur plus qu'humaine, noble fierté, esprit sublime, la plus belle âme sous les traits les plus enchanteurs : ah ! pourquoi la nature et le ciel lui prodiguèrent-ils tous ces dons ? Grand Dieu! que dis-je? sont-ce là les efforts que je fais pour arracher de mon cœur sa séduisante image?..... Ah! si je pouvais me cacher mon erreur, comme je la cache à ceux qui m'entourent, je déroberais ma honte à ma conscience, comme je la dérobe à leurs regards. Malheureuse que je suis! je n'ai plus de consolation que dans les larmes, et ces larmes sont un crime! »

5. Geoffroy (*Cours de littér. dramat.*, t. VI, p. 236) nous dit de Mademoiselle Duchesnois dans le rôle de Phèdre: « Ses traits sont un tableau mobile où toutes les affections de l'âme viennent se peindre dans la scène de la déclaration; sa physionomie d'abord triste et abattue s'anime tout à coup, et semble se colorer des rayons du désir et de l'espérance; une sorte de joie y brille à travers l'inquiétude et la crainte : tour à tour hardie et timide, tendre et furieuse, naïve et passionnée, elle offre l'image la plus vraie et la plus touchante des tourments d'un amour malheureux et coupable. »

Au défaut de ton bras prête-moi ton épée.
Donne[1].

ŒNONE.

Que faites-vous, Madame ? Justes Dieux !
Mais on vient. Évitez des témoins odieux ;
Venez, rentrez, fuyez une honte certaine[2].

SCÈNE VI.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Est-ce Phèdre qui fuit, ou plutôt qu'on entraîne ?
Pourquoi, Seigneur, pourquoi ces marques de douleur ?
Je vous vois sans épée, interdit, sans couleur ?

HIPPOLYTE.

Théramène, fuyons. Ma surprise est extrême[3].
Je ne puis sans horreur me regarder moi-même.
Phèdre... Mais non, grands Dieux ! qu'en un profond oubli
Cet horrible secret demeure enseveli[4].

THÉRAMÈNE.

Si vous voulez partir, la voile est préparée.
Mais Athènes, Seigneur, s'est déjà déclarée.
Ses chefs ont pris les voix de toutes ses tribus[5].
Votre frère l'emporte, et Phèdre a le dessus.

HIPPOLYTE.

Phèdre ?

THÉRAMÈNE.

Un héraut[6] chargé des volontés d'Athènes

1. Elle arrache l'épée d'Hyppolyte. On a remarqué que cette épée rappelle un peu le manteau de Joseph laissé aux mains de la femme de Putiphar.

2. Le pudique Schlegel (*Essais littéraires et historiques*, p. 103) est impitoyable pour cette scène : « Si la poésie est l'art de farder le vice, je conviens que cette scène mérite de grands éloges, car la plupart des lecteurs ne reconnaîtront pas, sous la politesse des formes et l'élégance des vers, ce qui, sans ce déguisement, les aurait choqués au plus haut point. » En somme, sa longue dissertation ne tend qu'à prouver que Phèdre manque aux convenances en avouant sa flamme à Hippolyte. Il était inutile de le prouver.

3. Les nécessités de la rime ont porté les poètes à abuser de ce mot banal. Racine lui-même n'y a pas échappé. Voir *la Thébaïde*, II, I ; *Andromaque*, III, I ; *Bérénice*, I, IV et III, II ; *Bajazet*, I, II et III, VI, etc.

4. Dans l'*Innocent malheureux* de Grenailles, Crispe cachait aussi, même à son ami Procle, la passion éhontée de Fauste (III, IV). L'Hippolyte de Bidar est moins discret : il raconte tout à Arbate, son confident (II, III).

5. D'après la tradition, c'est Thésée qui réunit en une seule cité les douze États attiques.

6. On nommait *héraut*, dans les temps antiques, un officier chargé de faire les

De l'État en ses mains vient remettre les rênes.
Son fils est Roi, Seigneur.

HIPPOLYTE.

Dieux, qui la connaissez,
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez[1] ?

THÉRAMÈNE.

Cependant un bruit sourd[2] veut que le Roi respire.
On prétend que Thésée a paru dans l'Épire[3].
Mais moi qui l'y cherchai, Seigneur, je sais trop bien[4]...

HIPPOLYTE.

N'importe, écoutons tout, et ne négligeons rien.
Examinons ce bruit, remontons à sa source.
S'il ne mérite pas d'interrompre ma course,
Partons ; et, quelque prix qu'il en puisse coûter,
Mettons le sceptre aux mains dignes de le porter[5].

publications solennelles, et de remplir divers rôles dans les cérémonies publiques. La fonction est fort ancienne ; le mot l'est beaucoup moins, et vient du bas latin *heraldus*, *haraldus*. Son origine première semble germanique.

1. C'est avec le ton de l'ironie la plus amère que ce vers doit être prononcé par Hippolyte. C'est d'ailleurs moins pour lui que pour Aricie qu'il regrette la nouvelle qu'on lui apporte.

2. On appelle *bruit sourd* une nouvelle qui n'est ni publique ni certaine ; de même dans *Athalie* (III, IV) :

> Songez-y ; vos refus pourraient me confirmer
> Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

3. Ce vers nous prépare au coup de théâtre qui va éclater à l'acte suivant ; Racine, le crime à peine commis, nous fait entendre le châtiment grondant sur la tête de la coupable.

4. Ce pauvre Théramène n'est bon à rien, en vérité.

5. C'est-à-dire : entre les mains d'Aricie. — Luneau de Boisjeunain a écrit ici dans son *Commentaire sur Racine :* « Cet acte est un peu vide d'action. A l'exception de la scène où Phèdre déclare sa passion à Hippolyte, on n'y trouve rien de fort intéressant ; cependant il faut avouer qu'une aussi belle scène suffit pour faire valoir un acte. » Comment Luneau n'a-t-il pas vu que cette scène forme justement le nœud de la pièce, et que c'est elle qui amène la mort d'Hippolyte et celle de Phèdre ? L'acte qui renferme cette scène n'est donc pas vide

ACTE TROISIÈME.

—

SCÈNE I.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE.

Ah ! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'envoie [1].
Importune, peux-tu souhaiter qu'on me voie ?
De quoi viens-tu flatter mon esprit désolé ?
Cache-moi bien plutôt : je n'ai que trop parlé [2].
Mes fureurs au dehors ont osé se répandre.
J'ai dit ce que jamais on ne devait entendre.
Ciel ! comme il m'écoutait ! Par combien de détours
L'insensible a longtemps éludé [3] mes discours !
Comme il ne respirait [4] qu'une retraite prompte !
Et combien sa rougeur a redoublé ma honte [5] !
Pourquoi détournais-tu [6] mon funeste dessein ?
Hélas ! quand son épée allait chercher mon sein [7],
A-t-il pâli pour moi ? me l'a-t-il arrachée [8] ?

1. Qu'Athènes envoie à la mère de son nouveau roi.
2. Cette scène ne fera pas faire un pas à l'action, ce n'est qu'une peinture des égarements de Phèdre. Racine a l'art de placer toujours les scènes de ce genre au commencement d'un acte ; *Mithridate* nous en offre plusieurs exemples.
3. Ce mot, qui signifie : éviter en s'échappant, comme par une sorte de jeu, semble être né vers le commencement du XVIIe siècle. « Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème et éluder adroitement le malheur qui me cherche. » (MOLIÈRE, *Don Juan*, II, x.)
4. *Respirer*, c'est ici : désirer passionnément : « Une cour qui ne respirait que les fêtes et les galanteries » (HAMILTON, *Gramm.*, VI.)
5. L'Hippolyte de Racine indique seulement par sa confusion un sentiment qu'exprimait le Crispe de Grenailles (L'*Innocent malheureux*, III, II) :

Oui, je suis criminel d'avoir causé ta flamme.

6. Cet imparfait est pris ici dans le sens latin ; il équivaut à un passé. — L'abbé d'Olivet soutient qu'on ne peut pas dire *détourner un dessein* pour *détourner quelqu'un d'un dessein*. Rotrou a pourtant écrit dans *Antigone* (I, VI) :

Mes sœurs
Ne détourneraient pas le dessein que j'ai pris......

7. Dirigée par la main de Phèdre.
8. Souvenir de Virgile (*En.*, IV, 369) :

Num fletu ingemuit nostro ? Num lumina flexit ?

« Il n'était pas nécessaire de dire à Mademoiselle Champmeslé avec Despréaux :

Il suffit que ma main l'ait une fois touchée,
Je l'ai rendue horrible à ses yeux inhumains ;
Et ce fer malheureux profanerait ses mains [1].

ŒNONE.

Ainsi, dans vos malheurs ne songeant qu'à vous plaindre,
Vous nourrissez un feu qu'il vous faudrait éteindre.
Ne vaudrait-il pas mieux, digne sang de Minos,
Dans de plus nobles soins chercher votre repos,
Contre un ingrat qui plaît recourir à la fuite,
Régner, et de l'État embrasser la conduite [2] ?

PHÈDRE.

Moi, régner ! Moi, ranger un État sous ma loi,
Quand ma faible raison ne règne plus sur moi !
Lorsque j'ai de mes sens abandonné l'empire !
Quand sous un joug honteux à peine je respire !
Quand je me meurs !

ŒNONE.

Fuyez.

PHÈDRE.

Je ne le puis quitter.

Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez ;
Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Elle s'en acquittait si bien, qu'on était forcé de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on eût, et quelque violence qu'on se fît sur soi-même. C'était un plaisir de voir les femmes soupirer, et s'essuyer les yeux ; et les hommes s'en moquer, tandis qu'eux-mêmes faisaient tous leurs efforts pour ne point pleurer. » (Abbé De la Porte, *Anecd. dram.*, III, p. 101.)

1. Il y a ici un souvenir évident de l'Hippolyte latin, qui jette son épée déshonorée par le contact de Phèdre (v. 713-718) :

Hic
Contactus ensis deserat castum latus.
Quis eluet me Tanais ? aut quæ barbaris
Mæotis undis Pontico incumbens mari ?
Non ipse toto magnus Oceano pater
Tantum expiarit sceleris. O silvæ ! o feræ !

Hippolyte disait aussi dans Garnier (III, IV) :

Que jamais cette arme,
Pollue en vous touchant, le chaste corps ne m'arme,

et dans la tragédie de La Pinelière (III, III) :

Et jetons dans ces lieux désormais cette lame
Qu'a touchée aujourd'hui cette impudique femme

2. Corneille avait écrit dans *Othon* (v. 617) :

Du timon qu'il embrasse il se fait le seul guide,

et Molière dans l'*Étourdi* (III, v)

Si je dois de vos feux embrasser la conduite

ŒNONE.

Vous l'osâtes bannir, vous n'osez l'éviter.

PHÈDRE.

Il n'est plus temps. Il sait mes ardeurs insensées.
De l'austère pudeur les bornes sont passées [1].
J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur [2],
Et l'espoir, malgré moi, s'est glissé dans mon cœur [3].
Toi-même, rappelant ma force défaillante [4],
Et mon âme déjà sur mes lèvres errante,
Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer [5].
Tu m'as fait entrevoir que je pouvais l'aimer.

ŒNONE.

Hélas! de vos malheurs innocente ou coupable,
De quoi pour vous sauver n'étais-je point capable?
Mais si jamais l'offense irrita vos esprits,
Pouvez-vous d'un superbe oublier les mépris ?
Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée
Vous laissait à ses pieds peu s'en faut prosternée [6] !
Que son farouche orgueil le rendait odieux [7] !

1. Imité d'Ovide (*Ep. de Phèdre à Hippolyte*, v. 155) :

> Depuduit, profugusqu pudor sua signa reliquit.

L'Herminie du Tasse disait aussi : « L'amour brisa tous les liens de la pudeur. » (*Jérusalem délivrée.*)

2. Expression empruntée à la langue amoureuse. L'Infante du *Cid* disait à sa gouvernante (I, II) :

> Mets la main sur mon cœur,
> Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur.

3. Souvenir de Virgile (*Én.*, IV, 55) :

> Spemque dedit dubiæ menti, solvitque pudorem.

4. Pradon (*Phèdre et Hippolyte*, III, I) a développé ce vers assez longuement

> J'étais heureusement tombée évanouie :
> Mes mortelles douleurs allaient finir ma vie ;
> Seule, et sans nul secours, prête à finir mon sort,
> Dans cet affreux sommeil j'envisageais la mort.
> Enfin, sans mouvement, en proie à ma faiblesse,
> Par un dernier soupir j'étouffais ma tendresse,
> Quand vos cruels secours sont venus m'arracher
> La douceur qu'au tombeau mon âme allait chercher.

5. Ces conseils, Phèdre les appréciera tout autrement à la fin du quatrième acte. De même, dans *Andromaque*, Hermione juge différemment les exploits de Pyrrhus, selon que le roi penche pour elle ou pour sa rivale.

6. Voilà un vers dont se doit souvenir au second acte l'actrice chargée d'interpréter le rôle de Phèdre.

7.
> Quis hujus animum flectet intractabilem ?
> Exosus omne feminæ nomen fugit ;
> Immitis annos cœlibi vitæ dicat ;
> Connubia vitat : genus Amazonium scias.
> (SÉNÈQUE, *Hippolyte*, v. 230-233.)

> Voyez-vous pas combien il est inaccessible ?
> Comme l'amour il fuit, et l'amoureux lien ?
> Comme il vit solitaire en Amazonien ?
> (GARNIER, *Hippolyte*, II, I.)

Que Phèdre en ce moment n'avait-elle mes yeux [1] ?

PHÈDRE.

Œnone, il peut quitter cet orgueil qui te blesse.
Nourri dans les forêts, il en a la rudesse [2].
Hippolyte, endurci par de sauvages lois [3],
Entend parler d'amour pour la première fois.
Peut-être sa surprise a causé son silence ;
Et nos plaintes peut-être [4] ont trop de violence.

ŒNONE.

Songez qu'une barbare en son sein l'a formé.

PHÈDRE.

Quoique Scythe et barbare, elle a pourtant aimé [5].

ŒNONE.

Il a pour tout le sexe une haine fatale [6].

PHÈDRE.

Je ne me verrai point préférer de rivale [7].
Enfin tous tes conseils ne sont plus de saison [8].

1. OEnone, à qui l'attitude d'Hippolyte n'a laissé aucun espoir, essaie maintenant de ramener Phèdre à la raison.

2. Voltaire, dans sa *Mérope* (IV, II), s'est-il souvenu de ce passage, lorsqu'il nous montre son héroïne justifiant involontairement Egisthe en présence de Polyphonte :

> Ah ! Seigneur, excusez sa jeunesse imprudente :
> Elevé loin des cours, et nourri dans les bois,
> Il ne sait pas encor ce qu'on doit à des rois.

3. Ce vers présente un sens un peu vague.

4. La répétition de ce mot dans deux vers qui se suivent n'est pas une élégance.

5. N. — Ferus est. — PH. — Amore didicimus vinci feros.

(SÉNÈQUE, *Hippolyte*, v. 241.)

6. L'Aricie de Pradon dit à Phèdre (I, III) :

> Mais, Madame, songez qu'Hippolyte inflexible
> Aux charmes de l'amour ne fut jamais sensible.
> Son naturel sauvage et sa sombre fierté
> Lui font toujours fermer les yeux à la beauté.
> La farouche Amazone, Antiope, sa mère,
> Lui donna dès l'enfance une humeur triste et fière,
> Et, farouche comme elle, et dans nos bois errant,
> Solitaire, il promène un cœur indifférent.

Dans la *Phèdre* de La Pinelière (II, I), la Nourrice rappelait aussi à la reine qu'Hippolyte pour leur sexe

> eut toujours de la haine.

7. N. — Genus omne profugit. — PH. — Pellicis careo metu.

(SÉNÈQUE, *Hippolyte*, v. 244.) On lit aussi dans l'*Hippolyte* de Gilbert (III, I) :

> PHÈDRE. — Pour toutes, sa froideur, sa haine sont égales.
> ACHRISE — Tant mieux, vous n'aurez point à craindre de rivales.

8. Émile disait à Pharnace dans *la Mort de Mithridate* de la Calprenède (II, IV) :

> Tous vos raisonnements ne sont plus de saison.

Sers ma fureur, Œnone, et non point ma raison.
Il oppose à l'amour un cœur inaccessible :
Cherchons pour l'attaquer quelque endroit plus sensible.
Les charmes d'un empire ont paru le toucher ;
Athènes l'attirait, il n'a pu s'en cacher ;
Déjà de ses vaisseaux la pointe était tournée [1],
Et la voile flottait aux vents abandonnée.
Va trouver de ma part ce jeune ambitieux,
Œnone ; fais briller la couronne à ses yeux.
Qu'il mette sur son front le sacré diadème ;
Je ne veux que l'honneur de l'attacher moi-même [2].
Cédons-lui ce pouvoir que je ne puis garder [3].
Il instruira mon fils dans l'art de commander ;
Peut-être il voudra bien lui tenir lieu de père.
Je mets sous son pouvoir et le fils et la mère [4].
Pour le fléchir enfin tente tous les moyens :
Tes discours trouveront plus d'accès que les miens.
Presse, pleure, gémis ; peins-lui Phèdre mourante [5] ;
Ne rougis point de prendre une voix suppliante [6].

1. Vers Athènes.

2. Mandata recipe sceptra ; me famulam accipe.
Te imperia regere, me decet jussa exsequi.
(SÉNÈQUE, v. 617-618.)

3. Ce vers répond à une critique de Schlegel (*Essais littéraires et historiques*, p. 104-105) : « Elle est peu tendre envers son fils, pour lequel elle affecte tant de soin, en lui donnant non seulement son frère pour beau-père, pour tuteur et pour régent, mais en voulant investir Hippolyte de la dignité royale. Une âme délicate aimera mieux paraître blâmable qu'être hypocrite, en employant comme prétexte un sentiment qui lui devrait être sacré. »

4. Souvenir d'Ovide (*Héroïdes, Phèdre à Hippolyte*, 163-164) :

Est mihi dotalis tellus Jovis insula Crete :
Serviat Hippolyto regia tota meo.

5. Dans la *Parthénie* de Baro, Carinte, qui s'est chargée des messages galants d'Alexandre auprès de sa captive, rend ainsi compte au roi de ses efforts (I, III) :

J'ai poussé des sanglots, j'ai répandu des larmes.

6. Imité de Virgile (*Enéide*, IV, 422) :

Sola viri molles aditus et tempora noras.
I, soror, atque hostem supplex affare superbum.

C'est également à sa sœur que s'adresse Ariane dans l'*Ariane* de Th. Corneille :

Allez trouver... hélas ! dirai-je mon parjure ?
Peignez-lui bien l'excès du tourment que j'endure.....
...... Essayez tout ; parlez, priez, pressez ;
Au défaut de l'amour, puisqu'il n'a pu vous plaire,
Votre amitié pour moi fera ce qu'il faut faire.
Ma chère sœur, courez, empêchez mon trépas.

Cette scène est plus dramatique dans la pièce de Thomas Corneille, parce qu'Ariane confie ses intérêts à la personne même qui la trahit.

Je t'avouerai de tout [1] ; je n'espère qu'en toi.
Va : j'attends ton retour pour disposer de moi [2].

SCÈNE II.

PHÈDRE.

O toi, qui vois la honte où je suis descendue,
Implacable Vénus, suis-je assez confondue [3] ?
Tu ne saurais plus loin pousser ta cruauté.
Ton triomphe est parfait [4] ; tous tes traits ont porté.
Cruelle, si tu veux une gloire nouvelle,
Attaque un ennemi qui te soit plus rebelle.
Hippolyte te fuit, et bravant ton courroux,
Jamais à tes autels n'a fléchi les genoux.
Ton nom semble offenser ses superbes oreilles.
Déesse, venge-toi : nos causes sont pareilles [5].
Qu'il aime... Mais déjà tu reviens sur tes pas,
Œnone ? On me déteste, on ne t'écoute pas [6].

SCÈNE III.

PHÈDRE, ŒNONE.

ŒNONE.

Il faut d'un vain amour étouffer la pensée,
Madame. Rappelez votre vertu passée :
Le Roi, qu'on a cru mort, va paraître à vos yeux ;

1. *Avouer* une personne d'une chose, c'est reconnaître qu'elle a fait cette chose en notre nom, l'approuver. Paul-Louis Courier écrira, en parlant de l'Italie : « Parle, écris, je t'avouerai de tout, pourvu que tu m'aides à sortir de cette botte. » (*Lettres*, I, 164.)

2. Pour savoir si je dois vivre ou mourir.

3. Humiliée, comme dans Voltaire (*Tancrède*, IV, IV) :

Vous êtes consterné, mon âme est confondue.

4. Littré voit ici l'adjectif *parfait* avec le sens de : complet ; n'y pourrait-on voir le participe du verbe *parfaire*, qui signifie : achever ?

5. La Médée de Corneille disait (I, IV) :

Souverains protecteurs des lois de l'hyménée.....
Voyez de quel mépris vous traite son parjure,
Et m'aidez à venger cette commune injure.

6. Remarquez ce pronom impersonnel ; Phèdre n'ose même plus dire : *il*. Voir *Mithridate*, v. 1184.

Thésée est arrivé, Thésée est en ces lieux [1].
Le peuple, pour le voir, court et se précipite.
Je sortais par votre ordre, et cherchais Hippolyte,
Lorsque jusques au ciel mille cris élancés...

PHÈDRE.

Mon époux est vivant, Œnone, c'est assez [2].
J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage,
Il vit : je ne veux pas en savoir davantage.

ŒNONE.

Quoi.

PHÈDRE.

Je te l'ai prédit ; mais tu n'as pas voulu [3].
Sur mes justes remords tes pleurs ont prévalu.
Je mourais ce matin digne d'être pleurée ;
J'ai suivi tes conseils : je meurs déshonorée.

ŒNONE.

Vous mourez ?

PHÈDRE.

Juste ciel ! qu'ai-je fait aujourd'hui ?

1. A ces paroles, dit Samson (*Art théâtral*, I, 93-94),

D'effroi tout son corps s'est dressé.
Son œil est sans regard ; raide, froide, immobile,
Elle offre une attitude affreusement tranquille.......
Dans un linceul de honte elle est ensevelie.
Puis, quand elle revient de sa morne stupeur,
Son œil errant exprime une mortelle peur.

« On a trouvé, dit Luneau de Boisjeunain, qu'il n'était pas possible que Thésée fût si près de Trézène, sans qu'on en ait eu la moindre nouvelle, et que le bruit de sa mort ne pouvait être vraisemblable. » — Dans l'*Hippolyte* de Gilbert (I, ii), Achrise apprend ainsi à Phèdre le retour de Thésée :

Je vous viens annoncer une heureuse nouvelle.
Le sort n'a plus pour vous ni haine ni rigueur ;
De ses fiers ennemis votre époux est vainqueur ;
Le Roi victorieux vient couronner vos peines ;
Mégare est désormais tributaire d'Athènes ;
Ce bruit court dans la ville, et s'épand au Palais :
Enfin cet heureux jour accomplit vos souhaits.

2. « Phèdre apprend que Thésée est vivant. Racine s'est bien gardé d'occuper par des paroles le premier moment de cette situation :

Mon époux est vivant, Œnone, c'est assez.

C'est au silence à peindre l'horreur dont elle est saisie à cette nouvelle, et le reste de la scène n'en est que le développement. » (Marmontel, *Observations sur l'art de la déclamation*.) — La Phèdre de Pradon exprime ainsi les sentiments que fait naître en son cœur le retour de Thésée (III, i) :

Le retour de Thésée et m'étonne et m'accable.
Je suis dans un état affreux, épouvantable.

3. Οὐκ εἶπον, οὐ σῆς προὐνοησάμην φρενός,
Σιγᾶν ἐφ' οἷσι νῦν ἐγὼ κακύνομαι ;
Σὺ δ' οὐκ ἀνέσχου· τοιγὰρ οὐκέτ' εὐκλεεῖς
Θανούμεθα... κ. τ. λ.

(Euripide, *Hippolyte*, 685-688.)

Mon époux va paraître, et son fils avec lui.
Je verrai le témoin de ma flamme adultère [1]
Observer de quel front j'ose aborder son père [2],
Le cœur gros de soupirs, qu'il n'a point écoutés,
L'œil humide de pleurs, par l'ingrat rebutés.
Penses-tu que, sensible à l'honneur de Thésée,
Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée ?
Laissera-t-il trahir et son père et son Roi ?
Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi ?
Il se tairait en vain. Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais [3].
Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes [4].
Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes
Vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser [5].

1. Notre vieux poète Alexandre Hardy a peint ainsi les remords d'une femme adultère (*Théagène et Chariclée*, VI° journée, IV, 1) :

Arsace malheureuse, Arsace abandonnée,
D'espérance, d'amis, et d'honneur ruinée,
Pauvre femme, le but des cruautés d'amour,
Hélas ! pourquoi déjà n'as-tu quitté le jour ?
Ta flamme à ton époux trahie et décelée,
L'attendras-tu, vengeur de sa couche souillée ?

Et cependant Arsace, pas plus que Phèdre, n'a commis le crime dont elle sent les remords :

La volonté me rend assez et trop coupable.

2. Tout cela est tiré d'Euripide ; mais, dans le poète grec, c'est Hippolyte qui arle ainsi à la Nourrice (661-663) :

Θεάσομαι δὲ σὺν πατρὸς μολὼν ποδὶ
Πῶς νιν προσόψει καὶ σὺ καὶ δέσποινα σή·
Τῆς σῆς δὲ τόλμης εἴσομαι γεγευμένος.

3. « La première représentation de la *Phèdre* fut donnée... devant le Roi et Madame de Montespan. La Champmeslé ne voulut point absolument réciter ces vers :

Je ne suis point de ces femmes hardies, etc.

« Mais M. Racine ne voulut jamais consentir qu'elle les retranchât. Bien des gens les remarquèrent dans la représentation. » (Brossette, cité par M. Mesnard, *Racine*, III, p. 246-247.) — Une anecdote prétend que la Lecouvreur lança un jour ces vers à la duchesse de Bouillon, et que, pour se venger, la grande dame empoisonna la comédienne. C'est le sujet des deux derniers actes d'*Adrienne Lecouvreur*, par Scribe et M. Legouvé.
4. A mon esprit, à ma pensée.
5. Imité d'Euripide (*Hippolyte*, 413-418) :

Μισῶ δὲ καὶ τὰς σώφρονας μὲν ἐν λόγοις,
Λάθρα δὲ τόλμας οὐ καλὰς κεκτημένας.
Αἳ πῶς ποτ', ὦ δέσποινα ποντία Κύπρι,

Mourons. De tant d'horreurs qu'un trépas me délivre[1].
Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre[2] ?
La mort aux malheureux ne cause point d'effroi[3].
Je ne crains que le nom que je laisse après moi.
Pour mes tristes enfants quel affreux héritage[4] !
Le sang de Jupiter doit enfler[5] leur courage ;
Mais quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.
Je tremble qu'un discours, hélas ! trop véritable,

Βλέπουσιν ἐς πρόσωπα τῶν ξυνευνετῶν,
Οὐδὲ σκότον φρίσσουσι τὸν ξυνεργάτην
Τέρεμνά τ' οἴκων μή ποτε φθογγὴν ἀφῇ;

Eschyle avait dit dans son *Agamemnon* (37-38) :

Οἶκος δ' αὐτὸς, εἰ φθογγὴν λάβοι,
Σαφέστατ' ἂν λέξειεν...

Richelieu enfin avait écrit dans *Mirame* :

Je tremble et je crains fort ; les feuilles de ce bois
Me semblent devenir des langues et des voix
Pour dire les erreurs que mon amour conseille,
Et que pour les ouïr le monde est tout oreille.

Voir encore *Athalie* (III, v).

1. Le mot *trépas* s'employait communément au pluriel au XVII[e] siècle. C'est ainsi que Corneille a dit dans *Théodore* (II, IV) :

A ce prix j'aimerai les plus cruels trépas.

Voilà pourquoi Racine a pu écrire ici : *un trépas*.

2. Souvenir de Virgile (*Énéide*, XII, 646) :

Usque adeone mori miserum est ?

Garnier a dit de la mort (*Hippolyte*, IV, II) :

Elle est aux affligés un désirable port.

3. Schlegel fait au sujet de ces trois vers la remarque suivante : « Le premier mot seul aurait mieux valu. Tout le reste est de trop. En s'exhortant au suicide par ces réflexions générales, Phèdre trahit une faible résolution de l'exécuter. » (*Essais litt. et hist.*, p. 106.)

4. Phèdre avait deux fils, Démophon et Acamas. Ce passage est imité d'Euripide (*Hippolyte*, 400-402 et 419-425) :

,.. Ἐπειδὴ τοισίδ' οὐχ ἐξήνυτον
Κύπριν κρατῆσαι, κατθανεῖν ἔδοξέ μοι
Κράτιστον..
Ἡμᾶς γὰρ αὐτὸ τοῦτ' ἀποκτείνει, φίλαι,
Ὡς μήποτ' ἄνδρα τὸν ἐμὸν αἰσχύνασ' ἁλῶ,
Μὴ παῖδας οὓς ἔτικτον· ἀλλ' ἐλεύθεροι
Παρρησίᾳ θάλλοντες οἰκοῖεν πόλιν
Κλεινῶν Ἀθηνῶν, μητρὸς οὕνεκ' εὐκλεεῖς.
Δουλοῖ γὰρ ἄνδρα, κἂν θρασύσπλαγχνός τις ᾖ,
Ὅταν ξυνειδῇ μητρὸς ἢ πατρὸς κακά.

5. Donner plus de force, plus d'étendue à ; de même dans Corneille (*Rodogune*, V, I) :

L'orgueil de ma naissance enfle encor mon courage.

Un jour ne leur reproche une mère coupable.
Je tremble qu'opprimés de ce poids odieux
L'un ni l'autre jamais n'ose lever les yeux.

ŒNONE.

Il n'en faut point douter, je les plains l'un et l'autre ;
Jamais crainte ne fut plus juste que la vôtre.
Mais à de tels affronts pourquoi les exposer ?
Pourquoi contre vous-même allez-vous déposer [1] ?
C'en est fait : on dira que Phèdre, trop coupable,
De son époux trahi fuit l'aspect redoutable.
Hippolyte est heureux qu'aux dépens de vos jours
Vous-même en expirant appuyiez ses discours.
A votre accusateur que pourrai-je répondre ?
Je serai devant lui trop facile à confondre [2].
De son triomphe affreux je le verrai jouir,
Et conter votre honte à qui voudra l'ouïr.
Ah ! que plutôt du ciel la flamme me dévore !
Mais ne me trompez point, vous est-il cher encore ?
De quel œil voyez-vous ce Prince audacieux [3] ?

PHÈDRE.

Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux [4].

ŒNONE.

Pourquoi donc lui céder une victoire entière [5] ?

1. C'est le terme juridique : faire sa déposition comme témoin.

2. Confondre, c'est ici mettre dans l'impossibilité de répondre ; de même dans *Iphigénie* (III, i) :

> Achille en veut connaître et confondre l'auteur.

3. Dans l'*Astrée* (t. IV, l. vii, p. 714), Ardilan, avant d'exciter le roi Gondebaut à punir les mépris de Dorinde, qu'il aime, veut bien s'assurer de l'état de son cœur : « Si je croyais, Seigneur, que véritablement vous fussiez bien délivré de l'affection de cette fille, je penserais vous donner un avis tel que vous pourriez en un coup faire les deux effets que vous désirez. — Comment, reprit Gondebaut, si tu croyais que je fusse délivré de cette fille ? Il faut que tu saches que non seulement je ne l'aime plus, mais que je la hais plus que je ne saurais dire. »

4. Schlegel décidément ne comprend pas Racine. Voici les réflexions que lui suggère ce vers : « Cette rétractation non motivée de ses sentiments fait soupçonner que la peur exerce un prodigieux empire sur l'âme de Phèdre. Il y aurait eu plus de noblesse à répondre : « Je ne l'adore pas moins, quoiqu'il ait le pouvoir de me plonger dans la honte et dans le désespoir. » (*Essais litt. et hist.*, p. 107.) — Un assez beau vers de Pradon (IV, iii) peint bien l'état dans lequel se trouve la Phèdre de Racine :

> J'aime ce que je hais, et je hais ce que j'aime.

5. La Nourrice est plus hardie encore dans Sénèque (v. 719-735) :

> N. — Deprensa culpa est. Anime, quid segnis stupes ?
> Regeramus ipsi crimen, atque ultro impiam
> Venerem arguamus ; scelere velandum est scelus.
> Tutissimum est inferre, quum timeas, gradum.
> Ausæ priores simus, an passæ nefas,

Vous le craignez. Osez l'accuser la première
Du crime dont il peut vous charger aujourd'hui.
Qui vous démentira? Tout parle contre lui :
Son épée en vos mains heureusement laissée,
Votre trouble présent, votre douleur passée,
Son père par vos cris dès longtemps prévenu,
Et déjà son exil par vous-même obtenu.

PHÈDRE.

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence?

ŒNONE.

Mon zèle n'a besoin que de votre silence.
Tremblante comme vous, j'en sens quelque remords.
Vous me verriez plus prompte affronter mille morts.
Mais puisque je vous perds sans ce triste remède,
Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède[1]. —
Je parlerai. Thésée, aigri par mes avis,
Bornera sa vengeance à l'exil de son fils.
Un père en punissant, Madame, est toujours père :
Un supplice léger suffit à sa colère.
Mais le sang innocent dût-il être versé,
Que ne demande point votre honneur menacé?
C'est un trésor trop cher pour oser le commettre[2].
Quelque loi qu'il vous dicte, il faut vous y soummettre,
Madame; et, pour sauver notre honneur combattu[3],
Il faut immoler tout, et même la vertu.

Secreta quum sit culpa, quis testis sciet?
Adeste, Athenæ; fida famulorum manus,
Fer opem; nefandi raptor Hippolytus stupri
Instat, premitque; mortis intentat metum.
Ferro pudicam terret. En, præceps abit,
Ensemque trepida liquit attonitus fuga.
Pignus tenemus sceleris. Hanc mœstam prius
Recreate : crinis tractus, et laceræ comæ,
Ut sunt, remaneant, facinoris tanti notæ.
Referte in urbem. Recipe jam sensus, hera.
Quid te ipsa lacerans omnium adspectum fugis?
Mens impudicam facere, non casus solet.

1. Dans Euripide, la Nourrice tient à Phèdre un langage semblable (493-497) :

Εἰ μὲν γὰρ ἦν σοι μὴ 'πὶ συμφοραῖς βίος
Τοιαῖσδε, σώφρων δ' οὖσ' ἐτύγχανες γυνή,
Οὐκ ἄν ποτ' εὐνῆς οὕνεχ' ἡδονῆς τε σῆς
Προσῆγον ἄν σε δεῦρο· νῦν δ' ἀγὼν μέγας
Σῶσαι βίον σόν, κοὐκ ἐπίφθονον τόδε.

2. Compromettre, exposer. Voltaire écrira dans son *Charles XII* (VI) : « Le sultan ne voulait point commettre son bonheur et celui de l'empire ottoman, en exposant le roi à être pris sur la route par ses ennemis. »

3. Ce mot, qui est placé ici pour la rime, signifie : en danger.

On vient ; je vois Thésée.

PHÈDRE.

Ah ! je vois Hippolyte[1] ;
Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite.
Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi.
Dans le trouble où je suis, je ne puis rien pour moi.

SCÈNE IV.

THÉSÉE, HIPPOLYTE, PHÈDRE, ŒNONE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

La fortune à mes vœux cesse d'être opposée,
Madame, et dans vos bras met...

PHÈDRE.

Arrêtez, Thésée,
Et ne profanez point des transports si charmants.
Je ne mérite plus ces doux empressements.
Vous êtes offensé. La fortune jalouse
N'a pas en votre absence épargné votre épouse.
ndigne de vous plaire et de vous approcher,
e ne dois désormais songer qu'à me cacher[2].

1. La Phèdre de Pradon est au désespoir d'apprendre le retour de Thésée II, v) :

Quoi ? l'âme toute en feu d'Hippolyte embrasée,
Irai-je recevoir l'infortuné Thésée ?.....
Que ne puis-je changer de cœur et de visage ?
Je crains que de son fils il n'y trouve l'image.
Mon trouble, ma rougeur, mes regards languissants,
Tout parle d'Hippolyte et du feu que je sens.
Mon front va me trahir, et ma langue interdite
M'accuser à Thésée, et nommer Hippolyte.
Mes yeux en sont remplis, mon cœur en est atteint,
Et dans tous mes transports Hippolyte est dépeint.
Il vient avec Thésée, ah ! ciel ! ils sont ensemble !
Je les verrai tous deux ? ah ! Princesse, je tremble.
J'entends du bruit : on vient ; je cours dans ce malheur
Leur cacher mon amour, ma rage et ma douleur.

2. Il est bon de rappeler avec quelle bienveillance Schlegel juge ce discours de Phèdre : « Ce discours artificieusement ambigu, par lequel Phèdre paraît s'accuser elle-même, tandis qu'elle prépare les calomnies d'OEnone contre Hippolyte, la fait connaître pour une femme intrigante qui transige avec la conscience de son déshonneur. » (*Essais litt. et hist.*, p. 108.) On peut remarquer en effet que le discours de Phèdre est assez équivoque pour que les accusations d'OEnone puissent plus tard s'appuyer sur lui. Mais il ne faut pas tirer de ce fait les mêmes conclusions que Schlegel ; il faut y voir simplement une preuve de l'habileté oratoire du poète. — Pradon a placé le dernier vers de ce morceau dans son *Regulus* (IV, IV) :

Et je devrais songer moi-même à me cacher.

SCÈNE V.

THÉSÉE, HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

Quel est l'étrange accueil qu'on fait à votre père,
Mon fils[1] ?

HIPPOLYTE[2].

Phèdre peut seule expliquer ce mystère.
Mais si mes vœux ardents vous peuvent émouvoir,
Permettez-moi, Seigneur, de ne la plus revoir ;
Souffrez que pour jamais le tremblant Hippolyte
Disparaisse des lieux que votre épouse habite.

THÉSÉE.

Vous, mon fils, me quitter ?

HIPPOLYTE.

Je ne la cherchais pas :
C'est vous qui sur ces bords conduisites ses pas.
Vous daignâtes, Seigneur, aux rives de Trézène
Confier en partant Aricie et la Reine.
Je fus même chargé du soin de les garder.
Mais quels soins[3] désormais peuvent me retarder ?
Assez dans les forêts mon oisive jeunesse
Sur de vils ennemis a montré son adresse.
Ne pourrai-je, en fuyant un indigne repos,
D'un sang plus glorieux teindre mes javelots ?
Vous n'aviez pas encore atteint l'âge où je touche,
Déjà plus d'un tyran, plus d'un monstre farouche
Avait de votre bras senti la pesanteur[4] ;

1. Il est certain que ce pauvre Thésée, avec ou sans l'étrange casque dont nous l'avons vu affublé à la Comédie Française, fait ici une étrange figure.

2. Schlegel place ici une observation très juste (*Essais litt. et hist.*, p. 124) : « Hippolyte dans Euripide ne paraît devant son père qu'après l'accusation, ce qui rend leur entrevue beaucoup plus frappante. »

3. Cette répétition du mot *soin* n'est pas heureuse.

4. Dans la *Phèdre* de Pradon, Hippolyte dit à Aricie (I, II) :

> Je suis fils de Thésée, et dois m'en souvenir,
> Et je n'ai point encor par aucune victoire
> D'alliance avec lui du côté de la gloire ;

Il dit encore à Phèdre (II, II) :

> A mon âge, Thésée avait purgé la terre
> De cent monstres cruels qui lui faisaient la guerre,
> Et, dès les premiers coups qui partaient de ses mains,
> Attachait à son bras le repos des humains.
> Qu'ai-je fait jusqu'ici qu'errant et solitaire

Déjà, de l'insolence heureux persécuteur,
Vous aviez des deux mers assuré [1] les rivages.
Le libre [2] voyageur ne craignait plus d'outrages ;
Hercule, respirant sur le bruit de vos coups [3],
Déjà de son travail se reposait sur vous.
Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père,
Je suis même encor loin des traces de ma mère [4].
Souffrez que mon courage ose enfin s'occuper.
Souffrez, si quelque monstre a pu vous échapper,

Entendre en soûpirant les hauts faits de mon père ?
Mon aieul Pytheus prit soin de m'élever;
Je cherchai les périls que je pouvais braver,
Et ce peuple est témoin que le fils de Thésée
A du sang des lions fait rougir son épée:
La chasse seule alors eut pour moi des attraits,
De monstres à mon tour je purgeai nos forêts,
Et j'ai perdu des coups qui méritaient peut-être
D'accabler des tyrans qui m'auraient fait connaître.
Cependant jusqu'ici ma stérile valeur
D'un vil sang répandu ne peut me faire honneur;
Mon nom à peine écrit sur l'écorce des arbres
N'est point encor gravé sur l'airain ou les marbres;
Et le nom d'Hippolyte et ses plus grands exploits
Sont connus seulement aux échos de nos bois,
Quand le nom glorieux de l'illustre Thésée
Occupe avec éclat toute la renommée.

Dans un autre ordre d'idées, Damis, dans la *Métromanie* de Piron (III, VII), exprime un sentiment semblable :

Infortuné ! je touche à mon cinquième lustre,
Sans avoir publié rien qui me rende illustre ;
On m'ignore, et je rampe encore à l'âge heureux
Où Corneille et Racine étaient déjà fameux.

1. Rendu sûrs. De même dans *Athalie* (V, II) :

Pour assurer le temple, et venger ses injures.

2. Qui pouvait circuler en liberté.

3. Osant prendre haleine à la nouvelle que vous le secondiez par vos exploits. C'est avec le même sens que Bélise disait dans les *Femmes savantes* (III, II) :

Ah ! tout doux, laissez-moi de grâce respirer.

4. Campistron placera un développement semblable dans la bouche de son Andronic (I, VIII) :

Dès l'enfance, charmé des héros de mon sang,
Je trouve leurs vertus au-dessus de leur rang
Surtout de mon aïeul et l'exemple et la gloire
M'enflamme à tous moments, et remplit ma mémoire ;
Sur ce fameux guerrier mon esprit attaché
Par aucun autre objet n'en peut être arraché.
Je regarde son sort avec un œil d'envie ;
A ses jours éclatants je compare ma vie :
Rien ne s'offre à mes yeux, dans le cours de ses ans,
Que des nobles travaux, des succès triomphants,
Que des murs embrasés, que des villes surprises,
Des peuples asservis, des provinces conquises,
Des rebelles punis, des rois humiliés.....
Moi, toujours renfermé dans ces murs malheureux,
Occupé jusqu'ici par de frivoles jeux,
Je ne sais ni l'emploi ni l'ordre d'une armée,
Que par des traits confus, ou par la renommée.

Que j'apporte à vos pieds sa dépouille honorable,
Ou que d'un beau trépas la mémoire durable[1],
Éternisant des jours si noblement finis,
Prouve à tout l'univers que j'étais votre fils.

THÉSÉE.

Que vois-je ? Quelle horreur dans ces lieux répandue
Fait fuir devant mes yeux ma famille éperdue ?
Si je reviens si craint et si peu désiré,
O ciel, de ma prison pourquoi m'as-tu tiré[2] ?
Je n'avais qu'un ami. Son imprudente flamme[3]
Du tyran de l'Épire allait ravir la femme ;
Je servais à regret ses desseins amoureux[4] ;
Mais le sort irrité nous aveuglait tous deux.
Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes[5].
J'ai vu Pirithoüs, triste objet de mes larmes,
Livré par ce barbare à des monstres cruels
Qu'il nourrissait du sang des malheureux mortels.
Moi-même, il m'enferma dans ces cavernes sombres,
Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres[6].
Les Dieux, après six mois, enfin m'ont regardé[7] :
J'ai su tromper les yeux de qui j'étais gardé[8].
D'un perfide ennemi j'ai purgé[9] la nature ;

1. Il y a un peu trop d'épithètes dans ces deux vers.

2. Le tour par lequel Racine amène Thésée à nous expliquer les motifs de sa disparition est très ingénieux. Malgré les côtés faibles de ce rôle, lorsqu'il est tenu avec noblesse et chaleur, comme nous l'avons vu aux dernières représentations de *Phèdre* à la Comédie Française, il produit un grand effet.

3. Remarquons encore ce procédé de style familier à Racine, qui consiste à remplacer dans la phrase la personne qui en devrait être le sujet par un substantif abstrait qui s'y rapporte et la désigne.

4. Racine essaie d'excuser Thésée.

5. Il est assez piteux de se laisser surprendre par celui qu'on voulait surprendre.

6. Voilà comment le bruit s'est répandu que Thésée était descendu aux enfers.

7. Dans les croyances antiques, la divinité était censée si bonne qu'un regard d'elle suffisait pour mettre en fuite le malheur. Il y a d'ailleurs dans ce vers un souvenir de Virgile (*Égl.*, I, 128.)

Libertas, quæ sera tamen respexit inertem.

8. Var. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé (1677-87).

9. Ce mot, que nous retrouverons aux vers 1046 et 1064, était du style noble au xviie siècle ; il ne choquait pas les personnes qui allaient rire à l'*Amour médecin*, à *Monsieur de Pourceaugnac* et au *Malade imaginaire*. On dit encore aujourd'hui : purger une hypothèque. — « Subligny, dans sa critique, aurait voulu que Racine eût tourné ainsi ce vers :

L'ennemi, dont mon bras a purgé la nature,
A ses monstres lui-même a servi de pâture,

et nous croyons que Subligny avait raison ; car autrement il faut nécessairement un *il* au second vers. (*Dissertations sur les tragédies de Corneille et de Racine*, ii, p. 286.)

A ses monstres lui-même a servi de pâture[1];
Et lorsque avec transport je pense m'approcher
De tout ce que les Dieux m'ont laissé de plus cher;
Que dis-je? quand mon âme, à soi-même rendue[2],
Vient se rassasier d'une si chère vue,
Je n'ai pour tout accueil que des frémissements[3]:
Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements.
Et moi-même, éprouvant la terreur que j'inspire,
Je voudrais être encor dans les prisons d'Épire[4].
Parlez. Phèdre se plaint que je suis outragé.
Qui m'a trahi? Pourquoi ne suis-je pas vengé[5]?
La Grèce, à qui mon bras fut tant de fois utile,
A-t-elle au criminel accordé quelque asile?
Vous ne répondez point. Mon fils, mon propre fils
Est-il d'intelligence avec mes ennemis[6]?
Entrons[7]. C'est trop garder un doute qui m'accable.
Connaissons à la fois le crime et le coupable.
Que Phèdre explique enfin le trouble où je la voi[8].

SCÈNE VI.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Où tendait ce discours[9] qui m'a glacé d'effroi?

1. Schlegel (*Ess. litt. et hist.*; p. 134-136) blâme vivement le motif de l'absence de Thésée dans la pièce de Racine; Racine a emprunté ce motif à Sénèque. Le Thésée de Pradon s'absente en secret pour aller châtier Pallas (II, VII):

Pallas me fit quitter Phèdre pour le punir.

Le Thésée de Garnier est allé effectivement aux enfers (*Hippolyte*, IV, II):

Quel labeur m'a été d'avoir, depuis le fond
De l'enfer, su monter jusques ici à mont!

Celui de La Pinelière fait des enfers une longue description.

2. Cet hémistiche est un peu vague.

3. Un *frémissement* est une émotion craintive et douloureuse. Voir *Esther* (II, VII):

Sans frémissement
Je ne puis voir sa peine et son saisissement.

4. Ce couplet, bien lancé, produit une impression profonde. On se sent en présence d'un homme qui doit être terrible dans les emportements passionnés de sa douleur.

5. A ce vers menaçant, Hippolyte courbe silencieusement la tête.

6. Thésée a le soupçon facile, et le sujet obligeait le poète à lui donner cette disposition.

7. Entrons soudainement, entrons; il n'est pas l'heure
De faire en perdant temps ici longue demeure.
(GARNIER, *Hippolyte*, IV, I.)

8. Voir *Britannicus*, note du vers 341.

9. Il s'agit du discours de Phèdre.

Phèdre, toujours en proie à sa fureur extrême[1].
Veut-elle s'accuser et se perdre elle-même?
Dieux! que dira le roi? Quel funeste poison
L'amour a répandu sur toute la maison!
Moi-même, plein d'un feu que sa haine réprouve[2],
Quel il m'a vu jadis, et quel me il retrouve[3]!
De noirs pressentiments viennent m'épouvanter.
Mais l'innocence enfin n'à rien à redouter[4].
Allons, cherchons ailleurs par quelle heureuse adresse
Je pourrai de mon père émouvoir la tendresse,
Et lui dire un amour qu'il peut vouloir troubler,
Mais que tout son pouvoir ne saurait ébranler[5].

1. Voir la note du vers 717.
2. Voir la note du vers 105.
3. Dans cette tournure, un des deux *quel* est pris en bonne part, et l'autre en mauvaise. Ainsi dans *Athalie* (II, v) :

JOAS. — Quel père
Je quitterais! et pour...
ATHALIE. — Hé bien?
JOAS. — Pour quelle mère!

4. Crébillon fera dire à Zénobie dans *Rhadamisthe et Zénobie* (IV, iv) :

Mais j'ai trop de vertu pour craindre mon époux.

Tout ce couplet d'Hippolyte, jusqu'aux quatre derniers vers, est un aparté; sans quoi Théramène serait mis au courant de ce que veut lui cacher Hippolyte.
5. Malgré la fermeté avec laquelle Hippolyte parle de son amour pour Aricie, il faut convenir qu'ici cette passion ne nous intéresse guère. — Le troisième acte est le moins important de la pièce; il nous peint le désordre causé dans le palais par le retour de Thésée; un récit de quelques vers, à la rigueur, aurait pu suffire pour nous en instruire; mais si l'action faiblit, le style conserve une élégance qui tient sous le charme les spectateurs.

ACTE QUATRIÈME

SCÈNE I.

THÉSÉE, ŒNONE.

THÉSÉE.

Ah ! qu'est-ce que j'entends[1] ? Un traître, un téméraire
Préparait cet outrage à l'honneur de son père[2] ?
Avec quelle rigueur, destin, tu me poursuis !
Je ne sais où je vais, je ne sais où je suis[3].
O tendresse ! ô bonté trop mal récompensée !
Projet audacieux ! détestable pensée[4] !
Pour parvenir au but de ses noires amours,
L'insolent de la force empruntait le secours.
J'ai reconnu le fer, instrument de sa rage[5],

1. Alexandre entrait ainsi dans la *Parthénie* de Baro (III, I):

> Hélas ! que m'as-tu dit ? Tes nouvelles, Carinte,
> Forment dans mon esprit un confus labyrinthe.
> O Dieux !

Legouvé, dans *Epicharis et Néron* (III, I), prêtera une entrée semblable à Néron

> Que viens-tu de m'apprendre? A peine je respire.

Voici enfin comment Thésée paraîtra en scène, au début du quatrième acte de la tragédie de Pradon :

> Non, je saurai punir une telle insolence...
> Ma fureur
> Va bientôt éclater contre ce qui l'irrite ;
> Pouvais-je croire, hélas ! que Phèdre... qu'Hippolyte...
> Ah ! j'en frémis.

Racine et Pradon ont eu soin d'écarter de nos yeux la scène où la Nourrice raconte à Thésée le prétendu crime dont sa maîtresse a été souillée. La Pinelière nous montrait, comme Sénèque, Phèdre accusant elle-même Hippolyte :

2. 'Ιππόλυθος εὐνῆς τῆς ἐμῆς ἔτλη θιγεῖν
Βίᾳ, τὸ σεμνὸν Ζηνὸς ὄμμ' ἀτιμάσας.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, 885-886.)

3. Πᾶ φύγω
Βάρος κακῶν ; ἀπὸ γὰρ ὀλόμενος οἴχομαι... κ. τ. λ.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, 877-878.)

4. Ces exclamations, qui nous rappellent le fameux monologue de Don Diègue (*le Cid*, I, IV), ressemblent un peu à de la déclamation. Le Thésée de Gilbert disait

> Mon fils ! mon propre fils vouloir m'ôter l'honneur ?
> Ciel ! que viens-je d'entendre, et quel est mon malheur ?
> O détestable fils, exécrable aventure,
> Qui fait rougir un père et frémir la nature...
> (*Hippolyte*, IV, III.)

5. Dont se servait sa rage.

Ce fer dont je l'armai pour un plus noble usage[1]
Tous les liens du sang n'ont pu le retenir !
Et Phèdre différait à le faire punir ?
Le silence de Phèdre épargnait le coupable ?

ŒNONE.

Phèdre épargnait plutôt un père déplorable[2].
Honteuse du dessein d'un amant furieux
Et du feu criminel qu'il a pris dans ses yeux[3],
Phèdre mourait, Seigneur, et sa main meurtrière
Éteignait de ses yeux l'innocente lumière[4].
J'ai vu lever le bras, j'ai couru la sauver.
Moi seule à votre amour j'ai su la conserver ;
Et plaignant à la fois son trouble et vos alarmes,
J'ai servi, malgré moi, d'interprète à ses larmes.

THÉSÉE.

Le perfide ! Il n'a pu s'empêcher de pâlir.
De crainte, en m'abordant, je l'ai vu tressaillir.
Je me suis étonné de son peu d'allégresse[5] ;
Ses froids embrassements ont glacé ma tendresse.
Mais ce coupable amour dont il est dévoré
Dans Athènes déjà s'était-il déclaré ?

ŒNONE.

Seigneur, souvenez-vous des plaintes de la Reine.
Un amour criminel causa toute sa haine.

1. Au quatrième livre de l'*Enéide* (v. 647), Didon se frappe avec l'épée d'Énée,

Non hos quæsitum munus in usus.

Garnier (*Hipp.*, IV, II) faisait dire à Thésée, reconnaissant l'épée d'Hippolyte

Cette garde dorée, et sa riche pommelle,
Entamée au burin d'une gravure belle,
Ont la marque ancienne, et les armes aussi
De nos premiers aïeux qui régnèrent ici.

Le Constantin de Grenailles était un peu moins aveugle (l'*Innocent malheureux*, III, V) :

C'est?... C'est Crispe ! O funeste nouvelle !
Cieux ! Suis-je trop crédule, ou m'est-elle infidèle ?

2. Qui mérite la compassion. Voir le vers 257.
3. Molière avait employé cette expression dans le *Misanthrope* (IV, III)

Lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue.

4. La Nourrice dit dans Garnier (*Hippolyte*, IV, I) :

Phèdre se veut defaire, et ne lui chaut de nous
Qui la réconfortons, et qui à chaudes larmes
La prions de jeter de sa dextre les armes.

5. On appelle *allégresse* une joie vive et qui éclate.

THÉSÉE.

Et ce feu dans Trézène a donc recommencé ?

ŒNONE.

Je vous ai dit, Seigneur, tout ce qui s'est passé[1].
C'est trop laisser la Reine à sa douleur mortelle ;
Souffrez que je vous quitte et me range auprès d'elle.

SCÈNE II[2].

THÉSÉE, HIPPOLYTE.

THÉSÉE.

Ah ! le voici. Grands Dieux ! à ce noble maintien[3]
Quel œil ne serait pas trompé comme le mien[4] ?
Faut-il que sur le front d'un profane adultère

1. OEnone est embarrassée ; le rôle qu'elle joue lui répugne : aussi cherche-t-elle à abréger cette scène. Lorsque Madame Guyon représentait OEnone, avant de sortir, elle regardait un moment le roi plongé dans ses réflexions, et levait ensuite au ciel ses mains jointes, comme pour lui demander secours et pardon à la fois.

2. M. P. Mesnard signale que Racine a ici supprimé un monologue de Thésée, critiqué dans la *Dissertation* de Subligny : « Thésée... aussi persuadé de ce crime supposé que s'il s'était commis à ses yeux, s'amuse à faire des exclamations sur son énormité, au lieu d'aller chercher auprès de Phèdre ou d'OEnone des preuves plus solides de cette affreuse accusation. » Il y a bien des exclamations dans la scène précédente ; mais ces deux mots « et d'OEnone » empêchent de supposer que Subligny fait allusion à la scène qu'on vient de lire. Ce monologue existait dans la tragédie de La Pinelière (IV, iv), où Thésée, l'épée d'Hippolyte à main, s'écriait :

> J'ai donc produit l'auteur de ce sale dessein !
> Mais Dieux ! qui des mortels eût eu cette pensée
> Qu'à ce crime Hippolyte eût son âme abaissée ?...

3. Le sonnet contre *Phèdre* et la *Dissertation* de Subligny nous apprennent que Racine avait d'abord mis :

> à ce chaste maintien.

« Et le parterre, dit Subligny, d'une commune voix fait le second vers en raillant, et dit d'un style burlesque :

> Ne le prendrait-on pas pour un homme de bien ?

Mais non... notre auteur a corrigé ce vers dans les dernières représentations, et, au lieu de *chaste...* il a mis *noble,* et a toujours laissé ce *maintien* qui devait être changé plutôt que l'autre. »

4. Ceci est imité à la fois de la *Médée* et de l'*Hippolyte* d'Euripide :

> Ὦ Ζεῦ, τί δὴ χρυσοῦ μὲν ὃς κίβδηλος ᾖ
> Τεκμήρι' ἀνθρώποισιν ὤπασας σαφῆ,
> Ἀνδρῶν δ' ὅτῳ χρὴ τὸν κακὸν διειδέναι,
> Οὐδεὶς χαρακτὴρ ἐμπέφυκε σώματι ;
> (*Médée*, v. 516-520.)
>
> Φεῦ, χρῆν βροτοῖσι τῶν φίλων τεκμήριον
> Σαφές τι κεῖσθαι καὶ διάγνωσιν φρενῶν,
> Ὅστις τ' ἀληθής ἐστιν ὅς τε μὴ φίλος·
> Δισσάς τε φωνὰς πάντας ἀνθρώπους ἔχειν,
> Τὴν μὲν δικαίαν, τὴν δ' ὅπως ἐτύγχανεν,

Brille de la vertu le sacré caractère[1] ?
Et ne devrait-on pas à des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains [2] ?

HIPPOLYTE.

Puis-je vous demander quel funeste nuage,
Seigneur, a pu troubler votre auguste visage [3] ?
N'osez-vous confier ce secret à ma foi [4] ?

THÉSÉE.

Perfide, oses-tu bien te montrer devant moi ?
Monstre, qu'a trop longtemps épargné le tonnerre,
Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre [5]
Après que le transport d'un amour plein d'horreur
Jusqu'au lit de ton père a porté sa fureur,

> Ὡς ἡ φρονοῦσα τἄδικ' ἐξηλέγχετο
> Πρὸς τῆς δικαίας, κοὐκ ἂν ἠπατώμεθα.
> (*Hippolyte*, v. 925-931.)

Sénèque avait dit aussi (v. 915-922) :

> Ubi vultus ille, et ficta majestas viri,
> Atque habitus horrens, prisca et antiqua appetens,
> Morumque senium triste, et affatus graves ?
> O vita fallax! abditos sensus geris,
> Animisque pulchram turpibus faciem induis
> Pudor impudentem celat, audacem quies,
> Pietas nefandum : vera fallaces probant,
> Simulantque molles dura ;

et Garnier (*Hipp.*, IV, ii) :

> Que de déguisements en la poitrine humaine !
> Que les hommes sont feints, et que leurs doubles cœurs, etc

1. Le *caractère*, c'est-à-dire : le signe, la marque : « Il les marqua sur le front d'un caractère de réprobation. » (Massillon, *Car.*, *Médis.*)

2. En 1589, Pierre Mathieu disait dans son *Esther* :

> ... O Dieux tout voyans, contre l'ordre natal,
> Pourquoy n'est des grands Roys l'estomach de cristal ?
> Pourquoy ne peut-on veoir à travers leurs poictrines
> Les incertains desseins des grâces, des ruines ?

On lit dans l'*Othello* de Shakspeare (III, iii) : « Iago. — Les hommes devraient bien être ce qu'ils paraissent ; ou plût au ciel du moins que ceux qui ne sont pas ce qu'ils paraissent fussent enfin forcés de paraître ce qu'ils sont ! — Othello. — Oui, certes, les hommes devraient bien être ce qu'ils paraissent. »

3. Racine affectionne cette métaphore : nous avons déjà vu dans *Iphigénie* (II, ii) :

> N'éclaircirez-vous pas ce front chargé d'ennuis ?

4. Dans *Euripide*, c'est en présence du cadavre de Phèdre qu'a lieu cette explication. Hippolyte demande à son père les causes de cette mort, et ajoute (v. 911 et 914-915) :

> Σιγᾷς ;...
> Οὐ μὴν φίλους γε, κἄτι μᾶλλον ἢ φίλους,
> Κρύπτειν δίκαιον σὰς, πάτερ, δυσπραξίας.

5. Dans Euripide (*Hippolyte*, v. 976-980) Thésée compare Hippolyte à Sinnis et à Scirron. — Voir la note du vers 969.

Tu m'oses présenter une tête ennemie [1],
Tu parais dans des lieux pleins de ton infamie,
Et ne vas pas chercher, sous un ciel inconnu,
Des pays où mon nom ne soit point parvenu.
Fuis, traître [2]. Ne viens point braver ici ma haine,
Et tenter un courroux que je retiens à peine.
C'est bien assez pour moi de l'opprobre éternel
D'avoir pu mettre au jour un fils si criminel,
Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire [3],
De mes nobles travaux vienne souiller la gloire.
Fuis ; et si tu ne veux qu'un châtiment soudain [4]
T'ajoute aux scélérats qu'a punis cette main [5],
Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
Fuis, dis-je ; et sans retour précipitant tes pas,
De ton horrible aspect purge tous mes États [6].
Et toi, Neptune, et, toi, si jadis mon courage
D'infâmes assassins nettoya [7] ton rivage,
Souviens-toi que, pour prix de mes efforts heureux,
Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux [8].

Σκέψασθε δ' ἐς τόνδ', ὅστις ἐξ ἐμοῦ γεγὼς
Ἤσχυνε τἄμὰ λέκτρα............
Δεῖξον δ', ἐπειδή γ' ἐς μίασμ' ἐλήλυθας,
Τὸ σὸν πρόσωπον δεῦρ' ἐναντίον πατρί.
(Euripide, v. 943-944 et 946-947.)

2. Trois fois, dans les douze vers qui suivent, le mot *fuis* reviendra, se détachant en tête du vers, et donnant à la période une rare énergie. Ce sont là des effets de style que l'on ne rencontre guère avant Racine. Ce morceau d'ailleurs est admirablement composé : la colère de Thésée s'échauffe à mesure qu'il parle, et c'est ainsi qu'il est amené à des imprécations terribles, qu'il ne pouvait prononcer, sans devenir odieux, à un autre moment que dans l'horreur de la première surprise et du premier transport.

3. Restant attachée à mon nom comme une honte.

4. Tombant dès l'instant sur toi.

5. Thésée est un peu trop Marseillais. Après tout, Racine s'est peut-être dit que, ne lui faisant rien faire de glorieux, il devait le faire parler en glorieux.

6.

Ἔξερρε γαίας τῆσδ' ὅσον τάχος φυγάς,
Καὶ μήτ' Ἀθήνας τὰς θεοδμήτους μόλῃς,
Μήτ' εἰς ὅρους γῆς ἧς ἐμὸν κρατεῖ δόρυ...
..... Ἐκ πατρῴας φυγὰς ἀλητεύων χθονὸς
Ξένην ἐπ' αἶαν λυπρὸν ἀντλήσεις βίον·
Μισθὸς γὰρ ἐστιν οὗτος ἀνδρὶ δυσσεβεῖ.

(Euripide, *Hippolyte,* v. 973-975 et 1048-1050.) Voir aussi la note du vers 969.

7. On s'aperçoit que le poète regrette de ne pas oser se servir une troisième fois du mot *purger* dans ce couplet. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV* (14), a aussi employé *nettoyer* dans le style noble : « Les escadres nettoyaient les mers infestées par les corsaires. »

8. « *Exaucer* est le même mot que *exhausser : exaucer* quelqu'un, c'est le porter en haut, de manière que sa prière soit entendue des puissances supérieures ;

Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle
Je n'ai point imploré ta puissance immortelle.
Avare du secours que j'attends de tes soins,
Mes vœux t'ont réservé pour de plus grands besoins :
Je t'implore aujourd'hui. Venge un malheureux père.
J'abandonne ce traître à toute ta colère ;
Étouffe dans son sang ses désirs effrontés :
Thésée à tes fureurs connaîtra tes bontés.

et par catachrèse on dit : *exaucer* une prière. » (*Dictionnaire* de Littré.) C'est avant l'entrée d'Hippolyte que le Thésée grec dévoue la tête de son fils aux fureurs de Neptune (v. 887-890) :

Ἀλλ', ὦ πάτερ Πόσειδον, ἃς ἐμοί ποτε
Ἀρὰς ὑπέσχου τρεῖς, μιᾷ κατέργασαι
Τούτων ἐμὸν παῖδ', ἡμέραν δὲ μὴ φύγοι
Τήνδ', εἴπερ ἡμῖν ὤπασας σαφεῖς ἀράς...
(Euripide, *Hippolyte*, v. 973-975 et 1048-1050.)

Le Thésée latin n'a pas d'explication avec son fils (Sénèque, v. 942-954) :

Genitor æquoreus dedit,
Ut vota prono trina concipiam deo,
Et invocata munus hoc sanxit Styge.
En, perage donum triste, regnator freti,
Non cernat ultra lucidum Hippolytus diem,
Adeatque Manes juvenis iratos patri.
Fer abominandam nunc opem nato, parens.
Nunquam supremum numinis munus tui
Consumeremus, magna ni premerent mala.
Inter profunda Tartara, et Ditem horridum,
Et imminentes regis inferni minas,
Voto peperci : redde nunc pactam fidem,
Genitor.

Le Thésée de Garnier s'écriait (*Hippolyte*, IV, ii) :

Souvienne-toi, grand Dieu, de ta sainte promesse,
Trouble toute la mer ; un seul vent ne relaisse
Au chœur Eolien ; mutine avec les flots
Tes grands troupeaux monstrueux que la mer tient enclos.

Thésée seul, l'épée d'Hippolyte à la main, disait dans la tragédie de La Pinelière (IV, iv) :

O Neptune, il est temps enfin de m'obliger;
Flatte à présent la rage qui me presse.
Grand monarque des eaux, songe en cette promesse
Que tu me fis jadis de m'accorder trois vœux :
Ne la révoque pas, puisque tu ne te peux !
Car tu me le juras par l'onde sale et noire,
Par qui jurent les Dieux et qui nous les fait croire :
Qu'Hippolyte périsse, et qu'une prompte mort
Punisse son forfait et finisse son sort.

C'est en présence de Phèdre que le Thésée de Pradon prononce son imprécation (IV, vi) :

C'est à vous que j'adresse un vœu si solennel.
Justes Dieux ! punissez un fils si criminel !
Et toi, Neptune, et toi, dont la race divine
De Thésée anoblit le sang et l'origine,
Plongeant ce sang impur dans l'abîme des eaux,
Donne ce monstre en proie à des monstres nouveaux.

Garnier et Padon préparent bien, chacun par leur dernier vers, la mort d'Hippolyte.

HIPPOLYTE.

D'un amour criminel Phèdre accuse Hippolyte !
Un tel excès d'horreur rend mon âme interdite [1] ;
Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,
Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix.

THÉSÉE.

Traître, tu prétendais qu'en un lâche silence
Phèdre ensevelirait ta brutale insolence [2].
Il fallait, en fuyant, ne pas abandonner
Le fer qui dans ses mains aide à te condamner [3] ;
Ou plutôt il fallait, comblant ta perfidie,
Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie.

HIPPOLYTE.

D'un mensonge si noir justement irrité,
Je devrais faire ici parler la vérité,
Seigneur ; mais je supprime un secret qui vous touche.
Approuvez le respect qui me ferme la bouche [4] ;
Et sans vouloir vous-même augmenter vos ennuis [5],
Examinez ma vie, et songez qui je suis.
Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes [6].
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes [7]
Peut violer enfin les droits les plus sacrés ;

1.

Ἔκ τοι πέπληγμαι· σοὶ γὰρ ἐκπλήσσουσί με
Λόγοι παραλλάσσοντες ἔξεδροι φρενῶν.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 934-935.)

Être interdit, n'est pas tout à fait la même chose que *demeurer stupide ;* il y a une nuance. *Être interdit*, c'est avoir de l'étonnement et aussi de la confusion, comme dans ce vers de Corneille (*Sertorius*, IV, III) :

Notre abord le rend tout interdit.

2. Notre poète affectionne cette tournure. Voir les vers 719-720.

3 TH. — Ceci t'appartient-il ? Reconnais-tu ces armes ?
HIPP. — Oui, je les reconnais.
TH. — Et tes yeux sont sans larmes.
Ce fer et ces témoins parlent tous contre toi.
(GILBERT, *Hippolyte*, IV, IV.)

4. Achrise dit dans la tragédie de Gilbert (III, I) :

Possible qu'avec vous le même soin le touche,
Qu'un respect paternel lui fait fermer la bouche.

5. Voir le vers 255.

6.

Nemo repente fuit turpissimus.

(JUVÉNAL, II.) « On trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. » (VOLTAIRE. *Siècle de Louis XIV*, XXIV).
Le sens est clair, mais l'expression est un peu vague.

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés
Et jamais on n'a vu la timide innocence
Passer subitement à l'extrême licence [1].
Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux
Un perfide assassin, un lâche incestueux [2].
Elevé dans le sein d'une chaste héroïne [3],
Je n'ai point de son sang démenti l'origine [4].
Pitthée, estimé sage entre tous les humains [5],
Daigna m'instruire encore au sortir de ses mains [6].
Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage [7];
Mais si quelque vertu m'est tombée en partage,
Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater [8]
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.

1. A la dernière licence. La *licence*, c'est ici le dérèglement moral, comme dans Voltaire (*Triumvirat*, II, I) :

> Plongé dans la licence, au vice abandonné.

2. *Incestueux* est ici pris substantivement ; Voltaire l'emploie encore dans le même sens : « On sait que saint Paul excommunia l'incestueux de Corinthe. » (*Dict. phil. Yvetot:*)

3. Souvenir de l'expression de Tacite (*Dialogus de Oratoribus*, XXVIII) : « Gremio ac sinu matris educabatur. » Racine avait écrit déjà dans *Mithridate* (IV, II) :

> Mais moi, qui dès l'enfance élevé dans son sein...

4. *Démentir son origine*, c'est faire des choses indignes de son origine ; de même dans Corneille (*Cinna*, IV, VI) :

> Tu m'as fait démentir l'honneur de ma naissance.

5. « Il eut la réputation du plus sçavant et du plus sage homme qui fust de son temps ; mais la science et sagesse qui pour lors estoit en estime, consistoit tout en graves sentences et dicts moraux, comme sont ceulx pour lesquels le poète Hesiodus a esté tant estimé en son livre intitulé *Les œuvres et les jours :* auquel livre se lit encores à présent cette belle sentence que l'on dict être de Pitheus :

> Tu payeras promptement le salaire
> Qu'auras promis au pauvre mercenaire.

Ainsi l'escrit le philosophe mesme Aristote : et le poëte Euripides, appellant Hippolytus disciple du saint Pitheus, donne assez à entendre en quelle réputation il estoit tenu. » (Plutarque, *Theseus*. Trad. Amyot, chap. III.) Le vers dont parle Plutarque est le onzième du prologue :

> Ἱππόλυτος ἁγνοῦ Πιτθέως παιδεύματα.

6. Des mains d'Antiope.

7. En me faisant trop d'honneur. Racine avait écrit déjà dans *Britannicus* II, II) :

> Mais je m'en fais peut-être une trop belle image ;
> Elle m'est apparue avec trop d'avantage.

8. C'est-à-dire : manifesté hautement. De même dans *Alexandre* (III, III) :

> Il a fait à son tour éclater sa bonté.

C'est par là qu'Hippolyte est connu dans la Grèce.
J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse.
On sait de mes chagrins[1] l'inflexible rigueur.
Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur[2].
Et l'on veut qu'Hippolyte, épris d'un feu profane...

THÉSÉE.

Oui, c'est ce même orgueil, lâche! qui te condamne.
Je vois de tes froideurs le principe odieux :
Phèdre seule charmait tes impudiques yeux;
Et pour tout autre objet ton âme indifférente
Dédaignait de brûler d'une flamme innocente[3].

HIPPOLYTE.

Non, mon père, ce cœur, c'est trop vous le celer,
N'a point d'un chaste amour dédaigné de brûler.
Je confesse à vos pieds ma véritable offense :
J'aime, j'aime, il est vrai, malgré votre défense.

1. Ce mot est rare dans ce sens; on emploie plus souvent l'adjectif : une vertu chagrine, un esprit chagrin; Hippolyte disait, en essayant de se justifier, dans la tragédie de Gilbert (IV, IV) :

Mon esprit qui jamais ne commit aucuns crimes
N'a pas accoutumé de les défendre aussi...
Mon cœur n'est point brûlé de feux incestueux ;
Si j'avais de l'amour, il serait vertueux.

2. Remarquez l'harmonie de ce vers, exclusivement composé de monosyllabes.

Εἰσορᾷς φάος τόδε
Καὶ γαῖαν; ἐν τοῖσδ' οὐκ ἔνεστ' ἀνὴρ ἐμοῦ,
Οὐδ' ἢν σὺ μὴ φῇς, σωφρονέστερος γεγώς...
Λέχους γὰρ ἐς τόδ' ἡμέρας ἁγνὸν δέμας.
Οὐκ οἶδα πρᾶξιν τήνδε, πλὴν λόγῳ κλύων
Γραφῇ τε λεύσσων· οὐδὲ ταῦτα γὰρ σκοπεῖν
Πρόθυμός εἰμι, παρθένον ψυχὴν ἔχων.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, 993-995 et 1003-1006.)

3.

Comme il n'éclatait point par des vertus vulgaires,
Il ne s'est point noirci des vices ordinaires;
Pour cette seule femme il viole la loi,
Et de tous les maris il n'offense que moi.
(GILBERT, *Hippolyte*, IV, III.)

Un peu plus tard, le Thésée de Gilbert disait à son fils lui-même :

Il est vrai, tu menais une vie exemplaire,
Mais tu voulais par là cacher ton adultère.

Dans Pradon (*Phèdre et Hippolyte*, IV, II), Thésée dit à Phèdre :

Hélas! qui l'aurait cru, qu'un chasseur solitaire,
Dont le front paraissait triste, farouche, austère,
Ennemi des plaisirs, et qui n'eut autrefois
Rien d'humain que les yeux, la démarche et la voix,
Commençât à brûler par de honteuses flammes,
Et courût choisir Phèdre entre toutes les femmes
Pour s'instruire à ses yeux comme il faut soupirer,
Et prît un cœur humain pour me déshonorer?

Aricie à[1] ses lois tient mes vœux asservis[2];
La fille de Pallante a vaincu votre fils.
Je l'adore, et mon âme, à vos ordres rebelle,
Ne peut ni soupirer ni brûler que pour elle.

THÉSÉE.

Tu l'aimes? ciel[3]! Mais non, l'artifice est grossier.
Tu te feins criminel pour te justifier.

HIPPOLYTE.

Seigneur, depuis six mois je l'évite, et je l'aime.
Je venais en tremblant vous le dire à vous-même.
Hé quoi? de votre erreur rien ne vous peut tirer?
Par quel affreux[4] serment faut-il vous rassurer?
Que la terre, le ciel, que toute la nature...

THÉSÉE.

Toujours les scélérats ont recours au parjure.
Cesse, cesse, et m'épargne un importun discours,
Si ta fausse vertu n'a point d'autre secours[5].

HIPPOLYTE.

Elle vous paraît fausse et pleine d'artifice.
Phèdre au fond de son cœur me rend plus de justice[6].

THÉSÉE.

Ah! que ton impudence excite mon courroux!

HIPPOLYTE.

Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous?

1. Schlegel a raison, quand il dit (*Essais litt. et hist.*, p. 125-126) que la mention d'Aricie refroidit cette scène: « Hippolyte passe tout de suite de sa défense, pleine de dignité et d'énergie en elle-même, à l'aveu de son amour pour Aricie. Il ne devrait point avoir de pardon à demander à son père, pour qu'on ne pût pas soupçonner que c'est par ce motif, et non par respect filial, qu'il supporte patiemment toutes les injures dont il est accablé; dans le moment surtout où le sort du père et du fils se décide, il ne devrait pas être question d'un intérêt aussi subalterne. » D'autant plus que qui peut soupçonner Hippolyte d'avoir voulu consommer un inceste, dira avec raison que son amour pour Aricie n'est pas une preuve suffisante de son innocence: il a pu, tout en aimant Aricie, tenter un crime. Racine se rendait bien compte de tout cela; mais il a voulu, en rendant Hippolyte légèrement coupable envers son père, atténuer l'horreur que cause sa mort.

2. Asservie, c'est-à-dire rendue esclave. Racine avait déjà écrit dans *Andromaque* (I, I):

Quoi? votre âme à l'amour en esclave asservie, etc.

3. Thésée a un moment d'hésitation.

4. Racine abuse un peu de cet adjectif, qui commence déjà à devenir banal; nous allons le retrouver au vers 1143.

5. Οἴμοι, τὸ σεμνὸν ὥς μ' ἀποκτείνει τὸ σόν.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 1064.)

6. Hippolyte se révolte, et, malgré sa résolution de ne pas jeter la honte au front de son père, le cri de son innocence opprimée sera une ou deux fois encore sur le point de s'échapper de ses lèvres.

THÉSÉE.

Fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide,
Je me croirais encor trop voisin d'un perfide [1].

HIPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez [2] ?

THÉSÉE.

Va chercher des amis dont l'estime funeste [3]
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste,
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans loi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

HIPPOLYTE.

Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultère.
Je me tais. Cependant Phèdre sort d'une mère [4],
Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien [5],
De toutes ces horreurs plus rempli que le mien.

THÉSÉE.

Quoi ? ta rage à mes yeux perd toute retenue ?
Pour la dernière fois, ôte-toi de ma vue :

1.

I. — Οἴμοι, τί δράσεις ; οὐδὲ μηνυτὴν χρόνον
Δέξει καθ' ἡμῶν, ἀλλά μ' ἐξελᾷς χθονός ;
Θ. — Πέραν γε πόντου τερμόνων τ' Ἀτλαντικῶν,
Εἴ πως δυναίμην, ὡς σὸν ἐχθαίρω κάρα.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 1051-1054.)

2.

I. — Ποῖ δῆθ' ὁ τλήμων τρέψομαι ; τίνος ξένων
Δόμους ἔσειμι τῇδ' ἐπ' αἰτίᾳ φυγών ;
Θ. — Ὅστις γυναικῶν λυμεῶνας ἥδεται
Ξένους κομίζων καὶ ξυνοικούρους κακῶν.
(EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 1066-1069.

Gilbert (IV, III) avait ainsi imité Euripide :

HIPPOLYTE. — Si je suis exilé pour un crime si noir,
Helas! qui des mortels me voudra recevoir ?
Je serai redoutable à toutes les familles,
Aux frères pour leurs sœurs, aux pères pour leurs filles.
Où sera ma retraite en sortant de ces lieux ?
THÉSÉE. — Va chez les scélérats, les ennemis des Dieux,
Chez les monstres cruels, assassins de leurs mères,
Chez ceux qui sont souillés de meurtres, d'adultères :
Ceux-là te recevront.

3. Le mot est pris dans son sens étymologique : qui porte malheur ; Voltaire en a tiré un verbe : « Plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, funestèrent quelque temps le règne de Charles II. » (*Mœurs*, 182.)

4. Euripide (*Hippolyte*, v. 1032-1034) prête à Hippolyte un demi-aveu analogue à celui-ci :

Εἰ δ' ἥδε δειμαίνουσ' ἀπώλεσεν βίον
Οὐκ οἶδ'· ἐμοὶ γὰρ οὐ πέρα θέμις λέγειν.
Ἐσωφρόνησεν οὐκ ἔχουσα σωφρονεῖν, κ. τ. λ.

5. Construction propre au langage familier ; le premier membre de phrase s'oublie, et la phrase se continue et se termine autrement qu'on ne s'y serait attendu.

Sors, traître. N'attends pas qu'un père furieux
Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux [1].

SCÈNE III.

THÉSÉE, seul.

Misérable, tu cours à ta perte infaillible [2].
Neptune, par le fleuve aux Dieux mêmes terrible [3],
M'a donné sa parole, et va l'exécuter [4].
Un Dieu vengeur te suit, tu ne peux l'éviter.
Je t'aimais ; et je sens que malgré ton offense
Mes entrailles pour toi se troublent par avance [5].

1. Οὐχ ἕλξετ' αὐτὸν, δμῶες; οὐκ ἀκούετε
Πάλαι ξενοῦσθαι τόνδε προὐννέποντά με;
(Euripide, *Hippolyte*, v. 1084-1085.)

Thésée disait, en terminant cette scène, dans l'*Hippolyte* de Gilbert (IV, iv) :

Mais il perd le respect, et c'est trop l'écouter;
Qu'on l'ôte de ces lieux ; allez, que l'on l'emmène !

C'est ainsi encore que Philippe II, dans le drame d'Alfieri (IV, ii), fera chasser Don Carlos, son fils : « Qu'on emploie la force pour l'arracher de mon aspect, oui, la force. » — Ici Schlegel encore n'a pas compris Racine. Il trouve qu'Hippolyte n'est pas ému de la malédiction paternelle. Il « part d'une manière tout à fait humiliante et désavantageuse, sans répliquer un mot à la menace de Thésée de le faire chasser honteusement, comme s'il avait peur qu'elle ne fût exécutée. « (*Essais litt. et hist.*, p. 128.) Le critique allemand n'a pas saisi la respectueuse éloquence de ce silence. Le dernier Hippolyte que nous a donné la Comédie Française était admirable dans cette fin de scène, se courbant et se ramassant d'abord sous la malédiction paternelle, puis s'enfuyant avec égarement. — Si l'on veut bien sentir tout le mérite de cette scène, on doit lire l'imitation qu'en a faite l'abbé Pellegrin dans sa *Mort d'Ulysse* (III, iv).

2. Après la sortie de Bajazet (V, v), Roxane s'écriait de même :

Pour la dernière fois, perfide, tu m'as vue;
Et tu vas rencontrer la peine qui t'est due.

3. Le Styx.

4. ..... Ποσειδῶν αὐτὸν εἰς Ἅδου δόμους
Θανόντα πέμψει, τὰς ἐμὰς ἀρὰς σέβων.
(Euripide, *Hippolyte*, v. 895-896.)

Le Thésée latin trouve même que Neptune ne le venge pas assez vite :

Moraris ? cur adhuc undæ silent ?
Nunc atra ventis nubila impellentibus
Subtexe noctem ; sidera et cœlum eripe;
Effunde pontum ; vulgus æquoreum cie,
Fluctusque ab ipso tumidus Oceano voca.
(Sénèque, v. 954-958.)

5. *Entrailles* a perdu son sens étymologique; ce mot désigne simplement la sensibilité. C'est ainsi que dans *Télémaque* (XI) Fénelon a pu dire : « Il fut surpris de trouver ses entrailles attendries. » — Après la mort de son fils, Thésée dira dans Sénèque (v. 1114-1122):

O nimium potens,
Quanto parentes sanguinis vinclo tenes,

Mais à te condamner tu m'as trop engagé.
Jamais père en effet fut-il plus outragé ?
Justes Dieux, qui voyez la douleur qui m'accable,
Ai-je pu mettre au jour un enfant si coupable ?

SCÈNE IV.

PHÈDRE, THÉSÉE.

PHÈDRE.

Seigneur, je viens à vous, pleine d'un juste effroi.
Votre voix redoutable a passé jusqu'à moi [1].
Je crains qu'un prompt effet n'ait suivi la menace.
S'il en est temps encore, épargnez votre race,
Respectez votre sang, j'ose vous en prier.
Sauvez-moi de l'horreur de l'entendre crier [2];
Ne me préparez point la douleur éternelle
De l'avoir fait répandre à la main paternelle [3].

Natura ! quam te colimus inviti quoque !
Occidere volui noxium ; amissum fleo...
Quod interemi, non quod amisi, fleo.

Enfin, Racine a pu se souvenir du monologue de Thésée dans l'*Hippolyte* de Gilber (IV, III) :

Allons sans retarder, d'un courage héroïque,
Étouffer le dernier des monstres de l'Attique.
Mais dans mon sang glacé coule une froide horreur ;
Un secret sentiment alentit ma fureur,
Et semble à mon courroux vouloir ôter les armes ;
De mes yeux, malgré moi, je sens couler des larmes ;
Tu me parles pour lui, nature, je l'entends ;
Mais tu n'obtiendras rien de ce que tu prétends.

1. Dans Euripide (*Hippolyte*, 902), c'est Hippolyte qui entre aux cris de Thésée :

Κραυγῆς ἀκούσας σῆς ἀφικόμην, πάτερ,
Σπουδῇ.

Racine a été imité de bien près par Voltaire, dont la Jocaste dit dans *Œdipe :*

Seigneur, dissipez mon effroi :
Vos redoutables cris sont venus jusqu'à moi.

Enfin l'entrée d'Isabelle, après l'expulsion de Don Carlos, sera la même dans le *Philippe II* d'Alfieri (IV, III) : « Toute la cour retentit de cris douloureux. »

2. Racine dira encore dans *Athalie* (I, I) :

Le sang de vos Rois crie et n'est point écouté.

C'est là une expression biblique tirée de la *Genèse* (IV, X) : « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. »

3. La *Phèdre* de Pradon vient de même (IV, II), prise de remords, essayer de fléchir Thésée :

Seigneur, au nom des Dieux,
Écoutez un peu moins un transport furieux.
La douleur et l'amour dont mon âme est atteinte
Pour votre sang me donne une mortelle crainte ;
Et dans le triste état où je vous ai laissé,
Je crains trop les éclats d'un amour offensé ;

THÉSÉE.

Non, Madame, en mon sang ma main n'a point trempé ;
Mais l'ingrat toutefois ne m'est point échappé.
Une immortelle main de sa perte est chargée.
Neptune me la doit, et vous serez vengée.

PHÈDRE.

Neptune vous la doit ! Quoi ? vos vœux irrités[1]...

THÉSÉE.

Quoi ? craignez-vous déjà qu'ils ne soient écoutés[2] ?
Joignez-vous bien plutôt à mes vœux légitimes.
Dans toute leur noirceur retracez-moi ses crimes ;
Echauffez mes transports trop lents, trop retenus.
Tous ses crimes encor ne vous sont pas connus :
Sa fureur contre vous se répand en injures :
Votre bouche, dit-il, est pleine d'impostures ;
Il soutient qu'Aricie a son cœur, a sa foi[3],
Qu'il l'aime.

PHÈDRE.

Quoi, Seigneur ?

THÉSÉE.

Il l'a dit devant moi.
Mais je sais rejeter un frivole[4] artifice.

Mais, Seigneur, la nature en faveur d'Hippolyte
Doit parler pour un fils.

et plus loin :

Quoi ? Seigneur ? voulez-vous attenter à sa vie ?
Songez-vous sans pâlir qu'en lui perçant le flanc
Ce serait vous venger sur votre propre sang ?
C'est votre fils, Seigneur, c'est ce cher Hippolyte,
De qui toute la Grèce adore le mérite,
Dont le front vous fait voir votre image et vos traits,
Et de qui la valeur vous doit suivre de près.

1. Hippolyte va périr parce que Phèdre l'aime ! Sa conscience se révolte, et elle dirait tout, si Thésée ne nommait Aricie ; c'est en arrivant à cette scène, c'est en lisant les suivantes, que l'on conçoit l'utilité du personnage d'Aricie.

2. Il ne faudrait point croire que Thésée soupçonne ici Phèdre. Non ; comme le dit fort justement Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 138), « le Thésée de Racine agit absolument comme un insensé. Phèdre est en vie ; elle emploie une personne subalterne pour accuser Hippolyte, et Thésée ne l'oblige pas à s'expliquer elle-même. Quand son fils, connu autrefois pour vertueux, proteste de son innocence, il ne confronte pas l'accusatrice avec l'accusé, ce qui aurait infailliblement révélé la vérité par le trouble de la femme coupable. Hippolyte assure qu'il aime Aricie, et Thésée n'examine point si cet aveu est sincère. Phèdre vient demander la grâce de son beau-fils, et, au lieu de l'écouter, il court au temple de Neptune presser l'accomplissement de sa malédiction. L'épée d'Hippolyte laissée entre les mains de Phèdre, invention que Racine a empruntée de Sénèque, ne fournit qu'une faible excuse d'un aveuglement aussi inconcevable. »

3. Jusqu'ici, Phèdre a cru simplement qu'Hippolyte l'avait accusée près de son père ; cette révélation est pour elle un coup d'autant plus terrible qu'il est inattendu.

4. Qui ne vaut pas la peine qu'on l'examine.

Espérons de Neptune une prompte justice.
Je vais moi-même encore au pied de ses autels
Le presser d'accomplir ses serments immortels.

SCÈNE V.

PHÈDRE, seule.

Il sort. Quelle nouvelle a frappé mon oreille[1] ?
Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille[2] ?
Quel coup de foudre, ô ciel ! et quel funeste avis !
Je volais tout entière au secours de son fils ;
Et m'arrachant des bras d'Œnone épouvantée,
Je cédais aux remords dont j'étais tourmentée[3].
Qui sait même où m'allait porter ce repentir ?
Peut-être à m'accuser j'aurais pu consentir ;
Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,
L'affreuse vérité me serait échappée[4].
Hippolyte est sensible[5], et ne sent rien pour moi !

1. « Phèdre apprend de la bouche de Thésée qu'Hippolyte aime Aricie. Qu'il nous soit permis de le dire, si le poète avait pu compter sur le jeu muet de l'actrice, il aurait retranché ce monologue :

> « Il sort. Quelle nouvelle a frappé mon oreille ! etc.,

et n'aurait fait dire à Phèdre que ce vers, après un long silence :

> Et je me chargerais du soin de le défendre ! »
> (Marmontel, *Observations sur l'art de la déclamation.*)

2. Samson, dans son *Art théâtral* (I, 96), a donné sur la façon de déclamer ce passage des conseils très justes, en vers très médiocres :

> Il aime... Elle ne peut en croire son oreille.
> Ah ! quand de sa surprise enfin elle s'éveille,
> Faites bien retentir en nos cœurs oppressés
> Les cris du désespoir de son sein élancés.
> Accompagnez le nom d'une rivale heureuse
> D'un déchirant accent de fureur douloureuse ;
> Montrez aux spectateurs de pitié frémissants
> Le désordre du cœur, de l'esprit et des sens.
> Que de vos sentiments le contraste rapide
> Échauffe du public l'attention avide :
> Mais que ces mouvements soient séparés entre eux
> Par de fréquents repos, des silences nombreux...
> Ces silences, qu'ignore une actrice frivole,
> Savent éloquemment préparer la parole.

3. Ces vers ont pour objet d'excuser la conduite de Phèdre. — *Tourmentée*, c'est-à-dire : poursuivie, déchirée :

> Ah ! que demandez-vous à mon cœur tourmenté ?
> (M. J. Chénier, *Charles IX*, IV, ii.)

4. Voir la note du vers 1132.
5. L'abus qu'ont fait de ce mot J.-J. Rousseau et son école l'a rendu ridicule. — La *Phèdre* de Pradon dit (II, iii) :

Aricie a son cœur ! Aricie a sa foi[1] !
Ah, Dieux ! Lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable
S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable,
Je pensais qu'à l'amour son cœur toujours fermé
Fût contre tout mon sexe également armé.
Une autre cependant a fléchi son audace[2] ;
Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grâce.
Peut-être a-t-il un cœur facile à s'attendrir.
Je suis le seul objet qu'il ne saurait souffrir[3] ;
Et je me chargerais du soin de le défendre?

SCÈNE VI.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE.

Chère Œnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre[4] ?

Si son cœur est sensible, il peut l'être pour moi ;

et plus loin (III, iv), à Hippolyte lui-même :

Cruel, toujours fier et farouche,
Aucun soupir pour moi n'échappe de ta bouche ;
Tu vois sans t'émouvoir mes pressantes douleurs·
Avec tranquillité tu jouis de mes pleurs.
Je connais que ton cœur brûle pour Aricie;
Tu la veux épouser ; mais tremble pour sa vie :
Je perdrai ton amante et moi-même en mourant,
Hélas ! j'irai percer son cœur en soupirant ;
Et ma rivale heureuse au milieu des alarmes,
Voyant couler sur elle et mon sang et mes larmes,
Peut-être en ce moment, malgré tout son effroi,
En mourant de ma main, aura pitié de moi. »

Ce dernier vers est beau, mais il a de la peine à racheter les autres.

1. M. Geruzez dit : « Ce vers, d'une extrême fadeur, est l'écho des paroles de Thésée :

Il soutient qu'Aricie a son cœur et sa foi.

« Satis una superque. » Non, cela n'est pas un écho ; car un écho est insensible, et répète les intonations comme les mots. Ici, ce sont deux cris déchirants, deux cris à la fois de fureur et de désespoir. Samson, dans le passage que nous avons cité tout à l'heure l'indique très justement, et M. Geruzez a commis ici une étrange inadvertance. — Dans son *Scipion l'Africain* (III, i), Pradon fera pousser un cri semblable à la plus inutile et à la plus insipide des princesses tragiques :

Ispérie est aimée ! ah ! jalouse fureur !

2. *Audace* a ici le sens d'insensibilité, et rime mal avec *grâce*,
3. La douleur est toujours portée à l'exagération.
4. Ce début de scène est emprunté à l'*Hippolyte* de Bidar : Cyane, à qui l'on vient de persuader que Phèdre est aimée d'Hippolyte, s'écrie, désespérée, en voyant entrer sa confidente (III, iv) :

Ah ! Mégare, sais-tu la funeste nouvelle ?

ŒNONE.

Non ; mais je viens tremblante, à ne vous point mentir.
J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir :
J'ai craint une fureur à vous-même fatale.

PHÈDRE.

Œnone, qui l'eût cru ? j'avais une rivale[1].

ŒNONE.

Comment ?

PHÈDRE.

Hippolyte aime, et je n'en puis douter.
Ce farouche ennemi qu'on ne pouvait dompter,
Qu'offensait le respect, qu'importunait la plainte,
Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte,
Soumis, apprivoisé, reconnaît un vainqueur :
Aricie a trouvé le chemin de son cœur.

ŒNONE.

Aricie ?

PHÈDRE.

Ah ! douleur non encore éprouvée !
A quel nouveau tourment je me suis réservée !
Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports,
La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords,
Et d'un refus cruel l'insupportable injure
N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure[2].
Ils s'aiment ! Par quel charme[3] ont-ils trompé mes yeux ?
Comment se sont-ils vus ? Depuis quand ? Dans quels lieux ?
Tu le savais[4]. Pourquoi me laissais-tu séduire[5] ?
De leur furtive ardeur ne pouvais-tu m'instruire ?
Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher ?
Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher[6] ?

1. Ce vers est moins un cri qu'un rugissement.

2. Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que, dans une énumération, Racine, à l'imitation du latin, n'accordait presque jamais le verbe qu'avec le dernier sujet. — Voir la note du vers 495.

3.

Par quel charme secret laissé-je retenir
Ce couroux si sévère et si prompt à punir ?
(*Mithridate*, IV, IV.)

4. La dernière Phèdre qu'ait eue la Comédie Française était admirable dans cette scène ; après ces interrogations, elle restait quelques instants silencieuse, puis, tout à coup, elle s'avançait vers OEnone, menaçante, le bras tendu :

Tu le savais.

5. Tromper.

6. Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 108) trouve ce vers inconvenant : « Une jeune fille, une princesse, la vertueuse Aricie, aurait donné rendez-vous à son

Hélas! ils se voyaient avec pleine licence[1].
Le ciel de leurs soupirs approuvait l'innocence;
Ils suivaient sans remords leur penchant amoureux;
Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux.
Et moi, triste rebut de la nature entière[2],
Je me cachais au jour, je fuyais la lumière[3];
La mort est le seul Dieu[4] que j'osais implorer.
J'attendais le moment où j'allais expirer;
Me nourrissant de fiel[5], de larmes abreuvée,
Encor dans mon malheur de trop près observée,

amant dans des lieux écartés des habitations humaines! » Le sentiment de Phèdre, c'est ici l'étonnement de ne pas s'être aperçue de cet amour; et ce qui l'explique clairement, ce sont ces interrogations :

Comment se sont-ils vus? Depuis quand? Dans quels lieux?

c'est la menace terrible jetée à OEnone :

Tu le savais.

Comment enfin les honteux soupçons de Schlegel n'ont-ils pas été dissipés par ce vers:

Le ciel de leurs soupirs approuvait l'innocence?

1. Avec une entière liberté.
2. On lit dans l'opéra d'*Armide* de Quinault (III, II) :

Il m'aime! Quel amour! ma honte s'en augmente;
Dois-je être aimée ainsi? Puis-je en être contente?
C'est un vain triomphe, un faux bien.
Hélas! que son amour est différent du mien!
J'ai recours aux enfers pour allumer sa flamme.
C'est l'effort de mon art qui peut tout sur son âme;
Ma faible beauté n'y peut rien.
Par son propre mérite il suspend ma vengeance.
Sans secours, sans efforts, même sans qu'il y pense;
Il enchaîne mon cœur d'un trop charmant lien;
Hélas! que son amour est différent du mien!

A propos de ces vers de Quinault, M. Saint-Marc Girardin disait : « Quand je vois l'amer retour qu'Armide fait sur l'amour de Renaud pour elle, si différent de l'amour qu'elle a pour lui, je me souviens involontairement du retour de Phèdre sur elle-même quand elle apprend l'amour d'Hippolyte pour Aricie. Quelles amours que les leurs! quel amour que le sien!

Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux.....
Et moi, triste rebut de la nature entière! »

3. Vendôme, dans l'*Adélaïde Du Guesclin* de Voltaire (V, II), dira :

Hélas! malgré le temps, et la guerre, et l'absence,
Leur tranquille union croissait dans le silence.
Ils nourrissaient en paix leur innocente ardeur,
Avant qu'un fol amour empoisonnât mon cœur.

4. La mort étant une déesse, cette construction étonne au premier moment; elle est cependant fort logique : parmi les Dieux, la mort est le seul, etc.
5. *Fiel* a ici le sens de chagrins. On lit dans la fameuse *Sophonisbe* de Mairet (IV, I) :

Que tout seul, s'il se peut, je boive tout le fiel
Que répandrait sur vous la colère du ciel.

Je n'osais dans mes pleurs me noyer à loisir[1] :
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir ;
Et sous un front serein déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent me priver de mes larmes[2].

ŒNONE.

Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours?
Ils ne se verront plus.

PHÈDRE.

Ils s'aimeront toujours.
Au moment que je parle, ah ! mortelle pensée !
Ils bravent la fureur d'une amante insensée.
Malgré ce même exil qui va les écarter,
Ils font mille serments de ne se point quitter.
Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage.
Œnone, prends pitié de ma jalouse rage :
Il faut perdre Aricie. Il faut de mon époux
Contre un sang odieux réveiller le courroux.
Qu'il ne se borne pas à des peines légères :
Le crime de la sœur passe celui des frères.
Dans mes jaloux transports je le veux implorer[3].
Que fais-je ? Où ma raison se va-t-elle égarer ?
Moi jalouse ! et Thésée est celui que j'implore !
Mon époux est vivant, et moi je brûle[4] encore!
Pour qui ? Quel est le cœur où prétendent mes vœux[5]?
Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux.
Mes crimes désormais ont comblé la mesure.
Je respire[6] à la fois l'inceste et l'imposture.

1. Racine avait écrit déjà dans sa *Bérénice* (V, v) :

> Tandis que dans les pleurs moi seule je me noie.

Cette expression nous semble aujourd'hui empreinte de quelque exagération. Elle paraissait toute naturelle à un siècle qui avait admiré le poème des *Larmes de saint Pierre*, où l'on voyait les pleurs du saint couler en deux ruisseaux de son lit.

2. Comparez *Iphigénie*, v. 363-368. — Alfieri écrira dans son *Philippe II* (II, II) : « O triste sort des Rois ! Nous ne pouvons suivre les sentiments de notre cœur, nous ne pouvons même les déployer, nous sommes forcés à les dissimuler. »

3. La peinture de ce délire furieux suffirait seule à mettre la *Phèdre* de Racine au-dessus de l'*Hippolyte* d'Euripide.

4. A part ce mot, qui a vieilli, tout est à admirer dans ce couplet.

5. *Prétendre* est à la fois actif et neutre : « Son frère Flavien prétendit l'empire par droit de succession, comme le plus proche héritier. » (Bossuet, *Hist.*, I, x.) — « Je proteste de ne rien prétendre à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai. » (Molière, l'*Avare*, V, ii.)

6. *Respirer* a ici le sens d'*exhaler*, comme dans ces vers d'André Chénier (*Hymne à la France*) :

> La Provence odorante et de Zéphyre aimée
> Respire sur les mers une haleine embaumée.

Mes homicides mains, promptes à me venger,
Dans le sang innocent brûlent de se plonger.
Misérable! et je vis[1]? et je soutiens la vue
De ce sacré[2] soleil dont je suis descendue?
J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher[3]? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je[4]? mon père y tient l'urne fatale[5];
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains:
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers!
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible[6]?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible;
Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau[7].

1. Racine avait déjà placé ce mouvement dans *Mithridate* (V, I), où il produisait beaucoup moins d'effet; Monime, s'accusant d'avoir causé la mort de Xipharès, son amant, s'écriait :

> Et je vis? Et j'attends que, de leur sang baigné,
> Pharnace des Romains revienne accompagné?

2. Voir *Esther*, note du vers 142.
3. Imité d'Euripide (*Médée*, v. 502-504) :

> Νῦν ποῖ τράπωμαι; πότερα πρὸς πατρὸς δόμους,
> Οὓς σοὶ προδοῦσα καὶ πάτραν ἀφικόμην;
> Ἢ πρὸς ταλαίνας Πελιάδας;

4. Mademoiselle Sarah Bernhardt avait ici un mouvement fort dramatique : elle avait semblé, au vers précédent, vouloir se lancer dans un abime, et tout à coup elle se rejetait en arrière, comme épouvantée, et portant, par un geste de terreur, la main à ses yeux.
5. La Nourrice de Phèdre lui dit dans *Sénèque* (150-158) :

> Quid ille, lato maria qui regno premit,
> Populisque reddit jura centenis pater?
> Latere tantum facinus occultum sinet?...
> Quid ille rebus lumen infundens suum
> Matris parens? quid ille, qui mundum quatit...
> Sator Deorum? Credis hoc posse effici,
> Inter videntes omnia ut lateas avos?

6. Il y a là peut-être un souvenir de l'*Ajax* de Sophocle (v. 462-465) :

> Καὶ ποῖον ὄμμα πατρὶ δηλώσω φανεὶς
> Τελαμῶνι; πῶς με τλήσεταί ποτ' εἰσιδεῖν
> Γυμνὸν φανέντα τῶν ἀριστείων ἄτερ,
> Ὧν αὐτὸς ἔσχε στέφανον εὐκλείας μέγαν;

7.

> Noxia mille modis lacerabitur umbra; tuasque
> Æacus in pœnas ingeniosus erit.
>
> (Ovide, *Ibis*, 185-186.)

Pardonne[1]. Un Dieu cruel a perdu ta famille;
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.
Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit[2].
Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie,
Je rends dans les tourments une pénible vie [3].

ŒNONE.

Hé ! repoussez, Madame, une injuste terreur.
Regardez d'un autre œil une excusable erreur.
Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinée.
Par un charme fatal vous fûtes entraînée[4].
Est-ce donc un prodige inouï parmi nous [5] ?

1. L'impitoyable Geoffroy, dans son *Cours de Litt. dram.* (t. VI, p. 266), a rendu justice au jeu de Mademoiselle Duchesnois dans cette scène : « Sans cris et sans grimaces, elle a su exprimer ce que les remords ont de plus déchirant, ce que le désespoir a de plus affreux. »

2. Jamais la passion n'a trouvé un cri plus déchirant que celui-ci. Corneille avait dit, mais avec un autre sens, dans *Clitandre* (II, IV) :

Mais tels sont les excès du malheur qui m'opprime,
Qu'il ne m'est pas permis de jouir de mon crime ;
Dans l'état pitoyable où le sort me réduit,
J'en mérite la peine, et n'en ai pas le fruit.

Voltaire a imité le vers de Racine dans sa *Zulime* (I, II) :

Je n'ai dans mon amour senti que des remords.

3. Mademoiselle Clairon fait dans ses *Mémoires* (p. 329) une remarque très ntéressante : « Le personnage de Phèdre a quatre mouvements de honte, qui tous demandent des nuances différentes : la confidence de son amour à OEnone au premier acte ; au second, celle d'avoir été trop loin avec Hippolyte ; au troisième, celle de se montrer à son époux, et d'avoir pour témoin l'insensible qui lit dans son cœur et qui la dédaigne : au quatrième, celle que lui cause son crime, et l'aveu qu'elle sera forcée d'en faire aux enfers. Aucun de ces mouvements ne peut avoir la même teinte : la physionomie, l'organe, tout doit être différent. Le premier est d'une femme vertueuse, qui meurt pour ne pas manquer à ses devoirs, et qui ne cède qu'à l'importunité ; le second doit offrir avec lui la continuité de l'égarement et l'inquiétude de ce qu'on va répondre ; le troisième est uniquement d'embarras et de remords. Quoiqu'elle ait dit à OEnone : Fais ce que tu voudras, il faut bien se garder de croire qu'elle a senti l'importance de ce consentement ; ce ne serait plus le même caractère. Il ne faut jamais perdre de vue qu'elle est vertueuse par principe, et criminelle par la seule volonté des Dieux : sa honte au quatrième acte le prouve, et cette honte doit peindre, de la façon la plus terrible et la plus déchirante, sa terreur, ses remords et sa vertu. » — Ces derniers vers doivent être dits sur le ton de l'abattement le plus complet : Phèdre est épuisée par les cris qu'elle vient de pousser ; et d'ailleurs ce moment d'affaissement va rendre plus terrible la fureur des imprécations.

4. Par un pouvoir surnaturel.

5. La Nourrice donne à la Phèdre d'Euripide les mêmes conseils (*Hippolyte*, 437-440, 443, 451-459, 473-475) :

Οὐ γὰρ περισσὸν οὐδὲν οὐδ' ἔξω λόγου
Πέπονθας· ὀργαὶ δ' ἐς σ' ἀπέσκηψαν θεᾶς.
Ἐρᾷς· τί τοῦτο θαῦμα; σὺν πολλοῖς βροτῶν.
Κᾄπειτ' ἔρωτος οὕνεκα ψυχὴν ὀλεῖς ;....
Κύπρις γὰρ οὐ φορητὸν, ἢν πολλὴ ῥυῇ...
Ὅσοι μὲν οὖν γραφάς τε τῶν παλαιτέρων

L'amour n'a-t-il encor triomphé que de vous[1] ?
La faiblesse aux humains n'est que trop naturelle
Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.
Vous vous plaignez d'un joug imposé dès longtemps :
Les Dieux même, les Dieux, de l'Olympe habitants,
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

Ἔχουσιν, αὐτοί τ' εἰσὶν ἐν μούσαις ἀεὶ,
Ἴσασι μὲν Ζεὺς ὥς ποτ' ἠράσθη γάμων
Σεμέλης, ἴσασι δ' ὡς ἀνήρπασέν ποτε
Ἡ καλλιφεγγὴς Κέφαλον ἐς θεοὺς Ἕως
Ἔρωτος οὕνεκ'· ἀλλ' ὅμως ἐν οὐρανῷ
Ναίουσι, κοὐ φεύγουσιν ἐκποδὼν θεοὺς,
Στέργουσι δ', οἶμαι, ξυμφορᾷ νικώμενοι·
Σὺ δ' οὐκ ἀνέξει ;..........
Ἀλλ', ὦ φίλη παῖ, λῆγε μὲν κακῶν φρενῶν,
Λῆξον δ' ὑβρίζουσ'· οὐ γὰρ ἄλλο πλὴν ὕβρις
Τάδ' ἐστὶ, κρείσσω δαιμόνων εἶναι θέλειν.

1. C'est Phèdre elle-même qui expose dans Sénèque la puissance de l'Amour (186-194) :

Hic volucer omni regnat in terra potens,
Ipsumque flammis torret indomitis Jovem.
Gradivus istas belliger sensit faces;
Opifex trisulci fulminis sensit Deus;
Et, qui furentes semper Ætneis jugis
Versat caminos, igne tam parvo calet;
Ipsumque Phœbum, tela qui nervo regit,
Figit sagitta certior missa Puer;
Volitatque cœlo pariter et terræ gravis.

C'est aussi Phèdre qui disait dans la tragédie de La Pinelière (II, I)

Leur Prince fit-il pas sa femme de sa sœur?
De sa fille depuis il a fait sa Maîtresse,
Et senti pour Vénus cette ardeur qui me presse...
Nous pouvons, Dieux mortels que nous sommes ici,
Etant des Rois comme eux, faire comme eux aussi.

La Nourrice ne lui avait pas cité les Dieux comme des modèles (I, III) :

Ces bêtes que la nuit nous montre dans les cieux
Sont les corps où l'amour a transformé les Dieux;
Ils n'ont eu, ces grands Roi., de ce Dieu qui les dompte,
Qu'un moment de plaisir pour des siècles de honte.

Enfin Fauste se disait à elle-même dans l'*Innocent malheureux* de Grenailles I, III :

Tous les Dieux, pour m'encourager,
Sans offenser les lois, font de ces alliances;
Loin de toutes ces différences,
Frère et sœur, mère et fils, s'épousent sans danger;

et elle disait à Crispe (III, II) :

Les Dieux sont mes exemples;
Les suivant, je ne peux mériter que des Temples.
Jupiter n'a-t-il pas pour épouse Junon?
En elle femme et sœur ne sont qu'un même nom...

Elle va plus loin encore :

Enfin les animaux ont-ils quelque avantage
Qu'on puisse nous ôter sans nous faire un outrage?

PHÈDRE.

Qu'entends-je ? Quels conseils ose-t-on me donner[1] ?
Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner,
Malheureuse ? Voilà comme tu m'as perdue[2].
Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue.
Tes prières m'ont fait oublier mon devoir.
J'évitais Hippolyte, et tu me l'as fait voir.
De quoi te chargeais-tu ? Pourquoi ta bouche impie
A-t-elle, en l'accusant, osé noircir sa vie ?
Il en mourra peut-être, et d'un père insensé
Le sacrilége vœu peut-être est exaucé.
Je ne t'écoute plus. Va-t'en, monstre exécrable :
Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
Puisse le juste ciel dignement te payer !
Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
Des Princes malheureux nourrissent les faiblesses,
Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
Et leur osent du crime aplanir le chemin,
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux Rois la colère céleste[3] !

1. La Phèdre d'Euripide répond aux conseils coupables de la Nourrice (*Hippolyte,* 498-499) :

Ὦ δεινὰ λέξασ', οὐχὶ συγκλῄσεις στόμα,
Καὶ μὴ μεθήσεις αὖθις αἰσχίστους λόγους ;

2. Phèdre est debout et semble du geste vouloir anéantir la Nourrice prosternée à ses pieds. — La Phèdre d'Euripide avait d'abord repoussé avec dégoût les suggestions de sa Nourrice (*Hippolyte,* 486-489, 503-506) :

Τοῦτ' ἔσθ' ὃ θνητῶν εὖ πόλεις οἰκουμένας
Δόμους τ' ἀπόλλυσ', οἱ καλοὶ λίαν λόγοι.
Οὐ γάρ τι τοῖσιν ὠσὶ τερπνὰ δεῖ λέγειν,
Ἀλλ' ἐξ ὅτου τις εὐκλεὴς γενήσεται...
Καὶ μή σε πρὸς θεῶν, εὖ λέγεις γὰρ, αἰσχρὰ δὲ,
Πέρα προβῇς τῶνδ'· ὡς ὑπείργασμαι μὲν εὖ
Ψυχὴν ἔρωτι, τἀσχρὰ δ' ἢν λέγῃς καλῶς,
Ἐς τοῦθ' ὃ φεύγω νῦν ἀναλωθήσομαι.

Elle l'accablera plus tard des mêmes imprécations que la Phèdre de Racine (682-684, 693-694) :

Ὦ παγκακίστη καὶ φίλων διαφθορεῦ,
Οἷ' εἰργάσω με. Ζεύς σ' ὁ γεννήτωρ ἐμὸς
Πρόῤῥιζον ἐκτρίψειεν οὐτάσας πυρί...
Ὄλοιο καὶ σὺ χὤστις ἄκοντας φίλους
Πρόθυμός ἐστι μὴ καλῶς εὐεργετεῖν.

3. Cette idée a été souvent exprimée. Racine lui-même (*la Thébaïde,* V, III) avait déjà dit :

Ainsi de leurs flatteurs les Rois sont les victimes ;
Vous avancez leur perte en approuvant leurs crimes ;

ŒNONE, seule.

Ah, Dieux ! pour la servir j'ai tout fait, tout quitté ;
Et j'en reçois ce prix ? Je l'ai bien mérité [1].

De la chute des Rois vous êtes les auteurs;
Mais les Rois en tombant entraînent leurs flatteurs,

On lit dans Boursault (*Esope à la ville*) :

Il n'est point de peste
Qui soit plus dangereuse et qui soit plus funeste,
Que l'appât décevant, le poison séducteur
Que répand chaque jour la bouche d'un flatteur.

Massillon dit aussi : « Le flatteur traite le remords de faiblesse, enhardit la timidité du crime, et lui ôte la seule ressource qui pourrait le ramener à la pudeur de l'ordre et à la raison..... On aurait dû établir les mêmes peines pour l'adulation que pour la révolte. » Enfin Tacite avait écrit, avec son énergique concision, au chapitre XLI de son *Agricola* : « Pessimum inimicorum genus laudantes. »

1. On coupe à la Comédie Française les deux vers qui terminent cet acte. Schlegel ne se les rappelait pas, lorsqu'il écrivait (*Essais litt. et hist.*, p. 113) : « Le caractère d'OEnone..... est dessiné de façon à n'y rien reconnaître ; il n'a aucune cohérence. Elle entend avec horreur le premier aveu de sa maîtresse. Quelques instants plus tard, sur la nouvelle de la mort de Thésée, rien ne lui paraît plus facile et plus simple que l'union de Phèdre avec son beau-fils. Après la déclaration, elle donne les conseils les plus salutaires à Phèdre, elle l'exhorte à retourner à la vertu ; et tout de suite, ayant appris le retour de Thésée, elle s'offre d'elle-même pour accuser Hippolyte, tout en disant qu'elle en sent quelque remords. Enfin, dans la scène de la jalousie, lorsqu'il y a vraiment un entassement d'impossibilités qui s'opposeraient aux désirs de Phèdre, si elle les nourrissait encore, l'amour d'Hippolyte pour Aricie, sa première répugnance pour sa belle-mère, accrue par son ressentiment d'une accusation mensongère, la présence de Thésée et sa surveillance excitée par le désordre qu'il a trouvé dans sa famille, alors, dans cette situation désespérée, OEnone conseille à sa maîtresse de ne point se gêner dans ses sentiments, et de considérer son amour comme une faiblesse humaine très excusable, et même autorisée par l'exemple des Dieux. » Schlegel n'a pas vu qu'OEnone pousse le dévouement jusqu'au crime, tout en ayant conscience du crime. De là tout ce qu'il appelle les incohérences de ce caractère. — La Nourrice de Garnier, après avoir gémi longuement sur les maux qui ont accablé la maison de Thésée (IV, III) termine ainsi ses plaintes :

Et toi, pauvre vieillotte, autrice malheureuse
D'un esclandre si grand pour ta dame amoureuse,
Pourras-tu regarder le saint trône des Dieux ?
Pourras-tu plus lever la face vers les cieux,
Et tes sanglantes mains, coupables de l'outrage
De ce jeune Seigneur au plus beau de son âge ?
Il me semble déjà que les flambeaux ardents
Des filles de la Nuit me brûlent au dedans
Il me semble déjà sentir mille tenai
Mille serpents retorts morceler mes entrailles.
Je porte, ains que je tombe en l'aveugle noirceur
Du rivage infernal, mon tourment punisseur :
Sus, sus, descends, meurtrière, en l'Orque avecque celles
Qui sont pour leurs méfaits en gênes éternelles.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

HIPPOLYTE, ARICIE.

ARICIE.

Quoi ? vous pouvez vous taire en ce péril extrême ?
Vous laissez dans l'erreur un père qui vous aime ?
Cruel, si de mes pleurs méprisant le pouvoir[1],
Vous consentez sans peine à ne me plus revoir,
Partez, séparez-vous de la triste Aricie ;
Mais du moins en partant assurez votre vie[2].
Défendez votre honneur d'un reproche honteux,
Et forcez votre père à révoquer ses vœux[3].
Il en est temps encor. Pourquoi, par quel caprice[4],
Laissez-vous le champ libre à votre accusatrice ?
Éclaircissez Thésée.

HIPPOLYTE[5].

Hé ! que n'ai-je point dit ?
Ai-je dû mettre au jour[6] l'opprobre de son lit ?
Devais-je, en lui faisant un récit trop sincère,
D'une indigne rougeur couvrir le front d'un père ?
Vous seule avez percé ce mystère odieux.
Mon cœur pour s'épancher n'a que vous et les Dieux[7].

1. Polyeucte (I, I) exprimait la pensée contraire d'une façon que le XVIIe siècle trouvait encore plus galante :

Sur nos pareils, Néarque, un bel œil est bien fort.

2. Voir la note du vers 941.
3. Rappeler, annuler ; de même dans *Iphigénie* (IV, IV) :

J'avais révoqué l'ordre où l'on me fit souscrire.

4. Par quelle fantaisie, quelle bizarrerie ?— Voir la note du vers 492.
5. « Chez Euripide, dit Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 129), la terrible catastrophe est annoncée sans qu'on ait revu Hippolyte depuis ses touchants adieux ; ce qui rend l'effet beaucoup plus frappant. » Nous sommes obligés cette fois de convenir que Schlegel a raison, et que ces froides fiançailles nous glacent après les deux admirables scènes du quatrième acte. Nous avons beau savoir que le plus grand des malheurs va s'appesantir sur Aricie ; elle ne nous intéresse pas assez pour nous empêcher de songer à Phèdre, tandis qu'elle parle.
6. Révéler.
7. *S'épancher*, c'est exprimer librement ses sentiments ; de même, dans *Britannicus* (V, III) :

Il s'épanchait en fils qui vient en liberté
Dans le sein de sa mère oublier sa fierté.

Je n'ai pu vous cacher, jugez si je vous aime,
Tout ce que je voulais me cacher à moi-même[1].
Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé[2].
Oubliez, s'il se peut, que je vous ai parlé[3],
Madame ; et que jamais une bouche si pure
Ne s'ouvre pour conter cette horrible aventure.
Sur l'équité des Dieux osons nous confier :
Ils ont trop d'intérêt à me justifier[4] ;
Et Phèdre, tôt ou tard de son crime punie,
N'en saurait éviter la juste ignominie[5].
C'est l'unique respect que j'exige de vous.
Je permets tout le reste à mon libre courroux[6].
Sortez de l'esclavage où vous êtes réduite ;
Osez me suivre, osez accompagner ma fuite ;
Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané,
Où la vertu respire un air empoisonné ;
Profitez, pour cacher votre prompte retraite,
De la confusion que ma disgrâce y jette.
Je vous puis de la fuite assurer les moyens.
Vous n'avez jusqu'ici de gardes que les miens ;
De puissants défenseurs prendront notre querelle[7] ;
Argos nous tend les bras, et Sparte nous appelle :
A nos amis communs portons nos justes cris ;
Ne souffrons pas que Phèdre, assemblant nos débris[8],
Du trône paternel nous chasse l'un et l'autre,

1. Les scènes d'amour se ressemblent en général dans Racine ; mais il trouve une incroyable variété de formes pour exprimer les sentiments les plus délicats.

2. On appelle *sceau* un cachet qui est apposé sur des actes pour les rendre authentiques, ou sur un pli pour empêcher de l'ouvrir.

3. Remarquez l'art avec lequel Racine a éloigné de la scène la délicate et embarrassante confidence d'Hippolyte.

4. Si les dieux ont tant d'intérêt à justifier le fils de Thésée, ce n'est pas le moment de parler de leur équité. L'intérêt que peuvent trouver les dieux à cette affaire est celui-ci : s'ils laissent manifestement condamner un innocent, leurs autels courent risque de recevoir moins d'offrandes.

5. Ce mot, employé rarement, désigne un très grand déshonneur, celui qui accablerait Bajazet, s'il épousait Roxane (v. 602), Mithridate, s'il subissait le joug des Romains (v. 1656).

6. Si Racine a prêté à Hippolyte cette infraction aux ordres de son père, c'est qu'Aristote ne veut pas que le héros, dont la mort dénoue le drame, soit absolument parfait.

7. Notre parti, comme dans *Britannicus* (IV, III) :

> Britannicus mourant excitera le zèle
> De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle.

8. Les restes de notre fortune : « Vous, réduit à vivre tristement du débris de l'héritage de vos pères, etc. » (Fléchier, *Serm.*, II, 202.)

Et promette à son fils ma dépouille[1] et la vôtre.
L'occasion est belle, il la faut embrasser[2].
Quelle peur vous retient? Vous semblez balancer[3]?
Votre seul intérêt m'inspire cette audace.
Quand je suis tout de feu, d'où vous vient cette glace[4]?
Sur les pas d'un banni craignez-vous de marcher[5]?

ARICIE.

Hélas! qu'un tel exil, Seigneur, me serait cher!
Dans quels ravissements[6], à votre sort liée,

1. *La dépouille* d'une personne, c'est tout ce qu'elle laisse par sa mort, par son abandon, par sa retraite :

> Va, perds ces malheureux, leur dépouille est à toi.
> (*Esther*, II, I.)

2. La saisir entre ses bras, l'empêcher de s'enfuir. Les anciens représentaient l'Occasion sous les traits d'une femme nue, un pied sur une roue, l'autre en l'air, dans une main une voile tendue au vent, et dans l'autre un rasoir. Sa tête, chauve par derrière, présentait par devant une longue tresse de cheveux. De là des locutions proverbiales : dans *la Mort de Chrispe* (IV, v), Tristan écrivait :

> Et qui n'est pas habile à la prendre aux cheveux,
> Après l'occasion fait d'inutiles vœux.

Dans le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron (II, VII), le héros, montant par une échelle de corde à la fenêtre de Léonore, s'écrie ironiquement :

> L'occasion est chauve,

indiquant par là qu'il a su saisir la fameuse mèche. Enfin Molière dira dans l'*Avare* (I, VII) : « C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux. »

3. Hésiter.

4. Les expressions du langage galant passent aussi vite que les modes. Aujourd'hui celles-ci feraient rire. Nos aïeules chantaient une sorte de romance, où un pédant exprimant ainsi sa pensée :

> Fallait-il que je m'enflammasse,
> Et que vous, vous vous glaçassiez?

C'est le propre des pédants d'être toujours en retard pour toutes les modes. — On lisait déjà dans le *Britannicus* de Racine (II, VI) :

> Vous ne me dites rien? Quel accueil! quelle glace!

Le vers de Phèdre rappelle d'ailleurs étonnamment un vers de l'*Hippolyte* de Gilbert (V, II) :

> Soyez pour lui de feu, soyez pour moi de glace.

Fauste, enfin, disait dans *la Mort de Chrispe* (II, I) de Trispan :

> Chrispe, dois-je manquer de foi,
> Et devenir toute de flamme
> Pour celui qui paraît tout de glace pour moi?

5. Hippolyte n'est pas aimable; il devrait ne pas douter du dévouement de celle à qui il a confié tous les secrets de son cœur.

6. Dans quels transports de joie. Racine écrira encore dans *Athalie* (II, IX) :

> Au lieu des cantiques charmants
> Où David t'exprimait ses saints ravissements.

Du reste des mortels je vivrais oubliée[1] !
Mais n'étant point unis par un lien si doux,
Me puis-je avec honneur dérober[2] avec vous?
Je sais que sans blesser l'honneur[3] le plus sévère,
Je me puis affranchir[4] des mains de votre père :
Ce n'est point m'arracher du sein de mes parents ;
Et la fuite est permise à qui fuit ses tyrans.
Mais vous m'aimez, Seigneur ; et ma gloire alarmée[5]...

HIPPOLYTE.

Non, non, j'ai trop de soin de votre renommée.
Un plus noble dessein m'amène devant vous :
Fuyez mes ennemis, et suivez votre époux.
Libres dans nos malheurs, puisque le ciel l'ordonne,
Le don de notre foi ne dépend de personne.
L'hymen n'est point toujours entouré de flambeaux.
Aux portes de Trézène, et parmi ces tombeaux,
Des Princes de ma race antiques sépultures,
Est un temple sacré formidable aux parjures.
C'est là que les mortels n'osent jurer en vain :
Le perfide y reçoit un châtiment soudain ;
Et craignant d'y trouver la mort inévitable,
Le mensonge n'a point de frein plus redoutable[6].

1. La légende raconte qu'après sa résurrection Hippolyte vécut auprès d'Aricie, caché sous le nom de Virbius.

2. Ce mot, était au XVII[e] siècle employé dans le style noble :

> Elle se dérobait même à sa renommée.
> (*Britannicus*, II, II.)

3. Ce mot, répété avec une légère différence de sens dans deux vers consécutifs, forme une petite tache.

4. Délivrer. Voir encore ce mot, avec le même sens, au vers 1444.

5. Nous avons déjà vu une semblable pudeur indiquée dans *Iphigénie* (V, II). Pradon, dans sa tragédie de *Pirame et Thisbé* (IV, IV), avait développé cette situation outre mesure :

> Quoi ? fuirais-je avec vous, seule, et pendant la nuit ?
> Pour ma gloire, Seigneur, ah ! quel funeste bruit !
> Souillerais-je mon nom d'une tache si noire ?
> Prince, si vous m'aimez, ayez soin de ma gloire....
> Je fuirais avec vous, si j'en croyais mon cœur,
> Je vous suivrais partout ; mais ma gloire, Seigneur,
> Retraçant à mes yeux la noirceur de l'envie,
> Ne lui veut pas de donner prise sur ma vie.

On le voit, Thisbé, Iphigénie et Aricie répètent le même mot : *ma gloire*, c'est-à-dire : ma réputation.

6. La Motte, après le marquis de Lassay, s'étonnait qu'Hippolyte n'eût pas offert à Thésée d'attester son innocence par serment dans ce temple : « Racine n'a pas senti la contradiction ; il n'a imaginé sans doute qu'après coup le privilége du temple comme un ornement de la pièce et pour le besoin présent d'Hippolyte, et il n'a pas aperçu les conséquences qu'on en pouvait tirer contre Hippolyte et contre Thésée même. » Voltaire approuvait cette critique, et ajoutait même « que

Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel
Nous irons confirmer[1] le serment solennel;
Nous prendrons à témoin le Dieu qu'on y révère;
Nous le prierons tous deux de nous servir de père.
Des Dieux les plus sacrés j'attesterai[2] le nom.
Et la chaste Diane, et l'auguste Junon,
Et tous les Dieux enfin, témoins de mes tendresses,
Garantiront[3] la foi de mes saintes promesses.

ARICIE.

Le Roi vient. Fuyez, Prince, et partez promptement.
Pour cacher mon départ, je demeure un moment[4].
Allez; et laissez-moi quelque fidèle guide,
Qui conduise vers vous ma démarche timide[5].

SCÈNE II.

THÉSÉE, ARICIE, ISMÈNE.

THÉSÉE.

Dieux, éclairez mon trouble, et daignez à mes yeux

c'était Aricie qui devait demander l'épreuve du temple de Trézène, d'autant plus que Thésée parle assez longtemps à cette princesse, qui oublie la seule chose qui pouvait éclairer le père et justifier le fils. Cet oubli me paraît inexcusable ». L'Hippolyte grec faisait cette proposition à son père, qui la repoussait avec indignation (v. 1055-1059) :

I. — Οὐδ' ὅρκον, οὐδὲ πίστιν, οὐδὲ μάντεων
Φήμας ἐλέγξας, ἄκριτον ἐκβαλεῖς με γῆς;
Θ. — Ἡ δέλτος ἥδε, κλῆρον οὐ δεδεγμένη,
Κατηγορεῖ σου πιστά· τοὺς δ' ὑπὲρ κάρα
Φοιτῶντας ὄρνις πόλλ' ἐγὼ χαίρειν λέγω.

1. Sanctionner. Racine avait déjà placé deux vers analogues dans *Mithridate* (II, I) :

Vous avez de ses feux un gage solennel,
Qu'il peut, quand il voudra, confirmer à l'autel.

2. *Attester*, c'est prendre à témoin ; de même dans *Bérénice* (II, IV) :

J'atteste les Dieux
Que toujours Bérénice est présente à mes yeux.

3. Rendront sûre, certaine.

4. Racine, en nous ramenant Hippolyte au cinquième acte, s'est placé dans un cruel embarras : comment occuper le théâtre entre la sortie d'Hippolyte et l'entrée de Théramène, venant annoncer qu'il est mort? La conversation entre Thésée et Aricie sera donc une scène de remplissage ; seulement le poète aura l'art de s'en servir pour confirmer les doutes qui naissent dans l'esprit de Thésée.

5. Ce mot était employé dans le style poétique comme synonyme de *marche*. Voltaire dira encore dans les *Scythes* (III, I) :

Ce vieillard le suivait d'une démarche lente.

Montrer la vérité, que je cherche en ces lieux[1].

ARICIE.

Songe à tout, chère Ismène, et sois prête à la fuite.

SCÈNE III.

THÉSÉE, ARICIE[2].

THÉSÉE.

Vous changez de couleur, et semblez interdite[3],
Madame ! Que faisait Hippolyte en ce lieu[4] ?

ARICIE.

Seigneur, il me disait un éternel adieu.

THÉSÉE.

Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage ;
Et ses premiers soupirs sont votre heureux ouvrage[5].

ARICIE.

Seigneur, je ne vous puis nier la vérité :
De votre injuste haine il n'a pas hérité ;
Il ne me traitait point comme une criminelle.

THÉSÉE.

J'entends : il vous jurait une amour éternelle.
Ne vous assurez point sur ce cœur inconstant ;
Car à d'autres que vous il en jurait autant.

ARICIE.

Lui, Seigneur ?

THÉSÉE.

Vous deviez le rendre moins volage :
Comment souffriez-vous cet horrible partage ?

ARICIE.

Et comment souffrez-vous que d'horribles discours
D'une si belle vie osent noircir le cours ?
Avez-vous de son cœur si peu de connaissance ?

1. Racine a prêté ce trouble à Thésée pour attendrir en sa faveur le cœur des spectateurs ; ses entrailles paternelles se sont émues pour le fils coupable : nous pleurerons en le voyant pleurer son fils innocent. Voir la note du vers 151.

2. Au cinquième acte de sa tragédie, Pradon a placé une scène entre Thésée et Aricie, qui sert également à désabuser Thésée. Mais cette scène est gauche et maladroite ; Pradon devait aimer chèrement son Aricie : la fille est aussi niaise que le père.

3. Voir *Esther*, note du vers 1147.

4. Voir la note du vers 151.

5. Il faut convenir que ce discours est bien galant pour la situation ; il est vrai que Thésée est passé maître dans le langage de la galanterie.

Discernez-vous si mal le crime et l'innocence ?
Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage odieux
Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux ?
Ah ! c'est trop le livrer à des langues[1] perfides.
Cessez : repentez-vous de vos vœux homicides ;
Craignez, Seigneur, craignez que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux.
Souvent dans sa colère il reçoit[2] nos victimes ;
Ses présents sont souvent la peine de nos crimes[3].

THÉSÉE.

Non, vous voulez en vain couvrir[4] son attentat :
Votre amour vous aveugle en faveur de l'ingrat.
Mais j'en crois des témoins certains, irréprochables[5] :
J'ai vu, j'ai vu couler des larmes véritables[6].

ARICIE.

Prenez garde, Seigneur. Vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains[7] ;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre[8].
Instruite du respect qu'il veut vous conserver,
Je l'affligerais trop si j'osais achever.

1. Encore un exemple de ce fait que Racine ne craignait pas le mot propre et familier.
2. Il agrée. En latin, *accipere* signifie à la fois *recevoir* et *accueillir*.
3.

Quid tam dextro pede concipis ut te
Conatus non pœniteat votique peracti ?
Evertere domos totas optantibus ipsis
Di faciles.

(JUVÉNAL, X, VII.)

4. Excuser, comme dans *Andromaque* (IV, v) :

D'un voile d'équité couvrant mon injustice.

5. On lit dans la *Marianne* de Tristan (II, II) :

Le témoin qui l'accuse est homme irréprochable.

6. Thésée n'a pas eu une seconde d'hésitation ; il approuvait cet ancien sage, dont parle Cervantès dans son immortel *Don Quichotte*, qui disait « qu'il n'y a dans l'univers qu'une seule femme bonne, et que chaque mari doit croire que c'est la sienne ». C'est que Thésée aime Phèdre d'un amour de vieillard, et, dit Corneille (*Attila*, I) :

Les femmes qu'on adore usurpent un empire
Que jamais un mari n'ose ou ne peut dédire.

Enfin Thésée a beau être un héros, « il y a de grands capitaines, a écrit Bourdaloue, qui, hors de là, sont de fort petits génies ».
7. Phèdre (II, v) avait déjà exprimé cette idée, disant à Hippolyte :

Digne fils du héros qui t'a donné le jour,
Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite.

8. Voir une suspension semblable au vers 171? d'*Athalie*.

J'imite sa pudeur[1], et fuis votre présence
Pour n'être pas forcée à rompre le silence[2].

SCÈNE IV.

THÉSÉE, seul.

Quelle est donc sa pensée? et que cache un discours
Commencé tant de fois, interrompu toujours?
Veulent-ils m'éblouir par une feinte vaine?
Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la gêne[3]?
Mais moi-même, malgré ma sévère rigueur,
Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur?
Une pitié secrète et m'afflige et m'étonne.
Une seconde fois interrogeons Œnone.
Je veux de tout le crime être mieux éclairci[4].
Gardes, qu'Œnone sorte, et vienne seule ici.

SCÈNE V.

THÉSÉE, PANOPE[5].

PANOPE.

J'ignore le projet que la Reine médite[6],
Seigneur, mais je crains tout du transport qui l'agite.
Un mortel désespoir sur son visage est peint;
La pâleur de la mort est déjà sur son teint[7].
Déjà, de sa présence avec honte chassée,

1. Ce mot qui, dit Vaugelas, a été employé pour la première fois par Desportes, a ici le sens de : réserve, discrétion, comme dans *Iphigénie* (I, I) :

Moi-même, je l'avoue avec quelque pudeur, etc...

2. Aricie trouve un prétexte pour aller rejoindre Hippolyte.

3. Le sens de ce mot va toujours en s'affaiblissant. Primitivement il désignait la question que l'on faisait subir aux accusés ; proprement, ce mot est la contraction de *géhenne ;* on nommait ainsi une vallée près de Jérusalem où les Juifs brûlaient leurs fils et leurs filles en l'honneur des idoles ; par corruption, **la** *géhenne*, dans l'Ecriture, a désigné l'enfer.

4. Informé, instruit; de même dans *Bérénice* (IV, v) :

De tous vos sentiments mon cœur est éclairci.

5. Voir aux *Acteurs* la note sur Panope.

6.

La Reine a dessein sur sa vie;
On ne peut empêcher cette cruelle envie;
Nos pleurs et nos soupirs ne la peuvent toucher.
(La Pinelière, *Phèdre*, IV, II.)

7. Souvenir de Virgile (*Énéide*, IV 644) :

Pallida morte futura

Dans la profonde mer Œnone s'est lancée [1].
On ne sait point d'où part ce dessein furieux
Et les flots pour jamais l'ont ravie à nos yeux

THÉSÉE.

Qu'entends-je [2] ?

PANOPE.

Son trépas n'a point calmé la Reine:
Le trouble semble croître en son âme incertaine [3].
Quelquefois, pour flatter ses secrètes douleurs,
Elle prend ses enfants et les baigne de pleurs;
Et soudain, renonçant à l'amour maternelle,
Sa main avec horreur les repousse loin d'elle [4].
Elle porte au hasard ses pas irrésolus;
Son œil tout égaré ne nous reconnaît plus.
Elle a trois fois écrit; et changeant de pensée,
Trois fois elle a rompu [5] sa lettre commencée.
Daignez la voir, Seigneur; daignez la secourir.

THÉSÉE.

O ciel! Œnone est morte, et Phèdre veut mourir?
Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne se défendre!

1. Gilbert (V, v) est le premier qui punisse la confidente de Phèdre:

Dans les flots de la mer elle a fini ses jours;
De son crime elle-même a payé le salaire.

Il faut dire cependant que, dans Garnier (IV, iii), nous avons vu la Nourrice exprimer le dessein de se tuer.

2. Un soupçon cruel déchire le cœur de Thésée; le récit de la mort d'Hippolyte va le frapper, grâce à ces précautions du poète, plus douloureusement encore.

3. Qui ne sait ce qu'elle veut.

4. Racine a imité ici Euripide (*Médée*, 1069-1077):

Δότ', ὦ τέκνα,
Δότ' ἀσπάσασθαι μητρὶ δεξιὰν χέρα.
Ὦ φιλτάτη χεὶρ, φίλτατον δέ μοι στόμα,
Καὶ σχῆμα καὶ πρόσωπον εὐγενὲς τέκνων,
Εὐδαιμονοῖτον.........
Ὦ γλυκεῖα προσβολὴ,
Ὦ μαλθακὸς χρὼς πνεῦμά θ' ἥδιστον τέκνων.
Χωρεῖτε, χωρεῖτ'· οὐκέτ' εἰμὶ προσβλέπειν
Οἵα τ' ἐς ὑμᾶς, ἀλλὰ νικῶμαι κακοῖς.

M. Legouvé a très bien rendu ces divers mouvements dans sa belle tragédie de *Médée* (II, iv et III, vi).

5. Déchiré. Cette fois c'est de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide (35-39) que Racine s'est souvenu:

Δέλτον τε γράφεις........
Καὶ ταὐτὰ πάλιν γράμματα συγχεῖς,
Καὶ σφραγίζεις λύεις τ' ὀπίσω,
Ῥίπτεις τε πέδῳ πεύκην, κ. τ. λ...

Voir aussi Ovide (*Met.*, IX, 521):

Dextra tenet ferrum, vacuam tenet altera ceram.
Incipit et dubitat, scribit damnatque tabellas:
Et notat, et delet: mutat, culpatque, probatque,
Inque vicem sumptas ponit, positasque resumit.

Qu'il vienne me parler, je suis près de[1] l'entendre.
(Seul.)
Ne précipite point tes funestes bienfaits,
Neptune ; j'aime mieux n'être exaucé jamais.
J'ai peut-être trop cru des témoins peu fidèles,
Et j'ai trop tôt vers toi levé mes mains cruelles.
Ah ! de quel désespoir mes vœux seraient suivis[2] !

SCÈNE VI

THÉSÉE, THÉRAMÈNE[3].

THÉSÉE.

Théramène, est-ce toi ? Qu'as-tu fais de mon fils[4] ?

1. C'est-à-dire disposé à.

2. C'est seulement après le récit de la mort de son fils que Thésée, dans la tragédie de La Pinelière, s'écrie (V, I) :

> Je hais ce criminel, j'ai sa mort souhaitée,
> Et je pleure à présent qu'elle m'est rapportée.

A la première nouvelle du malheur arrivé à Hippolyte il avait dit :

> Quel trépas si soudain
> L'empêche désormais de mourir de ma main

Cela était beaucoup moins dramatique.

3. Il n'a été prononcé que trente sept vers seulement depuis la sortie d'Aricie, et déjà elle a eu le temps d'arriver sur le théâtre de l'accident, et le messager de revenir à Trézène ; c'est une de ces invraisemblances qui scandalisaient le commencement du XIXᵉ siècle, et empêchaient Napoléon de goûter du plaisir à une lecture ; on peut en juger par ce passage : « Le deuxième livre de l'*Énéide* est considéré comme le chef-d'œuvre de ce poème épique ; il mérite cette réputation sous le point de vue du style, mais il a bien loin de la mériter sur le fond des choses... Tout le deuxième livre de la destruction de Troie s'opère donc d'une heure du matin au lever du soleil, c'est-à-dire en trois ou quatre heures ! tout cela est absurde. Troie n'a pu être prise, brûlée et détruite en moins de quinze jours... Si Homère eût traité la prise de Troie, il ne l'eût pas traitée comme la prise d'un fort, mais il y eût employé le temps nécessaire, au moins huit jours et huit nuits. Lorsqu'on lit l'*Iliade*, on sent à chaque instant qu'Homère a fait la guerre, et n'a pas, comme le disent les commentateurs, passé sa vie dans les écoles de Chio ; quand on lit l'*Énéide*, on sent que cet ouvrage est fait par un régent de collége, qui n'a jamais rien fait. On ne voit pas en effet ce qui a pu décider Virgile à commencer et à finir la prise, l'incendie et le pillage de Troie en peu d'heures ; dans ce court espace il fait même ramasser toutes les richesses dans des magasins centraux. La maison d'Anchise devait être très-près de Troie, puisque dans ce peu d'heures et malgré les combats Enée y fait plusieurs voyages. Il fallut à Scipion dix-sept jours pour brûler Carthage, abandonnée de ses habitants ; il a fallu onze jours pour brûler Moscou, quoique en grande partie bâtie en bois, et, pour une ville de cette étendue, il faut plusieurs jours à l'armée conquérante pour en prendre possession. Troie était une grande ville, car les Grecs, qui avaient 100,000 combattants, n'essayèrent jamais de la cerner... Ce n'est pas ainsi que doit marcher l'épopée, et ce n'est pas ainsi que marche Homère dans l'*Iliade*. Le journal d'Agamemnon ne serait pas plus exact pour les distances et le temps et pour la vraisemblance des opérations militaires que ne l'est ce chef-d'œuvre. » (NAPOLÉON Iᵉʳ, *Correspondance*, tome XXXI, p. 585, *Note sur le deuxième livre de l'Enéide de Virgile.*)

4. C'est le mot de la *Bible :* « Qu'as-tu fait de ton frère ? »

Je te l'ai confié dès l'âge e plus tendre [1].
Mais d'où naissent les pleurs que je te vois répandre?
Que fait mon fils?

THÉRAMÈNE.

O soins tardifs et superflus [2] !
Inutile tendresse! Hippolyte n'est plus [3].

THÉSÉE.

Dieux!

THÉRAMÈNE.

J'ai vu des mortels périr le plus aimable,
Et j'ose dire encor, Seigneur, le moins coupable

THÉSÉE

Mon fils n'est plus? Hé quoi? quand je lui tends les bras,
Les Dieux impatients ont hâté son trépas?
Quel coup me l'a ravi ? quelle foudre soudaine ?

THÉRAMÈNE.

A peine nous sortions des portes de Trézène [4],
Il était sur son char ; ses gardes affligés
Imitaient son silence, autour de lui rangés [5];
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes ;
Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.
Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,

1. Dans sa douleur, Thésée est sur le point de reprocher à Théramène le malheur qu'il prévoit et dont il est lui-même l'auteur.

2. Vérité exprimée d'une façon banale.

3. Cet hémistiche ouvre aussi le récit de la mort d'Hippolyte dans la tragédie de La Pinelière (V. I).

4. Le grand récit va commencer, soulevant mille objections, dont nous rapportons quelques-unes. A la suite de ces objections, Pradon croira fin de faire dire, dans sa *Troade* (V, VI), à Hécube apprenant la mort de ses enfants :

Justes Dieux ! Mais achève, et ne tiens pas longtemps
Mon esprit inquiet et mon âme en suspens.

Dans la *Mort de Daire*, d'Alexandre Hardy, Alexandre disait au soldat Polistrate, qui lui racontait la mort de Daire (V, II) :

Resserre seulement ses paroles dernières,
Sans traîner un récit de frivoles matières ;

excellent conseil qu'auraient dû suivre beaucoup de poètes tragiques. En 1653, dans sa *Mort d'Agrippine*, Cyrano de Bergerac se moquait des grands récits de ses contemporains. A la dernière scène de sa tragédie, un confident se campait tragiquement pour raconter longuement la mort de la princesse; Tibère l'interrompait :

Sont-ils morts l'un et l'autre? — Qui, tous deux. — C'est assez.

Et le rideau tombait.

5.

Nous autres cependant, autour d'elle rangées,
Stupides ainsi qu'elle, ainsi qu'elle affligées.
(CORNEILLE, *Œdipe*, V, [illegible])

Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix formidable
Répond en gémissant à ce cri redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté [1].

1. La Harpe a pu dire, sans trop d'exagération, qu'on avait écrit des volumes pour ou contre ce fameux récit de Théramène ; il n'est pas inutile de citer quelques-unes des réflexions qu'il a suggérées : Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie* (*Projet d'un traité sur la Tragédie*), trouve que « rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre*, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théramène, qui vient pour apprendre à Thésée la mort de son fils, devrait ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement : « Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du sein de la mer par la colère des Dieux l'a fait périr. Je l'ai vu. » Un tel homme saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse de la figure du dragon ? » Houdard de La Motte était de l'avis de Fénelon. Boileau répliqua ainsi : « Racine pouvait-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte ? Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la tragédie de *Phèdre*, bien loin qu'on paraisse choqué de ce vers :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation. » L'abbé d'Olivet s'étonnait « qu'un *flot epouvanté* ait pu choquer dans une scène où il s'agit d'un monstre envoyé par Neptune, et dans une tragédie dont l'héroïne est petite-fille du Soleil ». Une autre justification a été tentée timidement par Louis Racine (*Acad. des Ins. et B.-Let.*, p. 311-312) : « Il est naturel à Thésée, instruit de la mort de son fils, et qui s'est écrié d'abord, *Mon fils n'est plus !* d'ajouter *Quel coup me l'a ravi?* et de demander les circonstances d'une mort si soudaine. Il ne pourrait, à la vérité, en écouter le récit, s'il était certain de l'innocence d'Hippolyte, mais dans l'état d'incertitude où il se trouve, agité de la crainte de s'être trompé, il est naturel qu'il écoute le détail de cette mort ; plus elle est affreuse, plus elle lui paraît l'effet d'une juste punition du ciel. Ce monstre terrible, l'effroi subit des chevaux, dont un Dieu pressait les flancs, toutes ces circonstances sont les preuves d'une vengeance divine, et c'est ce qui le flatte qu'Hippolyte était en effet coupable. Ce récit sert à soulager sa douleur. Quant à Théramène, je ne vois pas non plus qu'il soit impossible de le défendre. En entrant sur le théâtre, il s'est écrié d'abord : « Hippolyte n'est

Tout fuit ; et sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche un asile.
Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
Pousse [1] au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,
Il lui fait dans le flanc une large blessure.
De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,
Se roule, et leur présente une gueule enflammée,
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
La frayeur les emporte ; et sourds à cette fois [2],
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.

plus ; » par ces mots rapides, il a annoncé toute la nouvelle et satisfait aux premiers mouvements de sa douleur. Il a maintenant repris ses esprits, il est en état de raconter le détail de cette mort, et comme il est frappé de toutes les circonstances d'une aventure si cruelle, il les raconte avec la même passion que s'il les voyait encore ; l'effroi dont il est pénétré lui fait employer les images les plus vives ; il croit voir encore le monstre sortir des flots... Enfin il faut faire réflexion que Théramène parle à un père qu'il croit encore irrité et plongé dans l'erreur ; il doit tâcher de l'attendrir par un récit touchant pour le rendre plus capable de reconnaître la vérité. » Voltaire trouve injustes les critiques adressées à ce morceau : « On veut que Théramène dise seulement : « Hippolyte est mort, je l'ai vu, c'en est fait. » C'est précisément ce qu'il dit en moins de mots encore... *Hippolyte n'est plus.* Le père s'écrie ; Théramène ne reprend ses sens que pour dire :

J'ai vu des mortels périr le plus aimable ;

et il ajoute ce vers si nécessaire, si touchant, si désespérant pour Thésée :

Et j'ose dire encor, Seigneur, le moins coupable.

« La gradation est pleinement observée, les nuances se font sentir l'une après l'autre. Le père, attendri, demande *quel Dieu lui a ravi son fils, quelle foudre soudaine ?...* Et il n'a pas le courage d'achever ; il reste muet dans sa douleur ; il attend ce récit fatal ; le public l'attend de même. Théramène doit répondre ; on lui demande des détails, il doit en donner. Quel est le spectateur qui voudrait ne le pas entendre ? ne pas jouir du plaisir douloureux d'écouter les circonstances de la mort d'Hippolyte ? Qui voudrait même qu'on en retranchât quatre vers ? » La Harpe voudrait qu'on en retranchât au moins sept ou huit. Il remarque d'ailleurs que « le poète a eu soin d'animer le récit des faits par les mouvements, et les exclamations, et les interruptions de la douleur ». Mais il renvoie à l'épopée le fameux vers :

Le flot, qui l'apporta recule épouvanté.

Il est certain que ce morceau est plutôt du domaine de l'épopée que de celui de la tragédie ; mais que l'on considère que tous ceux qui ont traité ce sujet ont développé au moins autant ce récit ; que la narration de la prétendue mort d'Oreste dans l'*Électre* de Sophocle est encore plus longue que celle-ci, avec laquelle elle présente de grandes analogies ; on verra que Racine n'a pas dû hésiter un instant à écrire ce long couplet. On verra même, en le comparant aux récits des autres poètes que nous publions en *appendice*, que Racine a su donner à ce morceau un tour plus scénique que ses prédécesseurs.

1. *Pousser*, s'avancer contre. « Il ne part pas un lièvre que vous ne poussiez après. » (Hamilton, *Gramm.*, 4.)

2. On dirait aujourd'hui : cette fois. La locution employée par Racine était fréquente au XVII[e] siècle : « Race infidèle, me connaissez-vous à cette fois ? » Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*)

En efforts impuissants leur maître se consume;
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,
Un Dieu qui d'aiguillons pressait leur flanc poudreux [1].
A travers des rochers la peur les précipite ;
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé ;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé [2].
Excusez ma douleur. Cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils [3]
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie;
Ils courent [4]. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur [5] fougue impétueuse enfin se ralentit :
Ils s'arrêtent, non loin de ces tombeaux antiques
Où des Rois ses aïeux sont les froides reliques [6].
J'y cours en soupirant [7], et sa garde me suit.
De son généreux sang la trace nous conduit :
Les rochers en sont teints ; les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes [8].
J'arrive, je l'appelle ; et me tendant la main,
Il ouvre un œil mourant, qu'il referme soudain.
« Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.

1. Racine n'affirme rien ; Théramène rapporte un bruit répandu dans le peuple. Ulysse, dans *Iphigénie* (V, vi), avait pris les mêmes précautions :

> Le soldat étonné dit que dans une nue
> Jusque sur le bûcher Diane est descendue.

2. Entortillé, enchevêtré.
3. Lemazurier (*Galerie des acteurs du Th. Fr.*), à propos du comédien Guérin, que la Molière avait épousé en secondes noces, nous dit : « Les acteurs tragiques portaient à cette époque une perruque à trois marteaux. Or, toutes les fois que Guérin arrivait à ce vers :

> J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,

il ne manquait pas de rejeter régulièrement derrière lui un de ses marteaux. » Il paraît que le *bonhomme Guérin* avait beaucoup de succès dans ce récit ; mais ce jeu de scène est vraiment bizarre.
4. L'alexandrin n'a pas de secrets pour Racine ; il sait en tirer de merveilleux effets, en dépit de sa prétendue monotonie.
5. Le mot auquel se rapporte ce pronom est un peu éloigné, mais l'esprit n'est pas arrêté un instant.
6. Le poète règle la course en apparence déréglée des chevaux ; il faut qu'ils portent le corps défiguré d'Hippolyte à l'endroit précis où devait le rejoindre Aricie.
7. Cette expression est faible.
8. Pradon a imité ce récit dans l'exposition de sa tragédie de *Regulus*.

Prends soin après ma mort de la triste Aricie [1].
Cher ami, si mon père un jour désabusé
Plaint le malheur d'un fils faussement accusé,
Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,
Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive ;
Qu'il lui rende [2]... » A ce mot ce héros expiré [3]
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,
Triste objet, où [4] des Dieux triomphe la colère,
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père [5].

THÉSÉE.

O mon fils! cher espoir que je me suis ravi !
Inexorables Dieux, qui m'avez trop servi [6] !
A quels mortels regrets ma vie est réservée [7] !

THÉRAMÈNE.

La timide Aricie est alors arrivée.
Elle venait, Seigneur, fuyant votre courroux,
A la face des Dieux l'accepter pour époux.
Elle approche : elle voit l'herbe rouge et fumante ;
Elle voit (quel objet pour les yeux d'une amante) !
Hippolyte étendu, sans forme et sans couleur.
Elle veut quelque temps douter de son malheur ;

1. Ces dernières paroles d'Hippolyte sont touchantes ; ne regrette la vie qu'à cause d'Aricie ; à elle sa dernière pensée.

2. Voir à l'*Appendice* le récit de la mort d'Hippolyte dans la tragédie de Bidar.

3. « Les grammairiens ont condamné, comme si c'était une hardiesse de Racine, le participe *expiré* pour mort. D'abord Bossuet et, bien avant, Montaigne ont employé ce participe; puis la raison que donne d'Olivet, à savoir qu'on ne peut pas plus dire *expiré* pour *ayant expiré* que *parlé* pour *ayant parlé*, est mauvaise, car *expirer* se construit aussi bien avec le verbe *être* qu'avec le verbe *avoir*. Du reste, les écrivains l'ont adopté. » (*Dictionnaire de Littré.*)

4. Dans lequel.

5. Sophocle (*Electre*, v. 755) avait dit dans le récit de la prétendue mort d'Oreste :

Ἔλυσαν αἱματηρὸν ὥστε μηδένα
Γνῶναι φίλων ἰδόντ' ἂν ἄθλιον δέμας.

Racine a enchéri sur cette idée, et sur celle qu'exprime Euripide dans sa *Médée* (v. 1196) :

Πλὴν τῷ τεκόντι κάρτα δυσμαθὴς ἰδεῖν.

6. Dans l'*Hippolyte* de Garnier, le chœur, à la fin de l'acte IV, suppliait Neptune de ne point punir Thésée en exauçant ses vœux.

7. Aussitôt après le récit fait par Aristée dans l'*Hippolyte* de Gilbert (V, IV), le dialogue suivant s'engageait :

THÉSÉE. — Il est mort justement, puisqu'il est mort coupable.
ARISTÉE. — Si vous ne plaignez point ses tragiques malheurs,
Pourquoi donc de vos yeux voit-on couler des pleurs ?
THÉSÉE. — Son trépas à la fois me doit plaire et déplaire ;
Homme juste, il me plaît ; je le plains comme père.

Et ne connaissant [1] plus ce héros qu'elle adore,
Elle voit Hippolyte, et le demande encore.
Mais trop sûre à la fin qu'il est devant ses yeux,
Par un triste regard elle accuse les Dieux ;
Et froide, gémissante, et presque inanimée,
Aux pieds de son amant elle tombe pâmée [2].
Ismène est auprès d'elle ; Ismène, toute en pleurs,
La rappelle à la vie, ou plutôt aux douleurs.
Et moi, je suis venu, détestant la lumière [3],
Vous dire d'un héros la volonté dernière,
Et m'acquitter, Seigneur, du malheureux emploi
Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi [4].
Mais j'aperçois venir sa mortelle ennemie [5].

SCÈNE VII.

THÉSÉE, PHÈDRE, THÉRAMÈNE, PANOPE, GARDES.

THÉSÉE.

Hé bien ! vous triomphez, et mon fils est sans vie [6].

1. *Connaître* est ici pour *reconnaître*, comme dans ce vers de Corneille (*le Menteur*, III, III) :

> Et si c'était lui-même il pourrait me connaître.

2. Racine a encore ici été imité par Voltaire ; citons ce morceau de la *Henriade* (VIII, 273), qui servira à relever celui de Racine :

> Du héros expirant la jeune et tendre amante
> Par la terreur conduite, incertaine, tremblante,
> Vient d'un pied chancelant sur ces funestes bords.
> Elle cherche, elle voit dans la foule des morts,
> Elle voit son époux ; elle tombe éperdue ;
> Le voile de la mort se répand sur sa vue :
> « Est-ce toi, cher amant ? » Ces mots interrompus,
> Ces cris demi-formés ne sont point entendus :
> Elle rouvre les yeux ; sa bouche presse encore
> Par ses derniers baisers la bouche qu'elle adore.
> Elle tient dans ses bras ce corps pâle et sanglant,
> Le regarde, soupire, et meurt en l'embrassant.

3. Maudissant la vie.

4. *Se reposer* d'une chose sur quelqu'un, c'est s'en remettre à lui pour cette chose ; ainsi Corneille (*Héraclius*, II, II) a dit :

> Reposez-vous sur moi, Seigneur, de tout son sort.

5. Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 169) s'attendrit outre mesure sur la mort d'Hippolyte. Il trouve que si Phèdre est la vraie héroïne de la pièce, « il n'y avait aucune nécessité de la faire mourir », et il propose un dénouement que Pradon aurait admiré : « Phèdre pouvait se tuer, persuadée que la malédiction de Thésée pousserait Hippolyte à sa perte ; Thésée pouvait être éclairé à temps sur l'innocence de son fils ; celui-ci pouvait se réconcilier avec son père après la mort de la femme coupable ; Aricie pouvait être unie à son amant, et on aurait vu l'amour vertueux récompensé, tandis que l'amour criminel eût été puni. »

6. Il nous semble que lorsque Phèdre entre, soutenue par ses femmes, elle ne doit point avoir encore appris la mort d'Hippolyte, et que la tragédienne doit faire, à ce vers, un geste d'horreur, atténué par les approches de la mort.

Ah ! que j'ai lieu de craindre ! et qu'un cruel soupçon,
L'excusant dans mon cœur, m'alarme avec raison !
Mais, Madame, il est mort, prenez votre victime :
Jouissez de sa perte, injuste ou légitime.
Je consens que mes yeux soient toujours abusés.
Je le crois criminel, puisque vous l'accusez [1].
Son trépas à mes pleurs offre assez de matières,
Sans que j'aille chercher d'odieuses lumières [2],
Qui, ne pouvant le rendre à ma juste douleur,
Peut-être ne feraient qu'accroître mon malheur.
Laissez-moi, loin de vous et loin de ce rivage,
De mon fils déchiré fuir la sanglante image.
Confus, persécuté d'un mortel souvenir,
De l'univers entier je voudrais me bannir [3].
Tout semble s'élever contre mon injustice.
L'éclat de mon nom même augmente mon supplice :
Moins connu des mortels, je me cacherais mieux.
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les Dieux [4] ;
Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières,
Sans plus les fatiguer d'inutiles prières.
Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté
Ne me saurait payer de ce qu'ils m'ont ôté.

PHÈDRE.

Non, Thésée, il faut rompre un injuste silence :
Il faut à votre fils rendre son innocence [5].
Il n'était point coupable.

THÉSÉE.

Ah ! père infortuné !

1. Thésée s'attache à son erreur : elle est son excuse.
2. Des éclaircissements.

3. En quel roc caverneux, en quel antre écarté,
Que ne dore jamais la céleste clarté,
Porterai-je ma peine ? en quel désert sauvage
Userai-je l'ennui de mon sanglant veuvage ?
Je veux choisir un lieu commode à mon tourment,
Où le mortel hibou lamente incessamment,
Où n'arrive personne, où toujours l'hiver dure,
Où jamais le printemps ne sème sa verdure.....
Adieu, mon fils, adieu : je m'en vais, langoureux,
Consommer quelque part mon âge malheureux.
(Garnier, *Hippolyte*, V, iv.)

4. Le Thésée de Sénèque a ici un très beau cri. Il implore la mort, et ajoute (v. 1242-1243) :

Non movent Divos preces :
At si rogarem scelera, quam proni forent !

5. Phèdre dit dans Sénèque (v. 1196) :

Pudicus, insons, recipe jam mores tuos.

Et c'est sur votre foi [1] que je l'ai condamné !
Cruelle, pensez-vous être assez excusée.....

PHÈDRE.

Les moments me sont chers [2], écoutez-moi, Thésée [3].
C'est moi qui sur ce fils chaste et respectueux,
Osai jeter un œil profane, incestueux.
Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste [4] ;
La détestable Œnone a conduit tout le reste [5].
Elle a craint qu'Hippolyte, instruit de ma fureur,
Ne découvrît [6] un feu qui lui faisait horreur.
La perfide, abusant de ma faiblesse extrême,
S'est hâtée à vos yeux de l accuser lui-même.
Elle s'en est punie, et, fuyant mon courroux,

1. *Foi*, dans ce vers, a le sens de serment, assurance, etc.
2. Ils sont comptés pour elle.
3.

Audite, Athenæ, tuque, funesta pater
Pejor noverca : fılsa memoravi; et nefas,
Quod ipsa demens pectore insano hauseram,
Mentita finxi. Vana punisti pater;
Juvenisque castus crimine incesto jacet...
(SÉNÈQUE, v. 1191-1195.)

Dans l'*Hippolyte* de La Pinelière, « Phèdre seule, dans son cabinet tendu en deuil, ayant devant elle un cercueil ouvert accommodé de noir et entouré de cyprès, où sont les membres d'Hippolyte, » dit à Thésée, qui entre :

Écoute, père injuste, et pire encor que moy,
Ton fils n'a rien jamais conspiré contre toi ;
C'est moi, c'est moi, cruel, de qui la flamme impure
A conçu ce forfait horrible à la nature,
Et tu punis ton fils d'un crime supposé;
Il fuit, ayant appris ce que j'avais osé.......
Adieu, père inhumain, je suis ton Hippolyte.

Dans l'*Innocent malheureux* de Grenailles, Fauste se disait, avant de se tuer (V, II)

Mais ne devant plus vivre, il ne faut pas mourir ;
Le mal subsiste encor, et je le dois guérir;
Comme j'ai ci-devant chargé son innocence,
Je la dois décharger suivant ma conscience ;
Crispe, je m'en vais t'excuser,
Et par même moyen me rendre inexcusable ;

et elle disait à Constantin (V, VI) :

S'il est mort innocent, c'est moi qui suis coupable,
C'est moi qui l'accusai du crime que je fis;
Voulant un autre époux, je vous ôtai ce fils.

Au dénouement de l'*Andronic* de Campistron (V, XII), Irène, après avoir pri du poison, viendra également, avant d'expirer, déclarer à Collojean que son fils est innocent du crime dont on l'accuse.

4. Jusqu'au dernier moment, le poète prend le soin de rejeter le crime s r Vénus.

Achrise, Achrise seule a causé ces malheurs...
Ne pouvant le corrompre, elle osa l'accuser.
GILBERT, *Hippolyte*, V, v.)

6. Ne révélât.

A cherché dans les flots un supplice trop doux [1].
Le fer aurait déjà tranché ma destinée;
Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée.
J'ai voulu, devant vous exposant mes remords [2],
Par un chemin plus lent descendre chez les morts [3].
J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes veines
Un poison que Médée apporta dans Athènes [4].
Déjà jusqu'à mon cœur le venin parvenu
Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu;
Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage
Et le ciel et l'époux que ma présence outrage;
Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté [5],
Rend au jour, qu'ils souillaient, toute sa pureté [6].

1. Le sensible Schlegel (*Essais litt. et hist.*, p. 114-115) est indigné de l'ingratitude de Phèdre : « Il est lâche d'accuser une personne qui ne peut plus se défendre..... *Un supplice trop doux!* Quelle atrocité de parler ainsi d'une personne qui a soigné son enfance et qui lui a été fidèlement dévouée toute sa vie! » Schlegel trouve Phèdre plus coupable qu'OEnone, et, parlant de la trahison qu'a commise la Nourrice, il dirait volontiers avec Corneille (*Mort de Pompée*, IV, IV) :

Qui la sait et la souffre a part à l'infamie.

2. Ce vers et le vers 1631 nous montrent deux exemples de ces participes présents à l'aide desquels Racine fait souvent son premier vers.

3. Voici comment Schlegel comprend cette belle et sculpturale mort de Phèdre : « La mort de Phèdre est tardive, sans aucun mérite de courage, sans aucune dignité; c'est un spectacle pénible par les traitements humiliants qu'elle éprouve. Dès le premier acte, elle assure qu'elle veut se laisser mourir, mais elle revit à la nouvelle de la mort de son mari. Au second acte, elle tire l'épée d'Hippolyte pour se percer le sein, mais ce n'est qu'une démonstration théâtrale. Au troisième, elle dit à OEnone : *Mourons!* et elle n'en fait rien. Elle revient, au quatrième, demander grâce pour Hippolyte; elle s'en désiste en apprenant qu'il aime Aricie, et, après avoir exhalé ses fureurs jalouses, elle dit à OEnone :

Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.

Là-dessus elle prend en effet du poison, mais ce poison est d'une telle lenteur qu'on n'entend parler de son effet qu'à la fin du cinquième acte..... Qu'y a-t-il de pis que d'être audacieux pour le crime et pusillanime pour ses suites ? » (*Essais litt. et hist.*, p. 109.) L'action de la tragédie ne dure pas plus de deux heures : deux heures pour se décider à mourir. cela n'est pas trop. Si Phèdre l'eût fait plus vite, sa mort eût été un coup de tête, et non plus l'œuvre de ses remords.

4. C'est par l'épée que se faisait justice la Phèdre de Sénèque (v. 1197-1198) :

Mucrone pectus impium justo patet,
Cruorque sancto solvit inferias viro;

celle de Garnier également (*Hippolyte*, V, II) :

Il est temps de mourir. Sus, que mon sang ondoie
Sur mon corps trépassé courant d'une grand joie.

5. Voir la note du vers 1635.

6. « Rappelons-nous, dit Paul de Saint-Victor, la grande façon dont Rachel faisait mourir la reine adultère. Le poison circulait dans ses veines, comme le serpent autour des membres du Laocoon, sans altérer sa beauté, sans défigurer son visage. Elle mourait fièrement, simplement, à la façon de ces victimes vouées aux dieux infernaux, qui ramenaient sur leurs yeux le pan de leur robe avant

PANOPE.

Elle expire, Seigneur !

THÉSÉE.

D'une action si noire
Que ne peut avec elle expirer la mémoire [1] !
Allons, de mon erreur, hélas ! trop éclaircis,
Mêler nos pleurs au sang de mon malheureux fils.
Allons de ce cher fils embrasser ce qui reste [2],
Expier la fureur d'un vœu que je déteste.
Rendons-lui les honneurs qu'il a trop mérités ;
Et pour mieux apaiser ses mânes irrités,

d'expirer. » Rappelons-nous aussi combien était belle dans cette scène la dernière Phèdre que nous ait montrée la Comédie Française. Soutenue par ses femmes, elle entrait, comme la Didon de Virgile,

Jam pallida morte futura,

et, allongée dans son grand fauteuil, sans un geste, d'une voix faible comme un murmure, elle scandait, lentement tout ce couplet, ne marquant que par des nuances presque insensibles les mots importants : c'était comme une mélodie entendue de loin, et, quand elle avait terminé, on croyait vraiment voir sa vie s'exhaler de ses lèvres avec le dernier son.

1. Le Thésée de Sénèque n'a pas plus de pitié pour Phèdre que celui de Racine : la tragédie latine se termine par ces deux vers

Istam terra defossam premat,
Gravisque tellus impio capiti incubet.

Ce dernier couplet de Racine suit d'assez près les derniers vers de la tragédie de La Pinelière :

Ha ! femme sans honneur, qui cause ces effets,
L'Enfer peut-il punir tes horribles forfaits ?
Qu'une reine ait brûlé d'une flamme si noire
Et que l'on voie un jour ce crime en notre histoire !....
Mais allons donc soigner à leurs pompes funèbres,
Allons rendre à mon fils ce que l'on doit aux morts,
Et laisser au cercueil et ma joie et son corps.

Constantin, dans la *Mort de Chrispe*, de Tristan (V, vi), accueillait ainsi les aveux de Fauste :

O tigresse enragée ! ô femme impitoyable !
Digne fille d'un monstre aux siècles effroyable !... etc.

Le Thésée de Bidar disait aussi sans émotion aucune, et avec une platitude parfaite :

Eût-on jamais pu cro.
Que la Reine, oubliant tout jusques à sa gloire,
Se fût de telle sorte emportée à l'amour,
Et nous rendît ainsi malheureux dans un jour
Où nous croyions goûter un repos plein de charmes ?

2. Rappelons que le Thésée de Sénèque raccommode son fils, en apostrophant chacune des parties de son corps.

Que, malgré les complots d'une injuste famille [1],
Son amante aujourd'hui me tienne lieu de fille [2].

1. Des Pallantides.

2. Ces derniers vers, sans être aussi gais que ceux qui terminent *Polyeucte*, sont assez froids. — A la Comédie Française la toile tombe sur le vers 1646, tandis que Thésée pose sa tête sur l'épaule de Théramène. La Comédie se permet encore, à notre connaissance, trois autres coupures de ce genre; nous en avons signalé une à la fin du quatrième acte de *Phèdre ;* la seconde supprime les quatre derniers vers de l'acte II de *Britannicus;* la troisième porte sur la scène II de l'acte III des *Plaideurs*, scène dont on ne conserve que le dernier vers, nous ne voyons pas trop pour quel motif. — Voir *Britannicus*, note du vers 1768, et *Alexandre*, note du vers 1548.

APPENDICE.

RECIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS L'*HIPPOLYTE* D'*EURIPIDE*.

(1188-1246).

ΑΓΓΕΛΟΣ.

Μάρπτει δὲ χερσὶν ἡνίας ἀπ' ἄντυγος,
Καλαῖσιν ἀρβύλαισιν ἁρμόσας πόδας.
Καὶ πρῶτα μὲν θεοῖς εἶπ' ἀναπτύξας χέρας·
Ζεῦ, μηκέτ' εἴην, εἰ κακὸς πέφυκ' ἀνήρ·
Αἴσθοιτο δ' ἡμᾶς ὡς ἀτιμάζει πατὴρ
Ἤτοι θανόντας ἢ φάος δεδορκότας.
Κἀν τῷδ' ἐπῆγε κέντρον ἐς χεῖρας λαβὼν
Πώλοις ὁμαρτῇ· πρόσπολοι δ' ὑφ' ἅρματος
Πέλας χαλινῶν εἱπόμεσθα δεσπότῃ
Τὴν εὐθὺς Ἄργους κἀπιδαυρίας ὁδόν.
Ἐπεὶ δ' ἔρημον χῶρον εἰσεβάλλομεν,
Ἀκτή τις ἐστι τοὐπέκεινα τῆσδε γῆς,
Πρὸς πόντον ἤδη κειμένη Σαρωνικόν·
Ἔνθεν τις ἠχὼ, χθόνιος ὡς βροντὴ Διὸς,
Βαρὺν βρόμον μεθῆκε, φρικώδη κλύειν·
Ὀρθὸν δὲ κρᾶτ' ἔστησαν οὖς τ' ἐς οὐρανὸν
Ἵπποι· παρ' ἡμῖν δ' ἦν φόβος νεανικὸς
Πόθεν ποτ' εἴη φθόγγος· ἐς δ' ἁλιῤῥόθους
Ἀκτὰς ἀποβλέψαντες ἱερὸν εἴδομεν
Κῦμ' οὐράνῳ στηρίζον, ὥστ' ἀφῃρέθη
Σκείρωνος ἀκτὰς ὄμμα τοὐμὸν εἰσορᾶν·
Ἔκρυπτε δ' Ἰσθμὸν καὶ πέτραν Ἀσκληπιοῦ.
Κἄπειτ' ἀνοιδῆσάν τε καὶ πέριξ ἀφρὸν
Πολὺν καχλάζον ποντίῳ φυσήματι,
Χωρεῖ πρὸς ἀκτὰς, οὗ τέθριππος ἦν ὄχος.
Αὐτῷ δὲ σὺν κλύδωνι καὶ τρικυμίᾳ
Κῦμ' ἐξέθηκε ταῦρον, ἄγριον τέρας,
Οὗ πᾶσα μὲν χθὼν φθέγματος πληρουμένη
Φρικῶδες ἀντεφθέγγετ'· εἰσορῶσι δὲ
Κρεῖσσον θέαμα δεργμάτων ἐφαίνετο.
Εὐθὺς δὲ πώλοις δεινὸς ἐμπίπτει φόβος·
Καὶ δεσπότης μὲν ἱππικοῖς ἐν ἤθεσι
Πολὺς ξυνοικῶν ἥρπασ' ἡνίας χεροῖν,

Ἕλκει δὲ, κώπην ὥστε ναυβάτης ἀνὴρ,
Ἱμᾶσιν ἐς τοὔπισθεν ἀρτήσας δέμας·
Αἱ δ' ἐνδακοῦσαι στόμια πυριγενῆ γνάθοις,
Βίᾳ φέρουσιν, οὔτε ναυκλήρου χερὸς
Οὔθ' ἱπποδέσμων οὔτε κολλητῶν ὄχων
Μεταστρέφουσαι. Κεἰ μὲν ἐς τὰ μαλθακὰ
Γαίας ἔχων οἴακας ἰθύνοι δρόμον,
Προὐφαίνετ' εἰς τοὔμπροσθεν, ὥστ' ἀναστρέφειν,
Ταῦρος, φόβῳ τέτρωρον ἐκμαίνων ὄχον·
Εἰ δ' ἐς πέτρας φέροιντο μαργῶσαι φρένας,
Σιγῇ πελάζων ἄντυγι ξυνείπετο,
Ἐς τοῦθ' ἕως ἔσφηλε κἀνεχαίτισεν,
Ἁψῖδα πέτρῳ προσβαλὼν ὀχήματος.
Σύμφυρτα δ' ἦν ἅπαντα· σύριγγές τ' ἄνω
Τροχῶν ἐπήδων ἀξόνων τ' ἐνήλατα.
Αὐτὸς δ' ὁ τλήμων ἡνίαισιν ἐμπλακεὶς,
Δεσμὸν δυσεξήνυστον ἕλκεται δεθεὶς,
Σποδούμενος μὲν πρὸς πέτρας φίλον κάρα,
Θραύων δὲ σάρκας, δεινὰ δ' ἐξαυδῶν κλύειν;
Στῆτ', ὦ φάτναισι ταῖς ἐμαῖς τεθραμμέναι,
Μή μ' ἐξαλείψητ'· ὦ πατρὸς τάλαιν' ἀρά·
Τίς ἄνδρ' ἄριστον βούλεται σῶσαι παρών
Πολλοὶ δὲ βουληθέντες ὑστέρῳ ποδὶ
Ἐλειπόμεσθα. Χὠ μὲν ἐκ δεσμῶν λυθεὶς
Τμητῶν ἱμάντων, οὐ κάτοιδ' ὅτῳ τρόπῳ
Πίπτει, βραχὺν δὴ βίοτον ἐμπνέων ἔτι.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS *OVIDE*.

Au XVe livre des *Métamorphoses* d'Ovide (v. 507), Hippolyte, devenu le dieu latin Virbius, raconte lui-même à la nymphe Égérie l'accident dont il a été victime :

Pitheiam profugo curru Trœzena petebam,
Jamque Corinthiaci carpebam littora ponti,
Cum mare surrexit, cumulusque immanis aquarum
In montis speciem curvari, et crescere visus,

Et dare mugitus, summoque cacumine findi.
Corniger hinc taurus ruptis expellitur undis,
Pectoribusque tenus molles erectus in auras,
Naribus et patulo partem maris evomit ore.
Corda pavent comitum, mihi mens interrita mansit,
Exsiliis contenta suis : quum colla feroces
Ad freta convertunt, arrectisque auribus, horrent
Quadrupedes ; monstrique metu turbantur, et altis
Præcipitant currum scopulis. Ego ducere vana
Frena manu, spumis albentibus oblita, luctor,
Et retro lentas tendo resupinus habenas.
Nec vires tamen has rabies superasset equorum,
Ni rota, perpetuum qua circum vertitur axem,
Stipitis occursu fracta ac disjecta fuisset.
Excutior curru, lorisque tenentibus artus,
Viscera viva trahi, nervos in stirpe teneri,
Membra rapi partim, partim reprensa relinqui,
Ossa gravem dare fracta sonum, fessamque videres
Exhalari animam, nullasque in corpore partes
Noscere quas posses : unumque erat omnia vulnus.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS LA *PHÈDRE* DE SÉNÈQUE.

(997-1112.)

NUNTIUS.

Ut profugus urbem liquit infesto gradu,
Celerem citatis passibus cursum explicans,
Celsos sonipedes ocius subigit jugo,
Et ora frenis domita substrictis ligat.
Tum multa secum effatus, et patrium solum
Abominatus, sæpe genitorem ciet,
Acerque habenis lora permissis quatit ;
Cum subito vastum tumuit ex alto mare,

Crevitque in astra. Nullus inspirat salo
Ventus; quieti nulla pars cœli strepit,
Placidumque pelagus propria tempestas agit.
Non tantus Auster Sicula disturbat freta.
Nec tam furenti pontus exsurgit sinu
Regnante Coro, saxa cum fluctu tremunt
Et cana summum spuma Leucatem ferit.
Consurgit ingens pontus in vastum aggerem,
Tumidumque monstro pelagus in terram ruit.
Nec ista ratibus tanta construitur lues.
Terris minatur, fluctus haud cursu levi
Provolvitur; nescio quid onerato sinu
Gravis unda portat, quæ novum tellus caput
Ostendit astris. Cyclas exoritur nova.
Latuere nube numen Epidauri Dei
Et scelere petræ nobiles Scironides;
Et quæ duobus terra comprimitur fretis.
Hæc dum stupentes querimur, en totum mare
Immugit, omnes undique scopuli adstrepunt.
Summum cacumen rorat expulso salo,
Spumat vomitque vicibus alternis aquas.
Qualis per alta vehitur Oceàni freta
Fluctus refundens ore Physeter capax.
Inhorruit concessus undarum globus
Solvitque sese, et littore invexit malum
Majus timore, pontus in terras ruit,
Suum monstrum sequitur. Os quassat tremor.

THESEUS.

Qui habitus ille corporis vasti fuit?

NUNTIUS.

Cœrulea taurus colla sublimis gerens,
Erexit altam fronte viridanti jubam.
Stant hispidæ aures, cornibus varius color,
Et quem feri dominator habuisset gregis,
Et quem sub undis natus : hinc flammam vomit;
Oculi hinc relucent. Cœrulea insignis nota
Opima cervix arduos tollit toros;
Naresque hiulcis haustibus patulæ fremunt
Musco tenaci pectus ac palear viret.
Longum rubenti spargitur succo latus.
Tum pone tergus ultima in monstrum coit
Facies, et ingens bellua immensam trahit

Squammosa partem ; talis extremo mari
Pristis citatas sorbet aut reddit rates.
Tremuere terræ. Fugit attonitum pecus
Passim per agros; nec suos pastor sequi
Meminit juvencos. Omnis e saltu fera
Diffugit. Omnis frigido exsanguis metu
Venator horret. Solus immunis metu
Hippolytus actis continet frenis equos
Pavidosque notæ vocis hortatu ciet.
Est alta ad Argos collibus ruptis via,
Vicina tangens spatia suppositi maris.
Hic se illa moles acuit atque iras parat.
Ut cepit animos, seque prætentans satis
Prælusit iræ, præpeti cursu evolat,
Summam citato vix gradu tangens humum,
Torvusque currus ante trepidantes stetit.
Contra feroci gnatus insurgens minax
Vultu, nec ora mutat, et magnum intonat :
« Haud frangit animum vanus hic terror meum,
Nam mihi paternus vincere est tauros labor ! »
Inobsequentes protinus frenis equi
Rapuere currum ; jamque deerrantes via
Quacumque pavidos rapidus evexit furor,
Hac ire pergunt, seque per scopulos agunt.
At ille, qualis turbido rector mari
Ratem retentat ne det obliquum latus,
Et arte fluctus fallit : haud aliter citos
Currus gubernat. Ora nunc pressis trahit
Constricta frenis, terga nunc torto frequens
Verbere coercet ; sequitur assiduus comes,
Nunc æqua carpens spatia, nunc contra obvius
Oberrat, omni parte terrorem movens.
Non licuit ultra fugere, nam torvo obvius
Incurrit ore corniger ponti horridus :
Tum vero pavida sonipedes mente exciti
Imperia solvunt, seque luctantur jugo
Eripere, rectique in pedes jactant onus.
Præceps in ora gnatus, implicuit cadens
Laqueo tenaci corpus ; et quanto magis
Pugnat, sequaces hoc magis nodos ligat.
Sensere pecudes facinus, et curru levi,
Dominante nullo, qua timor jussit, ruunt.

Talis per auras non suum agnoscens onus
Solique falso creditam indignans diem,
Phaethonta currus devio excussit polo :
Late cruentat arva, et illisum caput
Scopulis resultat. Auferunt dumi comas;
Et ora durus pulchra populatur lapis,
Peritque multo vulnere infelix decor.
Moribunda celeres membra pervolvunt rotæ;
Tandemque raptum truncus ambusta sude
Medium per inguen stipite erecto tenet.
Paulumque domino currus affixo stetit.
Hæsere bijuges vulnere et pariter moram
Dominumque rumpunt. Inde semianimem secant
Virgulta, acutis asperi vepres rubis,
Omnisque truncus corporis partem tulit.
Errant per agros funebris famuli manus,
Per illa qua distractus Hippolytus loca
Longum cruenta tramitem signat nota;
Mœstæque domini membra vestigant canes.
Necdum dolentum sedulus potuit labor
Explere corpus. Hoccine est formæ decus?
Qui modo, paterni clarus imperii comes
Et certus hæres, siderum fulsit modo,
Passim ad supremos ille colligitur rogos,
Et funeri confertur!

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS L'*HIPPOLYTE* DE GARNIER (1573).

(V).

LE MESSAGER.

Sitôt qu'il fut sorti de la ville, fort blesme,
Et qu'il eut attelé ses limonniers lui-mesme,
Il monte dans le char, et de la droite main

Lève le fouet sonnant, et de l'autre le frein.
Les chevaux sonne-pieds, d'une course égalée,
Vont galoppant au bord de la plaine salée.
La poussière s'élève, et le char balancé
Vole dessus l'essieu, comme un trait élancé.
Il se tourne trois fois vers la cité fuyante,
Détestant, coléré, sa luxure méchante,
Sa fraude et trahison ; jurant ciel, terre et mer
Être innocent du mal dont on le vient blâmer.
Il vous nomme souvent, priant les dieux célestes
Que les torts qu'on lui fait deviennent manifestes;
Et que la vérité vous soit connue, afin
Que vous donniez le blâme au coupable, à la fin.
Quand voici que la mer soudainement enflée,
Sans se voir d'aucun vent comme autrefois soufflée,
Mais calme, et sommeilleuse, et sans qu'un seul flot d'eau
Se pourmenant mutin lui fît rider la peau,
Se hausse jusqu'au ciel, se dresse montagneuse,
Tirant toujours plus grosse à la rive aréneuse.
Jamais le froid Borée armé contre le Nord,
Et le Nord contre lui, ne l'enflèrent si fort,
Bien qu'ils la troublent toute, et que, de la grand rage
Qu'ils la vont boursouflant, tremble tout le rivage,
Que Leucate en gémisse, et que les rocs émeus
Blanchissent, tempestés d'orages écumeux ;
Cette grand charge d'eau seulement n'épouvante
Les vaisseaux mariniers, mais la terre pesante ;
Elle s'en vient roulant à grands bonds vers le bord
Qui frémit de frayeur d'un si vagueux abord.
Nous restons éperdus, redoutant la venue
Et la moite fureur de cette ondeuse nue,
Quand nous voyons paroître, ainsi qu'un grand rocher
Qui se va sourcilleux dans les astres cacher,
La tête avec le col d'un monstre si horrible
Que pour sa seule horreur il serait incredible.
Il nage à grand secousse, et la vague qu'il fend,
Bouillonnant dans le ciel, comme foudre descend
L'eau se creuse au-dessous en une large fosse,
Et de flots recordés tout alentour se bosse.
Elle bout, elle écume, et suit en mugissant
Ce monstre qui se va sur le bord élançant.

THÉSÉE.

Quelle figure avait ce monstre si énorme ?

LE MESSAGER.

Il avait d'un taureau la redoutable forme,
De couleur azuré, son col était couvert
Jusques au bas du front d'une hure à poil vert.
Son oreille était droite, et ses deux cornes dures,
Longues, se bigarraient de diverses peintures.
Ses yeux étincelaient ; le feu de ses naseaux
Sortait en respirant comme de deux fourneaux ;
Son estomac épais lui hérissait de mousse ;
Il avait aux côtés une grand tache rousse.
Depuis son large col, qu'il élevoit crineux,
Il montroit tout le dos doublement épineux.
Il avait au derrière une monstrueuse taille
Qui s'armoit jusqu'au bas d'une pierreuse écaille.
Le rivage trembla. Les rochers, qui n'ont peur
Du feu de Jupiter, en frémirent au cœur.
Les troupeaux épandus laissèrent les campagnes ;
Le berger, pâlissant, s'enfuit dans les montagnes.
Le chasseur effrayé quitta cordes et rets,
Et courut se tapir dans le sein des forêts,
Sans doute des sangliers, ni des ours, car la crainte
Du monstre a dans leur cœur toute autre peur éteinte.
Seul demeure Hippolyte, à qui la peur n'étreint
L'estomac de froideur, et le front ne déteint.
Il tient haute la face et grave d'assurance :
« De mon père, dit-il, c'est l'heur et la vaillance
D'affronter les taureaux ; je veux, en l'imitant,
Aller à coup de main cettui-ci combattant. »
Il empoigne un épieu, car pour lors d'aventure
Le bon héros n'étoit équipé d'autre armure,
Et le veut aborder ; mais ses chevaux craintifs
S'acculant en arrière, et retournant, rétifs,
Son char, malgré sa force et adroicte conduite,
Tous pantelant d'effroi se jetèrent en fuite.
Ce taureau furieux court après, plus léger
Qu'un tourbillon de vent quand il vient saccager
L'espoir du laboureur, que les épis il vautre
Pêle-mêle couchés dans le champ l'un sur l'autre.
Il les suit, les devance, et dans un chemin creux
Fermé de grands rochers se retourne contre eux,

Fait sonner son écaille, et roulant en la tête
Ses grands yeux enflambés, annonce la tempête.
Comme, quand en été le ciel, se courrouçant,
Noircit, éclaire, bruit, les hommes menaçant,
Le pauvre vigneron présage par tels signes,
S'outrageant l'estomac, le malheur de ses vignes ;
Aussitôt vient la grêle, ainsi que dragons blancs,
Battre le saint Bacchus à la tête et aux flancs,
Le martelle de coups, et boutonne la terre
De ses petits raisins enviés du tonnerre :
Ainsi faisait ce monstre, apprêtant contre nous
En son cœur enfiélé la rage et le courroux.
Il s'irrite soi-même, et de la queue entorce
Se battant les côtés, se colère par force,
Comme un jeune taureau qui, bien loin dans un val
Voit, jaloux, sa génisse avecque son rival
Errer parmi la plaine : incontinent il beugle,
Forcenant contre lui d'une fureur aveugle.
Mais premier que le joindre il s'essaie au combat,
Lutte contre le vent, se fâche, se débat,
Pousse du pied l'arène, et dedans une souche
Les cornes enfonçant, lui-même s'escarmouche.
Lors le preux Hippolyte (*sic*), qui, avecques le fouet,
Avecques la parole et les rênes avait
Retenu ses chevaux, comme un savant pilote
Retient contre le vent son navire qui flotte,
Ne savoit plus qu'y faire ; il n'y a si bon frein,
Bride, rêne, ni voix qui modère leur train.
La frayeur les maîtrise, et, quoiqu'il s'évertue
Il ne leur peut ôter cette crainte têtue.
Ils se dressent amont, et de trop grand effort
L'écume avec le sang de la bouche leur sort.
Ils soufflent des naseaux et n'ont aucune veine,
Nerf ni muscle sur eux qui ne tende de peine.
Comme à les arrêter il se travaille ainsi,
Et qu'eux à reculer se travaillent aussi,
Voici venir le monstre, et à l'heure, et à l'heure,
Les chevaux éperdus rompent toute demeure,
S'élancent de travers, grimpent au roc pierreux,
Pensant toujours l'avoir ensuite derrière eux.
Hippolyte, au contraire, essaie à toute force
D'arrêter leur carrière, et en vain s'y efforce.

Il se penche la tête, et à force de reins
Tire vers lui la bride avecques les deux mains ;
La face lui dégoutte ; eux que la crainte presse,
Au lieu de s'arrêter redoublent de vitesse.
Il est contraint de choir, et de malheur advient
Qu'une longue lanière en tombant le retient.
Il demeure empêtré, le nœud toujours se serre,
Et les chevaux ardents le traînent contre terre.
A travers les halliers et les buissons touffus,
Qui le vont déchirant avec leurs doigts griffus,
La tête lui bondit et ressaute sanglante ;
De ses membres saigneux la terre est rougissante,
Comme on voit un limas qui rampe, aventureux,
Le long d'un cep tortu laisser un trac glaireux.
Son estomac, ouvert d'un tronc pointu, se vide
De ses boyaux traînés sous le char homicide.
Sa belle âme le laisse et va conter là-bas,
Passant le fleuve noir, son angoisseux trépas.
De ses yeux éthérés la luisante prunelle,
Morte, se va couvrant d'une nuit éternelle.
Nous, que la peur avoit dès le commencement
Séparés loin de lui, accourons vitement
Où le sang nous guidoit d'une vermeille trace,
Et là nous arrivons à l'heure qu'il trépasse,
Car les liens de cuir, qui le serroient si fort,
Rompirent d'aventure, usés de trop d'efforts,
Et le laissèrent prêt de terminer sa peine,
Qu'il retenoit encore avec un peu d'haleine.
Ses chiens autour de lui piteusement hurlants
Se montroient du malheur de leur maître dolents.
Nous qui l'avions servi nous jetons contre terre,
Nous déchirons la face, et chacun d'une pierre
Nous plombons la poitrine, et de cris éclatants,
Pâles et déformés, l'allons tous lamentants.
Les uns lui vont baisant les jambes déjà roides,
Les autres l'estomac, les autres ses mains froides.
Nous lui disons adieu, maudissant le destin,
Le char, les limonniers et le monstre marin,
Causes de son malheur ; puis, dessus nos épaules,
L'apportons veuf de vie étendu sur des gaules.
Or, je me suis hâté pour vous venir conter
Ce piteux accident qu'il vous convient dompter.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS L'*HIPPOLYTE* DE LA PINELIÈRE (1635).

(V, I).

A peine ayant sorti de la cité d'Athènes,
Neptune nous vit-il sur le bord de ses plaines,
Où mon Prince en son char suivi de tous ses gens
Souffrait que ses chevaux fussent moins diligents,
Qu'enflant l'humide dos de sa vaste campagne,
Il fait de mille monts une seule montagne,
Et dedans un moment s'échappant à nos yeux
D'un humide baiser va saluer les Cieux.
Et ce qui nous ravit dedans cette aventure,
Un grand calme semblait endormir la nature,
On voyait voltiger sur l'eau mille Alcyons,
Tous les tyrans de l'air étaient sans passions,
Ces tourbillons ailés comme ils ont de coutume (*sic*)
Ne faisaient point blanchir le rivage d'écume,
Ni bruire horriblement l'eau contre les rochers,
Pour effrayer de loin les timides nochers :
Le tonnerre est sans bruit, ou bien l'air sans tonnerre;
Les rayons du soleil dorent toute la terre,
Tout le Ciel sans vapeurs ne fut jamais si pur,
Et si quelques blancheurs pâlissent son azur,
Le voile délicat de cette belle nue
Le rend plus agréable encore à notre vue.
Ainsi plaisent les lys dessus l'herbe étalés,
Ainsi l'on aime à voir dessus les flots salés
Les voiles blanchissants avec l'azur de l'onde.
Aucun vent n'enfle donc cette plaine profonde,
Et sa propre colère élève ainsi ses eaux
Jusqu'où brillent les feux des nocturnes flambeaux.
La mer pour des vaisseaux n'a pas fait cet orage ;
Grosse et pleine d'un monstre elle sort du rivage,
Et ce mont d'eau chargé de je ne sais quel poids

Tombe dessus la terre, et roule vers le bois.
Chacun de nous alors eut frayeur, et la crainte
De ses pâles couleurs sur nos fronts s'était peinte....
Mon Prince se moquant de nos âmes si molles,
Rassurait tous ses gens avecque ces paroles :
« Amis, que craignez-vous, étant avecque moi ?
Quoi ? Neptune pour vous est-il si plein d'effroi,
Que sur la terre aussi vous craigniez sa colère ?
Au reste pensez-vous qu'il songe à nous déplaire ?
Ce monarque est trop juste ; il n'a pas ce dessein ;
Peut-être qu'il vomit quelque roc de son sein,
Ou qu'il cache des champs dans ce ventre fertile,
Et proche de ces bords veut enfanter une île. »
Il achevait encor que ce vaste élément
Ébranlant le rocher mugit horriblement.
Alors ce globe d'eau s'entr'ouvre, et sur le sable
Vomit avecque effort un monstre épouvantable.
Il est suivi d'un flot de l'élément amer
Qui lui fait sur la terre une petite mer,
Et redoublant la peur dont la troupe est atteinte,
Nous amène ce mal plus grand que notre crainte...
C'était un grand Taureau de ces humides plaines,
Qui serait un Géant même entre les baleines.
Et sa tête et son col étaient du même teint
Dont des flots de la mer le moite dos est peint ;
Les fentes des naseaux sont largement ouvertes ;
D'un rouge pâlissant ses côtes sont couvertes,
Et le reste du corps tout d'écailles semé
Tient de cet Élément qui l'avait animé ;
Les yeux étincelaient à cet effroi des âmes,
Et sa gueule en s'ouvrant vomissait mille flammes
Tout tremble à cet aspect, et cet objet d'horreur
A tous ceux d'alentour donne de la terreur.
Les troupeaux effrayés courent par les campagnes,
Les chasseurs étonnés grimpent sur les montagnes,
Et parmi les forêts cherchent pour se cacher
Quelques buissons touffus ou le creux d'un rocher.
Mon Prince, sans trembler, et plein d'un grand courage,
Sans fuir honteusement de ce triste rivage,
Ranime ses chevaux de frayeur égarés,
Leur tient la bride roide, et les rend assurés.
Ce monstre incontinent prend sa force, s'élance,

Et fond devers mon Prince avecque violence;
Il crie, il frappe en vain, ses soins sont superflus,
Les chevaux sont troublés et n'obéissent plus;
Le monstre les poursuit, et quittant le derrière,
Les devance, s'arrête, et leur sert de barrière.
Mon Prince sans pâlir lui jette des regards
Capables de porter la peur au sein de Mars,
Et d'une voix tonnante il lui dit ces paroles:
« Tu fais pour m'effrayer des menaces frivoles;
J'ai de mon père appris à vaincre les taureaux,
Et ne les crains pas plus quoiqu'ils viennent des eaux... »
Les chevaux étonnés. . . . .
Se cabrent aussitôt et renversent le coche :
Et mon Prince, surpris dans un malheur si prompt,
Tombe cruellement et se meurtrit le front;
En tombant il s'attache à son coche, et des rênes
Il fait à ses deux pieds de malheureuses chaînes,
Et plus à les défaire il emploie d'effort,
Il redouble les nœuds et les serre plus fort.
Les chevaux cependant sans guide et sans contrainte
Courent de tous côtés où les porte la crainte,
Et marquent leurs chemins par des traces de sang,
Rompent sur des rochers ou sa tête, ou son flanc;
Des rochers dans le bois, et du bois au rivage,
Ils laissent des morceaux de son rare visage.
De sanglantes noirceurs tout son beau front est peint;
Les roues vont brisant les roses de son teint;
L'on voit de cette horreur les épines tremblantes
Montrer de ses cheveux sur des pointes sanglantes;
Un buisson en passant retient un de ses yeux,
Ce qui reste en ce lieu s'arrache en d'autres lieux;
La tête sans visage après le coche roule,
Et le long des rochers la cervelle découle.
Les chevaux, ignorants de ces tristes malheurs,
Traînent le corps gêné des dernières douleurs.
Enfin ce tronc sanglant en morceaux se sépare,
Et mis en mille lieux de soi-même s'égare.
Mes compagnons, témoins d'une telle rigueur,
Tous les larmes aux yeux, et la tristesse au cœur,
De ce corps, que les Dieux firent incomparable,
Cherchaient de tous côtés le reste déplorable.
Nous trouvions seul à seul en des lieux différents

Du sang glacé sur l'herbe, et des membres mourants;
Les chiens, tristes aussi du malheur de leur maître,
Sentaient ceux que les bois empêchaient de paraître.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS L'*HIPPOLYTE* OU LE *GARÇON INSENSIBLE* DE GILBERT (1647).

(V, IV).

ARISTÉE.

De la ville sorti, fuyant votre courroux,
Sans accuser le ciel, ni se plaindre de vous,
Il monte sur son char, et prend en main les rênes,
Pour la dernière fois tournant l'œil vers Athènes,
« Chère cité, dit-il, j'atteste encor les Dieux
Qu'Hippolyte innocent est banni de ces lieux :
Si mon père le veut (quoique je sois sans crime),
J'approuve mon exil, et le crois légitime. »
Moins sensible que nous à ses propres malheurs,
D'un visage constant il voit couler nos pleurs.
Puis nous disant adieu, non d'un ton lamentable
« Le ciel, mes chers amis, vous soit plus favorable ! »
Ses chevaux seulement éprouvant son courroux,
Votre fils à l'instant se sépare de nous,
Et ces jeunes coursiers, plus légers que la foudre,
Nous ravissent son char, et font voler la poudre :
Ne pouvant le quitter, nous marchons sur ses pas,
Quand un mal arriva qu'on ne prévoyait pas.
Nul signe ne paraît de tempête et d'orage,
Lorsque l'onde s'émeut assez près du rivage,
Et Neptune en courroux fait un bruit éclater,
Un grand bruit égalant la voix de Jupiter.
Nous sommes tous surpris d'une peur sans pareille.

Les chevaux d'Hippolyte au ciel dressent l'oreille;
L'onde s'enfle; on la voit largement écumer,
Et mouvoir tout d'un coup une plage de mer
Qui paraît à mes yeux comme une île flottante,
Qui s'avance vers nous, et qui nous épouvante;
L'eau s'entrouvre, et sur terre un Monstre elle vomit;
De son mugissement le rivage frémit;
Il couvre un vaste lieu de son corps effroyable,
Et ses écailles d'or luisent dessus le sable:
Ce prodige, au lieu d'yeux, faisant voir deux flambeaux,
Semble tirer les feux du sein des mêmes eaux;
Ses chevaux sont troublés à l'aspect de ce monstre;
Nous frémissons d'horreur: lui seul à sa rencontre
Ne paraît point surpris, ne montre aucun effroi.
« La belle occasion, dit-il, qui s'offre à moi.
Ma race glorieuse aime la renommée;
A vaincre des Taureaux elle est accoutumée.
Apaisons, ce dit-il, mon père en l'imitant. »
Votre généreux fils prend un dard à l'instant.
Il songe à la victoire et la pense certaine.
Ses chevaux étonnés rendent sa valeur vaine;
Ce monstre leur fait peur avec ses yeux ardents;
Ils fuient, et fuyant prennent le frein aux dents;
En vain, tirant la bride, il se ploie en arrière.
Malgré tous ses efforts, enfilant la carrière,
La bride, ni sa voix ne leur sert plus de loi,
Et pour leur conducteur n'ont plus que leur effroi.
Écumants et soufflants, ils traversent la plaine,
Puis vont aveuglément où la crainte les mène.
L'image du péril, les effrois qu'ils ont eus,
Font qu'ils montent sans peur sur les rochers pointus.
Leur timide fureur jusqu'au faîte les guide;
Le char se brise enfin par sa course rapide;
Lors Hippolyte tombe; oh! funeste accident!
Dans les rênes qu'il tient, il s'engage en tombant.
Les chevaux à ce bruit hâtent encor leur fuite,
Et traînent sans pitié le beau corps d'Hippolyte;
Ce corps si délicat et ses membres si chers
Sont brisés contre terre et contre les rochers;
Son sang rougit les lieux par où la mort le passe.
Nous, les larmes aux yeux, suivons sa rouge trace;
Et nous maudissons tous, en regrettant sa mort,

Les rênes, les chevaux, et le Monstre, et le sort.
Voilà de votre fils le destin déplorable.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS L'*HIPPOLYTE* DE BIDAR (1675).

(V, III).

Suivi de ses douleurs et de moi seulement
Par des chemins cachés il s'évade aisément.
Nous arrivons enfin sur le bord du rivage.
Un char qu'il destinait pour ce triste voyage
Se présente à ses yeux. Il y monte et fait voir
Que ce char n'est conduit que du seul désespoir.
Sur le bord de la mer, qui paraît agitée,
Les chevaux irrités par la vague irritée
Veulent percer le flot qui s'oppose à leurs pas.
Mais dans ce temps la mer fait un nouveau fracas.
D'un bruit affreux, perçant, on se sent l'âme émue,
On voit des rochers d'eau s'élever à la nue.
Et dedans ce cahos un Monstre furieux
Chasse la nuit des feux qui sortent de ses yeux.
Plus affreux que jamais ne fut le Minotaure,
Il s'élève des eaux, puis s'y replonge encore ;
Pour la deuxième fois de son horrible corps
Il soulève la Mer, et s'avance à nos bords.
Le Prince qui l'attend sans changer de visage
Le voit venir à lui tout écumant de rage.
Je le presse de fuir, mais en vain. Son grand cœur
Ne lui permet d'ouïr que sa seule valeur.
Il élance son dard sur cette horrible masse ;
Mais ce dard sur l'écaille et s'émousse et se casse.
Et le Monstre en fureur de se voir attaqué
Ouvre l'affreux cercueil du bras qui l'a manqué.
Une gueule béante, écumeuse et livide,

De carnage et de sang mortellement avide,
Mille tranchants aigus dans un abîme affreux
Semblent presque engloutir ce Prince généreux.
Je me jette au-devant, mais la seule épouvante
Des chevaux fait ici pour moi ce que je tente.
Ils entraînent le char, et pressés de la peur,
Ils ne connaissent plus maître, ni conducteur :
En vain le Prince met son adresse en usage.
Ils l'éloignent de force et l'ôtent du rivage.
Sans distinguer sentiers ni routes, ni chemins,
Ils ne se laissent plus conduire par ses mains.
Torrent, roche, forêt, montagne, précipice,
Il n'est rien que leur peur ne passe et ne franchisse.
Je cours à toute bride après ces furieux;
Mais leur course à l'instant les dérobe à mes yeux.
Je les suis toutefois incertain, plein de trouble;
Quelques moments après ma crainte se redouble.
Je reconnais du char quelques morceaux brisés;
De sang tout frais je vois les cailloux arrosés.
(à Cyane)
Et poussant plus avant je rencontre... Ah! Madame,
Le Prince mort, ou prêt, hélas! à rendre l'âme.
Je me jette d'abord sur ce corps déchiré,
Que je trouve sanglant, pâle, défiguré,
Sans poux (*sic*), les yeux fermés, et la bouche entrouverte.
Tous ces signes mortels m'assurent de sa perte
De cris et de sanglots, que pousse ma douleur,
J'anime les échos de ce lieu plein d'horreur.
A ces cris un Berger vient, et son assistance
Mêle à mon désespoir un rayon d'espérance.
Nous arrêtons le sang. Quelque peu de chaleur,
Et quelque battement se ressaisit du cœur.
Le Prince avec effort ouvre enfin la paupière,
Et tournant dessus moi la mourante lumière
Qui reste dans ses yeux, Sire, il me prend pour vous :
« Ah! Seigneur, me dit-il, le trépas m'est bien doux,
« Puisque mon sang versé vous coûte quelques larmes.
« Mais pour me faire mieux ressentir tous les charmes
« De ces tendres effets d'un amour paternel,
« C'est un fils innocent, et non un criminel
« Qu'il faut pleurer, Seigneur; croyez mon innocence,
« Et du moins à ma mort embrassez ma défense.

« Je n'ai plus qu'un soupir à renoncer au jour
« Que je sens partager par le sang et l'amour.
« Du côté de l'amour je me flatte avec joie
« Qu'on va le recevoir aux lieux où je l'envoie.
« Malgré mes ennemis, de ma fidélité
« L'on ne doutera plus, si l'on en a douté.
« Forcez ces ennemis, et leur faites connaître
« Que vous aviez un Fils assez digne de l'être,
« Un Fils qui de tout temps s'était fait une loi
« De se sacrifier pour son Père et son Roy.
« Et recevant alors ce soupir de tendresse,
« Mêlez vos pleurs à ceux d'une aimable Princesse ;
« Ses beaux yeux qui faisaient la douceur de mon sort
« N'en refuseront pas à ma tragique mort.
« L'adorable Cyane... » Un soupir tout de flamme
Lui fait à ce beau nom exhaler sa grande âme,
Et me laisse en suspens de juger en ce jour
Qui termine son sort, ou la mort, ou l'amour.

RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE

DANS LA *PHÈDRE* DE PRADON (1677).
(V, v).

IDAS.

Sur son char il monte avec adresse.
Ses superbes chevaux, dont il sçait la vitesse,
De leurs hennissements font retentir les airs,
Et partant de la main devancent les éclairs;
Je cours à toute bride, et le suis avec peine ;
Il se tourne cent fois vers les murs de Trézène.
Il s'éloigne à regret d'un rivage si cher,
Et va plus lentement sur le bord de la mer.
Dans un calme profond la mer ensevelie,
Ainsi qu'un vaste étang paroissoit endormie,

Et le zéphir à peine en ce calme si beau
Frisoit légèrement la surface de l'eau,
Quand de son propre sein s'élève un prompt orage :
L'eau s'enfle à gros bouillons menaçant le rivage.
L'un sur l'autre entassés, les flots audacieux
Vont braver en grondant la foudre dans les cieux ;
Une montagne d'eaux, s'élançant vers le sable,
Roule, s'ouvre, et vomit un Monstre épouvantable :
Sa forme est d'un taureau, ses yeux et ses naseaux
Répandent un déluge et de flammes et d'eaux.
De ses longs beuglements les rochers retentissent,
Jusqu'au fond des forêts les cavernes gémissent.
Dans la vague écumante il nage en bondissant,
Et le flot irrité le suit en mugissant.

ARICIE.

Hélàs !

IDAS.

A cet aspect, les chevaux d'Hippolyte
Tous remplis de frayeur veulent prendre la fuite.
De la voix, de la main il veut les arrester,
Pour un combat affreux que son bras va tenter :
« Essayons, a-t-il dit, si le sang de Thésée
Sur les Taureaux emporte une victoire aisée.
Le Minotaure en Crête à son bras estoit dû,
Et les Dieux réservoient ce Monstre à ma vertu. »
Mais ses chevaux fougueux que le Monstre intimide,
Ne reconnoissent plus de Maistre ni de Guide,
Ils emportent le char, prennent le frein aux dents,
La crainte les maîtrise, et les rend plus ardents ;
Tous blanchissant d'écume, ils s'élancent de rage
A travers les rochers qui sont près du rivage ;
Hippolyte alors tombe, et d'un trait malheureux
S'embarrasse en tombant d'indissolubles nœuds ;
Par les rênes traîné dont le nœud se resserre,
Sa tête qui bondit ensanglante la terre ;
Sur les rochers pointus qui lui percent le flanc,
Il trace avec horreur des vestiges de sang.
Enfin le nœud se rompt, et les chevaux en fuite
Sur la terre étendu laissent choir Hippolyte.
J'y cours baigné de pleurs, et le trouve expirant !
La Reine, qui de loin nous suivait en tremblant,
Tout éperdue arrive en ces tristes alarmes ;

Sur le corps d'Hippolyte elle verse des larmes,
Embrasse avec transport ce Prince malheureux,
Tâche à le rappeler par des cris douloureux,
Et lui voyant encor quelque reste de vie,
Lui prononce le nom de sa chère Aricie.
Le Prince ouvre les yeux, et d'un regard mourant
Il cherche la Princesse encore en soupirant,
Il ne trouve que Phèdre, et sa triste paupière
Se ferme, et pour jamais refuse la lumière.

ESTHER

NOTICE SUR ESTHER.

De nos jours, presque tout le monde s'accorde à reconnaître que, pour bien comprendre une œuvre, pour en voir toute la portée, pour sentir le prix de chaque détail, il faut la replacer dans son cadre. Le goût de la restitution archéologique s'est emparé des directeurs de théâtre, et ils demandent aux plus fameux érudits de notre époque des avis et des conseils pour la mise en scène d'une tragédie classique ou d'un opéra nouveau. L'histoire sert de même à éclairer la littérature ; le commentaire historique est à l'œuvre lue dans le cabinet ce que les décors sont à l'œuvre exécutée sur un théâtre. Il fournit à l'imagination les données à l'aide desquelles celle-ci reconstitue un monde disparu, évoque un siècle évanoui. *Esther* a toujours été assez froidement accueillie à la scène ; elle aurait eu besoin d'être précédée d'une conférence, chargée de rappeler à la mémoire infidèle des spectateurs que c'était là une œuvre composée simplement pour la maison de Saint-Cyr, et qu'il fallait la juger en tragédie de couvent.

Qu'était donc ce pensionnat de Saint-Cyr, qu'a chanté Régnier Desmarais [1], et pour lequel Madame de Maintenon et le Roi professaient une si grande tendresse ? L'histoire en a été écrite par M. le duc de Noailles, dans son important ouvrage sur *Madame de Maintenon*, et par M. Lavallée [2]. Ces livres, d'une érudition aimable, nous permettront de tracer un rapide tableau de cet établissement, où Racine remporta son dernier triomphe.

Madame de Maintenon avait depuis longtemps formé le dessein de créer une maison où un certain nombre de demoiselles nobles et sans fortune seraient élevées aux frais du Roi. Grâce à son zèle ardent et charitable, ce dessein généreux ne tarda pas à prendre corps, et « le projet d'un établissement, dit M. le duc de Noailles [3], fut bientôt dressé, où deux cent cinquante filles nobles seraient gratuitement élevées, nourries, habillées et entretenues depuis l'âge de sept ans au moins et de douze ans au plus, jusqu'à celui de vingt. A cet âge, une dot de trois mille livres leur serait accordée, plus un trousseau, et cent

1. L'abbé Régnier-Desmarais (1632-1713), surnommé à cause de son entêtement l'abbé Pertinax, fut élu en 1670 à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1684. Il prit une part active au *Dictionnaire*, répondit aux factums de Furetière, et composa la *Grammaire française*.
2. *Madame de Maintenon et la Maison royale de Saint-Cyr*.
3. *Madame de Maintenon*, t. III, p. 18-19.

cinquante livres pour leur voyage, soit qu'elles voulussent se marier, soit qu'elles préférassent le couvent, et dans ce dernier cas on leur donnait souvent entrée libéralement dans les abbayes royales dont le Roi avait la nomination [1]. Trente-six dames formeraient la communauté, et vingt-quatre sœurs converses seraient chargées du service de la maison [2]. Pour suffire aux frais de cette maison, et ne pas la laisser à la merci du trésor, dont les ressources varient sans cesse, on lui affecta une dotation propre qui lui assurât une existence indépendante et des revenus inaliénables, et pour cela on lui transféra la dotation de la mense abbatiale de Saint-Denis, produisant cent mille livres de rente et vacante depuis la mort du cardinal de Retz, dernier abbé commendataire ; de cinquante mille livres prélevées sur la généralité de Paris, en attendant qu'on trouvât des fonds de terre jusqu'à concurrence de cette somme ; du domaine de Saint-Cyr, acheté à M. de Saint-Brisson, et produisant seize cents livres ; enfin d'un fonds de soixante mille livres de rente à prendre également sur la généralité de Paris, uniquement destiné à la dotation des demoiselles, de telle sorte que les excédants sur ce fonds, à la fin de l'année, fussent conservés à part, et consacrés, lorsqu'ils auraient formé une certaine somme, à augmenter les dots. »

Ce plan fut à peine conçu qu'on se mit à l'œuvre, et bientôt on put transporter dans la maison de Saint-Cyr le pensionnat que Madame de Maintenon avait établi déjà à Noisy-le-Sec. Ce fut une grande joie pour les dames et pour Madame de Maintenon, qui aurait ainsi ses enfants tout à côté de Versailles : « Il fut décidé que les dames de la communauté porteraient le nom de *Dames de Saint-Louis* ; qu'on les appellerait *Madame*, et non *ma sœur* (elles s'appelaient *ma sœur* entre elles) ; qu'elles feraient des vœux simples d'obéissance, de chasteté, de pauvreté et d'éducation des demoiselles, et non des vœux absolus, de peur qu'une communauté engagée par des vœux solennels, et complètement séquestrée du monde, ne s'appliquât trop à donner aux demoiselles des manières et une éducation religieuses. Ces jeunes filles seraient mieux élevées par des personnes tenant encore au monde [3]. »

Le costume sévère que Madame de Maintenon avait composé pour les Dames, et que le Roi avait approuvé après quelques modifications, n'était pourtant pas celui de personnes pour qui le monde avait beaucoup d'attraits : « L'habit consistait en un manteau et une jupe d'étamine noire, des souliers de maroquin noir, des gants noirs bronzés avec un gant blanc dedans ; pour coiffure un bonnet de taffetas noir avec une gaze noire autour, qui laissait voir un peu de cheveux ;

1. Lettres patentes de fondation, 7 juin 1686.
2. On porta plus tard à quatre-vingts le nombre total des dames et des sœurs converses, en exigeant qu'il y eût au moins quarante dames (Lettres patentes du 30 septembre 1692)
3. *Madame de Maintenon*, t. III, p. 30-31.

un ruban noir sur la tête, une coiffe de taffetas avec une espèce de voile froncé par derrière qui descendait aussi bas que les coudes ; sur le cou un mouchoir, une collerette de taffetas noir avec un bord de toile de batiste, large de quatre doigts ; des manchettes de toile unie et médiocrement fine, et une croix parsemée de fleurs de lis pendante sur la poitrine ; sur cette croix étaient gravées d'un côté l'image du Christ, et de l'autre l'image de saint Louis. Celle que portaient les dames était d'or, celle des sœurs converses était d'argent, et sur la croix d'or portée par la supérieure l'image du Christ était en relief. Les dames portaient en outre un grand manteau d'église d'une légère étamine noire..... L'habit des demoiselles était aussi uniforme, et consistait en un manteau et une jupe d'étamine bleue, un bonnet blanc entouré d'une dentelle, qui laissait voir les cheveux, avec un ruban noué sur la tête, de la couleur de leur classe, de même que celui de la ceinture ; elles avaient autour du cou un bord de dentelle ou de mousseline qui se rattachait au manteau, qu'on ne portait qu'au chœur, les jours de solennité [1]. »

« Les demoiselles restaient de sept à dix ans [2] dans la classe rouge, de dix à quatorze ans dans la classe verte, de quatorze à seize dans la classe jaune, de seize à vingt dans la classe bleue. Les vingt plus âgées et plus méritantes de cette classe recevaient un ruban noir, occupaient une salle particulière, pouvaient aller seules dans la maison, et aidaient les dames dans leurs charges. Il y avait encore les demoiselles au ruban couleur de feu, choisies parmi les plus sages, et qu'on appelait les filles de Madame de Maintenon. »

« Les demoiselles [3] étaient nommées par le Roi ; pour être admises, elles devaient produire un certificat de leur évêque, attestant qu'elles étaient pauvres, et faire preuve de cent quarante ans (quatre degrés) de noblesse du côté paternel seulement. On n'exigeait rien du côté maternel, pour que les mésalliances assez fréquentes dans la noblesse indigente ne fussent pas un obstacle. Les preuves se faisaient aux frais de la communauté, jamais aux frais des familles, dont les enfants étaient élevées et entretenues gratuitement, comme on l'a dit plus haut [4]. Quant aux dames, elles devaient se recruter autant que possible dans l'établissement même ; les statuts portaient qu'elles seraient choisies parmi les demoiselles qui se sentiraient de la vocation, et par les dames de la communauté, à la pluralité des suffrages, pour être reçues au noviciat, et le temps de noviciat passé, lequel devait durer deux ans, à la profession. Défense fut faite à la maison de recevoir aucune augmentation de dotation et aucun don quelconque, si ce n'est de la part des Rois et des Reines de France, et de Madame de Maintenon. »

1. *Mémorial de Saint-Cyr*.
2. *Madame de Maintenon*, t. III, p. 190.
3. *Ibid.*, p. 38-39.
4. Lettres patentes, juin 1686, mars 1694, art. 3, 4 et 8.

Ainsi, Madame de Maintenon, avec son bon sens éclairé, son esprit sage et pratique et son expérience de la pauvreté, avait tout prévu, avait songé et pourvu à tout, avait assuré à l'œuvre qu'elle fondait toutes les conditions de durée et de prospérité. Elle avait bien mérité de Saint-Cyr. Aussi les dames prirent-elles la liberté de lui offrir, « à titre de supérieure, et comme souvenir de ses bontés, une croix d'or avec le crucifix en relief, semée de fleurs de lis, renfermant à l'intérieur plusieurs reliques, et entourée de cette devise, donnée par Racine, et qui s'appliquait également à la croix et à la personne à qui elle était offerte :

Elle est notre guide fidèle ;
Notre félicité vient d'elle.

Plus tard, Madame de Maintenon fit cadeau de cette croix à Madame de Glapion, lorsque celle-ci fut élue supérieure, et elle voulut qu'elle la portât, ainsi que les autres supérieures qui lui succéderaient [1]. » C'est pour la maison de Saint-Cyr, et à la prière de celle pour qui il avait composé cet ingénieux distique, que Racine allait écrire *Esther*.

Madame de Maintenon avait sur les jeunes filles des théories toutes particulières, et ces théories étaient séduisantes. Elle ne voulait point que des demoiselles de qualité, destinées à entrer et à vivre dans le monde, eussent une éducation de couvent [2], et sortissent de Saint-Cyr avec ce bonheur triste et cette joie résignée qui sont en général l'effet de la vie monastique. « Il faut, disait-elle, réjouir leur éducation, et divertir leur instruction. » Elle ne voulait point qu'on s'ennuyât à Saint-Cyr, persuadée que l'ennui est un mauvais conseiller, et qu'en intéressant la jeunesse, on l'instruit plus vite et mieux. « C'était là le grand art qu'on avait à Saint-Cyr. On avait inventé mille moyens de varier les occupations et de bannir l'ennui. Aussi, malgré la régularité et la piété, la vie n'y était point triste. « Je ne crois pas, écrivait Madame de Maintenon, qu'il y ait d'éducation plus gaie. » Elle était elle-même sans cesse occupée à inventer des amusements pour les demoiselles, à leur faire des surprises ou de petits cadeaux, à leur procurer de ces petits plaisirs chers à l'enfance; c'étaient des goûters improvisés, des loteries, des curiosités qu'elle leur faisait voir, mille marques d'attention. Elle arrivait quelquefois les mains chargées d'oranges, de pâtisseries ou de douzaines de paires de gants... D'autres fois, elle leur faisait entendre de belles symphonies exécutées par les musiciens du Roi avec tout leur orchestre ; un autre jour ce fut toute la musique militaire avec les trompettes, les timbales et les tambours, qui firent trois fois

1. *Madame de Maintenon,* t. III, p. 45-46.
2. « Nous voulions, disait-elle, que les demoiselles ne fussent pas si neuves quand elles s'en iraient que la plupart des filles élevées dans les couvents, et qu'elles sussent des choses dont elles ne seraient pas honteuses dans le monde. » *Ibid.*, p. 82.

le tour de la cour, les demoiselles aux fenêtres et la communauté au rez-de-chaussée [1]. » La supérieure, Madame de Brinon, qui était une ancienne religieuse ursuline, avait suivi une coutume en usage dans beaucoup de maisons d'éducation, et s'était montrée d'autant plus portée à faire jouer aux jeunes filles de petites pièces, qu'elle composait elle-même des œuvres dramatiques, où l'on remarquait plus de prétention que de goût. Madame de Maintenon ne blâma point ces exercices, qu'elle jugeait propres « à retirer ses chères filles des conversations qu'elles ont entre elles, et à amuser les grandes qui, depuis quinze ans jusqu'à vingt, s'ennuieraient un peu de la vie de Saint-Cyr [2]. »

Seulement Madame de Maintenon pria Madame de Brinon de remplacer ses œuvres dramatiques par des tragédies de Corneille ou de Racine; l'effet désiré serait obtenu de même, et le goût des jeunes filles ne pourrait que gagner à ce changement de répertoire. Les demoiselles de Saint-Cyr représentèrent donc *Cinna*, *Iphigénie* et *Andromaque*. A la suite de la représentation de cette dernière tragédie, Madame de Maintenon écrivit à Racine : « Nos petites filles viennent de jouer votre *Andromaque*, et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces [3]. » En conséquence, elle demandait au poète un ouvrage pour ses enfants, un petit poème simple et sans prétention, qui ne serait qu'un amusement de classe, et où sa réputation ne serait aucunement intéressée. Racine, fort ennuyé de cette demande, surtout au moment où la querelle des Anciens et des Modernes était dans toute sa vivacité, consulta Boileau, qui lui conseilla de refuser sur-le-champ. Racine ne suivit pas les avis de son ami; il était trop courtisan pour le faire, et d'ailleurs, les livres saints, dont il se nourrissait, allaient lui fournir un moyen de se tirer d'embarras : « Après un peu de réflexion, dit Madame de Caylus, il trouva dans le sujet d'*Esther* tout ce qu'il fallait pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler, avec autant de zèle qu'il en avait eu pour l'en détourner [4]. » Peu de temps après, Racine porta le premier acte à Madame de Maintenon, qui en fut charmée. La pièce fut achevée rapidement, et le *Journal* de Dangeau constate que le vendredi 7 janvier 1689, le Roi « entendit chez Madame de Maintenon, pour la seconde fois, la répétition de la tragédie d'*Esther* avec la symphonie. » Les représentations commencèrent à la fin de ce même mois. Le roi revint de la première fort satisfait, et, de retour à Versailles, pendant son souper, ne parla d'autre chose. On ne s'entretint bientôt dans Paris que d'*Esther* et, dès le 28 janvier, Madame de Sévigné écrit à sa fille : « On a représenté à Saint-Cyr la comédie d'*Esther;* le Roi l'a trouvée admirable,

1. *Madame de Maintenon*, t. III, p. 189-190.
2. *Ibid.*, p. 81.
3. *Souvenirs de Madame de Caylus*, p. 452.
4. *Ibid.* Voir la note consacrée à Madame de Caylus, au bas de la *Liste des personnages*.

M. le Prince y a pleuré, Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant. Il y a une prière d'Esther à Assuérus qui enlève. » On savait que parler d'*Esther*, c'était plaire au Roi. Voilà pourquoi « Monsieur et tous les princes demandèrent bientôt à voir cette pièce ; le Roi leur fit ce plaisir, et les amena trois jours après à une deuxième représentation où il fit inviter plusieurs prélats, huit jésuites et la célèbre Madame de Miramion[1]. « Nous jouons aujourd'hui pour les saints, » écrivait Madame de Maintenon, et Madame de Sévigné écrivait de son côté : « Le Roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion et huit jésuites, dont le Père Gaillard était, ont honoré de leur présence la dernière représentation. Enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étais dévote, j'aspirerais à voir jouer cette pièce[2]. » — En un mot tous les principaux courtisans sollicitèrent comme une grâce la permission d'y assister, et un divertissement d'enfants, dit Racine, devint le sujet de l'empressement de toute la cour. « On y porta, dit Madame de La Fayette, un degré de chaleur qui ne se comprend pas, car il n'y eut ni petit ni grand qui n'y voulût aller. Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie, quittent les affaires les plus pressées[3]. » Le Roi se rendit avec plaisir à ces sollicitations ; il y amena les courtisans tour à tour, et ne fut pas fâché, disent les *Mémoires* des Dames, d'avoir cette raison de voir plusieurs fois cette pièce où il prenait toujours un nouveau plaisir ; il dressait lui-même la liste comme pour les voyages de Marly, entrait le premier dans la salle, et se tenait à la porte, la canne haute comme pour servir de barrière jusqu'à ce que toutes les personnes admises fussent entrées. Il faisait ensuite refermer la porte, et donnait des ordres pour que sa présence n'entraînât aucun tumulte dans la maison[4]. »

La quatrième représentation, qui eut lieu le 5 février, fut honorée de la présence du Roi Jacques II et de la Reine Marie d'Este, qui étaient à Saint-Germain depuis trois semaines : « Le Roi dîna de bonne heure, et en sortant de table alla à Saint-Cyr ; sur les trois heures, le Roi et la Reine d'Angleterre y arrivèrent. Le Roi les reçut dans le chapitre, et ensuite les mena voir la tragédie d'*Esther*. Il y avait trois fauteuils ; la Reine d'Angleterre était assise au milieu, le Roi d'Angleterre à droite, et le Roi à gauche. Madame de Caylus joua le rôle d'Esther, et jamais la pièce n'avait mieux réussi. »

Si Dangeau nous donne ces renseignements sur la représentation du 5 février, nous pourrons assister avec Madame de Sévigné à la sixième et dernière représentation de l'année 1689, qui fut donnée le samedi

1. Personne fameuse par sa piété, par sa charité, par le grand nombre de fondations utiles qu'elle a faites.
2. Lettre du 31 janvier 1689.
3. *Mémoires sur la cour de France.*
4. *Madame de Maintenon*, t. III, p. 88.

19 février : « Je fis ma cour, l'autre jour, à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, Madame de Coulanges, Madame de Bagnols, l'abbé Testu et moi; nous trouvâmes nos places gardées. Un officier dit à Madame de Coulanges que Madame de Maintenon lui faisait garder un siége auprès d'elle; vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir. Je me mis avec Madame de Bagnols, au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient Mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées qui n'étaient peut-être pas sous les Fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des Rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants, convenables aux paroles, qui sont tirées des *Psaumes* ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté que l'on ne soutient pas sans larmes. La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au Roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le Roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée; ce que je sens est « au-dessus des paroles. » Le Roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes « personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet « comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah! pour « cela, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le Roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince et Madame la Princesse vinrent me dire un mot ; Madame de Maintenon, un éclair : elle s'en allait avec le Roi ; je répondis à tout, car j'étais en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez Madame de Coulanges ... Je vis le soir M. le chevalier (le chevalier de Grignan), je lui comptai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes; il en fut content, et voilà qui est fait. Je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise, demandez-lui. M. de Meaux (Bossuet) me parla fort de vous,

M. le Prince aussi ; je vous plaignais de n'être pas là ; mais le moyen? on ne peut pas être partout. [1] »

Le soir même de cette représentation, en rentrant à Versailles, le Roi reçut la nouvelle de la mort subite de la Reine d'Espagne. Cette princesse était la fille de Monsieur, et l'on crut d'abord à un empoisonnement. En conséquence, les fêtes furent interrompues, et les représentations d'*Esther*. Madame de Maintenon dut en être ravie, elle qui avait écrit six jours auparavant à l'abbé Gobelin : « La représentation d'*Esther* m'empêche de les voir (les dames de Saint-Louis) si souvent que je le voudrais ; je ne puis plus en supporter la fatigue, et j'ai résolu, sans le dire, de ne la plus faire jouer pour le public. Le Roi vient, et après cela nos actrices seront malades, et ne joueront plus qu'en particulier pour nous ou pour le Roi, s'il l'ordonnait. Nous retrouverons tout en paix, s'il plaît à Dieu, pour passer saintement notre carême. [2] » Ces derniers mots trahissent les préoccupations de Madame de Maintenon. A la représentation donnée en l'honneur du Roi d'Angleterre, Louis XIV, pour fortifier les chœurs, leur avait adjoint quelques-unes de ses musiciennes, choisies, il est vrai, parmi les plus sages et les plus habiles, sans se demander quel effet cette promiscuité avec des comédiennes pouvait produire sur des enfants pieuses et naïves, qui se mettaient à genoux avant d'entrer en scène, et priaient l'Esprit-Saint de leur donner la force de bien remplir leur rôle. Ce que Louis XIV ne s'était pas demandé, Madame de Maintenon se le demandait, et elle était effrayée. La dernière représentation d'*Esther* donnée en 1689 fut donc celle à laquelle assista Madame de Sévigné.

Nous avons entendu tout à l'heure la spirituelle marquise louer l'agrément d'*Esther* et vanter avec enthousiasme la fidélité avec laquelle Racine avait reproduit les Saintes Écritures. Il ne faudrait pas prendre à la lettre cette assertion qui a depuis été si souvent répétée. Racine n'est pas un traducteur ; il ne fait pas même ce qu'on appelle des adaptations ; il sait avec un goût parfait emprunter à son modèle les traits qui peuvent plaire à son siècle et il complète la peinture avec une grande délicatesse d'imagination, et une exquise sûreté de jugement. C'est ce dont nous allons trouver encore un exemple, en étudiant rapidement le livre d'*Esther*.

Nous n'avons point à discuter ici, comme l'a fait avec tant de science M. Athanase Coquerel dans son *Commentaire biblique*, si le livre d'*Esther* est apocryphe, ou s'il est un simple apologue [3].

1. Lettre du 21 février 1689.
2. Lettre du 14 février 1689.
3. Au milieu de considérations d'un ordre plus élevé, M. Coquerel remarque que « le chiffre 7 revient étrangement à travers tout ce récit : 7 eunuques d'Assuérus (*Est.*, I, 10) ; 7 conseillers de l'empire (*Est.*, I, 14) ; 7 suivantes d'Esther (*Est.* II, 9) ; et c'est le septième jour que l'histoire, à vrai dire, commence par l'appel de Vasthi (*Est.*, I, 10). » Il est impossible de ne pas être frappé de cette répétition, familière aux apologues orientaux.

Nous n'avons point à soutenir ou à combattre l'opinion de Maïmonide, le fameux rabbin du XIIe siècle, comparé par les synagogues à Moïse, qui répétait qu'à sa venue le Messie détruirait les écrits des prophètes et laisserait le seul livre d'*Esther* à l'admiration des siècles. Nous remarquerons que seulement les sept derniers chapitres du livre d'*Esther*, écrits dans un style beaucoup plus fleuri, ne sont que des compléments ou des éclaircissements ajoutés dans la suite aux neuf premiers chapitres, et, cela dit, nous allons montrer les changements que Racine a fait subir au texte sacré.

Mentionnons rapidement que, dans la *Bible*, Aman a obtenu d'Assuérus l'ordre de massacrer tout un peuple, sans que le roi se soit même informé du nom de ce peuple; qu'Esther ne peut être avertie par Mardochée et correspondre avec lui que par l'intermédiaire d'Athach, un des eunuques; que Zarès, la femme d'Aman, est vindicative et cruelle; que, au chapitre V du livre d'*Esther*, la reine ne s'évanouit pas en paraissant devant Assuérus, mais que dans les *Additions au livre d'Esther* elle se pâme à deux reprises, alors qu'elle s'évanouit une seule fois dans Racine; enfin que dans les textes saints Esther s'y prend à deux fois pour obtenir d'abord la punition d'Aman, ensuite la grâce des Juifs; et hâtons-nous d'arriver aux modifications plus importantes que le poëte a apportées au livre d'*Esther*.

Tout d'abord, dans la *Bible*, Assuérus est ami de la bonne chère et du bon vin; il rappelle ce roi Alcinoüs, dont Homère nous dit qu'il buvait comme un dieu. Le récit s'ouvre sur un festin de cent quatre-vingts jours qu'Assuérus donne à sa cour, à ses officiers, aux gouverneurs des provinces. Ce festin, digne d'être décrit par Rabelais, se continue par un autre festin de sept jours, offert à tout le peuple de Suse, et c'est à la suite de ce banquet de cent quatre-vingt-sept jours que le roi, un peu gai [1], commande à la reine Vasthi de se montrer à son peuple. Esther connaît le penchant du roi, comme Judith connaissait celui d'Holopherne, et voilà pourquoi par deux fois elle le convie à prendre un repas chez elle. Elle sait qu'à la fin du dîner ses prières auront plus d'action sur le cœur du maître; et si, par deux fois, Assuérus offre à Esther la moitié de son empire, les textes saints ont soin de nous avertir qu'il avait bien dîné [2]. On conçoit que Racine n'ait pas osé mettre sur notre scène ces mœurs peu dignes de la royauté. Voilà pourquoi il a fait une simple allusion à la disgrâce de Vasthi, et supprimé une des deux invitations d'Esther; il est vrai qu'alors on ne comprend plus bien pour quel motif la reine invite Assuérus à lui faire l'honneur de venir partager sa table.

1. « Cum esset hilarior, et post nimiam potationem incaluisset mero » (*Esther*. I, 10).
2. « Postquam vinum biberat abundanter » (*Esther*, V, 5). « Postquam vino incaluerat » (VII, 2). Esther. d'ailleurs, avait invité Assuérus et Aman. « ut biberent » (VII, 1).

Dans *Britannicus* [1], Agrippine, racontant comment, en dépit de ses rivales, elle a épousé Claude, dit à Néron :

> Je fléchis mon orgueil : j'allai prier Pallas.

Il faut avoir présent à l'esprit le texte de Tacite pour qu'un vers si discret évoque le tableau repoussant des faits qui se passèrent chez Pallas. Dans une situation toute semblable, Esther dit avec la même discrétion :

> Devant ce fier monarque, Elise, je parus [2].

Qu'on est loin, en lisant ce passage, de se douter de ce que renferme le récit sacré ! Ce concours de beauté, établi par les conseils des jeunes officiers du roi, consistait à rassembler dans son sérail un grand nombre de vierges, qui devaient être amenées successivement devant Assuérus, après s'être parfumées durant six mois d'huile de myrrhe, et durant six mois d'encens. En quittant le roi, elles passaient dans l'appartement de ses concubines, et ne devaient plus reparaître en sa présence, à moins qu'il n'eût appelé l'une d'elles expressément par son nom [3]. Ainsi, en ordonnant à sa nièce de prendre part à ce concours, Mardochée l'exposait, par ambition pour lui et pour les Juifs, à rester confondue dans la foule d'un sérail, mêlée aux amours éphémères du prince, et vouée à la honte d'un caprice suivi de mépris. Ce rôle humiliant, Esther l'accepta. La princesse vertueuse que nous peint Racine ressemble donc bien peu à la Juive docile de l'Écriture. Tandis que la *Bible* nous montre l'eunuque Egée menant Esther à la chambre d'Assuérus, l'Esther de Racine dit à sa confidente :

> Devant ce fier monarque, Elise, je parus.
> Dieu tient le cœur des Rois entre ses mains puissantes.

Remarquons comme le nom du Seigneur vient à point pour sanctifier une situation qui n'a rien d'édifiant. Tel est toujours le procédé d'imitation de Racine; tel est son art de dissimuler et d'atténuer ses plus grandes hardiesses. Il semblerait dans sa tragédie qu'Assuérus n'ait pas eu deux femmes légitimes, comme le dit la *Bible* [4], et nulle mention n'est faite, bien entendu, de son sérail. Ainsi, cette pudeur, qui est le principal charme d'Esther, c'est Racine qui la lui a donnée, et, du même coup, il a purifié la figure de Mardochée.

Enfin, cette Esther, qui, dans Racine, a, selon l'expression de M. Paul Albert [5], « la suavité d'une colombe blessée et tendre », est, dans la *Bible*, froide et impitoyable comme la vengeance. Sur sa prière et sur celle de Mardochée, on accorde aux Juifs un jour plein

1. IV, II.
2. I, I.
3. *Est.*, II, 12-15. Voilà pourquoi Esther craint de paraître devant Assuérus; il y a trente jours qu'il ne l'a fait appeler; elle est en droit de redouter une disgrâce.
4. *Est.*, II, 19.
5. *Littérature française au* XVIIe *siècle*, p. 334.

pour exterminer leurs ennemis avec leurs femmes et leurs enfants, et pour piller leurs dépouilles [1] ; et, quand ce massacre fut terminé.... Mais laissons la parole au livre saint, dont la simplicité laconique glace d'effroi : Assuerus « dixit reginæ : « In urbe Susan interfecerunt Judæi quingentos viros, et alios decem filios Aman : quantam putas eos exercere cædem in universis provinciis? Quid ultra postulas, et quid vis ut fieri jubeam? » Cui illa respondit : « Si Regi placet, detur potestas Judæis, ut sicut fecerunt hodie in Susan, sic et cras faciant, et decem filii Aman in patibulis suspendantur. » Præcepitque Rex ut ita fieret. [2] » Cette jeune et belle reine, qui, dans sa froide cruauté, n'épargne pas même les cadavres de ses ennemis, est aussi odieuse qu'Aman, et nous aurait révoltés, si Racine n'avait pas eu l'art d'adoucir ses mœurs et celles de Mardochée. Il se peut, comme le fait remarquer M. Athanase Coquerel [3], que ces personnages aient dans la *Bible* les mœurs de leur temps, et l'on aurait tort sans doute de leur demander des vertus, dont l'Évangile seulement devait donner la leçon et l'exemple. Mais on s'étonnerait aujourd'hui de ne pas trouver dans Esther et dans Mardochée les vertus chrétiennes, et, sans aller aussi loin que du Ryer qui a montré Esther demandant la grâce d'Aman [4], Racine a eu raison de ne point parler de ce massacre accordé aux Juifs, et d'enlever à la reine Esther cette cruauté qui la déparait.

Puisque nous avons prononcé le nom de du Ryer, profitons-en pour passer rapidement en revue les divers auteurs qui avaient traité avant Racine le sujet d'*Esther*, bien que notre poète ait fait peu d'emprunts à ces imitations souvent trop fidèles et peu élégantes des livres sacrés.

La première tragédie sur le sujet d'*Esther* dont nous trouvions trace est celle de Naogeorgus (Thomas Kirchmaïer, écrivain protestant), imprimée à Bâle en 1547, sous le titre de *Hamanus*. En 1563, à Anvers, fut publiée l'*Esther* de Philicinus (Pierre Campson). Ces deux tragédies sont en cinq actes et un prologue, et la première a même un chœur, comme l'*Esther* de Racine. En 1566, en France, André de Rivaudeau, gentilhomme du bas Poitou, avait fait imprimer une tragédie d'*Esther*, en cinq actes et en vers, dédiée à Jeanne de Foix, reine de Navarre. Chaque acte se terminait par un chœur des Filles de la Reine, et l'auteur avait pris le soin d'écrire en marge les passages des textes saints qu'il avait imités. En 1578, un disciple de Garnier, Pierre Mathieu [5], écrivit une *Esther*, dont le succès fut retentissant. L'action de cette tragédie d'une longueur démesurée était double, et la répudiation de Vasthi tenait une place aussi con-

1. *Est.*, VIII, 11-12.
2. *Est.*, IX, 12-14. Voilà les détails qui ont permis à un de nos académiciens de dire que le Livre d'*Esther* est un « livre d'un ton dur, orgueilleux, cruel et hautain, et d'où Dieu est absent. »
3. *Athalie et Esther*, etc., p. 237.
4. *Esther*, V, v.
5. Pierre Mathieu devint historiographe de Henri IV. Il faut citer parmi ses ouvra-

sidérable que la chute d'Aman. En 1589, Pierre Mathieu fit imprimer une tragédie de *Vasthi* et une tragédie d'*Aman*, tirées des débris de son *Esther*. Nous allons, pour donner une idée de cette œuvre, analyser la tragédie d'*Aman*, en nous aidant des arguments qui précèdent chacune des parties. Ce drame, qui est une simple adaptation à la scène des livres saints, dans un dialogue long et diffus, n'est pas divisé en actes et en scènes.

Mardochée ouvre la pièce par un « abrégé des menaces des Prophètes, sur le désordre de la vie des Juifs, cause de leur captivité, dont ores il se plaint pour consoler sa condition, qui le rendait odieux en Perse ».

Il découvre à la Reine le complot qu'ont formé contre le Roi Assuérus les Eunuques Tharès et Bagatha, et il en profite pour s'indigner des perfidies de la cour, en invoquant pêle-mêle Scipion, les Paladins, Pan, Cérès, etc :

Je m'ennuie de veoir une troupe nombreuse,
Flatteuse, ambitieuse, rieuse et paresseuse,
S'armer, se déguiser, formiller, discourir,
Après les grands estats et les hommes courir.

Les Princes incitent Assuérus, irrité de ce complot, « à une juste clémence et à une clémente justice ».

Assuere témoigne son affection pour Aman, en le comblant d'honneurs :

Au plus haut des honneurs que ce sceptre possède,
Je te colloque, Aman, sur le Perse et le Mède ;
Je vois en te voyant tout ce que j'aime veoir ;
Je n'aime rien qu'Aman, outil de mon pouvoir ;
Par les secrets tuyaux de sa voix mon organe,
Je prendrai mes conseils du grand Nil jusqu'au Tane. »

« L'arrogance et l'ambition d'Aman, qui se faisait adorer par toute la Perse, cause l'élégie de Mardochée... ne voulant déférer un honneur, dû au seul Dieu, à ce superbe qui par ce mépris conjure l'extirpation, et de luy, et de tout le peuple Juif. » Entre autres malédictions contre le favori, Mardochée lance celle-ci :

Il veut qu'on le révère, et qu'au monde on le prise,
Tant ce guenon du Roy si bien son front déguise.

ges les *Tablettes de la vie et de la mort*, dont Molière a parlé (*Sganarelle*, I, 1).

Lisez moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les quatrains de Pibrac, ou les doctes Tablettes
Du conseiller Mathieu, ouvrage de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

Les biographes s'accordent à faire naître Pierre Mathieu en 1563 ; il aurait donc eu quinze ans lorsqu'il écrivit son *Esther*, qu'il avait déjà fait précéder d'une *Clytemnestre*. Cela est peu vraisemblable. Mais nous ne pouvons absolument pas ajouter foi aux frères parfaict (III, 435-436), lorsqu'ils nous disent qu'il était alors principal du collège de Verceil, en Piémont. Niceron (*Mémoires* XXVI) ne parle pas de ces fonctions. Nous ne savons pourquoi M. Paul Mesnard accepte le témoignage des frères Parfaict. Ou il y a eu deux Pierre Mathieu, ou, s'il n'y en a eu qu'un, et s'il était en 1578 principal du collège de Verceil, il n'était pas né en 1563.

Aman, feignant un zèle hypocrite pour la religion. protestant que son plus cher désir est

de veoir Jupin fleurir.

obtient du Roi le massacre des Juifs :

Les anneaux décorés de mon nom je te donne,
Et comme tu voudras les mandements ordonne,
Pour extirper des Juifs le tige Abramien.
Mon désir est le tien, et le tien est le mien :
Que mon vouloir royal soit à tous manifeste;
Et de notre victoire on chomera la fête,
Sur le treizième jour d'Adar douzième moy
Commencez ravager, et réduire sous moy
Ces superstitieux : que les fortes épées
Au pourpre de leur sang sont teintes et trempées.

« Mardochée prend la hère et le sac, s'encendre le chef, crie au milieu de la cité, et aux portes du Palais. Et pour savoir l'occasion de ces plaintes, la Reyne dépêche Atach, l'un des Eunuques, qu'Assuere lui avait donné, au rapport duquel elle prépare les remèdes. »

Mardochée adresse à Dieu la prière suivante, qui est un des meilleurs morceaux de la tragédie de Pierre Mathieu :

Écoute nous, Seigneur, qui régis sous ta dextre
Des monarques puissants la couronne et le sceptre;
Tout de qu'en son giron contient la masse ronde,
S'entretient de ta main par ta grâce féconde.
Nul ne peut résister à ton vouloir sublime,
Qui pousse l'orgueilleux et élève l'infime.
Si tu veux garantir l'Israélite race.
Qui pourra empêcher que ton bras ne le fasse?
Tu as formé du ciel cette voûte dorée,
Tu as environné par la mer azurée
De la terre les murs ; ce que tu veux se traite;
Ton œuvre est admirable, et ta grandeur parfaite.
Le chef d'Athlas fléchit devant toi, l'enfer tremble;
Tout à ta majesté pour t'obéir s'assemble.
Tu es Père du temps, qui ne se renouvelle
Que par ton sainct vouloir qui gouverne son esle.

Esther, après avoir invoqué le Seigneur, se rend, sans y avoir été conviée, près d'Assuérus, qui, voyant sa frayeur, s'écrie plein d'amour :

De ce sceptre je veux ma clémence élever.....
Tu sois la bienvenue, ô beauté plus qu'humaine.

Aman, sortant du souper où Ester l'a convié en même temps que le Roi, n'est pas salué par Mardochée, qu'il rencontre. Il s'en plaint amèrement à Zarès, sa femme.

Le tableau suivant nous montre Assuérus en train de se faire lire les Annales de son règne, et l'argument ajoute : « Plût à Dieu qu'à l'exemple d'Assuere les Princes ne prennent une heure la nuit pour se souvenir des bons services de leurs sujets. »

La scène entre le Roi et Aman, dans laquelle, sans le vouloir,

Aman cause la gloire de son ennemi, est développee avec complaisance par Pierre Mathieu.

Resté seul, « Aman trompé de soy mesmes pour avoir favorisé Mardochée contre son opinion, entre en une extrême rage, se plaint à sa femme qui ratifie sa première résolution de le faire mourir et de n'endurer plus ses bravades ».

Nous assistons ensuite à la scène du repas, où Esther accuse Aman, sans découvrir sa propre naissance.

« Aman ayant conjuré la ruine des Juifs, et préparé un gibet pour Mardochée, y est enfin attaché et pendu. »

« Esther déclare sa race au Roy et recognait Mardoché pour son oncle, eslevé en la place d'Aman, et le premier de toute la Court, honoré des anneaux, dont le Roy avait auparavant décoré Aman, la maison duquel est donnée à la Reyne. »

La dernière scène nous fait entendre les plaintes de Zarès, « privée de son mary et de ses dix enfans, Pharsandatha, Delphon, Esphatha, Phoratha, Adalia, Aridatha, Phermesta, Arisai, Aridai et Jezatha, accompagnans leur père au gibet. Le massacre des infidèles excéda le nombre de septante cinq mil hommes. » Voici le style de Zarès :

N'as-tu jamais ouy pleurer la Tourterelle,
Quand son chéry party la mort sépare d'elle,
Qui ne pouvant quitter son vefve souvenir,
De pleurs, de dueil, d'ennuit aime se maintenir !
N'as-tu jamais ouy la cloucloucante vois
Son ravi fils en l'air r'apeler maintefois ?

En somme, l'œuvre de Pierre Mathieu est aussi consciencieuse qu'ennuyeuse ; elle a la longueur et la prolixité des mystères, le mauvais goût du seizième siècle ; et, si Racine l'a connue, il n'en a pas tiré grand chose.

Nous n'en dirons pas autant de l'*Aman* de Montcrestien, sieur de Vasteville (1602) [1]. L'originalité de l'écrivain perce à travers l'imitation constante des textes saints, et si l'on rencontre souvent dans sa tragédie des traces de mauvais goût, on y reconnaît parfois la main d'un poète. Nous citerons dans nos notes un assez grand nombre de vers de Montcrestien. Sa pièce est déjà divisée en actes, si elle ne l'est pas encore en scènes. On y trouve des cantiques, comme dans l'œuvre de Racine. Le personnage le plus original de la pièce est incontestablement le roi Assuérus. Il est absolument féru d'amour pour Esther, et sa passion se trahit avec une simplicité à la fois gracieuse et comique. Le roi est seul et songe :

Mettant sans y penser la tête à la fenêtre,
J'ai vu ma belle Esther comme un soleil paraître.

1. Montcrestien mena une vie aventureuse. Expatrié pour un duel, à la suite duquel il fut accusé d'homicide, il se réfugia en Angleterre ; Jacques II, dont il avait gagné les bonnes grâces par sa tragédie de l'*Écossaise* (Marie Stuart), obtint qu'il pût rentrer dans sa patrie. On l'accusa alors de faire de la fausse monnaie. Il embrassa le parti huguenot, et fut tué dans une rencontre en 1621 ; son corps fut rompu et brûlé.

Il est ravi de la voir venir, mais comme elle ne doit point, sans y être appelée, paraître en sa présence, il ajoute :

Il me faut un peu feindre,
Afin qu'à l'avenir elle apprenne à me craindre.

En voyant le sourcil sévère du roi, Esther tombe deux fois en faiblesse, comme dans la Bible :

Ha! Rachel, soutiens-moi, soutiens-moi[1], je me pâme.

Devant cet évanouissement, les résolutions du débonnaire et trop épris Assuérus s'envolent, et il s'écrie :

Ha, ma fille, qu'as-tu ? qu'as-tu, ma petite âme ?
Je suis ton cher époux; ma belle, ne crains pas;
Tu ne dois pour ta faute encourir le trépas.
Pour le commun sans plus est faite l'ordonnance.
Esther, approche donc, change de contenance.
J'étends sur toi mon sceptre : apaise, apaise-toi,
Reine de mes désirs, baise un petit ton Roi.

Lorsqu'au dernier acte, après ce dîner où les charmes d'Esther l'ont encore plus enivré que jamais, il trouve Aman aux genoux de la reine, sa colère se trahit par des expressions bien vulgaires. Il appelle son favori *gentil galant*, *paillard*, et *vieux ribaut.* Malgré ces bizarreries, ou peut-être à cause de ces bizarreries, que nous ne sommes plus accoutumés à entendre sur la scène tragique, la pièce de Montcrestien se lit encore aujourd'hui avec intérêt.

Après l'*Esther* de Montcrestien nous faisons un pas en arrière : « En 1617, fut imprimée une *Tragédie nouvelle de la perfidie d'Aman, mignon et favori du roi Assuérus*, composée à l'occasion de la chute et de la mort du maréchal d'Ancre, assassiné le 24 avril. C'est l'œuvre d'un auteur anonyme, destinée à amuser le peuple.

« Aman dit à Mardochée :

Ah ! te voici, coquin ! Qui te fait si hardi
D'entrer en cette place ? Es-tu pas étourdi ?

MARDOCHÉE.

Que veut dire aujourd'hui cet homme épouvantable,
Qui croit m'épouvanter de sa voix effroyable?
As-tu bu trop d'un coup ? Tu es bien furieux!
Nul homme n'ose-t-il se montrer à tes yeux ?

AMAN.

Oui, mais ne sais-tu pas ce que le Roi commande ?
Que le peuple m'adore; autrement, qu'on le pende!
Et encore oses-tu te montrer devant moi !
Je t'apprendrai bientôt à mépriser le Roi.

MARDOCHÉE.

O le grand personnage! adorer un tel homme!
J'adorerais plutôt la plus petite pomme.
Et ne fait-il pas beau qu'un petit raboteur,
Qu'un homme roturier reçoive un tel honneur!
Tu te devrais cacher...

1. Les tragiques abuseront de ce cri. Nous le retrouverons dans le *Polyeucte*

« Les entre-parleurs burlesques des anciens mystères, Happe-Soupe Fripe-Sauce, Guignautrou, reparaissent ici. Le bourreau, fidèle à la même tradition, raille celui qu'il va exécuter, interrompt ses plaintes, et l'emmène en lui disant : « C'est par trop caqueté », comme au bon vieux temps des confrères de la Passion [1]. »

En 1620, Villetoustain, sous le pseudonyme de Japien Marfrière, fit représenter une tragédie de *la Belle Esther*, sérieusement et platement ennuyeuse. Le dix-septième siècle restait décidément au-dessous du seizième, quand, sept ans après *le Cid*, en 1643, parut l'*Esther* de Pierre du Ryer.

Cette tragédie est jetée dans le même moule que toutes les tragédies du dix-septième siècle; elle a toutes les complications que Corneille donnait aux siennes, et s'écarte beaucoup de la simplicité biblique. Le poète nous fait assister à la compétition de Vasthi et d'Esther et cette rivalité inquiète Esther; le roi préférera-t-il une Juive ? Elle tremble, malgré sa confidente Thamar, qui lui dit :

Il aimera les Juifs, parce qu'il aime Esther [2].

D'autre part, Aman est épris d'Esther, uniquement parce que c'est un des usages de la tragédie, et sans que cet amour produise aucun événement. Il hait d'ailleurs Mardochée consciencieusement :

Ce Juif présomptueux se promet aujourd'huy
D'être de son pays le salut et l'appuy :
Mais quoy qu'il entreprenne, et quoy qu'il s'imagine,
Lui seul de son pays il sera la ruine [3].

Les trois premiers sont remplis tout entiers par cette rivalité d'Esther et de Vasthi, et ce n'est qu'au quatrième que commence le véritable drame; il se déroule comme dans les écritures saintes; mais du Ryer a cru devoir y joindre un complot politique ; Haman trahit Assuérus, qui dit avec colère :

Haman écrire aux ennemis des miens !
Recommander un traitre aux Macédoniens [4] !

Racine ne doit rien à l'*Esther* de Du Ryer [5]. En somme, celle de toutes ces tragédies qui, comme esprit et comme couleur, a le plus d'analogie avec la sienne, est l'*Aman* de Montcrestien ; non que Racine ait imité Moncrestien, mais parce que tous deux s'étaient nourris des poèmes bibliques.

de Corneille dans la *Zaïre* de Voltaire, dans le *Rhadamisthe* et *Zénobie* de Crébillon, etc.

1. Nous empruntons cet extrait à l'édition de Racine commencée par Saint-Marc Girardin et continuée par M. Moland.

2. I, II.

3. I, III.

4. V, V.

5. Citons seulement pour mémoire l'insipide poème d'*Esther*, en sept chants, publié en 1673 par Desmarets de Saint-Sorlin, sous le pseudonyme de Boisval. Nous donnerons, à la fin de la tragédie de Racine, la scène de la confusion d'Aman dans Pierre Mathieu, Monterestien et du Ryer.

L'*Esther* de Du Ryer avait été froidement reçue à Paris [1]. Voyons quel y fut le sort de la tragédie de Racine.

Malgré les répugnances de Madame de Maintenon, les représentations d'*Esther* recommencèrent à Saint-Cyr en 1690. On en compte sept au moins dans les deux premiers mois de l'année. Les allusions, que la malignité ou la flatterie y découvraient, contribuaient à entretenir la vogue de la tragédie. « Tout le monde, dit Madame de La Fayette [2], crut toujours que cette comédie était allégorique, qu'Assuérus était le Roi, que Vasthi, qui était la femme concubine détrônée, paraissait pour Madame de Montespan. Esther tombait sur Madame de Maintenon. Aman représentait M. de Louvois, mais il n'y était pas bien peint, et apparemment Racine n'avait pas voulu le marquer. » Il est peu vraisemblable que notre poète ait voulu attaquer Madame de Montespan, à qui il devait beaucoup, et Louvois, dont il avait éprouvé la bienveillance. Il ne faut pas attacher non plus la moindre importance aux couplets par lesquels, s'appuyant sur ce vers du premier acte,

> Et le Roi trop crédule a signé cet édit,

le baron de Breteuil semblait croire que Racine avait voulu blâmer la révocation de l'édit de Nantes, dont Le Tellier et Louvois passaient pour les principaux instigateurs [3]. Mais ce qu'il est impossible de nier, c'est que Racine ait voulu peindre, sous les traits d'Esther entourée de jeunes Israélites, Madame de Maintenon au milieu des demoiselles de Saint-Cyr. Cette allusion était transparente, et n'échappa à personne. Boileau, dans sa dixième *Satire*, dirigée contre les femmes, disait de Madame de Maintenon :

> J'en sais une chérie et du monde et de Dieu,
> Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
> Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune [4].

Tiberge et Brisacier proposèrent pour la tombe de Madame de Maintenon une épitaphe, dans laquelle ils avaient placé cette phrase : « Summa apud Regem gratia Esther altera », et l'épitaphe composée par l'abbé Vertot, et qui fut adoptée, contenait ces mots : « Une

1. Elle fut mieux accueillie à Rouen, ce que l'abbé d'Aubignac explique ainsi dans sa *Pratique du Théâtre* : « Nous avons eu sur notre théâtre l'*Esther* de M. Du Ryer, ornée de divers événements, fortifiée de grandes passions, et composée avec beaucoup d'art. Mais le succès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen, et quand les comédiens nous en dirent la nouvelle à leur retour, chacun s'en étonna sans en connaître la cause. Mais pour moi, j'estime que la ville de Rouen, étant presque toute dans le trafic, est remplie d'un grand nombre de Juifs, les uns connus, les autres secrets, et qu'ainsi les spectateurs prenaient plus de part dans les intérêts de cette pièce toute judaïque par la conformité de leurs mœurs et de leurs pensées. »

2. *Mémoires de la cour de France, pour les années* 1688 *et* 1689, p. 130.

3. Voir M. Deltour, *Les ennemis de Racine*, chap. IX.

4. V. 516-518. Madame de Maintenon, voyant un jour de petits poissons tout étonnés de se trouver dans un bassin d'eau claire, dit : « Ils sont comme moi : ils regrettent leur bourbe ».

autre Esther dans la faveur. » Tout le monde en 1690 reconnaissait Madame de Maintenon dans Esther, et savait faire sa cour à la favorite, en demandant en grâce d'assister à la représentation de la tragédie. Cependant les scrupules de Madame de Maintenon l'empêchèrent de continuer ces représentations publiques après l'année 1690.

Les enfants continuèrent à jouer la pièce entre elles, et, peu après son arrivée en France, la future duchesse de Bourgogne, qui n'avait pas douze ans, fit à Saint-Cyr, le 12 janvier 1697, le personnage d'une petite Israélite. La tragédie, toujours applaudie à Saint-Cyr, trouvait des détracteurs dans le monde depuis l'impression, l'impression que le maréchal de La Feuillade appelait « une requête civile contre l'approbation publique ». Les ennemis du poète recommencèrent la guerre. Mais ces bruits extérieurs ne pénétraient pas dans Saint-Cyr, où, pendant tout le dix-huitième siècle, les jeunes filles récitèrent pieusement la tragédie de Racine. La reine Marie Leczinska vint bâiller à une de ces représentations en 1731. Le 17 janvier 1756, le Dauphin, la Dauphine, Madame et Mesdames Victoire, Sophie et Louise allèrent assister à une représentation solennelle pour laquelle Louis Racine avait composé un fort médiocre *Prologue,* que nous donnerons plus loin, afin de mieux faire ressortir toutes les beautés du *Prologue* de son père. C'est au chant des cantiques d'*Esther* que la maison de Saint-Cyr devait accueillir pendant la Révolution l'annonce de sa fermeture, rappelant ainsi sa gloire au moment de sa ruine.

Esther devait-elle avoir autant de succès au théâtre? Non.

Le 8 mai 1721, en dépit du privilège accordé par Louis XIV aux dames de Saint-Louis pour cet « ouvrage de poésie.... tiré de l'Ecriture sainte et propre à être récité et à être chanté », en dépit de la défense « à tous acteurs et autres montans sur les théâtres publics, d'y représenter ni chanter ledit ouvrage », le Régent permit aux comédiens de la rue des Fossés-Saint-Germain de jouer *Esther* sur leur scène. Le vieux Baron fit Assuérus, Legrand Mardochée, et Quinault-Dufresne, Aman ; Mademoiselle Duclos jouait Esther, et Mademoiselle Lecouvreur, Zarès. La plus grande partie des chœurs avait été supprimée. La pièce eut huit représentations, et fut, dit le *Mercure*, écoutée « avec grand plaisir ». Cependant, malgré le rare talent des interprètes, et les éloges du *Mercure*, il semble bien qu'elle fut reçue froidement. Ce qui paraît le prouver, c'est que Louis Racine n'eut connaissance de ces représentations que plusieurs années après, et, dans une *Addition* à ses *Remarques* sur *Esther* et sur *Athalie*, il semble reconnaître que la tragédie d'*Esther* n'est point faite pour la représentation. En général, le dix-huitième siècle se montra dur pour *Esther*, et il ne pouvait guère en être autrement. Le dix-huitième siècle ne passe pas pour avoir été un siècle religieux ; or, il faut avoir du respect pour les livres saints, et être prêt à accepter tout ce qu'ils racontent, pour juger *Esther* sans prévention. Tel n'était pas précisément le cas de Voltaire. Aussi a-t-il,

dans sa *Canonisation de Saint-Cucufin*, déclaré *Esther* « une belle pièce de vers en dialogue, intitulée on ne sait pourquoi Tragédie[1] », il a tourné en ridicule cette histoire dans les *Questions de Zapata* et dans la *Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de Sa Majesté le Roi de Pologne*, et il a écrit, dans son *Commentaire sur l'Héraclius* de Corneille : « Rien n'est plus élégant, plus correct que le style d'*Esther;* il est même quelquefois touchant et sublime; mais quand cette pièce fut jouée à Paris, elle ne fit aucun effet; le théâtre fut bientôt désert : c'est sans doute que le sujet est bien moins naturel, moins vraisemblable, moins intéressant que celui d'*Héraclius*. Quel roi qu'Assuérus qui ne s'est pas fait informer les six premiers mois de son mariage de quel pays est sa femme! qui fait égorger toute une nation, parce qu'un homme de cette nation n'a pas fait la révérence à son visir! qui ordonne ensuite à ce visir de mener par la bride le cheval de ce même homme, etc. Le fond d'*Héraclius* est noble, théâtral, attachant, et le fond d'*Esther* n'était fait que pour des petites filles de couvent, et pour flatter Madame de Maintenon. »

Ces dernières lignes de Voltaire sont un peu dures et légèrement injustes. Mais il faut reconnaître qu'*Esther* n'offre point à la scène le même intérêt qu'*Athalie*, *Phèdre,* voire *Bérénice.* Ce n'est qu'un récit charmant, écrit dans un style d'une pureté incomparable, dont la lecture plaira toujours plus que la représentation. Au théâtre, la convention de la scène ne s'arrange point de cette simplicité de la mise en œuvre; dans le recueillement du cabinet, la lecture d'*Esther* éveille en nous le souvenir de Saint-Cyr, et replace l'œuvre dans son véritable décor. On songe à Port-Royal persécuté, dont les jeunes Israélites semblaient pleurer les malheurs, et l'on comprend le grand Arnauld préférant *Esther* à *Athalie* dans une lettre écrite à M. Vuillart le 10 avril 1691 : « Comme il est bien difficile que deux enfants d'un même père soient si également parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ces deux pièces votre voisin (Racine) aime davantage. Mais, pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette (*Athalie*) n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée (*Esther*). J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très-édifiantes et très-capables d'inspirer la piété. » On ne comprendrait plus qu'Arnauld parlât ainsi, s'il avait pu voir une Esther sortie du Conservatoire, et entendre des barytons et des ténors unir leurs voix à celles des compagnes d'Elise[2]. *Esther* au théâtre, avec ou sans les chœurs, n'est point à sa place : la part de la convention est trop grande pour que le spectateur puisse s'y intéresser; c'est une tragédie qu'il

1. Ed. Beuchot, XLV, 169.

2. Aux représentations de 1864 à la Comédie Française, on avait, pour exécuter la musique de M. Cohen, mêlé des hommes au chœur des jeunes Israélites.

faut voir avec les yeux de la foi, et non avec ceux de la critique :

Et vous, qui vous plaisez aux folles passions
Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions,
Profanes amateurs de spectacles frivoles,
Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,
Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité.
Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.

Ce que tout le monde s'accorde à reconnaître, c'est l'absolue perfection du style d'*Esther*. Jamais la langue de Racine ne fut plus pure et plus charmante; jamais aussi elle ne rencontra d'accents plus éloquents et plus sublimes. Et c'est une poésie toute nouvelle que le poète mettait ainsi à la scène, celle des livres sacrés, qu'il était, par de longues études, mieux à même que personne d'interpréter. On voit dans les *Mémoires sur la vie de Jean Racine* que nous a laissés son fils, à quel point Racine s'était pénétré des saintes Écritures: « A la prière qu'il faisait tous les soirs au milieu d'eux (ses enfants) et de ses domestiques, quand il était à Paris, il ajoutait la lecture de l'Évangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs, et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait. — Pour occuper de lectures pieuses M. de Seignelay, malade, il allait lui lire les *Psaumes*. Cette lecture le mettait dans une espèce d'enthousiasme, dans lequel il faisait sur-le-champ une paraphrase du psaume. J'ai entendu dire à M. l'abbé Renaudot [1], qui était un des auditeurs, que cette paraphrase leur faisait sentir toute la beauté du psaume, et les enlevait. » Cette paraphrase des psaumes, nous la retrouvons dans les chœurs d'*Esther*, et elle est en effet admirable. S'affranchissant des règles auxquelles était astreint le chœur grec, et qui ne convenaient qu'à lui, Racine varie ses rhythmes et ses strophes avec une entente admirable de l'effet musical, et un sentiment profond de l'harmonie de la pensée et de la parole. Tantôt simple et naïf, tantôt sublime et terrible, il nous rend dans leur grâce et dans leur majesté les chefs-d'œuvre de la poésie biblique, traduisant souvent Moïse ou David, mais toujours tellement imprégné d'eux que là même où il ne les imite pas, il paraît encore les traduire; à lire les cantiques d'*Esther*, il semble entendre résonner la harpe de David chantant devant Saül. Et jamais chœur ne fut plus étroitement et plus naturellement uni à l'action que celui d'*Esther;* jamais chœur ne contribua à donner à une tragédie tant d'élévation et de grandeur.

On lit dans un petit traité, intitulé *De l'emploi du chœur dans la tragédie*, mis par Schiller en tête de sa *Fiancée de Messine*, un chef-d'œuvre : « Dans la tragédie nouvelle, le chœur doit être un organe donné par l'art, il doit aider et féconder la poésie. Le poète moderne

1. Il s'agit d'Eusèbe Renaudot, de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, à qui Boileau dédia son *Epître sur l'amour de Dieu*.

ne trouve plus le chœur dans la nature, il lui faut le créer et l'introduire poétiquement ; c'est-à-dire que la fable qu'il met en action doit subir un changement qui la reporte vers les temps de l'enfance des peuples, vers les temps où les formes de la vie étaient simples. Le chœur rendrait par là des services encore plus essentiels aux tragiques modernes qu'aux poètes antiques. Il transformerait le monde moderne et vulgaire en un monde antique et poétique. Il rendrait impossible l'emploi de tout ce qui résiste à la poésie, et ramènerait tout à des motifs simples, immédiats et naïfs..... Et de même que l'artiste déploie autour de ses figures des draperies aux larges plis pour les encadrer d'une manière riche et agréable, pour rattacher ensemble les parties séparées et en former des masses tranquilles, pour laisser du jeu à la couleur qui attire et réveille les yeux, pour cacher à la fois et faire ressortir les formes humaines : de même le poète tragique doit entourer et entretenir l'édifice solide et proportionné de l'action, et les contours déterminés de ses personnages, avec une parure lyrique qui, comme un ample vêtement de pourpre, laissera ses figures agir avec liberté et noblesse, mais avec une dignité soutenue et un calme sublime..... Le chœur n'est pas un individu, il est lui-même une idée générale..... Il laisse là le cercle étroit de l'action, plane sur les destinées et l'avenir, sur les temps et les peuples, sur l'ensemble de l'humanité ; il montre les grands résultats de la vie, il proclame les leçons de la sagesse : mais tout cela, il le fait avec la toute-puissance de l'imagination, avec la liberté et l'audace lyriques, et en s'élançant du sommet élevé des choses humaines, comme les dieux dans leur marche ; et il fait cela avec tout le pouvoir que le rhythme et la musique lui donnent sur les sens, par les sons et le mouvement. — Le chœur épure aussi le poème tragique, en retirant la réflexion de l'action, tandis qu'il puise sa force poétique dans cette séparation même, comme l'artiste tire de la nécessité du vêtement une beauté et un attrait de plus, au moyen d'une riche draperie. Mais de même que le peintre se voit forcé à rehausser tous les tons de la chair pour les tenir en harmonie avec les draperies, le langage lyrique du chœur contraint le poète à relever en proportion tout le langage du poème, et par là à donner plus d'énergie à la puissance de l'expression. Le chœur prescrit à l'auteur tragique cette sublimité de ton qui remplit l'oreille, qui attache l'esprit et qui agrandit le sentiment : il devient nécessaire de donner aux figures un aspect colossal, d'élever les personnages sur le cothurne, et de présenter tout le tableau avec une grandeur tragique. Supprimez le chœur, et le langage de la tragédie s'abaissera sur-le-champ, ou bien ce qui semblait grand et fort paraîtra contraint et exagéré [1]. » Ces réflexions de Schiller, si spirituelles et si justes, s'appliquent fort bien à notre tragédie. Supprimez les chœurs d'*Esther*, et vous vous apercevrez aisément qu'ils n'étaient

1. Traduction de Barante.

pas un simple ornement. En les retranchant, vous avez transposé la pièce; l'esprit est dérouté, et ne sait plus se reconnaître; vous avez changé le sens de la tragédie : on ne la comprend plus. Cette simplicité d'action surprend et rebute notre goût blasé par l'habitude des épices. Il vaut mieux ne pas jouer *Esther* que la jouer sans ces chœurs, qui soutiennent l'action, comme l'accompagnement soutient et guide le chant. Il vaudrait peut-être mieux ne pas la jouer du tout, et nous serions portés à croire que tel eût été l'avis de Racine.

Malgré le genre de beauté tout particulier d'*Esther*, les théâtres étrangers ont voulu l'acclimater chez eux, et nous la trouvons au dix-huitième siècle traduite en allemand, en espagnol et trois fois en hollandais. En 1803, il parut en Angleterre une traduction d'*Esther* accompagnée d'*Athalie*. En 1795, un poète allemand, Gotter, né et mort à Gotha (1746-1797), s'inspirant de Racine, mais ne le traduisant pas, avait donné l'*Altière Vasthi* et *Esther* avec un succès d'estime. Enfin, en 1827, J. J. Rapport a fait paraître une traduction en langue hébraïque d'*Esther*, hommage rendu au poète, qui avait si bien compris l'admirable beauté des poésies hébraïques.

Tours, Décembre 1880.

ESTHER

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES [1].

(1689) [2]

---

1. « Si cette pièce avait cinq actes, au lieu qu'elle n'en a que trois, elle ne plairait guère moins qu'*Athalie* qui réunit en sa faveur tous les suffrages.... Cependant, telle qu'elle est, en trois actes et avec des chœurs en musique, je ne balancerai pas un instant à la mettre sur le théâtre de la Réformation. » (Riccoboni, *De la Réformation du théâtre*, p. 156-157). La plupart des éditions du XVIIIe siècle ont divisé *Esther* en cinq actes; nous indiquerons dans la pièce les endroits où elles avaient coupé les actes.

2. « Louis XIV arriva pour ce spectacle le mercredi 26 janvier 1689, à deux heures de l'après-midi; il n'avait avec lui que le Dauphin, le prince de Condé et peu de suite. Il entra d'abord dans la salle de communauté, où les religieuses étaient assemblées, et leur témoigna le plaisir qu'il aurait à les voir au spectacle d'*Esther.* » Madame de Maintenon avait fait dresser « un théâtre dans le vestibule des dortoirs, qui se trouvait au deuxième étage du grand escalier des demoiselles. Le vestibule, très spacieux, fut partagé en deux parties, l'une pour la scène, l'autre pour les spectateurs; et l'on construisit le long des murs deux amphithéâtres : l'un, assez petit, pour y placer la communauté ; l'autre, plus grand, pour y placer les demoiselles : les rouges, sur les gradins d'en haut ; les vertes, au-dessous d'elles ; les jaunes, au-dessous des vertes, et les bleues en bas ; entre les deux amphithéâtres étaient des siéges pour les personnes du dehors..... Depuis le vestibule d'en haut jusqu'à la porte de clôture, c'est-à-dire l'escalier des demoiselles, le grand corridor, l'escalier des dames, tout était éclairé aux bougies. Quant au théâtre, Madame de Maintenon y avait mis un grand ordre. Comme il était à un bout du dortoir des jaunes, les actrices avaient tout ce dortoir pour se tenir prêtes à représenter quand il était temps : il y avait du feu et toutes les choses nécessaires. La maîtresse générale des classes les gardait avec les autres maîtresses, afin qu'il ne se passât rien qui ne fût dans l'ordre ; et M. Racine y était aussi pour les faire aller et venir sur le théâtre quand il fallait : sa conduite était si sage, qu'en un besoin il aurait bien valu une maîtresse. » (*Mémorial de Saint-Cyr*, chap. XVI.) Lorsque le Roi fut monté dans le vestibule du théâtre, il regarda avec satisfaction ces demoiselles qui étaient rangées sur leurs bancs, et s'étant mis à sa place avec Madame de Maintenon, qui avait un fauteuil un peu en arrière pour être à portée de répondre à ses questions, le spectacle commença. » Madame de Maintenon avait fait « faire pour les actrices des habits à la persane ornés de perles et de diamants qui avaient jadis servi au Roi dans ses ballets ; tout cela lui coûta plus de 14,000 livres. Elle avait fait aussi peindre des décors par Borin, le décorateur des spectacles de la cour, et fait venir les musiciens du Roi pour les exercer sur la musique de Moreau, et Nivers, l'organiste de la maison, pour accompagner sur le clavecin. » Le succès fut très grand. « Tout le monde convint que l'opéra et la comédie n'approchaient pas de ce spectacle : d'un côté on voyait sur le théâtre de jeunes demoiselles bien faites, fort jolies, qui représentaient parfaitement bien, qui ne disaient que des choses capables d'inspirer des sentiments honnêtes et vertueux, et dont l'air noble et modeste sans affectation ne donnait aux spectateurs que l'idée de la plus grande innocence ; si l'on tournait la tête de l'autre côté, on voyait cette multitude de demoiselles, rangées pour ainsi dire en pyramides, très proprement mises dans leurs habits de Saint-Cyr, qui, avec les rubans de chaque couleur qu'elles portent, faisaient une diversité agréable; pour ce qui est de la place du milieu, on y voyait les Rois et tout ce qu'il y avait de plus grand à la cour ». Voir pour tous ces détails Th. Lavallée, *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, chap. V, p. 76-81).

PRÉFACE.

La célèbre maison de Saint-Cyr ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort grand nombre de jeunes demoiselles rassemblées de tous les endroits du royaume, on n'y a rien oublié de tout ce qui pouvait contribuer à les rendre capables de servir Dieu dans les différents états[1] où il lui plaira de les appeler. Mais en leur montrant les choses essentielles et nécessaires, on ne néglige pas de leur apprendre celles qui peuvent servir à leur polir[2] l'esprit et à leur former le jugement. On a imaginé pour cela plusieurs moyens, qui, sans les détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, les instruisent en les divertissant[3]. On leur met, pour ainsi dire, à profit leurs heures de récréation. On leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses, qu'on leur a composées exprès, ou qu'elles-mêmes composent sur-le-champ. On les fait parler sur les histoires qu'on leur a lues, ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées. On leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poètes. Et cela leur sert surtout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourraient avoir apportées de leurs provinces. On a soin aussi de faire apprendre à chanter à celles qui ont de la voix, et on ne leur laisse pas perdre un talent qui les peut amuser innocemment, et qu'elles peuvent employer un jour à chanter les louanges de Dieu.

Mais la plupart des plus excellents vers de notre langue ayant été composés sur des matières fort profanes[4], et nos

1. Dans les différentes positions sociales.
2. Orner. Une nation *polie* est une nation dont la culture intellectuelle et morale est très développée. « Depuis la régence d'Anne d'Autriche, ils (les Français) ont été le peuple le plus sociable et le plus poli de la terre. » (VOLTAIRE, *Zaïre, Épître dédicatoire.*)
3. *Divertir*, étymologiquement, signifie détourner quelqu'un d'une préoccupation ; *amuser*, c'est faire passer le temps. *Divertir* est plus expressif qu'*amuser*. Cependant nous tendons à employer le second verbe de préférence au premier.
4. L'étymologie de ce mot est *pro fano*, ce qui est hors du temple, livré au public, ce qui n'est pas consacré.

plus beaux airs étant sur des paroles extrêmement molles et efféminées, capables de faire des impressions dangereuses sur de jeunes esprits [1], les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison ont souhaité qu'il y eût quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. Elles me firent l'honneur de me communiquer leur dessein, et même de me demander si je ne pourrais pas faire, sur quelque sujet de piété et de morale, une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit [2], le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer.

Je leur proposai le sujet d'*Esther*, qui les frappa d'abord, cette histoire leur paraissant pleine de grandes leçons d'amour de Dieu et de détachement [3] du monde au milieu du monde même. Et je crus de mon côté que je trouverais assez de facilité à traiter ce sujet ; d'autant plus qu'il me sembla que, sans altérer aucune des circonstances tant soit peu considérables [4] de l'Écriture sainte, ce qui serait, à mon avis, une espèce de sacrilége [5], je pourrais remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées.

J'entrepris donc la chose, et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités.

A dire vrai, je ne pensais guère que la chose dût être aussi publique qu'elle l'a été. Mais les grandes vérités de l'Écriture,

1. On se rappelle ce que Boileau pensait des opéras de son temps,

> De tous ces lieux communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffa du feu de sa musique.
> (*Satire X.*)

2. « Une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit. » Il faudrait avoir toujours cette phrase présente à l'esprit, lorsque l'on assiste à une représentation d'*Esther*.

3. On appelle *détachement*, dans le langage mystique, cet état de l'âme, qui, séparée de tout lien avec la terre, aspire uniquement au ciel : « Le détachement de toutes les créatures qu'il nous impose, etc. » (Massillon, *Car. Elus.*)

4. Qui méritent considération, importantes : « Nulle action considérable n'était commencée ni finie chez eux que par des invocations et des actions de grâces. » (Fénelon, *Œuvres*, XVII, 334.)

5. Voilà pourquoi on ne peut pas juger *Esther* d'après les mêmes lois qu'une tragédie ordinaire.

et la manière sublime dont elles y sont énoncées, pour peu qu'on les présente, même imparfaitement, aux yeux des hommes, sont si propres à les frapper; et d'ailleurs ces jeunes demoiselles ont déclamé et chanté cet ouvrage avec tant de grâce, tant de modestie et tant de piété [1], qu'il n'a pas été possible qu'il demeurât renfermé dans le secret de leur maison [2]. De sorte qu'un divertissement d'enfants est devenu le sujet de l'empressement [3] de toute la cour, le Roi lui-même, qui en avait été touché, n'ayant pu refuser à tout ce qu'il y a de plus grands seigneurs de les y mener, et ayant eu la satisfaction de voir, par le plaisir qu'ils y ont pris, qu'on se peut aussi bien divertir aux choses de piété qu'à tous les spectacles profanes.

Au reste, quoique j'aie évité soigneusement de mêler le profane avec le sacré, j'ai cru néanmoins que je pouvais emprunter deux ou trois traits d'Hérodote [4], pour mieux peindre Assuérus. Car j'ai suivi le sentiment de plusieurs savants interprètes de l'Écriture, qui tiennent que ce Roi est le même que le fameux Darius, fils d'Hystaspe, dont parle cet historien [5]. En effet, ils en rapportent quantité de preuves, dont quelques-unes me paraissent des démonstrations. Mais je n'ai pas jugé à propos de croire ce même Hérodote sur sa parole, lorsqu'il dit que les Perses n'élevaient ni temples, ni autels, ni statues à leurs dieux [6], et qu'ils ne se servaient point de libations [7] dans leurs sacrifices. Son témoignage est expressément détruit par l'Écriture, aussi bien que par Xénophon [8],

1. Il est à remarquer que jamais Racine, dans ses *Préfaces*, n'a fait l'éloge des acteurs qui ont interprété ses tragédies profanes. Rappelons à ce propos que les noms des acteurs qui allaient jouer n'étaient pas connus à l'avance du public. C'était une classe trop vile pour qu'on daignât officiellement s'en occuper.

2. *Dans le secret*, c'est-à-dire dans un endroit retiré, caché. Voir le vers 280. On lit dans la traduction de la *Bible* par de Saci (*Job*, XL, 16) : « Il dort sous l'ombre dans le secret des roseaux et dans les lieux humides. »

3. En 1625, l'évêque de Belley, Camus, dans une dissertation intitulée *Issue aux Censeurs*, et placée à la suite de son roman d'*Alcine*, donnait ce mot comme contesté. Il ne l'est plus aujourd'hui.

4. Voir les notes des vers 404 et 1115.

5. Dans l'*avertissement*, qui précède sa traduction du livre d'*Esther*, l'abbé de Saci cherchait à établir qu'Assuérus n'était autre que Darius, fils d'Hystaspe. L'érudition moderne y voit Xerxès.

6. « Πέρσας δὲ οἶδα νόμοισι τοῖσδε χρεωμένους· ἀγάλματα μὲν καὶ νηοὺς καὶ βωμοὺς οὐκ ἐν νόμῳ ποιευμένους ἱδρύεσθαι· ἀλλὰ καὶ τοῖσι ποιεῦσι μωρίην ἐπιφέρουσι. (HÉRODOTE, I, CXXXI).

7. La libation consistait à répandre quelques gouttes de vin ou d'une autre liqueur en l'honneur d'une divinité.

8. Au huitième livre de la *Cyropédie* (chap. III), Cyrus va faire un sacrifice au soleil, et on lit dans le texte « Ἐπεὶ δὲ ἀίκοντο πρὸς τὰ τεμένη, κ. τ. λ. » Quinte-Curce (III, 3) parle des idoles des Perses : « Deorum simulacra ex auro argento-

beaucoup mieux instruit que lui des mœurs et des affaires de la Perse, et enfin par Quinte-Curce [1].

On peut dire que l'unité de lieu est observée dans cette pièce, en ce que toute l'action se passe dans le palais d'Assuérus [2]. Cependant, comme on voulait rendre ce divertissement plus agréable à des enfants, en jetant quelque variété dans les décorations, cela a été cause que je n'ai pas gardé cette unité avec la même rigueur que j'ai fait autrefois dans mes tragédies.

Je crois qu'il est bon d'avertir ici que, bien qu'il y ait dans *Esther* des personnages d'hommes, ces personnages n'ont pas laissé d'être représentés par des filles avec toute la bienséance de leur sexe [3]. La chose leur a été d'autant plus aisée, qu'anciennement les habits des Persans et des Juifs étaient de longues robes qui tombaient jusqu'à terre.

Je ne puis me résoudre à finir cette préface sans rendre à celui qui a fait la musique [4] la justice qui lui est due, et sans confesser franchement que ses chants ont fait un des plus grands agréments de la pièce. Tous les connaisseurs demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a point entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. Quelques personnes ont trouvé la musique du dernier chœur un peu longue, quoique très-belle. Mais qu'aurait-on dit de ces jeunes Israélites qui avaient tant fait de vœux à Dieu pour être délivrées de l'horrible péril où elles étaient, si, ce péril

que expressa, » et des autels d'argent sur lesquels était entretenu le feu sacre. Pour ce fait que les Perses pratiquaient les libations, voir Quinte-Curce (V, 2) et Xénophon (*Cyropédie*, VII, 1).

1. Racine écrivait : Quinte-Curse.

2. Cette théorie est conforme à celle de Corneille, qui demandait qu'on étendît l'unité de lieu à tout un palais, ou même à toute une ville.

3. Madame de Sévigné se demandait en effet avec inquiétude comment les élèves de Saint-Cyr pourraient représenter Assuérus, Aman, etc.

4. La musique des chœurs d'*Esther*, des chœurs d'*Athalie*, et des *Cantiques spirituels*, fut composée par Jean-Baptiste Moreau, maître de musique de la chambre du Roi, et musicien de la maison de Saint-Louis. Elle a été conservée dans la bibliothèque de la ville de Versailles, et M. Mesnard l'a donnée à la suite de son édition de Racine. On lit à la page 112 des *Remarques de grammaire* de l'abbé d'Olivet : « Des connaisseurs m'ont assuré que la musique des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* est parfaitement belle. » Louis XIV partagea l'engouement général ; car, peu de jours après la première représentation d'*Esther*, il assigna au musicien une pension de deux cents écus, et lui fit cadeau de deux cents pistoles d'argent comptant. La musique de Moreau nous paraît aujourd'hui assez fade. Rappelons en passant que, d'après une tradition conservée dans la maison de Saint-Cyr, la musique de l'air national anglais *God save the king*, aurait été empruntée à une *Invocation aux Dieux* de Quinault et de Lulli, tranformée en *Domine, salvum* à l'usage des demoiselles de Saint-Cyr, qui chantaient cet air en l'honneur de Louis XIV.

étant passé, elles lui en avaient rendu de médiocres [1] actions de grâces? Elles auraient directement péché contre la louable coutume de leur nation, où l'on ne recevait de Dieu aucun bienfait signalé, qu'on ne l'en remerciât sur-le-champ par de fort longs cantiques; témoin ceux de Marie, sœur de Moyse [2], de Débora [3] et de Judith [4], et tant d'autres dont l'Ecriture est pleine. On dit même que les Juifs, encore aujourd'hui, célèbrent par de grandes actions de grâces le jour où leurs ancêtres furent délivrés par Esther de la cruauté d'Aman [5].

1. La *médiocrité* est un moyen terme entre la richesse et la pauvreté; ici *médiocre*, tient le milieu entre longues et courtes.
2. *Exode*, XV, 20-21.
3. *Juges*, V, 1 et sq.
4. *Judith*, XVI, 1-21.
5. D'après la *Bible*, cette fête fut instituée par Esther même, et fixée aux quatorzième et quinzième jours du mois d'Adar (*Esther*, chap. IX et X). Les Juifs célèbrent encore cette fête le 28 février, et s'y préparent par un jour d'abstinence qui porte le nom de *jeûne d'Esther*. Le jour de la fête, « en lisant le livre d'*Esther*, le lecteur de la synagogue, en cinq endroits marqués, pousse des cris terribles pour effrayer les femmes et les enfants. Chaque fois qu'on prononce le nom d'Aman, tous les auditeurs, grands et petits, frappent du pied ou avec des marteaux sur des images d'Aman pendu à la potence, ou sur son nom, et même sur tout ce qui se présente. » (ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Église catholique*, III, 128.)

NOMS DES PERSONNAGES.

ASSUÉRUS, roi de Perse........................ Mlle DE LASTIC [1].
ESTHER, reine de Perse........................ Mlle DE VEILHAN [2].
MARDOCHÉE, oncle d'Esther.................... Mlle DE GLAPION [3].

1. « J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce Roi. On dit que cela est fort bien. » Lorsque madame de Sévigné écrivait cette phrase le 26 janvier 1689, elle n'était que l'écho de l'approbation générale. Madame de Maintenon trouvait Mademoiselle de Lastic belle comme le jour; mais, dit Madame du Péron, elle était « d'une beauté qui avait d'assez grands traits et qui convenait à ce personnage ». Elle prononça ses vœux à Saint-Cyr en mars 1698. Racine, que ces cérémonies touchaient profondément, vint y verser des larmes. Elle entra aux Carmélites de la rue de Grenelle. La jeune interprête du rôle d'Assuérus était d'une fort bonne famille. Un de ses ancêtres, J. de Lastic de Saint-Jal, avait tenu sur les fonts baptismaux, le 25 février 1607, en même temps que la reine Marguerite, première femme de Henri IV, une fille de Jean le Hucher, maçon de cette princesse. Plus tard, lorsque la future duchesse de Bourgogne, la petite Adélaïde de Savoie, venait à Saint-Cyr, elle s'y cachait sous le nom de Mademoiselle de Lastic.

2. Madame de Veilhan était dans la communauté à la mort de Madame de Maintenon. Elle avait eu un moment la tentation de passer, comme Mademoiselle de Lastic, dans une autre maison : Madame de Maintenon écrivait à Madame de Brinon, le 18 mars 1696 : « Vous souvenez-vous de Baudart, de Veillane (ou Veilhan ou Veilhenne), et de Lastic ? Elles veulent être Carmélites. » Mademoiselle de Veilhan n'avait que quinze ans au moment des premières représentations d'Esther.

3. « J'ai trouvé, écrivait Racine à Madame de Maintenon, un Mardochée dont la voix va jusqu'au cœur. » Madeleine de Glapion avait alors quinze ans. M. le duc de Noailles dit d'elle dans son ouvrage sur *Madame de Maintenon* (III, 166-167) : « C'était une de ces créatures angéliques qui semblent douées de tous les dons du ciel : grande, bien faite, d'un teint uni et un peu pâle, des yeux bleus pleins de feu et de vivacité, le visage long et la physionomie expressive. Toute sa personne était douce, tendre et souriante ; tout en elle respirait la grâce et la bonté ; ses manières étaient nobles, son langage plein de charmes et embelli par la voix la plus harmonieuse ; elle avait une grande instruction, lisait les Pères et les poètes, savait très bien la musique, « écrivait « d'un style si spirituel, si poli et d'une singularité si naturelle, que les per- « sonnes du goût le plus délicat prenaient plaisir à toutes ses lettres ». Madame de Maintenon l'avait distinguée tout enfant, et en avait fait son élève favorite ; elle en fit plus tard sa confidente la plus intime, l'aimant comme si elle eût été sa propre fille, et s'estima heureuse de mourir dans ses bras. » C'est à cette jeune fille qu'elle adressait cet admirable éloge : « Ma fille, vos défauts seraient les vertus des autres. » Mademoiselle de Glapion entra comme religieuse dans la maison de Saint-Louis ; mais « elle avait un désir insatiable d'avoir de l'esprit et d'en rencontrer chez les autres » ; si son cœur avait la dévotion et l'abnégation qui conviennent au cloître, son esprit était fait pour le monde ; de là des regrets inconscients, des inquiétudes sur son salut ; « elle avalait à longs traits les objets mélancoliques », dit Madame de Maintenon, qui lui donne des conseils empreints d'une piété aimable et douce : « Vous auriez eu plus de plaisir dans le monde, mais selon toute apparence vous vous y seriez perdue : Racine vous aurait divertie et vous aurait entraînée dans la cabale des jansénistes ; M. de Cambrai se serait contenté de renchérir même sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste ; jouissez donc du bonheur de la sûreté. » Madame de Glapion était supérieure de la communauté, quand mourut Madame de Maintenon. Elle mourut elle-même en 1730, à l'âge de cinquante-huit ans. On crut, en la perdant, perdre une seconde fois Madame de Maintenon, et l'une des dames s'écria : « Israël a perdu sa gloire. »

AMAN, favori d'Assuérus........................	Mlle D'ABANCOURT [1].
ZARÈS, femme d'Aman........................	Mlle DE MARSILLY [2].
HYDASPE, officier du palais intérieur d'Assuérus.	Mlle DE MORNAY [3].
ASAPH, autre officier d'Assuérus.	
ÉLISE, confidente d'Esther........................	Mlle DE LA MAISONFORT [4].

1. Mademoiselle d'Abancourt, comme Mesdemoiselles de Veilhan, de Lastic, de la Maisonfort et de Mornay, embrassa la vie religieuse.

2. Mademoiselle de Marsilly était une personne pleine d'esprit et d'agrément. A la représentation d'*Esther*, le père d'une des jeunes actrices, Madame de Caylus, ressentit de l'inclination pour elle. Mademoiselle de Marsilly devint donc la seconde femme de M. de Villette, et cette alliance en fit la cousine de Madame de Maintenon. Devenue veuve, elle épousa le fameux lord Bolingbrooke, et joua un rôle assez important dans la société du XVIIIe siècle. Voir au sujet de M. de Villette notre note sur Madame de Caylus.

3. Il est certain que cette Mademoiselle de Mornay est Mademoiselle de Mornay d'Ambleville, qui devint religieuse de Sainte-Agnès ; car les deux demoiselles de Mornay-Montchevreuil, qui devinrent supérieures de Saint-Cyr, étaient nées, la première huit ans, la seconde onze ans après la première représentation d'*Esther*.

4. Mademoiselle de la Maisonfort hésita dans son rôle ; Racine, qui se tenait dans les coulisses, et dont la sensibilité de poète était facilement irritable, ne put s'empêcher de dire à la pauvre jeune fille : « Ah ! Mademoiselle, voici une pièce perdue. » Mademoiselle de la Maisonfort fondit en larmes ; Racine, doublement ému, parce qu'il lui avait fait de la peine, et parce qu'il craignait qu'elle ne pût continuer son rôle, tira son mouchoir de sa poche, et se mit à essuyer les yeux de la confidente éplorée, tout en lui prodiguant des consolations. Mais Mademoiselle de la Maisonfort avait les yeux rouges en rentrant en scène ; le roi s'en aperçut et dit : « La petite chanoinesse a pleuré. » Cette aventure amusa beaucoup toute la cour. « Tout le monde, dit de Madame de la Maisonfort M. le duc de Noailles (*Madame de Maintenon*, III, 222), l'aimait et la recherchait pour ses talents, sa bonté, sa gaieté, ses entretiens tour à tour pieux et profanes, et toujours attrayants et délicieux. Nulle ne parlait mieux sur la dévotion le langage de sainte Thérèse, et nulle ne sentait plus vivement les beautés d'*Esther* et d'*Athalie*. On était également ravi de l'entendre discourir avec Racine ou avec Fénelon. « Notre chanoinesse, écrivait Madame de Maintenon à Madame de Brinon, le 27 février 1690, est plus dévote, plus abstraite, plus aimable, plus étourdie que jamais. » Sa beauté était médiocre ; mais elle était pleine de grâce. On l'appelait chanoinesse, parce qu'à douze ans, elle avait obtenu une place parmi les chanoinesses du Poussay près Nancy ; le revenu de la prébende était d'ailleurs des plus modiques ; à vingt-quatre ans, en 1684, Madame de Maintenon l'avait fait entrer à Noisy, en qualité de maîtresse des demoiselles. Elle était passée de là à Saint-Cyr. Bientôt cette âme ardente et inquiète, comme celle de Pascal, éprouva des troubles cruels ; Fénelon, qui avait obtenu de l'évêque de Chartres d'être son directeur spirituel, lui conseilla, après une délibération solennelle avec trois ecclésiastiques, de prononcer des vœux simples. L'abbé Phélipeaux (*Relation de l'origine et des développements du quiétisme*, I, p. 38) dit qu'à cette nouvelle, Madame de la Maisonfort « tomba évanouie et pensa mourir de saisissement ». Elle fit profession entre les mains de Fénelon, le 1er mars 1692. Madame de la Maisonfort était parente de Madame Guyon ; son imagination ardente l'attirait vers le mysticisme attendri que professait cette dame, elle l'introduisit à Saint-Cyr, et se fit comme l'apôtre de sa doctrine. Toute la maison fut bientôt imprégnée de quiétisme, jusqu'aux petites filles et aux sœurs converses, « qui laissaient là leur ouvrage pour entrer en inspiration et attendre l'esprit ». La raison droite, solide, et amie de la discipline de Madame de Maintenon s'émut de ces tendances qui menaçaient de détruire toute règle à Saint-Cyr. Elle commença par interdire l'entrée de Saint-Cyr à Madame Guyon, et pria Bossuet d'y venir faire quelques conférences ; le prélat soutenait une controverse

THAMAR, Israélite de la suite d'Esther [1].
GARDES du roi Assuérus.
CHŒUR de jeunes filles israélites. Mlles DE CHAMPIGNY, DE BEAULIEU, DE LA HAYE, etc [2].

LA SCÈNE EST A SUSE [3], DANS LE PALAIS D'ASSUÉRUS.

LA PIÉTÉ fait le prologue . Mme DE CAYLUS. [4]

avec Madame de la Maisonfort, quand le roi fut instruit de tout. Se souvenant de Port-Royal et de l'obstination de ses religieuses, il envoya à Mesdames de la Maisonfort et de Montaigle, par lettre de cachet, l'ordre de se rendre dans d'autres couvents, où elles reçurent une pension, et, le 5 septembre 1698, du camp de Compiègne, il défendit à la communauté de jamais les recevoir. Madame de la Maisonfort entra chez les filles de la Visitation de Meaux ; elle fut dirigée par Bossuet, tout en continuant un commerce de lettres avec Fénelon. Après la mort de Bossuet (1704), elle se mêla aux discussions théologiques que souleva le jansénisme dans les dernières années du règne de Louis XIV, et dut se réfugier chez les Bernardines d'Argenteuil. Elle fut encore contrainte de quitter cet asile, et l'on ne sait où alla s'abriter cette âme vertueuse, qui ne devait pas connaître le calme sur la terre.

D'autres disent qu'Elise ne fut pas jouée par Madame de la Maisonfort, mais par sa sœur cadette, que le roi aimait « à cause de sa grâce extrême et de sa jolie voix ».

1. Thamar est un personnage muet. Racine a emprunté ce nom à Du Ryer, qui l'avait donné à la confidente de son Esther.

2. Ces trois jeunes filles, qui conduisaient les chœurs, « ont été toutes trois dames de Saint-Louis, disent les *Mémoires*, où elles ont bien employé ce talent à chanter les louanges de Dieu ». Françoise-Catherine-Scholastique Bourdoué de Champigny fit profession le 9 décembre 1694, et mourut à soixante-dix ans, le 5 avril 1742. Marguerite Lemetayer de la Haye-le-Comte fit profession le 23 novembre 1695, quatre ans avant sa sœur aînée, et mourut, fort jeune encore, le 17 mars 1706. Enfin Marie-Françoise Lefranc de Beaulieu fit profession le 16 janvier 1698, et mourut à soixante-cinq ans, le 24 février 1741.

3. Voir la note du vers 16.

4. Voir la note 2 du *Prologue*.

PROLOGUE

LA PIÉTÉ [2].

Du séjour bienheureux de la Divinité

1. Voilà un prologue tout à fait dans le goût du théâtre grec ou latin, où souvent une divinité était chargée de venir adresser avant le drame quelques paroles aux spectateurs. Jadis on appelait prologue ce que nous nommons aujourd'hui l'exposition, c'est-à-dire la partie de la pièce qui précédait l'entrée du chœur, et dans laquelle le sujet était exposé. Plus tard, le prologue fut entièrement séparé de la pièce. Euripide, voulant se distinguer de ses devanciers, mit à la scène des légendes moins connues que celles qu'ils avaient développées, et quelquefois en contradiction avec elles. C'est ainsi que dans son *Électre*, il nous montre la fille d'Agamemnon mariée par Égisthe à un laboureur, et que dans son *Hélène*, Ménélas rencontre en Égypte sa femme, qui n'est jamais allée à Troie, Pâris n'ayant enlevé qu'un fantôme à sa place. Le poète était donc obligé d'exposer dans un prologue les légendes qu'il substituait aux légendes accréditées. L'usage du prologue passa à Rome. Soit que l'on n'eût pas affaire à un public très fin, et que l'on crût nécessaire de lui faire connaître à l'avance la marche de la pièce (c'est ainsi que dans le théâtre chinois, chaque personnage nouveau qui entre en scène expose sommairement son nom, sa généalogie, et la part qu'il a jouée jusque-là dans la pièce), soit que le peuple romain ne tînt nullement aux coups de théâtre, et s'intéressât plus aux détails qu'à l'intrigue, nous trouvons un prologue, authentique ou apocryphe, en tête de toutes les comédies latines. Dans Plaute, souvent une divinité venait faire le prologue, comme l'étoile Arcturus dans le *Rudens*, le dieu Lare dans l'*Aululaire*, la Débauche dans le *Trinummus;* et d'autres fois, c'était simplement le régisseur qui paraissait *ornatu prologi*, c'est-à-dire vêtu de blanc et un rameau d'olivier à la main, et qui racontait à l'avance la pièce. C'est ce que se gardera bien ici de faire la Piété.

2. « Jusqu'aux dernières répétitions, dit Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, il n'avait pas été question de moi, ni que je dusse remplir un rôle ; mais me trouvant présente aux récits que M. Racine venait faire à Madame de Maintenon de chaque scène, à mesure qu'il les composait, j'en retenais des vers, et comme j'en récitais un jour à M. Racine, il en fut si content qu'il demanda en grâce à Madame de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage, ce qu'elle fit. Mais je n'en voulus point de ceux qu'on avait déjà destinés, ce qui l'obligea de faire pour moi le Prologue de la Piété. » Dans la suite, Madame de Caylus joua plusieurs fois avec le plus grand succès le rôle d'Esther, et fit successivement presque tous les personnages de la pièce. Voltaire assure, dans les notes dont il a accompagné ses *Souvenirs*, qu'elle avait conservé la tradition de la déclamation de Racine, et qu'elle récitait admirablement la première scène d'*Esther*. Elle était née en 1673, dans le Poitou, et s'appelait Marthe-Marguerite de Villette de Murçay. Elle descendait par les femmes de Théodore-Agrippa d'Aubigné, comme Madame de Maintenon, dont elle était nièce à la mode de Bretagne. Madame de Maintenon parvint à l'arracher à ses parents, qui étaient calvinistes, et en prit possession le 21 décembre 1680. Elle l'éleva à Noisy, puis à Saint-Cyr. Peu de temps après Mademoiselle de Villette, ses frères, puis son père lui-même abjurèrent. A peine âgée de treize ans, en 1686, elle épousa, après avoir refusé M. de Roquelaure, Jean de Tubières, marquis de Caylus, qui à cette occasion, fut fait menin de Monseigneur. Elle reçut une pension de 6 000 livres et un collier de

Je descends dans ce lieu, par la Grâce habité [1].
L'Innocence s'y plaît [2], ma compagne éternelle [3],
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle.
Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints
Tout un peuple naissant est formé par mes mains.
Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont [4] il doit sanctifier le monde.
Un Roi qui me protège, un Roi victorieux
A commis à mes soins ce dépôt précieux [5].
C'est lui qui rassembla ces colombes timides,

perles de 10 000 écus. Madame de Caylus nous dit dans ses *Souvenirs* (*Collection Petitot*, LXVI, p. 374-375) que Madame de Maintenon s'occupait beaucoup d'elle : « Il ne se passait rien à la cour sur quoi elle ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensais bien, me redressant quand je pensais mal. Ma journée était remplie par des maîtres, la lecture, et des amusements honnêtes et réglés ; on cultivait ma mémoire par des vers qu'on me faisait apprendre par cœur ; et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avais entendu, me forçait d'y donner de l'attention. » Madame de Caylus était douée d'ailleurs de qualités brillantes qui méritent d'être cultivées : « Jamais, dit Saint-Simon (*Mémoires autographes*, II, 492) un visage si spirituel, si touchant, si parlant ; jamais une fraîcheur pareille ; jamais tant de grâces ni plus d'esprit ; jamais tant de gaieté et d'amusements ; jamais de créature plus séduisante. » — « Son esprit, dit l'abbé de Choisy (*Collection Petitot*, LXIII, 298), était encore plus aimable que son visage ; on n'avait pas le temps de respirer ni de s'ennuyer quand elle était quelque part... Toutes les Champmêlé du monde n'avaient point ces tons ravissants qu'elle laissait échapper en déclamant. » Madame de Caylus avait trop d'esprit ; elle dut par deux fois quitter la cour, à la suite de plaisanteries qu'elle fit, ou que l'on fit sur elle ; sa conduite n'était pas des plus régulières. Son second exil dura treize ans. Lorsqu'elle revint à la cour, le 20 février 1707, elle était veuve depuis deux ans et demi. Saint-Simon nous dit, dans une note mise à la marge des *Mémoires* de Dangeau, que « Madame de Maintenon fut ravie de la revoir et l'initia peu à peu dans tous les *particuliers* chez elle avec le Roi, qui s'en amusait aussi, mais qui craignait son esprit, et ne l'aima jamais. » Après la mort de Louis XIV, elle se fixa à Paris, où son salon fut le rendez-vous d'un cercle d'hommes lettrés et aimables, parmi lesquels le marquis de la Fare, qui nous a laissé sur elle un joli madrigal. Le fils de Madame de Caylus fut un antiquaire célèbre. Elle a laissé des *Souvenirs* et non des *Mémoires*.

1. La maison de Saint-Cyr (*Note de Racine*). Le mot *Grâce* est pris ici dans son acception théologique : c'est le don gratuit de la faveur de Dieu, un secours que nous envoie le ciel pour nous aider à nous sanctifier. C'est dans ce sens que Corneille a employé ce mot au début de Polyeucte :

> Il (Dieu) est toujours tout juste et tout bon ; mais sa grâce
> Ne descend pas toujours avec même efficace.

2. Ces allégories, qui avaient été très en honneur au temps des moralités, semblent très froides aujourd'hui, même ici, même dans le *Lutrin*

3. Qui fut et sera de tous temps ma compagne.

4. Pour : *avec lesquelles;* tournure très fréquente en poésie.

5. Racine dédoublera cette expression dans *Athalie* (II, VII). Au début de la scène, Josabet dira à deux lévites :

> O vous, sur ces enfants si chers, si *précieux*,
> Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux.

A la fin de la scène, Abner dira à Josabet :

> Je vous rends le *dépôt* que vous m'avez commis.

Eparses [1] en cent lieux, sans secours et sans guides.
Pour elles, à sa porte [2] élevant ce palais,
Il leur y fit trouver l'abondance et la paix.
Grand Dieu, que cet ouvrage ait place en ta mémoire.
Que tous les soins qu'il [3] prend pour soutenir ta gloire
Soient gravés de ta main au livre où sont écrits
Les noms prédestinés [4] des Rois que tu chéris.
Tu m'écoutes [5]. Ma voix ne t'est point étrangère :
Je suis la Piété, cette fille si chère,
Qui t'offre de ce Roi les plus tendres soupirs.
Du feu de ton amour j'allume ses desirs [6].
Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore [7]
La chaleur se répand du couchant à l'aurore [8].
Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné,
Humilier ce front de splendeur couronné,
Et confondant l'orgueil par d'augustes exemples [9],
Baiser avec respect le pavé [10] de tes temples.
De ta gloire animé [11] lui seul de tant de Rois
S'arme pour ta querelle, et combat pour tes droits.
Le perfide intérêt, l'aveugle jalousie
S'unissent contre toi pour l'affreuse hérésie [12] ;

1. *Epars* vient de *sparsus*, comme *espace* de *spatium*, comme *esprit* de *spiritus ;* la tendance populaire est de mettre un *e* muet devant les mots dérivés du latin qui commencent par *sp* ou *st*, on dit dans les classes ignorantes : *estatue*, *estation*. L'usage seul a formé tous les mots de ce genre, en l'absence de toute règle : *status* a fait état, et *statio*, station. Pourquoi ?

2. Saint-Cyr est situé, on le sait, tout à côté de Versailles.

3, *Il* se rapporte au mot *Roi*, qui se trouve au vers 9. Comme le mot *ouvrage*, substantif masculin, était sujet de la phrase précédente, il y a là une légère tache. Rappelons en passant que Vaugelas reprochait aux femmes de son siècle de faire d'*ouvrage* un substantif féminin.

4. Être *prédestiné*, c'est être réservé par Dieu à certaines choses inévitables.

5. Oronte disait dans le *Misanthrope* de Molière (I, II) :

On sait qu'auprès du Roi je fais quelque figure.
Il m'écoute, etc.

6. Vers un peu recherché, qui signifie : je lui inspire l'amour de ton nom.

7. On dit communément : une activité dévorante, un zèle dévorant.

8. Racine fait allusion ici aux missions de l'Orient et du nouveau monde, que Louis XIV encourageait par d'incessants bienfaits. C'est dans l'Eglise des missions étrangères que, le 6 janvier 1685, Fénelon avait prononcé son *Sermon pour la fête de l'Epiphanie*, en présence des ambassadeurs de Siam.

9. *Confondre*, réduire à l'impuissance, de même que dans *Britannicus* (III, I) :

Et de quel œil,
Ma mère a-t-elle vu confondre son orgueil ?

Par d'augustes exemples ; nous dirions plutôt aujourd'hui : par son auguste exemple.

10. On voit que Racine ne recule pas devant les mots techniques.

11. Animé d'ardeur pour ta gloire.

12. Allusion à la ligue conclue en 1687 à Augsbourg. C'est au profit du dé-

La discorde en fureur frémit de toutes parts [1];
Tout semble abandonner tes sacrés étendards;
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres [2].
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi;
Et, bravant du démon [3] l'impuissant artifice,
De la religion soutient tout l'édifice [4].
Grand Dieu, juge ta cause, et déploie aujourd'hui
Ce bras, ce même bras qui combattait pour lui,
Lorsque des nations à sa perte animées
Le Rhin vit tant de fois disperser les armées.
Des mêmes ennemis je reconnais l'orgueil;
Ils viennent se briser contre le même écueil [5].
Déjà, rompant partout leurs plus fermes barrières,
Du débris de leurs forts il couvre ses frontières.
  Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
Qui sait combattre, plaire, obéir [6], commander;
Un fils qui, comme lui, suivi de la victoire,
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire;
Un fils à tous ses vœux avec amour soumis,
L'éternel désespoir de tous ses ennemis.
Pareil à ces esprits [7] que ta Justice envoie,
Quand son Roi lui dit : « Pars, » il s'élance avec joie,
Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser,
Et tranquille à ses pieds revient le déposer [8].

fenseur ardent de la religion protestante, du prince d'Orange, qu'elle devait tourner.

1. Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts.
(*Athalie*, IV, v.)

2. Quelques mois avant la première représentation d'*Esther*, Louis XIV avait écrit au cardinal d'Estrées une lettre destinée à être mise sous les yeux d'Innocent XII. Dans cette lettre, il reprochait au pape de servir par sa conduite les desseins du prince d'Orange, qui voulait : « le maintien de la religion protestante ou plutôt l'extirpation de la catholique ». Le roi et la reine d'Angleterre virent dans ce vers une allusion à ces événements. Dans ses *Remarques sur Esther*, Louis Racine proteste avec énergie contre cette assertion.

3. L'esprit malin.

4. Remarquons qu'il est impossible dans ces beaux vers de trouver la moindre allusion à la révocation de l'édit de Nantes.

5. Cet écueil est le Roi.

6. C'est ce que savait le mieux faire le grand Dauphin, élève de Bossuet.

7. Aux anges, à l'ange exterminateur notamment.

8. Le Grand Dauphin était de retour depuis deux mois de son expédition de Philipsbourg. Dans cette campagne qui n'avait pas duré deux mois en tout, il avait pris Philipsbourg, Manheim et Frankenthal. A la suite de ces succès, il eut pendant quelque temps une grande popularité.

Mais tandis qu'un grand Roi venge ainsi mes injures,
Vous qui goûtez ici des délices si pures [1],
S'il permet à son cœur un moment de repos,
A vos jeux innocents appelez ce héros.
Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse,
Et sur l'impiété la foi victorieuse.
Et vous, qui vous plaisez aux folles passions
Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions [2],
Profanes amateurs de spectacles frivoles [3],
Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,
Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité.
Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.

1. La Piété s'adresse aux Demoiselles de Saint-Cyr.
2. Les comédies ordinaires.
3. Racine est dur pour ses anciens chefs-d'œuvre.

PROLOGUE

COMPOSÉ PAR LOUIS RACINE

POUR

LA REPRÉSENTATION DU 19 JANVIER 1756[1].

LA PIÉTÉ, L'INNOCENCE, LA PAIX.

LA PIÉTÉ.

Vous voici toutes deux : l'Innocence et la Paix
Dans cet asile saint ne se quittent jamais.

LA PAIX.

O du Ciel adorable fille !
Piété, tendre sœur, c'est donc vous que nos yeux....

LA PIÉTÉ.

C'est moi-même qui, dans ces lieux,

1. Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires* (XIV, 383-388), nous a transmis des détails sur cette représentation : « Monseigneur le Dauphin, dit-il, Madame la Dauphine et Mesdames... partirent un peu après deux heures. En arrivant dans la maison, ils furent reçus à la porte par Monseigneur l'évêque de Chartres et par Madame du Han, supérieure ; ils furent conduits tout au haut de la maison dans la salle du théâtre... Racine, fils du grand Racine, et père de celui qui vient de périr à Cadix, était à cette pièce ; il s'était occupé depuis trois ou quatre mois à instruire les pensionnaires ; il a même fait un Prologue convenable aux circonstances... La décoration du théâtre était très-agréable ; il y eut un changement pour représenter les jardins du palais ; la perspective en était fort bien exécutée. Il n'y avait d'instruments que deux violoncelles qui accompagnaient les voix et qui étaient derrière les coulisses. Les rôles qui parurent les mieux exécutés furent celui d'Aman et celui de Mardochée ; celui d'Esther le fut assez bien aussi en certains endroits. Clérembaut, organiste de Saint-Cyr, et son frère, tous deux fils du grand Clérembaut, avaient travaillé l'un et l'autre pour l'exécution de cette pièce. Le premier avait fait plusieurs changements à la musique des chœurs, et l'autre avait dirigé les habillements... On s'était servi de toutes les étoffes de la maison, que l'on avait chamarrées avec du clinquant, et l'on avait fait usage d'un grand nombre de pierreries fausses qui appartiennent à la maison ; elles lui ont été données par Louis XIV, et l'on estime qu'il y en a pour vingt mille livres. Ces pierreries ont été données à l'occasion des deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*... Les chœurs furent fort bien exécutés. Les filles qui chantaient avaient conservé sur le théâtre les distinctions de leur classe. Quoique ce soit l'usage de mettre du rouge sur le théâtre, aucune des actrices n'en avait, et on ne s'en apercevait point. »

Du Roi qui vous protége amène la famille;
Vous l'allez voir paraître : elle suivait mes pas.

L'INNOCENCE.

Cet excès de bonté ne nous étonne pas ;
Nous avons vu le Roi lui-même,
Oui, ce grand Roi, jusqu'à nous s'abaisser :
Aux jeux où je préside il daigna s'amuser ;
Sans doute comme lui sa famille nous aime.

LA PIÉTÉ.

C'est pour vous le prouver qu'elle veut en ce jour
Que d'un spectacle saint, digne de ce séjour,
Vous lui fassiez goûter les charmes.
Esther a parmi vous souvent versé des larmes,
Qu'elle en répande encor ; qu'à son affliction
Votre aimable jeunesse unisse ses alarmes;
Rassemblez promptement vos filles de Sion.

LA PAIX.

Qu'entends-je ! Quoi ! devant une assemblée auguste
Des enfants oseraient... Ah ! quels pauvres acteurs !
Quels redoutables spectateurs !
Approuvez nos refus, la cause en est trop juste;
Et quand vous proposez cette témérité,
Vous qui devriez la défendre,
Êtes-vous notre sœur, et cette sœur si tendre,
La charitable Piété ?

LA PIÉTÉ.

Je la suis, et c'est moi qui vous rends favorables
Ces spectateurs si redoutables ;
Je règne dans leurs cœurs.

L'INNOCENCE.

Nous ne répliquons pas,
Vous serez satisfaite ; Esther obéissante
Va paraître. Déjà je l'aperçois. — Hélas !
Devant Assuérus elle était moins tremblante !
A quel nouveau péril vous l'exposez encor !

LA PIÉTÉ.

Je lui réponds du sceptre d'or.

ESTHER.

ACTE PREMIER.

(Le théâtre représente l'appartement d'Esther.)

—

SCÈNE I.

ESTHER, ÉLISE.

ESTHER.

Est-ce toi, chère Élise ? O jour trois fois heureux[1] !
Que béni soit le ciel qui te rend à mes vœux,
Toi qui de Benjamin comme moi descendue[2],
Fus de mes premiers ans la compagne assidue,
Et qui d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidais à soupirer les malheurs de Sion[3] !
Combien ce temps encore est cher à ma mémoire !
Mais toi, de ton Esther ignorais-tu la gloire ?
Depuis plus de six mois que je te fais chercher,
Quel climat, quel désert a donc pu te cacher[4] ?

1. « Je me souviens qu'un jour, causant de récitation et de poésie avec cette incomparable maîtresse de diction qui s'appelle Madame Plessy, elle voulut bien me lire la première scène d'Esther. Ces vers furent délicieusement dits, Mais savez-vous ce qui me charma le plus ? C'est une inflexion très légère sur l'*et* qui commence le cinquième vers. La voix devenait tout à coup plus profonde, plus mouillée, sur ce petit mot, qui résumait d'avance et les malheurs de Sion et les oppressions du joug qu'elle avait souffert. Et comme j'en faisais mon compliment à Madame Plessy : — « Oh ! me dit-elle, c'est une tradition. » (*Francisque Sarcey. Chronigue Théâtrale, Le Temps* du 27 février 1882.) — Voir *Andromaque*, note du vers 8. — J.-J. Rousseau condamnerait ce discours d'Esther, lui qui a écrit : « Amitié ! Amitié ! Sentiment vif et alerte ! Quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir tout ce qu'on sent à ses côtés ? Mon Dieu ! Qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses ! Et que le premier mot qu'on prononce est froid après cela ! La pantomime que demande J.-J. Rousseau risquerait de faire rire au théâtre.

2. Les deux tribus de Benjamin et de Juda ont conservé fort longtemps une existence distincte, et se reconnaissaient encore au temps de l'Evangile.

3. Sion, c'est ici le peuple juif

4. Dinaux, dans sa *Notice sur mademoiselle Duchesnois*, dit à propos d'une

ÉLISE.

Au bruit de votre mort justement éplorée [1],
Du reste des humains je vivais séparée [2],
Et de mes tristes jours n'attendais que la fin
Quand tout à coup, Madame, un prophète divin :
« C'est pleurer trop longtemps une mort qui t'abuse,
« Lève-toi, [3] m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suse [4].
« Là tu verras d'Esther la pompe [5] et les honneurs,
« Et sur le trône assis le sujet [6] de tes pleurs.
« Rassure, ajouta-t-il, tes tribus alarmées [7],
« Sion : le jour approche où le Dieu des armées [8]
« Va de son bras puissant faire éclater l'appui ;
« Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui [9]. »
Il dit. Et moi, de joie et d'horreur pénétrée [10],
Je cours. De ce palais j'ai su trouver l'entrée.

représentation donnée en 1803 à l'Opéra au bénéfice de Madame Vestris : Mademoiselle Duchesnois « y joua le rôle d'Esther, pièce qui n'avait pas été représentée depuis 1721 et dont on avait perdu les traditions, ce qui équivalait à une véritable création. Dans cette soirée on fut étonné de l'art profond avec lequel une actrice si nouvelle sut cacher la prodigieuse difficulté du débit des monotones prières d'Esther, qui, pour la première fois peut-être, ne parurent à la scène ni longues ni languissantes. »

1. *Eploré*, tout en pleurs. De même dans *Polyeucte*, III, v :

> J'ai laissé tout autour une foule éplorée.

2. Racine songe ici aux dévotes retraites que les seigneurs et les dames de la cour allaient de temps à autre faire dans un monastère. Madame de Sablé se réfugia même auprès de Port-Royal, pour se retirer à jamais du monde ; il est vrai qu'elle ne défendit pas au monde de l'y suivre.

3. « *Lève-toi*, dit M. Athanase Coquerel, est, dans les saints livres, la formule consacrée qui annonce ou ordonne l'exécution immédiate d'un devoir, d'un projet, d'un message. »

4. Les rois de Perse séjournaient alternativement à Babylone, à Ecbatane et à Suse ; cette dernière ville, située sur le fleuve Choaspe, à l'entrée d'une large plaine, était leur résidence d'hiver.

5. On appelait πομπή, en latin *pompa*, un cortège somptueux et magnifique ; par extension, le mot *pompe* en français a signifié simplement : grand luxe.

6. Le *sujet*, et non pas l'*objet :* Esther morte arrachait des pleurs à Elise.

7. Il y a dans ce vers, qui est dur, quatre syllabes consécutives qui commencent par un *t*. Les négligences de ce genre sont rares dans Racine.

8. « Dominus fortis et potens, Dominus potens in prœlio » (*Psaumes*, XXIII, 8).

9. On lit dans l'*Exode*, chap. II, 23 : « Ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus. » Voltaire imitera dans son *Œdipe* ce vers de Racine :

> Et les cris des Thébains sont montés vers son trône.

10. Racine avait déjà, au V[e] acte d'*Iphigénie* (scène VI), employé dans ce sens le mot *horreur :*

> Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous
> Jette une sainte horreur qui nous rassure tous.

Cet effet est admirablement peint dans la Bible (*Job*. IV, 12-17).

O spectacle ! O triomphe admirable à mes yeux,
Digne en effet du bras qui sauva nos aïeux !
Le fier Assuérus couronne sa captive,
Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive.
Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement
Le ciel a-t-il conduit ce grand événement [1] ?

ESTHER.

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place,
Lorsque le Roi, contre elle enflammé de dépit [2],
La chassa de son trône, ainsi que de son lit,
Mais il ne put sitôt en bannir la pensée.
Vasthi régna longtemps sur son âme offensée [3].
Dans ses nombreux États il fallut donc chercher
Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.
De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent [4].
Les filles de l'Égypte à Suse comparurent.
Celles même du Parthe et du Scythe indompté
Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.
On m'élevait alors, solitaire et cachée,
Sous les yeux vigilants du sage Mardochée [5].
Tu sais combien je dois à ses heureux secours.
La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours.

1. Veut savoir quels ressorts et quel enchaînement,
Ont produit dans Paris un si grand changement.
(VOLTAIRE, *Henriade*, I.)

2. Desmarets de Saint-Sorlin, dans son poème d'*Esther*, suivant les textes sacrés, raconte que Vasthi a été condamnée par un conseil de sept Persans :

Aussitôt par le Roy, de dépit enflammé,
Avec nouveau serment l'arrêt fut confirmé.

3. « Postquam Regis Assueri indignatio deferbuerat, recordatus est Vasthi, et quæ fecisset, vel quæ passa esset. Dixeruntque pueri Regis ac ministri ejus : Quærantur Regi puellæ virgines ac speciosæ, et mittantur qui considerent per universas provincias puellas speciosas et virgines, et adducant eas ad civitatem Susan, et tradant eas in domum feminarum... Et quæcumque inter omnes oculis Regis placuerit, ipsa regnet pro Vasthi. Placuit sermo Regi, et ita, ut suggesserant, jussit fieri. » (*Esther*, II, 2-4.)

4. « In diebus Assueri, qui regnavit ab India usque Æthiopiam, super centum viginti septem provincias. » (*Esther*, I, 1.)

5. « Erat vir Judæus in Susan civitate, vocabulo Mardochæus, qui translatus fuerat de Jerusalem ex tempore quo Jechoniam Regem Juda Nabuchodonosor Rex Babylonis transtulerat. Qui fuit nutritius filiæ fratris sui Edissæ, quæ altero nomine vocabatur Esther, et utrumque parentem amiserat, pulchra nimis et decora facie. Mortuisque patre ejus ac matre, Mardochæus sibi eam adoptavit in filiam. » (*Esther*, II, 5-7.) Les anciennes versions s'accordent pour voir dans Esther la fille d'Abihaïl, oncle paternel de Mardochée. Les Septante font d'Esther, fille d'Aminadab, la cousine germaine de Mardochée, qui l'élevait pour être sa femme (II, 7) : « Ἐπαίδευσεν αὐτὴν ἑαυτῷ εἰς γυναῖκα. »

Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère [1].
Du triste état des Juifs jour et nuit agité [2],
Il me tira du sein de mon obscurité ;
Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
Il me fit d'un empire accepter l'espérance.
A ses desseins secrets tremblante j'obéis.
Je vins. Mais je cachai ma race et mon pays [3].
Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales
Que formait en ces lieux ce peuple de rivales [4],
Qui toutes disputant un si grand intérêt [5],
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt ?
Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages :
L'une d'un sang fameux vantait les avantages ;
L'autre, pour se parer de superbes atours,
Des plus adroites mains empruntait le secours.
Et moi, pour toute brigue et pour tout artifice,
De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice [6].

1. Voltaire, imitant encore une fois Racine, écrit dans sa *Henriade* (II) :

> Condé, qui vit en moi le seul fils de son frère,
> M'adopta, me servit et de maître et de père.

Pierre Mathieu faisait dire à son Esther :

> ... Ce bon Mardoché me prenant pour sa fille,
> Me nourrit chastement avecques sa famille,
> Puis d'oncle devient père, et sous sa main j'ai pris
> Le gazon des vertus, amour des bons esprits.

L'adoption était inconnue aux Juifs ; il n'existait donc entre Mardochée et Esther aucun lien légal.

2. M. Athanase Coquerel fait remarquer qu'entre Cyrus et Esther on ne trouve aucune trace de persécution contre les Juifs.

3. « Quæ noluit indicare ei populum et patriam suam ; Mardochæus enim præceperat ei ut de hac re omnino reticeret. » (*Esther*, II, 8, 10.) Esther, en hébreu, signifie cachée, selon les uns, étoile, suivant les autres. La reine s'appelait Edisse.

4. Racine avait déjà dans *Britannicus* (IV, II) exprimé une situation semblable :

> Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix,
> Qui de ses affranchis mendièrent les voix, etc.

Le poète, dans ce sujet sacré, s'est souvenu de la belle description de Tacite (*Ann.*, XII, 1) : « Nec minore ambitu feminæ exarserant ; suam quæque nobilitatem, formam, opes contendere, ac digna tanto matrimonio ostentare, etc. »

5. *Intérêt*, c'est-à-dire la chose qui les intéresse. Racine, dans *Britannicus* (III, VIII), a encore employé *disputer* dans le sens actif :

> C'est ainsi que Néron sait disputer les cœurs !

6. « Evoluto autem tempore per ordinem, instabat dies quo Esther, filia Abihail, fratris Mardochæi, quam sibi adoptaverit in filiam, deberet intrare ad Regem. Quæ non quæsivit muliebrem cultum, sed quæcumque voluit Egeus eunuchus, custos virginum, hæc ei ad ornatum dedit. Erat enim formosa valde, et in-

Enfin on m'annonça l'ordre d'Assuérus.
Devant ce fier monarque, Élise, je parus[1].
Dieu tient le cœur des Rois entre ses mains puissantes[2];
Il fait que tout prospère aux âmes innocentes[3],
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.
De mes faibles attraits le Roi parut frappé.
Il m'observa longtemps dans un sombre silence[4].
Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance,
Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur.
Enfin, avec des yeux où régnait la douceur :
« Soyez Reine, » dit-il ; et dès ce moment même
De sa main sur mon front posa son diadème[5].
Pour mieux faire éclater sa joie et son amour,
Il combla de présents tous les grands de sa cour ;
Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces,
Invitèrent le peuple aux noces de leurs princes[6].
Hélas ! durant ces jours de joie et de festins[7],
Quelle était en secret ma honte et mes chagrins !
« Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise,
La moitié de la terre à son sceptre est soumise,
Et de Jérusalem l'herbe cache les murs !

credibili pulchritudine omnium oculis gratiosa et amabilis videbatur. » (*Esther*, II, 15.)

Plus prompte à son devoir envers le Roy des cieux,
Qu'à parer sa beauté d'un habit précieux,
A lui seul en secret fervente elle veut plaire.
(DESMARETS DE SAINT-SORLIN, *Esther*.)

1. Voir la *Notice sur Esther*.

2. « Sicut divisiones aquarum, ita cor Regis in manu Domini : quocumque voluerit inclinabit illud. » (*Prov.* XXI, 1.) Voir v. 729-734.

Toi, qui tiens dans ta main des princes le courage.
(MONTCHRESTIEN, *Aman*.)

3. Aux, c'est-à-dire : pour les.

4. Par ce « sombre silence » Racine nous montre l'action auguste de Dieu sur le cœur d'Assuérus.

5. « Et adamavit eam Rex plus quam omnes mulieres, habuitque gratiam et misericordiam coram eo super omnes mulieres ; et posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare in loco Vasthi. » (*Esther*, II, 17.) Le sujet de *posa*, par une licence poétique fort excusable, est le pronom *il* qui se trouve dans la forme *dit-il*.

6. « Et jussit convivium præparari permagnificum cunctis principibus, et servis suis, pro conjunctione et nuptiis Esther. Et dedit requiem universis provinciis, ac dona largitus est juxta magnificentiam principalem. » (*Esther*, II, 18.) C'est une remise d'impôts qu'accorde Assuérus ; *leurs princes* est au pluriel, parce qu'Esther et Assuérus sont les *princes* du peuple.

7. L'élision de l'*e* final de *joie* et la rencontre de la diphthongue *oi* avec la voyelle suivante est plus désagréable qu'un hiatus, bien qu'autorisée par la prosodie. On lit dans *Phèdre* (I, III) :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
Voit de son temple saint les pierres dispersées [1],
Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées [2] ! »

ÉLISE.

N'avez-vous point au Roi confié vos ennuis [3] ?

ESTHER.

Le Roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis [4].
Celui par qui le ciel règle ma destinée
Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée [5].

ÉLISE.

Mardochée ? Hé ! peut-il approcher de ces lieux ?

ESTHER.

Son amitié pour moi le rend ingénieux [6].
Absent, je le consulte ; et ses réponses sages
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages.
Un père a moins de soin du salut de son fils.
Déjà même, déjà par ses secrets avis
J'ai découvert au Roi les sanglantes pratiques [7]
Que formaient contre lui deux ingrats domestiques [8].

1. Le temple avait été reconstruit sous Darius-Hystaspe, et le culte, quoi qu'en dise Racine, était régulièrement célébré.

2. *Ont cessé*, signifierait que les fêtes ont été suspendues ; *sont cessées* indique qu'elles restent suspendues.

3. *Ennui* avait au dix-septième siècle beaucoup plus de sens que dans notre langue moderne :

> Sa mort avancera la fin de mes ennuis.
> (*Andromaque*, I, IV.)

4. « Necdum prodiderat Esther patriam et populum suum, juxta mandatum ejus : quidquid enim ille præcipiebat observabat Esther, et ita cuncta faciebat, ut eo tempore solita erat quo eam parvulam nutriebat. » (*Esther*, II, 20.)

5. Mardochée. — Dans notre langue, l'image du silence est une chaîne qui retient la langue ; pour Homère, se taire, c'est se mettre un bœuf sur la langue.

6. Racine prévient ici une objection qu'on pourrait lui poser tout à l'heure en voyant Mardochée pénétrer dans l'appartement de la Reine. Il avait pris au commencement de son *Bajazet* une précaution du même genre :

> ..... Depuis quand, Seigneur, entre-t-on dans ces lieux,
> Dont l'accès était même interdit à nos yeux ?

7. Menées, intelligences. De même dans la Fontaine (*Fables*, V, 19) :

> Le renard ménager de secrètes pratiques,

et dans Corneille (*Nicomède*, V, VI) :

> N'appréhendez-vous point que tous vos domestiques,
> Ne soient déjà gagnés par mes sourdes pratiques ?

8. « Eo igitur tempore quo Mardochæus ad Regis januam morabatur, irati sunt Bagathan et Thares, duo eunuchi Regis, qui janitores erant et in primo palatii limine præsidebant : volueruntque insurgere in Regem et occidere eum. Quod Mardochæum non latuit, statimque nuntiavit Reginæ Esther, et illa Regi, ex nomine Mardochæi, qui ad se rem detulerat. » (*Esther*, II, 21, 22.) On sait qu'au dix-septième siècle les *domestiques* étaient les personnes qui vivaient dans la maison d'un grand. C'est ainsi que La Bruyère était *domestique* du prince de Condé.

Cependant mon amour pour notre nation
A rempli ce palais de filles de Sion [1],
Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées [2],
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.
Dans un lieu séparé de profanes témoins,
Je mets à les former mon étude et mes soins [3] ;
Et c'est là que fuyant l'orgueil du diadème [4],
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même [5],
Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier.
Mais à tous les Persans je cache leurs familles.
Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,
Compagnes autrefois de ma captivité,
De l'antique Jacob jeune postérité [6].

SCÈNE II.

ESTHER, ÉLISE, LE CHŒUR.

UNE ISRAÉLITE, chantant derrière le théâtre [7].
Ma sœur, quelle voix nous appelle?

UNE AUTRE.
J'en reconnais les agréables sons :
C'est la Reine.

1. Cette affection de la Reine pour les filles de son pays est toute naturelle, et jamais l'entrée d'un chœur ne fut mieux motivée.

2. La métaphore se continue très heureusement; les jeunes Israélites sont agitées par l'infortune, comme les fleurs par le vent.

3. Il est impossible de ne pas reconnaître que ces vers s'appliquent à Madame de Maintenon plus encore qu'à Esther. Les livres saints ne parlent point de ces compagnes d'Esther.

4. Peut-être, si elle l'eût voulu, Madame de Maintenon eût été publiquement reconnue pour reine.

5. Voltaire a encore fait ici à Racine un emprunt peu déguisé :

Fuyant le bruit des cours et se cherchant lui-même,
Il avait déposé l'orgueil du diadème.
(VOLTAIRE, *Henriade*, I.)

6. Racine a traduit ici le premier vers de l'*Œdipe Roi* de Sophocle :

Ὦ τέκνα, Κάδμου τοῦ πάλαι νέα τροφή.

Marie-Joseph Chénier traduira ainsi ce vers de Sophocle :

Enfants, du vieux Cadmus postérité nouvelle.

Il faut convenir que le premier traducteur a été le plus heureux.

7. Dans l'*Impromptu de Versailles*, au lever du rideau, Molière en scène interpelait de même ses acteurs, qui lui répondaient de la coulisse avant d'entrer.

TOUTES DEUX.

Courons, mes sœurs, obéissons.
La Reine nous appelle:
Allons, rangeons-nous auprès d'elle

TOUT LE CHŒUR, entrant sur la scène par plusieurs endroits différents.

La Reine nous appelle :
Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

ÉLISE.

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés
S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous côtés !
Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte [1] !
Prospérez, cher espoir d'une nation sainte.
Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents
Monter comme l'odeur d'un agréable encens [2] !
Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques [3].

ESTHER.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques [4],
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
De la triste Sion célèbrent les malheurs.

UNE ISRAÉLITE chante seule.

Déplorable Sion [5], qu'as-tu fait de ta gloire ?
Tout l'univers admirait ta splendeur :
Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur
Il ne nous reste plus que la triste mémoire [6].
Sion, jusques au ciel élevée autrefois,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée [7],
Puissé-je demeurer sans voix,
Si dans mes chants ta douleur retracée [8]

1. Il est certain que ces vers sont adressés beaucoup moins au Chœur des jeunes Israélites qu'aux « filles de Madame Maintenon ».

2. On lit dans l'*Apocalypse*, VIII, 4 : « Ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum, de manu angeli, coram Deo. » — David avait dit aussi dans le *Psaume* CXL : « Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo. »

3. C'est le latin *æquus*.

4. Ceux qui avaient conduit les Juifs captifs à Babylone leurs disaient : « Hymnum cantate nobis de canticis Sion. » — (*Ps.* CXXXVI, 4.)

5. Qui mérite d'être déplorée. Fénelon fait dire à Démocrite dans ses *Dialogues des Morts :* « Le monde est ridicule, et j'en ris ; il est déplorable, et vous en pleurez. »

6. Le triste souvenir.

7. Isaïe (XIV, 13-15) disait de Nabuchodonosor : « Dicebas in corde tuo..... Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo. — Verumtamen ad infernum detraheris in profundum laci. »

8. *Retracé*, dont on rappelle la mémoire. C'est ainsi que l'abbé Delille a dit dans son poème des *Trois règnes* (V) :

Et dans ses souvenirs le présent retracé,
Lui montrant l'avenir écrit dans le passé, etc.

Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée[1] !

TOUT LE CHŒUR.

O rives du Jourdain[2] ! O champs aimés des cieux[3] !
Sacrés monts[4], fertiles vallées,
Par cent miracles signalées[5] !
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées[6] ?

UNE ISRAÉLITE, seule.

Quand verrai-je, ô Sion ! relever tes remparts,
Et de tes tours les magnifiques faîtes[7] ?

1. « Adhæreat lingua mea faucibus meis si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ. » (*Ps.* CXXXVI, 7-8.) M. Sapey, dans son *Essai sur Guillaume du Vair,* poète du seizième siècle, a rapproché de ces vers de Racine une paraphrase du psaume *Super flumina Babylonis* composée par du Vair :

O Sion ! si jamais tellement je t'oublie,
Que puissé-je aussitôt moi-même m'oublier,
Et mes doigts engourdis ne puissent de ma vie
Le doux son de mon luth à ma voix allier !
Ma langue à mon palais tienne toute séchée
Sans pouvoir désormais un seul mot prononcer,
Si jamais d'aucun soin on la trouve empêchée
Que de louer ton nom et partout l'annoncer.

2. Sous le gouvernement du tétrarque Philippe, la source du Jourdain fut découverte auprès du Liban, dans le lac Phiala. L'eau quitte le lac par un canal souterrain d'une longueur de cinq lieues environ, sort de terre à Césarée de Philippe, se décharge à quatre lieues de là dans le lac de Mérom, traverse le lac de Génésareth, se divise en deux bras dans les environs de Jéricho, et arrive enfin à la mer Morte.

3. M. Athanase Coquerel a fait « observer combien la métaphore qui personnifie le ciel ou les cieux est contraire à l'esprit de la religion et par conséquent de la poésie d'Israël. » La critique est peut-être ici un peu sévère.

4. Par une bizarrerie de langage, nous ne pourrions plus dire aujourd'hui : sacrés monts.

5. *Signalé* signifie au propre : marqué par quelque signe.

6. Au troisième acte du *Sédécie* de Robert Garnier, le chœur des Juives pleurait ainsi sur les maux de l'exil :

Disons adieu, mes compagnes,
A nos chétives campagnes,
Où le Jourdain doux-coulant
Va sur le sable ondelant.

Adieu, terre planteureuse,
Naguère si populeuse,
Terre promise au ciel,
Toute ondoyante de miel.

Adieu, Siloé, fontaine
Dont la douce eau se promène
Dans le canal de Cédron
Serpentant à l'environ.

Adieu, costeaux et vallées,
Adieu, rives désolées,
Adieu, verdureux Hebron,
Vieil territoire d'Efron, etc.

7. *Faîte*, sommet, ne peut venir, comme on l'a dit, de *fastigium*, qui a l'accent sur *sti*. Il vient d'un mot de décadence qui aura eu le même radical et le même sens.

Quand verrai-je de toutes parts
Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes [1] ?

TOUT LE CHŒUR.

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées !
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées [2] ?

SCÈNE III.

ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

Quel profane en ce lieu s'ose avancer vers nous ?
Que vois-je ? Mardochée ? O mon père, est-ce vous [3] ?
Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée [4],
A donc conduit vos pas et caché votre entrée ?
Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux [5],

1. On lit dans Jérémie (III, 17) : « In tempore illo vocabunt Jerusalem Solium Domini ! et congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domine in Jerusalem. »

2. Dans la plupart des éditions du dix-huitième siècle l'acte Ier se termine ici. Casimir Delavigne a placé dans ses *Messéniennes* une cantate intitulée *les Troyennes*, dont quelques couplets rappellent ces strophes d'*Esther :*

Adieu, champs où fut Troie ; adieu, terre chérie,
Et vous, mânes sacrés des héros et des rois,
Doux sommet de l'Ida, beau ciel de la patrie,
Adieu pour la dernière fois !
. . . .
Si tu veux entendre nos chants,
Rends-nous, peuple cruel, nos époux et nos pères,
Nos enfants et nos frères !
Fais sortir Ilion de ses débris fumants !
. . . .
Adieu, mânes sacrés des héros et des rois !
Adieu, terre chérie ;
Doux sommet de l'Ida, beau ciel de la patrie,
Vous entendez nos chants pour la dernière fois !

3. Dans le palais, nous allions dire dans le sérail d'Assuérus, il était impossible à aucun homme de pénétrer. Le livre d'*Esther* nous montre Mardochée correspondant avec sa nièce par l'entremise d'un serviteur dévoué. Racine représente comme miraculeuse l'entrée de Mardochée dans les appartements de la reine.

4. M. Athanase Coquerel fait observer que dans la poésie biblique les ailes expriment plutôt la rapidité du mouvement et le bruit éclatant de l'intervention des messagers célestes que l'idée de la protection.

5. Une chose affreuse, c'est, étymologiquement, une chose effroyable, qui donne

Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux [1] ?
Que nous annoncez-vous ?

MARDOCHÉE.

O Reine infortunée !
O d'un peuple innocent barbare destinée !
Lisez, lisez l'arrêt détestable, cruel.
Nous sommes tous perdus, et c'est fait d'Israël [2].

ESTHER.

Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace [3].

MARDOCHÉE.

On doit de tous les Juifs exterminer la race.
Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés [4].
Les glaives, les couteaux sont déjà préparés [5].
Toute la nation à la fois est proscrite [6].
Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite [7],
A pour ce coup funeste armé tout son crédit [8] ;
Et le Roi, trop crédule, a signé cet édit [9].

le frisson de la mort. *Affreux* vient du substantif *affres*, qui n'est employé que dans cette locution : les affres de la mort.

1. « Quæ cum audisset Mardochæus, scidit vestimenta sua, et indutus est sacco, spargens cinerem capiti. » (*Esther*, IV, 1.) Dans l'affliction, les Juifs se couvraient d'un sac grossier de poil de chèvre, qui descendait jusqu'aux genoux, et s'ouvrait aux épaules pour laisser passer les bras ; on le déchirait quelquefois depuis le cou jusqu'à la ceinture. A ces marques de deuil on en joignait une autre, en se couvrant la tête de poussière. On a reproché à Racine l'emploi du mot *cilice*, comme trop moderne. Ce mot se trouve dans la traduction latine de la Bible. (JÉRÉMIE, VI, 26) : « Filia populi mei, accingere cilicio, conspergere cinere. »

2. Mardochée, dans son émotion, n'a pas la force de s'exprimer tout d'abord ; lorqu'un récit va être débité, Racine a soin de nous en faire d'abord connaître le dénouement et l'impression générale par quelques mots émus échappés à celui qui le va prononcer.

3. Racine s'est emprunté à lui-même ce vers qu'il avait écrit pour *Phèdre*, (I, III).

4. Aman fait son entrée dans le drame. Remarquons l'épithète qui est chargée de le présenter.

5. Le mouvement de ce vers rappelle celui d'un vers d'*Iphigénie* (III, v) :

Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

6. Dans l'*Esther* de Du Ryer (IV, I), Mardochée dit à Esther :

..... Ce peuple misérable
Qui languit dans les fers dont la Perse l'accable,
Les Juifs dont vous sortez, les Juifs de qui je sors,
Sont aujourd'hui vivants, et demain seront morts.

7. Aman est signalé dans le livre d'*Esther* comme descendant d'un Agag, c'est-à-dire d'un des rois des Amalécites. Les Amalécites sortaient d'un petit-fils d'Esaü ; irréconciliables ennemis des Hébreux, ils furent vaincus par David, et exterminés enfin par la tribu de Siméon.

8. Expression neuve et originale

9. C'est ce vers qui a fait dire que Racine désapprouvait la révocation de l'édit de Nantes. Un vers du prologue avait fait dire sans plus de raison que Racine l'approuvait.

Prévenu contre nous par cette bouche impure,
Il nous croit en horreur à toute la nature [1].
Ses ordres sont donnés, et dans tous ses États
Le jour fatal est pris pour tant d'assassinats.
Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage ?
Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge ;
Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours ;
Et ce jour effroyable arrive dans dix jours [2].

ESTHER.

O Dieu, qui vois former des desseins si funestes,
As-tu donc de Jacob abandonné les restes [3] ?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Ciel ! qui nous défendra, si tu ne nous défends ?

MARDOCHÉE.

Laissez les pleurs, Esther, à ces jeunes enfants.
En vous est tout l'espoir de vos malheureux frères.
Il faut les secourir. Mais les heures sont chères [4] :
Le temps vole, et bientôt amènera le jour [5]
Où le nom des Hébreux doit périr sans retour [6].
Toute pleine du feu de tant de saints prophètes,
Allez, osez au Roi déclarer qui vous êtes [7].

1. Aman accusait les Juifs d'être en révolte contre l'humanité tout entière : « unam gentem rebellem adversus omne humanum genus. » (*Esther*, XIII, 5.)

2 « Jussimus ut quoscumque Aman, qui omnibus provinciis præpositus est secundus a Rege, et quem patris loco colimus, monstraverit... cum conjugibus ac liberis deleantur ab inimicis suis, nullusque eorum misereatur, quartadecima die duodecimi mensis Adar anni præsentis. » (*Esther*, XIII, 6.) Du Ryer avait ainsi imité ce texte (*Esther*, IV, I) :

> On doit ensevelir dans le même naufrage
> Les vieillards, les enfants, et tout sexe et tout âge,
> Et, sans considérer le mérite et le rang,
> En étouffer la race et l'éteindre en leur sang.

Remarquez que les livres saints accordent aux Juifs, contre toute vraisemblance, un an de répit ; Racine ne leur laisse que dix jours, et c'est encore trop de cruauté : sous la Terreur, ne faisait-on pas monter tout d'abord sur l'échafaud la plus jeune et la plus faible des victimes ? Comme dit Le Tasse : « La crainte d'un malheur que l'on prévoit est plus effrayante que le malheur même. »

3. Isaie (X, 21) : « Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob ad Deum fortem. »

4. Précieuses ; Racine dira de même (*Athalie*, V, II) :

> Le temps est cher, Seigneur, plus que vous ne pensez.

5. Ces vers évoquent le souvenir d'un vers de Virgile (*Énéide*, II, 323)

> Venit summa dies et ineluctabile tempus
> Dardaniæ.

6. Moïse dit dans le *Deutéronome* (VII, 24) : « Disperdet nomina eorum sub cœlo. »

7. Tout cela encore une fois est fort invraisemblable à la scène, si on ne le regarde pas avec les yeux de la foi.

ESTHER.

Hélas ! ignorez-vous quelles sévères lois
Aux timides mortels cachent ici les Rois [1] ?
Au fond de leur palais leur majesté terrible [2]
Affecte à leurs sujets de se rendre invisible ;
Et la mort est le prix de tout audacieux
Qui sans être appelé se présente à leurs yeux,
Si le Roi dans l'instant, pour sauver le coupable,
Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable.
Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal,
Ni le rang, ni le sexe, et le crime est égal.
Moi-même, sur son trône, à ses côtés assise,
Je suis à cette loi comme une autre soumise ;
Et sans le prévenir, il faut, pour lui parler,
Qu'il me cherche, ou du moins qu'il me fasse appeler.

MARDOCHÉE.

Quoi ? lorsque vous voyez périr votre patrie,
Pour quelque chose, Esther, vous comptez votre vie !
Dieu parle, et d'un mortel vous craignez le courroux !
Que dis-je ? Votre vie, Esther, est-elle à vous [3] ?
N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue ?
N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue ?
Et qui sait, lorsqu'au trône il conduisit vos pas,
Si pour sauver son peuple il ne vous gardait pas [4] ?
Songez-y bien : ce Dieu ne vous a pas choisie
Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie,
Ni pour charmer les yeux des profanes humains.
Pour un plus noble usage il réserve ses saints.
S'immoler pour son nom et pour son héritage,

1. « Quæ respondit ei, et jussit ut diceret Mardochæo : Omnes servi Regis, et cunctæ, quæ sub ditiône ejus sunt, norunt provinciæ, quod sive vir, sive mulier, non vocatus, interius atrium Regis intraverit, absque ulla cunctatione statim interficiatur, nisi forte Rex auream virgam ad eum tetenderit pro signo clementiæ, atque ita possit vivere. Ego igitur quomodo ad Regem intrare potero, quæ triginta jam diebus non sum vocata ad eum ? » (*Esther*, IV, 10-11.)

2. C'est une tournure familière à la langue de Racine et de Molière de prendre comme sujet, au lieu d'une personne, un substantif abstrait qui la désigne.

3. L'empereur Marc-Aurèle disait : « La vie est courte, le seul fruit de la vie terrestre est de maintenir son âme dans une disposition sainte, et de faire des actions utiles à la société. » Et le sceptique Montaigne (*Essais*, liv. I, chap. XIX) : « L'utilité de vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage. Tel a vécu longtemps qui a peu vécu. »

4. « Et quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris? » (*Esther*, IV, 14.) Desmarets de Saint-Sorlin, dans son poème héroïque d'*Esther*, disait, par une métaphore bizarre :

Esther, source sans bruit, qui devint un grand fleuve.

D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage[1] :
Trop heureuse pour lui de hasarder vos jours !
Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours[2] ?
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre[3] ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre :
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer ;
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer[4].
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble[5] ;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas[6].
S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,
Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle.
C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,
Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher ;
Et s'il faut que sa voix frappe en vain vos oreilles[7],
Nous n'en verrons pas moins éclater ses merveilles[8].
Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers
Par la plus faible main qui soit dans l'univers.
Et vous, qui n'aurez point accepté cette grâce,
Vous périrez peut-être, et toute votre race[9].

1. Le véritable lot.

2. Malgré toute notre admiration pour Racine, nous devons convenir que l'enchaînement des idées n'est pas marqué ici d'une façon assez nette. Sans doute, et nous le verrons plus loin, Mardochée veut dire que si Dieu demande à Esther son secours, c'est uniquement pour l'éprouver, car il n'a aucun besoin d'elle. Mais il n'en est pas moins vrai que Mardochée n'exprime sa pensée que dix vers plus tard, et qu'il semble dire ici : « Vous êtes trop heureuse de mourir pour Dieu, qui, du reste, n'a pas besoin de vous pour triompher. » Ce serait là une étrange façon d'encourager Esther, et c'est pourtant ce que paraît dire Mardochée. C'est là une tache dans ce couplet fort beau d'ailleurs et d'une émotion pénétrante

3. La supériorité de Dieu sur les rois de la terre est exprimée ainsi dans la *Bible :* « .....Ei qui aufert spiritum principum, terribili apud Reges terræ. » (*Psaumes*, LXXV, 13.)

4. « Et in pulverem reduces me. » (*Job*. X, 9.)

5. « *La mer fuit* est une image empruntée du *Psaume* CXIII, 3. « Mare vidit et fugit. »

6. Traduction littérale de ce verset d'Isaïe : « Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo. » (Cap. XI, 17.) La Bruyère (*De l'homme*) a imité plaisamment ce passage dans son portrait de Gnathon : « Tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient point. »

7. Si vous vous refusez à lui obéir.

8. Les prodiges : « Les merveilles que Dieu avait opérées en leur pays. » (Bossuet, *Hist.* II, 12.)

9. Voici comment s'exprimait Mardochée dans la tragédie de Du Ryer (IV, I)

L'infortune des Juifs, leurs douleurs et leurs craintes
Ont besoin de secours, et non pas de vos plaintes.
Ce n'est pas les aider que de craindre pour eux,
Et c'est agir pour vous qu'aider ces malheureux ;
Car enfin croiriez-vous éviter les tempêtes
De qui le coup mortel tomberait sur leurs têtes,

ESTHER.

Allez. Que tous les Juifs dans Suse répandus,
A prier avec vous jour et nuit assidus,
Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,
Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère [1].
Déjà la sombre nuit a commencé son tour [2] :
Demain, quand le soleil rallumera le jour,
Contente de périr, s'il faut que je périsse,
J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.
Qu'on s'éloigne un moment.

(Le chœur se retire vers le fond du théâtre.)

Et que leur mauvais sort respectant votre rang
N'allât pas jusqu'au Trône épuiser votre sang ?
Si pour sauver les Juifs votre bras ne s'emploie,
Le Ciel pour les sauver peut faire une autre voix ;
Il peut fendre la terre en des chemins nouveaux,
De même que pour eux il put fendre les eaux.
Mais aussi redoutez que le Ciel qu'on outrage
Ne laisse sur vous seule éclater cet orage,
Pour avoir négligé des peuples malheureux,
Et retenu le bien qu'il vous donna pour eux.
Croyez-vous que le Ciel vous rende souveraine,
Et vous donne l'éclat et le titre de Reyne,
Pour briller seulement de l'illustre splendeur
Que répandent sur nous la pourpre et la grandeur ?
Croyez-vous aujourd'hui posséder la couronne
Pour jouir seulement des plaisirs qu'elle donne ?
Que si, vous abusant par un nouveau désir,
Vous croyez que les Rois sont nés pour le plaisir,
Croyez que le plaisir des Princes équitables
Consiste à secourir les peuples misérables.
Dans le même moment que des cœurs inhumains
Arment contre les Juifs de sanguinaires mains,
Un Roy qui vous chérit vous donne une puissance
Capable d'étouffer cette injuste licence ;
Pensez-vous que ce Dieu qui fait tout sagement
Vous fasse voir en vain ce grand événement ?
Non, non, c'est pour un bien que cette grâce éclate,
C'est pour vous témoigner qu'il faut que l'on combatte ;
Le pouvoir qu'il vous donne avecques tant d'éclat
Est pour vous le signal qu'il donne du combat.

1. « Vade, et congrega omnes Judæos quos in Susan repereris, et orate pro me. Non comedatis et non bibatis tribus diebus et tribus noctibus: et ego cum ancillis meis similiter jejunabo, et tunc ingrediar ad Regem, contra legem faciens, non vocata tradensque me morti et periculo. » (*Esther*, IV, 16.) Les Juifs avaient coutume de s'imposer des jeûnes sévères à l'approche d'un malheur ou d'un péril. Dans l'*Esther* de Mathieu, la Reine fait dire aux Juifs de même par l'eunuque Athach :

Mais premier elle veut qu'à Susan on s'assemble
Pour dire au tout-puissant quelque oraison ensemble,
Et que jeûnant trois jours priez dévotement.
Elle en fera autant pour votre allégement :
Et votre Dieu tout bon exaucera vos prières.

Il est, remarquons-le, fort invraisemblable qu'Esther ait pu se livrer à ces pratiques de son culte sans exciter autour d'elle des étonnements et des soupçons.

2. Ce vers et le suivant sont au nombre des alexandrins peu naturels et trop pompeux que l'on a pu reprocher à Racine.

SCÈNE IV.

ESTHER, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

O mon souverain Roi!
Me voici donc tremblante et seule devant toi.
Mon père mille fois m'a dit dans mon enfance
Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,
Quand pour te faire un peuple agréable à tes yeux,
Il plut à ton amour de choisir nos aïeux.
Même tu leur promis de ta bouche sacrée
Une postérité d'éternelle durée [1].
Hélas ! ce peuple ingrat a méprisé ta loi;
La nation chérie a violé sa foi;
Elle a répudié son époux et son père,
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère [2].
Maintenant elle sert [3] sous un maître étranger.
Mais c'est peu d'être esclave, on la veut égorger.
Nos superbes vainqueurs, insultant à nos larmes,
Imputent à leurs dieux le bonhèur de leurs armes [4],
Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel
Abolisse ton nom, ton peuple et ton autel.
Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
Pourrait anéantir la foi de tes oracles [5],
Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
Le saint que tu promets et que nous attendons [6] ?

1. Joad, dans *Athalie* (III, VII) parle aussi de cette promesse :

> En ce temple où tu fais ta demeure sacrée,
> Et qui doit du soleil égaler la durée.

2. *Son époux*, *un honneur adultère*, ce sont là des expressions bibliques. Les Juifs disaient dans l'*Aman* de Montcrestien :

> O Seigneur, je sais bien qu'un grand amas d'offenses
> Attira dessus nous tes tardives vengeances.
> Que nos péchés commis contre ta sainte loi
> Te font, de père doux, juge rempli d'effroi.
> Je sais que notre orgueil, que notre fière audace
> Pour nous a desséché les ruisseaux de ta grâce,
> Et que tu ne vois plus que d'un œil courroucé
> Le reste de ta gent çà et là dispersé.

3. Elle est en esclavage.
4. Par cette adroite prière, Esther identifie la cause de Dieu avec celle des Juifs.
5. Le respect et l'obéissance qu'on a pour tes oracles.
6. Cette allusion à l'attente du Messie ne se trouve point dans le texte des *Additions* au livre d'*Esther*, d'où est tirée cette prière.

Non, non, ne souffre pas que ces peuples farouches,
Ivres de notre sang, ferment les seules bouches
Qui dans tout l'univers célèbrent tes bienfaits ;
Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais [1].
Pour moi, que tu retiens parmi ces infidèles,
Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,
Et que je mets au rang des profanations
Leur table, leurs festins et leurs libations ;
Que même cette pompe [2] où je suis condamnée,
Ce bandeau [3] dont il faut que je paraisse ornée
Dans ces jours solennels à l'orgueil dédiés,
Seule et dans le secret je le foule à mes pieds [4] ;
Qu'à ces vains ornements je préfère la cendre,
Et n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre.
J'attendais le moment marqué dans ton arrêt,
Pour oser de ton peuple embrasser l'intérêt [5].
Ce moment est venu : ma prompte obéissance [6]
Va d'un Roi redoutable affronter la présence.
C'est pour toi que je marche. Accompagne mes pas
Devant ce fier lion [7] qui ne te connaît pas,
Commande en me voyant que son courroux s'apaise,
Et prête à mes discours un charme qui lui plaise.
Les orages, les vents, les cieux te sont soumis :
Tourne enfin sa fureur contre nos ennemis [8].

1. « Scimus quia nihil est idolum in mundo. » (SAINT-PAUL *Ad Corinthios*, VIII, 4.)
2. Voir la note du vers 17.
3. Ce diadème.
4. Plutarque, dans sa *Vie de Lucullus*, a montré en quelques traits énergiques le mépris que faisait du bandeau royal la douce Monime, femme de Mithridate. Racine s'est souvenu ici de ce passage, qu'il a cité dans la *Préface* de sa tragédie de *Mithridate*.
5. On dirait aujourd'hui les intérêts.
6. Voir la note du vers 193.
7. Le lion, dans l'*Écriture*, n'est pas l'image de la souveraineté, mais celle de la force devant laquelle tout tremble et fuit.
8. Toute cette prière est tirée des *Additions* au Livre *d'Esther* (XIV, 3-19) : « Domine mi, qui Rex noster es solus, adjuva me solitariam, et cujus præter te nullus est auxiliator alius. Periculum meum in manibus meis est. Audivi a patre meo quod tu, Domine, tulisses Israël de cunctis gentibus, et patres nostros ex omnibus retro majoribus suis, ut possideres hereditatem sempiternam, fecistique eis sicut locutus es. Peccavimus in conspectu tuo, et idcirco tradidisti nos in manus inimicorum nostrorum : coluimus enim Deos eorum. Justus es, Domine. Et nunc non eis sufficit quod durissima nos opprimunt servitute, sed robur manuum suarum idolorum potentiæ deputantes, volunt tua mutare promissa, et delere hereditatem tuam, et claudere ora laudantium te, atque exstinguere gloriam templi et altaris tui, ut aperiant ora gentium, et laudent idolorum fortitudinem, et prædicent carnalem regem in sempiternum. Ne tradas, Domine, scep-

SCÈNE V.

(Toute cette scène est chantée.)

LE CHŒUR.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes.
A nos sanglots donnons un libre cours.
Levons les yeux vers les saintes montagnes
D'où l'innocence attend tout son secours[1].
O mortelles alarmes[2] !
Tout Israël périt. Pleurez, mes tristes yeux[3].
Il ne fut jamais sous les cieux
Un si juste sujet de larmes.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes !

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

N'était-ce pas assez qu'un vainqueur odieux
De l'auguste Sion eût détruit tous les charmes,
Et traîné ses enfants captifs en mille lieux[4] ?

trum tuum his qui non sunt, ne rideant ad ruinam nostram ; sed converte consilium eorum super eos, et eum qui in nos cœpit sævire, disperde. Memento, Domine, et ostende te nobis in tempore tribulationis nostræ, et da mihi fiduciam, Domine, rex Deorum et universæ potestatis : tribue sermonem compositum in ore meo in conspectu leonis, et transfer cor illius in odium hostis nostri, ut et ipse pereat, et cæteri qui ei consentiunt. Nos autem libera manu tua, et adjuva me, nullum aliud auxilium habentem, nisi te, Domine, qui habes omnium scientiam, et nosti quia oderim gloriam iniquorum, et detester cubile incircumcisorum, et omnis alienigenæ. Tu scis necessitatem meam, quod abominer signum superbiæ et gloriæ meæ, quod est super caput meum in diebus ostentationis meæ, et detester illud.... et non portem in diebus silentii mei, et quod non comederim in mensa Aman, nec mihi placuerit convivium Regis, et non biberim vinum libaminum. Et nunquam lætata sit ancilla tua, ex quo huc translata sum usque in præsentem diem, nisi in te, Domine, Deus Abraham. Deus fortis super omnes, exaudi vocem eorum qui nullam aliam spem habent, et libera nos de manu iniquorum, et erue me a timore meo. »

1. « Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. » (*Ps.* cxx, 1.) Ce sont les cimes de Sion, du Thabor, du Carmel.

2. En italien *alarme* se traduit par *allarme*, qui signifie aux armes ! Tel est le sens étymologique de notre mot français.

3. Scarron, dans son *Jodelet* (V, 1), s'est moqué de cette façon prétentieuse de parler, qui était celle de la Chimène du *Cid*. Il met dans la bouche de Béatrix, la soubrette, des stances plaisantes, dont le refrain est :

Pleurez, pleurez, mes yeux : l'honneur vous le command
S'il vous reste des pleurs, donnez-m'en : j'en demande.

4. Racine avait su comprendre que les Juifs n'ont pas été transportés en masse à Babylone, mais disséminés dans tout l'empire d'Assyrie.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes !

LA MÊME ISRAÉLITE.

Faibles agneaux livrés à des loups furieux [1],
Nos soupirs sont nos seules armes.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes !

UNE DES ISRAÉLITES.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements [2]
Qui parent notre tête.

UNE AUTRE.

Revêtons-nous d'habillements
Conformes à l'horrible fête
Que l'impie Aman nous apprête [3].

TOUT LE CHŒUR.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements
Qui parent notre tête.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Quel carnage de toutes parts [4] !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur et le frère,
Et la fille et la mère,
Le fils dans les bras de son père.
Que de corps entassés, que de membres épars,
Privés de sépulture [5] !

1. Cette image se rencontre fort souvent dans les livres saints.

2. L'usage de se couvrir la tête d'ornements ne s'introduisit qu'assez tard. Les femmes du peuple avaient le visage découvert. Les femmes d'une classe plus élevée portaient un voile, dont elles se couvraient le visage à l'approche d'un étranger, comme Rébecca à la vue d'Isaac : « Tollens cito pallium, operuit se. » (*Genèse*, XIV, 65.)

3. On lit dans le livre d'*Esther* (XIV, 2) : « Quumque deposuisset vestes regios, fletibus et luctui apta indumenta suscepit. »

4. Voltaire dans sa *Henriade* (II, 26) a imité ce couplet :

> Le fils assassiné sur le corps de son père,
> Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
> Les époux expirants sous leurs toits embrasés,
> Les enfants au berceau sur la terre écrasés, etc.

Avant lui et avant Racine, Montcrestien avait écrit dans son *Aman* (III) :

> On a donné les corps de ton peuple en pâture
> Aux oiseaux carnassiers qui volent par les cieux;
> Les lions et les loups de farouche nature
> Ont fait de leurs boyaux leurs mets délicieux.

5. Dans la religion juive, comme dans toutes les religions antiques, on considérait comme un malheur et comme une honte la privation de sépulture.

Grand Dieu, tes saints sont la pâture
Des tigres et des léopards.

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Hélas ! si jeune encore [1],
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?
Ma vie à peine a commencé d'éclore.
Je tomberai comme une fleur
Qui n'a vu qu'une aurore [2].
Hélas ! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?

UNE AUTRE.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,
Que nous servent, hélas ! ces regrets superflus ?
Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
Et nous portons la peine de leurs crimes [3].

TOUT LE CHŒUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :
Non, non, il ne souffrira pas
Qu'on égorge ainsi l'innocence [4].

UNE ISRAÉLITE, seule.

Hé quoi ? dirait l'impiété [5],
Où donc est-il ce Dieu si redouté
Dont Israël nous vantait la puissance ?

1. Remarquez l'art avec lequel le poète fait suivre d'images gracieuses l'affreux tableau qu'il vient de nous tracer.
2. Souvenir de Virgile (*Énéide*, IX, 435) :

Purpureus veluti quum flos, succisus aratro,
Languescit moriens ;

et des *Psaumes* (CII, 15) : « Tanquam flos agri sic efflorebit. »
3. Peut-être Racine se souvient-il ici d'un vers d'Horace (*Odes* III, VI, 1) :

Delicta majorum immeritus lues.

Joad réfutera cette assertion :

Dieu ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père.
(*Athalie*, I, II.)

4. De nous pauvres captifs le gémissement vienne
Jusques à ton oreille, ô Seigneur bon et fort ;
Et fay que ta puissance en vie nous maintienne,
Quoique nos ennemis nous vouent à la mort.
(MONTCRESTIEN, *Aman*, III.)

5. Pourquoi diront les Gents d'une profane bouche :
« Qu'est devenu le Dieu qu'ils vouloient invoquer ? »
Ainsi que le souci de tes servants te touche,
Ne permets point aussi qu'on puisse te moquer.
(MONTCRESTIEN, *Aman*, III.)

La tournure interrogative employée par Racine : « Où donc est-il, ce Dieu ? » se rencontre fort souvent dans la *Bible*.

UNE AUTRE.

Ce Dieu jaloux [1], ce Dieu victorieux,
Frémissez, peuples de la terre,
Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
Est le seul qui commande aux cieux.
Ni les éclairs ni le tonnerre
N'obéissent point à vos dieux [2].

UNE AUTRE.

Il renverse l'audacieux [3].

UNE AUTRE.

Il prend l'humble sous sa défense.

TOUT LE CHŒUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats:
Non, non, il ne souffrira pas
Qu'on égorge ainsi l'innocence.

DEUX ISRAÉLITES.

O Dieu, que la gloire couronne,
Dieu, que la lumière environne,
Qui voles sur l'aile des vents,
Et dont le trône est porté par les anges [4] !

DEUX AUTRES DES PLUS JEUNES.

Dieu, qui veux bien que de simples enfants
Avec eux chantent tes louanges [5],

TOUT LE CHŒUR.

Tu vois nos pressants dangers :
Donne à ton nom la victoire;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers [6].

UNE ISRAÉLITE, seule.

Arme-toi, viens nous défendre :
Descends, tel qu'autrefois la mer te vit descendre [7].

1. Expression biblique.

2. Les éclairs et le tonnerre sont le signe de la puissance souveraine. « Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ : vidit, et commota est terra. » (*Psaumes*, XCVI, 4.)

3. Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide.
(*Athalie,* II, VII.)

4. « Amictus lumine sicut vestimento... Qui ambulas super pennas ventorum. » (*Psaumes*, CIII, 2 et 4.) « Et ascendit super Cherubim, et volavit, et lapsus est super pennas venti. » (*Rois*, II, XXII, 11.) Aucune langue ne peut citer une strophe lyrique supérieure à celle-ci.

5. « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. » (*Psaumes*, VIII, 3.) Comparez les vers 1050-1055.

6. C'est ainsi que Jérémie désigne les idoles (II, 25; III, 13).

7. Allusion au passage de la mer Rouge.

Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère [1].
Qu'ils soient [2] comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui [3].

TOUT LE CHŒUR.

Tu vois nos pressants dangers :
Donne à ton nom la victoire ;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

1. Dessus les nations viens ta colère épandre,
Qui ne connaissent point ton nom ni ton pouvoir,
Voire qui seulement ne les daignent entendre,
Nous faisant maintenant ta grâce apercevoir......
Que du soleil levant jusqu'au bout de la terre
Soient connus les méchants et leur punition ;
Afin que désormais nul n'entreprenne guerre
Contre le Dieu des Dieux qui gouverne Sion.
(MONTCRESTIEN, *Aman*, III.)

2. Casimir Delavigne a mis cette note à la fin de sa tragédie du *Paria*. « Un critique, à la bienveillance et à l'urbanité duquel je me plais à rendre hommage, a cru devoir signaler, comme faute de prosodie, l'emploi que j'ai fait du mot *croient* dans ces deux vers :

Va, ces mortels si fiers, qui nous ont rejetés,
De ce bonheur en vain nous *croient* déshérités.

Le respect que tout écrivain doit à la langue m'eût fait un devoir de corriger ce passage, si je n'avais pas pour moi l'exemple de Racine qui dit :

Qu'ils *soient* comme la poudre et la paille légère,
Que le vent chasse devant lui.

Le mot employé dans *Esther*, et celui dont je me suis servi sont tous deux monosyllabiques, ils sont formés presque en entier des mêmes lettres, et ils apportent à l'oreille la même terminaison masculine ; si l'un est admis dans le vers, pourquoi l'autre en serait-il banni ? La langue poétique en France est-elle assez riche pour se montrer dédaigneuse, ou marche-t-elle si librement qu'elle doive s'imposer à elle-même de nouvelles entraves ? »

3. *Poudre*, poussière. Voir le vers 650. « Sint tanquam pulvis ante faciem venti. » (*Ps.*, XXIV, 5.) — « Et sicut stipulam ante faciem venti. » (*Ps.*, LXXXII, 12.) Montcrestien avait déjà dans son *Aman* employé cette image :

Jusqu'au bord du tombeau veux-tu donc les poursuivre,
Chassés de lieux en lieux comme les tourbillons
Tracassent les fétus de sillons en sillons ?

Le poète Racan avait dit aussi :

La gloire qui les suit, après tant de travaux,
Se passe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pied de leurs chevaux.

J. B. Rousseau dira à son tour :

Et votre souffle m'enlève
De la terre des vivants,
Comme la feuille séchée,
Qui, de sa tige arrachée,
Devient le jouet des vents.

(*Cant. d'Ezéchias.*)

ACTE DEUXIÈME [1]

(Le théâtre représente la chambre où est le trône d'Assuérus.)

SCÈNE I.

AMAN, HYDASPE [2].

AMAN.

Hé quoi? lorsque le jour ne commence qu'à luire,
Dans ce lieu redoutable oses-tu m'introduire [3]?

HYDASPE.

Vous savez qu'on s'en peut reposer sur ma foi,
Que ces portes, Seigneur, n'obéissent qu'à moi [4].
Venez. Partout ailleurs on pourrait nous entendre [5].

AMAN.

Quel est donc le secret que tu me veux apprendre?

HYDASPE.

Seigneur, de vos bienfaits mille fois honoré,
Je me souviens toujours que je vous ai juré
D'exposer à vos yeux par des avis sincères

1. C'est ici que commence l'acte III dans les éditions du XVIIIe siècle.

2. En général, dans les tragédies de Racine, le rideau se lève, au second acte, sur des acteurs que l'on n'a point encore vus. Tantôt ce sont des personnages importants du drame, comme Néron dans *Britannicus*, ou Titus dans *Bérénice*, dont un acte préparatoire était nécessaire pour bien dessiner le caractère ou nettement poser la situation ; tantôt ce sont des personnages épisodiques, qui seront assez étroitement liés à l'action, comme Ériphile dans *Iphigénie*, et Aricie dans *Phèdre*, pour qu'il soit nécessaire de nous raconter leur histoire ; c'est alors une seconde exposition qui commence avec le second acte. Ici, un acte entier n'était pas trop long pour préparer notre cœur à la haine d'Aman, et de plus, Racine n'a pas su nous refuser le plaisir de nous donner au second acte une peinture énergique de l'âme de ce misérable.

3. Nous nous trouvons encore amené à citer quelques-uns des vers qui ouvrent la tragédie de *Bajazet :*

> Et depuis quand, Seigneur, entre-t-on dans ces lieux
> Dont l'accès était même interdit à nos yeux?
> Jadis une mort prompte eût suivi cette audace.

4. On ne peut refuser à ce beau vers une allure tout à fait orientale. Bien qu'on accuse Racine de tailler tous ses héros sur un modèle à la française, ce qu'on a depuis appelé *la couleur locale* ne lui était pas inconnu.

5. Cette entrée montre dès l'abord que l'on est en présence de deux sinistres coquins. Ils viennent cyniquement concerter leurs desseins dans les appartements mêmes d'Assuérus, parce qu'ils sont sûrs de n'y être pas dérangés.

Tout ce que ce palais renferme de mystères [1].
Le Roi d'un noir chagrin paraît enveloppé [2].
Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé.
Pendant que tout gardait un silence paisible,
Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible [3].
J'ai couru. Le désordre était dans ses discours.
Il s'est plaint d'un péril qui menaçait ses jours :
Il parlait d'ennemi, de ravisseur farouche ;
Même le nom d'Esther est sorti de sa bouche.
Il a dans ces horreurs passé toute la nuit [4].
Enfin, las d'appeler un sommeil qui le fuit [5],
Pour écarter de lui ces images funèbres [6],
Il s'est fait apporter ces annales célèbres [7],
Où les faits de son règne, avec soin amassés,
Par de fidèles mains chaque jour sont tracés [8].
On y conserve écrits le service et l'offense,
Monuments éternels d'amour et de vengeance [9].
Le Roi, que j'ai laissé plus calme dans son lit,

1. Hydaspe est donc tout bonnement un espion mis par Aman auprès d'Assuérus.

2. Dans toutes les langues l'épithète *noire* s'est jointe au mot tristesse. En grec, la mélancolie n'est autre chose qu'une bile noire.

3. M. P. Mesnard rapproche de ce passage les vers 31 et 32 des *Choéphores* d'Eschyle. La reine Chytemnestre, épouvantée par un songe, a jeté dans la nuit un cri terrible :

'Αωρόνυκτον ἀμβόαμα
Μυχόθεν ἔλακε περὶ φόβῳ.

4. Athalie, à la suite du songe qu'elle a eu, se sert, elle aussi, de ce mo (II, v) :

Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie.

5. On a blâmé l'emploi de ce présent ; c'est pourtant le temps qui convient, puisque le sommeil n'est pas encore revenu. Hydaspe exprime, d'une façon toute différente, la même idée qu'Athalie, lorsque, tourmentée par un songe, elle dit (II, v) :

Je l'évite partout, partout il me poursuit.

C'est justement parce que le souvenir du songe qu'il vient d'avoir le poursuit, qu'Assuérus ne peut retrouver le sommeil.

6. Ces images de mort. *Funus*, mort, funérailles.

7. Les anciennes histoires étaient appelées *Annales*, parce que les faits y étaient consignés année par année. On suivait, au lieu de l'ordre logique, l'ordre chronologique, et ces Annales étaient primitivement la succession pure et simple des faits, que le grand prêtre était chargé d'écrire au jour le jour sur un grand tableau, où l'on allait se mettre au courant des nouvelles.

8. « Noctem illam duxit Rex insomnem, jussitque sibi afferri historias et annales priorum temporum. » (*Est.*, VI, 1.) Les rois de Perse, comme ceux d'Israël et de Juda, avaient des scribes chargés de tenir les mémoires de leur règne. On trouve une trace de cet usage dans Hérodote (VII, 100). N'oublions pas que la main de Racine, historiographe du Roi, était une de celles qui conservaient fidèlement à la postérité les actions de Louis XIV.

9. Rappelons que *monumentum*, en latin, vient de *monere*, avertir, indiquer.

D'une oreille attentive écoute ce récit[1].

AMAN.

De quel temps de sa vie a-t-il choisi l'histoire[2]?

HYDASPE.

Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire,
Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus
Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus[3].

AMAN.

Ce songe, Hydaspe, est donc sorti de son idée?

HYDASPE.

Entre tous les devins fameux dans la Chaldée[4],
Il a fait assembler ceux qui savent le mieux
Lire en un songe obscur les volontés des cieux.
Mais quel trouble vous-même aujourd'hui vous agite?
Votre âme, en m'écoutant, paraît toute interdite[5].
L'heureux Aman a-t-il quelques secrets ennuis?

AMAN.

Peux-tu le demander dans la place où je suis,
Haï, craint, envié, souvent plus misérable
Que tous les malheureux que mon pouvoir accable?

HYDASPE.

Hé! qui jamais du ciel eut des regards plus doux[6]?

1. C'est Asaph qui fait cette lecture au Roi.

2. Remarquons la rareté et la concision des répliques d'Aman; le souvenir de Mardochée obsède son esprit.

3. Cette anecdocte prouve que, dans l'esprit de Racine, Assuérus n'était autre que Darius, fils d'Hystaspe. Hérodote (III, LXXXV-LXXXVIII) raconte comment les six satrapes qui ambitionnaient l'empire convinrent d'un rendez-vous, où serait proclamé roi celui dont le cheval aurait henni le premier, et comment Darius dut le trône à son écuyer, qui avait caché une cavale près de l'endroit où son maître devait passer.

4. Les mages formaient comme une corporation; ils s'occupaient de médecine, d'histoire, de chronologie, d'astronomie, et particulièrement d'astrologie; ils rédigeaient des calendriers, et se procuraient du crédit et des rentes avec la prédiction des éclipses. Ils interprétaient naturellement les songes. Les mages de la Chaldée s'occupaient spécialement d'astrologie. La Bible témoigne que la superstition juive ajoutait foi aux songes, tout comme la superstition persane.

5. Etonnée, inquiète. C'est ainsi que dans *Iphigénie* (II, IV), Clytemnestre dit à sa fille :

Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait
Votre père ait paru nous revoir à regret.

M. Geruzez signale dans ces deux vers une imitation de l'*Œdipe Roi* de Sophocle (v. 911-912) :

Οἷον μ' ἀκούσαντ' ἀρτίως ἔχει, γύναι,
Ψυχῆς πλάνημα, κἀνακίνησις φρενῶν.

6. Un seul regard de la divinité suffit pour dissiper les ténèbres dans lesquelles l'homme se débat. Voilà pourquoi Racine fait dire à Thésée (*Phèdre*, III, v) :

Les Dieux après six mois enfin m'ont regardé.

Le poète suppose à la divinité tant de bonté qu'il lui suffit de voir le malheur pour le faire disparaître.

Vous voyez l'univers prosterné devant vous.

AMAN.

L'univers? Tous les jours un homme... un vil esclave [1],
D'un front audacieux me dédaigne et me brave.

HYDASPE.

Quel est cet ennemi de l'État et du Roi [2]?

AMAN.

Le nom de Mardochée est-il connu de toi?

HYDASPE.

Qui? ce chef d'une race abominable, impie [3]?

AMAN.

Oui, lui-même.

HYDASPE.

Hé, Seigneur! d'une si belle vie
Un si faible ennemi peut-il troubler la paix?

AMAN.

L'insolent devant moi ne se courba jamais [4].
En vain de la faveur du plus grand des monarques
Tout révère à genoux les glorieuses marques [5].
Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés [6]

1. L'adoration de l'univers entier pour l'ambitieux Aman n'est plus rien, parce qu'un seul homme s'est refusé à faire ce que faisait l'univers.

2. Pour le vil Hydaspe, un ennemi d'Aman devient un criminel de lèse-majesté. Ce trait n'a pas été assez remarqué.

3. Le livre d'*Esther* n'attribue à Mardochée aucune dignité, aucune fonction.

4. Voici le texte de la *Bible*, et les imitations des poètes qui ont précédé le nôtre : « Egressus est itaque illo die Aman lætus et alacer. Cumque vidisset Mardochæum sedentem ante fores palatii, et non solum non assurrexisse sibi, sed ne motum quidem de loco sessionis suæ, indignatus est valde. » (*Esther*, V, 9.)

.... Tout cela peut accoiser les regrets
Que j'ay de veoir un Juif grimper sur les degrets
De ce palais Royal, et faire autant d'estime
De moy comme d'un rien.

(Pierre Mathieu, *Esther*.)

Un Juif, un circoncis, un faquin, un esclave,
Foule ma gloire aux pieds, et sans cesse me brave;
Ni le rang que je tiens, ni ma propre vertu,
Ni cet habit royal dont je suis revêtu,
Ni cet édit nouveau commandant qu'on m'adore,
A l'exemple d'autrui ne font pas qu'il m'honore.

(Moncrestien, *Aman*, I.)

La fortune me rit, un roy me favorise,
Tout le monde m'adore, un seul Juif me méprise,
Et ce mépris tout seul occupant tous mes sens
Du monde universel m'empoisonne l'encens.

(Du Ryer, *Esther*, I, iii.)

5. Racine avait dit avec plus d'énergie encore dans *Britannicus* (V, iii) :

Déjà de ma faveur on adore le bruit.

6. Émus de.

N'osent lever leurs fronts à la terre attachés [1],
Lui, fièrement assis [2], et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile [3],
Présente à mes regards un front séditieux [4],
Et ne daignerait pas au moins baisser les yeux.
Du palais cependant il assiége la porte [5] :
A quelque heure que j'entre, Hydaspe, ou que je sorte,
Son visage odieux m'afflige et me poursuit ;
Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.
Ce matin j'ai voulu devancer la lumière :
Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,
Revêtu de lambeaux, tout pâle [6]. Mais son œil [7]
Conservait sous la cendre encor le même orgueil
D'où lui vient, cher ami, cette impudente audace.
Toi, qui dans ce palais vois tout ce qui se passe,
Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui ?
Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui [8] ?

HYDASPE.

Seigneur, vous le savez, son avis salutaire [9]

1. Voltaire fera dire à Mahomet (II, v) :

Et je verrais leurs fronts attachés à la terre.

2. La foule des courtisans n'avait pas le droit de s'asseoir devant Louis XIV. Racine s'en est peut-être ici trop souvenu. Le poète d'ailleurs suppose que Mardochée (voir les vers 560-562), restait devant la porte du palais ; l'expression « être assis à la porte du Roi » signifie dans les livres sacrés avoir un office à la cour. Racine a fait de son Mardochée une sorte de moine mendiant, un de ces héros des chansons de gestes, qui restaient par pénitence à la porte des palais, se nourrissant des reliefs de tables où ils auraient pu s'asseoir.

3. Qui convient à des esclaves,

4. Aman parle comme Hydaspe ; quiconque ne salue pas Aman est en rébellion ouverte contre l'Etat ; cela fait songer à Guillaume Tell et à la casquette de Gessler.

5. Expression énergique, pour dire que Mardochée ne quitte pas les abords du palais. De même dans l'exposition d'*Athalie*, Abner dira que Mathan,

Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiège.

6. Remarquez la coupe pittoresque de ce vers. Racine connaissait, comme les romantiques, les effets que l'on pouvait tirer d'une coupe ou d'un rejet ; mais, et en cela il diffère d'eux, il n'abuse pas de ces effets. On peut rapprocher des vers de Racine les vers suivants :

Le vois-tu, chère sœur, tout difforme de crasse,
L'estomac déchiré, pâle et sèche la face,
Qui s'exhale en soupirs et se fond tout en pleurs ?
(MONTCRESTIEN, *Aman*, I.)

7. Il ne faut pas ici serrer de trop près le texte ; il est certain que c'est Mardochée lui-même qui est sous la cendre, et non pas son œil.

8. Ezéchiel (XXIX, 6) adressant au roi d'Égypte les menaces de Dieu, lui en donne pour motif : « pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israël ». Le roseau est le symbole de la fragilité et du manque de suite dans les résolutions et dans la conduite : un rien le brise.

9. *Salutaire*, c'est-à-dire : qui assura le salut d'Assuérus.

Découvrit de Tharès le complot sanguinaire [1].
Le Roi promit alors de le récompenser.
Le Roi, depuis ce temps, paraît n'y plus penser.

AMAN.

Non, il faut à tes yeux dépouiller l'artifice.
J'ai su de mon destin corriger l'injustice.
Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,
Je gouverne l'empire où je fus acheté [2].
Mes richesses des Rois égalent l'opulence.
Environné d'enfants, soutiens de ma puissance [3],
Il ne manque à mon front que le bandeau royal.
Cependant, des mortels aveuglement fatal!
De cet amas d'honneurs la douceur passagère
Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère [4];
Mais Mardochée, assis aux portes du palais,
Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits [5];
Et toute ma grandeur me devient insipide [6],
Tandis que le soleil éclaire ce perfide [7].

HYDASPE.

Vous serez de sa vue affranchi dans dix jours :
La nation entière est promise aux vautours.

AMAN.

Ah ! que ce temps est long à mon impatience [8] !
C'est lui, je te veux bien confier ma vengeance,
C'est lui qui, devant moi refusant de ployer [9],

1. Josèphe rapporte (*Ant*, II, 7) que ce fut un Juif, du nom de Barnabas, serviteur de Bagathan et de Tharès, qui révéla leurs plans à Mardochée.

2. Le livre d'*Esther* ne parle point de ce détail ; mais les faits de ce genre sont nombreux dans l'histoire de l'Asie.

3. Une famille nombreuse était une marque évidente de la faveur divine, et la stérilité de la femme une honte : « Uxor tua sicut vitis abundans, in lateribus domus tuæ. Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ. Ecce sic benedicetur homo, qui timet Dominum. » (*Psaumes*, XXVII, 3-16.)

4. Touche à peine mon cœur.

5. Le cœur de la Vierge est souvent représenté percé par plusieurs traits, et à cause de cela, on l'appelle Notre-Dame des sept douleurs.

6. *Insipide*, sans saveur, de *in* privatif, et *sapidus*. Récemment on a distingué *insapide*, ce qui n'a aucun goût, et *insipide*, ce qui est rebutant par suite de l'absence de goût.

7. « Nihil me habere puto, quamdiu videro Mardochæum Judæum sedentem ante fores regias. » (*Esther*, V, 13.)

8. ..... Remettre si loin la mort de Mardochée,
C'est faire une autre plaie à mon âme touchée.
(DU RYER, *Esther*, IV, III.)

9. Il ne faut chercher aucune distinction entre *ployer* et *plier ;* c'est le même mot ; au moyen âge certains dialectes disaient *oi* pour *i ;* par exemple, *proier* pour *prier*

Les a livrés au bras qui les va foudroyer [1].
C'était trop peu pour moi d'une telle victime ;
La vengeance trop faible attire un second crime [2].
Un homme tel qu'Aman, lorsqu'on l'ose irriter,
Dans sa juste fureur ne peut trop éclater.
Il faut des châtiments dont l'univers frémisse ;
Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice ;
Que les peuples entiers dans le sang soient noyés.
Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés :
« Il fut des Juifs, il fut une insolente race ;
Répandus sur la terre, ils en couvraient la face ;
Un seul osa d'Aman attirer le courroux,
Aussitôt de la terre ils disparurent tous. »

HYDASPE.

Ce n'est donc pas, Seigneur, le sang amalécite [3]
Dont la voix à les perdre en secret vous excite ?

AMAN.

Je sais que, descendu de ce sang malheureux,
Une éternelle haine a dû m'armer contre eux ;
Qu'ils firent d'Amalec un indigne carnage ;
Que, jusqu'aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage ;

1. « Et pro nihilo duxit in unum Mardochæum mittere manus suas : audierat enim quod esset gentis judææ ; magisque voluit omnem Judæorum, qui erant in regno Assueri, perdere nationem. » (*Esther*, III, 6.) L'Aman de Montcrestien se répandait contre les Juifs en de longues imprécations, dont voici quelques fragments :

Ne reste donc vivant
Un seul de tous les Juifs ; que sans miséricorde
On emploie contre eux l'eau, le fer et la corde,
Et qui plus est encor, je ne permettrai pas
Que les enfants à naître évitent le trépas,
Ains qu'ils soient arrachés du ventre de leurs mères,
Et froissés aux parois devant leurs propres pères,
Afin qu'avec le jour l'espoir leur soit ôté
De survivre à la mort par leur postérité.....
Afin qu'à l'avenir il soit connu de tous,
Qu'Aman a sur les Juifs sa colère épanchée,
Pour punir à son gré l'orgueil de Mardochée,
Et qu'un peuple exilé par le monde épandu,
Pour la faute d'un seul a tout été perdu.

Du Ryer disait aussi dans son *Esther* (I, III) :

Il faut qu'avecque lui sa nation périsse.....
.... A mon cœur, à mes yeux
Un seul Juif a rendu tous les Juifs odieux.

2. Il veut dire que, s'il n'avait puni que Mardochée, un autre eût peut-être un jour eu la même audace.

3. Amalec avait à se venger d'Israël : dans la guerre contre les Amalécites, on avait appliqué la cruelle loi de « l'Interdit » qui ordonnait de tout détruire, sans même épargner le bétail : Dieu n'avait-il pas dit : « Delebo enim memoriam Amalec sub cœlo ? » (*Exode*, XVII, 14.)

Qu'un déplorable reste à peine fut sauvé.
Mais, crois-moi, dans le rang où je suis élevé,
Mon âme, à ma grandeur tout entière attachée [1],
Des intérêts du sang est faiblement touchée.
Mardochée est coupable ; et que faut-il de plus ?
Je prévins donc contre eux l'esprit d'Assuérus [2] :
J'inventai des couleurs [3] ; j'armai la calomnie ;
J'intéressai sa gloire [4] ; il trembla pour sa vie.
Je les peignis puissants, riches, séditieux ;
Leur dieu même ennemi de tous les autres dieux.
« Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire,
Et d'un culte profane infecte votre empire [5] ?
Étrangers dans la Perse, à nos lois opposés,
Du reste des humains ils semblent divisés [6],
N'aspirent qu'à troubler le repos où nous sommes [7],

1. C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.
(*Phèdre*, I. III.)

2. « Dixitque Aman Regi Assuero : Est populus per omnes provincias regni tui dispersus, et a se mutuo separatus, novis utens legibus et ceremoniis, insuper et Regis scita contemnens. Et optime nosti quod non expediat regno tuo ut insolescat per licentiam. » (*Esther*, III, 8.)

3. *Couleurs*, dans le sens de prétextes, était du style noble au dix-septième siècle :

Vous cherchez, Ptolémée, avecque trop de ruses,
De mauvaises couleurs et de froides excuses.
(CORNEILLE, *Pompée*, III, II.)

En 1648, l'abbé Boyer, dans son *Porus* (IV, VI), avait mis dans la bouche d'Alexandre ce vers :

Donne à ta trahison de meilleures couleurs.

4. Je donnai à sa gloire un intérêt moral à punir les Juifs :

Si vous m'aimiez, Seigneur, vous me deviez mieux croire,
Ne pas intéresser mon devoir et ma gloire.
(CORNEILLE, *Pulchérie*, III, III.)

5. L'idolâtrie a toujours été comparée à une infection qui s'exhale de l'enfer :

Aveuglé de l'erreur dont l'enfer vous infecte,
Comme vous des chrétiens j'ai détesté la secte.
(ROTROU, *Saint-Genest*, IV, VII.)

« Les Égyptiens étaient infectés et d'idolâtrie et de magie » (PASCAL).

6. Le culte ne pouvait avoir lieu que dans le temple ; mais, pendant la captivité de Babylone, les Juifs avaient été contraints de se réunir pour lire les livres saints, et pratiquer une sorte de culte.

7. Dans la tragédie de Montcrestien, Aman dit à Assuérus :

Un peuple est épandu çà et là sur la terre,
Inutile à la paix et peu propre à la guerre ;
Il a ses lois à part ; il est en tout divers
Des autres nations qui sont en l'univers.
Il ne fournit ton camp ni n'accroît tes finances.
Il ne fait cas de toi ni de tes ordonnances ;
Au contraire, est mutin, léger, ambitieux.....
Et, pour se voir captif, couve une sourde rage,
S'efforce d'émouvoir quelque civil orage,

Et, détestés partout, détestent tous les hommes [1].
Prévenez, punissez leurs insolents efforts ;
De leur dépouille enfin grossissez vos trésors [2]. »
Je dis, et l'on me crut. Le Roi, dès l'heure même,
Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême [3] :
« Assure, me dit-il, le repos de ton Roi ;
Va, perds ces malheureux : leur dépouille est à toi. »
Toute la nation fut ainsi condamnée.
Du carnage avec lui je réglai la journée.
Mais de ce traître enfin le trépas différé
Fait trop souffrir mon cœur de son sang altéré.
Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie [4].
Pourquoi dix jours encor faut-il que je le voie?

HYDASPE.

Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer [5] ?
Dites au Roi, Seigneur, de vous l'abandonner.

AMAN.

Je viens pour épier le moment favorable.
Tu connais comme moi ce Prince inexorable.
Tu sais combien terrible en ses soudains transports,
De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts [6].
Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile [7] :
Mardochée à ses yeux est une âme trop vile.

D'ébranler ton repos, désunir tes cités,
Exciter le débord de mille adversités ;
Bref, révolter d'un coup cent nations étranges
Que sous un frein paisible à ton vouloir tu ranges.

1. C'est ce que Tacite a dit des Juifs (*Histoires*, V, 5) : « Adversus omnes alios hostile odium. »

2. « Si tibi placet, decerne ut pereat, et decem millia talentorum appendam arcariis gazæ tuæ. » (*Esther*, III, 9.)

3. Racine traduit ainsi la *Bible* : « Tulit ergo Rex annulum quo utebatur de manu sua : et dedit eum Aman..... Dixitque ad eum : argentum quod tu pollice-ris, tuum sit ; de populo age quod tibi placet. » (*Esther*, III, 10 et 11.) On nomme sceau le cachet qu'appose le souverain sur les actes émanés de lui. Le cachet de cet anneau portait en général, en Perse, avec le nom du souverain, une devise de son choix ; il se portait comme une amulette au cou, ou à l'un des doigts de la main droite. Remettre le sceau à une personne, comme Pharaon à Joseph (*Gen.*, XLI, 42), comme ici Assuérus à Aman, c'est lui conférer un pouvoir sans limites et sans contrôle.

4. Voir la note du vers 796.

5. *Exterminer*, c'est chasser des limites, faire disparaître, et par suite faire périr : « Vous exterminerez de dessous le ciel le nom d'Amalec. » (Saci, *Bible*, *Deutéronome*, XXV, 19.)

6. Racine affectionne ce mot, qui est d'une langue plus relevée que *moyens*. Nous l'avons vu au vers 29 ; nous le retrouverons dans l'exposition d'*Athalie* :

Pour vous perdre, il n'est pas de ressorts qu'il n'invente.

7. Ingénieuse.

HYDASPE.

Que tardez-vous ? Allez, et faites promptement
Élever de sa mort le honteux instrument[1].

AMAN.

J'entends du bruit ; je sors[2]. Toi, si le Roi m'appelle...

HYDASPE.

Il suffit.

SCÈNE II.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH, SUITE D'ASSUÉRUS.

ASSUÉRUS.

Ainsi donc, sans cet avis fidèle,
Deux traîtres dans son lit assassinaient leur Roi[3] ?
Qu'on me laisse ; et qu'Asaph seul demeure avec moi.

SCÈNE III.

ASSUÉRUS, ASAPH.

ASSUÉRUS, assis sur son trône.

Je veux bien l'avouer : de ce couple perfide

1. La croix était l'instrument de supplice réservé aux esclaves : « Responderuntque ei Zares uxor ejus et cæteri amici : Jube parari excelsam trabem habentem altitudinis quinquaginta cubitos, et dic mane Regi, ut appendatur super eum Mardochæus. » (*Esther*, V, 14.) Une croix haute de cinquante coudées ! Il y a là quelque exagération. Cependant les anciens proportionnaient la hauteur des croix à la grandeur du crime et au rang du coupable. Les modernes y proportionnaient leurs échafauds. Rappelons-nous ces vers de *Hernani :*

> Je suis Jean d'Aragon, roi, bourreaux et valets ;
> Et si vos échafauds sont petits, changez-les.

2. Aman lui-même ne peut paraître devant Assuérus sans avoir été appelé.

3. L'entrée d'Assuérus dans l'*Aman* de Du Ryer (V, I) était semblable :

> Certes, quand mon esprit revoit cet attentat,
> Qui menaçait mes jours, ma gloire et mon État, etc.

On ignore généralement la curieuse étymologie du mot *assassin*. Le Prince des *assassins*, ou Scheik, ou Vieux de la montagne, faisait prendre à certains hommes, qu'on appelait *feidawi*, du *haschisch*, sorte de poudre fabriquée avec des feuilles de chanvre ; cette poudre leur donnait des visions qui les déterminaient à tout faire, et à la suite desquelles le Scheik les chargeait de tuer ses ennemis. Joinville emploie encore *assassin* dans le sens de membre de la secte des Haschischins.

J'avais presque oublié l'attentat parricide[1] ;
Et j'ai pâli deux fois au terrible récit
Qui vient d'en retracer l'image à mon esprit.
Je vois de quel succès leur fureur fut suivie[2],
Et que dans les tourments ils laissèrent la vie.
Mais ce sujet zélé qui, d'un œil si subtil,
Sut de leur noir complot développer le fil[3],
Qui me montra sur moi leur main déjà levée,
Enfin par qui la Perse avec moi fut sauvée,
Quel honneur pour sa foi[4], quel prix a-t-il reçu ?

ASAPH.

On lui promit beaucoup : c'est tout ce que j'ai su[5].

ASSUÉRUS.

O d'un si grand service oubli trop condamnable !
Des embarras du trône effet inévitable !
De soins tumultueux un Prince environné
Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné ;
L'avenir l'inquiète, et le présent le frappe ;
Mais plus prompt que l'éclair, le passé nous échappe[6] ;
Et de tant de mortels à toute heure empressés
A nous faire valoir leurs soins intéressés,
Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,
Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
Du mérite oublié nous fassent souvenir,

1. On appelait parricide celui qui attentait aux jours du roi. On lit dans le tome V du roman de l'*Astrée* de d'Urfé, continué par Baro : « Un parricide (tel peut-on bien appeler celui qui tua le père du peuple)..... » (p. 331). Dans l'*Esther* de Pierre Mathieu, Assuere disait :

> O traîtres cauteleux ! ô couple insidieuse,
> Malheureuse, nuitale, espiante, odieuse,
> As-tu osé penser un conseil si méchant
> Que mesurer mes jours par le fil du tranchant ?

2. *Succès* a ici le sens latin : résultat, dénouement.
3. Le langage moderne dirait moins élégamment : débrouiller les fils.
4. Pour sa fidélité.
5. « Quod quum audisset Rex, ait : Quid pro hac fide honoris ac præmii Mardochæus consecutus est ? Dixerunt ei servi illius ac ministri : Nihil omnino mercedis accepit. » (*Esther*, VI, 3.) Voir aussi (Josephe, *Ant. Jud.*, lib. XI, cap. VI). — L'officier de Racine est plus poli que les esclaves de la *Bible ;* il n'ose pas avouer en face au roi qu'il a commis une ingratitude. Pierre Mathieu dans son *Esther* avait dit beaucoup moins finement :

> ASSUERE. — Je vous pry, sans mentir faictes moy à sçavoir
> Si déjà Mardochée a receu mon devoir.
> LES PRINCES. — Sire, encor de voz dons il n'a cogneu la grâce,
> Ni le riant accueil de vostre douce face.

6. Dans ces beaux vers, Racine cherche à excuser Assuérus d'avoir oublié le service de Mardochée.

Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir [1] !
Ah ! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,
Qu'un si rare bienfait à ma reconnaissance.
Et qui voudrait jamais s'exposer pour son Roi [2] ?
Ce mortel qui montra tant de zèle pour moi
Vit-il encore ?

ASAPH.

Il voit l'astre qui vous éclaire [3].

ASSUÉRUS.

Et que n'a-t-il plus tôt demandé son salaire ?
Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ?

ASAPH.

Assis le plus souvent aux portes du palais [4],
Sans se plaindre de vous, ni de sa destinée [5],
Il y traîne, Seigneur, sa vie infortunée [6].

ASSUÉRUS.

Et je dois d'autant moins oublier la vertu,
Qu'elle-même s'oublie. Il se nomme, dis-tu ?

ASAPH.

Mardochée est le nom que je viens de vous lire.

ASSUÉRUS.

Et son pays ?

ASAPH.

Seigneur, puisqu'il faut vous le dire,

1. Assuérus parle fort bien ; mais il n'en est pas moins, lui, beaucoup trop prompt à punir.

2. Il y a ici une assez forte ellipse. Si je ne le récompensais pas, qui voudrait..., etc. Nous croirions volontiers que Racine en écrivant ce couplet avait sous les yeux des vers où l'Assuérus de Du Ryer exprimait des idées analogues; et notre raison, c'est que, dans les deux poètes, les six derniers vers de la tirade sont sur les trois mêmes rimes. Voici d'ailleurs les vers du Du Ryer (*Esther,* V, I) :

Non, non, ayant dessein d'apprendre à m'obéir,
Ne pas récompenser, c'est apprendre à trahir.
Je veux que Mardochée ait une récompense
Qui montre en même temps sa gloire et ma puissance ;
Je veux que Mardochée ait un prix de sa foi
Digne d'un bon sujet et digne d'un grand roi.

Avant Du Ryer et Racine, Montcrestien avait dit dans son *Aman* (V) :

Un service rendu mérite récompense ;
Et qui pour sa grandeur diminuer le pense,
Veut arracher du cœur de tous ses bienveillants
Le soin qui pour son bien les rendait vigilants.

3. Encore de la couleur locale. On a reproché à Racine la pompe de ce vers, oubliant que c'est une façon de parler orientale, et que les Persans adoraient le soleil.

4. Voir la note du vers 429.

5. Racine prête à Mardochée une résignation déjà toute chrétienne.

6. Souvenir de Virgile (*Enéide*, II, 92) :

Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam.

C'est un de ces captifs à périr destinés,
Des rives du Jourdain sur l'Euphrate amenés [1].

ASSUÉRUS.

Il est donc Juif ? O ciel ! sur le point que [2] la vie
Par mes propres sujets m'allait être ravie,
Un Juif rend par ses soins leurs efforts impuissants ?
Un Juif m'a préservé du glaive des Persans ?
Mais, puisqu'il m'a sauvé, quel qu'il soit, il n'importe.
Holà ! quelqu'un..

SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH.

HYDASPE.

Seigneur.

ASSUÉRUS.

Regarde à cette porte.
Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour [3].

HYDASPE.

Aman à votre porte a devancé le jour.

ASSUÉRUS.

Qu'il entre. Ses avis m'éclaireront peut-être.

SCÈNE V.

ASSUÉRUS, AMAN, HYDASPE, ASAPH.

ASSUÉRUS.

Approche, heureux appui du trône de ton maître,
Ame [4] de mes conseils, et qui seul tant de fois

1. Asaph emploie une périphrase, afin de ne point prononcer le nom des Juifs proscrits par le roi.
2. C'est le *quo* des Latins : *tempore quo*.
3.

Ass. — Qui est céans ? — Les Princes. — Aman icy près se pourmeine.
(Pierre Mathieu, *Esther*.)

Pierre Mathieu et Racine ont traduit la Bible : « Statimque Rex : Quis est, inquit, in atrio ? Responderunt pueri : « Aman stat in atrio. » Dixitque Rex : « Ingrediatur. » (*Esth.*, vi, 4-5.)

4. Inspirateur. Agrippine dit de même dans l'exposition de *Britannicus*. en parlant du Sénat :

J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante.

Du sceptre dans ma main as soulagé le poids [1].
Un reproche secret embarrasse mon âme.
Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme :
Le mensonge jamais n'entra dans tes discours,
Et mon intérêt seul est le but où tu cours.
Dis-moi donc : que doit faire un Prince magnanime
Qui veut combler d'honneurs un sujet qu'il estime [2] ?
Par quel gage éclatant, et digne d'un grand Roi,
Puis-je récompenser le mérite et la foi ?
Ne donne point de borne à ma reconnaissance :
Mesure tes conseils sur ma vaste puissance [3].

AMAN, tout bas.

C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer [4] ;
Et quel autre que toi peut-on récompenser ?

ASSUÉRUS.

Que penses-tu ?

AMAN.

Seigneur, je cherche, j'envisage
Des monarques persans la conduite et l'usage.
Mais à mes yeux en vain je les rappelle tous ;
Pour vous régler sur eux que sont-ils près de vous [5] ?
Votre règne aux neveux doit servir de modèle [6].

1. M. Geruzez signale dans ces vers deux souvenirs d'Horace :

O et præsidium et dulce decus meum. (*Odes*, I, I, 2.)
Quum tot sustineas et tanta negotia solus. (*Épîtres*, II, I, 1.)

2. « Quumque esset ingressus, ait illi : Quid debet fieri viro quem Rex honorare desiderat ? » (*Esth.*, VI, 6.)

3. Il faut qu'Aman soit prodigieusement gonflé de vanité pour croire qu'il est désigné dans le discours très vague d'Assuérus. Du Ryer avait plus habilement préparé la méprise d'Aman :

Aman, j'aime un sujet généreux et fidèle,
De qui les grands effets m'ont témoigné le zèle ;
Je l'estime, je l'aime et lui dois tant de biens,
Que c'est trop peu pour lui du haut rang que tu tiens

4. Montcrestien avait dit dans son *Aman* (V) :

Quelque honneur tout nouveau m'est encore apprêté,
Et si veut-on qu'il soit de moi-même inventé,

développant, comme Racine, ce verset de la Bible : « Cogitans autem in corde suo Aman, et reputans quod nullum alium Rex, nisi se, vellet honorare, etc. » (*Esth.*, XI, 6).

5. Aman, persuadé que c'est de lui qu'il s'agit, va demander beaucoup (remarquons que c'est sa vanité surtout qu'il veut satisfaire) ; voulant demander beaucoup, il commence par flatter le roi.

6. M. Coquerel fait remarquer que les *neveux*, dans le sens de la *postérité*, est une expression latine, qui ne se rencontre jamais dans la Bible. Racine avait pu la trouver dans le poème d'*Adonis*, dédié par la Fontaine à la duchesse de Bouillon, Marie de Mancini, nièce de Mazarin :

Faut-il qu'à nos neveux j'en raconte l'histoire ?

Vous voulez d'un sujet reconnaître le zèle;
L'honneur seul peut flatter un esprit généreux [1] :
Je voudrais donc, Seigneur, que ce mortel heureux,
De la pourpre aujourd'hui paré comme vous-même [2],
Et portant sur le front le sacré diadème,
Sur un de vos coursiers pompeusement orné [3],
Aux yeux de vos sujets dans Suse fût mené ;
Que, pour comble de gloire et de magnificence,
Un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Enfin de votre empire après vous le premier,
Par la bride guidât son superbe coursier,
Et lui-même, marchant en habits magnifiques,
Criât à haute voix dans les places publiques :
« Mortels, prosternez-vous : c'est ainsi que le Roi
« Honore le mérite et couronne la foi [4]. »

ASSUÉRUS.

Je vois que la sagesse elle-même t'inspire.
Avec mes volontés ton sentiment conspire [5].
Va, ne perds point de temps. Ce que tu m'as dicté [6],
Je veux de point en point qu'il soit exécuté.
La vertu dans l'oubli ne sera plus cachée.
Aux portes du palais prends le Juif Mardochée :
C'est lui que je prétends honorer aujourd'hui.
Ordonne son triomphe, et marche devant lui.
Que Suse par ta voix de son nom retentisse,
Et fais à son aspect que tout genou fléchisse [7].

1. Nouvel exemple de la modestie d'Aman.

2. « Debet indui vestibus regiis, et imponi super equum qui de sella Regis est, et accipere regium diadema super caput suum; et primus de regiis principibus ac tyrannis teneat equum ejus, et per plateam civitatis incedens clamet, et dicat : Sic honorabitur quemcumque voluerit Rex honorare. » (*Esth.*, VI, 8 et 9.) Rappelons que tout ce qui touchait à la personne des monarques persans était sacré; nul ne pouvait en faire usage; la récompense demandée par Aman est donc extraordinaire.

3. C'est ainsi que David, envoyant Salomon se faire sacrer à Guihon, ordonne qu'on le fasse monter, par honneur, sur son propre mulet (III *Rois*, 1). Le mot *coursier* vaut mieux ici que le mot *cheval;* il exprime mieux l'orgueil d'Aman.

4. Sénèque (*de Beneficiis*, VI, 31), raconte que Démarate de Lacédémone demanda à Xerxès de traverser Suse sur un char, ceint de la tiare droite, privilège réservé aux rois. Xerxès refusa.

5. *Conspire,* est d'accord.

6. « Dixitque ei Rex : Festina, et sumpta stola et equo, fac ut locutus es Mardochæo Judæo, qui sedet ante fores palatii. Cave ne quidquam de his quæ locutus es prætermittas. » (*Esth.*, VI, 10.)

7. Ainsi Aman est contraint, par sa propre faute, de faire courber tout le monde devant celui qui a refusé de se courber devant Aman. Il n'y a dans

Sortez tous.

AMAN [1].

Dieux !

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS, seul.

Le prix est sans doute inouï [2] :
Jamais d'un tel honneur un sujet n'a joui.
Mais plus la récompense est grande et glorieuse,
Plus même de ce Juif la race est odieuse,
Plus j'assure ma vie, et montre avec éclat
Combien Assuérus redoute d'être ingrat.
On verra l'innocent discerné du coupable.
Je n'en perdrai pas moins ce peuple abominable [3] ;
Leurs crimes...

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR [4], PARTIE DU CHŒUR.

(Esther entre s'appuyant sur Élise; quatre Israélites soutiennent sa robe) [5].

ASSUÉRUS.

Sans mon ordre on porte ici ses pas !

aucune littérature d'exemple d'une déception aussi complète, d'une humiliation aussi profonde.

1. Du Ryer met ici dans la bouche d'Aman un long monologue. Dans son dépit et dans sa douleur, le misérable se demande s'il ne désobéira point à Assuérus.

2. Inconnu jusqu'ici, sans exemple; du latin *inauditus*.

3. Assuérus ne dit pas s'il arrachera Mardochée au carnage. Cela est probable, mais cela n'est pas sûr. Dans un roman fameux de M. Victor Hugo, un matelot, par son imprudence, met le navire en danger, puis le sauve par sa bravoure ; il est décoré, puis fusillé. Suivant cette logique (on a même remarqué que le héros de M. Victor Hugo aurait dû être fusillé avant de recevoir la croix, puisque son crime a précédé son action héroïque), Assuérus pouvait mettre à mort Mardochée comme Juif, après l'avoir récompensé comme son sauveur.

4. Cette Thamar, comme la Phlipote de *Tartuffe*, est un personnage muet. Racine et Molière leur ont donné des noms pour permettre à leurs maîtresses de les appeler.

5. La Bible donne à Esther une suite de sept jeunes filles. Elle n'était accom-

Quel mortel insolent vient chercher le trépas[1] ?
Gardes... C'est vous, Esther ? Quoi ! sans être attendue ?

ESTHER.

Mes filles, soutenez votre reine éperdue.
Je me meurs. (Elle tombe évanouie[2].

ASSUÉRUS.

Dieux puissants ! quelle étrange pâleur
De son teint tout à coup efface la couleur ?
Esther, que craignez-vous ? Suis-je pas votre frère[3] ?
Est-ce pour vous qu'est fait un ordre si sévère ?
Vivez, le sceptre d'or, que vous tend cette main,
Pour vous de ma clémence est un gage certain.

ESTHER.

Quelle voix salutaire ordonne que je vive,
Et rappelle en mon sein mon âme fugitive ?

pagnée que de trois quand elle parut devant Assuérus. On lit pourtant dans le poëme de Desmarets :

Alors paraît Esther, ayant pour sa conduite
Les sept jeunes beautés, les filles de sa suite.
Deux soutiennent ses mains et cinq en même temps
De sa robe à longs plis portent les riches pans.

1. Ce vers rappelle ici très heureusement la loi terrible déjà citée (I,III) par Esther.

2. « Regina corruit, et, in pallorem colore mutato, lassum super ancillulam reclinavit caput. » (*Esth.*, xv, 10.)

3. « Quid habes, Esther ? Ego sum frater tuus : noli metuere. Non morieris ; non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est. Accede igitur, et tange sceptrum. » (*Esth.*, xv, 12-14.) Le nom de frère, que se donne Assuérus, ne se trouvait pas dans le texte hébreu (*Esth.*, v, 2.) Il a été ajouté dans les additions grecques, dont le style est beaucoup moins simple. M. Athanase Coquerel dit que dans l'*Ancien Testament* on ne rencontre pas un seul exemple du mot *frère* pris dans cette acception. — Il existe dans les fastes de Port-Royal une scène des plus émouvantes, connue sous le nom de *Journée du Guichet*, et qui a été quelquefois rapprochée de celle-ci. L'abbesse de Port-Royal, la mère Angélique, fille de M. Arnaud, venait de décider la clôture du monastère. M. Arnaud s'y présenta avec sa femme, son fils, M. d'Andilly et deux de ses filles. Malgré sa colère, l'abbesse se refusa énergiquement à lui ouvrir, l'invitant à passer au parloir, où il pourrait s'entretenir avec elle à travers la grille. Après divers incidents, il y consentit. Mais, lorsqu'elle vit dans le parloir la pâleur et le désespoir de son père, la mère Angélique, déchirée par la douleur et résolue cependant de ne pas céder, tomba sans connaissance. Malgré les appels pressants de M. Arnaud, que les grilles empêchaient de porter secours à sa fille, les religieuses ne pénétraient point dans la salle, où elles croyaient ne devoir pas entrer. Cette scène déchirante mit fin aux débats, et la clôture de Port-Royal ne fut pas brisée. Dans *Esther*, beaucoup de détails font assurément songer à Port-Royal autant qu'à Saint-Cyr ; mais remarquons au sujet de cette anecdote que Racine, dans son *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, s'est contenté de dire qu'à cette époque la mère Angélique « fit fermèr de bonnes murailles son abbaye. » Pour la *Journée du Guichet*, consulter Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, liv. I, chap. v. — Pour le développement que Pierre Mathieu et Montcrestien ont donné à cette scène, voir notre *Notice sur Esther.*

ASSUÉRUS.

Ne connaissez-vous pas la voix de votre époux?
Encore un coup[1], vivez, et revenez à vous.

ESTHER.

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte
L'auguste majesté sur votre front empreinte[2] :
Jugez combien ce front irrité contre moi
Dans mon âme troublée a dû jeter d'effroi.
Sur ce trône sacré qu'environne la foudre[3],
J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre[4].
Hélas, sans frissonner, quel cœur audacieux
Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux[5]?
Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle[6]...

ASSUÉRUS.

O soleil[7] ! ô flambeaux de lumière immortelle[8] !
Je me trouble moi-même, et sans frémissement[9]
Je ne puis voir sa peine et son saisissement.
Calmez, Reine, calmez la frayeur qui vous presse.
Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse,

1. Racine affectionne cette locution, qui n'a cependant rien de poétique :

Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir.
(*Bajazet*, II, I.)

Mettons encore un coup toute la Grèce en flammes.
(*Andromaque*, IV, III.)

Monsieur, encore un coup, je ne puis pas tout faire.
(*Les Plaideurs*, II, I.)

2. « Quæ respondit : Vidi te, Domine, quasi angelum Dei, et conturbatum est cor meum præ timore gloriæ tuæ. » (*Esth.*, XV, 16.)

3. Esther compare indirectement Assuérus à Dieu ; elle va le faire bientôt sans circonlocution.

4. Mardochée a déjà dit à Esther, en parlant de Dieu (I, III) :

Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.

5. M. Athanase Coquerel fait remarquer que, dans la Bible, les images empruntées aux éclairs et au tonnerre sont toujours réservées à Dieu. Seul Nahum (II, 4) a dit des conquérants de Ninive : « Adspectus eorum quasi lampades, quasi fulgura discurrentia. »

6. « Exardescet sicut ignis ira tua » (Ps. LXXXVIII, 45.) Virgile a dit de même (*En.*, IX, 66) :

Ignescunt iræ.

Cette expression : *le Dieu vivant*, se rencontre très fréquemment dans les livres saints : « Scietis quod Dominus Deus vivens in medio vestri est. » (*Jos.*, III, 10.)

7. Assuérus pratiquait le sabéisme ou culte des astres. Les sabéens considéraient le soleil comme un Dieu suprême, ayant les autres astres pour ministres de sa volonté. Ce culte était compliqué d'une foule de légendes, où, par une bizarrerie étrange, figurent Adam, Noé et Abraham. Le culte de Baal fut une des formes du sabéisme.

8. Ce sont les étoiles que désigne ici Assuérus. Louis Racine a supprimé l'*x* qui termine le mot *flambeaux*, et a rapporté ce mot à *soleil*.

9. Sans émotion.

Éprouvez[1] seulement son ardente amitié.
Faut-il de mes États vous donner la moitié[2] ?

ESTHER.

Hé ! se peut-il qu'un Roi craint de la terre entière,
Devant qui tout fléchit et baise la poussière[3],
Jette sur son esclave un regard si serein[4],
Et m'offre sur son cœur un pouvoir souverain ?

ASSUÉRUS.

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,
Et ces profonds respects que la terreur inspire,
A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
Et fatiguent souvent leur triste possesseur[5].
Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse[6].
De l'aimable vertu doux et puissants attraits !
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres[7].

1. Mettez à l'épreuve.

2. « Dixitque ad eam Rex : Quid vis, Esther regina? Quæ est petitio tua? Etiamsi dimidiam partem regni petieris, dabitur tibi. » (*Esth.*, v, 3.) Cette offre que le livre d'*Esther* répète deux fois (voir VII, 2), et que Racine répétera (v. 1023-1025), n'était sans doute qu'une simple façon de parler. Hérode parlait de même à Salomé : « Pete a me quod vis, et dabo tibi. » Et juravit illi : « Quia quiquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. » (*Evangile selon saint Marc*, VI, 22-23). M. P. Mesnard rapproche du début de cette scène la ridicule imitation qu'en a faite Boyer dans sa *Judith* (III, VI). La belle Juive paraît devant Holoferne:

(*A part.*) — Pour flatter son orgueil, affectons tant d'effroi,
Un respect si profond... Je tremble, soutiens-moi.
Ah ! Que de majesté ! Tant de grandeur m'accable.
HOLOFERNE. — Quel objet est ici pour vous si redoutable ?
Reprenez vos esprits, et commencez à voir
Que vos yeux sont ici plus craints que mon pouvoir.
Vous êtes en ces lieux souveraine maîtresse.
JUDITH. — Quelle flatteuse voix rassure ma faiblesse,
Et me rend tout à coup l'usage de mes sens ?
Mais, en ouvrant les yeux, que de troubles puissants
Reviennent quand j'approche un trône si terrible,
Qui du trône éternel est l'image sensible.

Racine se vengea par une épigramme cruelle de l'affront que Boyer avait fait subir à son chef-d'œuvre en l'imitant.

3. Expression biblique : « Et inimici ejus terram lingent. » (*Psaumes*, LXXI, 9.)

4. Par comparaison avec le ciel, un regard serein est le contraire d'un regard sombre.

5. M. Geruzez signale ici une imitation de l'*Œdipe roi* de Sophocle :

Ὦ πλοῦτε, καὶ τυραννὶ, καὶ τέχνη τέχνης
Ὑπερφέρουσα τῷ πολυζήλῳ βίῳ,
Ὅσος παρ' ὑμῖν ὁ φθόνος φυλάσσεται !

6. On a mis ces vers dans la bouche de Louis XIV pour les appliquer à Madame de Maintenon. On les a appliqués à la poésie de Racine.

7. Voir la note du vers 663.

Que dis-je ? sur ce trône assis auprès de vous,
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux[1],
Et crois que votre front prête à mon Diadème
Un éclat qui le rend respectable aux dieux même[2].
Osez donc me répondre, et ne me cachez pas
Quel sujet important conduit ici vos pas[3].
Quel intérêt, quels soins vous agitent, vous pressent ?
Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent.
Parlez : de vos desirs le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une mortelle main[4].

ESTHER.

O bonté qui m'assure[5] autant qu'elle m'honore !
Un intérêt pressant veut que je vous implore.
J'attends ou mon malheur ou ma félicité,
Et tout dépend, Seigneur, de votre volonté.
Un mot de votre bouche, en terminant mes peines,
Peut rendre Esther heureuse entre toutes les Reines.

ASSUÉRUS.

Ah ! que vous enflammez mon desir curieux !

ESTHER.

Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux[6],

1. N'oublions pas qu'Assuérus adore les astres.

2. « Le P. Bouhours dit, à propos de ce vers, dans la *Suite des nouvelles remarques sur la langue française* (1692) : « Ce mot (respectable) est nouveau... Il est né à la cour... Nous le voyons aujourd'hui dans les livres. » (P. MESNARD.)

3. Pierre Mathieu dans son *Esther* a dit :

Mais si le jugement de mon œil ne se trompe,
Quelque regret conduit ta magnifique pompe ;
Sous tes habits dorés de ta perfection
Peut-être on trouvera quelque autre affection
Contentant mal ton cœur, car je cognois ta grâce,
Assembler quelque deuil qui nuage ta face ;
Puisque tu me fais veoir ton esclairant brandon
Pour recevoir de moy un favorable don.
Prens ce sceptre Persois, prens cette ample couronne
Et ce que tu voudras, car ma main te le donne....

Dans la pièce de Montcrestien (IV), le Roi disait :

Assuere s'apprête
Quoi qu'il puisse arriver, d'assurer ta requête.

4. On se rappelle ce que M. de Calonne répondait à une demande de Marie-Antoinette : « Madame, si c'est possible, c'est fait ; si c'est impossible cela se fera. » M. de Calonne développait la réponse d'Assuérus.

5. Me rassure ; de même dans *Athalie* (II, VII) :

Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde.

6. « Si inveni in conspectu Regis gratiam, et si Regi placet ut det mihi quod postulo, et meam impleat petitionem, veniat Rex et Aman ad convivium, quod paravi eis, et cras aperiam Regi voluntatem meam. » (*Esth.*, V, 8.) Cette expression de *trouver grâce* est fréquente dans les livres saints. On la ren-

Si jamais à mes vœux vous fûtes favorable,
Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table
Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur,
Et qu'Aman soit admis à cet excès d'honneur.
J'oserai devant lui rompre ce grand silence,
Et j'ai, pour m'expliquer, besoin de sa présence.

ASSUÉRUS.

Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez !
Toutefois qu'il soit fait comme vous souhaitez.

(A ceux de sa suite.)

Vous, que l'on cherche Aman ; et qu'on lui fasse entendre
Qu'invité chez la Reine, il ait soin de s'y rendre [1].

HYDASPE [2].

Les savants Chaldéens, par votre ordre appelés,
Dans cet appartement, Seigneur, sont assemblés.

ASSUÉRUS.

Princesse, un songe étrange [3] occupe ma pensée :
Vous-même en leur réponse êtes intéressée.
Venez, derrière un voile écoutant leurs discours [4],
De vos propres clartés me prêter le secours [5].
Je crains pour vous, pour moi, quelque ennemi perfide [6].

contre entre autres endroits dans l'*Exode* (XXXIII, 13) : « Si ergo inveni gratiam in conspectu tuo. »

Sire, je vous supply d'ores vouloir tremper
En joye vostre cueur, et de venir souper
Accompagné d'Aman en nostre Ginecée ;
Là demain je diray ma volonté forcée.
(Pierre Mathieu, *Esther*.)

Je requiers seulement.........................
Qu'il plaise à ta grandeur au banquet assister
Que j'ai fait ce matin en ma chambre apprêter,
Et que ce brave Aman soit aussi de la bande.
(Montchrestien, *Aman*, IV.)

1. « Statimque Rex : Vocate, inquit, cito Aman, ut Esther obediat voluntati. » (*Esth.*, v, 5.)

2. Luneau de Boisjermain et les éditeurs postérieurs commencent ici une nouvelle scène, la scène VII, dont les personnages sont indiqués dans l'ordre suivant : Esther, Assuérus, Hydaspe, Élise, Thamar, une partie du Chœur.

3. *Étrange* est le même mot qu'étranger. Une chose inconnue dans notre pays nous paraît généralement étrange.

4. On se rappelle qu'Agrippine assistait ainsi aux délibérations du Sénat :

........Derrière un voile invisible et présente,
J'étais de ce grand corps l'âme toute puissante.
(*Britannicus*, I, i.)

5. Les *clartés* sont les lumières de l'esprit. Quinault avait expliqué le sens de ce mot dans sa *Comédie sans comédie* (II, v), par un rapprochement :

Comme vos yeux, votre âme a beaucoup de clartés.

6. Ce songe d'Assuérus le prépare aux révélations que va lui faire la Reine.

ESTHER.

Suis-moi, Thamar. Et vous, troupe jeune et timide,
Sans craindre ici les yeux d'une profane cour,
A l'abri de ce trône attendez mon retour[1].

SCÈNE VIII[2].

(Cette scène est partie déclamée sans chant et partie chantée.)

ÉLISE, PARTIE DU CHŒUR.

ÉLISE.

Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ?
D'Esther, d'Aman, qui le doit emporter ?
Est-ce Dieu, sont-ce les hommes
Dont les œuvres vont éclater[3] ?
Vous avez vu quelle ardente colère
Allumait de ce Roi le visage sévère[4].

UNE DES ISRAÉLITES.

Des éclairs de ses yeux l'œil était ébloui[5].

UNE AUTRE.

Et sa voix m'a paru comme un tonnerre horrible.

ÉLISE.

Comment ce courroux si terrible
En un moment s'est-il évanoui ?

UNE ISRAÉLITE chante.

Un moment a changé ce courage inflexible ;
Le lion rugissant est un agneau paisible.
Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur
Cet esprit de douceur[6].

LE CHŒUR chante.

Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur

1. La salle du trône est inviolable ; les Israélites y peuvent attendre sans danger le retour de la reine.

2. Cette scène est la neuvième dans l'édition de Luneau de Boisjermain et dans les éditions postérieures.

3. Se manifester d'une manière éclatante. Racine avait dit de même dans *Andromaque* (IV, I) :

Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté !

4. *Allumait ;* c'est la construction latine, *incendebat vultus.*

5. Voir le vers 652. Les Israélites ne font que répéter sous une autre forme les paroles de la Reine.

6. « Convertitque Deus spiritum Regis in mansuetudinem. » (*Esth.*, V, 11.)

Cet esprit de douceur.

LA MÊME ISRAÉLITE chante.

Tel qu'un ruisseau docile
Obéit à la main qui détourne son cours,
Et, laissant de ses eaux partager le secours,
Va rendre tout un champ fertile,
Dieu, de nos volontés arbitre souverain,
Le cœur des Rois est ainsi dans ta main [1].

ÉLISE.

Ah ! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages [2]
Qui de ce prince obscurcissent les yeux !
Comme il est aveuglé du culte de ses dieux [3] !

UNE DES ISRAÉLITES.

Il n'atteste [4] jamais que leurs noms odieux.

UNE AUTRE.

Aux feux inanimés dont se parent les cieux [5]
Il rend de profanes hommages.

UNE AUTRE.

Tout son palais est plein de leurs images [6].

LE CHŒUR chante.

Malheureux ! vous quittez le maître des humains
Pour adorer l'ouvrage de vos mains [7]!

UNE ISRAÉLITE chante.

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre.
Des larmes de tes saints quand seras-tu touché ?
Quand sera le voile arraché

1. « Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit inclinabit illud. » (*Prov.*, XXI, 1.) Il y a quelque embarras et quelque lourdeur dans cette strophe.

2. Par une métaphore semblable, Iphigénie disait à son père (II, II) :

N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis ?

Voir aussi *Esther*, v. 832.

3. C'est-à-dire : par le culte de ses dieux. De même dans *Iphigénie* (V, III) :

Ce n'est plus un vain peuple en désordre assemblé ;
C'est d'un zèle fatal tout le camp aveuglé !

4. Attester, prendre à témoin, jurer par, comme dans *Bérénice* (II, IV) :

Pourquoi même du ciel attester la puissance ?

5. Louis Racine a repris cette expression au chant III de son poème de la *Religion :*

Aux feux inanimés qui roulent sur vos têtes.

6. Les palais et les maisons étaient remplis d'images du soleil, de la lune et des étoiles.

7. « Confundantur omnes qui adorant sculptilia, et qui gloriantur in simulacris suis. » (Ps. XCVI, 7.) Voir aussi II *Rois* XIX, 18 : « Non enim erant Dii, sed opera manuum ex ligno et lapide. »

Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre [1] ?
Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre :
Jusqu'à quand seras-tu caché ?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES [2].

Parlons plus bas, mes sœurs. Ciel ! si quelque infidèle,
Écoutant nos discours, nous allait déceler [3] !

ÉLISE.

Quoi ? fille d'Abraham, une crainte mortelle [4]
Semble déjà vous faire chanceler !
Hé ! si l'impie Aman, dans sa main homicide
Faisant luire à vos yeux un glaive menaçant,
A blasphémer le nom du Tout-Puissant [5]
Voulait forcer votre bouche timide ?

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Peut-être Assuérus, frémissant de courroux,
Si nous ne courbons les genoux
Devant une muette idole,
Commandera qu'on nous immole :
Chère sœur, que choisirez-vous ?

LA JEUNE ISRAÉLITE.

Moi ! je pourrrais trahir le Dieu que j'aime !
J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,
Reste d'un tronc par les vents abattu [6],
Qui ne peut se sauver lui-même !

LE CHŒUR chante.

Dieux impuissants, dieux sourds [7], tous ceux qui vous implorent

1. Saint Paul appliquait cette image aux Juifs eux-mêmes : « Usque in hodiernum diem, cum legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum. Cum autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen. » (II *Ad Corinthios*, III, 15-16.)

2. C'est là sans doute le personnage que joua en 1697 la petite duchesse de Bourgogne.

3. *Déceler*, c'est-à-dire : dénoncer. De même dans *Mithridate* (IV, II) :

Percer le triste cœur qui m'a pu déceler.

M. P. Mesnard rapproche ces vers des vers 259-261 des *Choéphores* d'Eschyle :

Σιγᾶθ' ὅπως μὴ πεύσεταί τις, ὦ τέκνα,
Γλώσσης χάριν δὲ πάντ' ἀπαγγείλῃ τάδε
Πρὸς τοὺς κρατοῦντας.

4. Dans *Athalie* (III, v), Joad, voulant adresser un reproche à Josabet, l'appelle, pour aggraver sa faute, *fille de David*.

5. De tout temps ces mots ont été synonymes de Dieu. Dans la *Genèse* (XVII, 1), le Seigneur dit à Abraham : « Ego Deus omnipotens : ambula coram me. »

6. Corneille, dans *Polyeucte* (II, VI), exprime à peu près la même idée :

Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule
Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule.

7. Le psaume CXIV (vers. 6) dit des idoles : « Aures habent, et non audient. »

Ne seront jamais entendus.
Que les démons, et ceux qui les adorent[1],
Soient à jamais détruits et confondus[2].

UNE ISRAÉLITE chante.

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis[3],
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.
Dans les craintes, dans les ennuis[4],
En ses bontés mon âme se confie.
Veut-il par mon trépas que je le glorifie[5]?
Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

ÉLISE.

Je n'admirai jamais la gloire de l'impie.

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Au bonheur du méchant qu'une autre porte envie.

ÉLISE.

Tous ses jours paraissent charmants ;
L'or éclate en ses vêtements ;
Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse ;
Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements ;
Il s'endort, il s'éveille au son des intruments ;
Son cœur nage dans la mollesse[6].

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Pour comble de prospérité,
Il espère revivre en sa postérité ;
Et d'enfants à sa table une riante troupe

1. Une croyance bizarre s'était établie aux premiers temps de l'ère chrétienne : on voyait dans les dieux du paganisme les démons, qui avaient trouvé le moyen de se faire adorer sous le nom d'idoles.

2. Réduits à l'impuissance. C'est dans le même sens qu'une jeune Israélite dira au début du troisième acte d'*Athalie :*

Mathan ! O Dieu du ciel ! puisses-tu le confondre !

3. « Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam. » (*Ps.*, LXX, 8.)

4. Sur le sens que ce mot avait au dix-septième siècle voir la note du vers 89.

5. *Glorifier* Dieu, c'est lui rendre gloire et honneur. « Être soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnaîtrons pour père. » (BOURDALOUE, *Annonciat. de la Vierge. Myst.*, t. II, p. 142.)

6. *Nager dans*, être au milieu de :

Je nage dans la joie, et je tremble de crainte.
(CORNEILLE, *Le Cid*, III, v.)

Il y a dans ces vers de Racine un souvenir d'Isaïe (v) : « Væ qui consurgitis mane ad ebrietatem et potandum usque ad vesperam, ut vino æstuetis. Cithara, et lyra, et tympanum, et tibia, et vinum, in conviviis vestris ; et opes Domini non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis. »

Semble boire avec lui la joie à pleine coupe[1].

(Tout ce reste est chanté.)

LE CHŒUR.

Heureux, dit-on, le peuple florissant
Sur qui ces biens coulent en abondance !
Plus heureux le peuple innocent
Qui dans le Dieu du ciel a mis sa confiance[2] !

UNE ISRAÉLITE, seule.

Pour contenter ses frivoles désirs[3],
L'homme insensé vainement se consume :
Il trouve l'amertume[4]
Au milieu des plaisirs.

UNE AUTRE, seule.

Le bonheur de l'impie est toujours agité[5] ;
Il erre à la merci de sa propre inconstance.
Ne cherchons la félicité
Que dans la paix de l'innocence.

LA MÊME, avec une autre.

O douce paix !
O lumière éternelle !
Beauté toujours nouvelle!
Heureux le cœur épris de tes attraits !
O douce paix!
O lumière éternelle !
Heureux le cœur qui ne te perd jamais[6] !

1. Virgile (*Én.*, I, v. 749) avait dit :

Longumque bibebat amorem.

J.-B. Rousseau, dans sa *Cantate de Bacchus*, dira, en imitant de très près Racine :

La céleste troupe,
Dans ce jus vanté,
Boit à pleine coupe
L'immortalité.

2. « Beatum dixerunt populum, cui hæc sunt : beatus populus cujus Dominus Deus ejus. » (*Ps.*, CXLIII, 15.)

3. Ce qui est *frivole* est léger a peu de valeur, mais en a une certaine; ce qui est *futile*, c'est ce qui se répand et se perd, et n'a absolument aucune valeur.

4. C'est ici le cas de rappeler les beaux vers de Lucrèce (IV, 1129):

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid.

5. « Impii autem quasi mare fervens, quod quiescere non potest. » (*Is.*, LVII, 20.)

6. A ceux qui mettent les chœurs d'*Esther* au-dessus des chœurs d'*Athalie*, nous objecterons que voilà de purs vers d'opéra comique.

LE CHŒUR.

O douce paix !
O lumière éternelle !
Beauté toujours nouvelle !
O douce paix !
Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

LA MÊME, seule.

Nulle paix pour l'impie[1]. Il la cherche, elle fuit,
Et le calme en son cœur ne trouve point de place.
Le glaive au dehors le poursuit[2] ;
Le remords au dedans le glace.

UNE AUTRE.

La gloire des méchants en un moment s'éteint :
L'affreux tombeau pour jamais les dévore[3].
Il n'en est pas ainsi de celui qui te craint :
Il renaîtra, mon Dieu, plus brillant que l'aurore[4].

LE CHŒUR.

O douce paix !
Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

ÉLISE, sans chanter.

Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre prochaine[5].
On nous appelle ; allons rejoindre notre Reine.

1. « Non est pax imp is. » (*Is.*, XXVII, 22.)
2. « Foris vastabit eos gladius. » (*Deut.*, XXXII, 25.)
3. Ce vers a étonné : les Juifs ne croyaient pas à l'anéantissement, mais à la damnation des méchants. Racine, dans ce passage, est resté bien loin de Malherbe :

Ont-ils rendu l'esprit ? ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonne l'univers ;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

4. Allusion à la promesse de la résurrection des corps.
5. Voisine. De même dans *Iphigénie* (V, VI) :

Furieuse, elle vole, et sur l'autel prochain
Prend le sacré couteau, l'enfonce dans son sein.

ACTE TROISIÈME[1]

Le théâtre représente les jardins d'Esther, et un des côtés du salon où se fait le festin

---

SCÈNE I.

AMAN, ZARÈS[2].

ZARÈS.

C'est donc ici d'Esther le superbe jardin;
Et ce salon pompeux est le lieu du festin.
Mais tandis que la porte en est encor fermée,
Écoutez les conseils d'une épouse alarmée.
Au nom du sacré nœud qui me lie avec vous[3],
Dissimulez, Seigneur, cet aveugle courroux[4];
Éclaircissez ce front où la tristesse est peinte[5]:
Les Rois craignent[6] surtout le reproche et la plainte.
Seul entre tous les grands par la Reine invité,
Ressentez[7] donc aussi cette félicité.
Si le mal vous aigrit[8] que le bienfait vous touche.
Je l'ai cent fois appris de votre propre bouche:
Quiconque ne sait pas dévorer un affront[9],

1. Le quatrième acte commence ici dans les éditions du XVIIIe siècle.

2. Zarès ne paraît que dans cette scène, où elle remplace avantageusement une confidente. Dans le livre d'*Esther* (V, 14 et VI, 13), Zarès est complice des haines de son mari; Racine a su rendre touchant ce personnage, qui est comme un reflet effacé des douces et pures figures d'Atalide et de Junie. Le dévouement que prête à Zarès le poète a suffi pour la transfigurer. M. Géruzez a dit de ce personnage : « Cette figure n'est qu'une esquisse, mais c'est l'esquisse d'un maître. »

3. Par une bizarrerie de l'usage, pour conserver de la noblesse, le mot *sacré* voudrait aujourd'hui être placé après *nœud.*

4. Ce courroux qui ne se connaît plus.

5. Racine affectionne cette métaphore. Voir la note du vers 735.

6. Ont en aversion, en horreur, etc. : cela les ennuie.

7. *Ressentir* n'a pas ici d'autre sens que n'en aurait *sentir*, c'est-à-dire: éprouver; de même dans *Bérénice* (V, VI) :

> Je ressens tous les maux que je puis ressentir.

8. *Aigrit*, c'est-à-dire : irrite. Peut-être Voltaire s'est-il souvenu de ce vers, lorsqu'il a écrit dans sa tragédie de *Brutus* (I, IV) :

> Je vous plains de servir sous un maître farouche,
> Que le mérite aigrit, qu'aucun bienfait ne touche.

9. *Dévorer un affront*, c'est l'essuyer sans laisser paraître le moindre ressen-

Ni de fausses couleurs se déguiser le front[1],
Loin de l'aspect des Rois qu'il s'écarte, qu'il fuie[2].
Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie[3].
Souvent avec prudence un outrage enduré
Aux honneurs les plus hauts a servi de degré[4].

AMAN.

O douleur! ô supplice affreux à la pensée[5]!
O honte, qui jamais ne peut être effacée[6]!
Un exécrable Juif, l'opprobre des humains,
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains!
C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire;
Malheureux, j'ai servi de héraut à sa gloire[7]!
Le traître! il insultait à ma confusion[8];
Et tout le peuple même, avec dérision[9],
Observant la rougeur qui couvrait mon visage,
De ma chute certaine en tirait le présage.
Roi cruel! ce sont là les jeux où tu te plais[10].

timent. Massillon a dit avec le même sens (*Car.*, *Laz*) : « On dévore les rebuts les plus outrageants. » Le cardinal de Granvelle écrivait à Claude Belin-Chasney qu'à la cour « il ne faut pas ressentir toutes choses. Les injures et les pilules, on les doit avaler sans mâcher pour ne pas sentir l'amer. »

1. Racine avait déjà dit dans *Phèdre* (IV, VI) :

> Et sous un front serein déguisant mes alarmes,
> Il fallait bien souvent me priver de mes larmes.

Ici la métaphore est encore plus naturelle dans une de ces cours d'Orient, où l'usage du fard est si répandu.

2. En effet, c'est là une parole que l'ambition peu scrupuleuse d'Aman devait souvent répéter.

3. On appelle *contre-temps* un accident qui arrive à l'improviste, rompant les mesures que l'on avait concertées. Le mot est ici un peu faible ; Zarès veut sans doute atténuer par là la rigueur de la disgrâce dont se plaint son mari. *Essuyer* s'employait fréquemment au XVII[e] siècle pour *supporter*, sans que l'on gardât le moindre souvenir du sens étymologique. C'est ainsi que dans le *Misanthrope* (III, VII), Molière a pu dire :

> Et de nos francs marquis essuyer la cervelle.

On a voulu faire venir le mot *essuyer*, au sens moral, de *exsequi ;* ce qui est contraire à toutes les règles. Essuyer un affront, croyons-nous, c'est éponger le visage, sur lequel l'outrage a été craché.

4. Nous avouons ne pas aimer beaucoup cette métaphore.

5. Au souvenir.

6. Ces exclamations rappellent le début du fameux monologue de don Diègue à l'acte I du *Cid*.

7. On appelait *héraut* l'officier chargé des publications solennelles ; il remplissait divers rôles dans les cérémonies publiques. Aman a proclamé solennellement la gloire de Mardochée.

8. *Confusion* a ici le sens d'humiliation. Il est douteux que Mardochee ait en effet insulté au malheur d'Aman; mais, dans sa honte et dans sa rage, le favori se persuade que son ennemi a fait ce qu'il aurait fait lui-même à sa place.

9. La dérision est une moquerie méprisante : « Ils ont regardé la pénitence comme des dérisions publiques des sacrements. » (MASSILLON, *Car.*, *Inconst.*)

10. Racine a dit dans *Britannicus* (I, II) que la douleur était injuste. Il a eu

Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits
Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie,
Et m'accabler enfin de plus d'ignominie[1].

ZARÈS.

Pourquoi juger si mal de son intention?
Il croit récompenser une bonne action.
Ne faut-il pas, Seigneur, s'étonner au contraire
Qu'il en ait si longtemps différé le salaire[2]?
Du reste, il n'a rien fait que par votre conseil;
Vous-même avez dicté tout ce triste appareil[3].
Vous êtes après lui le premier de l'Empire[4].
Sait-il toute l'horreur que ce Juif vous inspire?

AMAN.

Il sait qu'il me doit tout[5], et que pour sa grandeur
J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur[6];
Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance,
J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence[7];

raison. Aman se plaint à tort; Assuérus, ignorant ses griefs contre Mardochée, n'avait point dessein de l'humilier devant lui.

1. Il y a ici comme un lointain souvenir des beaux vers de Claudien sur la prospérité des méchants :

Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.
(*In Rufinum*, I.)

2. Zarès représente dans cette scène la raison, dégagée de toute préoccupation intéressée. *Différer*, c'est remettre à un autre temps. Ainsi Tristan (*Mariane*, V, II) :

Ne me diffère point la peine qui m'est due.

Salaire est du style noble. Agrippine disait à Néron dans *Britannicus* (IV, II) :

Voilà tous mes forfaits. En voici le salaire.

3. Cette triste pompe. Mithridate, dans la tragédie de Racine, disait à son fils (III, I), avec le même sens :

J'ai moi-même ordonné
La suite et l'appareil qui vous est destiné.

4. Zarès rappelle à Aman ses propres paroles (II, V) :

Qu'enfin de notre Empire après vous le premier
Par la bride guidât son superbe coursier.

5. C'est sur cet hémistiche que l'on s'appuyait pour dire que dans Aman Racine avait voulu peindre Louvois : « On assure qu'un ministre, qui était encore en place alors, mais qui n'était plus en faveur, avait donné lieu à ce vers, parce que, dans un mouvement de colère, il avait dit quelque chose de semblable. » (Louis Racine, *Remarques sur Esther*.)

6. Aman fait ici songer à Agrippine rappelant à Néron (*Britannicus*, IV, II), tout ce qu'elle a fait pour lui :

Remords, crainte, périls, rien ne m'a retenu.

Agrippine aurait pu, sans mentir, ajouter, comme Aman, le mot *pudeur*.

7. Aman a fait ce que les flatteurs conseilleront à Joas de faire (*Athalie*, IV, III) :

Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois.....
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.

Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,
J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction;
Et pour prix de ma vie à leur haine exposée,
Le barbare aujourd'hui m'expose à leur risée [1]!

ZARÈS.

Seigneur, nous sommes seuls. Que sert de se flatter?
Ce zèle que pour lui vous fîtes éclater,
Ce soin d'immoler tout à son pouvoir suprême,
Entre nous, avaient-ils d'autre objet que vous-même?
Et, sans chercher plus loin, tous ces Juifs désolés,
N'est-ce pas à vous seul que vous les immolez?
Et ne craignez-vous point que quelque avis funeste...
Enfin la cour nous hait, le peuple nous déteste.
Ce Juif même, il le faut confesser malgré moi,
Ce Juif, comblé d'honneurs, me cause quelque effroi [2].
Les malheurs sont souvent enchaînés l'un à l'autre [3];
Et sa race toujours fut fatale à la vôtre [4].
De ce léger affront songez à profiter.
Peut-être la fortune est prête à vous quitter;
Aux plus affreux excès son inconstance passe [5].
Prévenez son caprice avant qu'elle se lasse.
Où tendez-vous plus haut [6]? Je frémis quand je voi [7]
Les abîmes profonds qui s'offrent devant moi;
La chute désormais ne peut être qu'horrible.
Osez chercher ailleurs un destin [8] plus paisible.

1. Il y a ici une répétition, peut-être voulue, du verbe *exposer*, qui ne nous semble pas heureuse.

2. « Cui responderunt sapientes quos habebat in consilio, et uxor ejus : Si de semine Judæorum est Mardochæus, ante quem cadere cœpisti, non poteris ei resistere, sed cades in conspectu ejus. » (*Esth.*, VI, 13.)

3. Il y a un proverbe populaire qui dit qu'un malheur n'arrive jamais seul. Nos poètes tragiques ont souvent exprimé cette pensée :

> Toujours par un malheur un autre est amené,
> Et l'infortune encor cherche l'infortuné.
> (DU BELLOY, *Gaston et Bayard*, II, V.)
>
> Un malheur toujours traîne un malheur après soi.
> (PIRON, *Gustave Wasa*.)

4. Allusion aux luttes séculaires d'Israël et d'Amalec.

5. Le verbe *passer* s'emploie en parlant de choses abstraites, que l'on compare à des choses matérielles qui se meuvent: « Une négligence pour sa personne qui passe dans l'excès. » (LA BRUYÈRE, *Théophraste*, XIX.)

6. Latinisme :

> Est hic, est animus lucis contemptor, et istum
> Qui vitâ bene credat emi, *quo tendis*, honorem.
> (VIRGILE, *Én.*, IX, 204-205.)

7. Voir la note du vers 947.

8. Une vie.

Regagnez l'Hellespont, et ces bords écartés
Où vos aïeux errants jadis furent jetés[1],
Lorsque des Juifs contre eux la vengeance allumée
Chassa tout Amalec de la triste Idumée[2].
Aux malices du sort[3] enfin dérobez-vous.
Nos plus riches trésors marcheront devant nous[4].
Vous pouvez du départ me laisser la conduite[5];
Surtout de vos enfants j'assurerai la fuite[6].
N'ayez soin cependant que de dissimuler[7].
Contente, sur vos pas vous me verrez voler :
La mer la plus terrible et la plus orageuse
Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse[8].
Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher[9].
C'est Hydaspe.

SCÈNE II.

AMAN, ZARÈS, HYDASPE.

HYDASPE.

Seigneur, je courais vous chercher.
Votre absence en ces lieux[10] suspend toute la joie;

1. S'appuyant sur les versets 10 et 14 du chapitre XVI du livre d'*Esther*, Saci et Racine avaient conjecturé, sans preuves bien certaines, « qu'il peut être arrivé fort aisément que les restes des Amalécites, après cette défaite générale et ce grand carnage qui en fut fait sous le règne de Saül, s'étant enfuis et dispersés de toutes parts dans les provinces, ceux qui étaient les ancêtres d'Aman soient venus s'établir dans la Macédoine. » (*Explication du chapitre* III, *verset* I, *du livre d'Esther*.)
2. L'Idumée était située entre l'Arabie et la Judée.
3. A la la malignité, à la méchanceté de la fortune. Le démon est souvent appelé *le malin*.
4. Expression fort juste, car c'est sur le dos des bêtes de somme qu'ils seront transportés.
5. Le soin de diriger. Corneille avait dit dans *Nicomède* (I, IV):

Et de ton heureux sort laisse-moi la conduite.

6. Zarès ne dit pas *nos* enfants ; Aman, selon la coutume persane, avait plusieurs épouses. Nous voyons dans l'*Iliade* Andromaque, par une tendresse pour Hector que rappelle ici celle de Zarès pour Aman, donner le soin aux enfants qu'il a eus d'autres femmes. Il est dit dans le livre d'*Esther* (IX, 8), que dix fils d'Aman furent massacrés.
7. Ne prenez soin pendant ce temps-là que de.....
8. Il n'est pas d'homme dans la nature qui soit entièrement dénué de tout bon sentiment. L'affection qui unit Zarès à son mari jette sur le personnage d'Aman une lumière nouvelle ; ce n'est pas entièrement un scélérat, puisqu'il mérite que quelqu'un ait de l'attachement pour lui. Cette tendresse nous enlève quelque chose de notre horreur pour Aman, et, au dénouement, en apprenant le supplice du misérable, nous songerons avec quelque émotion à l'infortunée Zarès.
9. « Adhuc illis loquentibus venerunt eunuchi Regis, et cito eum ad convivium quod Regina paraverat, pergere compulerunt. » (*Esth.*, VII, 14.)
10. Aux lieux d'où il vient. Racine a souvent usé de cette expression un peu

Et, pour vous y conduire, Assuérus m'envoie.

AMAN.

Et Mardochée est-il aussi de ce festin?

HYDASPE.

A la table d'Esther portez-vous ce chagrin?
Quoi? toujours de ce Juif l'image vous désole?
Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole[1].
Croit-il d'Assuérus éviter la rigueur?
Ne possédez-vous pas son oreille et son cœur[2]?
On a payé le zèle, on punira le crime[3];
Et l'on vous a, Seigneur, orné votre victime[4].
Je me trompe, ou vos vœux par Esther secondés
Obtiendront plus encor que vous ne demandez.

AMAN.

Croirai-je le bonheur que ta bouche m'annonce?

HYDASPE.

J'ai des savants devins entendu la réponse[5]:
Ils disent que la main d'un perfide étranger
Dans le sang de la Reine est prête à se plonger;
Et le Roi, qui ne sait où trouver le coupable,
N'impute qu'aux seuls Juifs ce projet détestable.

AMAN.

Oui, ce sont, cher ami, des monstres[6] furieux;
Il faut craindre surtout leur chef audacieux[7].
La terre avec horreur dès longtemps[8] les endure;
Et l'on n'en peut trop tôt délivrer la nature.
Ah! je respire enfin. Chère Zarès, adieu[9].

vague; Voltaire, dans son théâtre, et peut-être dans *Zaïre* plus encore que partout ailleurs, en fera un déplorable abus.

1. Voir la note du vers 794.

2. Par une image semblable, Agrippine, dans *Britannicus* (IV, II), dit, en parlant de Claude, son époux :

> Ses gardes, son palais, son lit m'étaient soumis.

Mathan dira aussi dans *Athalie* (III, III), mais avec moins d'énergie :

> J'approchai par degrés de l'oreille des rois.

3. Après avoir été récompensé pour le service qu'il a rendu, Mardochée sera puni comme Juif.

4. M. Athanase Coquerel fait remarquer que ce beau vers est plutôt grec ou latin qu'hébreu ou persan.

5. Tous ces faits sont de l'invention de Racine.

6. Voltaire fera de ce mot une telle consommation qu'il lui enlèvera toute force, nous allions dire tout sens.

7. Voir la note du vers 421.

8. Depuis longtemps.

9. Il fallait rendre à Aman toute sa sécurité pour que sa punition fût plus terrible.

HYDASPE.

Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu[1].
Sans doute leur concert va commencer la fête.
Entrez, et recevez l'honneur qu'on vous apprête.

SCÈNE III.

ÉLISE, LE CHŒUR.

(Ceci se récite sans chant.)

UNE DES ISRAÉLITES.

C'est Aman.

UNE AUTRE.

C'est lui-même, et j'en frémis, ma sœur.

LA PREMIÈRE.

Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre[2].

L'AUTRE.

C'est d'Israël le superbe oppresseur.

LA PREMIÈRE.

C'est celui qui trouble la terre.

ÉLISE.

Peut-on, en le voyant, ne le connaître pas[3] ?
L'orgueil et le dédain sont peints sur son visage,

UNE ISRAÉLITE.

On lit dans ses regards sa fureur et sa rage.

UNE AUTRE.

Je croyais voir marcher la Mort devant ses pas.

1. Voir la note du vers 908. « Dans les représentations d'*Esther* sans les chœurs, les comédiens substituaient au vers de Racine le vers suivant de leur composition :

Esther, Assuérus, s'avancent vers ce lieu ;

et de là ils passaient à la scène quatre. » (*Note de M. Moland.*)

2. Racine a pu trouver cette expression dans la traduction de la Bible par Saci (*Zac.*, XI, 8) : « Mon cœur s'est resserré à leur égard. »

3. Ne pas deviner que c'est lui. Rappelons-nous qu'Élise vient d'arriver à Suse, et qu'elle n'a pas encore vu Aman. Au premier acte des *Femmes savantes* (sc. III), Molière a exprimé une idée semblable d'une façon tout à fait comique :

..... Je vis, par les vers qu'à la tête il nous jette,
De quel air il fallait que fût fait le poète ;
Et j'en avais si bien deviné tous les traits
Que, rencontrant un homme un jour dans le Palais,
Je gageai que c'était Trissotin en personne,
Et je vis qu'en effet la gageure était bonne.

UNE DES PLUS JEUNES.

Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie ;
Mais, en nous regardant, mes sœurs, il m'a semblé
Qu'il avait dans les yeux une barbare joie,
Dont tout mon sang est encore troublé.

ÉLISE.

Que ce nouvel honneur va croître [1] son audace !
Je le vois, mes sœurs, je le voi [2] :
A la table d'Esther l'insolent près du Roi [3]
A déjà pris sa place.

UNE DES ISRAÉLITES.

Ministres [4] du festin, de grâce dites-nous,
Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous ?

UNE AUTRE.

Le sang de l'orphelin,

UNE TROISIÈME.

Les pleurs des misérables [5],

LA SECONDE.

Sont ses mets les plus agréables ;

LA TROISIÈME.

C'est son breuvage le plus doux.

ÉLISE.

Chères sœurs, suspendez la douleur qui vous presse.
Chantons, on nous l'ordonne ; et que puissent nos chants
Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse,
Comme autrefois David par ses accords touchants
Calmait d'un Roi jaloux la sauvage tristesse [6] !

(Tout le reste de cette scène est chanté.)

1. *Croître* eut le sens actif jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Ducis a dit encore dans son *Othello* (V, II) :

Pourquoi chercher vous-même à croître vos ennuis ?

2. L'*s* finale n'existait pas primitivement à la première personne des verbes comme *rendre*, *voir* ; ce n'est qu'au XIVe siècle que cette lettre, qui n'a aucune raison d'être, commence à se montrer. Ainsi les poètes des XVIIe et XVIIIe siècle ne commettent aucune licence en la supprimant.

3. On voit Aman entrer dans le salon du festin, pendant que le Chœur parle, saluer la Reine et le Roi, et s'asseoir à côté d'eux.

4. On appelle proprement *ministre* celui qui est chargé d'une fonction, quelle qu'elle soit. Voilà pourquoi Abner dans *Athalie* (II, v), se déclare

Des vengeances des Rois ministre rigoureux.

5. On lit au psaume LXXIX un verset (6), qui présente une image analogue : « Cibabis nos pane lacrimarum ; et potum dabis nobis in lacrimis in mensurâ. » On trouve aussi au psaume XLI, 4 : « Fuerunt mihi lacrimæ meæ panes die ac nocte. »

6. Il s'agit de Saül, qui demandait au luth de David de calmer ses nerfs ma-

UNE ISRAÉLITE.

Que le peuple est heureux,
Lorsqu'un Roi généreux,
Craint dans tout l'univers, veut encore qu'on l'aime !
Heureux le peuple ! heureux le Roi lui-même !

TOUT LE CHŒUR.

O repos ! ô tranquillité !
O d'un parfait bonheur assurance éternelle,
Quand la suprême autorité
Dans ses conseils a toujours auprès d'elle
La justice et la vérité [1] !

(Ces quatre stances sont chantées alternativement par une voix seule et par tout le Chœur.)

UNE ISRAÉLITE.

Rois, chassez la calomnie [2].
Ses criminels attentats [3]
Des plus paisibles États
Troublent l'heureuse harmonie.

Sa fureur, de sang avide,
Poursuit partout l'innocent.
Rois, prenez soin de l'absent
Contre sa langue homicide [4].

lades : « Quandocunque spiritus malus arripiebat Saül, David tollebat citharam, et percutiebat manu suâ, et refocillabatur Saül, et levius habebat, recedebat enim ab eo spiritus malus. » (I *Rois*, XVI, 23.)

1. Le continuateur d'Isaïe promet à la Judée restaurée, de la part du Seigneur, un nouvel âge d'or : « Ponam visitationem tuam pacem, et præpositos tuos justitiam. » (*Is.*, LX, 17.) On voyait dans ces vers d'*Esther* une allusion flatteuse à Louis XIV.

2. « L'auteur se félicitait de ces quatre stances, qui contiennent des vérités si utiles aux rois. » (*Note de Louis Racine* dans ses *Remarques sur Esther.*) Au moment de sa disgrâce, Racine, écrivant à madame de Maintenon, lui citera le premier vers de ces stances. Beaumarchais a placé dans son *Barbier de Séville* (II, VIII) une page si belle sur la calomnie, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de la citer, bien qu'elle soit très connue : « La calomnie ! Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez ; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés : croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien. D'abord un bruit léger, rasant le sol comme une hirondelle avant l'orage....., telle bouche le recueille, et, *piano*, *piano*, vous le glisse en l'oreille adroitement ; le mal est fait : il germe, il rampe, il chemine, et, *rinforzando*, de bouche en bouche, il va le diable ; puis tout à coup, je ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil ; elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient un cri général, un *crescendo* public, un chorus universel de haine et de proscription. »

3. On appelle *attentat* toute action entreprise contre la justice.

4. Voilà une hardie et heureuse alliance de mots.

De ce monstre si farouche
Craignez la feinte douceur :
La vengeance est dans son cœur,
Et la pitié dans sa bouche.

La fraude adroite et subtile
Sème de fleurs son chemin ;
Mais sur ses pas vient enfin
Le repentir inutile [1].

UNE ISRAÉLITE seule.

D'un souffle l'aquilon [2] écarte les nuages,
Et chasse au loin la foudre et les orages.
Un Roi sage, ennemi du langage menteur,
Écarte d'un regard le perfide imposteur [3].

UNE AUTRE.

J'admire un Roi victorieux
Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux ;
Mais un Roi sage et qui hait l'injustice,
Qui sous la loi du riche impérieux
Ne souffre point que le pauvre gémisse [4],
Est le plus beau présent des cieux.

UNE AUTRE.

La veuve en sa défense espère ;

UNE AUTRE.

De l'orphelin il est le père [5] ;

TOUTES ENSEMBLE.

Et les larmes du juste implorant son appui

1. Remarquez l'effet que produit l'épithète *inutile* rejetée à la fin de la phrase, à la fin des stances. Racine reprendra cette idée dans son *Cantique sur le bonheur des élus et sur le malheur des réprouvés :*

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.

2. Ce mot n'est pas un anachronisme. On lit dans *Jérémie* (I, 13) : « Ollam succensam ego video, et faciem ejus a facie Aquilonis. »

3. *Imposteur* est devenu un véritable substantif ; c'est le sous-titre d'une comédie de Molière : *Tartuffe ou l'Imposteur*.

4. « Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in æternum firmabitur. » (*Prov.*, XXIX, 14.)

5. Voici la loi de Dieu, édictée par Moïse : « Viduæ et pupillo non nocebitis. Si deseritis eos, vociferabuntur ad me, et ego audiam clamorem eorum ; et indignabitur furor meus, percutiamque vos gladio, et erunt uxores vestræ viduæ, et filii vestri pupilli. » (*Ex.*, XXII, 22-24).

Sont précieuses devant lui [1].

UNE ISRAÉLITE, seule.

Détourne, Roi puissant, détourne tes oreilles
De tout conseil barbare et mensonger.
Il est temps que tu t'éveilles :
Dans le sang innocent ta main va se plonger,
Pendant que tu sommeilles [2].
Détourne, Roi puissant, détourne tes oreilles
De tout conseil barbare et mensonger.

UNE AUTRE.

Ainsi [3] puisse sous toi trembler la terre entière !
Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis
Le bruit de ta valeur te servir de barrière !
S'ils t'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis;
Que de ton bras la force les renverse [4];
Que de ton nom la terreur les disperse ;
Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats
Comme d'enfants une troupe inutile [5] ;
Et si par un chemin il entre en tes États,
Qu'il en sorte par plus de mille [6].

SCÈNE IV [7].

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS, à Esther.

Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes :

1. Ont du prix pour lui. J.-B. Rousseau a copié cyniquement ces deux vers :

Et les larmes de l'innocence
Sont précieuses devant lui.

2. Ces expressions sont empruntées aux *Psaumes*, ou il est question du sommeil de Dieu : « Et excitatus est tanquam dormiens Dominus. » (LXXVII, 65.) — « Exsurgat Deus. » (LXVII, 2.) Mais l'idée de comparer Assuérus à un somnambule n'est pas tirée de la Bible.

3. C'est le *sic* employé par les Latins dans leurs invocations, par Horace notamment :

Sic te, Diva potens Cypri, etc,

4. On lit dans *Isaïe* (XIV, 16) : « ..... Qui conturbavit terram, qui concussit regna, etc. »

5. Remarquez, comme au vers 984, la place de ce dernier mot. On recommande généralement de ne pas rimer avec des épithètes ; mais ici cet adjectif rejeté à la fin du vers fait image.

6. M. Athanase Coquerel cite beaucoup de textes qui établissent que dans tous les livres sacrés le nombre mille s'emploie pour désigner un grand nombre indéterminé.

7. Les éditions du XVIII[e] siècle font commencer ici le cinquième acte, et portent cette indication : « Le théâtre représente le salon du festin. »

Une noble pudeur [1] à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or [2]
Quel climat renfermait un si rare trésor [3]?
Dans quel sein vertueux avez-vous pris naissance?
Et quelle main si sage éleva votre enfance?
Mais dites promptement ce que vous demandez [4] :
Tous vos desirs, Esther, vous seront accordés,
Dussiez-vous, je l'ai dit, et veux bien le redire,
Demander la moitié de ce puissant empire [5].

ESTHER.

Je ne m'égare point dans ces vastes désirs.
Mais puisqu'il faut enfin expliquer mes soupirs [6],
Puisque mon Roi lui-même à parler me convie,
(Elle se jette aux pieds du Roi)
J'ose vous implorer, et pour ma propre vie,
Et pour les tristes jours d'un peuple infortuné,
Qu'à périr avec moi vous avez condamné.

ASSUÉRUS, la relevant.

A périr? Vous? Quel peuple? Et quel est ce mystère?

AMAN tout bas.

Je tremble.

ESTHER.

Esther, Seigneur, eut un Juif pour son père [7].
De vos ordres sanglants vous savez la rigueur.

1. Racine a eu raison de parer Esther de modestie : « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief. » (La Bruyère.)

2. Dans la tragédie de Pierre Mathieu, Assuérus disait à Esther :

O soleil de mes yeux, Esther autant aimable
Comme à tous ta vertu apparaît vénérable,
Tes deux yeux étoilés sont le logis d'amour.....

3. Racine est moins prudent que la Bible, qui s'était gardée de mettre dans la bouche du Roi des questions si invraisemblables après cinq ans de mariage.

4. « Quid petis ut detur tibi? et pro qua re postulas? Etiamsi dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis. » (*Esth.*, v, 6.)

5. Voir la note du vers 660.

6. Dire la chose après laquelle je soupire..... « Ad quem illa respondit : Si inveni gratiam in oculis tuis, ô Rex, et si tibi placet, dona mihi animam meam, pro quâ rogo, et populum meum, pro quo obsecro. Traditi enim sumus ego et populus meus, ut conteramur, jugulemur et pereamus..... Atque utinam in servos et famulas venderemur; esset tolerabile malum, et gemens tacerem. » (*Esth.*, vii, 3-4.)

7. On dirait aujourd'hui : eut un Juif pour père. Dans l'*Esther* de Du Ryer (V, v), la Reine dit à Assuérus :

Il ne faut plus cacher Esther à votre vue;
Il faut rompre le voile, et qu'elle soit connue :
Ce n'est pas un défaut de sortir comme moi
D'un peuple malheureux, mais fidèle à son Roi.

AMAN.

Ah, Dieux!

ASSUÉRUS.

Ah! de quel coup me percez-vous le cœur?
Vous la fille d'un Juif? Hé quoi? tout ce que j'aime,
Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,
Que je croyais du ciel les plus chères amours [1],
Dans cette source impure aurait puisé ses jours?
Malheureux!

ESTHER.

Vous pourrez rejeter ma prière.
Mais je demande au moins que pour grâce dernière
Jusqu'à la fin, Seigneur, vous m'entendiez parler,
Et que surtout Aman n'ose point me troubler [2].

ASSUÉRUS.

Parlez [3].

ESTHER.

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture [4]!
Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature,
Que vous croyez, Seigneur, le rebut des humains,
D'une riche contrée autrefois souverains,
Pendant qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères [5].
Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux [6],
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux [7].

1. *Amour* signifie ici l'*objet aimé*, comme dans Chateaubriand (*Dargo*, chant I) : « J'ai vu mon amour; mais son visage était pâle. »

2. Racine s'est souvenu des recommandations d'Auguste à Cinna (*Cinna*, V, I) :

Prends un siége, Cinna, prends, et sur toute chose
Observe exactement la loi que je t'impose :
Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours;
D'aucun mot, d'aucun cri n'en interromps le cours;
Tiens ta langue captive, etc.

3. Assuérus est tellement atterré qu'il ne peut répondre que par un monosyllabe.

4. Avant d'adresser sa prière au Roi, Esther en adresse une à Dieu. Nous verrons une invocation semblable dans *Athalie* (II, VII), au moment où Josabet amène le jeune Joas en face d'Athalie :

Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche.

5. Au XVII[e] siècle les puristes affectaient de ne se point servir de ce mot, et Ménage s'en étonnait.

6. Cette expression se rencontre à chaque page des Livres saints. Corneille a dit dans *Polyeucte* (IV, VI) :

Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout.

7. Le représente.

L'Éternel est son nom [1]. Le monde est son ouvrage ;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage [2],
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois [3].
Des plus fermes États la chute épouvantable,
Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable [4].
Les Juifs à d'autres dieux osèrent s'adresser :
Roi, peuples, en un jour tout se vit disperser [5] ;
Sous les Assyriens leur triste servitude
Devint le juste prix de leur ingratitude.
Mais, pour punir enfin nos maîtres à leur tour,
Dieu fit choix de Cyrus, avant qu'il vît le jour [6],
L'appela par son nom, le promit à la terre,
Le fit naître, et soudain [7] l'arma de son tonnerre,
Brisa les fiers remparts et les portes d'airain [8],
Mit des superbes Rois la dépouille en sa main,
De son temple détruit vengea sur eux l'injure [9].
Babylone paya nos pleurs avec usure [10].
Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,

1. Jéhova signifie : je suis, celui qui est ; Racine paraphrase ici le nom de Jéhova, qu'il n'a jamais employé.
2. Le Roi du ciel ne ressemble pas aux rois de la terre. — Voir le vers 357.
3. « On a honte de faire des vers, s'écriait Voltaire, quand on en lit de pareils. » Voir *Athalie*, 499-500.
4. Il s'agit de la captivité de Babylone, qui punit le crime des Juifs.
5. M. Athanase Coquerel fait remarquer que « ces mots *en un jour* sont inexacts. Il y eut cinq déportations successives sous les trois derniers rois de Juda, et le siège de Jérusalem a duré trois ans. »
6. Ces vers sont la traduction des trois premiers versets du 45e chapitre d'*Isaïe* : « Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. — Ego ante te ibo ; et gloriosos terræ humiliabo ; portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam. — Et dabo tibi thesauros absconditos, et arcana secretorum, ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum, Deus Israel. » Bossuet a ainsi paraphrasé ce passage d'Isaïe : « Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe ? — « Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais je te vois, et je t'ai nommé par ton nom ; tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats ; à ton approche je mettrai les Rois en fuite, je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui est comme ce qui n'est pas. » (*Oraison funèbre du grand Condé*.)
7. Aussitôt.
8. Les historiens anciens disent en effet que Babylone était fermée par cent portes d'airain.
9. L'injure faite à son temple. Il s'agit du fameux édit de Cyrus qui mit fin à la captivité, et autorisa les Juifs à rentrer dans Jérusalem et à réédifier le temple.
10. Payer avec usure, c'est rendre plus qu'on n'a reçu. « La terre le payait de ses peines avec usure, et ne le laissait manquer de rien. » (Fénelon, *Télémaque*, XXI.)

Regarda notre peuple avec des yeux de paix,
Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines;
Et le temple sortait déjà de ses ruines.
Mais de ce Roi si sage héritier insensé [1],
Son fils interrompit l'ouvrage commencé,
Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race,
Le retrancha lui-même [2], et vous mit en sa place.
Que n'espérions-nous point d'un Roi si généreux!
« Dieu regarde en pitié son peuple malheureux [3],
Disions-nous : un Roi règne, ami de l'innocence [4]. »
Partout du nouveau Prince on vantait la clémence :
Les Juifs partout de joie en poussèrent des cris.
Ciel! verra-t-on toujours par de cruels esprits
Des Princes les plus doux l'oreille environnée,
Et du bonheur public la source empoisonnée?
Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté [5]
Est venu dans ces lieux souffler [6] la cruauté.
Un ministre ennemi de votre propre gloire [7]...

AMAN.

De votre gloire? Moi? Ciel! Le pourriez-vous croire?
Moi, qui n'ai d'autre objet ni d'autre Dieu...

1. Cambyse, fils de Cyrus, força Psamménite, roi d'Égypte, à se retirer à Memphis, et emmena ensuite en Éthiopie son armée, qui fut décimée par la famine en traversant les déserts. Tourmenté par une épilepsie, qui troublait sa raison, il fit périr sa sœur Atossa, et son frère Smerdis, et périt lui-même d'accident à Suse, au moment où il allait combattre un faux Smerdis. Cet aventurier, qui ne régna que sept mois, eut pour successeur Darius, fils d'Hystaspe, que Racine identifie avec l'Assuérus de la Bible.

2. « Les impies seront retranchés de dessus la terre. » (SACI, Bible, *Prov. de Salom.*, II, 22.)

3. « Et respexit Dominus filios Israel. » (*Exod.*, II, 25.)

4. Remarquez l'habileté avec laquelle Esther place l'éloge d'Assuérus dans la bouche des Juifs.

5. Dans les *Additions* au livre d'*Esther* (VI, 10) Aman est donné comme Macédonien.

6. Inspirer, suggérer, comme dans la Satire IX de Boileau :

> Qui vous a pu souffler une si folle audace?

7. « Dixitque Esther : « Hostis et inimicus noster pessimus iste est Aman. » *Esth.*, VIII, 6.)

> C'est cestui-cy, Seigneur, c'est Aman qui machine
> Du règne Persien la commune ruine.
>
> (Pierre MATHIEU, *Esther.*)

> ... Le coupable auteur d'un si sanglant orage
> Sur un peuple innocent veut étendre sa rage :
> Il veut de votre État faire un funeste étang
> Qui ne soit composé que de pleurs et de sang;
> Et, pour combler l'horreur d'une trame si noire
> Il va iusques à vous attaquer votre gloire.
>
> (DU RYER, *Esther.*)

ASSUÉRUS.

Tais-toi [1].
Oses-tu donc parler sans l'ordre de ton Roi?

ESTHER.

Notre ennemi cruel devant vous se déclare :
C'est lui. C'est ce ministre infidèle et barbare,
Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu [2],
Contre notre innocence arma votre vertu [3].
Et quel autre, grand Dieu [4] ! qu'un Scythe impitoyable
Aurait de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable?
Partout l'affreux signal en même temps donné
De meurtres remplira l'univers étonné [5].
On verra, sous le nom du plus juste des Princes,
Un perfide étranger désoler [6] vos provinces,
Et dans ce palais même, en proie à son courroux,
Le sang de vos sujets regorger [7] jusqu'à vous.
Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée [8]?
Quelle guerre intestine avons-nous allumée?
Les a-t-on vus marcher parmi vos ennemis?
Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis?
Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,
Pendant que votre main sur eux appesantie
A leurs persécuteurs les livrait sans secours,
Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours [9],

1. Aman, comme Cinna, interrompt. Auguste est plus doux pour Cinna qu'Assuérus pour Aman ; c'est que Cinna en veut simplement aux jours d'Auguste, tandis qu'Aman menace Esther.

2. Orné, paré. De même dans le *Misanthrope* (I, I) :

On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde,
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde,
Et que par eux son sort, de splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.

3. L'habileté de ce vers est remarquable ; il justifie à la fois les Juifs et le Roi.

4. Il paraît que cette exclamation n'est point du tout biblique.

5. *Etonné* a ici un sens très énergique : stupéfait, comme sous le coup d'une commotion. De même dans *Athalie* (III, V), Nabal dit à Mathan terrifié par les imprécations de Joad :

De vos sens étonnés quel désordre s'empare?

6. Dépeupler. « Israël sera désolé au jour que j'ai marqué pour son châtiment. » (Saci, Bible, *Osée*, V, 9.)

7. Refluer. Voltaire a repris cette image dans son *Brutus* (I, II) :

Le sang qui regorgea sous ses mains meurtrières
De notre obéissance a rompu les barrières.

8. Remplie de venin : « Cet écrit si envenimé qu'il a fait contre l'Evangile. » (Bossuet, *Nol.* 1).

9. Esther développe ici un vers que prononçait Sévère dans *Polyeucte* (IV, VI) ; il s'agit des chrétiens :

Ils font des vœux pour nous qui les persécutons.

« Sévère, qui parle en homme d'État, ne dit qu'un mot, et ce mot est plein d'é-

De rompre des méchants les trames criminelles [1],
De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes [2].
N'en doutez point, Seigneur, il fut votre soutien.
Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien [3],
Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
Et renferma les mers dans vos vastes limites.
Lui seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein
De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
Hélas! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille.

ASSUÉRUS.

Mardochée?

ESTHER.

Il restait seul de notre famille.
Mon père était son frère [4]. Il descend comme moi
Du sang infortuné de notre premier Roi [5].
Plein d'une juste horreur pour un Amalécite [6],
Race que notre Dieu de sa bouche a maudite,
Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux,

nergie : Esther, qui veut toucher Assuérus, étend davantage cette idée. Sévère ne fait qu'une réflexion; Esther fait une prière. Ainsi l'un doit être concis, et l'autre déployer une éloquence attendrissante. Ce sont des beautés différentes et toutes deux à leur place. » (VOLTAIRE.)

1. *Trames* a ici le sens de complots, comme dans Malherbe (II, 2) :

De combien de tragédies,
Sans ton assuré secours,
Etaient les trames ourdies
Pour ensanglanter nos jours.

2. « Sub umbrâ alarum tuarum protege me. » (*Psaumes*, XVI, 8.)

3. Darius en effet dissipa les Scythes, mais ils ne tardèrent pas à se reformer. Voir pour ces expéditions Hérodote (IV, 44, et 83 et suiv.).

4. Saül, de la tribu de Benjamin, était fils de Kis; Mardochée, qui était de la même tribu, avait un aïeul du nom de Kis. On en a conclu, sans aucune preuve, qu'Esther était du sang de Saül. Voici, dans l'*Esther* de Du Ryer (V, v) les vers qui correspondent à ceux-ci :

ASS. — Quoi? Vous sortez des Juifs? Leurs Rois sont vos ancêtres?
EST. — Oui, je sors des grands Rois qu'ils connurent pour maîtres;
Et lorsqu'à mon amour votre cœur s'est rendu,
Toujours grand, toujours haut, il n'a point descendu.
ASS. — Quoi? Vous sortez des Juifs? — EST. — Oui, Sire; et Mardochée,
Qu'attaque injustement une haine cachée,
Lui qui vous conserva, lui qui veille pour vous,
Fut frère de mon père, et prince parmi nous.

5. Voltaire a transporté ce vers dans *Zulime* (III, v). L'Esther de Du Ryer (V, v) disait :

Ce peuple infortuné fut celui de mes pères;
Il eût été le mien sans nos longues misères,
Et s'il n'eût point senti la colère des Cieux,
Je régnerais au trône où régnaient mes aïeux.

6. Voir la note du vers 170.

Ni lui rendre un honneur qu'il ne croit dû qu'à vous [1].
De là contre les Juifs et contre Mardochée
Cette haine, Seigneur, sous d'autres noms cachée [2].
En vain de vos bienfaits Mardochée est paré.
A la porte d'Aman est déjà préparé
D'un infâme trépas l'instrument exécrable.
Dans une heure au plus tard ce vieillard vénérable,
Des portes du palais par son ordre arraché,
Couvert de votre pourpre, y doit être attaché [3].

ASSUÉRUS.

Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme [4]?
Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme.
J'étais donc le jouet [5]... Ciel, daigne m'éclairer [6].
Un moment sans témoins cherchons à respirer [7].
Appelez Mardochée, il faut aussi l'entendre.

(Le Roi s'éloigne.)

UNE ISRAÉLITE.

Vérité que j'implore, achève de descendre [8].

1. Mardochée aurait-il fléchi le genou devant Assuérus? Esther, en le laissant croire, flatte l'orgueil du roi; mais dans la Bible (*Esth.*, XIII, 12-14), Mardochée ne veut rendre cet hommage qu'à Dieu.
2. A la note du vers 1122, nous avons cité quelques vers de Du Ryer; un de ces vers ressemble beaucoup à celui-ci.
3. Tout ce plaidoyer d'Esther est de la plus grande habileté; elle unit sans cesse la cause des Juifs à celle d'Assuérus; le supplice de Mardochée serait une insulte à la pourpre royale dont il est paré.
4. *Jour* a ici le sens de lumière. Remarquons que, dans son étonnement, Assuérus n'a jusqu'ici répondu que par des monosyllabes ou de courtes phrases aux paroles d'Esther.
5. Ce mot peut être employé dans le style noble. Fénelon a dit dans *Télémaque* (XIII) : « Les rois sont exposés à être le jouet des autres hommes. »
6. Rappelons que cette expression n'est point biblique, et que jamais dans les Livres saints le mot *ciel* n'est employé pour *Dieu*.
7. « Rex autem iratus surrexit, et de loco convivii intravit in hortum arboribus consitum. » (*Esth.*, VII, 7.)
8. Ce vers, lorsque la tragédie est jouée sans les chœurs, est mis dans la bouche d'Esther. M. Athanase Coquerel déclare qu'on ne trouve dans la Bible aucun exemple de cette personnification de la vérité.

SCÈNE V

ESTHER, AMAN, LE CHŒUR.

AMAN, à Esther.

D'un juste étonnement je demeure frappé [1].
Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé.
J'en atteste du Ciel la puissance suprême [2],
En les perdant, j'ai cru vous assurer vous-même.
Princesse, en leur faveur employez mon crédit :
Le Roi, vous le voyez, flotte [3] encore interdit [4].
Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête ;
Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.
Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés.
Parlez : vos ennemis aussitôt masacrés,
Victimes de la foi que ma bouche vous jure,
De ma fatale erreur répareront l'injure.
Quel sang demandez-vous [5] ?

ESTHER.

Va, traître, laisse-moi !
Les Juifs n'attendent rien d'un méchant tel que toi.
Misérable, le Dieu vengeur de l'innocence [6],
Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance [7].
Bientôt son juste arrêt te sera prononcé.

1. « Quod ille audiens, illico obstupuit, vultum Regis ac Reginæ ferre non sustinens. » (*Esth.*, VII, 6.) Répétons que le mot *étonnement* était beaucoup plus énergique au dix-septième siècle qu'aujourd'hui.

2. C'est le cas de répéter avec Thésée (*Phèdre*, IV, II) :

> Toujours les scélérats ont recours au parjure.

Cependant il est vrai de dire qu'Aman ignorait qu'Esther fût Juive.

3. Corneille avait employé la même métaphore dans *Attila* (III, I) :

> ..... Mon cœur étonné flotte plus que jamais.

4. Étonné, troublé : « Je suis si interdit, si tremblant que je ne saurais parler. » (MARIVAUX, *Fausses Confidences*, III, XII.)

5. Aman, qui est un monstre, croit trouver dans la Reine une âme aussi sanguinaire que la sienne ; que lui importe de verser du sang, pour épargner le sien ? Dans la Bible, la Reine est aussi cruelle qu'Aman ; l'Esther de Racine repousse ses offres avec indignation.

6. « Deus æmulator, et ulciscens Dominus ; ulciscens Dominus, et habens furorem, ulciscens Dominus in hostes suos, et irascens ipse inimicis suis. » (*Nahum*, I, 2.)

7. « Appendat me in staterâ justâ, et sciat Deus simplicitatem meam. » (*Job*. XXXI, 6.)

Tremble. Son jour approche [1], et ton règne est passé.

AMAN.

Oui, ce Dieu, je l'avoue, est un Dieu redoutable.
Mais veut-il que l'on garde une haine implacable ?
C'en est fait : mon orgueil est forcé de plier [2] ;
L'inexorable Aman est réduit à prier.

(Il se jette à ses pieds.)

Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse,
Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race [3],
Daignez d'un Roi terrible apaiser le courroux.
Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux [4].

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE, GARDES, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS.

Quoi! le traître sur vous porte ses mains hardies [5] !
Ah ! dans ses yeux confus je lis ses perfidies ;
Et son trouble, appuyant la foi de vos discours,
De tous ses attentats me rappelle le cours.
Qu'à ce monstre à l'instant l'âme soit arrachée [6] ;

1. Expression biblique : « Dominus autem irridebit eum, quoniam prospicit quod veniet dies ejus. » (*Ps.*, XXXVI, 13.)

2. « Aman quoque surrexit ut rogaret Esther Reginam pro animâ suâ : intellexit enim a Rege sibi paratum malum. » (*Esth.*, VII, 7.)

3. Quelle humiliation ! Aman en est réduit à demander la vie au nom de Mardochée !

4. Nous avons déjà remarqué qu'aujourd'hui l'adjectif *sacré* ne se plaçait plus qu'après le substantif qu'il qualifiait. — Aman disait dans la tragédie de Montcrestien (V) :

> Merci, belle princesse ! hélas ! faites merci
> Au misérable Aman. . . . .
> Redonnez-lui la vie, afin qu'à l'avenir
> Votre humble serviteur il puisse devenir...
> Madame, permettez que vos genoux j'embrasse.

Esther, douce et tendre comme l'a peinte Racine, doit être émue de cette prière : ira-t-elle jusqu'à implorer le pardon d'Aman, comme l'Esther de Du Ryer ? Cela serait conforme au caractère et contraire à la Bible. Notre poète se tire d'embarras en ramenant aussitôt le Roi.

5. « Qui cum reversus esset de horto nemoribus consito, intrasset convivii locum, reperit Aman super lectulum corruisse in quo jacebat Esther, et ait : Etiam Reginam vult opprimere, me præsente, in domo meâ ! Necdum verbum de ore Regis exierat, et statim operuerunt faciem ejus. » (*Esth.*, VII, 9.) Ce passage du livre d'*Esther* est étrange, et a gêné les commentateurs. Bossuet l'a expliqué tout naturellement (*Politique tirée de l'Ecriture sainte*, X, 3). M. Athanase Coquerel donne un sens plus convenable, en traduisant *super lectulum* par *à genoux ;* mais si le sens est moins libre, la traduction l'est trop.

6. *Ame* est ici synonyme de vie.

Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée [1],
Apaisant par sa mort et la terre et les cieux,
De mes peuples vengés il repaisse les yeux [2].

(Aman est emmené par les gardes.)

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS continue en s'adressant à Mardochée.

Mortel chéri du Ciel, mon salut et ma joie,
Aux conseils des méchants ton Roi n'est plus en proie.
Mes yeux sont dessillés [3], le crime est confondu.
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.
Je te donne d'Aman les biens et la puissance [4] :
Possède justement son injuste opulence [5].

1. Dans la Bible, c'est un des eunuques, jadis courbé devant le favori, qui donne cette idée au Roi : « Dixitque Harbona, unus de eunuchis qui stabant in ministerio Regis : En lignum, quod paraverat Mardochæo, qui locutus est pro Rege, stat in domo Aman, habens altitudinis quinquaginta cubitos. Cui dixit Rex : Appendite eum in eo. » (*Esth.*, VII, 9.)

2. Corneille avait employé cette expression dans *Horace* (IV, VII) :

Viens voir mourir ta sœur dans les bras de ton père,
Viens repaître tes yeux d'un spectacle si doux.

Voici comment Montcrestien avait exprimé la même pensée :

Qu'on me le mène pendre au gibet élevé
Que pour toy, Mardochée, il avait réservé ;
Et toi, vieillard fidèle, ornement de ta race,
Occupe ses honneurs, son crédit et sa place.
(*Aman*, V.)

3. *Dessiller* les yeux de quelqu'un, c'est lui faire voir la vérité. Corneille a dit dans *Polyeucte* (I, I) :

.....Purgeant notre âme et dessillant nos yeux.

L'orthographe de ce verbe est mauvaise, car il vient du mot *cil*.

4. « Die illo dedit Rex Assuerus Esther Reginæ domum Aman, adversarii Judæorum. » (*Esth.*, VIII, 1.) Assuérus disait à Mardochée dans l'*Esther* de Pierre Mathieu :

Pour toi j'ay mis en vente
Les biens d'Aman acquis d'une main decevante ;
Ses maisons, ses châteaux, tous ses biens sont pour toy...
Je te baille l'honneur de l'estoc et du heaume...

Montcrestien disait aussi (*Aman*, V) :

Et toi, ma chère Esther, possède tout son bien.
Ses palais, ses valets, je n'en réserve rien.
Les lettres par Aman finement pratiquées
Pour détruire les Juifs soient soudain révoquées.

5. On trouve un rapprochement de mots semblable à la scène V de l'acte III du *Misanthrope* :

.........................Une preuve fidèle
De l'infidélité du cœur de votre belle.

Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis ;
Je leur livre le sang de tous leurs ennemis [1] ;
A l'égal des Persans je veux qu'on les honore,
Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore.
Rebâtissez son temple [2], et peuplez vos cités.
Que vos heureux enfants dans leurs solennités
Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire [3],
Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire.

SCÈNE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ASAPH, ÉLISE,
LE CHŒUR.

ASSUÉRUS.

Que veut Asaph [4] ?

ASAPH.

Seigneur, le traître est expiré [5],
Par le peuple en fureur à moitié déchiré.
On traîne, on va donner en spectacle funeste
De son corps tout sanglant le misérable reste [6].

MARDOCHÉE.

Roi, qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours.
Le péril des Juifs presse, et veut un prompt secours [7].

1. Selon les textes sacrés, les Juifs se livrèrent à un massacre épouvantable.
2. N'oublions pas que Racine a voulu mettre en scène Darius, fils d'Hystaspe.
3. « Scripsit itaque Mardochæus omnia hæc litteris, et comprehensa misit ad Judæos... ut quartamdecimam et quintamdecimam diem mensis Adar pro festis susciperent, et revertente semper anno solemni celebrarent honore... Atque ex illo tempore dies isti appellati sunt Phurim, id est sortium. » (*Esth.*, IX, 20, 21, 26.)
4. Racine a mis en scène deux officiers d'Assuérus, parce qu'il lui était impossible de faire raconter la mort d'Aman par Hydaspe.
5. Racine avait déjà dit dans *Phèdre* (V, VI) :

A ces mots ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Les grammairiens le lui ont reproché, mais Montaigne et Bossuet avaient employé avant lui ce participe passif qui n'a rien d'incorrect. Le peuple fait ainsi justice de Narcisse dans *Britannicus*.
6. C'est en quatre vers que nous apprendrons également la mort d'Athalie (V, VIII). Dans ces deux courts récits, Racine semble s'être souvenu de la joie des paysans à la mort de Cacus (VIRGILE, *Enéid.*, VIII, 265-267) :

Nequeunt expleri corda tuendo
Terribiles oculos, vultum, villosaque setis
Pectora semiferi, atque exstinctos faucibus ignes.

7. Dans la Bible (*Esth.*, VIII, 5), c'est Esther qui demande la grâce des Juifs

ASSUÉRUS.

Oui, je t'entends. Allons, par des ordres contraires,
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires [1].

ESTHER.

O Dieu, par quelle route inconnue aux mortels
Ta sagesse conduit ses desseins éternels [2] !

SCÈNE IX.

LE CHŒUR [3].

TOUT LE CHŒUR.

Dieu fait triompher l'innocence :
Chantons, célébrons sa puissance.

1. « Scribite ergo Judæis, sicut vobis placet, Regis nomine, signantes litteras annulo meo. Hæc enim consuetudo erat, ut epistolis, quæ ex Regis nomine mittebantur, et illius annulo signatæ erant, nemo auderet contradicere. » (*Esth.*, VIII, 8.)

2. La *Médée*, l'*Andromaque*, l'*Alceste*, les *Bacchantes* et l'*Hélène* d'Euripide se terminaient par la même moralité, qui offre quelque analogie avec celle-ci :

Πολλαὶ μορφαὶ τῶν δαιμονίων,
Πολλὰ δ' ἀέλπτως κραίνουσι θεοί·
Καὶ τὰ δοκηθέντ' οὐκ ἐτελέσθη,
Τῶν δ' ἀδοκήτων πόρον εὗρε θεός.
Τοιόνδ' ἀπέβη τόδε πρᾶγμα.

3. Voici un exemple des chœurs de Montcrestien (*Aman*, I) ; il s'agit de l'instabilité de la fortune de l'impie.

Pour autant qu'il va se haussant
Sur le mont d'un honneur glissant,
Il s'estime fils de fortune,
Et que jamais disgrâce aucune
En bas l'ira renversant.

Mais il se trompe fort souvent.
L'espoir qui le va decevant
Avec lui volant en fumée,
Et sa gloire tant estimée
Fuyant plus vite que le vent.

Son crédit n'est jamais constant ;
Ainsi qu'il va en un instant,
Il s'en retourne en peu d'espace.
Bref, ainsi qu'un nuage passe
Ce que le monde admira tant....

Comme un torrent d'été qui s'enfle de ruisseaux,
Ravit les blés jà murs, les ponts, les arbrisseaux,
Poussant en tous endroits sa course furieuse ;
De même la fureur de maint peuple étranger,
Unis confusément, nous allait saccager,
Et rien n'eût empêché sa rage injurieuse.

Mais comme ce torrent, naguère haut bruyant,
Et d'un cours effréné par la terre fuyant,
Est si tari du chaud qu'un seul flot n'en demeure :
Aussi nos ennemis, de partout amassés,
Au regard du Seigneur ont été dispersés ;
Plus un d'eux seulement ne paraît à cette heure.

UNE ISRAÉLITE.

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,
Et notre sang prêt à couler.
Comme l'eau sur la terre ils allaient le répandre [1] :
Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre ;
L'homme superbe est renversé,
Ses propres flèches l'ont percé.

UNE AUTRE.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux.
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus [2].

UNE AUTRE.

On peut des plus grands Rois surprendre la justice [3].
Incapables de tromper,
Ils ont peine à s'échapper
Des piéges de l'artifice.
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
La bassesse et la malice
Qu'il ne sent point en lui [4].

1. « Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam. » (*Ps.* LXXVIII, 3.)

2. Racine imite ici un admirable texte de David : « Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani. Et transivi, et non erat ; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus. » (*Ps.* XXXVI, 35-36.) Boileau aimait à réciter cette strophe, et il disait souvent en la répétant que « la sublimité des psaumes était l'écueil de tous les traducteurs, et que leur majestueuse tranquillité ne pouvait être rendue que bien difficilement par la plume des plus grands maîtres. » Louis Racine a traduit ainsi ce même passage de la Bible :

Dans ton cœur tu disais : « A Dieu même pareil
J'établirai mon trône au-dessus du soleil,
Et près de l'aquilon, sur la montagne sainte,
J'irai m'asseoir sans crainte ;
A mes pieds trembleront les humains éperdus ! »
Tu le disais, et tu n'es plus.

3. Induire en erreur : « Assuérus ne crut pas déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Aman. » (MASSILLON, *Petit Carême, Ecueils.*)

4. Racine avait déjà dit dans *Britannicus* (I, IV) :

...................................Cette défiance
Est toujours d'un grand cœur la dernière science.

La même pensée est exprimée dans le *Germanicus* de Boursault (IV, II) :

.....Ah ! qu'un héros est facile à trahir !
Et que, lorsqu'on possède une vertu sublime,
On se livre aisément aux embûches du crime !

et dans *la Henriade* de Voltaire (chant III) :

Rarement un héros connaît la défiance.

UNE AUTRE.

Comment s'est calmé l'orage ?

UNE AUTRE.

Quelle main salutaire [1] a chassé le nuage ?

TOUT LE CHŒUR.

L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage.

UNE ISRAÉLITE, seule.

De l'amour de son Dieu son cœur s'est embrasé;
Au péril d'une mort funeste
Son zèle ardent s'est exposé.
Elle a parlé. Le ciel a fait le reste.

DEUX ISRAÉLITES.

Esther a triomphé des filles des Persans [2].
La nature [3] et le ciel à l'envi l'ont ornée.

L'UNE DES DEUX.

Tout ressent de ses yeux les charmes innocents.
Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?

L'AUTRE.

Les charmes de son cœur sont encor plus puissants.
Jamais tant de vertu fut-elle couronnée ?

TOUTES DEUX ensemble.

Esther a triomphé des filles des Persans.
La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Ton Dieu n'est plus irrité.
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière [4].
Quitte les vêtements de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première [5].

1. *Salutaire*, qui apporte le salut. C'est ainsi qu'Esther disait (II, VII) :

Quelle voix salutaire ordonne que je vive.....

2. Cette tournure est tout à fait biblique. Voir *Jug.*, XXI, 21 ; *Ps.* XCVI, 8 ; *Luc*, XXIII, 28, etc.

3. Le mot *nature* dans ce sens n'existe pas dans l'*Ancien Testament*.

4. « Consurge, consurge, induere fortitudine tua, Sion ; induere vestimentis gloriæ tuæ... Excutere de pulvere, consurge ; sede, Jerusalem : solve vincula colli tui, captiva filia Sion. » (*Is.*, LII, 1-2.)

5. Ces vers sont une ébauche de l'admirable prophétie de Joad (*Athalie*, III, VII) :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle ?
Peuples de la terre, chantez :
Jérusalem renaît plus brillante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière.
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés ;
Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière ;
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière, etc.

Les chemins de Sion à la fin sont ouverts.
Rompez vos fers,
Tribus captives.
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers.
Rassemblez-vous des bouts de l'univers [1].

TOUT LE CHŒUR.

Rompez vos fers,
Tribus captives.
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers ;
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Je reverrai ces campagnes si chères [2].

UNE AUTRE.

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

TOUT LE CHŒUR.

Repassez les monts et les mers ;
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Relevez, relevez les superbes portiques [3]
Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré.
Que de l'or le plus pur son autel soit paré [4],
Et que du sein des monts le marbre soit tiré.
Liban, dépouille-toi de tes cèdres antiques [5].
Prêtres sacrés, préparez vos cantiques.

UNE AUTRE.

Dieu descend et revient habiter parmi nous.
Terre, frémis d'allégresse et de crainte [6] ;

1. Expression que l'on rencontre fort souvent dans la Bible : « In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. »
2. Ce vers rappelle le premier chœur :

O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !

3. On appelle portique une décoration d'architecture, en colonnes et en balustrades, élevée pour servir d'entrée couverte à quelque lieu, ou simplement pour être un ornement.
4. Dans le temple de Salomon, l'arche, les autels, les murs même brillaient de l'éclat de l'or ; ces richesses n'étaient rien cependant auprès de celles du second temple, celui de Zorobabel.
5. Le Liban forme une double chaîne entre laquelle s'étend la vallée de Cœlésyrie ; les montagnes commencent à s'élever à peu de distance de l'ancienne Tyr. La pente que les Grecs appelaient l'Anti-Liban est d'une hauteur de 9 000 pieds environ, et les neiges y restent toujours. C'est des flancs du Liban que l'on fit venir les cèdres destinés d'abord à la construction du temple puis à sa reconstruction après la captivité de Babylone.
6. « Dominus regnavit : exsultet terra. » (*Ps.* XCVI, 1.)

Et vous, sous sa majesté sainte,
Cieux, abaissez-vous [1].

UNE AUTRE.

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable [2] !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !
Jeune peuple, courez à ce maître adorable :
Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable
Aux torrents de plaisirs qu'il répand dans un cœur.
Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfanee en connaît la douceur !

UNE AUTRE.

Il s'apaise, il pardonne.
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour.
Il excuse notre faiblesse ;
A nous chercher même il s'empresse.
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
Une mère a moins de tendresse.
Ah ! qui peut avec lui partager notre amour [3] ?

TROIS ISRAÉLITES.

Il nous fait remporter une illustre victoire.

L'UNE DES TROIS.

Il nous a révélé sa gloire.

TOUTES TROIS ensemble.

Ah ! qui peut avec lui partager notre amour ?

TOUT LE CHŒUR.

Que son nom soit béni ; que son nom soit chanté.
Que l'on célèbre ses ouvrages [4]

1. Voltaire dira dans la *Henriade*, chant V :

Viens, des cieux enflammés abaisse la hauteur;

et J.-B. Rousseau dans sa *huitième ode sacrée :*

Lève ton bras, lance ta flamme;
Abaisse la hauteur des cieux.

Tous ces poètes ont imité un admirable verset de David : « Inclinavit cœlos, et descendit : et caligo sub pedibus ejus. » (*Ps.* XVII, 10.)

2. Saint Mathieu prête à Dieu lui-même ces paroles : « Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. « (*Sec. Matth.* XI, 30). Boyer a imité ici Racine avec sa platitude ordinaire (*Jephté*, I, V) :

Rendez tous
Grâces au Dieu qui combattait pour vous.
Que ses décrets sont admirables !
Que ses lois sont aimables !
Que son joug est doux !

3. C'est-à-dire : qui pourrions-nous aimer autant que lui ?
4. On dirait plutôt aujourd'hui : ses œuvres.

Au delà des temps et des âges,
Au delà de l'éternité [1].

1. Racine traduit ici la Vulgate : « Dominus regnabit in æternum et ultra. » Le texte hébreu porte : « Jéhova régnera éternellement, à jamais. » On ne se figure pas en effet quelque chose au delà de l'éternité. A l'acte III de l'*Aman* de Montcrestien, les Juifs, après avoir prié Dieu de les sauver, s'écriaient :

Alors le saint troupeau de ta pâture sainte
Célébrera ton los à perpétuité ;
Et vivement touché de merveille et de crainte,
Racontera ta gloire à la postérité.

La représentation d'*Esther* donnée en 1756 se termina par ces quatre vers, ajoutés par Louis Racine à l'œuvre de son père :

Dieu, qui consacrez notre enfance
A prier pour nos souverains,
Recevez l'encens de nos mains,
Versez vos dons les plus chers sur la France.

Voir *Alexandre*, note du vers 1548.

APPENDICE.

SCÈNE DE LA CONFUSION D'AMAN

DANS

L'*ESTHER* DE PIERRE MATHIEU

(1589).

ASSUERE.

Dis moy donc qu'il faut faire à celuy que le Roy
Désire d'honorer?

AMAN, à part.

Le Roy parle pour moy.....

(Au Roy.)

(Le Roy)..... lui doit présenter
La couronne royale, et sur son chef l'enter,
Ainsi qu'elle apparaît sur sa blonde perruque,
Qui luit comme un flambeau depuis Perse au Moluque;
Puis ensceptrant ses mains, il faut que ses habits
Soyent couverts de saphirs, de perles, de rubits,
Et des fleurs que l'on voit quand l'Aurore est déclose,
Et des lingots dorez que le grand Phase arrose :
Lors monté valeureux sur un cheval guerrier
Du Roy le seul phœnix couronné de laurier,
Arbre divinement qu'au grand Phœbus on voue,
Lorsque sur Helicon du lut d'ivoire il joue,
Ainsi favorisé d'un si superbe arroy,
Son escuier sera un prince qui du Roy
Recevra plus d'honneur criant par toutes places
Les faveurs qu'il reçoit de ses royales grâces.

ASSUERE.

Ainsi que tu l'as dit, qu'il soit dit, qu'il soit fait
A ce bon Mardochée; ainsi à moi il plaît.....
Va, tu le trouveras entre les Circoncis,
Ou devant ce palais musardement assis.

SCÈNE DE LA CONFUSION D'AMAN

DANS

LA TRAGÉDIE D'*AMAN* OU *LA VANITÉ*

Par MONTCRESTIEN, sieur de VASTEVILLE

(1601)

AMAN.

Que d'un habit royal son corps soit attourné;
Que de ton bandeau même il ait le chef orné ;
Que dessus son cheval pompeusement il monte;
Et que le prince encor dont tu fais plus de conte,
Cheminant à côté, conduise de la main
Ce cheval écumant alentour de son frein.
Qu'en ce brave équipage il aille par la ville,
Et qu'un héraut publie à la tourbe civille
Qu'ainsi soit fait à ceux qu'il te plaît honorer.

ASSUÉRUS.

Fay tout ce que tu dis, et sans plus différer,
Au vieillard Mardoché qui se tient à ma porte,
Afin de lui montrer l'amour que je lui porte.

SCÈNE DE LA CONFUSION D'AMAN

DANS L'*ESTHER* DE DU RYER (V, II)

(1643)

HAMAN.

Puisqu'un sujet fidèle et prudent à la fois
Est le plus grand trésor que possèdent les rois,

Jugeant en sa faveur, Sire, j'oserai croire
Qu'on ne peut le combler d'une trop haute gloire,
Et qu'un prince régnant ne doit rien réserver
Ou pour se l'acquérir ou pour le conserver.
Si donc de vos faveurs la splendeur immortelle
Doit luire abondamment sur un sujet fidèle,
Si vous lui destinez des honneurs sans égaux,
Faites-le revêtir des ornements royaux.
Faites dessus son front briller le diadème,
Faites-le voir au peuple en ce degré suprême,
Et que quelqu'un des grands publie à haute voix
Qu'ainsi soient honorés ceux qu'honorent les rois.
Que si quelque envieux ose attaquer sa vie,
Immolez à son bien l'envieux et l'envie.....

LE ROI.

J'estime ton avis, et pour mieux te l'apprendre,
Ton avis est celui que ton prince veut prendre.
Connais-tu Mardochée?

HAMAN.

Oui, Sire.

LE ROI.

C'est celui
Que j'aime, que j'honore, et qui fut mon appui.

HAMAN.

Quoi, Sire? Mardochée est ce sujet fidèle?

LE ROI.

C'est lui, mon cher Haman, dont j'honore le zèle.
Ce n'est qu'en sa faveur que j'ai pris tes avis.....

HAMAN.

Quoi, Sire? à Mardochée un même honneur qu'au Roi?

LE ROI.

Tu l'as ordonné tel, tel il l'aura de moi.

HAMAN.

Mais il fit son devoir, s'il vous rendit service.

LE ROI.

Et je ferai le mien, si je lui rends justice.

HAMAN.

Sire, il faut à son rang mesurer vos bienfaits.

LE ROI.

Je le dois mesurer par les biens qu'il m'a faits...
Quoi? veux-tu t'opposer à tes propres conseils?

A qui destinais-tu ces honneurs sans pareils?

HAMAN.

Aux princes seulement, ces appuis des provinces.

LE ROI.

Haman, de bons sujets me tiennent lieu de princes;
Je sais bien estimer la noblesse du sang;
Mais la fidélité me plaît plus que le rang.

HAMAN.

Mais, Sire.....

LE ROI.

Mais enfin, pour tirer Mardochée
De cette obscurité dont sa gloire est cachée,
Pour rendre avec usure à sa fidélité
Le bien que je lui dois, et qu'elle a mérité,
Je veux en sa faveur, devant que tu sommeilles,
Te voir exécuter ce que tu me conseilles;
Je veux rendre par toi ses honneurs sans égaux:
Fais-le donc revêtir des ornements royaux,
Fais briller sur son front l'éclat du diadème,
Fais-le voir à mon peuple en ce degré suprême.
Toi-même en sa faveur publie à haute voix
Qu'ainsi soient honorés ceux qu'honorent les rois.
Que si quelque envieux ose noircir sa vie,
Immole à son repos l'envieux et l'envie.
Enfin, quelques grands biens qu'il puisse demander,
A qui m'a tout sauvé je dois tout accorder.
Va m'obéir, Haman, va-t'en me satisfaire;
Exécute cet ordre, ou crains de me déplaire;
Et montre par l'ardeur que j'espère de toi
Que tu chéris les cœurs qui chérissent leur roi.

ATHALIE

NOTICE SUR ATHALIE.

Le succès retentissant d'*Esther* avait mis Racine en goût, et c'est de lui-même cette fois qu'il entreprit de donner une nouvelle tragédie à la maison de Saint-Cyr. Mais l'imagination du poète tragique s'était excitée à ce « divertissement d'enfants » ; le triomphe de ses jeunes interprètes lui persuada qu'elles étaient capables de rendre une œuvre tout autre que la suave élégie d'*Esther;* il osa entreprendre pour elles un véritable poème dramatique, d'une majesté terrible et surhumaine, et se mit résolument à composer son *Athalie*.

Ce n'était point la première fois d'ailleurs que ce sujet était, nous ne dirons pas mis sur le théâtre, mais arrangé en pièce pour une maison d'éducation. Loret, dans sa *Muse historique*, rendait compte, le 24 août 1658, d'une tragédie latine, intitulée *Athalia*, qu'il était allé voir « pour quinze sols », au collège de Clermont[1]. Cependant, bien que cette tragédie n'ait pas été imprimée, et qu'on ne puisse, par conséquent, s'y reporter, nous nous croyons en droit d'affirmer que Racine, malgré le charme qu'avait éprouvé Loret à écouter Joas, Josaba, la jeune Mariane (?), et à voir les

Quatre ballets,
Moitié graves, moitié follets,

dont était ornée la pièce, n'était point allé chercher là l'idée de son *Athalie*.

C'est dans le chapitre XI du livre IV des *Rois* que notre poète, lecteur assidu et attendri des saintes Écritures, a puisé l'inspiration de sa tragédie : « Athalie, mère d'Ochosias, voyant son fils mort, s'éleva contre les princes de la race royale, et les fit tous tuer. — Mais Josaba, fille du Roi Joram, sœur d'Ochosias, prit Joas, fils d'Ochosias, avec sa nourrice, qu'elle fit sortir de sa chambre, et le déroba du milieu des enfants du Roi lorsqu'on les tuait, et lui sauva la vie, le tenant caché sans qu'Athalie le pût savoir. — Il fut six ans avec sa nourrice en secret dans la maison du Seigneur ; et Athalie cependant régnait sur la terre (de Juda). — La septième année, Joïada envoya querir les centeniers et les soldats. Il les fit entrer dans le temple du Seigneur, fit un traité avec eux, et leur fit prêter le serment dans la maison du Seigneur, en leur montrant le fils du Roi ; — Et il leur donna cet ordre : Voici ce que vous devez faire : — Vous vous diviserez en trois bandes. La première qui entrera en semaine fera

1. On signale aussi une tragédie de Stancari Dominicus, intitulée *Joas, Judææ rex*.

garde à la maison du Roi, la seconde sera à la porte de Sur, et la troisième à la porte qui est derrière la maison de ceux qui portent les boucliers, et vous ferez garde à la maison de Messa. — Que les deux bandes de notre corps qui sortiront de semaine fassent garde à la maison du Seigneur auprès du Roi. — Vous vous tiendrez auprès de sa personne, ayant les armes à la main. Si quelqu'un entre dans le temple, qu'il soit tué (aussitôt), et vous vous tiendrez avec le Roi, lorsqu'il entrera ou qu'il sortira.

« Les centeniers exécutèrent tout ce que le pontife Joïada leur avait ordonné ; et tous prenant leurs gens qui entraient en semaine, avec ceux qui en sortaient, ils vinrent trouver le pontife Joïada. — Et il leur donna les lances et les armes du Roi David qui étaient dans le temple. — Ils se tinrent donc tous rangés auprès du Roi, ayant les armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple. — Il leur présenta ensuite le fils du Roi, et mit sur sa tête le diadème, et (entre ses mains) le livre de la Loi. Ils l'établirent Roi, ils le sacrèrent, et, frappant des mains, ils crièrent : Vive le Roi ! — Athalie entendit le bruit du peuple qui accourait, et, entrant parmi la foule dans le temple du Seigneur, — Elle vit le Roi assis sur son trône selon la coutume, et les chantres et les trompettes auprès de lui, et tout le peuple dans la réjouissance et sonnant de la trompette. Alors elle déchira ses vêtements, et elle s'écria : Trahison ! trahison ! — Alors Joïada fit ce commandement aux centeniers qui commandaient les troupes, et leur dit : Emmenez-la hors du temple, et si quelqu'un la suit, qu'il soit tué par l'épée. Car le pontife avait dit : Qu'on ne la tue pas dans le temple du Seigneur. — (Les officiers) se saisirent donc de sa personne, et ils la menèrent par force dans le chemin par où passaient les chevaux auprès du palais ; et elle fut tuée en ce lieu-là. — Joïada en même temps fit une alliance entre le Seigneur, le Roi et le peuple, afin qu'il fût (désormais) le peuple du Seigneur, et entre le peuple et le Roi. — Et tout le peuple étant entré dans le temple de Baal, ils renversèrent ses autels, brisèrent ses images en cent pièces, et tuèrent Mathan, prêtre de Baal, devant l'autel. Le pontife mit des gardes dans la maison du Seigneur. — Il prit (avec lui) les centeniers et les légions (de Céreth et de Phéleth) avec tout le peuple ; et ils conduisirent le Roi hors de la maison du Seigneur, et passèrent par l'entrée où logeaient ceux qui portaient les boucliers, qui menait au palais (royal). Et le Roi fut assis sur le trône des Rois (de Juda). — Tout le peuple fit une grande réjouissance ; et la ville demeura en paix, Athalie ayant été tuée par l'épée dans la maison du Roi [1]. »

C'est du chapitre des *Rois* que nous venons de citer, et des chapitres XXIII et XXIV du livre II des *Paralipomènes* [2] que Racine a tiré le

1. Trad. *Le Maistre de Sacy.*
2. Le récit des *Paralipomènes* n'offre que de légères différences avec celui des *Rois.*

sujet de son drame. L'intrigue, le plan, la façon dont chaque scène est conduite, tout lui appartient donc en propre, excepté une scène du second acte, dans laquelle il semble avoir imité l'*Ion* d'Euripide.

Cette pièce charmante, que M. Patin considérait avec raison comme le chef-d'œuvre des tragédies romanesques d'Euripide [1], renferme une situation avec laquelle celle de Joas en face d'Athalie présente quelque analogie. Créuse a eu d'Apollon un fils, et ce fils, elle a dû l'exposer ; depuis, elle a épousé le roi Xuthus, et voici que tous deux viennent demander au dieu de Delphes de ne plus laisser leur hymen stérile. Ils trouvent au temple un adolescent, aimable et beau, élevé par les prêtres qui l'ont recueilli, et chargé de veiller à l'entretien du sanctuaire : c'est le fils de Créuse. Créuse, en l'absence du roi, interroge ce jeune homme inconnu, et, si elle est mue par un autre sentiment qu'Athalie en présence de Joas, les questions que posent les deux reines sont identiques, comme les réponses qui leur sont faites : même curiosité intéressée d'une part, même candeur de l'autre. Bientôt paraît Xuthus, auquel un oracle ambigu a persuadé que le jeune Ion était son fils ; il veut l'emmener à Athènes, et, bien qu'Ion n'ait pas, pour s'y refuser, les raisons qu'aura Joas pour repousser les offres d'Athalie, Ion et Joas expriment d'une façon à peu près semblable leur attachement pour le temple qu'on leur veut faire quitter Ici s'arrêtent les ressemblances entre les deux tragédies ; nous aurons soin d'ailleurs de signaler dans nos notes les imitations de Racine à mesure qu'elles se présenteront ; mais, dit M. Patin, « n'est-il pas bien remarquable que Racine ait su ainsi mêler, à l'austère inspiration des Livres saints, les gracieux et riants souvenirs de la muse païenne, et, sous la double influence de modèles si divers, produire, sans trace d'effort, le plus original de ses chefs-d'œuvre ? »

Un peu plus d'un an après avoir commencé sa tragédie, Racine la portait, terminée, à Saint-Cyr. Une déception cruelle y attendait l'infortuné poète. Cédant aux remontrances sévères de quelques ecclésiastiques et aux scrupules de sa conscience [2], Madame de Maintenon venait de se résoudre à bannir de Saint-Cyr ces représentations à grandes pompes, dans lesquelles on lui montrait les pièges de Satan. Il est certain qu'*Esther* avait eu sur la modestie et sur la douceur des *filles de madame de Maintenon* une influence désastreuse : « Les applaudissements publics, les visites du Roi, les relations avec de grands poètes, les voyages à Versailles dans les carrosses de la cour, avaient tourné la tête aux demoiselles, leur avaient inspiré des idées de vanité et de hauteur, et un goût du

1. *Tragiques grecs :* Euripide, *Ion.*

2. Un des plus fougueux adversaires des représentations dramatiques à Saint-Cyr était Godet des Marais, évêque de Chartres. Pendant la seconde représentation d'*Athalie*, il fera une conférence aux dames de Saint-Louis sur l'état déplorable des chrétiens qui se livrent avant le carême à des plaisirs scandaleux. En même temps qu'elle lisait ses pieuses exhortations, Madame de Maintenon pouvait voir dans les *Gazettes* de Hollande que « Saint-Cyr était un sérail que la vieille sultane avait préparé au moderne Assuérus ».

monde et du bel esprit qui causèrent un vrai désordre dans la maison. Elles devinrent indépendantes, fières, dégoûtées de la simplicité, en un mot, insupportables.... Elles en vinrent à ne plus vouloir chanter à l'église, pour ne pas gâter leur voix avec des psaumes et du latin[1]. Madame de Maintenon écrivait à ce sujet à la classe bleue : « On prétend que vous ne voulez point chanter les chants d'église, et que vous désespérez M. Nivers (le maître de chant). Vous chantiez si bien les chants d'*Esther*, pourquoi ne voulez-vous pas chanter les psaumes? Serait-ce le théâtre que vous aimeriez, et n'êtes-vous pas trop heureuses de faire le métier des anges[2] ? »

Madame de Maintenon était désespérée. Ce système d'éducation, dans lequel elle avait une si grande confiance, devait donc donner de pareils résultats ! Dans son chagrin, elle voulut tout réformer à Saint-Cyr : « Il faut reprendre notre établissement par ses fondements, écrivait-elle, et le bâtir sur l'humilité et la simplicité ; il faut renoncer à nos airs de grandeur, de hauteur, de fierté, de suffisance ; il faut renoncer à ce goût de l'esprit, à cette délicatesse, à cette liberté de parler, à ces murmures, à ces manières de railleries toutes mondaines, enfin, à la plupart des choses que nous faisions..... Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées ; il faut les oublier dans leurs classes, leur faire garder les règlements de la journée et ne pas leur parler d'autre chose. » — « Elle en vint, dit M. Th. Lavallée, dans son *Histoire de la Maison Royale de Saint-Cyr*[3], à réprouver ce qu'elle aimait le plus, la conversation, les lettres, les belles lectures : « On écrit trop à Saint-Cyr, disait-elle, on ne peut trop en désaccoutumer nos demoiselles. Il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture, qui est si dangereuse pour des filles..... N'en faites pas des rhétoriciennes ; ne leur inspirez pas le goût de la conversation. Elles s'ennuieront à mourir dans leurs familles ; qu'elles aiment le silence : il convient à notre sexe..... Ne leur montrez plus de vers : tout cela élève l'esprit, excite l'orgueil, leur fait goûter l'éloquence et les dégoûte de la simplicité ; je parle même de vers sur de bons sujets : il vaut mieux qu'elles n'en voient point. » Enfin elle résume toute sa pensée dans ces paroles, qui devinrent la base de l'éducation de Saint-Cyr : « Apprenez-leur à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état. Elles ont infiniment plus de besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde, et à gouverner les familles avec sagesse, que de faire les savantes et les héroïnes. Les

1. Duc de Noailles, *Madame de Maintenon*, III, 107-108. C'est à ce moment, croyons-nous, que trois demoiselles essayèrent plusieurs soirs consécutifs d'empoisonner une de leurs maîtresses. Le hasard seul sauva cette dame. Le crime ne fut découvert que plusieurs années après ; une des coupables était encore à Saint-Cyr. Le *Mémorial*, sans plus de détails, dit qu'on fit un exemple terrible ; après quoi, on la chassa.

2. Lettre du 10 décembre 1689.

3. P. 101.

femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides. »

C'est au milieu de cette réformation générale que Racine vint frapper à la porte de Saint-Cyr, son *Athalie* en main. On croit que, malgré la bienveillance affectueuse témoignée en tout temps au poète par Madame de Maintenon, l'intervention de Louis XIV fut nécessaire pour la décider à faire représenter par les demoiselles la nouvelle tragédie. C'est Moreau qui fut chargé, comme pour *Esther*, d'écrire la musique des chœurs. Mais au lieu de la pompe et de la solennité qui avaient entouré à Saint-Cyr la naissance d'*Esther*, *Athalie* ne devait trouver presque personne autour de son berceau.

La première représentation d'*Athalie*, qui eut lieu à Saint-Cyr, en présence du Roi et de Monseigneur, le 5 janvier 1691, est qualifiée par Dangeau de *répétition*. Elle devait être suivie de deux autres ; à la dernière, le 22 février, assistèrent Leurs Majestés Britanniques, le Père de La Chaise, Fénelon et plusieurs ecclésiastiques. Après cette représentation, Louis XIV accorda aux scrupules de Madame de Maintenon qu'*Athalie* ne fût plus jouée désormais qu'en présence de la communauté. Néanmoins il obtint de la fondatrice de Saint-Cyr que les demoiselles vinssent quelquefois à Versailles pour réciter, sous leurs costumes ordinaires et dans sa propre chambre, leur répertoire sacré, en présence des principaux personnages de sa cour. Madame de Caylus dit qu'il ne fut donné dans ces conditions qu'une ou deux représentations d'*Athalie*[1]. Le huis clos fut strictement observé, et la malignité en conclut que si *Athalie* se tenait cachée, c'était parce qu'elle n'osait affronter le public. Les ennemis de Racine, joyeux et triomphants, ne perdirent pas cette occasion de le cribler de traits moqueurs et d'épigrammes acérées. Le Roi ayant fait le poète gentilhomme ordinaire, on répandit aussitôt le quatrain suivant :

Racine, de ton Athalie
Le public fait bien peu de cas.
Ta famille en est anoblie,
Mais ton nom ne le sera pas.

L'impression de la pièce donna un nouvel essor aux railleries jalouses des coteries littéraires. On prétend même que, se vengeant du temps où, dans leur société moqueuse, Boileau, Racine et Chapelle imposaient comme punition aux coupables la lecture de quelques vers de Chapelain, certains salons infligeaient comme peine la lecture de quelques vers d'*Athalie*. Cette anecdote, qui n'a rien de bien authentique, montre cependant le peu de cas que l'on prétendait faire de l'œuvre nouvelle de Racine. En dépit de Madame de Maintenon, qui répétait que « c'était la plus belle pièce qu'on ait ja-

1. En 1844, M. Aimé Martin a donné dans son édition de Racine une lettre de Boileau à Racine au sujet de la seconde de ces représentations ; mais cette lettre semble apocryphe.

mais vue [1] », les spectateurs privilégiés, qui avaient assisté aux représentations d'*Athalie*, trouvaient cette tragédie froide [2], et il est certain que de pauvres petites pensionnaires ne pouvaient représenter que froidement un Joad et une Athalie. Boileau avait beau promettre à son ami que le public reviendrait à son œuvre, Racine était profondément affligé, et ne tira qu'une médiocre consolation des deux représentations d'*Athalie* données « fort en particulier » en 1697 et 1699 pour la petite duchesse de Bourgogne. Il était mort depuis trois ans, lorsqu'*Athalie* reparut avec un certain éclat à la cour, le 14 février 1702 ; cette résurrection était due à la duchesse de Bourgogne, qui avait désiré jouer le rôle de Josabet [3]. Le public cependant n'était pas encore fort nombreux. Saint-Simon nous dit qu'il « n'y avait place que pour quarante spectateurs. Monseigneur et les deux princes, ses fils, Madame la princesse de Conti, M. du Maine, les dames du palais, Madame de Noailles et ses filles, y furent seuls admis. Il n'y eut que deux ou trois courtisans en charge et en familiarité, et pas toujours. Madame y fut admise avec son grand habit de deuil : le Roi l'y convia, parce qu'elle aimait fort la comédie ». Le rôle d'Abner, à ces représentations de 1702, était tenu par le duc d'Orléans, qui devait gouverner pendant la minorité de Louis XV, et qui est bien connu dans l'histoire sous le nom du Régent. Le duc, qui aimait *Athalie*, donna aux comédiens, pendant sa régence, l'autorisation de mettre cette tragédie sur leur scène. *Athalie* parut au théâtre pour la première fois le mardi 3 mars 1716 ; pour la première fois aussi, *Athalie* fut représentée sans les chœurs. Dancourt se chargea de cette mutilation impie, qui a trop souvent été depuis imitée à la Comédie Française [4]. Le succès fut grand, et la pièce se

1. Avant d'être portée à Saint-Cyr, *Athalie*, au témoignage de Duguet, un ami de Port-Royal, avait obtenu un succès de lecture chez le marquis de Chandenier, le 15 novembre 1670 : « Rien n'est plus grand ni plus parfait. Des personnes de bon goût me l'avaient fort vantée, mais on ne peut mettre de la proportion entre le mérite de cette pièce et les louanges ; le courage de l'auteur est encore plus digne d'admiration que sa lumière, sa délicatesse et son inimitable talent pour les vers. L'Écriture y brille partout et d'une manière à se faire respecter par ceux qui ne respectent rien. C'est partout la Vérité qui touche et qui plaît ; c'est elle qui attendrit et qui arrache les larmes de ceux mêmes qui s'appliquent à les retenir. On est encore plus instruit que remué, mais on est remué jusqu'à ne pouvoir dissimuler les mouvements de son cœur. »

2. Dans une lettre du 10 avril 1691, Antoine Arnauld déclarait préférer *Esther* à *Athalie :* « Je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très-édifiantes et très capables d'inspirer la piété. »

3. Pour plus de détails sur les trois représentations de 1702, voir les *Noms des personnages*.

4. Voir dans notre *Notice sur Esther* l'extrait que nous avons fait de la dissertation de Schiller *Sur l'emploi du chœur dans la tragédie*. Boileau, parlant dans son *Art poétique* (III, 92) de la disparition du chœur dans la tragédie,

Le violon tint lieu de chœur et de musique,

écrivait en note : « *Esther* et *Athalie* ont montré combien l'on a perdu en supprimant les chœurs et la musique. » Nous pouvons appliquer cette phrase, en en détournant légèrement le sens, aux représentations actuelles de ces tragédies.

joua quatorze fois du 3 au 28 mars. Le 30, une représentation en fut donnée aux Tuileries devant le petit roi, alors âgé de six ans. Au théâtre, comme aux Tuileries, le public saisit des ressemblances frappantes entre ces deux enfants de race royale, Joas et Louis XV, qui avaient échappé l'un et l'autre à la mort sous les coups de laquelle étaient tombés tous ceux de leur sang; et ces allusions contribuèrent à assurer le succès de la tragédie. Saint-Cyr, qui avait obtenu de Louis XIV le privilège exclusif de jouer *Athalie*, hasarda quelques protestations contre ces représentations sacrilèges, et Madame de Caylus, tout à fait suspecte de partialité, déclara qu'*Athalie*, jouée par les comédiens, avait produit beaucoup moins d'effet que déclamée par les demoiselles de Saint-Cyr. Ces timides revendications ne trouvèrent pas d'écho, et Madame de Dangeau put écrire à Madame de Maintenon : « Je suis obligée de vous dire, Madame, que tout Paris est touché d'*Athalie*, et qu'on en sort très-édifié..... Si vos dames le savaient, elles seraient peut-être moins choquées de ce que les acteurs font une profanation de ce spectacle édifiant. » *Athalie* venait de prendre victorieusement et pour toujours possession du théâtre, en dépit de Saint-Cyr et du testament de Racine, qui interdisait de la jouer en public.

L'erreur de ses contemporains avait induit le poète lui-même en erreur. Autant les grâces pudiques d'*Esther* et la naïveté biblique de ce récit semblaient avec raison devoir mal s'accommoder de la lumière vive de la rampe, autant la majesté d'*Athalie* était faite pour le déploiement de toutes les pompes théâtrales, une superbe mise en scène et une figuration nombreuse. Une intrigue simple et terrible, comme celle de l'*Œdipe roi* de Sophocle, des caractères admirablement étudiés, et des figures d'une grandeur surhumaine, tout cela était fait pour frapper l'imagination et l'intelligence d'un public éclairé, plutôt que pour servir d'amusement pieux à des fillettes.

On a répété souvent que jamais théâtre n'avait rien montré de plus terrible que l'Œdipe grec abîmé sous les coups répétés de l'implacable fatalité, et l'on a épuisé toutes les formules de l'admiration pour célébrer le poète qui a su produire des effets si puissants par des moyens si simples. L'art n'est pas moins merveilleux dans notre *Athalie*, et des effets aussi puissants ne sont pas produits par des moyens moins simples, puisque c'est un songe qui mène toute l'action. Car le songe d'*Athalie* n'est pas un hors-d'œuvre plus ou moins brillant comme celui de Camille dans *Horace*, ou celui de Pauline dans *Polyeucte*; c'est le pivot même autour duquel tourne le drame : c'est lui qui amène la vieille reine dans le temple, c'est lui qui la pousse à demander Joas, c'est lui qui l'entraîne dans le piège où elle va tomber, c'est lui qui l'amène sous le glaive de Dieu. Au premier acte, le grand prêtre a appelé sur Athalie et sur Mathan *l'esprit d'imprudence et d'erreur*, et aussitôt Dieu a mis dans la reine les terreurs d'une folle vision. Car « le grand personnage, ou plutôt l'unique d'*Athalie*, depuis le premier vers jusqu'au dernier,

c'est Dieu. Dieu est là, au-dessus du grand prêtre et de l'enfant, et à chaque point de cette simple et forte histoire à laquelle sa volonté sert de loi; il y est invisible, immuable, partout senti, caché par le voile du Saint des Saints, où Joad pénètre une fois l'an, et d'où il ressort le plus grand après Celui qu'on ne mesure pas.

« Cette unité, cette omnipotence du personnage éternel, bien loin d'anéantir le drame, de le réduire à l'hymne continu, devient l'action dramatique elle-même, et en planant sur tous elle se manifeste par tous, se distribue et se réfléchit en eux selon les caractères propres à chacun : elle reluit en rayons pleins et directs dans la face du grand prêtre, en aube rougissante au front du royal enfant, en rayons affaiblis et souvent noyés de larmes dans les yeux de Josabet; elle se brise en éclairs effarés au front d'Athalie, en lueurs bassement haineuses et lividement féroces au sourcil de Mathan; elle tombe en lumière droite, pure, mais sans rayon, au cimier sans aigrette d'Abner [1]. Tous ces personnages agissent, se meuvent selon leur personnalité humaine à la fois, et selon le souffle éternel; le grand prêtre seul est comme la voix calme, haute, immuable de Dieu, redonnant le ton suprême, si les autres voix le font par instants baisser..... On est jusqu'au bout dans une transe religieuse; on est comme le fidèle Abner, dont l'esprit n'ose devancer l'issue; on est muet et sans haleine comme ces Lévites immobiles sous les armes et cachés; on sent dresser ses cheveux à cet instant où, tout étant prêt, et Athalie donnant dans le piège, le grand prêtre éclate :

> Grand Dieu! voici ton heure, on t'amène ta proie;

et bientôt, s'adressant à Athalie elle-même :

> Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper
> Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.

Consommation digne du drame lent et sûr conduit par Dieu seul. »

Ce drame grandiose dépassait le jeune talent des demoiselles de Saint-Cyr; sans doute elles pouvaient, mieux que des actrices, soupirer les cantiques des filles de Sion; mais elles étaient incapables de rendre l'enthousiasme inspiré des prophètes [2].

Tous les critiques se sont occupés d'*Athalie*, et il semble qu'il ne reste plus rien à glaner là où ils ont si richement moissonné. Il est cependant trois points sur lesquels nous croyons devoir encore rappeler ou attirer l'attention.

On a souvent dit, et nous avons répété nous-même dans notre

1. Nous empruntons ces lignes au *Port-Royal* de Sainte-Beuve (VI, 147). L'idée est fort juste, si elle est exprimée d'une façon recherchée et bizarre.

2. Cependant, tandis que la Comédie Française continuait à donner de temps à autre des représentations d'*Athalie*, Saint-Cyr n'oubliait pas la tragédie composée en son honneur, et la jouait tant bien que mal devant la reine le 22 mars 1756; les demoiselles chantaient les chœurs d'*Athalie* devant Horace Walpole en 1769. Beaucoup de pensionnats de jeunes filles s'emparèrent aussi d'*Athalie*, et l'arrière-petite-fille de madame de Grignan, *Pouponne*, obtint un triomphe dans son couvent en jouant le rôle de la vieille reine.

Notice sur Racine, que les confidents de Racine n'avaient pas de figure propre, et qu'ils semblaient tous taillés sur le même modèle. On peut en excepter Œnone dans *Phèdre* et Hydaspe dans *Esther;* on doit en excepter Nabal dans *Athalie.* Dans le tableau que nous a tracé le poète de Jérusalem sous la domination de la princesse tyrienne, cette figure est au second plan, mais elle y tient sa place, et elle complète l'ensemble. Respect obséquieux pour le fort et pour le riche, avidité gloutonne, impiété intéressée et adroite, Nabal a toutes les souplesses d'échine, toutes les ténacités cupides, et cette absence de scrupules, qui, selon une opinion qui tend à s'accréditer, caractérisent la race judaïque, et lui promettent son heure, l'heure où le monde sera sa proie. Marche-t-il derrière Mathan, c'est par intérêt :

> Et j'espérais ma part d'une si riche proie.

Il nous dit :

> Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël ;

mais que son intérêt le commande, il servira Baal ou le Dieu d'Israël, au choix ; au besoin, tous les deux en même temps. Son nez crochu a les courbes classiques du bec de l'oiseau de proie et du nez d'usurier, et sous son vêtement sordide se dissimulent des mains qui ont frissonné de volupté au contact de l'or. Ce n'est qu'un crayon, mais on reconnaît la main d'un maître.

Quel que soit le talent d'un écrivain, jamais il ne peut se dégager entièrement des préoccupations de son temps, et sortir de son siècle. Toute œuvre littéraire porte en soi sa date, ce qui, outre son mérite propre, lui donne souvent un nouveau prix aux yeux de la postérité. *Athalie* n'échappe pas à cette loi. Joad, Abner et Mathan nous ramènent forcément aux querelles religieuses qui ont partagé et passionné le XVIIe siècle ; ils nous les rappellent et nous les expliquent. Racine plaignait Port-Royal, et gémissait de ses malheurs ; il trouvait dans les solitaires la vraie foi, et ne la voyait point dans cette cour qui priait et péchait :

> La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère [1]?

Il est curieux pour nous de retrouver la trace des opinions de Racine dans l'opposition qu'il établit entre la foi de Joad (Port-Royal) et celle d'Abner (la cour). Laissons d'ailleurs la parole à M. Athanase Coquerel, qui a très heureusement apprécié ces deux rôles :

« Il y a une foi aimable, douce, généreuse, affligée du triomphe des impies, ne le comprenant point et ne rompant point avec eux, fidèle à la piété, surtout les jours de fête [2], s'unissant, en pareille occasion, à la foule empressée (v. 163), protectrice des faibles (v. 619), indignée contre les méchants (v. 575), acceptant néanmoins leur

1. I, 1.
2. Saint-Simon allait furtivement faire des retraites à la Trappe ; le maréchal de Bellefonds les faisait plus ouvertement. Ceux qui restaient à la cour demandaient des lettres de direction..... et ne tenaient guère compte des pieux avis qu'ils recevaient.

éloge et heureuse de les forcer à l'estime (v. 457), trop facilement prête à leur céder et sacrifiant l'innocence dans une vue de prudence mondaine, s'il est impossible de se sacrifier pour elle; ardente cependant à se ranger du côté du bon droit et à mourir pour sa défense (v. 439 et 1645) : tel est Abner[1]. Il y a une autre foi, supérieure, complète, inflexible, s'abandonnant à la Providence et certaine que la Providence réussira, ne cédant rien aux méchants ni rien au hasard, habile en ses mesures de prudence (v. 1093), parce qu'elle se croit sûre de seconder les vues mêmes de Dieu, sans ménagement en présence de l'impiété (v. 404), sans impatience dans le choix des moments (v. 1628), prête à périr (v. 742 et 1460), mais sûre que le Ciel aura raison en son temps : tel est Joad. Cette opposition se poursuit à travers tout le poème, jusque dans la grande scène qui met en présence les deux genres de foi et prépare le dénouement (V, II). Racine avait eu sous les yeux les deux sortes de mérite; il avait vécu d'une façon intime avec l'un et avec l'autre, Versailles et Port-Royal, la vie facile de la cour et son indulgent honneur, la vie rigide de la solitude et sa piété dominante, les chevaleresques et brillantes qualités d'une noblesse trop dissipée et le stoïcisme chrétien d'un Arnauld et de ses amis. Ce double tableau s'est reflété pour lui dans les caractères de Joad et d'Abner; il fallait sa foi pour le concevoir et son génie pour l'exécuter. »

Mais, de tous les personnages que Racine a introduits dans son *Athalie*, le plus intéressant peut-être au point de vue moral et littéraire, celui qui porte le plus la marque de son siècle, c'est le prêtre de Baal, Mathan. Les textes saints ne donnaient qu'un nom; le poète a créé un type, dont il a conçu l'idée peu de temps après que La Bruyère avait écrit sa fameuse maxime : « Un dévot est celui qui sous un roi athée serait athée. » Frère de Tartuffe, Mathan occupe la dernière place dans la galerie des portraits dessinés au XVII[e] siècle par la satire de l'hypocrisie, et cette figure colossale s'aperçoit de loin et attire le regard. Il n'est pas inutile, pour bien comprendre la grandeur et la hardiesse de ce tableau, de jeter un coup d'œil rapide sur les toiles qui le précèdent.

1. M. Sarcey, le 18 août 1873, se montrait, dans la *Chronique théâtrale* du *Temps*, fort sévère pour Abner : « Abner est un soldat très brave, très honnête, tout plein de bons sentiments et d'emportements chevaleresques, mais il n'est que cela. L'esprit politique lui manque absolument, et toutes les autres sortes d'esprit..... Abner n'est qu'un instrument dans la main de politiques plus profonds que lui, qui se joueront de sa bonne foi, qui le feront servir, de la façon qu'ils voudront et sans qu'il s'en doute, à leurs desseins secrets, qui sauront, s'il le faut, en lui parlant sans cesse de son honneur, de sa loyauté, de son courage, l'amener à commettre une action telle que le pouvoir tombé lui criera en face, et non sans quelque raison :

Lâche Abner! dans quel piège as-tu conduit mes pas?

Il est vrai qu'il se récrie avec horreur : « Reine, Dieu m'est témoin.... » Heureusement qu'on lui coupe la parole, car que pourrait-il dire : J'ai été trompé comme un sot, j'ai donné le premier dans le panneau où je vous ai attirée à ma suite ; ce n'est pas ma faute, je suis un naïf. » M. Coquerel juge Abner en se plaçant au point de vue religieux, et M. Sarcey, au point de vue purement humain.

Disons tout d'abord, par esprit de justice, que ce ne fut point le XVII[e] siècle qui entreprit de flageller les hypocrites. Le *Roman de la Rose* avait donné le signal en nous montrant le personnage allégorique de Faux-Semblant; Boccace, dans la *huitième nouvelle* de la *troisième journée* de son *Décaméron,* avait introduit un moine, grand oncle de Tartuffe; au commencement du XVI[e] siècle, Machiavel, à la cour du pape Léon X, avait placé dans son obscène *Mandragore* un certain frate Timoteo, qui ne valait pas mieux que le moine de Boccace, et quelques années plus tard Arétin avait dessiné dans son *Ipocrito* une figure à laquelle Molière empruntera beaucoup de traits pour sa fameuse peinture : « Ipocrito corromprait le Printemps! » dit la Ruffiana, un des personnages d'Arétin. En même temps, chez nous, Régnier créait son admirable type de Macette, et, dans son *Astrée,* Honoré d'Urfé marquait de traits énergiques le caractère abominable de Lériane, la sainte vieille. De l'autre côté de la Manche, en 1603, Shakspeare entreprenait la même guerre dans sa belle comédie de *Mesure pour mesure.* Mais c'est en France surtout, et au XVII[e] siècle, que la satire de l'hypocrisie devait prendre, comme l'hypocrisie, une extension considérable.

C'est qu'un grand mouvement religieux s'opère en France au XVII[e] siècle. Richelieu, en 1629, a bâillonné et étouffé les guerres de religion dans La Rochelle, et le parti de la Réforme ne doit la vie qu'à la clémence du vainqueur. Mais si le sang ne coule plus, les esprits n'en restent pas moins agités. Le catholicisme, qui n'a plus d'ennemi à combattre, se désunit, et c'est entre ses enfants que la guerre s'engage : nous voyons d'abord aux prises la morale austère des Jansénistes avec la doctrine toute douce de la Compagnie de Jésus, si bien dépeinte en 1664 dans la jolie *Ballade* de La Fontaine *à Escobar.* La France se passionne pour leur querelle. Les *Lettres provinciales* ont un retentissement immense. Les ripostes se pressent et se croisent; les Pères réclament avec onction un auto-da-fé; l'encre et les larmes coulent à flots, et il faut la paix solennelle de 1669 pour mettre fin à cette lutte ardente. Aussitôt commence la querelle des Gallicans et des Ultramontains; à peine la proclamation des quatre articles établissant les libertés de l'Église Gallicane a-t-elle été faite en 1682, que le Roi révoque l'édit de Nantes : Madame de Maintenon est convaincue qu'elle s'est tressé la couronne des élus [1]; Bossuet se console de la mort de Le Tellier, en chantant sur son cercueil l'hymne de la victoire sur la Religion réformée; Louis XIV s'enfonce dans les scrupules d'une étroite piété; les dragons, transformés en missionnaires, sont chargés de convertir les hérétiques,

1. On a voulu mettre en doute que Madame de Maintenon ait pris une part à la révocation de l'édit de Nantes, et l'on a cité ce passage des *Mémoires de Saint-Cyr :* « Je crains, Madame, que le ménagement que vous voudriez que l'on eût pour les huguenots ne vienne de quelque reste de préventions pour votre ancienne religion. » Ces préventions et cette douceur ne durèrent pas longtemps toutefois, car Madame de Maintenon écrit elle-même froidement à peu de temps de là : « On tue beaucoup de fanatiques, on espère en purger le Languedoc. »

et s'acquittent consciencieusement de leur tâche ; une nouvelle querelle éclate entre Bossuet et Fénelon au sujet de la doctrine du Quiétisme, et c'est encore Madame de Maintenon qui a soutenu Madame Guyon, l'apôtre de cette nouvelle doctrine. Le règne de Louis XIV s'abîme dans la misère et dans les désastres ; le XVIIe siècle s'endort dans la dévotion, vraie ou feinte ; le XVIIIe s'éveillera dans les orgies de la Régence.

Pendant toute cette dernière moitié du XVIIe siècle, trois sortes d'hommes se trouvent en présence : les vrais dévots ; les libertins, qui pratiquent ce que Sainte-Beuve a appelé la morale des honnêtes gens, c'est-à-dire une morale composée de bonnes habitudes, de bonnes manières et d'honnêtes procédés, et qui, humainement parlant, sont aux dévots ce que, dans le *Misanthrope*, Philinte est à Alceste ; enfin une troisième classe de gens, sans autre Dieu que leur intérêt, courtisans de la richesse, qui font servir à leur fortune leurs prétendues convictions religieuses, comme, à d'autres époques, ils y feront servir leurs prétendues convictions politiques : ce sont les faux dévots, fort nombreux à la fin du siècle.

C'est à ceux-là que s'était attaqué un ami de Rotrou et de Régnier, du Lorens, dans une âpre et mordante satire ; c'est contre ceux-là que Scarron, en 1645, dirigeait sa Nouvelle intitulée *les Hypocrites*, à laquelle Molière fera plus d'un emprunt ; c'est contre ceux-là que Molière lance *Tartuffe* et *Don Juan*.

Une lutte acharnée, dont les derniers éclats retentissent encore, s'engagea autour de ces deux pièces : était-ce Molière qui l'avait voulu ? Non, c'était la coalition des précieuses et des prudes. Irritées d'avoir été jouées dans les premières comédies du poète, elles avaient voulu se mettre à l'abri sous le manteau de la religion, et s'étaient signées devant lui comme devant le démon. La *Critique de l'École des femmes* et le personnage d'Arsinoé, dans le *Misanthrope*, furent leur punition ; mais elles avaient su engager le clergé dans leur cause ; ce qui leur avait été d'autant plus facile que, dans le monde même, on regardait alors comme de bon ton de lancer l'anathème sur le théâtre[1]. L'abbé Fléchier était seul de son parti, en 1665, à témoigner quelque indulgence aux comédiens[2]. Bossuet nous apprend, dans ses *Maximes sur la Comédie*, qu'on ne leur accordait pas les sacrements[3],

1. En 1658, Nicole avait publié son *Traité sur la Comédie* et ses *Maximes sur les spectacles ;* de 1664 à 1666, il attaque sans relâche, dans ses *Lettres sur l'Hérésie imaginaire* et dans ses *Visionnaires*, le théâtre, que défend avec violence le jeune Racine. La douce Madame de Sablé blâmait la comédie dans ses *Maximes*. En même temps, Armand de Bourbon, prince de Conti, ancien protecteur de Molière, qui se partageait entre les amitiés les plus dévotes et les compagnies les plus libertines, rédigeait de la même main qui écrivait, de concert avec Bussy-Rabutin, la *Revue du pays de la Braquerie*, un *Traité de la comédie et des spectacles* empreint de l'austérité d'un docteur de l'Eglise. Le Père Caffaro, théatin, ayant osé soutenir la comédie, fut foudroyé par Bossuet et contraint de se rétracter.

2. *Mémoire sur les Grands Jours tenus à Clermont.*

3. En avril 1881, dans la réunion des Sociétés savantes des départements à la

et l'abbé de La Tour affirme que, depuis 1692 que le cardinal de Noailles devint archevêque de Paris, le clergé leur refusait le mariage.

On comprend la fureur soulevée par l'audacieux comédien, auteur de *Tartuffe*, dans le parti si puissant des faux dévots. Cette colère devait être d'autant plus redoutable que les vrais dévots s'unirent aux faux contre Molière : Bossuet se joignit contre le téméraire comédien au curé Roullé, qui l'appelait « un démon vêtu de chair et habillé en homme ». On disait, non sans motif, que le théâtre ne devait pas se mêler de religion, et s'ériger en rival de la chaire. Enfin, l'on demandait comment il était possible à la scène de distinguer le faux dévot du vrai, l'hypocrisie n'étant que la momerie de la vraie piété, et des pensées, souvent louables en soi, devenant odieuses dans la bouche de Tartuffe. Ces raisons étaient sérieuses, et excusent la violence de certaines personnes d'une piété sincère. Mais ce qui prouve bien que c'était surtout Molière et la comédie que l'on attaquait en attaquant *Tartuffe*, c'est que nul ne protesta contre ceux qui, après lui, tentèrent ailleurs que sur la scène comique de démasquer l'hypocrisie. On sourit, lorsque Madame Deshoulière, dans une tragédie féline, intitulée *la Mort de Cochon*, qui présente, comme la *Mort de Pompée* de Corneille, cette particularité que le héros n'y paraît point, donna le nom de Cafard au chat des Minimes de Chaillot ; on ne protesta point, lorsqu'elle montra qu'elle avait plus de dents que ses moutons allégoriques, en adressant, au mois de mars 1692, l'*Épître chagrine au très révérend Père de la Chaise :*

Le métier de dévot, ou plutôt d'hypocrite,
Devient presque toujours la ressource des gens
Qu'une longue débauche a rendus indigents...
Dès que du cagotisme on fait profession,
De tout ce qu'on a fait la mémoire s'efface.
C'est sur la réputation
Un excellent vernis qu'on passe.

Nous ne voyons point que La Bruyère ait soulevé la cabale avec ses maximes contre les dévots, et parmi les critiques que provoqua dans les premiers jours la tragédie dont nous nous occupons, nous n'en trouvons aucune qui porte sur le personnage de l'hypocrite Mathan.

Et pourtant, Mathan ne le cède en rien à Tartuffe, ni en vérité, ni en scélératesse ; même hypocrisie, même ambition, même audace dans le crime. Comme Tartuffe s'humilie devant Damis, qui l'a dé-

Sorbonne, M. Jules Finot, de Vesoul, a signalé à ce sujet une anecdote curieuse, trouvée par lui dans la correspondance, encore inédite, adressée par Gilles Asselin, docteur en Sorbonne, à l'aumônier du roi Stanislas. Il paraît qu'en 1752 un comédien étant mort au Havre, et l'autorité ecclésiastique ayant refusé la sépulture à cet excommunié, ses camarades imaginèrent de saler le corps, attendant peut-être dans l'avenir une décision plus favorable. Malheureusement, ils employèrent du sel de contrebande, et la gabelle, qui s'en aperçut, leur intenta un procès, dont on rit longtemps en Normandie.

noncé, Mathan affecte devant Athalie une fausse douceur pour Joad; pour arriver à leur but criminel, Tartuffe ne recule pas devant les plus honteux moyens, et Mathan prodigue le « sang des misérables » ; abusant vilement de la crédulité stupide d'Orgon, Tartuffe ne peut être puni que par l'intervention suprême de Louis XIV; abusant odieusement de la confiance cupide d'Athalie, Mathan ne peut être puni que par le Dieu qu'il a déserté, et contre lequel il a même osé lever le bras. Il s'est flatté de renverser Jéhovah pour étouffer ses remords; Dieu était le seul obstacle contre lequel pût se briser la cruauté astucieuse de ce Tartuffe tragique. Gigantesque figure que le poète n'a point tirée tout entière de son imagination, comme Minerve est sortie armée de pied en cap du cerveau de Jupiter : avec l'art propre aux poètes dramatiques, qui groupent sur la scène dans un seul portrait tous les traits qu'ils ont vus et pris autour d'eux, Racine a personnifié dans Mathan cette race odieuse d'ambitieux qui faisaient de la dévotion leur carrière, n'affectant les scrupules de la piété que pour se dispenser d'en avoir d'autres, et qu'un jésuite éloquent, Bourdaloue, a souvent foudroyés du haut de la chaire [1]. Louis XIV avait-il promis de savoir bon gré aux courtisans qui feraient leurs Pâques, Bourdaloue était effrayé de l'affluence des communions, voyant que l'on communiait pour Louis XIV, et non pour Dieu. Il montrait que c'était l'hypocrisie des uns qui enfantait le libertinage des autres. Mais ce qui l'irritait le plus douloureusement, c'était de voir des convenances et des intérêts de famille déterminer seuls la vocation de certains ecclésiastiques; de là naissaient mille troubles et mille désordres dans l'Église; ici l'avarice et la cupidité, là d'autres vices; c'était le temps où l'on voyait, au grand scandale du clergé, l'abbé de la Châtre, aumônier du Roi, dire un mercredi saint la messe au sortir d'un bal masqué : « Être prêtre de la sorte, ah! mes frères, s'écriait saint Jérôme, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ? » Et, après ces éloquentes paroles, Bourdaloue ne craignait pas de rappeler en gémissant que deux prêtres avaient été mêlés à l'affaire des poisons. On le voit, Racine a incarné dans Mathan cette monstrueuse hypocrisie des dernières années du XVIIe siècle, qui s'était attaquée jusqu'à des ministres de l'Église, et ce personnage suffirait seul à dater *Athalie*.

Autant le XVIIe siècle avait été véritablement ou hypocritement dévot, autant le XVIIIe devait être peu religieux; de sorte que pendant cinquante ans *Athalie* a été jugée de la façon la plus

1. Tout le monde, pendant le sermon, était tourné vers le Roi, et non vers le prédicateur. Bourdaloue s'indignait de voir les femmes se montrer à l'église dans des toilettes de bal. L'autorité séculière fut obligée d'édicter des peines contre celles qui paraîtraient trop décolletées à la chapelle, et l'orgueilleuse Madame de Grignan fut un jour menacée de l'amende par le commissaire. Le duc de La Rochefoucauld imagina d'annoncer une fois que le Roi ne viendrait pas au salut; la chapelle, qui était pleine, se vida en un instant, et Louis XIV, à son arrivée, rit beaucoup de la trouver déserte.

bizarre, et le rôle de Joad critiqué le plus étrangement du monde. A peine le succès des représentations de 1716 [1] s'est-il apaisé, que l'on commence à relever, avec beaucoup de vivacité, des défauts dans la pièce. Cette guerre contre la tragédie de Racine fut dirigée surtout par Voltaire. Non que l'auteur de *Zaïre* n'ait pas compris les beautés d'*Athalie;* lorsque toute préoccupation de rivalité et de parti disparaît, lorsque Voltaire juge en littérateur, il n'a pas assez d'éloges pour *Athalie;* il écrit au poète italien Scipion de Maffei [2] : « La France se glorifie d'*Athalie :* c'est le chef-d'œuvre de notre théâtre », et il dit dans le *Discours historique et critique* [3], etc. : « *Athalie* est peut-être le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Trouver le secret de faire en France une tragédie intéressante sans amour, oser faire parler un enfant sur le théâtre, et lui prêter des réponses dont la candeur et la simplicité nous tirent des larmes, n'avoir presque pour acteurs principaux qu'une vieille femme et un prêtre, remuer le cœur pendant cinq actes avec ces faibles moyens; se soutenir surtout (et c'est là le grand art) par une diction toujours pure, toujours naturelle, et auguste, souvent sublime ; c'est là ce qui n'a été donné qu'à Racine, et qu'on ne reverra probablement jamais. » Mais Voltaire a des préoccupations philosophiques et des jalousies qui ne lui permettent pas de continuer à parler avec cette franchise. Comme encyclopédiste, les tragédies sacrées de Racine ne pouvaient plaire à Voltaire plus que les tragédies chrétiennes de Corneille. Comme poète dramatique, la jalousie inhérente au métier d'auteur devait le porter à écrire un *Commentaire* très sévère sur le théâtre de Corneille, et à déclarer le sujet d'*Athalie* fort au-dessous de celui de *Mérope.* Aussi entreprit-il contre cette tragédie une croisade impitoyable. Usant d'un procédé qui lui était familier, Voltaire attaqua d'abord Racine en se cachant sous le nom d'un riche Anglais qu'il fait parler ainsi dans le *Discours historique et critique :* « Si on ne joue point *Athalie* à Londres, c'est qu'il n'y a point assez d'action pour nous ; c'est que tout s'y passe en longs discours ; c'est que les quatre premiers actes entiers sont des préparatifs; c'est que Josabeth et Mathan sont des personnages peu agissants ; c'est que le grand mérite de cet ouvrage consiste dans l'extrême simplicité et dans l'élégance noble du style. La simplicité n'est point du tout un mérite sur notre théâtre ; nous voulons bien plus de fracas, d'intrigues, d'action et d'événements variés : les autres nations nous blâment, mais sont-elles en droit de vouloir nous empêcher d'avoir du plaisir à notre manière ? En fait de goût, comme de gouvernement, chacun doit être le maître chez soi.

1. Lorsque Voltaire sera de mauvaise humeur, il dira dans le *Discours historique et critique :* « Ce ne fut point parce que cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence qu'on le fit représenter en 1717, ce fut uniquement parce que l'âge du petit Joas et celui du roi de France régnant étant pareils, on crut que cette conformité pourrait faire une grande impression sur les esprits. Alors le public passa de trente années d'indifférence au plus grand enthousiasme. »

2. Ed. Beuchot, IX, 16.

3. *Id.*, V, 101.

Pour la beauté de la versification elle ne se peut jamais traduire. Enfin le jeune Éliacin en long habit de lin, et le petit Zacharie, tous deux présentant le sel au grand prêtre, ne feraient aucun effet sur les têtes de mes compatriotes, qui veulent être profondément occupées, et fortement remuées. » En prêtant ces paroles à Milord Cornsburi, Voltaire a soin d'ajouter que c'est « l'un des meilleurs esprits qu'ait produits la Grande-Bretagne ».

C'est principalement sur Joad que se porte toute la colère du critique poète et philosophe. Au moment où il entreprend de composer des tragédies dirigées contre l'intolérance, où il introduit dans son *Olympie* un grand prêtre d'un esprit conciliant et doux, qui forme un contraste complet avec le fanatique Joad, il s'applaudit chaudement dans une note de sa tragédie d'avoir créé son personnage, à seule fin de l'opposer à l'assassin d'Athalie : « Cet exemple d'un prêtre qui se renferme dans les bornes de son ministère de paix nous a paru d'une très-grande utilité, et il serait à souhaiter qu'on ne les représentât jamais autrement sur un théâtre public, qui doit être l'école des mœurs. Il est vrai qu'un personnage qui se borne à prier le ciel, et à enseigner la vertu, n'est pas assez agissant pour la scène ; mais aussi il ne doit pas être au nombre des personnages dont les passions font mouvoir la pièce. Les héros emportés par leurs passions agissent, et un grand prêtre instruit. Ce mélange, heureusement employé par des mains plus habiles, pourra faire un jour un grand effet sur le théâtre. » Se représentant ainsi le grand prêtre, le poète devait nécessairement blâmer de tous points la conception que Racine s'en était faite. Il reproche à Joad, toujours dans ce même *Discours historique et critique*, son ambition et son imprudence : « Car pourquoi ce grand prêtre conspire-t-il très-imprudemment contre la reine ? pourquoi la trahit-il ? pourquoi l'égorge-t-il ? C'est apparemment pour régner lui-même[1] sous le nom du petit Joas ; car quel autre que lui pourrait avoir la régence sous un roi enfant, dont il est le maître ? Il faut avouer que le grand prêtre, par ses manœuvres et par sa férocité, fait tout ce qu'il peut pour perdre cet enfant qu'il veut conserver ; car en attirant la reine dans le temple sous prétexte de lui donner de l'argent, en préparant cet assassinat, pouvait-il s'assurer que le petit Joas ne serait pas égorgé dans le tumulte[2] ? »

Mais c'est surtout dans une note de son *Olympie* que Voltaire a déchargé toute sa colère contre la tragédie de Racine : « On ne voit pas... pour quelle raison *Joad* ou *Joïada* s'obstine à ne vouloir pas que la reine Athalie adopte le petit *Joas*. Elle dit en propres termes à cet enfant : *Je n'ai point d'héritier, je prétends vous traiter comme mon propre fils.* — Athalie n'avait certainement alors aucun intérêt à faire tuer Joas. Elle pouvait lui servir de mère, et lui laisser son petit royaume. Il est très naturel qu'une vieille

1. M. Sarcey (le *Temps*, 25 août 1873), qui, comme Voltaire, ne voit dans Joad qu'un politique, a longuement insisté sur cette idée.

2. M. Sarcey (le *Temps*, 6 octobre 1873) a repris également cette critique.

femme s'intéresse au seul rejeton de sa famille. Athalie en effet était dans la décrépitude de l'âge. Les *Paralipomènes* disent que son fils Ochosias ou Achazia avait quarante-deux ans quand il fut déclaré melk ou roitelet. Il régna environ un an. Sa mère Athalie lui survécut six ans. Supposons qu'elle fût mariée à quinze ans, il est clair qu'elle avait au moins soixante-quatre ans. Il y a bien plus : il est dit dans le quatrième livre des *Rois* que Jéhu égorgea quarante-deux frères d'Ochosias, et cet Ochosias était le cadet de tous ses frères [1] ; à ce compte....., Athalie devait être âgée de cent six ans quand le prêtre Joad la fit assassiner. — Je n'examine point ici comment le père d'Ochosias pouvait avoir quarante ans, et son fils quarante-deux quand il lui succéda ; je n'examine que la tragédie, je demande seulement de quel droit le prêtre Joad arme les lévites contre la reine à laquelle il a fait serment de fidélité ? De quel droit trompe-t-il Athalie en lui promettant un trésor ? de quel droit fait-il massacrer la reine dans la plus extrême vieillesse? — Athalie n'était certainement pas si coupable que Jéhu qui avait fait mourir soixante et dix fils du roi Achab, et mis leurs têtes dans des corbeilles, à ce que dit le quatrième livre des *Rois*. Le même livre rapporte qu'il fit exterminer tous les amis d'Achab, tous ses courtisans et tous ses prêtres. — Cette reine avait, à la vérité, usé de représailles ; mais appartenait-il à Joad de conspirer contre elle et de la tuer ? Il était son sujet; et certainement dans nos mœurs et dans nos lois il n'est pas plus permis à Joad de faire assassiner sa reine, qu'il n'eût été permis à l'archevêque de Cantorbéry d'assassiner Élisabeth, parce qu'elle avait fait condamner Marie Stuart. — Il eût fallu, pour qu'un tel assassinat ne révoltât pas tous les esprits, que Dieu, qui est le maître de notre vie et des moyens de nous l'ôter, fût descendu lui-même sur la terre, d'une manière visible et sensible, et qu'il eût ordonné ce meurtre ; or, c'est certainement ce qu'il n'a pas fait. Il n'est pas dit même que Joad ait consulté le Seigneur, ni qu'il lui ait fait la moindre prière avant de mettre la reine à mort. L'Écriture dit seulement qu'il conspira avec les lévites, qu'il leur donna des lances, et qu'il fit assassiner Athalie *à la porte aux chevaux*, sans dire que le Seigneur approuvât cette conduite. N'est-il donc pas clair, après cette exposition, que le rôle et le caractère de Joad dans *Athalie* peuvent être du plus mauvais exemple, s'ils n'excitent pas la plus violente indignation ? car pourquoi l'action de Joad serait-elle consacrée? Dieu n'approuve certainement pas tout ce que l'histoire des Juifs rapporte... Si donc tant de crimes et tant de meurtres ne sont point excusés dans l'Écriture, pourquoi le meurtrier d'Athalie serait-il consacré sur le théâtre ? »

Pour flatter Voltaire, qui avait encore exprimé ces mêmes idées dans la *Préface des Guèbres*, le cardinal de Bernis lui écrivait

1. Il n'est dit nulle part, croyons-nous, que ces quarante-deux frères d'Ochosias fussent nés de la même mère que lui.

de Rome le 28 février 1770 : « *Athalie* ne m'a jamais paru un ouvrage supérieur que par le style. Je n'osais pas le dire, mais j'ai toujours été révolté qu'on eût permis de mettre un semblable sujet sur notre théâtre. » — D'Alembert était encore plus flatteur, dans la lettre qu'il écrivait à Voltaire le 11 décembre 1769 : « Je suis depuis longtemps entièrement de votre avis sur *Athalie*. J'ai toujours regardé cette pièce comme un chef-d'œuvre de versification, et comme une très-belle tragédie de collège. Je n'y trouve ni action ni intérêt; on ne s'y soucie de personne, ni d'Athalie, qui est une méchante carogne, ni de Joad, qui est un prêtre insolent, séditieux et fanatique, ni de Joas même, que Racine a eu la maladresse de faire entrevoir en deux endroits comme un méchant garnement futur. Je suis persuadé que les idées de religion dont nous sommes imbus dès l'enfance contribuent, sans que nous nous en apercevions, au peu d'intérêt qui soutient cette pièce, et que si on changeait les noms, et que Joad fût un prêtre de Jupiter ou d'Isis, et Athalie une reine de Perse ou d'Égypte, cette pièce serait bien froide au théâtre [1]. D'ailleurs à quoi sert toute cette prophétie de Joad, qu'à faire languir l'action, qui n'est pas déjà trop animée ? Je crois en général (et je vais peut-être dire un blasphème) que c'est plutôt l'art de la versification que celui du théâtre qu'il faut apprendre chez Racine. J'en connais à qui je donnerais un plus grand éloge, mais ils n'ont pas l'honneur d'être morts. » On voit que, après avoir dit une ou deux niaiseries, d'Alembert, dans le trait final, nous fait découvrir le motif secret qui portait Voltaire à rabaisser Racine.

Ce n'est qu'au début de notre siècle qu'*Athalie* put être jugée sainement et froidement, au point de vue littéraire, s'entend, car la *Critique* qu'en avait faite l'Académie vers 1730, et que Laharpe publia en 1807 dans son édition de Racine, portait presque exclusivement sur des questions de grammaire et de style. Ce n'est que lorsqu'on se fut dégagé de toute préoccupation politique, philosophique et religieuse que l'on put examiner ce poème sans parti pris, et l'apprécier à sa juste valeur. Ce n'est que le 31 mai 1806 que Geoffroy put écrire : « *Athalie* est la meilleure poétique du théâtre, et l'on n'a plus besoin de celle d'Aristote. Si les règles de l'art dramatique pouvaient se perdre, on les retrouverait dans cette tragédie, de l'aveu de tout ce qu'il y a de bons esprits et de gens de goût en Europe ; c'est le seul ouvrage où les unités, la raison, la vraisemblance, le mécanisme de l'action théâtrale soient exactement et strictement observés ; il est pour les poètes tragiques ce que l'Apollon et la Vénus sont pour les sculpteurs, le

1. M. Sarcey, dans *Temps* du 6 octobre 1873, a commis la même inadvertance que d'Alembert : en jugeant Joad au point de vue purement humain, en l'étudiant comme politique, il a étudié et apprécié un autre drame que celui de Racine. Ce procédé de critique est curieux ; mais il ne peut s'appliquer à des personnages élevés, comme Joad, au-dessus de l'humanité, et qui n'ont, quoi qu'on dise, d'autre intérêt que celui du ciel. Il est vrai que la date des articles de M. Sarcey explique leur ton.

modèle le plus accompli. Jamais la poésie et l'éloquence n'ont été portées à un tel degré [1]. »

En effet, si la poésie de Racine a toujours des charmes inexprimables, jamais elle ne s'était élevée à des hauteurs si voisines de la perfection. Toutes les beautés qu'avait acquises successivement la langue du poète se trouvent réunies dans cette seule pièce, et s'y montrent dans leur complet épanouissement. Nous avions apprécié la simplicité touchante avec laquelle Andromaque exprimait les tendresses de son cœur maternel ; cette grâce simple et toute grecque, nous la retrouvons dans les rôles de Josabet et de Joas ; nous avions admiré la mâle énergie des accents de Mithridate, et nous la reconnaissons dans la bouche de Joad ; nous avions été frappés dans *Esther* de la splendeur tout orientale de certaines métaphores, des couleurs bibliques dont Racine avait su parer son élégie ; et *Athalie* n'est pas moins riche qu'*Esther* en métaphores et en images empruntées aux saintes Écritures ; de sorte que la dernière tragédie de Racine joint à la simplicité de la poésie de Sophocle, et à la vigueur romaine de celle de Corneille, l'éclat incomparable des cantiques sacrés. Et cela, sans nul effort, sans que nulle part on puisse surprendre le travail de l'imitation. Si jamais poésie sembla inspirée, c'est bien cette poésie aux périodes amples et soutenues, majestueuse et sereine comme Joad.

Les représentations d'*Athalie* ne furent pas interrompues [2] durant tout le XVIIIe siècle ; mais elles ne furent pas toujours écoutées avec le respect dû à un chef-d'œuvre, et le public, docile aux inspirations du prince de la critique, se permit quelquefois de rire à cer-

1. Cet éloge a plus de prix, parce qu'il est plus raisonné, mais il n'est pas plus enthousiaste que celui de Riccoboni : « Il est juste que je donne à *Athalie* le pas sur toutes les tragédies modernes : de quelque côté qu'on l'examine, on ne trouve dans cette tragédie que des beautés admirables. Tout y est édifiant, tout y est instructif : les caractères mêmes d'Athalie et de Mathan, tout impies qu'ils sont, ne peuvent inspirer que de l'horreur pour l'impiété. Enfin, c'est un ouvrage parfait qui mérite d'être à la tête de tous les poèmes dramatiques que l'on peut conserver pour le théâtre. » (*De la réformation du théâtre*, p. 128.)

2. Une de ces représentations, en 1736, fut signalée par un fait curieux : « M. Racine, écrit un journaliste, est allé voir la salle de la comédie, il y a quelques jours. Sa grande dévotion l'empêche depuis longtemps de fréquenter le théâtre. Ce fils d'un illustre père a été accueilli avec tous les égards que les comédiens lui doivent. Il a tout loué, tout admiré. Sa visite faite : « Messieurs, a-t-il ajouté, je viens régler une petite dette. Vous savez que mon père avait défendu, par son testament, qu'on jouât *Athalie*. M. le Régent a depuis ordonné que, sans égard aux volontés du testateur, le drame serait donné au public. Cet ordre de M. le duc d'Orléans ne me fait déroger en rien à mes droits. Je revendique en conséquence la part qui me doit revenir des représentations multipliées de ce chef-d'œuvre de mon père. » Cette demande a fort étourdi l'aréopage comique. Il est question de trouver un *mezzo termine* à cette contestation naissante. » Le même journal, dans un numéro suivant, confirme ce récit, et reprend : « Cela n'ira pas plus loin, à ce qu'on m'assure. Il (Louis Racine) colorait sa demande du prétexte de charité : il voulait faire des aumônes de cet argent. On prétend que les comédiens se sont moqués de lui, et que cette restitution irait de trente à quarante mille livres. » De nos jours, la réclamation de Louis Racine eût semblé toute naturelle.

taines scènes. Voltaire nous apprend, non sans quelque plaisir, que les comédiens durent couper les reproches véhéments dont Joad accable Josabet, lorsqu'il la trouve auprès de Mathan [1].

Athalie d'ailleurs, et ce fut un des motifs qui l'ont maintenue au théâtre au XVIIIe siècle, a toujours eu le privilège de prêter aux allusions malignes ou bienveillantes, et a souvent reçu des applaudissements politiques. C'est ainsi qu'un rapport de police nous apprend qu'à la représentation du 16 août 1787 la tirade de Joad au jeune roi :

> Loin du trône nourri, de ce fatal honneur, etc.

fut couverte d'applaudissements, comme cet autre vers de la pièce:

> Confonds dans ses conseils une reine cruelle.

Un autre attrait appelait aussi le public à ces représentations. En 1770, on avait intercalé différents morceaux d'opéra dans la pièce, et notamment, au quatrième acte, le chœur du serment de l'*Ernelinde* de Philidor :

> Jurons sur nos glaives sanglants.

Peu de temps après, la Comédie fit entendre au troisième acte une symphonie de Baudron, premier violon de son orchestre. En 1786, les chœurs de Moreau, jugés décidément insuffisants, furent remplacés par des chœurs de Gossec et de Haydn, et l'on admira beaucoup le chœur écrit au quatrième acte pour le serment d'Azarias, que Racine n'avait pas destiné cependant à être chanté. Ajoutons, pour compléter la liste des musiciens qui ont travaillé sur ce thème, que, de 1803 à 1811, Boïeldieu a composé à Saint-Pétersbourg de nouveaux chœurs d'*Athalie*, que Mendelssohn-Bartholdy a écrit une ouverture et des chœurs pour une traduction allemande du chef-d'œuvre de Racine, enfin, qu'en avril 1859, *Athalie* a été reprise à la Comédie Française avec des chœurs de M. Jules Cohen.

La perfection même de l'*Athalie* de Racine est cause qu'un seul poète, l'Italien Métastase, que l'on a souvent rapproché de Racine pour la pureté de la langue, l'harmonie des vers et la délicatesse des sentiments, Métastase, qui créa le drame lyrique, et qui fut loué sans relâche par Voltaire, lequel n'avait jamais fait de livret d'opéra, osa entrer en rivalité avec Racine, et mettre à la scène un *Gioas, re di Giuda*, tragédie sacrée en deux parties. Ce jour-là le *divin* Métastase ne fut pas heureusement inspiré. Tout ce qu'il y a de remarquable dans son drame est emprunté à l'*Ion* d'Euripide et à l'*Athalie* de Racine ; tout ce que le poète a ajouté est déplacé, et gâte la simplicité de ce dramatique sujet. Nous ne trouvons plus dans sa pièce cette intéressante opposition entre la foi timide d'Abner

1. Ed. Beuchot, t. X, p. 18-20.

et la pieuse intrépidité de Joad ; Josabet a disparu, comme Abner. Dieu est toujours là, qui mène les événements, et Giojada prend assez souvent soin de nous le rappeler ; mais il a grand raison de le faire, car on courrait risque de ne plus sentir cette action divine, tant le poète l'a affaiblie : ce songe, envoyé par Dieu, qui amène Athalie dans le temple, cette lutte entre Jéhova et la vieille reine, qui se termine par le cri d'Athalie vaincue :

Dieu des Juifs, tu l'emportes !

tout cela n'a pas été conservé dans le drame italien, dont voici d'ailleurs l'exposé rapide : Giojada raconte à Ismaële, un des chefs des Lévites, comment Gioas a été sauvé et élevé dans le temple par son épouse Giosaba : il veut le remettre au trône de son père ; et il a profité des solennités de la Pentecôte pour réunir dans le temple, sans attirer de soupçons, tout ce qui reste encore d'Hébreux fidèles à la race de David. Bientôt paraissent et se rencontrent Gioas et Sebia, sa mère, qu'Atalia a fait appeler à Jérusalem, et là s'engage une scène imitée de l'*Ion* d'Euripide ; Gioas a perdu sa mère ; Sebia a perdu son fils ; ils se sentent attirés l'un vers l'autre, et le jeune Gioas trouve pour l'étrangère des caresses charmantes ; Giojada, qui en est témoin, n'ose cependant leur révéler le lien qui les unit. Cependant l'imprudente Atalia vient dans le temple, accompagnée de Matan. Craignant que Giojada ne veuille supposer un fils d'Ocosia pour le mettre sur le trône, elle se résout à le prévenir et à faire elle-même ce qu'il veut faire ; elle choisira un faux Gioas, sous le nom duquel elle règnera en sûreté. Elle ordonne à Sebia de reconnaître cet enfant, quel qu'il soit, pour son fils, et lui persuade que Giojada est d'accord avec elle.

Nous apprenons dans la seconde partie que le grand prêtre a écouté sans daigner y répondre les révélations mensongères et les offres perfides que Matan venait lui faire au nom de la reine ; l'usurpatrice reste atterrée. Giojada, dans une scène empruntée à Racine, reconnaît Gioas pour roi, lui donne des conseils sages et pieux, et, voyant entrer Sebia, dit à la mère : « Voilà ton fils », et sort. Trop confiante dans les paroles d'Atalia, Sebia, malgré les larmes de l'enfant, ne voit en lui qu'un imposteur accepté par Giojada, et le repousse avec horreur. Il faut que Giojada revienne pour mettre fin à cette scène longue, pénible et inutile. La dernière partie de la pièce de Métastase est calquée exactement sur l'*Athalie* de Racine, si ce n'est qu'au lieu d'imprécations terribles, le poète italien, au dénouement, a mis dans la bouche de la reine vaincue quelques paroles troublées et confuses, qui rappellent la sortie de Mathan au troisième acte de notre *Athalie*. On le voit, le drame italien n'est qu'un pâle reflet de la tragédie de Racine, et d'ailleurs le malencontreux personnage de Sebia suffirait à gâter une pièce meilleure que le *Gioas* de Métastase.

Si un seul poète a osé traiter de nouveau le sujet déjà traité par

Racine, nous trouvons en revanche une quantité considérable de traductions d'*Athalie*. On signale huit traductions allemandes de 1790 à 1853, deux traductions hollandaises, en vers, en 1716 et 1771, six traductions anglaises, en vers rimés ou non rimés, de 1722 à 1841, quatre traductions italiennes, dont la dernière de l'abbé Conti, de 1713 à 1789, une traduction espagnole en 1754, une traduction portugaise en 1762, deux traductions hébraïques en 1770 et en 1835, et enfin une traduction arménienne, par M. Sarkis Dikranian de Nakhitchivan, publiée à Moscou en 1834. Cette abondance de traductions s'explique par l'opinion généralement acceptée aujourd'hui qu'*Athalie* est le chef-d'œuvre de notre scène.

Tours . janvier 1881.

ATHALIE

TRAGÉDIE

TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

1691 [1].

---

1. Il y eut, en réalité, trois premières représentations d'*Athalie :* la première à Saint-Cyr, le vendredi 5 janvier 1691, est qualifiée par Dangeau de répétition ; *Athalie* parut pour la première fois avec éclat, à Versailles, le mardi 14 février 1702 ; enfin elle fut jouée pour la première fois sur le théâtre, le mardi 3 mars 1716. — Voir la note 1 du *Titre* de *Mithridate.*

PRÉFACE

Tout le monde sait que le royaume de Juda était composé des deux tribus de Juda et de Benjamin, et que les dix autres tribus qui se révoltèrent contre Roboam composaient le royaume d'Israël. Comme les rois de Juda étaient de la maison de David, et qu'ils avaient dans leur partage [1] la ville et le temple de Jérusalem, tout ce qu'il y avait [2] de prêtres et de lévites se retirèrent auprès d'eux, et leur demeurèrent toujours attachés. Car depuis que le temple de Salomon fut bâti, il n'était plus permis de sacrifier ailleurs ; et tous ces autres autels qu'on élevait à Dieu sur des montagnes, appelés par cette raison dans l'Écriture les hauts lieux [3], ne lui étaient point agréables. Ainsi le culte légitime ne subsistait plus que dans Juda. Les dix tribus, excepté un très petit nombre de personnes, étaient ou idolâtres ou schismatiques.

Au reste, ces prêtres et ces lévites faisaient eux-mêmes une tribu fort nombreuse. Ils furent partagés en diverses classes pour servir tour à tour dans le temple, d'un jour de sabbath à l'autre [4]. Les prêtres étaient de la famille d'Aaron ; et il n'y avait que ceux de cette famille, lesquels [5] pussent exercer la

1. Ce mot de *partage* a paru impropre à l'Académie, parce que « le royaume de Salomon n'avait point été partagé; il avait été divisé par la révolte de Jéroboam ».

2. L'Académie a trouvé que *y* faisait ici équivoque, pouvant être pris pour un adverbe de lieu relatif à Jérusalem.

3. Il était interdit formellement de sacrifier sur les hauts lieux; cependant la désobéissance y éleva tantôt des autels sans toiture et sans enclos, tantôt des temples de toute petite dimension, chargés d'entourer et de cacher l'autel et un culte souvent immoral.

4. La tribu de Lévi, attachée au service du temple, comprenait les lévites et les sacrificateurs. Les lévites, qui ne portaient point de costume ordinairement, et ne revêtaient la robe blanche que pour l'exercice de leurs fonctions, remplissaient les fonctions inférieures dans le temple. David les divisa en quatre classes : vingt-quatre mille d'entre eux furent chargés d'aider les prêtres dans l'accomplissement des rites; les quatorze mille autres gardèrent les lieux saints, ou servirent de juges, de généalogistes, de musiciens. Ils remplissaient à tour de rôle leurs fonctions. Les sacrificateurs se partagèrent sous David en vingt-quatre classes, seize descendants d'Éléazar, fils aîné d'Aaron, et huit d'Itamar, son quatrième fils. Au retour de Babylone, on ne trouve plus que quatre familles de sacrificateurs. Notons en passant que le mot de *prêtres* sous lequel Racine les désigne ici n'est pas un mot juif.

5. On dirait aujourd'hui : *qui*. Au siècle dernier l'Académie censurait déjà la tournure de phrase employée ici par Racine.

sacrificature[1]. Les lévites leur étaient subordonnés, et avaient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes et de la garde du temple. Ce nom de lévite ne laisse pas d'être donné quelquefois indifféremment à tous ceux de la tribu. Ceux qui étaient en semaine avaient, ainsi que le grand prêtre, leur logement dans les portiques ou galeries dont le temple était environné, et qui faisaient partie du temple même [2]. Tout l'édifice s'appelait en général le lieu saint. Mais on appelait plus particulièrement de ce nom cette partie du temple intérieur où était le chandelier d'or, l'autel des parfums[3], et les tables des pains de proposition. Et cette par-

1. La fonction de sacrificateur.

2. On avait mis sept années et demie à élever le temple de Salomon. Il était bâti sur la colline de Morija, qu'on avait élargie et fortifiée pour le recevoir. Construit sur le modèle du tabernacle de Moïse, le temple était tourné vers l'Orient; on y accédait par quatre portes. « Deux murs, l'un plus élevé que l'autre, régnaient à l'entour; de l'intérieur, en s'approchant, on pouvait voir les arrivants, leur parler et les entendre (V. 1429 et 1749). Des galeries, soutenues par des colonnes, formaient les deux parvis extérieurs; de ces esplanades on entrait, toujours en montant, dans le parvis des femmes, et de celui-ci dans le parvis des Israélites. Ces séparations étaient alors les seules qui précédaient l'emplacement réservé au service des sacrificateurs. Au delà de ces esplanades fermées se trouvait la cour même du temple, réservée aux sacrifices (V. 400); là les sacrificateurs seuls et leurs aides, ou lévites, avaient droit d'entrée (V. 852); là s'élevaient l'autel des holocaustes (V. 171), et la mer d'airain, posée sur douze figures de bœufs; là se trouvaient aussi les dix cuves plus petites qui servaient aux ablutions... Au delà de l'autel des holocaustes s'élevait le temple proprement dit, couvert d'une toiture plane et précédé d'un large portique; l'entrée était décorée de deux obélisques recouverts d'airain ciselé, derrière lesquels s'ouvrait le sanctuaire, divisé en trois compartiments, le vestibule, le lieu saint, et le lieu très saint ou Saint des Saints. Dans le lieu saint était placé l'autel des parfums entre le candélabre d'or aux sept branches et la table où se déposaient les douze pains offerts en reconnaissance de ce que Dieu nourrissait son peuple. Enfin, derrière le lieu saint, se trouvait le lieu très saint, de forme pentagone, et probablement construit en dôme (V. 160); là, sous les ailes d'or des figures de chérubins (V. 1594), derrière un voile, était déposée l'Arche (V. 1595), contenant les tables de la Loi et les livres de la main de Moïse. Le lieu saint et le lieu très saint étaient séparés par des cloisons en bois de cèdre, dont les larges portes se fermaient par des rideaux. Les barres du support de l'Arche touchaient le voile, qui s'est déchiré à la mort du Christ, et en écartaient les plis. — A l'entour du temple même, excepté sur le côté de l'entrée vers l'orient, régnaient des rangées de galeries où conduisait un escalier tournant situé sur le côté méridional... : c'étaient des postes d'observation du haut desquels on dominait la ville et les environs; c'étaient des appartements occupés par les sacrificateurs, et des resserres d'approvisionnements, des dépôts pour les instruments de musique; là aussi avait lieu le sacre du roi et probablement celui des grands prêtres. Dans les premiers parvis étaient disposés des appartements, non seulement pour le grand prêtre, sa famille, ses serviteurs, mais pour les sacrificateurs et les servants du temple... Ce fut dans ces dépendances de la demeure du souverain sacrificateur que Joas trouva d'abord un asile. » (M. Athanase Coquerel.)

3. « L'autel de l'offrande hebdomadaire était placé dans le premier compartiment du tabernacle ou du temple, du côté septentrional, fait de bois d'acacia, de deux coudées de longueur, d'une de largeur, d'une et demie de hauteur et recouvert de lames d'or. La feuille supérieure de la table était entourée d'une bordure d'or; plus bas, au-dessous de cette feuille, un rebord de bois d'environ quatre pouces

tie était encore distinguée du Saint des Saints, où était l'arche, et où le grand prêtre seul avait droit d'entrer une fois l'année [1]. C'était une tradition assez constante, que la montagne sur laquelle le temple fut bâti était la même montagne où Abraham avait autrefois offert en sacrifice son fils Isaac [2].

J'ai cru devoir expliquer ici ces particularités, afin que ceux à qui l'histoire de l'Ancien Testament ne sera pas assez présente n'en soient point arrêtés en lisant cette tragédie. Elle a pour sujet Joas reconnu et mis sur le trône; et j'aurais dû dans les règles l'intituler *Joas* [3]. Mais la plupart du monde n'en ayant entendu parler que sous le nom d'*Athalie*, je n'ai pas jugé à propos de la leur présenter sous un autre titre, puisque d'ailleurs Athalie y joue un personnage si considérable, et que c'est sa mort qui termine la pièce. Voici une partie des principaux événements qui devancèrent [4] cette grande action.

Joram, Roi de Juda, fils de Josaphat [5], et le septième Roi de

de largeur encadrait les quatre côtés. Des anneaux d'or fixés aux quatre pieds servaient à soulever et à transporter cette sorte d'autel durant le pèlerinage du désert; les anneaux, devenus inutiles, furent supprimés lorsque le culte eut lieu dans le temple. Sur cette table, tous les jours de sabbat, douze pains sans levain, en nombre égal aux tribus d'Israël, étaient déposés par les sacrificateurs de service; l'offrande recevait divers noms, dont le plus usité était celui de pains de proposition ou posés devant Jéhova, en reconnaissance de ce qu'il nourrissait son peuple. » (M. ATHANASE COQUEREL.)

1. « L'Arche, déposée dans le Saint des Saints,.... était un simple coffret de bois d'acacia, d'une coudée et demie en hauteur et en largeur, long de deux coudées et revêtu de tous côtés de l'or le plus pur. Un bord, également en or, entourait le couvercle supérieur; sur les deux côtés longs, deux anneaux d'or recevaient les deux supports de bois d'acacia, aussi revêtus d'or, qui avaient servi aux voyages dans le désert; les deux poteaux touchaient au voile dont le lieu très saint était fermé, et l'écartaient quelque peu ; ainsi, du lieu saint, on apercevait l'Arche, ou du moins l'extrémité de ses linteaux. Le couvercle d'or pur, de pareille forme et de pareille dimension, se terminait par deux figures de chérubins, têtes ailées, se regardant l'une l'autre, inclinées vers le dessus de l'Arche ; les ailes des deux images formaient le haut et le rebord du couvercle, et représentaient le trône de Dieu, dont l'Arche même était censée le marchepied. Cette partie supérieure de l'Arche se nommait le Propitiatoire.... Il était défendu, sous peine de mort, de regarder dans l'Arche. » (M. ATHANASE COQUEREL.) Voir la note du vers 1594, et, pour le trône de Dieu, *Esther*, v. 356.

2. Voir les vers 1438-1444. Racine avait lu et annoté les œuvres du théologien anglican Lightfoot, dans lesquelles on trouve (I, 74) : « Fundamenta templi jacta in monte Moria, ubi Isaac fuerat oblatus. »

3. Métastase, traitant au XVIII[e] siècle le même sujet, intitulera son drame lyrique *Gioas, re di Giuda*.

4. Précédèrent dans l'ordre des temps. Racine avait déjà écrit dans la *Thébaïde* (IV, III) :

> Votre père et les Rois qui vous ont devancés.

5. Josaphat, fils d'Aza, fut le quatrième roi de Juda. Ce prince éclairé et sage administra habilement la justice, combattit l'idolâtrie, encouragea le commerce ; sa mémoire protégea le règne de son fils Joram.

la race de David, épousa Athalie, fille d'Achab[1] et de Jézabel[2], qui régnaient en Israël, fameux l'un et l'autre, mais principalement Jézabel, par leurs sanglantes persécutions contre les prophètes. Athalie[3], non moins impie que sa mère, entraîna bientôt le Roi son mari dans l'idolâtrie, et fit même construire dans Jérusalem un temple à Baal[4], qui était le dieu du pays de Tyr et de Sidon, où Jézabel avait pris naissance. Joram, après avoir vu périr par les mains des Arabes et des Philistins tous les Princes ses enfants, à la réserve d'Okozias, mourut lui-même misérablement d'une longue maladie qui lui consuma les entrailles[5]. Sa mort funeste n'empêcha pas Okozias d'imiter son impiété et celle d'Athalie sa mère. Mais ce Prince, après avoir régné seulement un an, étant allé rendre visite au Roi d'Israël, frère d'Athalie, fut enveloppé dans la ruine de la maison d'Achab, et tué par l'ordre de Jéhu[6], que Dieu avait fait sacrer par ses prophètes pour régner sur Israël, et pour être le ministre de ses vengeances. Jéhu extermina toute la postérité d'Achab, et fit jeter par les fenêtres[7] Jézabel, qui, selon la prédiction d'Élie, fut mangée des chiens dans la vigne

1. Achab, septième roi d'Israël, fils de Homri, et époux de Jézabel, favorisa le culte de Baal, résista aux miracles d'Élie, s'empara du vignoble de Jizrehel, que refusait de vendre, selon la loi, Naboth, qui le possédait par héritage, permit à Jézabel de faire périr Naboth, et vint mourir, déshonoré par la fuite et mortellement blessé par les Syriens, dans le champ qu'il avait volé.

2. Jézabel, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël, est une des plus odieuses figures de femme que l'histoire ait conservées. Cyniquement féroce, froidement cruelle, elle joignait l'hypocrisie à l'esprit de persécution; elle assassinait juridiquement, afin de pouvoir plus à son aise satisfaire son goût pour la parure.

3. Athalie, après avoir encouragé les attentats et les idolâtries de Joram, son mari, fut, selon l'Écriture, « la conseillère d'iniquité » de son fils Okozias. Elle lui succéda en l'an 884 av. J.-C.

4. Le culte de Baal ou du soleil est une des formes du sabéisme. Ce culte prévalut dans les deux royaumes hébreux sous le règne de la dynastie sidonienne, et tenait en échec à Jérusalem le culte du vrai Dieu. On a conservé le nom de Mettanualec, gardien des chars et des chevaux du soleil, dont l'écurie sacrée se trouvait près du temple.

5. Joram, cinquième roi de Juda, par complaisance pour sa femme Athalie, établit l'idolâtrie dans ses États; il fit périr ses frères qu'il craignait, et dont il voulait hériter. Il mourut d'une longue et horrible dysenterie, « sic longa consumptus tabe, ita ut egereret viscera sua », et le peuple ne le brûla pas solennellement, comme il avait fait pour ses ancêtres.

6. Okozias, sixième roi de Juda, était le plus jeune des fils de Joram et d'Athalie; il fut vaincu et tué par Jéhu, dixième roi d'Israël, qui, appelé au trône par Dieu, extermina la maison d'Achab, dont sortait Athalie, et renversa la sacrificature de Baal. Mais il devint bientôt lui-même idolâtre, sacrifia au veau d'or, attira sur sa tête les mêmes menaces que Dieu l'avait chargé d'exécuter sur la maison d'Achab, et vit la Syrie s'emparer d'une partie de ses États. Sa dynastie fut répudiée.

7. L'Académie trouva cette locution « du discours familier et presque proverbial ».

de ce même Naboth qu'elle avait fait mourir autrefois pour s'emparer de son héritage. Athalie, ayant appris à Jérusalem tous ces massacres, entreprit de son côté d'éteindre entièrement la race royale de David, en faisant mourir tous les enfants d'Okozias, ses petits-fils. Mais heureusement Josabet, sœur d'Okozias, et fille de Joram, mais d'une autre mère qu'Athalie, étant arrivée lorsqu'on égorgeait les Princes ses neveux, elle trouva moyen de dérober du milieu des morts le petit Joas encore à la mamelle, et le confia avec sa nourrice au grand prêtre, son mari[1], qui les cacha tous deux dans le temple, où l'enfant fut élevé secrètement jusqu'au jour qu'il fut proclamé roi de Juda. L'histoire des Rois dit que ce fut la septième année d'après. Mais le texte grec des *Paralipomènes*, que Sévère Sulpice a suivi, dit que ce fut la huitième[2]. C'est ce qui m'a autorisé à donner à ce prince neuf à dix ans, pour le mettre déjà en état de répondre aux questions qu'on lui fait.

Je crois ne lui avoir rien fait dire qui soit au-dessus de la portée d'un enfant de cet âge qui a de l'esprit et de la mémoire. Mais quand j'aurais été un peu au delà, il faut considérer que c'est ici un enfant tout extraordinaire, élevé dans le temple par un grand prêtre qui, le regardant comme l'unique espérance de sa nation, l'avait instruit de bonne heure dans tous les devoirs de la religion et de la royauté. Il n'en était pas de même des enfants des Juifs que de la plupart des nôtres. On leur apprenait les saintes lettres, non seulement dès qu'ils avaient atteint l'usage de la raison[3], mais, pour me servir de l'expression de saint Paul, dès la mamelle[4]. Chaque

1. Chez les Juifs, plus que partout ailleurs, le pontificat fut étroitement soumis au pouvoir civil. Aussi Jéhojadah, ou Joad, est-il un des rares pontifes qui aient laissé un nom dans l'histoire. Après avoir dirigé les débuts du règne de Joas, il mourut à l'âge de 130 ans, et fut enseveli dans les tombes royales de Jérusalem, par le plus insigne des honneurs. Cette longévité extraordinaire promise dans les dix commandements à celui qui accomplit ses devoirs de famille, était bien due au restaurateur de la dynastie de David sur le trône de Juda.

2. Sulpice Sévère dit dans son *Histoire sacrée*, (l. I) : « Gotholia (les Septante et Josèphe appellent ainsi Athalie) imperium post occupavit, adempto nepoti imperio, etia tum parvo puero, cui *Joas* nomen fuit. Sed huic ab avia præreptum imperium, *post octo fere annos*, per sacerdotem et populum, depulsa avia, redditum. » La transposition que fait ici Racine des noms de l'écrivain ecclésiastique a étonné les critiques. On trouve en tête du texte de cet auteur que possédait Racine et qu'il a annoté, une lettre de Scaliger, qui justifie l'ordre de noms adopté par le poète. Dans cette phrase et dans la précédente, Racine a en vue le verset 21 du chapitre xi du livre IV des *Rois*, et le premier verset du chapitre xxiv du livre II des *Paralipomènes*.

3. L'Académie affirme qu'on ne dit pas « atteindre l'usage de la raison », comme on dit : « atteindre l'âge de raison. »

4. « Καὶ ὅτι ἀπὸ βρέφους τὰ ἱερὰ γράμματα οἶδας. » (*IIe Épître à Timothée*, III, 15.)

Juif était obligé d'écrire une fois en sa vie, de sa propre main, le volume de la loi tout entier. Les Rois étaient même obligés de l'écrire deux fois, et il leur était enjoint de l'avoir continuellement devant les yeux[1]. Je puis dire ici que la France voit en la personne d'un Prince de huit ans et demi[2], qui fait aujourd'hui ses plus chères délices[3], un exemple illustre[4] de ce que peut dans un enfant un heureux naturel aidé d'une excellente éducation[5]; et que si j'avais donné au petit Joas la même vivacité et le même discernement[6] qui brillent dans les reparties[7] de ce jeune Prince, on m'aurait accusé avec raison d'avoir péché contre les règles de la vraisemblance.

L'âge de Zacharie, fils du grand prêtre[8], n'étant point marqué[9], on peut lui supposer, si l'on veut, deux ou trois ans de plus qu'à Joas.

J'ai suivi l'explication de plusieurs commentateurs fort habiles, qui prouvent, par le texte même de l'Écriture, que tous ces soldats à qui Joïada, ou Joad, comme il est appelé dans Josèphe[10], fit prendre les armes consacrées à Dieu par David, étaient autant de prêtres et de Lévites, aussi bien que les cinq centeniers qui les commandaient[11]. En effet, disent ces interprètes, tout devait être saint dans une si sainte action,

1. Dans le *Synopsis criticorum*, que Racine a cité dans ses *Notes manuscrites* sur *Athalie*, à propos des versets 18 et 19 du chapitre XXVII du *Deuténonome*: « Postquam autem sederit in solio regni sui, describet sibi Deuteronomium legis hujus in volumine..... et habebit secum, legetque illud omnibus diebus vitæ suæ », on lit le commentaire suivant (t. I, p. 810): « Totum enim Pentateuchum describere tenebatur (*rex*), primum ut Israelita quivis, deinde iterum ut rex. » Et plus loin: « Duplum legis exemplar, unum quod secum ferret quocumque iret, alterum quod in archivis haberet. » L'Académie, dans ses *Sentiments sur Athalie*, a combattu cette assertion.

2. Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, était né le 6 août 1682; il mourut en 1712; il fut père de Louis XV.

3. Cette phrase rappelle un vers de l'exposition de *Britannicus*:

De Rome, pour un temps, Caïus fut les délices.

4. Ce mot très pompeux était fort employé au XVIIe siècle; on dit plutôt aujourd'hui: éclatant.

5. Depuis le mois d'août 1689, l'éducation du jeune prince était confiée à Fénelon, au duc de Beauvilliers et aux abbés Fleury et de Beaumont.

6. La Fontaine a vanté aussi en 1694 la précoce intelligence du jeune prince dans la fable intitulée *le Loup et le Renard*.

7. Répliques, réponses. La *repartie* est une saillie qui *repart*.

8. Zacharie n'était que le petit-fils de Joad et de Josabet. Les *Chroniques* et l'*Evangile* de saint Matthieu disent que son père se nommait Barachie.

9. Voilà un véritable ablatif absolu.

10. Josèphe l'appelle Ἰώδαος.

11. M. Athanase Coquerel n'est pas de cet avis, et voit dans les cinq personnages nommés par les *Paralipomènes* (II, XXIII, 1) des commandants militaires, et non des membres de la tribu de Lévi.

et aucun profane n'y devait être employé. Il s'y agissait non seulement de conserver le sceptre dans la maison de David, mais encore de conserver à ce grand Roi cette suite de descendants dont devait naître le Messie[1]. « Car ce Messie, tant de fois promis comme fils d'Abraham, devait aussi être le fils de David et de tous les Rois de Juda[2] ». De là vient que l'illustre et savant prélat[3] de qui j'ai emprunté ces paroles, appelle Joas le précieux reste de la maison de David. Josèphe en parle dans les mêmes termes[4]. Et l'Écriture dit expressément que Dieu n'extermina pas toute la famille de Joram, voulant conserver à David la lampe qu'il lui avait promise[5]. Or cette lampe, qu'était-ce autre chose que la lumière qui devait être un jour révélée aux nations?

L'histoire ne spécifie point le jour où Joas fut proclamé. Quelques interprètes veulent que ce fût un jour de fête. J'ai choisi celle[6] de la Pentecôte, qui était l'une des trois grandes fêtes des Juifs. On y célébrait la mémoire de la publication de la loi[7] sur le mont de Sinaï[8], et on y offrait aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson, ce qui faisait qu'on la nommait encore la fête des prémices. J'ai songé que ces circonstances me fourniraient quelque variété pour les chants du chœur.

Ce chœur est composé de jeunes filles de la tribu de Lévi,

1. Le mot Messie a pour racine première l'hébreu *mesha*, oindre. C'est donc le même mot que Christ, qui vient du grec χριστός.

2. Bossuet, *Hist. univ.*, XXIe partie, sect. IV.

3. « M. de Meaux. » (*Note de Racine*).

4. « Παραγαγὼν ὃν ἐκ τοῦ Δαυΐδου γένους ἔτρεφεν. » (*Antiquités Judaïques*, IX, 7.)

5. « Noluit autem Dominus disperdere Judam, propter David, servum suum, sicut promiserat ei, ut daret ei lucernam et filiis ejus cunctis diebus. » (IV *Rois*, VIII, 19.) Racine s'est souvenu de ce texte dans la seconde scène de sa tragédie, v. 282.

6. « *Fête* étant pris indéfiniment et sans article, l'emploi du pronom *celle* n'est pas grammaticalement exact. Il eût été mieux de dire : *J'ai choisi la fête de*, etc. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) A propos du vers 1052 de *Mithridate*, auquel on adressait la même critique, Louis Racine a cité un passage de la XIVe *Provinciale*, où il est dit que l'Église défend à ses enfants « *de se faire justice* à eux-mêmes ; et c'est par son esprit que les rois chrétiens *ne se la font pas*, dans les crimes mêmes de lèse-majesté au premier chef ». Malherbe, Corneille et Madame de Sévigné manquent souvent aussi à cette règle.

7. La commémoration de la promulgation de la loi n'était pas une fête d'ordonnance divine ; l'usage seul l'avait établie, et elle coïncidait avec la Pentecôte. Les deux autres fêtes étaient celle des Tabernacles et celle des Azymes (la Pâque).

8. Ou Sina, forme grecque. Cette montagne, de 10 000 pieds environ, est située dans l'Arabie Pétrée ; une eau abondante descend de ses flancs. C'est dans ce désert montueux que la Loi fut donnée à Moïse. Dans les livres sacrés, on entend par ce mot : « la Loi », l'ensemble des institutions de Moïse. Ils désignent ici simplement le Décalogue.

et je mets à leur tête une fille que je donne pour sœur à Zacharie. C'est elle qui introduit le chœur chez sa mère. Elle chante avec lui, porte la parole pour lui, et fait enfin les fonctions de ce personnage des anciens chœurs qu'on appelait le coryphée. J'ai aussi essayé d'imiter des anciens cette continuité d'action qui fait que leur théâtre ne demeure jamais vide[1], les intervalles des actes n'étant marqués que par des hymnes et par des moralités du chœur qui ont rapport à ce qui se passe.

On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. Quoique l'Écriture ne dise pas en termes exprès que Joïada ait eu l'esprit de prophétie, comme elle le dit de son fils[2], elle le représente comme un homme tout plein de l'esprit de Dieu. Et d'ailleurs ne paraît-il pas par l'Évangile qu'il a pu prophétiser en qualité de souverain pontife[3]? Je suppose donc qu'il voit en esprit le funeste changement de Joas, qui, après trente années d'un règne fort pieux, s'abandonna aux mauvais conseils des flatteurs, et se souilla du meurtre de Zacharie, fils et successeur de ce grand prêtre[4]. Ce meurtre, commis dans

1. Nous verrons même le premier vers du Ve acte d'*Athalie* rimer avec un des vers du chœur qui termine le IVe acte.

2. « Spiritus itaque Dei induit Zachariam, filium Joiadæ, sacerdotem. » (II, *Paralipomènes*, xxix, 20.)

3. «Dans l'*Évangile de saint Jean* (xi, 51), il est dit au sujet des paroles prophétiques de Caïphe : « Hoc autem a semetipso non dixit ; sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit.... » On en a conclu que le don de prophétie était attaché à sa qualité de souverain pontife. Lightfoot (t. II, p. 650) repousse cette interprétation : « Longissimè petita est hujus rei ratio, dum adscribitur officio ejus pontificali, (perinde) ac si is ex ipso pontificatu fieret vates. Sententia non digna confutatione. ». (*Note de M. Mesnard.*)

4. On a beaucoup reproché à Racine de nous avoir ainsi retiré l'intérêt que nous portions à Joas. Sainte-Beuve a écrit à ce propos dans son *Port-Royal* (VI, 148) : « C'est tellement cet invisible (Dieu) qui domine dans *Athalie*, l'intérêt y vient tellement d'autre part que des hommes, bien que ces hommes y remplissent si admirablement le rôle qui leur est à chacun assigné, que le personnage intéressant du drame, l'enfant miraculeux et saint, Joas, est, à un moment capital, brisé lui-même, et brisé comme exprès en sa fleur d'espérance. Dans cette scène de la fin du troisième acte, dans cette prophétie du grand prêtre, qui est comme le Sinaï du drame, c'est Joas de qui il est dit :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

« Car qu'est-ce que Joas? De quel poids est-il, après tout, dans les divins conseils? Joas tombe ; un autre succède : roseau pour roseau. Joas, dans cette scène prophétique, c'est la race de David, mais elle-même rejetée dès qu'elle a produit la tige unique, nécessaire et impérissable.... La prophétie close, cet éclair deux fois surnaturel évanoui, le surnaturel ordinaire de la pièce continue : le drame reprend avec son intérêt un peu plus particulier ; Joas redevient le rejeton intéressant à sauver et pour qui l'on tremble. Joad lui-même, en lui par-

le temple[1], fut une des principales causes de la colère de Dieu contre les Juifs, et de tous les malheurs qui leur arrivèrent dans la suite [2]. On prétend même que depuis ce jour-là les réponses de Dieu cessèrent entièrement dans le sanctuaire. C'est ce qui m'a donné lieu de faire prédire tout de suite à[3] Joad et la destruction du temple et la ruine de Jérusalem [4]. Mais, comme les prophètes joignent d'ordinaire les consolations aux menaces, et que d'ailleurs il s'agit de mettre sur le trône un des ancêtres du Messie, j'ai pris occasion de faire entrevoir la venue de ce consolateur, après lequel tous les anciens justes soupiraient. Cette scène, qui est une espèce d'épisode, amène très-naturellement la musique, par la coutume qu'avaient plusieurs prophètes d'entrer dans leurs saints transports au son des instruments. Témoin cette troupe de prophètes qui vinrent au-devant de Saül avec des harpes et des lyres qu'on portait devant eux [5], et témoin Élisée lui-même, qui étant consulté sur l'avenir par le Roi d'Israël, dit, comme fait ici Joad : *Adducite mihi psaltem* [6]. Ajoutez à cela que cette prophétie sert beaucoup à augmenter le trouble dans la pièce, par la consternation et par les différents mouvements où elle jette le chœur et les principaux acteurs[7].

lant, semble avoir oublié cette chose future, entrevue par lui-même dans la prophétie. Pourtant une sorte de crainte à ce sujet ne cesse plus et fait ombre sur l'avenir et sur la persévérance de cet enfant merveilleux ; Joas y perd : la véritable unité de la pièce, Dieu, à qui tout remonte, y gagne.»

1. « Zachariæ, filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare. » (*Évangile de saint Matthieu*, XXIII, 35.) — Devenu grand prêtre, Zacharie, dans une fête solennelle, avait reproché aux Hébreux leurs infidélités. Joas ne le défendit point contre les colères du peuple, qui le lapida.

2. On lit dans les *Notes manuscrites sur Athalie :* « Depuis le meurtre de Zacharie, *sanguis attigit sanguinem*, l'état des Juifs a toujours été en dépérissant. »

3. « Il faut *par* », dit l'Académie.

4. On voit avec quel soin Racine pesait chaque détail de son drame.

5. Samuel dit à Saül, au chapitre X, verset 5, du livre I des *Rois :* « Obvium habebis gregem prophetarum descendentium de excelso, et ante eos psalterium et tympanum, et tibiam, et citharam, ipsosque prophetantes. » Quoi qu'en dise Racine, on ne trouve dans les Livres saints qu'un seul exemple de prophète demandant à la musique de venir en aide à l'inspiration ; ce prophète, c'est Élisée, que cite Racine. Il se trouva un jour en présence de Josaphat et de Joram ; la vue de l'impie Joram causa au prophète une telle indignation que, interrogé par Josaphat, il dut demander à une musique religieuse et douce de rendre le calme à son esprit. On voit que c'est là un cas tout exceptionnel.

6. *IV Rois*, III, 15.

7. Louis Racine constate que « le silence que l'auteur garde sur la conduite de sa pièce, dans la *Préface*, est remarquable. Dans ses autres *Préfaces*, il a coutume de parler de l'économie de sa tragédie, du succès qu'elle a eu, ou des critiques qu'elle a essuyées ; il se contente, dans celle-ci, d'instruire le lecteur du sujet. »

NOMS DES PERSONNAGES [1].

JOAS, Roi de Juda, fils d'Okosias.	LE COMTE DE L'ESPARRE [2].
ATHALIE, veuve de Joram, aïeule de Joas.....	Mme LA PRÉSIDENTE DE CHAILLY [3].
JOAD, autrement JOÏADA, grand prêtre........................	BARON [4].
JOSABET, tante de Joas, femme du grand prêtre...............	Mme LA DUCHESSE DE BOURGOGNE [5].

1. On ne sait pas les noms des jeunes filles qui jouèrent Athalie aux représentations modestes de 1691, 1692 et 1693. Nous donnons la liste des nobles personnages qui interprétèrent la tragédie devant Louis XIV, à Versailles, le 14 février 1702.

2. Le comte de l'Esparre était le second fils du duc de Guiche, Antoine IV de Gramont, petit-fils du duc Antoine III. Le duc de Guiche avait été aide de camp du Dauphin dans cette campagne de 1688 que célèbre le prologue d'*Esther*, et allait être fait maréchal cette même année 1702. Il sera envoyé en 1705 comme conseiller auprès de Philippe V, roi d'Espagne, et, devenu duc de Gramont en 1720, sera élevé à la dignité de maréchal de France en 1724. Ce seigneur de « fort peu de sens, et d'une parfaite ignorance », dit Saint-Simon, avait épousé la fille aînée du duc de Noailles, et se trouvait ainsi beau-frère de la nièce de Madame de Maintenon. La duchesse de Guiche « avait infiniment d'esprit, du souple, du complaisant, de l'amusant, du plaisant, du bouffon même », dit Saint-Simon, et, « dévote comme un ange », elle avait su s'attirer les bienveillances de Madame de Maintenon ; c'est ce qui explique pourquoi le rôle de Joas fut donné à son fils, alors âgé de 7 à 8 ans, dit le *Mercure*. D'après le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chenaye-Desbois et Badier, le comte de Lesparre aurait eu alors près de 13 ans, étant né le 29 mai 1689. (Il est vrai que le *Dictionnaire*, par une inadvertance étrange, place huit ans après sa naissance le mariage de ses parents, et omet de donner la date de naissance de son frère aîné ; on ne peut donc guère tirer parti de son assertion pour réfuter le *Mercure*.) Louis de Gramont, comte de Lesparre, prit la carrière des armes ; il fut fait lieutenant général le 24 février 1738 ; et la mort de son frère aîné, arrivée le 16 mai 1741, lui donna avec le régiment des gardes françaises le gouvernement du royaume de Navarre, de la principauté de Béarn, et des ville et citadelle de Bayonne. Il fut reçu duc et pair de France au parlement de Paris le 15 mars 1742, et tué d'un coup de canon dans la cuisse, étant à la tête du régiment des gardes françaises, à la bataille de Fontenoy en Flandre, le 11 mai 1745. Il avait épousé, le 11 mars 1720, Geneviève de Gontaut, fille du duc de Biron, pair de France, dont il eut deux fils, et une fille qui épousa le comte de Rupelmonde.

3. Il nous a été impossible de trouver d'autres renseignements sur la présidente de Chailly que cette phrase d'une lettre de Madame de Maintenon : « sans compter l'honnêteté qu'on doit à Madame de Chailly, qu'on *a fait venir exprès* pour jouer Athalie, » etc.

4. Voir les *Acteurs* d'*Iphigénie*.

5. Marie-Adélaïde de Savoie, fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, qui était femme du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et qui devait être plus tard mère de Louis XV, avait alors seize ans. Elle était venue à la Cour de France à onze ans ; son mariage fut célébré à Versailles avec une pompe inouïe, le 7 décembre 1697 ; mais aussitôt après la jeune princesse alla terminer son éducation à Saint-Cyr sous la haute direction de Madame de Maintenon, qu'elle appelait

ZACHARIE, fils de Joad et de Josabet........................	M. DE CHAMPERON [1].
SALOMITH, sœur de Zacharie...	Mme LA COMTESSE D'AYEN [2].

sa tante. Elle y prit beaucoup de goût pour Racine, fit le personnage d'une des petites Israélites dans une des représentations d'*Esther*, se fit jouer plusieurs fois *Athalie*, et, voulant y prendre elle-même un rôle, décida les représentations solennelles de 1702. Enfant gâté du Roi et de Madame de Maintenon, elle ne se voyait jamais refuser rien. Voici le portrait qu'en a tracé Saint-Simon : « Quant à la figure, elle était régulièrement laide. Les joues pendantes, le front avancé, le nez qui ne disait rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtains bruns, fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même ; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nues ; elle plaisait au dernier point... En public, sérieuse, mesurée; respectueuse avec le Roi, et en timide bienséance avec Madame de Maintenon. En particulier, causant, voltigeant autour d'eux ; tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus intéressantes, entrant chez le Roi à toute heure, même pendant le Conseil. » Elle en profitait pour tenir son père au courant de tout ce qui pouvait politiquement l'intéresser. Louis XIV, qui l'apprit après sa mort, en fut profondément affecté. La petite duchesse fut enlevée à vingt-six ans, six jours avant son mari, par la rougeole pourprée. Le *Mercure galant* de février 1702, rendant compte de la représentation d'*Athalie*, disait d'elle : « Madame la duchesse de Bourgogne a joué Josabet avec toute la grâce et tout le bon sens imaginable, et, quoique son rang pût lui permettre de faire voir plus de hardiesse qu'une autre, celle qu'elle a fait paraître seulement pour marquer qu'elle était maîtresse de son rôle, a toujours été mêlée d'une certaine timidité, que l'on doit nommer plutôt modestie que crainte. Les habits de cette princesse étaient d'une grande magnificence. »

1. La terre de Chamrond, dans le Mâconnais en Bourgogne, avait été érigée en comté, en 1644, en faveur et en récompense des services de Gaspard de Vichi, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, arrière-grand-père du Gaspard de Vichi, comte de Champeron, qui nous occupe ici. Ce dernier, qui dut naître vers 1691, épousa Marie-Camille-Diane d'Albon de Saint-Marcel en 1739, fut fait maréchal de camp, quitta le service en 1743, et mourut en 1781 dans sa terre de Chamrond. Une de ses jeunes sœurs devait être la célèbre marquise Du Deffand.

2. La comtesse d'Ayen était la nièce de Madame de Maintenon. Son père, le comte d'Aubigné, était un ancien capitaine d'infanterie : « C'était, dit Saint-Simon, un panier percé, fou à enfermer, mais plaisant avec de l'esprit de saillies et des reparties auxquelles on ne se pouvait attendre... Il ne se contraignait pas de dire très ordinairement *le beau-frère*, lorsqu'il voulait parler du Roi. » La mère, la comtesse d'Aubigné, « était la fille d'un nommé Picère, petit médecin, qui s'était fait procureur du Roi de la ville de Paris, que d'Aubigné avait épousée en 1678... C'était une créature obscure, plus, s'il se pouvait, que sa naissance, modeste, vertueuse... sotte à merveille, de même tout à fait basse, d'aucune sorte de mise, et qui embarrassait également Madame de Maintenon à l'avoir avec elle et à ne l'avoir pas. » Le Roi avait eu d'abord l'intention de marier Mademoiselle d'Aubigné au prince de Marsillac, petit-fils du duc de La Rochefoucauld. Madame de Maintenon préféra le comte d'Ayen, fils du duc de Noailles : « Madame de Maintenon, dit Saint-Simon, assura 600 000 livres sur son bien après elle ; elle en avait beaucoup plus, et point d'autre héritière. Le Roi donna 300 000 livres comptant, 500 000 livres sur l'Hôtel de Ville, pour 100 000 livres de pierreries, avec les survivances du gouvernement de Roussillon, Perpignan, etc., de M. de Noailles, de 38 000 livres de rente au soleil, et de celui de Berry de M. d'Aubigné de 30 000 livres de rente, et sur le tout une place de dame du palais. La déclaration s'en fit le mardi 11 mars (1698). Le lendemain Madame de Maintenon se mit sur son lit au sortir de table, et les portes furent ouvertes

ABNER, l'un des principaux officiers des Rois de Juda......... MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS[1].

AZARIAS, ISMAEL, ET LES TROIS AUTRES CHEFS DES PRÊTRES ET DES LÉVITES.

aux compliments de toute la cour. Madame la duchesse de Bourgogne, tout habillée, y passa la journée tenant Mademoiselle d'Aubigné auprès d'elle, et faisant les honneurs comme une particulière chez une autre.... Le mardi dernier mars, ils furent fiancés le soir à la chapelle, Madame la duchesse de Bourgogne et toute la cour aux tribunes, et la noce en bas... Le lendemain tard dans la matinée, Madame de Maintenon vint avec toute la noce à la paroisse, où M. de Paris dit la messe et les maria, d'où ils allèrent tous dîner chez M. de Noailles, dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, qu'il lui avait prêté. L'après-dînée, Madame de Maintenon, sur son lit, et la comtesse d'Ayen, sur un autre dans une autre pièce joignante, reçurent encore toute la cour... Le soir on soupa chez Madame de Maintenon avec elle et Madame la duchesse de Bourgogne et les hommes dans une autre chambre. Le Roi donna la chemise au comte d'Ayen, et Madame la duchesse de Bourgogne à la mariée. Le Roi... leur dit pour bonsoir qu'il leur donnait à chacun 8 000 livres de pension... » Saint-Simon appelle la comtesse d'Ayen « une folle » : c'est sans doute par suite d'une tendresse presque maternelle que Madame de Maintenon accordait à la comtesse d'Ayen une sensibilité douce et spirituelle, lorsqu'elle écrivait à son mari : Madame la duchesse de Bourgogne « veut jouer Josabet, qu'elle ne jouera pas comme la comtesse d'Ayen. Mais après avoir reconnu ses honnêtetés là-dessus, je lui ai dit que ce n'était point à elle à se contraindre dans une chose qui ne se fait que pour son plaisir... Il faut donc que la comtesse d'Ayen fasse Salomith ; car sans compter l'honnêteté qu'on doit à Madame de Chailly, qu'on a fait venir exprès pour jouer *Athalie,* je ne puis me résoudre à voir la comtesse d'Ayen jouer la furieuse. »

1. Fils de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, le duc Philippe d'Orléans avait alors 27 ans; depuis dix ans, il était devenu le gendre du roi, ayant épousé Mademoiselle de Blois, que Louis XIV avait eue de Madame de Montespan. Sa mère, Charlotte de Bavière, avait été si irritée de ce mariage que, dit Saint-Simon, lorsque son fils vint lui baiser la main, « elle lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre Prince ». Il débuta assez heureusement dans la carrière des armes ; mais il intrigua sous main avec l'Angleterre pour enlever le trône d'Espagne à son nouveau roi, Philippe V. Louis XIV, averti, le rappela, et la froideur de la famille royale pour lui contribua à plonger le duc d'Orléans dans une vie de débauches. La mort du duc et de la duchesse de Bourgogne fut le signal d'atroces calomnies dirigées contre lui, et ces soupçons éclatèrent de nouveau deux ans après, à la mort du duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, et gendre du duc d'Orléans. Louis XIV laissa cependant la régence à son neveu. Nous n'avons pas à examiner la politique du Régent, ni à parler de la dépravation qui s'introduisit à la cour pendant ces années. Lorsque, en 1723, Louis XV eut pris nominalement la direction des affaires, le duc d'Orléans resta quelques mois son ministre; mais il mourut, frappé d'une apoplexie foudroyante, le 2 décembre de la même année : « Rien ne lui manquait, dit Saint-Simon, pour le plus excellent gouvernement : connaissances de toutes sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue, tandis qu'il ne fut que particulier; réflexions sur le gouvernement des différents pays, et surtout sur le nôtre ; mémoire qui n'oubliait et ne confondait jamais; lumières infinies ; discernement exquis ; facilité surprenante de travail; compréhension vive; une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparables de parler en tous genres; infiniment d'esprit, et un sens si droit et si juste, qu'il ne se serait jamais trompé, si en chaque affaire il avait suivi son premier mouvement... » Voltaire, qui ne l'aimait point, reconnaissait cependant que « de toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ». Il est curieux que ce prince d'une impiété cynique ait joué le rôle d'Abner, et que ce soit sous ses auspices qu'*Athalie* ait paru sur la scène française le mardi 3 mars 1716.

MATHAN, prêtre apostat, sacrificateur de Baal................ M. LE COMTE D'AYEN [1].
NABAL, confident de Mathan.
AGAR, femme de la suite d'Athalie.
TROUPE DE PRÊTRES ET DE LÉVITES. — SUITE D'ATHALIE. — LA NOURRICE DE JOAS. — CHŒUR DE JEUNES FILLES DE LA TRIBU DE LÉVI [2].

La scène est dans le temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du grand prêtre.

1. Adrien Maurice, comte d'Ayen, plus tard duc de Noailles, était né en 1678. Il entra à quatorze ans dans la carrière militaire, et, en 1704, six ans après son mariage avec Mademoiselle d'Aubigné, il fut nommé maréchal de camp. Après avoir remporté quelques succès en Espagne, et comprimé l'insurrection d'Aragon en 1710, il reçut les titres de grand d'Espagne, de duc et pair. Tombé en disgrâce, par sa faute, auprès de Philippe V, il fut rappelé à Paris. Philippe d'Orléans le nomma membre du conseil de régence, et lui donna en 1715 la présidence du conseil des finances. Nous le trouvons maréchal de France en 1733. Il remporta de nombreux succès en Italie, et, dans la guerre suivante, prit une part active à la bataille de Fontenoy. Il fut ensuite ambassadeur extraordinaire en Espagne, ministre d'État, et mourut en 1766, laissant la réputation d'avoir été un des hommes les plus remarquables du siècle. L'abbé Millet a publié ses *Mémoires*. Saint-Simon a écrit deux longs portraits du comte d'Ayen (Ed. de 1857, II, 33-39 et XII, 154-156) qui prouvent qu'il le détestait, mais qui sont deux chefs-d'œuvre. Nous ne citerons que quelques passages du second : « Le serpent qui tenta Ève, qui renversa Adam par elle, et qui perdit le genre humain, est l'original dont le duc de Noailles est la copie la plus exacte, la plus fidèle, la plus parfaite, autant qu'un homme peut approcher des qualités d'un esprit de premier ordre, et du chef de tous les anges précipités du ciel.... On sait comme il est fait pour le corps : des pieds, des mains, une corpulence de paysan et la pesanteur de sa marche promettaient la taille où il est parvenu. Le visage tout dissemblable ; toute sa physionomie est esprit, affluence de pensées, finesse et fausseté, et n'est pas sans grâces. » Racine était en bons termes avec le comte d'Ayen, car, peu de temps avant sa mort, il écrivait, le 30 janvier 1699, à son fils Jean-Baptiste : « Je serais bien plus curieux de savoir si M. le comte d'Ayen songe en effet à m'envoyer les deux juments qu'il a promis de m'envoyer. »

2. Ces chœurs étaient exécutés, dit le *Mercure galant* de février 1702 « par les demoiselles de la musique du Roi ».

ATHALIE.

ACTE PREMIER.

—

SCÈNE I.

JOAD, ABNER.

ABNER.

Oui[1], je viens dans son temple adorer l'Éternel[2].
Je viens, selon l'usage antique et solennel[3],
Célébrer avec vous la fameuse journée[4]
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée[5].
Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour[6],
Du temple, orné partout de festons magnifiques

1. Voir la note du vers 1 d'*Andromaque*.
2. Jamais Racine n'a donné à Dieu le nom hébreu *Jéhova* (Je suis Celui qui est). Il désigne ici Dieu par un de ses attributs.
3. Une fête *solennelle* est une fête que l'on célèbre une fois l'an.
4. « Voulez-vous enlever à ces vers toute leur beauté, toute leur noblesse, prononcez :

Célébré avec vous la fameus' journée. »
(M. Legouvé, *Art de la lecture*, p. 180.)

5. Voir la *Préface*.
6. « Filii autem Aaron sacerdotes clangent tubis ; eritque hoc legitimum sempiternum in generationibus vestris... Si quando habebitis epulum, et dies festos, et calendas, canetis tubis super holocaustis et pacificis victimis, ut sint vobis in recordationem Dei vestri, » etc. (*Nombres*, X, 8 et 10.) La trompette fut d'abord formée de cornes de bœuf ouvertes à la petite extrémité ; on se servit plus tard de cornes de bélier perforées. M. Athanase Coquerel, à qui nous empruntons tous ces détails, suppose que la trompette d'airain, qui était droite, longue d'une coudée et évasée à son ouverture, fut apportée d'Égypte par Moïse. La trompette sonnait doucement pour appeler les fidèles aux assemblées et aux fêtes régulières. A l'acte V (scène vi), ses accents retentiront éclatants, annonçant un événement extraordinaire. L'arc de triomphe de Titus porte une trompette sculptée au milieu des dépouilles des Juifs.

Le peuple saint[1] en foule inondait les portiques[2];
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices[3].
Les prêtres[4] ne pouvaient suffire aux sacrifices.
L'audace d'une femme, arrêtant ce concours[5],
En des jours ténébreux a changé ces beaux jours[6].
D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre.
Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal;
Ou même, s'empressant aux autels de Baal[7],
Se fait initier à ses honteux mystères[8],
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères[9].
Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher,
Vous-même de l'autel vous faisant arracher,
N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes,
Et d'un respect forcé ne dépouille les restes.

JOAD[10].

D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment?

1. C'est Dieu lui-même qui a donné ce nom à Israël : « Et vos eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta. » (*Exode*, XIX, 6.)

2. Cette métaphore rappelle un vers pittoresque de Virgile (*Géorgiques*, II, 461-462) :

..... Ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam.

3. Primitivement la Pentecôte s'appela la fête de la moisson ou des premiers fruits.

4. Voir sur ce mot la *Préface*.

5. Du latin *concursus :* cet empressement des fidèles.

6. Toujours les livres saints ont appelé jours de ténèbres ceux où triomphait le méchant. En voici un exemple tiré de saint Paul (*Rom*, XIII, 12) : « Nox processit, dies autem appropinquavit. Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. »

7. Voir la *Préface*.

8. Une grande partie des cérémonies des cultes antiques était cachée aux profanes ; de là ce nom de *mystères*, du verbe μύω, qui exprime l'idée de fermer les lèvres ou les yeux.

9. *Leurs* est au pluriel, parce que le sujet est un nom collectif; les verbes cependant sont restés au singulier. — *Le nom*, c'est-à-dire ici Dieu : dans la *Bible*, les expressions *Jéhova* et le *nom de Jéhova* ont exactement la même valeur.

10. Lemazurier a écrit dans sa *Galerie des acteurs du Théâtre-Français* (I, p. 89) : « A la première représentation d'*Athalie* en 1716, le rôle du grand prêtre fut rempli par Beaubourg, qui, suivant l'expression triviale, mais piquante, de Lefèvre, alors rédacteur du *Mercure de France*, le joua fort bien et bien fort. Si l'on s'en rapporte à Racine le fils, que la piété filiale pouvait à la vérité rendre un peu trop sévère, Beaubourg était plus capable d'imiter les capucinades du petit Père Honoré que la majesté d'un prophète divin. » Samson a dit de cet acteur dans son *Art théâtral* (II, 76) :

Beaubourg, acteur outré, sans principes, sans art,
Au succès quelquefois conduit par le hasard,
Sur la scène étalait le spectacle effroyable
D'un prêtre du Seigneur inspiré par le diable.
Sous ce jeu sans noblesse abaissant sa hauteur,

ABNER.

Pensez-vous être saint et juste impunément[1]?
Dès longtemps elle hait cette fermeté rare
Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare[2].
Dès longtemps votre amour pour la religion
Est traité de révolte et de sédition[3].
Du mérite éclatant[4] cette reine jalouse
Hait surtout Josabet, votre fidèle épouse.
Si du grand prêtre Aaron Joad est successeur[5],
De notre dernier Roi Josabet est la sœur.
Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilége[6],
Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiége[7],
Mathan, de nos autels infâme déserteur,
Et de toute vertu zélé persécuteur.
C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère[8],
Ce lévite à Baal prête son ministère :
Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté[9].
Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il n'invente[10];
Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante[11];
Il affecte pour vous une fausse douceur,

L'ouvrage était vulgaire aussi bien que l'acteur.

« Baron joua ce rôle bien différemment; il fut aussi vrai, aussi sublime dans son jeu, que Racine l'était dans ses vers. » (Lemazurier, *Galerie des acteurs du Théâtre-Français*, I, p. 89.)

1. Sans que l'on vous en punisse.
2. « Le bonnet du grand prêtre est appelé dans la Vulgate tantôt mitre et tantôt tiare. » (*Note de Louis Racine.*)
3. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, VI, 143) a vu dans ces deux vers une allusion à Port-Royal.
4. *Eclatant*, et, trois vers plus haut, *éclat;* c'est une légère tache. Voir les vers 125 et 127.
5. Joad est bien le successeur d'Aaron, frère aîné de Moïse ; mais il est bon de rappeler que la tiare ne s'est pas transmise régulièrement dans la descendance d'Eléazar, fils aîné d'Aaron; la souveraine sacrificature fut pendant quelque temps exercée par la famille d'Ithamar, quatrième fils d'Aaron ; et ce n'est que sous Salomon que la tiare revint à la race d'Eléazar.
6. Les textes saints ne fournissaient à Racine que l'idolâtrie de Mathan et sa mort; cette admirable création appartient donc tout entière à Racine.
7. C'est tout récemment seulement que l'Académie s'est décidée à écrire avec un accent grave les mots comme *siège, collège*, *sacrilège*, etc.
8. Véritable ablatif absolu.
9. Ce serait le seul moyen pour lui de retrouver le repos et la tranquillité,
10. Var. Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il ne joue;
Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous loue (1691).

« Les amis de Racine, dit son fils, lui représentèrent qu'on ne dit point *jouer*, mais *faire jouer* des ressorts. » Cependant on a dit autrefois *jouer les eaux* pour *faire jouer les eaux*.
11. Tacite l'a dit : « pessimum inimicorum genus, laudantes ».

Et par là de son fiel colorant la noirceur[1],
Tantôt à cette Reine il vous peint redoutable,
Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable,
Il lui feint qu'en un lieu que vous seul connaissez[2],
Vous cachez des trésors par David amassés[3].
Enfin depuis deux jours la superbe[4] Athalie
Dans un sombre chagrin paraît ensevelie.
Je l'observais hier, et je voyais ses yeux
Lancer sur le lieu saint des regards furieux[5],
Comme si dans le fond de ce vaste édifice
Dieu cachait un vengeur armé pour son supplice[6].
Croyez-moi, plus j'y pense, et moins je puis douter[7]
Que sur vous son courroux ne soit prêt d'éclater,
Et que de Jézabel la fille sanguinaire
Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

JOAD.

Celui qui met un frein à la fureur des flots[8]
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte[9].

1. *Colorer*, c'est donner une apparence favorable. Racine avait écrit déjà dans l'exposition de *Britannicus* :

L'ingrat, d'un faux respect colorant son injure, etc.

2. « La plupart ont prétendu que *feindre à quelqu'un* n'est pas français. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie*.)

3. Les anciens peuples confiaient aux prêtres, comme le font encore certaines tribus arabes, la garde de leur trésor; le vol devenait ainsi un sacrilège. Ajoutons que le temple des Juifs était une véritable forteresse. — David de Bethléem, fils d'Isaï, était un simple berger, que Dieu choisit pour devenir roi d'Israël, et qui fonda la monarchie israélite. Poète inspiré, habile administrateur, guerrier intrépide, il fut un grand roi; mais il prouva malheureusement par ses mœurs que, comme dit Pascal, « dans une grande âme tout est grand ». — Remarquez le soin avec lequel le poète prépare son dénouement.

4. L'orgueilleuse.

5. Le *sanctuaire*, ou *saint des saints*, ou *lieu très-saint*, était le troisième et dernier compartiment du temple; jamais la lumière n'y pénétrait; au dernier soupir du Christ, le voile qui le fermait au jour se déchira. Voir la *Préface*.

6. Ces vers nous préparent à l'arrivée d'Athalie dans le temple.

7. « On a observé que, dans la régularité, il ne faut point de conjonction. On doit dire : « Plus j'y pense, moins je puis douter. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie*.)

8. Ce vers est imité du *Psaume* LXXXVIII, (v. 10) : « Tu dominaris potestati maris : motum autem fluctuum ejus tu mitigas. »

9. Voir Virgile (*Énéide*, XII, 895). — Scudéry avait dit de la reine Christine dans son *Alaric* (X) :

Elle craindra le ciel, et ne craindra plus rien.

Boileau a écrit (*Réflexions critiques*, XII) à propos de ce passage d'*Athalie :* « Tout ce qu'il peut y avoir de sublime paraît rassemblé dans ces quatre vers : la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers :

Je crains Dieu, cher Abner, etc.

D'où je conclus que c'est avec très-peu de fondements que les admirateurs ou-

Cependant je rends grâce au zèle officieux
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur israélite.
Le ciel en soit béni[1]. Mais ce secret courroux,
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous?
La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère[2]?
Huit ans déjà passés, une impie étrangère[3]
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide[4].

trés de Corneille veulent insinuer que M. Racine lui est beaucoup inférieur pour le sublime, puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrais donner du contraire, il ne me paraît pas que toute cette grandeur de vertu romaine tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses pièces, et qui a fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque, et de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage et courageux Israélite. » — On lit, au sujet de ce même passage, dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, à l'article *Art dramatique :* « On a imprimé avec quelque fondement que Racino avait imité dans cette pièce pluleurs endroits de la tragédie de *la Ligue*, faite par le conseiller d'État Mashieu, historiographe de France sous Henri IV, écrivain qui ne fesait pas mal tes vers pour son temps. Constance dit, dans la tragédie de Mathieu :

Je redoute mon Dieu, c'est lui seul que je crains......

Le plagiat paraît sensible, et cependant ce n'en est point un ; rien n'est plus naturel que d'avoir les mêmes idées sur le même sujet. » Au tome II de son *Cours de litt. dram.* (p. 167-170), Geoffroy déclare un peu sévèrement (Voir à propos de Pierre Mathieu notre *Notice sur Esther*) que Mathieu était un détestable poète, qui n'a jamais fait *la Ligue*, mais bien la *Guisiade.* La pièce dont parle Voltaire est de Nerée, et s'appelle le *Triomphe de la Ligue ;* Voltaire a refait les vers qu'il a cités, pour rendre plus frappante l'accusation de plagiat. Nerée avait mis :

Je ne crains que mon Dieu ; lui tout seul je redoute.

(Voir la note du vers 647). C'est pourtant le même Voltaire qui, en 1737, écrivait dans les *Conseils à un journaliste* (Ed. Beuchot, XXXVII, 383) : « Les ennemis de notre illustre Racine firent réimprimer quelques vieilles pièces oubliées, dans lesquelles ils insérèrent plus de cent vers de ce poète admirable, pour faire accroire qu'il les avait volés. J'en ai vu une intitulée *Saint Jean-Baptiste*, dans laquelle on retrouvait une scène presque entière de *Bérénice.* Ces malheureux, aveuglés par leur passion, ne sentaient pas même la différence des styles, et croyaient qu'on s'y méprendrait, tant la fureur de la jalousie est souvent absurde. »

1. Racine a eu tort de placer ce mot *ciel* dans la bouche de Joad ; les Juifs ne matérialisaient pas l'idée de Dieu.

2. Saint Jacques démontre (II, 17) que la sincérité n'est pas moins exigée dans la foi que la charité, et que morte est la foi qui n'agit point. — Au sujet des caractères de Joad et d'Abner, consulter notre *Notice sur Athalie*, p. 299-300.

3. Les livres saints (II *Rois*, XII, 1) disent que Joas avait sept ans lors de son avènement. — « Cette expression pour dire..... *huit ans sont déjà passés depuis que*..... n'est pas exacte. Cependant le sens est clair, le tour est vif, et peut-être préférable à la construction régulière. D'ailleurs Malherbe, qui l'avait déjà employée dans la *Prosopopée d'Ostende :* « Trois ans déjà passés... » a paru faire autorité. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) — La loi excluait formellement du trône hébreu les étrangers : « Non poteris alterius gentis hominem Regem facere. » (*Deutéronome*, XVII, 15.)

4. C'est donc bien entre Athalie et Dieu que la lutte est engagée.

Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
Vous, nourri dans les camps du saint Roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
Lorsque d'Okosias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu[1] :
« Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche. »
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
« Du zèle de ma loi[2] que sert de vous parer?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?
Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses[3]?
Le sang de vos Rois crie[4], et n'est point écouté.
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.
Du milieu de mon peuple exterminez[5] les crimes,
Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

ABNER.

Hé! que puis-je au milieu de ce peuple abattu?
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu[6].
Le jour qui de leurs Rois vit éteindre la race
Éteignit tout le feu de leur antique audace.
« Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous[7] :
De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux[8],
Il voit sans intérêt[9] leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée.

1. Pour les détails historiques, voir la *Préface* et les notes de la *Préface*.
2. De votre zèle pour ma loi.
3. « Numquid manducabo carnes taurorum, aut sanguinem hircorum potabo? Immola Deo sacrificium laudis... » (*Psaumes*, XLIX, 13 et 14). On lit aussi dans le chapitre I de la *Prophétie d'Isaïe* (v. 11, 17 et 18) : « Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum, dicit Dominus? Plenus sum. Holocausta arietum, et adipem pinguium, et sanguinem vitulorum et agnorum et hircorum nolui... Discite benefacere; quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillo, defendite viduam. Et venite... » J.-B. Rousseau a dit enfin (Liv. I, ode IX), imitant Racine :

Que m'importent vos sacrifices,
Vos offrandes, et vos troupeaux?
Dieu boit-il le sang des génisses?
Mange-t-il la chair des taureaux?

4. « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. » (*Genèse*, IV, 10.) Voir le vers 1794.
5. *Exterminer* est pris ici dans son sens latin : rejeter hors des frontières.
6. Au moment de la séparation, le royaume de Juda se forma des tribus de Juda et de Benjamin, des familles sacerdotales de la tribu de Lévi qui se rallièrent au temple de Jérusalem, et d'une partie des Siméonites et des Danites établis sur les bords de la Méditerranée.
7. « Nesciens quod recessisset ab eo Dominus. » (*Juges*, XVI, 20.)
8. *Jaloux*, qui tient beaucoup à; de même dans *Iphigénie* (III, VII) :

Et mon père est jaloux de son autorité.

9. Sans y prendre intérêt.

On ne voit plus pour nous ses redoutables mains
De merveilles sans nombre effrayer les humains [1];
L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles [2]. »

JOAD.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat ? Quoi ? toujours les plus grandes merveilles
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles [3]?
Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis en nos jours?
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces [4];
L'impie Achab détruit, et de son sang trempé
Le champ que par le meurtre il avait usurpé [5];
Près de ce champ fatal Jézabel immolée,
Sous les pieds des chevaux cette Reine foulée [6],
Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,
Et de son corps hideux les membres déchirés [7];
Des prophètes menteurs la troupe confondue [8],
Et la flamme du ciel sur l'autel descendue [9];

1. « Signa nostra non vidimus; jam non est propheta; et nos non cognoscet amplius. » (*Psaume*, LXXIII, 9.)

2. « Cumque ingrederetur Moyses tabernaculum fœderis, ut consuleret oraculum, audiebat vocem loquentis ad se de propitiatorio, quod erat super arcam testimonii inter duos Cherubim. » (*Nombres*, VII, 89.)

3. « Qui apertas habes aures, nonne audies? « (ISAÏE, XLII, 20.) Racine s'est peut-être souvenu surtout des paroles du *Nouveau Testament :* « Auditu audietis, et non intelligetis; et videntes videbitis, et non videbitis. » (*Évangile de saint Mathieu*, XIII, 14.)

4. Remarquez la hardiesse énergique de cette expression.

5. Voir la *Préface*, p. 317, note 1.

6. « Jézabel fut précipitée d'une tour par ordre de Jéhu. Il ne lui servit à rien de s'être parée. Jéhu la fit fouler aux pieds des chevaux. » (BOSSUET, *Disc. sur l'hist. univ.*, Ire partie.)

7. « Præcipitate eam deorsum. Et præcipitaverunt eam..... et equorum ungulæ conculcaverunt eam. » (*IV Rois*, IX, 33.) Les autres traits du tableau que Racine a peint dans ces vers sont empruntés aux versets 35 et 36 du même chapitre. « Cumque issent ut sepelirent eam, non invenerunt nisi calvariam, et pedes et summas manus... Et ait Jehu : Sermo Domini est, quem locutus est per servum suum Eliam Thesbitem dicens : In agro Jezrael comedent canes carnes Jesabel. »

8. C'est un souvenir du miracle du Carmel. Élie avait convoqué les prophètes de Baal à sacrifier avec lui, devant Achab, sur la montagne. En présence de tout le peuple, depuis la pointe du jour, les prophètes idolâtres se font des incisions, appellent leur dieu, entrent en frénésie. Baal reste sourd. A midi, Élie élève rapidement douze pierres en mémoire des douze tribus, entoure de rigoles cet autel improvisé, et, après l'avoir arrosé, invoque Jéhova. Aussitôt la flamme du ciel consume la victime. Les faux prophètes, selon la loi, furent punis de mort.

9. En disant ce vers, il vaut mieux joindre les mots *du ciel* aux mots qui suivent qu'aux mots qui précèdent; la phrase présente ainsi plus de sens.

Élie aux éléments parlant en souverain [1],
Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,
Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée;
Les morts se ranimant à la voix d'Élisée [2] :
Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants [3],
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps :
Il sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire [4],
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire [5].

ABNER.

Mais où sont ces honneurs à David tant promis [6],
Et prédits même encore à Salomon son fils?
Hélas ! nous espérions que de leur race heureuse
Devait sortir de Rois une suite nombreuse [7];
Que sur toute tribu, sur toute nation,
L'un d'eux établirait sa domination,
Ferait cesser partout la discorde et la guerre,

1. « Et dixit Elias..... : Vivit Dominus Deus Israel, in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia, nisi juxta oris mei verba. » (*III Rois*, XVII, 1. Ce miracle d'Élie est rappelé dans l'*Épître de saint Jacques* (V, 17-18) : « Elias..) oratione oravit ut non plueret super terram, et non pluit annos tres et mense. sex. Et rursum oravit, et cœlum dedit pluviam, et terra dedit fructum suum » Ce prodige est encore rapporté dans l *Évangile de saint Luc* (IV, 25) : « In diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cœlum annis tribus et mensibus sex.... » Moïse est le législateur, Élie le réformateur du peuple de Dieu. Ce fut un des plus grands hommes d'Israël.

2. Elisée, d'Abel-Méhola, sur la rive droite du Jourdain, fut le disciple d'Élie. Le poète ne mentionne qu'un de ses miracles, la résurrection du fils de la Sunamitte. Dans cette énumération de prodiges, Racine n'a point suivi l'ordre chronologique.

3. Voir la note du vers 31.

4. Voir la note du vers 31.

5. « Athalie a..... un avantage que rien ne peut compenser, celui d'être fondée sur une religion qui était alors la seule véritable, et qui n'a été, comme on sait, remplacée que par la nôtre. Les noms seuls d'Israël, de David, de Salomon, de Juda, de Benjamin, impriment sur cette tragédie je ne sais quelle horreur religieuse qui saisit un grand nombre de spectateurs. On rappelle dans la pièce tous les prodiges sacrés dont Dieu honora son peuple juif sous les descendants de David : Achab puni, les chiens qui léchèrent son sang, suivant la prédiction d'Élie et suivant le psaume LXVIII : « Les chiens lècheront leur sang... » Elie annonce qu'il ne pleuvra de trois ans ; il prouve à quatre cent cinquante prophètes du roi Achab qu'ils sont de faux prophètes, en fesant consumer son holocauste d'un bœuf par le feu du ciel; et il fait égorger les quatre cent cinquante prophètes qui n'ont pu opérer un pareil miracle : tous ces grands signes de la puissance divine sont retracés pompeusement dans la tragédie d'*Athalie*, dès la première scène. Le pontife Joad lui-même prophétise et déclare que l'or sera changé en plomb. Tout le sublime de l'histoire juive est répandu dans la pièce depuis le premier vers jusqu'au dernier. » (VOLTAIRE, *Discours historique et critique*, etc.)

6. « Ubi sunt misericordiæ antiquæ, Domine, sicut jurasti David in veritate tua ? » (*Psaumes*, LXXXVIII, 50.)

7. On lit à la page de Lightfoot indiquée par Racine lui-même (t. II, p 30) : « Neminem Israelitarum Regem futurum qui non e domo Davidis et Salomonis prosapia fuerit. (*Talmud in Sanhedrin*, cap. x.) Ideoque Regem Messiam ex sa prosapia exspectabant. »

Et verrait à ses pieds tous les Rois de la terre [1].

JOAD.

Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous [2]?

ABNER.

Ce Roi fils de David, où le chercherons-nous?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines [3]?
Athalie étouffa l'enfant même au berceau.
Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau?
Ah ! si dans sa fureur elle s'était trompée;
Si du sang de nos Rois quelque goutte échappée...

JOAD.

Hé bien ! que feriez-vous [4]?

ABNER.

O jour heureux pour moi !
De quelle ardeur j'irais reconnaître mon Roi [5]!

1. « Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. » (*Psaumes*, II, 8.) « Et adorabunt eum omnes Reges terræ; omnes gentes servient ei. » (*Psaumes*, LXXI, 11.) Pour Abner, la perpétuité de la race de David se confond avec l'attente du Messie.

2. Joad, instruit qu'il est de l'existence de Joas, a le droit de parler ainsi; mais Abner, qui partage l'ignorance générale, a le droit de trouver qu'espérer encore serait insensé.

3. Racine a pu emprunter cette image aux *Choéphores* d'Eschyle :

Οὔτ' ἀρχικός σοι πᾶς ὅδ' ἀπανθεὶς πυθμὴν
Βωμοῖς ἀρήξει, βουθύτοις ἐν ἤμασι.

Sophocle a comparé aussi Antigone, dans la tragédie du même nom, au dernier rameau de la famille des Labdacides (v. 599) :

Νῦν γὰρ ἐσχάτας ὑπὲρ
Ῥίζας ὃ τέτατο φάος ἐν Οἰδίπου δόμοις.

Chose bizarre, on lit dans les *Sentiments de l'Académie sur Athalie :* « Quelques-uns ont douté qu'on pût dire, même poétiquement, *les ruines d'un arbre.* » Cela n'a pas empêché Voltaire d'écrire au chant VII de sa *Henriade :*

Un faible rejeton sort entre les ruines
De cet arbre fécond coupé dans ses racines.

4. Joad attend avec émotion la réponse d'Abner.

5. Geoffroy (*Cours de litt. dr.*, t. VI, p. 252) disait de Talma : « Talma semble avoir oublié qu'Abner est un guerrier franc, généreux, plein de zèle et d'ardeur; le caractère doit être marqué dès la première scène; il demande une manière plus simple, plus ouverte, plus de franchise et de vivacité dans le jeu ». M. Sarcey traitait moins bien Abner dans la *Chronique théâtrale* du *Temps*, le 18 août 1873, lorsqu'il disait à propos de ces deux vers : « Il est assurément de bonne foi, comme toujours. Mais voilà ! Il sait très bien, ou croit savoir qu'il n'a pas échappé la moindre goutte du sang de ses rois. Il se livre donc en toute sécurité à des transports qui sont parfaitement platoniques. Joad se garde bien de le prendre au mot, et de lui répondre : Cette goutte échappée, la voici, c'est Joas. Il est clair que, soit excès de zèle, soit irrésolution d'un cœur combattu, ce nigaud ferait tout manquer. » Voir la note 1 de la page 308.

Doutez-vous qu'à ses pieds nos tribus empressées...[1]
Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées?
Déplorable héritier de ces Rois triomphants,
Okosias restait seul avec ses enfants :
Par les traits de Jéhu je vis percer le père ;
Vous avez vu les fils massacrés par la mère.

JOAD.

Je ne m'explique point[2]. Mais quand l'astre du jour
Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour,
Lorsque la troisième heure aux prières rappelle[3],
Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle.
Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits
Que sa parole est stable et ne trompe jamais[4].
Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprête[5],
Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte[6].

ABNER.

Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas?
L'illustre Josabet porte vers vous ses pas[7]:

1. « Voilà qui est assez clair. Aussi Joad n'insiste-t-il pas. Il a appris ce qu'il lui importait de savoir. Il n'y a pas grand concours à attendre de ce chevalier ingénu avant l'événement ; mais une fois l'affaire en train, on ne l'aura pas contre soi. Que faut-il davantage à un conspirateur ? » (M. Sarcey, *Le Temps, Chronique théâtrale* du 6 octobre 1873.)

2. Joad en a dit et en va dire assez pour troubler profondément Abner.

3. Au temps de Moise, les divisions du jour étaient au nombre de six : 1° l'aube ; 2° le lever du soleil ; 3° la chaleur du jour, qui commençait vers neuf heures ; 4° le milieu du jour ; 5° la fraîcheur, ou le vent du soir, qui s'élevait au moment du coucher du soleil ; 6° le soir. Au temps de Daniel les heures viennent d'apparaître ; la première commençait à six heures du matin, et la troisième, par conséquent, à huit heures, selon notre façon moderne de parler. Le sacrifice se célébrait à la troisième heure.

4. « Fidelia omnia mandata ejus. » (*Psaumes*, CX, 8.)

5. Dans tout ce premier acte, le grand prêtre porte le costume des simples sacrificateurs (réglementairement, il devrait avoir les pieds nus). Les jours des fêtes solennelles, à l'aube, le grand prêtre devait s'assujettir à des ablutions fixées par la loi. — Il est curieux de rappeler que, lorsque Tartuffe veut se délivrer de Cléante (IV, I), il lui parle à peu près comme parle ici Joad :

> ...Il est, Monsieur, trois heures et demie :
> Certain devoir pieux me rappelle là-haut,
> Et vous m'excuserez de vous quitter si tôt.

6. Souvenir de l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide (v. 156) :

> Λευκαίνει
> Τόδε φῶς ἤδη λάμπουσ' Ἠώς.

On appelle *aube* le premier blanchissement de l'horizon au lever du jour. Les poètes provençaux ont appelé *aubades* les chants du matin, *sérénades* les chants du soir, et à la fin de chaque strophe devait revenir dans les unes le mot *alba*, dans les autres le mot *sera*.

7. On n'a pas eu tort de reprocher à ce vers son allure beaucoup trop majestueuse.

Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle
Qu'attire de ce jour la pompe solennelle [1].

SCÈNE II.

JOAD, JOSABET.

JOAD.

Les temps sont accomplis, Princesse : il faut parler,
Et votre heureux larcin ne se peut plus celer [2].
Des ennemis de Dieu la coupable insolence,
Abusant contre lui de ce profond silence,
Accuse trop longtemps ses promesses d'erreur [3].
Que dis-je? Le succès animant leur fureur,
Jusque sur notre autel votre injuste marâtre [4]
Veut offrir à Baal un encens idolâtre.
Montrons ce jeune Roi que vos mains ont sauvé,
Sous l'aile du Seigneur dans le temple élevé [5].
De nos princes hébreux il aura le courage,
Et déjà son esprit a devancé son âge [6].
Avant que son destin s'explique par ma voix [7],
Je vais l'offrir au Dieu par qui règnent les Rois [8].
Aussitôt assemblant nos lévites, nos prêtres,
Je leur déclarerai [9] l'héritier de leurs maîtres.

1. La pompe, c'est, au propre, un cortège brillant ; du grec πομπή, convoi. — « Si j'avais à décider entre les trois expositions fameuses de *Bajazet*, d'*Iphigénie* et d'*Athalie*, je donnerais la préférence à cette dernière. Au mérite de bien instruire le spectateur de tout ce qu'il doit savoir, elle joint l'avantage d'être une scène d'action, dans laquelle le souverain pontife, en homme qui médite un grand dessein, cherche à s'assurer des dispositions du général de l'armée d'Athalie. Il n'existe point d'autre exemple d'une aussi grande perfection. » (GEOFFROY.) Chateaubriand disait qu'il n'avait jamais pu lire sans pleurer cette première scène d'*Athalie*.

2. Joad n'aurait point besoin d'en dire davantage : ces deux vers suffisent à faire comprendre au spectateur que le poignard d'Athalie a laissé échapper une victime.

3. « Plusieurs ont cru qu'*erreur* n'est pas le terme propre pour signifier des promesses trompeuses. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

4. Josabet était fille de Joram, qu'avait épousé Athalie.

5. Voir *Esther* (III, IV). — « Plenam mercedem recipias a Domino Deo Israel, ad quem venisti, et sub cujus confugisti alas. » (*Ruth*, II, 12.) Voir dans les notes de la *Préface*, p. 315, note 2 une description du temple

6. Ce vers prépare les réponses de Joas dans la scène de l'interrogatoire.

7. C'est-à-dire : avant que ma voix explique quel est son destin, son rang.

8. « Per me Reges regnant. » (*Proverbes*, VII, 15.)

9. Révélerai. Voir le vers 1266.

JOSABET.

Sait-il déjà son nom et son noble destin [1]?

JOAD.

Il ne répond encor qu'au nom d'Éliacin [2],
Et se croit quelque enfant rejeté par sa mère,
A qui j'ai par pitié daigné servir de père [3].

JOSABET.

Hélas! de quel péril je l'avais su tirer!
Dans quel péril encore est-il prêt de rentrer!

JOAD.

Quoi? déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne [4]?

JOSABET.

A vos sages conseils, Seigneur, je m'abandonne.
Du jour que j'arrachai cet enfant à la mort,
Je remis en vos mains tout le soin de son sort.
Même, de mon amour craignant la violence,
Autant que je le puis, j'évite sa présence,
De peur qu'en le voyant, quelque trouble indiscret
Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret [5].
Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières [6],
Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.
Cependant aujourd'hui puis-je vous demander
Quels amis vous avez prêts à vous seconder?
Abner, le brave Abner viendra-t-il nous défendre?
A-t-il près de son Roi fait serment de se rendre?

JOAD.

Abner, quoiqu'on se pût assurer [7] sur sa foi,

1. La noble condition que le destin lui a assignée.

2. La Bible ne donne point à Joas le surnom d'Eliacin.

3. Josabet sait parfaitement tout ce que lui répond ici Joad; mais le poète, voulant préparer le spectateur aux réponses que fera Joas à la vieille reine, use d'un subterfuge. Josabet demande à son époux s'il a révélé à Joas, ce jour même, son véritable nom, et Joad en profite pour nous apprendre dans sa réponse le pieux mensonge qu'il a fait au jeune roi.

4. Joad sent à ses côtés l'ange exterminateur (v. 1698); voilà pourquoi toute crainte lui est inconnue. Josabet, au contraire, a toutes les terreurs d'une femme et d'une mère.

5. Ces deux vers sont admirables par l'élégance et par la pureté de l'expression.

6. C'était une coutume à Port-Royal de se préparer aux grandes actions par des veilles et des prières. C'était ainsi que l'on demandait à Dieu la grâce. Sainte-Beuve nous rapporte, dans son *Port-Royal* (I, 107), que la Mère Angélique, s'apprêtant, après avoir clôturé le couvent, à défendre la porte du monastère à M. Arnauld, son père, à sa mère, et à ses frères et sœurs, « avait veillé; elle s'était préparée par la prière; quelques religieuses, dépositaires de son secret, avaient fait de même. »

7. *S'assurer sur*, c'est : établir sa confiance dans. Racine avait déjà dit dans *Alexandre* (I, III) :

Et votre âme s'assure
Sur la foi d'un amant infidèle et parjure.

Ne sait pas même encor si nous avons un Roi.

JOSABET.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde?
Est-ce Obed, est-ce Amnon que cet honneur regarde?
De mon père sur eux les bienfaits répandus...

JOAD.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus[1].

JOSABET.

Qui donc opposez-vous contre ses satellites[2]?

JOAD.

Ne vous l'ai-je pas dit? Nos prêtres, nos lévites.

JOSABET.

Je sais que près de vous en secret assemblé[3],
Par vos soins prévoyants leur nombre est redoublé;
Que pleins d'amour pour vous, d'horreur pour Athalie,
Un serment solennel par avance les lie[4]
A ce fils de David qu'on leur doit révéler.
Mais quelque noble ardeur dont ils puissent brûler[5],
Peuvent-ils de leur Roi venger seuls la querelle[6]?
Pour un si grand ouvrage est-ce assez de leur zèle?
Doutez-vous qu'Athalie, au premier bruit semé
Qu'un fils d'Okosias est ici renfermé,
De ses fiers étrangers assemblant les cohortes[7],
N'environne le temple, et n'en brise les portes?

1. La confiance qu'a Joad en Dieu le dispense de s'appuyer sur les hommes. Il s'élève à des hauteurs où l'esprit timide de Josabet ne le peut suivre.

2. L'Académie, dans ses *Sentiments sur Athalie*, blâme *opposer contre*. Dans la langue latine, cependant, on trouve *contra* avec *opponere* et avec *objicere*: « Non Alpium vallum contra adscensum transgressionemque Gallorum... objicio et oppono. » (Cicéron, *Discours contre L. Calpurnius Pison*, XXXIII.) Mathurin Regnier a commencé sa cinquième *Elégie* par ce vers :

L'homme s'oppose en vain contre la destinée.

3. Racine avait d'abord écrit : « *en secret rassemblé* », ce qui était dur à l'oreille.

4. Le fait rapporté par Josabet est historique. Voir Josèphe (*Antiquités judaïques*, IX, 7), le livre IV des *Rois* (XI, 4), enfin le livre II des *Paralipomènes* (XXII, 1) : « Pepigitque cum eis fœdus. — Iniit cum eis fœdus. »

5. L'Académie a blâmé cette tournure : *quelque..... dont*, avec le subjonctif. On peut la justifier par l'exemple de La Fontaine (*Fables*, VIII, xiv, 54) :

Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,

et de Corneille (*Othon*, v. 1342) :

Quelque trouble où tu sois montre une âme tranquille.

6. La cause. Corneille a dit de même (*Don Sanche d'Aragon*, II, iv) :

Il fallait aujourd'hui venger votre querelle.

7. La Bible ne parle point de ces Tyriens que la princesse issue d'une famille tyrienne aurait gardés auprès d'elle.

Suffira-t-il contre eux de vos ministres saints,
Qui, levant au Seigneur leurs innocentes mains [1],
Ne savent que gémir et prier pour nos crimes [2],
Et n'ont jamais versé que le sang des victimes ?
Peut-être dans leurs bras Joas percé de coups...

JOAD.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous [3]?
Dieu [4], qui de l'orphelin protége l'innocence [5],
Et fait dans la faiblesse éclater sa puissance [6];
Dieu, qui hait les tyrans, et qui dans Jezraël [7]
Jura d'exterminer Achab et Jézabel [8];
Dieu, qui frappant Joram, le mari de leur fille,
A jusque sur son fils poursuivi leur famille;
Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu [9],
Sur cette race impie est toujours étendu [10]?

JOSABET.

Et c'est sur tous ces Rois sa justice sévère
Que je crains pour le fils de mon malheureux frère.
Qui sait si cet enfant, par leur crime entraîné,
Avec eux en naissant ne fut pas condamné [11]?
Si Dieu, le séparant d'une odieuse race,

1. Les Juifs avaient coutume, dans leurs prières, d'élever les mains vers Dieu.

2. Le mépris du soldat, qui se bat, pour le prêtre, qui prie, a inspiré à Casimir Delavigne le premier acte d'une de ses dernières tragédies : *La fille du Cid.*

3. « Dominus pugnabit pro vobis. » (*Exode*, XIV, 14.)

4. « Le mot Dieu, répété quatre fois, à la tête de quatre distiques de suite, donne à cette phrase une singulière dignité. » (La Harpe.) On trouvait un mouvement semblable dans les dernières scènes de *La mort d'Alexandre*, de Hardy :

Epreuve trop cruelle, épreuve trop certaine..
Qui nous prive d'un Roy sans pareil désormais,
D'un Roy que l'univers renomme à tout jamais,
D'un Roy qui dans la tombe emporte nos courages,
D'un Roy qui de Nestor mérita les trois âges,
D'un Roy qu'on ne sçaurait dignement regretter,
Qui fit naître notre heur, et le fit avorter.

5. « Facit judicium pupillo et viduæ. » (*Deut.* X, 18.) — « Patris orphanorum et judicis viduarum (Dei). » (*Psaumes*, LXVII, 6.) L'Orient exposait assez fréquemment les enfants.

6. Saint Paul a dit : « Sufficit tibi gratia mea : nam virtus in infirmitate perficitur. » (*II Corinth.*, XII, 9.)

7. On se rappelle que c'est pour obtenir le champ de Jezraël que Jézabel fit périr Naboth.

8. Le serment de Dieu est exprimé ainsi dans la *Genèse* (XXII, 16) : « Per memet ipsum juravi. »

9. Momentanément arrêté. Voltaire dira de même dans *Marianne* (II, III) :

La vengeance d'Hérode, un moment suspendue.

10. « Extendisti manum tuam, et devoravit eos terra. » (*Exode*, XV, 12.)

11. Les Juifs disaient, à ce que rapporte Ezéchiel (XVIII, 2) : « Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupescunt. »

En faveur de David voudra lui faire grâce ?
Hélas ! l'état horrible où le ciel me l'offrit [1]
Revient à tout moment effrayer mon esprit.
De Princes égorgés la chambre était remplie.
Un poignard à la main [2], l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats,
Et poursuivait le cours de ses assassinats [3].
Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue
Je me figure encor sa nourrice éperdue,
Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain,
Et faible le tenait renversé sur son sein [4].
Je le pris tout sanglant. En baignant son visage,
Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage ;
Et soit frayeur encore, ou pour me caresser,
De ses bras innocents je me sentis presser [5].
Grand Dieu, que mon amour ne lui soit point funeste !
Du fidèle David c'est le précieux reste [6] :

1. Tout ce récit est de l'invention de Racine.

2. Dans la première scène du V[e] acte, Racine nous montrera encore

Athalie, un poignard à la main.

3. Le mot *assassin* vient, dit Littré « de l'arabe *haschisch*, nom de la poudre de feuilles de chanvre, avec laquelle on prépare le *haschisché*. Le prince des assassins ou Scheik ou Vieux de la montagne faisait prendre du *haschisch* à certains hommes qu'on nommait *feidawi*, ces hommes avaient des visions qui les transportaient, et qu'on leur représentait comme un avant-goût du Paradis. A ce point, ils se trouvaient déterminés à tout faire et le prince les employait à tuer des personnages ennemis. C'est ainsi qu'une plante enivrante a fini par donner son nom à l'assassinat. »

4. Ces vers sont une peinture ; tout l'effet produit tient à la place des mots. Le premier de ces deux vers rappelle par sa construction un vers de Virgile (*En.*, II, 44) ; il s'agit de Priam :

Sic fatus senior, telumque imbelle sine ictu
Conjecit.

5. Ce joli vers est probablement un souvenir du vers 961 de l'*Ion* d'Euripide :

Εἰ παῖδά γ' εἶδες χεῖρας ἐκτείνοντά μοι.

6. « Athalie voulut qu'il ne restât pas un seul de la maison de David, et elle crut avoir exécuté son dessein. Il ne resta qu'un seul, qui était fils d'Okosias. (Josèphe, IX, vii.) — Voilà le seul qui vous reste de la maison de David » (M. d'Andilly, *traducteur de Josèphe*). — « Joram... occidit omnes fratres suos gladio. Noluit autem Dominus disperdere domum David, propter pactum, etc., et quia promiserat ut daret ei lucernam et filiis ejus omni tempore. » (*II Paralip.*, xx, 4 et 7). — Si ces promesses n'avaient été faites à la race de Salomon, Dieu n'avait qu'à mettre sur le trône les enfants de Nathan. Le P. R. : « Josabet conserva Joas, et Dieu le permit pour empêcher que la race de David ne fût éteinte. » (*Remarque de J. Racine*) ; par le P. R. (*Port-Royal*), Racine entend la *Bible* dite *de Saci*. Racine a encore écrit autre part : « Monsieur de Meaux (*Bossuet*) appelle Joas : « précieux reste de la maison de David. » Racine, d'ailleurs, avait déjà dit lui-même dans *Andromaque*, (IV, i) :

Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste ;

et dans *Bajazet*, (II, viii) :

Le sang des Ottomans, dont vous faites le reste.

Nourri dans ta maison, en l'amour de ta loi [1],
Il ne connaît encor d'autre père que toi.
Sur le point d'attaquer une reine homicide,
A l'aspect du péril si ma foi s'intimide,
Si la chair et le sang [2], se troublant aujourd'hui,
Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,
Conserve l'héritier [3] de tes saintes promesses,
Et ne punis que moi de toutes mes faiblesses [4].

JOAD.

Vos larmes, Josabet, n'ont rien de criminel;
Mais Dieu veut qu'on espère en son soin [5] paternel.
Il ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père [6].
Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux
Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux [7].
Autant que de David la race est respectée,
Autant de Jézabel la fille est détestée.
Joas les touchera pas sa noble pudeur,
Où [8] semble de son sang reluire la splendeur;
Et Dieu, par sa voix même appuyant notre exemple,

1. L'Académie aurait voulu que Racine écrivît *dans l'amour de ta loi.*
2. Le mot *chair* et le mot *sang*, dans le langage des Juifs, désignent, chacun séparément, l'homme.
3. Celui qui doit bénéficier de ce que tu as promis. C'est là une expression des plus hardies.
4. Ce dévouement de Josabet rappelle la prière d'Atalide, à la fin du premier acte de *Bajazet :*

O ciel! si notre amour est condamné de toi,
Je suis la plus coupable : épuise tout sur moi.

5. *Soin* a ici le sens de *cura*: protection, souci, etc.
6. On lit dans l'*Exode* (XX, 5): « Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios, in tertiam et quartam generationem eorum qui odorut me. » Ézéchiel (XVIII, 19 et 20) a dit aussi : « Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet, quia fillus judicium et justitiam opæratus est, omnia præcepta mea custodivit, et fecit illa, vivet vita. Animaque pedcaxerit ipsa morietur : filius non portadit iniquitatem patris... » L'académicien Suard écrivait à Concorcet à propos de ce passage : « Vous pensez qu'il y a contradiction lorsque Joad dit :

Dieu ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père,

parce que Joad a dit précédemment :

Dieu qui, frappant Joram, le mari de leur fille,
A jusque sur son fils poursuivi sa famille ;

mais lisez sur le fils *qui le craint :* voilà la différence. Joad pense que Dieu ne punit le fils des crimes de son père que lorsque le fils est impie aussi, c'est-à-dire lorsqu'il partage d'intention les crimes que le père a commis de fait Cette explication vous prouve que ce passage n'est pas d'une si grande intolérance. »
7. *Lui* se rapporte à Joad désigné dans l'expression *le fils qui le craint.*
8. Dans laquelle. — Voir *Mithridate*, note du vers 255.

De plus près à leur cœur parlera dans son temple.
Deux infidèles Rois tour à tour l'ont bravé [1] :
Il faut que sur le trône un Roi soit élevé,
Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres
Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres [2],
L'a tiré par leur main de l'oubli du tombeau [3],
Et de David éteint rallumé le flambeau [4].
Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race,
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché [5].
Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,
Doit être à tes desseins un instrument utile,

1. « *Tour à tour* ne se dit que des choses qui reviennent plusieurs fois l'une après l'autre. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

2. On le voit, si la foi mène Joad, la politique se joint à la foi pour le guider. C'est ce qui a permis à M. Sarcey de dire : « Son premier souci a été de former en vue de ses desseins futurs l'enfant qu'il doit mettre un jour sur le trône. Il ne peut régner que sous le nom de Joas; il a donc pris soin de lui donner une éducation qui le lui asservisse... Tandis que Josabet voit en lui l'enfant qu'elle a élevé, qu'elle aime, pour qui elle tremble, il n'est pour ce dur et inflexible Joad que l'instrument de sa grandeur future. » (*Le Temps* du 6 octobre 1873, *Chronique théâtrale.*) Ces paroles renferment une part d'injustice, mais aussi une part de vérité. — Voir la note 1 de la page 308.

3. « Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde. (*Psaumes,* XXX, 13.)

4. David est souvent désigné dans les livres saints comme le flambeau d'Israël. Voir, par exemple, *I Rois*, XI, 36. — Massillon, dans son *Petit Carême*, a hardiment appliqué cette figure biblique au jeune roi Louis XV : « Vous qu'il a rallumé comme une étincelle précieuse dans le sein même des ombres de la mort où il venait d'éteindre toute votre auguste race, et où vous étiez sur le point de vous éteindre vous-même, » etc. (*Sermon pour la fête de la Purification.*) Longtemps avant Racine, Joachim du Bellay avait écrit dans une *ode* à Salomon Marin :

Cuides-tu par la plainte
Soulever un tombeau,
Et d'une vie éteinte,
Rallumer le flambeau?

C'est par cette image également que s'ouvrira le *Gioas* de Métastase :

Eterno Dio! Dunque scintilla ancora
La face de Davidde.

5. Agrippa d'Aubigné avait écrit déjà dans ses *Tragiques* (*La chambre dorée*) :

Brusle d'un vent mauvais jusque dans leurs racines
Les boutons des premiers de ces tendres épines.

Les images employées par Racine sont bibliques. On lit dans Isaïe (XL, 24) : « Repente flavit in eos, et aruerunt, et turbo quasi stipulam auferet eos », et dans les *Psaumes* (CII, 16) : « Homo sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit. » — A propos de ces vers, Suard écrivait à Condorcet : « Vous dites que Joad demande la mort de Joas, s'il se conduit avec peu de piété. Remarquez que Joad ne dit point s'il se conduit avec peu de piété, mais si Dieu prévoit

Qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace.

Or combien de fois n'avons-nous pas dit, vous et moi, de quelque homme déshonoré, qu'il eût été bien heureux pour sa famille qu'il fût mort au berceau? c'est un des vœux les plus ordinaires quand on parle des criminels et des tyrans. On l'a dit des Ravaillacs et des Nérons, et puisque Joas devait devenir roi, Joad

Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;
Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis ;
Confonds dans ses conseils une reine cruelle [1].
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle [2]
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des Rois funeste avant-coureur [3].
L'heure me presse : adieu. Des plus saintes familles
Votre fils et sa sœur vous amènent les filles.

n'avait-il pas raison de désirer qu'il mourût plutôt que de devenir un de ces scélérats puissants qui font le malheur des peuples? Ce passage même est d'autant plus convenable dans la bouche de ce grand prêtre, que Joas devenu roi fut réellement cruel et impie, et fit même périr le fils de Joad. »

1. « Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel. » (*II Rois*, XV, 31.) « Et dirumpatur spiritus Ægypti in visceribus ejus, et consilium ejus præcipitabo. » (Isaïe, XIX 3.) Une des jeunes filles du chœur dira de même (III, I)

Mathan ! O Dieu du ciel, puisses-tu le confondre !

2. On dit dans les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (*Jugement*) :

Quand le terme est escheu des divines justices,
Les cœurs abastardis sont infectés de vices :
Dieu frappe le dedans, oste entièrement
Et retire le don de leur entendement :
Puis sur le coup qu'il veut nous livrer en servage,
Il fait fondre le cœur et sécher le courage.

Au sujet de ce passage, Suard écrivait encore à Condorcet : « Vous pensez qu'il est horrible de présenter à l'hommage des peuples un Dieu qui ferait exprès des coupables pour les punir ; mais Athalie et Mathan ne sont-ils pas déjà des coupables? Cette Athalie qui

Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,

et ce Mathan,

Plus méchant qu'Athalie,
Et de toute vertu zélé persécuteur ?

Joad admet donc ici le principe, non pas que Dieu inspire des crimes pour les punir, mais qu'il inspire aux criminels assez d'imprudence et de mauvaise conduite même, si l'on veut l'entendre ainsi, pour qu'ils se découvrent eux-mêmes, et que l'état social puisse les connaître, les frapper, et être plus en sûreté. » Le meilleur commentaire de ces vers est le chapitre XXII du premier livre des *Rois*.

3. On lit dans les *Mémoires* de Comines, l. V, chap. XVIII, p. 280, une fort belle page, qui peut servir de commentaire à toute la tragédie de Racine : « Les mal-adventures sont, quand Dieu est tant offensé, qu'il ne le veut plus endurer, mais veut monstrer sa force et sa divine justice ; et alors premièrement leur diminue le sens, qui est grande plaie pour ceux à qui il touche ; il trouble leur maison, et la permet tomber en division et en murmure ; le prince tombe en telle indignation envers nostre Seigneur, qu'il fuit les conseils et compagnies des sages, et en eslève de tous neufs mal sages, mal raisonnables, violens, flatteurs et qui luy complaisent à ce qu'il dit. S'il veut imposer un denier, ils disent deux ; s'il menace un homme, ils disent qu'il le faut pendre ; et de toutes autres choses le semblable, et que surtout il se fasse craindre : et se monstrent fiers et orgueilleux eux-mêmes, espérans qu'ils seront craints par ce moyen, comme si auctorité estait leur héritage. »

C'est ici que la Comédie française termine le premier acte, sans doute parce que les *filles de Lévi* qu'elle nous montre sembleraient plutôt les tantes que les *enfants* de Josabet ; nous y perdons un fort joli couplet ; ensuite, lorsque Zacharie fera son entrée au second acte, il nous sera inconnu, et la précaution qu'a prise Racine de nous instruire, à la fin du premier acte, qu'il accompagne son père, sera perdue.

SCÈNE III.

JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH [1], LE CHŒUR.

JOSABET.

Cher Zacharie, allez, ne vous arrêtez pas ;
De votre auguste père accompagnez les pas.
O filles de Lévi [2], troupe jeune et fidèle,
Que déjà le Seigneur embrase de son zèle,
Qui venez si souvent partager mes soupirs,
Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs [3],
Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur vos têtes [4]
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes.
Mais, hélas ! en ce temps d'opprobre et de douleurs,
Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs ?
J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée [5],
Et du temple bientôt on permettra l'entrée.
Tandis que je me vais préparer à marcher [6],
Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher [7].

SCÈNE IV.

LE CHŒUR.

TOUT LE CHŒUR chante.

Tout l'univers est plein de sa magnificence [8].
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais [9].
Son empire a des temps précédé la naissance.
Chantons, publions ses bienfaits.

1. Salomith est un nom d'invention.
2. La présence de ces jeunes filles dans le temple n'a rien de surprenant. L'intitulé de quelques psaumes indique qu'ils devaient être chantés par des femmes ou par des jeunes filles.
3. Allusion à Madame de Maintenon et à la maison de Saint-Cyr.
4. Boyer dans sa *Judith* (I, IV) et André Chénier ont tous deux imité ce vers, chacun comme il pouvait l'imiter :

> Les lampes dans leurs mains, et les fleurs sur leurs têtes.
> (BOYER.)
>
> Et des fleurs dans ses mains et des fleurs sur sa tête.
> (André CHÉNIER.)

5. Voir la note du vers 6.
6. *Marcher*, c'est aller en procession solennelle au lieu saint

> De la moisson nouvelle offrir les premiers fruits.

7. *Chercher Dieu*, c'est pénétrer dans le tabernacle.
8. Le chœur d'*Athalie* s'intéresse toujours à l'action. Il chante ici la grandeur du Dieu dans lequel Joad a mis toute sa confiance.
9. *A jamais*, c'est : in ævum, dans tout le temps à venir.

UNE VOIX seule.

En vain l'injuste violence
Au peuple qui le loue imposerait silence[1] :
Son nom ne périra jamais.
Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance[2].
Tout l'univers est plein de sa magnificence.
Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHŒUR répète.

Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX seule.

Il donne aux fleurs leur aimable peinture[3].
Il fait naître et mûrir les fruits ;
Il leur dispense avec mesure[4]
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits ;
Le champ qui les reçut les rend avc usure[5].

UNE AUTRE.

Il commande au soleil d'animer la nature,
Et la lumière est un don de ses mains[6] ;
Mais sa loi sainte, sa loi pure
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

UNE AUTRE.

O mont de Sinaï, conserve la mémoire[7]
De ce jour à jamais auguste et renommé,

1. Il y a dans ce vers une rencontre de voyelles plus désagréable qu'un hiatus.

2. « Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam. » (*Psaumes*, XVIII, 1, 2). — J.-B. Rousseau (Liv. I, ode II) a imité Racine :

> Le jour au jour la révèle,
> La nuit l'annonce à la nuit.

3. Racine s'est souvenu sans doute de ces vers de Régnier dans la belle *Satire* IX, à *Monsieur Rapin.*

> Sçachez qui donne aux fleurs cette aimable peinture,
> Quelle main sur la terre en broye la couleur.

Mairet avait dit aussi dans sa *Sylvanire :*

> Je me plairais à voir l'agréable peinture
> Qui semble dans nos champs rajeunir la nature.

4. *Dispenser*, c'est distribuer, répartir.

5. Avec intérêts, en plus grande abondance.

6. « Tuus est dies, et tua est nox : tu fabricatus es auroram et solem. » (*Psaumes*, LXXIII, 16.) — « L'expression *un don de ses mains*, en parlant de la lumière, a paru à quelques-uns une expression impropre. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) J.-B. Rousseau dira (Liv. I, Ode II) :

> Dans une éclatante voûte
> Il a placé de ses mains
> Ce soleil, qui, dans sa route,
> Éclaire tous les humains.

7. L'admirable morceau qui va suivre est un éloquent et poétique résumé des chapitres XIX et XX de l'*Exode.*

Quand, sur ton sommet enflammé,
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé [1]
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.
Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
Ces torrents de fumée, et ce bruit dans les airs,
Ces trompettes et ce tonnerre :
Venait-il renverser l'ordre des éléments [2] ?
Sur ses antiques fondements [3]
Venait-il ébranler la terre ?

UNE AUTRE.

Il venait révéler aux enfants des Hébreux
De ses préceptes saints la lumière immortelle.
Il venait à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle [4].

TOUT LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi ! [5]
O justice, ô bonté suprême !
Que de raisons, quelle douceur extrême [6]
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

UNE VOIX seule.

D'un joug cruel il sauva nos aïeux [7],
Les nourrit au désert d'un pain délicieux [8].

1. « Plusieurs ont cru qu'*enfermé* ne peut se dire pour *enveloppé.* » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) Cette critique mesquine était tout ce que l'Académie trouvait à dire sur ce passage sublime.
2. Le mot *éléments*, dans le sens où il est pris ici, n'est point biblique.
3. Un grand nombre de passages des Écritures portent le mot *fondements* dans cette acception.
4. N'oublions pas que Moïse, avant Jésus, avait donné pour base à ses préceptes l'amour de Dieu.
5. « *Charmante* a paru faible, surtout après *divine.* » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) — J.-B. Rousseau a encore imité ces vers (Liv. I, Ode II) :

Loi sainte, loi désirable,
Ta richesse est préférable
A la richesse de l'or ;
Et ta douceur est pareille
Au miel dont la jeune abeille
Compose son cher trésor.

6. L'Académie s'est partagée sur cette grave question de savoir si Racine avait le droit de dire *extrême* après *quelle.*
7. Allusion à la sortie d'Égypte.
8. Allusion à la manne dont Dieu nourrit les Hébreux pendant leur séjour en Arabie. La botanique appelle manne une sorte de gomme qui découle des feuilles du tamaris ouvertes par la piqûre d'un insecte ; cette gomme, congelée et mêlée à de la farine, forme une sorte de pain. Mais on a remarqué que le tamaris ne se rencontre pas dans le pays de Chanaan, où Dieu continua à donner sa manne à son peuple. On attribue à ce mot de manne une étymologie bizarre : les Hébreux, à la vue de cette chose étrange répandue sur le sol, se seraient demandé les uns aux autres : « Man ? *Qu'est-ce que c'est ?* »

Il nous donne ses lois, il se donne lui-même [1].
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

O justice! ô bonté suprême!

LA MÊME VOIX.

Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux [2];
D'un aride rocher fit sortir les ruisseaux [3].
Il nous donne ses lois, il se donne lui-même.
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

UNE AUTRE VOIX seule.

Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile [4],
Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer [5].
Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer?
L'esclave craint le tyran qui l'outrage [6];
Mais des enfants l'amour est le partage.
Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits,
Et ne l'aimer jamais [7]?

1. On lit dans les *Sentiments de l'Académie française sur Athalie :* « *Il se donne lui-même* ne se peut dire que sous la loi nouvelle ; cette proposition est trop étrangère à l'ancienne loi. » L'Académie n'était pas dans le vrai, plus que Racine : cette expression ne se rencontre que dans les *Épîtres* de saint Paul; on ne la trouve jamais dans *la loi nouvelle*, c'est-à-dire dans l'*Évangile.*

2. Allusion au passage de la mer Rouge, à la sortie d'Égypte. C'est le golfe Héropolitain, sablonneux et peu profond, qu'ont franchi les Hébreux. Nous laissons à M. Athanase Coquerel toute responsabilité dans l'explication suivante de ce miracle : « Le prodige n'a rien que de naturel, pour ainsi dire, et *il* est étrange qu'on s'y soit trompé. Le vent d'Arabie ou d'Orient a soufflé toute la nuit. Au lever du jour, les eaux amoncelées au delà de quelque pli du terrain laissaient un passage libre; le changement du vent les a fait refluer. (*Exode*, XIV, 21.) L'intervention divine est ici, comme en une foule d'autres exemples, dans l'opportunité du moment et la présence, la parole du prophète. »

3. Nous reproduisons ici encore textuellement les paroles de M. Athanase Coquerel : « Souvenir du séjour de Réphidim, à peu de distance du Sinaï, et quarante ans après, de Kadès en Paran. La même remarque qu'on vient de lire s'applique à ces deux récits. Toutes les montagnes, tous les sols même ont des sources cachées dans leurs flancs, dans leurs profondeurs, et ces sources jaillissent dès qu'une ouverture leur est livrée. C'est en ce sens que le Psalmiste rappelle et célèbre ce bienfait. » (*Psaumes*, LXXVII, 16 et CXIII, 8.)

4. Digne d'un esclave, basse, rampante ; Boileau a écrit, au chapitre VII du *Traité du Sublime* « des inclinations basses et serviles ».

5. « Plusieurs ont trouvé le mot *charmer* faible et impropre. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

6. Certains académiciens ont trouvé faible le mot *outrage*, en parlant d'un tyran vis-à-vis de son esclave.

7. Ce sont là des vers jansénistes, que Racine a ajoutés à son drame en 1697.

TOUT LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
O justice! ô bonté suprême!
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

Un canoniste de la Compagnie de Jésus s'était attiré, pour certaines théories sur l'amour que l'on doit à Dieu, la foudroyante réplique qui termine la X° *Provinciale* de Pascal. Madame de Sévigné, écrivant à Madame de Grignan, le 15 janvier 1690, lui raconte une querelle qui s'est engagée à ce sujet chez M. de Lamoignon entre Boileau et un Jésuite : « Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi, mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'*un chrétien n'est pas forcé d'aimer Dieu?* Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu! distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » et, prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de là chambre; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulait jamais se rapprocher du Pere. » C'est à la suite de cette querelle que, par une prosopopée plaisante, Despréaux, dans une satire intitulée l'*Amour de Dieu,* fera dire à Dieu ouvrant ses bras à ceux qui ne l'aiment point :

Entrez au ciel, venez, comblés de mes louanges,
Du besoin d'aimerDieu désabuser les anges.

En ajoutant ces deux vers à *Athalie*, notre poète preuait le parti de Boileau contre la compagnie de Jésus. Les Jansénistes furent ravis des vers de Racine, parce qu'ils venaient de Racine. et l'évêqee de Macra les cita dans son *Apologic des Lettres Provinciales.*

ACTE DEUXIÈME

—

SCÈNE I.

JOSABET, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABET.

Mes filles, c'est assez; suspendez vos cantiques.
Il est temps de nous joindre aux prières publiques.
Voici notre heure. Allons célébrer ce grand jour,
Et devant le Seigneur[1] paraître à notre tour.

SCÈNE II.

ZACHARIE, JOSABET, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABET.

Mais que vois-je? Mon fils, quel sujet vous ramène[2]?
Où courez-vous ainsi tout pâle[3] et hors d'haleine?

ZACHARIE.

O ma mère!

JOSABET.

Hé bien, quoi?

ZACHARIE.

Le temple est profané.

JOSABET.

Comment?

ZACHARIE.

Et du Seigneur l'autel abandonné.

JOSABET

Je tremble. Hâtez-vous d'éclaircir[4] votre mère.

1. « Devant le Seigneur », c'est-à-dire devant le sanctuaire où Dieu était censé résider.

2. C'est ici que la Comédie Française commence le second acte. Le raccord se fait tant bien que mal.

3. Ces deux mots, placés au commencement du second hémistiche, produisent ici moins d'effet que dans *Esther* (II, I):

Revêtu de lambeaux, tout pâle...

4. Éclaircr, instruire, comme dans *Britannicus* (IV, II):

J'ignore de quel crime on a pu me noircir,
De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir.

ZACHARIE[1].

Déjà, selon la loi, le grand prêtre mon père,
Après avoir au Dieu qui nourrit les humains
De la moisson nouvelle offert les premiers pains[2],
Lui présentait encore entre ses mains sanglantes
Des victimes de paix les entrailles fumantes[3].
Debout à ses côtés le jeune Éliacin
Comme moi le servait en long habit de lin[4];
Et cependant[5] du sang de la chair immolée
Les prêtres arrosaient l'autel et l'assemblée[6].
Un bruit confus s'élève, et du peuple surpris[7]
Détourne tout à coup les yeux et les esprits.
Une femme... Peut-on la nommer sans blasphème?
Une femme... C'était Athalie elle-même[8].

JOSABET.

Ciel!

ZACHARIE.

Dans un des parvis aux hommes réservé
Cette femme superbe entre, le front levé,
Et se préparait même à passer les limites
De l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites[9].

1. Zacharie doit montrer la foi ardente et l'impétuosité intrépide d'un tout jeune homme. Il faut en outre qu'on sente en lui le fils de Joad. Ce rôle était remarquablement tenu lors de la dernière reprise d'*Athalie* à la Comédie Française.

2. Le jour de la Pentecôte, on offrait à Dieu deux pains du nouveau blé, et la dixième partie d'un epha de grain.

3. « On présentait au temple sept agneaux de l'année, un veau et deux béliers, pour être offerts en holocauste, deux agneaux en hosties pacifiques, et un bouc pour le péché. » (DOM CALMET, *Dictionnaire de la Bible*, *Pentecôte*.)

4. C'est sous un habit de lévite que l'on a caché le jeune Joas. Zacharie signale la présence d'Eliacin à cause de l'impression qu'il a produite sur *Athalie*; voir le vers 414.

5. Pendant ce temps-là.

6. Moïse arrosa une fois le peuple de sang, pour indiquer qu'ainsi serait répandu le sang de quiconque enfreindrait la loi; mais cela n'était point une cérémonie ordinaire. Voici le texte de l'*Exode* (XXIV) sur lequel s'est appuyé Racine : « Ille (*Moyses*) vero sumptum sanguinem respersit in populum... », et dans l'*Épître* de saint Paul *aux Hébreux* (IX, 19 et 21) : « Lecto enim omni mandato legis a Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum, cum aqua et lana coccinea et hyssopo, ipsum quoque librum et omnem populum aspersit... Etiam tabernaculum et omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersit. »

7. Un bruit confus s'élève, et chacun dit pour soi.
(FURETIÈRE, *Le jeu de boules des Procureurs*.)

8. Voltaire, qui a souvent admiré Racine au point d'adopter quelques-uns de ses vers, a placé dans sa *Henriade* cette suspension et cette répétition :

Une femme... Grand Dieu! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horible histoire?
Une femme....

9. Il s'agit ici de la cour intérieure, où était dressé l'autel des holocaustes.

Le peuple s'épouvante, et fuit de toutes parts.
Mon père... ah! quel courroux animait ses regards [1]!
Moïse à Pharaon parut moins formidable [2]:
« Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable,
D'où te bannit ton sexe et ton impiété.
Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté [3]? »
La Reine alors, sur lui jetant un œil farouche,
Pour blasphémer sans doute ouvrait déjà la bouche.
J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant
Est venu lui montrer un glaive étincelant [4];
Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée [5],
Et toute son audace a paru terrassée.
Ses yeux, comme effrayés, n'osaient se détourner [6];
Surtout Éliacin paraissait l'étonner [7].

JOSABET.

Quoi donc? Éliacin a paru devant elle [8]?

ZACHARIE.

Nous regardions tous deux cette Reine cruelle,
Et d'une égale horreur nos cœurs étaient frappés.
Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés.

1. Toutes ces suspensions prouvent l'émotion violente de Zacharie. — Voltaire a écrit dans sa *Mérope* (V, VI) :

Sa mère... ah ! que l'amour inspire de courage !

2. On sait que Pharaon n'est pas un nom d'homme, mais le titre commun à tous les souverains d'Egypte. Moïse, selon toute probabilité, eut à lutter contre Hor ou Horus, le neuvième roi de la dix-huitième dynastie.

3. Cette expression est très usitée dans les livres sacrés : « Scietis quod Dominus Deus vivens in medio vestri est. » (*Josué*, III, 10.)

4. « Protinus aperuit Dominus oculos Balaam, et vidit angelum stantem in via evaginato gladio. » (*Nombres*, XXII, 31.) « Levansque David oculos suos, vidit angelum domini stantem inter cœlum et terram, et evaginatum gladium in manu ejus. » (I, *Paralipomênes*, XXI, 16.) — Joad dira de même (IV, IV):

Songez qu'autour de vous
L'ange exterminateur est debout avec vous.

5. Souvenir de Virgile (*Enéide*, III, 48):

Obstupui, steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.

L'étonnement d'Athalie est si profond, elle est si troublée de la ressemblance de cet enfant avec celui qu'elle a vu en songe, qu'elle oublie l'insolence du grand prêtre. — Josèphe, que Racine avait lu, nous raconte au livre XI, chapitre VIII, de ses *Antiquités judaïques*, qu'en arrivant à Jérusalem, Alexandre reconnut le grand prêtre Gaddus qu'il avait vu en songe.

6. Il y a là comme une fascination; Athalie ne peut distraire ses yeux de ce visage, dont la vue la glace d'effroi.

7. *Étonner* a ici toute la force du sens étymologique : étourdir comme d'un coup de foudre : « O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! » (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.)

8. Zacharie ne peut comprendre l'angoisse contenue dans cette interrogation de Josabet.

On nous a fait sortir [1]. J'ignore tout le reste,
Et venais vous conter ce désordre funeste [2].

JOSABET.

Ah ! de nos bras sans doute elle vient l'arracher [3];
Et c'est lui qu'à l'autel sa fureur vient chercher [4].
Peut-être en ce moment l'objet de tant de larmes. .
Souviens-toi de David, Dieu, qui vois mes alarmes [5].

SALOMITH.

Quel est-il, cet objet des pleurs que vous versez?

ZACHARIE.

Les jours d'Éliacin seraient-ils menacés?

SALOMITH.

Aurait-il de la Reine attiré la colère ?

ZACHARIE.

Que craint-on d'un enfant sans support et sans père [6] ?

JOSABET.

Ah ! la voici. Sortons. Il la faut éviter.

SCÈNE III.

ATHALIE, AGAR, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

AGAR.

Madame, dans ces lieux pourquoi vous arrêter?
Ici tous les objets vous blessent, vous irritent.
Abandonnez ce temple aux prêtres qui l'habitent ;
Fuyez tout ce tumulte, et dans votre palais
A vos sens agités venez rendre la paix [7].

1. Évidemment sur l'ordre de Joad.
2. *Funeste* a ici le sens étymologique, et éveille des idées de mort.
3. De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher,

disait Clytemnestre dans *Iphigénie* (IV, IV).
4. On le voit, la tendre Josabet est prompte à s'inquiéter.
5. Ce mouvement vers Dieu, cette inquiétude qui se termine en prière, sont d'un bel effet. — « Memento, domine, David. » (*Psaumes*, CXXXI, 1.)
6. Un support est, au moral, ce qui soutient, comme fait le support pour ce qu'il a sur lui. C'est ainsi que Malherbe a dit (VI, 18) :

Priam, qui vit ses fils abattus par Achille,
Dénué de support, etc.

7. Le mot *sens* désigne ici : la faculté de sentir, l'intelligence ; on faisait de ce mot un usage fréquent au dix-septième siècle. C'est ainsi que, dans *les Plaideurs* (II, II), Isabelle dira à l'Intimé :

Ah! l'Intimé, pardonne à mes sens étonnés.

Nous avons vu à la Comédie Française couper le rôle d'Agar ; nous ne savons

ATHALIE.

Non, je ne puis : tu vois mon trouble et ma faiblesse [1].
Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse [2];
Heureuse si je puis trouver par son secours
Cette paix que je cherche et qui me fuit toujours [3].

(Elle s'assied).

si c'est une habitude. Il est ennuyeux, nous en convenons, de faire venir une actrice au théâtre pour un rôle de cinq vers ; mais, outre que par suite de cette coupure, le dernier vers de la scène II n'a plus de rime, c'est se moquer du public et de Racine, ce qui n'est pas moins grave, que de montrer une Athalie qui arrive sur le théâtre en parlant à la cantonade.

1. Dans le *Manuel du Théâtre Français*, le marquis de la Rochefoucault-Liancourt a dit de Mademoiselle Dumesnil dans le rôle d'Athalie : « Son entrée sur le théâtre était effrayante. Elle jetait autour d'elle des regards furieux et remplis à la fois de menace et de terreur. Elle paraissait poursuivie par la colère céleste, et fuyant, pour ainsi dire, devant un Dieu vengeur. Elle se remettoit ensuite, rappeloit sa fierté, et commençoit d'un ton noble et tranquille le récit de ce songe, l'un des plus beaux morceaux de poésie qu'on ait jamais entendus sur la scène tragique. Mais bientôt, se pénétrant des images que lui retraçoit le souvenir de ce songe funeste, elle les rendoit présentes aux yeux des spectateurs. On croyoit la voir successivement tendre les bras vers l'ombre de sa mère, se détourner avec horreur, en trouvant, au lieu d'elle, un horrible amas de membres déchirés et sanglants, se rassurer ensuite à la vue d'un jeune enfant vêtu d'un long habit de lin, et porter enfin sa main sur la blessure qu'elle sembloit recevoir encore. Ce n'étoit plus un récit, ce n'étoit plus un songe, c'étoit un fait, une action véritable. » Théophile Gautier a dit de Rachel dans le même rôle : « Son entrée, au second acte, est admirable. Mademoiselle Rachel possède ce don suprême qui fait les grandes tragédiennes : l'autorité. A sa vue seule, on comprend sa puissance; dans son maintien, dans son geste, dans son regard, on reconnait la reine... Mademoiselle Rachel se fait franchement vieille dans *Athalie;* elle porte de longs cheveux gris, et affecte la démarche à la fois assurée et chancelante des femmes respectables. »

2. *Qu'il se presse.* Treize vers seulement seront récités avant que l'entrée de Mathan soit annoncée. C'est pour atténuer cette invraisemblance que Racine a placé ces trois mots dans la bouche d'Athalie.

3. « Il arrive nécessairement un jour où le principe en vertu duquel s'est formé le nouveau règne, a épuisé sa force d'action. Le souverain a vieilli; ses meilleurs conseillers sont morts ; les opposants, longtemps muets, ont repris courage et leurs langues se sont déliées. Le gouvernement n'aurait pour les faire taire qu'à retrouver un peu de sa première vigueur; mais il n'ose plus ; il commence, soit défaillance du ressort, soit trouble d'esprit, à sentir le besoin des transactions; sur ce terrain mouvant, il va plus loin qu'il ne veut, il a des retours instantanés de rigueurs qui lui font plus de mal encore que ses complaisances; il marche au hasard, sans système arrêté, poussant dans tous les sens et toujours à l'extrême, effaré, ahuri, en proie aux ambitieux de tous les partis, et sentant déjà gronder en soi la fatalité du dénoûment, qui est proche. — C'est le moment psychologique des conspirateurs. C'est celui qu'a choisi Racine, et Athalie, à ce point de vue où je fais exprès de m'enfermer, est une des meilleures peintures qui jamais aient été faites de l'esprit de vertige qui saisit un gouvernement aux abois et le précipite à sa ruine. » (M. Sarcey, *Le Temps* du 11 août 1873, *Chronique théâtrale.*)

SCÈNE IV.

ATHALIE, ABNER, etc.

ABNER.

Madame, pardonnez si j'ose le défendre.
Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre [1].
Du Dieu que nous servons tel est l'ordre éternel [2].
Lui-même il nous traça son temple et son autel [3],
Aux seuls enfants d'Aaron commit ses sacrifices [4],
Aux lévites marqua leur place et leurs offices [5],
Et surtout défendit à leur postérité
Avec tout autre dieu toute société [6].
Hé quoi? vous de nos Rois et la femme et la mère,
Etes-vous à ce point parmi nous étrangère?
Ignorez-vous nos lois? Et faut-il qu'aujourd'hui...
Voici votre Mathan, je vous laisse avec lui [7].

ATHALIE.

Votre présence, Abner, est ici nécessaire.
Laissons là de Joad l'audace téméraire,
Et tout ce vain amas de superstitions
Qui ferment votre temple aux autres nations [8]:
Un sujet plus pressant excite mes alarmes.

1. Abner a suivi Athalie pour la calmer et pour défendre Joad; mais il le défend en courtisan; il excuse le fait; il ne dit pas un mot de la forme, à dessein.
2. Qui nous enchaîne pour l'éternité.
3. Construction elliptique pour : traça le plan de son temple.
4. Racine fait *Aaron* de deux syllabes. Voir encore le vers 1463. — *Commettre* est ici employé dans son sens latin : confier. Bossuet a dit dans son *Oraison funèbre d'Henriette de France :* « Elle ose se commettre à la fureur de l'Océan et à la rigueur des hivers. »
5. Leurs fonctions.
6. L'idolâtrie était menacée fort sévèrement. Dieu dit dans le *Lévitique* (XXVI, 30) : « Cadetis inter ruinas idolorum vestrorum, et abominabitur vos anima mea. » On interdisait même d'accepter de l'étranger des victimes pour les sacrifices. (*Lévit.*, XXII, 25.)
7. Abner veut s'éloigner, par discrétion et aussi par dégoût pour Mathan. Il a un air de dédain « que l'acteur ne devrait jamais adoucir, car il sort du fond même de l'âme honnête du brave soldat. » (M. SARCEY, *Le Temps* du 18 août 1873, *Chronique théâtrale.*) L'Académie a trouvé que le mot *votre* manquait de respect dans la bouche d'un sujet parlant à sa reine, et elle a eu raison. Alceste dit à Célimène dans le *Misanthrope* (II, III):

> Mais, au moins, dites-moi, Madame, par quel sort,
> Votre Clitandre a l'heur de vous plaire si fort;

Et en lui parlant ainsi, il n'a pas l'intention d'être poli.
8. « Hæc dicit Dominus Deus : « Omnis alienigena incircumcisus corde, et incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israël. » (EZECHIEL, XLIV, 9.)

Je sais que, dès l'enfance élevé dans les armes,
Abner a le cœur noble, et qu'il rend à la fois
Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses Rois [1].
Demeurez.

SCÈNE V.

MATHAN, ATHALIE, ABNER, etc.

MATHAN.

Grande Reine, est-ce ici votre place?
Quel trouble vous agite, et quel effroi vous glace?
Parmi vos ennemis que venez-vous chercher?
De ce temple profane osez-vous approcher [2]?
Avez-vous dépouillé [3] cette haine si vive...

ATHALIE.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
Je ne veux point ici rappeler le passé,
Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé.
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un peuple téméraire [4].
Quoi que son insolence ait osé publier,
Le ciel même a pris soin de me justifier [5].

1. C'est la parole de l'*Évangile* : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César. » Sévère dit dans *Polyeucte* (V, vi) :

Servez bien votre Dieu, servez votre monarque

2. L'apostat médit de son ancienne demeure :

Il veut anéantir le Dieu qu'il a quitté.

3. Latinisme. Virgile a dit (*Enéide*, IV, 31-8319) :

.................................Istam,
Oro, si quis adhuc precibus locus, exue mentem.

4. Racine avait écrit déjà dans *Bérénice* (II, ii) :

Je ne prends point pour juge une cour idolâtre.

5. En 1674, Pradon, dans sa tragédie de *Pirame et Thisbé* (I, iv) avait montré la reine Amestris glorifiant, comme le fait Athalie, sa souveraine grandeur, de tourmentée en même temps par un chagrin secret :

Dans le comble où je suis de gloire et de grandeur,
Plus d'un ennui pressant me dévore le cœur.
Bien que depuis longtemps ma gloire sans seconde
Me rende la maîtresse ou l'arbitre du monde,
Que tant de nations fléchissent sous mes loix ;
Le sceptre a ses chagrins, et j'en sens tout le poids.....
J'ay comme elle (*Sémiramis*) étendu l'empire d'Assyrie,
J'ay subjugué le Pont, la Thrace, et l'Arménie,
Et jusqu'au fond de l'Inde allant porter des fers,
J'en ay vaincu les Rois au bout de l'Univers.
Ayant donc entassé victoire sur victoire,
Je me suis mise, Arsace, à l'abry de ma gloire,
Et l'éclat de mon nom me répondant de moy,
J'affermis une reine en la place d'un roy.
Babylone (il est vray) dans ses places publiques
Éleva ma statuë, et des arcs magnifiques,

Sur d'éclatants succès ma puissance établie
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie [1].
Par moi [2] Jérusalem goûte un calme profond.
Le Jourdain [3] ne voit plus l'Arabe vagabond,
Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages [4],
Comme au temps de vos Rois [5], désoler ses rivages;
Le Syrien me traite et de Reine et de sœur [6].
Enfin de ma maison le perfide oppresseur,
Qui devait jusqu'à moi pousser sa barbarie,
Jéhu, le fier Jéhu, tremble dans Samarie [7].
De toutes parts pressé par un puissant voisin [8],
Que j'ai su soulever contre cet assassin,
Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse [9].
Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse ;
Mais un trouble importun vient, depuis quelques jours,
De mes prospérités interrompre le cours.
Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe ?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
Je l'évite partout, partout il me poursuit [10].

> Pour marquer que mon cœur ennemy du repos,
> Dans un sexe si faible eut l'âme d'un héros.
> Depuis j'ai reconnu son ardeur et son zèle,
> J'ay rendu sa mémoire et la mienne immortelle:
> J'ay relevé ses murs, ses superbes jardins,
> J'ay de Sémiramis achevé les desseins ;
> Enfin par mes travaux en miracles féconde,
> Babylone se voit la merveille du monde.
> Voilà ce que j'ai fait.

1. « Ponam autem terminos tuos a mari Rubro usque ad mare Palæstinorum. » (*Exode*, XXII, 31.)
2. Remarquez l'orgueil de ces deux mots placés en tête du développement.
3. Voir *Esther*, note du vers 141.
4. Les Philistins, qui descendaient de Mitzraïm, fils de Cham, ont été perpétuellement en guerre avec les Hébreux; ils étaient établis le long de la Méditerranée, au sud-ouest de Chanaan.
5. Abner a dit à Athalie : votre Mathan ; elle lui répond par : vos rois.
6. La Syrie, éternelle ennemie des Hébreux, était divisée en cinq royaumes, dont le principal était celui de Damas.
7. Samarie, à treize lieues de Sion, dans la tribu de Manassé, capitale du royaume d'Israël, rivalisait avec Jérusalem en magnificence.
8. Ce voisin est Azaël, roi de Syrie, auquel on rendit après sa mort les honneurs divins (Josèphe, *Ant.* IX, II), à cause de l'éclat de son règne.
9. « Rien ne remuait en Judée contre Athalie ; elle se croyait affermie par un règne de six ans. Mais Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile sacré de son temple. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*)
10. Dans les Livres saints, les songes sont toujours considérés comme des avertissements divins. On lit dans les *Remarques sur Polyeucte* de Voltaire (Ed. Beuchot, XXXV, 290) : « Le songe d'Athalie est envoyé exprès par le Dieu des Juifs ; il fait entrer Athalie dans le temple, pour lui faire rencontrer ce même enfant qui lui est apparu pendant la nuit, et pour amener l'enfant même, le nœud et le dénouement de la pièce. Un pareil songe est à la fois sublime, vraisemblable, intéressant et nécessaire. » M. Deltour termine une comparaison du songe de Pauline dans *Polyeucte* avec le songe d'Athalie par cette phrase : « Le songe

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée [1],
Comme au jour de sa mort pompeusement parée.
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;
Même elle avait encor cet éclat emprunté [2]
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage [3].
« Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi.
Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille [4]. » En achevant ces mots épouvantables [5],
Son ombre vers mon lit a paru se baisser ;
Et moi, je lui tendais les mains pour l'embrasser.
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange [6]

de Pauline est admirable, mais il n'est qu'un incident dans la pièce ; le songe d'Athalie est la pièce tout entière. » (*Principes de composition et de style*, p. 306-309.)

1. L'origine de cette vision est peut-être dans le passage du récit que prête à Armide le Tasse, au chant IX de la *Jérusalem délivrée*. « Dès lors, des songes, des spectres affreux troublèrent le repos de mes nuits ; la fatale horreur qui accablait mon âme était le présage de mes infortunes. Souvent l'ombre de ma mère, fantôme pâle et gémissant, s'offrait à mon imagination. Qu'elle ressemblait peu à ces portraits qui m'avaient si bien rendu son image ! « Fuis, ma fille, « fuis, me disait-elle, la cruelle mort qui te menace ; pars à l'instant ; déjà « je vois un perfide s'armer du fer et du poison. » (Trad. Philipon de la Madelaine.)

2. Du Bartas avait dit (*Second jour de la seconde semaine*) :

> Et le teint emprunté
> Dont une courtisane embellit sa beauté.

On lisait au livre IV des *Rois* (IX, 30) : « Venitque Jehu in Jezrael. Porro Jezabel, introitu ejus audito, depinxit oculos suos stibio, et ornavit caput suum, et respexit per fenestram. » L'usage des cosmétiques est poussé en Orient jusqu'à l'exagération. Celui dont se sert Jézabel est ce fard célèbre composé d'une poudre de plomb, que les latins appelaient *stibium*, et qui a donné son nom à Cornustibium, la troisième des filles de Job. (*Job*, XLII, 14.)

3. Athalie a tort de *faire du style ;* c'est une tache dans cet admirable morceau ; bon pour Vadius, lorsqu'il s'amuse à faire aux femmes savantes le portrait des versificateurs tels que lui,

> De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
>
> Molière, *Les Femmes savantes*, (III, v.)

4. Remarquez l'effet de ce rejet, et comparez-le avec celui-ci, emprunté aux *Géorgiques* (I, 476) :

> Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
> Ingens.

5. Ces deux adjectifs à la fin du vers produisent ici encore plus d'effet que dans *Esther* (III, iv) :

> Des plus fermes Etats la chute épouvantable,
> N'est qu'un jeu, quand il veut, de sa main redoutable.

6. « Et erunt carnes Jezabel sicut stercus super faciem terræ in agro Jezrahel, ita ut prætereuntes dicant : Hæccine est illa Jezabel ? » (II *Rois*, IX, 37.)

D'os et de chairs meurtris[1], et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux[2].

ABNER.

Grand Dieu !

ATHALIE.

Dans ce désordre à mes yeux se présente
Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
Tels qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus[3].
Sa vue a ranimé mes esprits abattus[4].
Mais lorsque revenant de mon trouble funeste,
J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
J'ai senti tout à coup un homicide acier,
Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
De tant d'objets divers le bizarre[5] assemblage
Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage.
Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,
Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur[6].

1. « Quelques-uns ont cru qu'on ne pouvait pas dire des os meurtris. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

2. Nous avons entendu dernièrement à la Comédie Française chercher dans ce morceau, aux dépens de Racine, des effets de réalisme. L'actrice se levait, les bras tendus vers l'ombre de Jézabel, semblant jouer son rêve, et non pas le raconter. Tout à coup, elle reculait, tressaillait, comme si elle avait touché un objet répugnant, et remplaçait le *Mais*, qui est en tête de cette dernière phrase, par une sorte de hoquet d'horreur. Ce hoquet eût dégoûté Racine. Mlle Dumesnil (voir la note du vers 435) ne poussait assurément pas si loin la vérité de son jeu.

3. L'orthographe du mot *tels* se comprend et s'explique, si l'on rapproche de ce vers la septième strophe du premier des *Cantiques spirituels* :

Tel que l'astre du jour écarte les ténèbres,
De la nuit compagnes funèbres,
Telle tu chasses d'un coup d'œil
L'envie aux humains si fatale, etc.

4. Voir *Phèdre*, note du vers 366.

5. Qui sort de l'ordinaire, étrange. Ce mot, qui vient de l'espagnol, a d'abord signifié : vaillant, comme le prouve cette phrase de Lanoue : « Le soldat français est beaucoup plus bizarre : et ne peut quasi vivre sans se battre, ne montrant que trop sa valeur contre ses compagnons. » On est, dit M. Littré, en présence de deux étymologies : « le basque *bizarra*, barbe, décomposé par Larramendi en *biz arra* (qu'il soit un homme) ; et l'arabe *bâsharet*, beauté, élégance, d'où vaillant, chevaleresque, puis les sens de colère, emporté, extravagant. »

6. Furetière définissait les *vapeurs* « une humeur subtile qui s'élève des parties basses et qui occupe et blesse le cerveau ». On était très sujet aux vapeurs au dix-septième siècle ; on croyait dégager le cerveau en dégageant le ventre, et voilà pourquoi on appelait si souvent M. Fleurant. C'était une indisposition de bon ton, et l'on ne riait donc point du remède. Toute maladie était ramenée aux vapeurs. Les gens sensés se moquaient des petites maîtresses, qui se croyaient rendre intéressantes par la fréquence de leurs vapeurs, et Madame de Maintenon écrivait à Madame de Dangeau, le 10 novembre 1715 : « Avez-vous des vapeurs ? Vous savez que je ne les souffre point aux personnes raisonnables. »

Mais de ce souvenir mon âme possédée[1]
A deux fois en dormant revu la même idée[2] :
Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
Lasse enfin des horreurs dont[3] j'étais poursuivie,
J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
Et chercher du repos au pied de ses autels.
Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels[4] ?
Dans le temple des Juifs[5] un instinct m'a poussée,
Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée :
J'ai cru que des présents calmeraient son courroux,
Que ce Dieu, quel qu'il soit, en deviendrait plus doux.
Pontife de Baal, excusez ma faiblesse.
J'entre : le peuple fuit, le sacrifice cesse,
Le grand prêtre vers moi s'élance avec fureur[6].
Pendant qu'il me parlait, ô surprise ! ô terreur !
J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée,
Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.
Je l'ai vu[7] : son même air, son même habit de lin,
Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin.
C'est lui-même. Il marchait à côté du grand prêtre ;

1. Occupée par ce souvenir. — « Il est clair qu'Athalie a dû se dire bien souvent aux jours de sa prospérité : Si pourtant un héritier des rois légitimes avait échappé !.. Elle a bien vite chassé cette idée importune ; mais la vague appréhension dont elle est envahie a ramené plus vive, plus instante, plus chargée de menaces, cette image funeste. L'idée fixe est devenue de l'hallucination, et ce songe d'Athalie est et restera l'éternelle traduction des craintes et des remords qui assaillent sur le trône un usurpateur sur le point de rendre ses comptes, soit à son peuple, soit à l'histoire. » (M. Sarcey, *Le Temps* du 11 août 1873, *Chronique théâtrale.*)

2. Ce mot est pris dans le sens étymologique ; il vient du grec εἶδος, image. Corneille l'a employé dans le même sens (*Le Menteur*, IV, I) :

> De sa chère idée
> Mon âme à cet aspect sera mieux possédée.

3. Par lesquelles.

4. Exemple d'épiphonème. On en cite souvent un autre emprunté à l'*Enéide* (III, 56-57) :

> Quid non mortalia pectora cogis,
> Auri sacra fames !

5. L'expression de *Juifs* pour désigner le peuple d'Abraham ne se rencontre que dans les textes postérieurs au règne d'Athalie. — « Un instinct, c'est bien cela. Ce n'est pas une pensée ferme et arrêtée, une résolution longuement mûrie. C'est le coup de tête d'un vieillard à qui tout échappe, sans qu'il sache pourquoi. — Et que va-t-elle faire dans ce temple ? Elle n'en sait rien ; elle va, obéissant à la voix secrète qui la pousse, la voix d'un songe. » (M. Sarcey, *Le Temps* du 11 août 1873, *Chronique théâtrale.*)

6. Athalie glisse rapidement sur ces détails qui, un autre jour, auraient excité sa colère, mais qui, aujourd'hui, n'ont pour elle qu'une importance secondaire.

7. Le pléonasme est excusable ici : Athalie tient à marquer le plus fortement possible sa pensée.

Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.
Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter[1],
Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.
Que présage, Mathan, ce prodige incroyable[2]?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable[3].

ATHALIE.

Mais cet enfant fatal[4], Abner, vous l'avez vu:
Quel est-il? De quel sang? Et de quelle tribu?

ABNER.

Deux enfants à l'autel prêtaient leur ministère.
L'un est fils de Joad, Josabet est sa mère[5].
L'autre m'est inconnu.

MATHAN

Pourquoi délibérer?
De tous les deux, Madame, il se faut assurer[6].
Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures[7];
Que je ne cherche point à venger mes injures,
Que la seule équité règne en tous mes avis;
Mais lui-même après tout, fût-ce son propre fils[8],
Voudrait-il un moment laisser vivre un coupable[9]?

ABNER.

De quel crime un enfant peut-il être capable?

1. Pourquoi Athalie n'est-elle pas retournée dans son palais, comme Agar le lui conseillait? Est-ce à cause de sa *faiblesse?* Non; les longs morceaux qu'elle débite le prouvent bien. Elle veut revoir l'enfant; comme elle est entrée au temple en suppliante, avec une faible escorte, elle ne peut commander; elle a besoin de la complaisance du grand prêtre; pour le décider à se rendre à son désir, elle compte sur Abner, et voilà pourquoi elle l'a retenu.

2. Comme pontife de Baal, Mathan se flattait de savoir découvrir les volontés du ciel.

3. *Ce rapport* est une expression trop vague; Mathan veut parler de la ressemblance qui a glacé d'effroi la reine. — Il faudrait se garder de croire que Mathan éprouvât en réalité le moindre effroi. Il feindra d'avoir peur afin de perdre Joad.

4. Marqué par les destins.

5. Joad n'a rien révélé à Abner; autrement, Abner eût été ici obligé de mentir, et le mensonge nous eût déplu dans la bouche de ce personnage

6. Se rendre maître; de même dans Corneille (*Cinna*, I, III):

Maxime et la moitié s'assurent de la porte.

7. Ma modération.

8. C'est ici que Mathan commence à montrer sa ressemblance avec Tartuffe.

9. Notez bien que lorsque Mathan sera tout à l'heure seul avec Athalie, il lui dira fort bien et par le menu de quel crime cet enfant peut et doit être capable. Mais à ce sot d'Abner il ne daigne parler que le langage qui est entendu de lui. Ah! tu as la bonhomie de croire, toi; tu crois à l'intervention du ciel dans les affaires de ce monde, eh bien! on va t'en donner:

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main, etc.

(M. Sarcey, *Le Temps* du 18 août 1873, *Chronique théâtrale.*)

MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main :
Le ciel est juste et sage, et ne fait rien en vain[1].
Que cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais, sur la foi d'un songe,
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge?
Vous ne savez encor de quel père il est né,
Quel il est.

MATHAN.

On le craint, tout est examiné.
A d'illustres parents s'il doit son origine,
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine.
Dans le vulgaire obscur si le sort[2] l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé[3] ?
Est-ce aux Rois à garder cette lente justice?
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice[4].
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant.
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent[5].

1. Voir la note du vers 1012. Cette réponse est horrible dans sa concision. Le développement de la pensée ne sera pas moins hideux. Louis Racine, à propos de ce passage, renvoie aux chapitres CLXXIII-CLXXVI du *Prince* de Balzac.

2. « *Son sort* et *le sort* ont paru trop près l'un de l'autre, le premier étant pris pour l'état et le second pour la destinée. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

3. C'est là ce qu'on appelle un dilemme; on laisse l'alternative de deux propositions contraires et conditionnelles à l'adversaire, assuré que l'on est que l'une le convaincra comme l'autre.

4. Qu'ils ordonnent. — Corneille (*Pompée*, I, I) a mis dans la bouche de Photin de semblables maximes d'État :

La justice n'est pas une vertu d'État.
Le choix des actions ou mauvaises ou bonnes,
Ne fait qu'anéantir la force des couronnes ;
Le droit des rois consiste à ne rien épargner.
La timide équité détruit l'art de régner :
Quand on craint d'être injuste on a toujours à craindre,
Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
Et voler sans scrupule au crime qui le sert.

5. Racine avait pu lire dans *le Prince* de Balzac (1631, in-4°, p. 200) : « Sur un simple soupçon, sur une légère défiance, sur un songe qu'aura fait le Prince, pourquoi ne lui sera-t-il pas permis de s'assurer de ses sujets factieux, et de se soulager l'esprit en leur donnant pour peine leur propre repos ? » Métastase (*Gioas, re di Giuda*, parte seconda) a conservé à Mathan cette férocité sanguinaire : « C'est le fer, c'est le feu qu'il convient d'employer. Rassemble les tiens, écrase les coupables, dit-il à la Reine. Sur l'autel de Baal je seconderai par mes vœux tes fureurs. N'écoute point la voix qui parle de pitié. Les impies, les infidèles, détruis-les, abats-les, réduis-les en cendres, égorge-les. Qu'avec son temple même brûle le peuple profane. Que l'on voie la colline et la plaine rouges de sang. N'épargne personne dans ce peuple impie ; qu'il n'en reste pas un pour pleurer sur son compagnon mort. »

ABNER.

Hé quoi, Mathan? D'un prêtre est-ce là le langage [1]?
Moi, nourri dans la guerre aux horreurs du carnage,
Des vengeances des Rois ministre rigoureux,
C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux;
Et vous, qui lui devez des entrailles de père,
Vous, ministre de paix dans les temps de colère,
Couvrant d'un zèle faux votre ressentiment,
Le sang à votre gré coule trop lentement [2]?
Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte [3],
Madame: quel est donc ce grand sujet de crainte?
Un songe, un faible enfant que votre œil prévenu [4]
Peut-être sans raison croit avoir reconnu [5].

ATHALIE.

Je le veux croire, Abner; je puis m'être trompée [6].
Peut-être un songe vain [7] m'a trop préoccupée.
Hé bien! il faut revoir cet enfant de plus près;
Il en faut à loisir examiner les traits.
Qu'on les fasse tous deux paraître en ma présence

ABNER.

Je crains...

ATHALIE.

Manquerait-on pour moi de complaisance?
De ce refus bizarre où seraient les raisons [9]?
Il pourrait me jeter en d'étranges soupçons.
Que Josabet, vous dis-je, ou Joad les amène.
Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine.

1. Métastase (*Gioas, re di Giuda*, 2e partie) fait dire à Giojada par Sebia : « Toi, ministre de Dieu, toi, prêtre, pasteur, maître et père des fidèles, toi, tromper ainsi ! »

2. L'art de Racine est si parfait, qu'il se pourrait que le poète eût voulu reproduire par le désordre de la construction l'émotion qu'éprouve Abner.

3. Abner parle franchement, loyalement, comme parlait Burrhus dans *Britannicus* (I, II):

> Je parlerai, Madame, avec la liberté
> D'un soldat, qui sait mal farder la vérité.

4. Il y a une certaine hardiesse de style à appliquer à l'œil le mot *prévenu* qui exprime une idée morale. Voir pour ce mot *les Plaideurs*, note du vers 581.

5. Remarquez toutes les atténuations renfermées dans ce vers : *peut-être, sans raison, croit.*

6. Athalie veut obtenir qu'on lui amène Joas; voilà pourquoi elle feint de se rendre aux raisons d'Abner.

7. Sans importance.

8. Athalie craint qu'on ne lui amène celui des deux enfants qu'elle ne tient pas à examiner. Pour enlever tout moyen de fraude elle les demande tous deux

9. Voir la note du vers 515.

Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer[1],
Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer.
Je sais sur ma conduite et contre ma puissance
Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence.
Ils vivent cependant, et leur temple est debout.
Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout[2].
Que Joad mette un frein à son zèle sauvage,
Et ne m'irrite point par un second outrage.
Allez[3].

SCÈNE VI.

ATHALIE, MATHAN, ETC.

MATHAN.

Enfin je puis parler en liberté ;
Je puis dans tout son jour mettre la vérité.
Quelque monstre naissant dans ce temple s'élève[4],
Reine : n'attendez pas que le nuage crève.
Abner chez le grand prêtre a devancé le jour.
Pour le sang de ses Rois vous savez son amour.
Et qui sait si Joad ne veut point en leur place
Substituer l'enfant dont le ciel vous menace,
Soit son fils, soit quelque autre[5]...

1. *Je veux bien*, et, au vers précédent, *je voudrai;* c'est une légère tache.
2. *Ma douceur*, dans la bouche d'Athalie ! Cependant il est à remarquer qu'aucune persécution religieuse n'est signalée sous son règne.
3. Le 23 octobre 1796, pour amener du monde à la Comédie Française, la soubrette de la troupe, Mademoiselle Joly, joua le rôle d'Athalie. On s'en étonna beaucoup. Elle ne faisait cependant que revenir aux anciens usages. Jadis la même actrice représentait les soubrettes et les reines ; c'est ainsi que Madeleine Béjart, la Dorine du *Tartuffe*, joua d'original le rôle de Jocaste dans la *Thébaïde* de Racine.
4. L'Académie a trouvé dans ces deux vers des métaphores incohérentes. Est-ce que l'Académie aurait vu dans cette expression *Un monstre naissant s'élève*, le jeune Joas nourri par les prêtres ? N'est-il pas plus simple de comprendre : une conspiration menaçante, terrible, se forme dans ce temple, et *s'élève* sur notre tête :

N'attendez pas que le nuage crève.

Alors il n'y a plus d'incohérence dans les métaphores.
5. « Mathan est le type du politique sans scrupule. Les tyrans peuvent vieillir ; ils trouvent toujours, tout le long de leur règne, des hommes jeunes, ambitieux, ardents, qui veulent le pouvoir et sauraient l'exercer à l'ombre du prince. Mathan est un de ces ministres de la décadence qui n'ont qu'un tort, celui de n'être pas écoutés ; qui donnent d'excellents conseils qu'ils ont le chagrin de ne voir pas suivre ; qui signalent l'écueil où l'on tombera, où ils courent malgré eux. A ceux-là ne parlez point de probité politique ni de fidélité aux principes : ils ne savent ce que c'est. Ils ne voient qu'une chose : faire leur chemin. Ils ne croient à rien :..... Ils auraient tout aussi bien suivi le parti contraire, s'ils y

ATHALIE.

Oui, vous m'ouvrez les yeux.
Je commence à voir clair dans cet avis des cieux.
Mais je veux de mon doute être débarrassée.
Un enfant est peu propre à trahir sa pensée[1].
Souvent d'un grand dessein un mot nous fait juger.
Laissez-moi, cher Mathan[2], le voir, l'interroger.
Vous cependant, allez[3]; et sans jeter d'alarmes,
A tous mes Tyriens faites prendre les armes.

SCÈNE VII.

JOAS, JOSABET, ATHALIE, ZACHARIE, ABNER, SALOMITH,
DEUX LÉVITES, LE CHŒUR, ETC.

JOSABET, aux deux lévites.

O vous, sur ces enfants si chers, si précieux[4],
Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux.

ABNER, à Josabet.

Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde[5].

avaient cru le chemin aussi rapide et aussi facile à leur ambition..... Ils sont résolus, pour parvenir, à toutes les bassesses, à toutes les cruautés; ils vont, comme disait énergiquement le latin : *per fas et nefas*..... Ils ont le coup d'œil juste et la décision prompte. Ce dont ne s'est pas douté ce pauvre Abner, qui vit pourtant avec Joad, ce que n'a pas deviné Athalie, en proie à l'esprit de vertige et d'erreur, il l'a vu lui, clairement, par une intuition de génie politique. » (M. Sarcey, le *Temps* du 18 août 1873, *Chronique théâtrale*.)

1. Voilà un vers dans lequel, à la lecture, il importe particulièrement de ne point s'arrêter, comme nous l'avons vu faire, après le premier hémistiche.

2. Athalie aime Mathan, qui flatte ses instants sanguinaires.

3. La dernière Athalie de la Comédie Française se ménageait un jeu de scène à ce vers : elle attendait que Mathan fût arrivé à la porte pour le rappeler, et lui dire :

et, sans jeter d'alarmes, etc.

4. C'est la première fois qu'un poète dramatique, en France, a osé nous intéresser à un enfant ; car la petite Louison n'avait, dans *le Malade imaginaire*, qu'un rôle épisodique. Racine n'eût sans doute pas eu tant de hardiesse, s'il avait écrit pour le théâtre, et non pour les jeunes filles de Saint-Cyr.

5. « On ne dit point *assurez-vous* pour : rassurez-vous. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) — « Athalie demande à voir les deux enfants ; on les lui amène, et Josabet soupire en songeant aux dangers qui les menacent; et Abner aussitôt :

Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde.

« Il les prend sous sa garde ! Voilà qui va bien. Mais a-t-il rien prévu de ce qui pouvait arriver? Supposez qu'Athalie fasse sur-le-champ arrêter Joas, a-t-il un plan de conduite? A-t-il en main une force pour résister? Joad, qui est tout prêt, ne dit rien, lui ! Pour Abner, il étend sa loyale épée, qui, le cas échéant, ne servirait de rien, et il s'écrie :

Princesse, assurez-vous : je les prends sous ma garde ;

ATHALIE.

O ciel! plus j'examine, et plus je le regarde,
C'est lui ! D'horreur encor tous mes sens sont saisis.

(Montrant Joas.)

Épouse de Joad, est-ce là votre fils?

JOSABET.

Qui? Lui, Madame[1]?

ATHALIE.

Lui[2].

JOSABET.

Je ne suis point sa mère.

(Montrant Zacharie.)

Voilà mon fils.

ATHALIE, à Joas.

Et vous, quel est donc votre père?
Jeune enfant, répondez[3].

JOSABET.

Le ciel jusqu'aujourd'hui...

ATHALIE, à Josabet.

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui[4]?
C'est à lui de parler.

JOSABET.

Dans un âge si tendre
Quel éclaircissement en pouvez-vous attendre ?

ATHALIE.

Cet âge est innocent. Son ingénuité[5]

Et quand l'entretien est fini, lorsque Athalie s'est retirée sans rien décider, il fait blanc de son épée, de son épée loyale :

..... Je vous l'avais promis,
Je vous rends le dépôt que vous m'aviez commis.

Il s'imagine bonnement que c'est lui qui a suspendu le bras d'Athalie, que c'est lui qui a tout fait, et Joad, qui sait comme on prend le pauvre homme, lui fait ses compliments bien sincères :

Je reconnais, Abner, ce service important. »

(M. Sarcey, le *Temps* du 18 août 1873, *Chronique théâtrale*.)

1. Josabet montre Zacharie, se flattant encore qu'elle pourra détourner de Joas l'attention de la reine.
2. Athalie désigne Joas.
3. Ces vers rappellent ce passage de l'*Ion* d'Euripide (308, 309, 311) :

K. — Σὺ δ' εἶ τίς...
I. — Τοῦ θεοῦ καλοῦμαι δοῦλος εἰμί τ', ὦ γύναι.....
Οὐκ οἶδα, πλὴν ἕν, Λοξίου κεκλήμεθα.

4. Athalie doit, pour parler à Joas, essayer de donner à sa voix toutes les séductions d'une caresse; parlant à Josabet, sa parole est hautaine et brève.
5. L'*ingénuité* est étymologiquement la franchise propre à un homme libre. Ce mot est devenu synonyme de candeur.

N'altère point encor la simple vérité.
Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le touche.

JOSABET, tout bas.

Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche [1].

ATHALIE.

Comment vous nommez-vous ?

JOAS.

J'ai nom Éliacin [2]

ATHALIE.

Votre père ?

JOAS.

Je suis, dit-on, un orphelin
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance [3].

ATHALIE.

Vous êtes sans parents ?

JOAS.

Ils m'ont abandonné.
Comment ? et depuis quand ?

JOAS.

Depuis que je suis né.

ATHALIE.

Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre ?

JOAS.

Ce temple est mon pays; je n'en connais point d'autre [4].

ATHALIE.

Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer ?

JOAS.

Parmi des loups cruels prêts à me dévorer.

1. Cette prière de Josabet a pour but, comme le vers 176, de préparer les spectateurs aux réponses que va faire le petit Joas.

2. Athalie n'obtiendra de Joas aucun éclaircissement : l'enfant ne sait rien. Cette scène fait involontairement songer à la fable bien connue : *le Loup et l'Agneau*.

3. Hermès dit du jeune Ion dans la tragédie d'Euripide (v. 51) :

Ὁ παῖς τε τοὺς τεκόντας οὐκ ἐπίσταται.

4. K. — Ναοῖσι δ' οἰκεῖς τοισίδ', ἢ κατὰ στέγας ;
I. — Ἅπαν θεοῦ μοι δῶμ', ἵν' ἂν λάβῃ μ' ὕπνος.
(EURIPIDE, *Ion*, v. 314-315.)

Apostolo Zeno a traduit ce dialogue dans son *Mitridate* (IV, III):

MITRIDATE.
In quale
Terra nascesti ?
ARISTIA.
Il mondo
Mi è patria. Altro non so.

ATHALIE.

Qui vous mit dans ce temple?

JOAS.

Une femme inconnue,
Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue [1].

ATHALIE.

Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin [2]?

JOAS.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin [3]?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture [4],
Et sa bonté s'étend sur toute la nature [5].
Tous les jours je l'invoque; et d'un soin paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel [6].

1. Joas répète consciencieusement sa leçon.

2. K. — Καί τις γάλακτί σ' ἐξέθρεψε Δελφίδων ;.....
I. — Φοίβου προφῆτις, μητέρ' ὥς νομίζομεν.
K. — Ἐς δ' ἄνδρ' ἀφίκου τίνα τροφὴν κεκτημένος ;
I. — Βωμοί μ' ἔφερβον.

(Euripide, *Ion*, v. 318 et 321-323.)

3. A propos de ce vers, M. le marquis de La Rochefoucault-Liancourt donne dans ses *Etudes littéraires et morales sur Jean Racine* (1855) une note du poète : « Qui croira que Jupiter n'ait pas soin de ses enfants! » (Sophocle, *Trachiniennes*), et ajoute : « ... Racine cite cette phrase pour qu'on ne l'accuse pas de l'avoir prise à La Fontaine dans son poème de *Saint Malc*, qui a été imprimé près de vingt ans avant *Athalie*, et où l'on trouve ce vers :

Dieu ne quittera point ses enfants au besoin. »

Racine s'est rencontré ici avec Ronsard (*Remontrance au peuple de France*) :

Car Dieu ne laisse point ses amis au danger.

4. On lit dans les *Psaumes* (CXLIV, 15-16 et CXLVI, 9) : « Tu das escam illorum... Aperis tu manum tuam et imples omne animal benedictione. — Qui dat jumentis escam ipsorum et pullis corvorum invocantibus eum. » — Cette phrase était entrée, paraît-il, dans le domaine de la conversation, car on lit dans l'*Astrée* (t. III, liv. V, p. 422) : « Hylas, qui n'avait pas accoutumé de se contraindre : « Ma maîtresse, dit-il aussitôt qu'ils furent hors du logis, permettez que Calydon entretienne Astrée. — Et qui sera celui, dit Astrée en souriant, qui tiendra compagnie à Alexis? — Ne vous en mettez point en peine, bergère, dit froidement Hylas; celui qui pourvoit l'hyver de grains aux oiseaux, ne le laissera pas sans secours. » — Voltaire accusa Racine d'avoir pillé ces vers, et, selon lui, Constance disait dans la *Ligue* de Mathieu :

On n'est point délaissé quand on a Dieu pour père.
Il ouvre à tous la main, il nourrit les corbeaux;
Il donne la pâture aux jeunes passereaux,
Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes.
Tout vit de sa bonté.

Geoffroy déclare que ces vers sont tirés du *Triomphe de la Ligue* de Nerée, et que le premier et le troisième étaient écrits ainsi :

Celui n'est délaissé, qui a Dieu pour son père...
Il donne la viande aux petits passereaux.

Voir d'ailleurs la note du vers 64.

5. « Misericordia tua, Domine, plena est terra. » (*Psaumes*, CXVIII, 64.)

6. Une partie des victimes était consumée; une autre était abandonnée aux

ATHALIE.

Quel prodige nouveau me trouble et m'embarrasse ?
La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce,
Font insensiblement à mon inimitié
Succéder... Je serais sensible à la pitié ?

ABNER.

Madame, voilà donc cet ennemi terrible.
De vos songes menteurs l'imposture est visible,
A moins que la pitié qui semble vous troubler
Ne soit ce coup fatal qui vous faisait trembler [1].

ATHALIE, à Joas et à Josabet.

Vous sortez [2] ?

JOSABET.

Vous avez entendu sa fortune [3].
Sa présence à la fin pourrait être importune.

ATHALIE.

(A Joas.)

Non : revenez. Quel est tous les jours votre emploi ?

JOAS.

J'adore le Seigneur. On m'explique sa loi.
Dans son livre divin on m'apprend à la lire [4],

sacrificateurs et aux fidèles; les premiers-nés des animaux appartenaient aux sacrificateurs seuls. L'huile, l'orge, le miel, le blé, servaient à l'entretien des ministres du culte.

1. Abner se permet ici une raillerie peu convenable; Athalie lui lance un regard furieux; Josabet profite de ce court dialogue pour tenter de s'en aller. — Le marquis de La Rochefoucault-Liancourt a dit de Mademoiselle Dumesnil, dans le *Manuel du Théâtre-Français* : « Éliacin, amené devant elle, rappelait d'abord toutes ses terreurs :

C'est lui, d'horreur encor tous mes sens sont saisis.

« Savante dans l'art de se contraindre, elle caressait cet enfant; mais c'étaient les caresses d'un tigre prêt à dévorer sa proie. Son sourire avait quelque chose de cruel; ses yeux, presque à chaque réponse, se fixaient alternativement, et avec une expression différente, sur Mathan, sur Abner et sur Josabet. Ils revenaient tomber sur Joas : et lorsque sa voix, sa grâce et la sagesse prématurée de ce jeune prince lui causaient une émotion involontaire, rien ne peut retracer la manière dont elle exprimait sa surprise d'un mouvement de pitié étranger à son caractère. .. Mais quand, après un nouvel interrogatoire, aigrie par la naïveté piquante des réponses d'Eliacin, elle se laissait aller enfin à toute sa fureur, qu'elle faisait gloire de ses premiers crimes et de sa haine implacable pour le sang de David, on tremblait des crimes nouveaux qu'elle semblait méditer, et l'on ne pouvait sans frémir entendre ses derniers mots : « J'ai voulu voir, j'ai vu », ni voir le regard farouche dont elle les accompagnait, et qui paraissait annoncer la ruine du temple et le massacre de ses prêtres. »

2. Cette interrogation ramène la terreur sur la scène.

3. Ce mot n'a point de mot correspondant dans la Bible. Geoffroy constate qu' « il est impossible de dire avec plus de précision, et en même temps plus poétiquement: Vous avez entendu le récit de tout ce qui lui est arrivé. »

4. C'est l'étude des livres de Moïse.

Et déjà de ma main je commence à l'écrire [1].

ATHALIE.

Que vous dit cette loi ?

JOAS.

Que Dieu veut être aimé
Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé [2],
Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide[3],
Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide [4].

ATHALIE.

J'entends. Mais tout ce peuple enfermé dans ce lieu,
A quoi s'occupe-t-il ?

JOAS.

Il loue, il bénit Dieu.

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple ?

JOAS.

Tout profane exercice est banni de son temple.

ATHALIE.

Quels sont donc vos plaisirs [5] ?

JOAS.

Quelquefois à l'autel
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel [6].

1. Voir la *Préface*, p. 319, note 1.
2. Le blasphémateur était puni de mort par la loi.
3. Voir la note du vers 227.
4. « Non occides », dit le Décalogue. (*Exode*, XX, 13.) Toutes ces réponses sont empruntées aux livres saints, mais elles sont grosses d'allusions menaçantes pour Athalie. Aussi la reine dit-elle d'une voix dure, en regardant Josabet : « J'entends. »
5. Théophile Gautier écrivait au sujet de Rachel : « La scène de l'interrogatoire est comprise avec une rare intelligence. Quel calme ! quelle simplicité ! mais que ce calme est menaçant, que cette simplicité est effrayante ! »
6. « L'encens et le sel, dit M. Athanase Coquerel, étaient prescrits en diverses offrandes régulières du culte lévitique. » — Ion raconte de même, dans la tragédie d'Euripide (v. 102-115), les fonctions qu'il remplit dans le temple :

Ἡμεῖς δὲ πόνους, οὓς ἐκ παιδὸς
Μοχθοῦμεν ἀεὶ, πτόρθοισι δάφνης
Στέφεσίν θ' ἱεροῖς ἐσόδους Φοίβου
Καθαρὰς θήσομεν, ὑγραῖς τε πέδον
Ῥανίσιν νοτερὸν, πτηνῶν τ' ἀγέλας,
Αἳ βλάπτουσιν σέμν' ἀναθήματα,
Τόξοισιν ἐμοῖς φυγάδας θήσομεν·
Ὡς γὰρ ἀμήτωρ ἀπάτωρ τε γεγὼς
Τοὺς θρέψαντας
Φοίβου ναοὺς θεραπεύω.
Ἄγ', ὦ νεηθαλὲς, ὦ
Καλλίστας προπόλευμα δάφνας,
Ἃ τὰν Φοίβου θυμέλαν
Σαίρεις ὑπὸ ναοῖς... κ. τ. λ.

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies[1];
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

ATHALIE.

Hé quoi? vous n'avez point de passe-temps plus doux
Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.

JOAS.

Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire?

ATHALIE.

Non, je ne vous veux pas contraindre à l'oublier.

JOAS.

Vous ne le priez point.

ATHALIE.

Vous pourrez le prier.

JOAS.

Je verrais cependant en invoquer un autre?

ATHALIE.

J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre.
Ce sont deux puissants Dieux.

JOAS.

Il faut craindre le mien:
Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien[2].

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule[3].

1. Ce mot s'emploie avec tous les attributs de Dieu. Bossuet, dans l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, parle de sa justice infinie.

2. Sédécie disait dans les *Juives* (IV), de Robert Garnier:

Le Dieu que nous servons est le seul Dieu du monde...
Il n'y a Dieu que lui; tous les autres sont faux.

Jéhova parle ainsi dans Isaïe: « Absque me non est Deus. » (XLIV, 6.) Voltaire (*Discours historique et critique*, etc.) fait dire à Milord Cornsburi: « On a voulu me faire admirer la réponse que Joas fait à la reine quand elle lui dit:

J'ai mon Dieu que je sers, vous servirez le vôtre.
Ce sont deux puissans Dieux.

Le petit Juif lui répond:

Il faut craindre le mien,
Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

Qui ne voit que l'enfant aurait répondu de même, s'il avait été élevé dans le culte de Baal par Mathan? Cette réponse ne signifie autre chose, sinon: j'ai raison, et vous avez tort, car ma nourrice me l'a dit. » La critique de Voltaire ne signifie pas grand chose non plus.

3. David a dit des impies: « Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens. » (*Psaumes*, LVII, 8.) Agrippa d'Aubigné avait écrit dans ses *Tragiques* (*les Princes*):

Les délices des grands s'envolent en fumée.

Une vieille maxime latine disait que le méchant est malheureux même dans son

ATHALIE.

Ces méchants, qui sont-ils ?

JOSABET.

Hé, Madame ! excusez
Un enfant...

ATHALIE, à Josabet.

J'aime à voir comme vous l'instruisez.
Enfin, Éliacin, vous avez su me plaire[1] ;
Vous n'êtes point sans doute un enfant ordinaire.
Vous voyez, je suis Reine, et n'ai point d'héritier.
Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier.
Je veux vous faire part de toutes mes richesses[2] ;
Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses.
A ma table, partout, à mes côtés assis,

bonheur. J.-J. Rousseau, reprenant ce vieux thème, a écrit : « Il n'y a point de route plus sûre pour aller au bonheur que celle de la vertu. Si l'on y parvient, il est plus pur, plus solide et plus doux par elle ; si on le manque, elle seule peut en dédommager... S'il est un seul exemple de bonheur sur la terre, il se trouve dans un homme de bien. » J.-J. Rousseau n'a pas dû toujours être heureux. — Dans la tragédie d'Euripide (v. 625-628), Ion répondait ainsi aux offres de Xuthus

Δημότης δ' ἂν εὐτυχὴς
Ζῆν ἂν θέλοιμι μᾶλλον ἢ τύραννος ὢν,
Ὧ τοὺς πονηροὺς ἡδονὴ φίλους ἔχειν,
Ἐσθλοὺς δὲ μισεῖ κατθανεῖν φοβούμενος.

1. Athalie espère détourner le malheur qui la menace en flattant l'enfant que lui ont désigné ses songes.

2. « Certes, quand Athalie dit à l'enfant : *Je prétends vous traiter comme mon propre fils*, Josabet pouvait lui répondre : « Eh bien, Madame, traitez-le donc comme votre propre fils, car il l'est : vous êtes sa grand mère ; vous n'avez que lui d'héritier ; je suis sa tante ; vous êtes vieille, vous n'avez que peu de temps à vivre : cet enfant doit faire votre consolation. Si un étranger, un scélérat comme Jéhu, melk de Samarie, assassina votre père et votre mère, s'il fit égorger soixante et dix fils de vos frères, et quarante-deux de vos enfants, il n'est pas possible que pour vous venger de cet abominable étranger, vous prétendiez massacrer le seul petit-fils qui vous reste : vous n'êtes pas capable d'une démence si exécrable et si absurde ; ni mon mari ni moi ne pouvons avoir la fureur insensée de vous en soupçonner ; ni un tel crime, ni un tel soupçon ne sont dans la nature. Au contraire, on élève ses petits-fils pour avoir un jour en eux des vengeurs. Ni moi ni personne ne pouvons croire que vous ayez été à la fois dénaturée et insensée. Elevez donc le petit Joas : j'en aurai soin, moi qui suis sa tante, sous les yeux de sa grand mère. » — Voilà qui est naturel, voilà qui est raisonnable ; mais ce qui ne l'est peut-être pas, c'est qu'un prêtre dise : « J'aime mieux exposer le petit enfant à périr que de le confier à sa grand mère, j'aime mieux tromper ma reine, et lui promettre indignement de l'argent pour l'assassiner, et risquer la vie de tous les lévites pour cette conspiration, que de rendre à la reine son petit-fils ; je veux garder cet enfant, et égorger sa grand mère pour conserver plus longtemps mon autorité. » — C'est là au fond la conduite de ce prêtre. J'admire, comme je le dois, la difficulté surmontée dans la tragédie d'*Athalie*, la force, la pompe, l'élégance de la versification, le beau contraste du guerre Abner et du prêtre Mathan. J'excuse la faiblesse du rôle de Josabet, j'excuse quelques longueurs ; mais je crois que si un roi avait dans ses Etats un homme tel que Joad, il ferait fort bien de l'enfermer. » (Voltaire, *Notes sur Olympie.*)

Je prétends vous traiter comme mon propre fils[1].

JOAS.

Comme votre fils?

ATHALIE.

Oui... Vous vous taisez?

JOAS.

Quel père[2]
Je quitterais! Et pour...

ATHALIE.

Hé bien?

JOAS.

Pour quelle mère!

ATHALIE, à Josabet.

Sa mémoire est fidèle; et dans tout ce qu'il dit
De vous et de Joad je reconnais l'esprit.
Voilà comme, infectant[3] cette simple jeunesse,
Vous employez tous deux le calme où je vous laisse.
Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur[4];
Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec horreur.

JOSABET.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?
Tout l'univers les sait; vous-même en faites gloire.

ATHALIE.

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité[5],
A vengé mes parents sur ma postérité[6].
J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,

1. Xuthus disait au jeune Ion dans Euripide (v. 576-581 et 654-655) :

Ἀλλ' ἐκλιπὼν θεοῦ δάπεδ' ἀλητείαν τε σὴν,
Ἐς τὰς Ἀθήνας στεῖχε.....
Οὗ σ' ὄλβιον μὲν σκῆπτρον ἀναμένει πατρὸς,
Πολὺς δὲ πλοῦτος, οὐδὲ θάτερον νοσῶν
Δυοῖν, κεκλήσει δυσγενὴς πένης θ' ἅμα,
Ἀλλ' εὐγενής τε καὶ πολυκτήμων βίου....
Καὶ νῦν μὲν ὡς δὴ ξένον ἄγων σ' ἐφέστιον
Δείπνοισι τέρψω.

2. C'est Dieu que désigne ici Racine, plutôt encore que Joad : « Les Juifs appelaient aussi Dieu leur père. Moïse dit (*Deut.*, XXXII, 18) : « Vous avez abandonné le Dieu qui vous a engendrés. » Et Malachie (II, 10) : « Il n'y a qu'un Dieu et un père de vous tous. » Mais en priant ils ne disaient point : « Père ». Si quelques-uns l'ont fait, ç'a été par un instinct particulier (Saint Chrysostome sur *Abba pater*.) » (*Note manuscrite de Racine.*)

3. Ce mot, dans le sens moral, était d'un usage très fréquent au XVII[e] siècle : « Infecter les oreilles du prince est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques. » (BOSSUET, *Sermons*, *Justice*, 2.)

4. Remarquez la hardiesse de cette alliance de mots.

5. Je m'en vante. De même dans le *Misanthrope* (I, II) :

Ce style figuré, dont on fait vanité...

6. « Athalia vero, mater Ochoziæ, videns mortuum filium suum, surrexit et interfecit omne semen regium. » (*IV Rois*, XI, 1.)

Du haut de son palais précipiter ma mère [1],
Et dans un même jour égorger à la fois,
Quel spectacle d'horreur ! quatre-vingts fils de Rois [2] :
Et pourquoi ? pour venger je ne sais quels prophètes,
Dont elle avait puni les fureurs indiscrètes [3] ;
Et moi, Reine sans cœur, fille sans amitié [4],
Esclave d'une lâche et frivole pitié [5],
Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage,
Et de votre David traité tous les neveux
Comme on traitait d'Achab les restes malheureux [6] ?
Où serais-je aujourd'hui, si, domptant ma faiblesse,
Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse [7] ;
Si de mon propre sang ma main versant des flots
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots ?
Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
Entre nos deux maisons rompit toute alliance.
David m'est en horreur ; et les fils de ce Roi,
Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

JOSABET.

Tout vous a réussi. Que Dieu voie, et nous juge.

ATHALIE

Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge,
Que deviendra l'effet de ses prédictions [8] ?
Qu'il vous donne ce Roi promis aux nations,
Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...

1. Voir la *Préface*. p. 317.

2. Pour faire le vers, le poète renchérit un peu sur l'histoire : « Erant autem Achab septuaginta filii in Samaria : scripsit ergo Jehu litteras, et misit in Samariam ad optimates civitatis... Porro filii Regis, septuaginta viri, apud optimates civitatis nutriebantur. Cumque venissent litteræ ad eos, tulerunt filios Regis, et occiderunt septuaginta viros. » (*IV Rois*, X, 1, 6 et 7.)

3. Abdias, pour sauver des fureurs de Jézabel les élèves des prophètes, dut les cacher dans les grottes des montagnes d'Ephraïm.

4. Sans tendresse. De même dans *Andromaque* (V, III) :

Je voue à votre fils une amitié de père.

5. Ce qui est frivole a une mince valeur ; ce qui est futile n'en a aucune.

6. Voir la note du vers 256.

7. « Athalie voulut qu'il ne restât pas un seul de la maison de David, et elle crut avoir exécuté son dessein. Il n'en resta qu'un seul, qui était fils d'Okosias. » (*Remarque de J. Racine.*)

8. Selon l'Académie, il fallait *quel sera*, et non pas *que deviendra*. — M. Gidel a heureusement rapproché de ce cri de triomphe d'Athalie une strophe des *Premières Méditations poétiques* de Lamartine :

Pour mes fiers ennemis ce deuil est une fête ;
Ils se montrent, Seigneur, ton Christ humilié...
Et Moloch en passant a secoué la tête
Et souri de pitié.

Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente :
J'ai voulu voir ; j'ai vu [1].

ABNER, à Josabet.

Je vous l'avais promis ;
Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis [2].

SCÈNE VIII.

JOAD [3], JOSABET, JOAS, ZACHARIE, ABNER, SALOMITH,
LÉVITES, LE CHŒUR.

JOSABET, à Joad.

Avez-vous entendu cette superbe Reine [4],
Seigneur ?

JOAD.

J'entendais tout et plaignais votre peine [5].

1. Athalie, malgré son arrogance, se trompe ; elle n'a pas vu ce qu'il lui aurait fallu voir ; le Seigneur a déjà répandu sur elle l'esprit d'imprudence et d'erreur. « Nous nous reverrons ! C'est le mot du poltron qui ne veut pas se battre, et le fait est qu'elle ne sait plus à quel projet s'arrêter. Elle parle de raser le temple, elle envoie Mathan en ambassade, puis Abner ; elle demande Éliacin, puis un trésor. Elle ne sait ni ce qu'elle veut, ni ce qu'elle fait. » (M. SARCEY, *Le Temps* du 11 août 1873, *Chronique théâtrale.*) — « L'actrice inimitable (Mlle Dumesnil) qui joue ordinairement le rôle d'Athalie, donne à ce peu de paroles la plus grande expression, par l'art et la force avec lesquels elle les exprime ; son air, ses regards, son silence, disent tout ce qu'elle semble vouloir cacher. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) — Jules Janin a dit de Rachel dans le rôle d'Athalie : « Son jeu avait la fièvre, elle ne se possédait plus elle-même ; persécutée par le songe qui pousse Athalie, elle arrive haletante, et la voilà qui manque de sang-froid dans la scène terrible du petit Joas interrogé par la reine impie. Avec plus de calme elle eût été plus terrible. Athalie furieuse peut se tromper. Athalie sérieuse ne se trompe pas ; elle voit clair, elle voit juste, elle peut dire enfin : J'ai voulu voir, j'ai vu ! Non, cette femme accablée d'une épouvante secrète, cette âme inquiète et qui ne sait à quoi s'en tenir, cette pâle mégère entourée à ce point de la secrète horreur que contient ce lieu formidable, ne devait pas s'abandonner à cette fureur croissante. Aussi bien Racine avait fait une Athalie active et calme. Il voulait que chaque parole et chaque signe, au moindre regard de cette question préalable, retentît dans l'âme de l'auditoire, et que la tragédienne, à force de se dominer elle-même, arrivât à l'irrésistible domination de toutes les âmes d'alentour. » (*Mademoiselle Rachel et la Tragédie*, p. 280-281.)

2. Voir la note du vers 619. et celle du vers 443

3. Joad doit apparaître ici revêtu de ses insignes, et porter, dit M. Athanase Coquerel : « le rochet ou robe de dessus, couleur de pourpre, tissu d'une seule pièce et ouvert seulement pour le passage du corps et des bras ; l'éphod tissu de lin brodé d'or, enrichi de perles, qui s'attachait sur les épaules ; le pectoral, de pareille étoffe, d'une palme en tous sens, et portant sur quatre rangs des pierres précieuses où les noms des tribus d'Israël étaient gravés ; la ceinture large de quatre doigts, qui faisait deux fois le tour du corps et tombait jusqu'aux pieds ; enfin la tiare, sorte de turban de fin lin, dont le bas était entouré d'une bande brodée, sur laquelle s'attachait une plaque d'or avec l'inscription : Consacré à Jéhova. »

4. Cette orgueilleuse reine.

5. Racine a eu soin de ne pas nous avertir de ce détail ; s'il nous l'avait appris

Ces lévites et moi, prêts à vous secourir,
Nous étions avec vous résolus de périr.

(A Joas, en l'embrassant.)

Que Dieu veille sur vous, enfant dont le courage
Vient de rendre à son nom ce noble témoignage [1].
Je reconnais, Abner, ce service important.
Souvenez-vous de l'heure où Joad vous attend [2].
Et nous, dont cette femme impie et meurtrière
A souillé les regards et troublé la prière,
Rentrons ; et qu'un sang pur, par mes mains épanché,
Lave jusques au marbre où ses pas ont touché [3].

SCÈNE IX.

LE CHŒUR [4].

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire?
Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux [5] ?

plus tôt, nous aurions moins tremblé pour Joas. « Jamais vous ne prendrez Joad en défaut de négligence. Athalie veut voir et interroger Joas. On craint un péril, et ce brave Abner le prend sous sa protection :

Princesse assurez-vous : je le prends sous ma garde.

Vous croyez peut-être que Joad dort sur cette assurance. Il l'estime ce qu'elle vaut, il est donc resté à la porte, écoutant et l'arme au bras:

J'écoutais tout et plaignais votre peine..... »

(M. Sarcey, *Le Temps* du 6 octobre 1878, *Chronique théâtrale.*)

1. *Rendre témoignage* à une chose, c'est la reconnaître et y rendre hommage. « Rendez ici témoignage à la vérité. » (Fléchier, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*) Les martyrs n'étaient pas autre chose que des gens qui *rendaient témoignage;* et c'est de là que vient leur nom.

2. Il y a ici une inadvertance ; Joad avait donné rendez-vous à Abner pour le sacrifice de la troisième heure ; or, ce sacrifice a été interrompu par l'arrivée d'Athalie, et la troisième heure est passée.

3. Les détails de cette cérémonie se trouvent dans les *Nombres* (XIX, 4 et sq.). Le grand prêtre, après avoir immolé une génisse rouge, trempait le doigt dans le sang de la victime, faisait sept fois l'aspersion à l'entrée du tabernacle et dans la suite du temple, et laissait ensuite la victime se consumer sur l'autel. Dans la religion grecque, les ministres du temple ne pouvaient pénétrer dans le sanctuaire qu'après s'être purifiés par des ablutions. Voir Euripide, *Ion*, v. 94-97:

Ἀλλ', ὦ Φοίβου Δελφοὶ θέραπες,
Τὰς Κασταλίας ἀργυροειδεῖς
Βαίνετε δίνας, καθαραῖς δὲ δρόσοις
Ἀφυδρανάμενοι στείχετε ναούς.

4. Le chœur chante la sagesse de l'enfant merveilleux, et développe cette pensée que

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

5. « Quis, putas, puer iste erit? » (Luc, I, 66.)

Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse point séduire
A tous ses attraits périlleux[1].

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie
Chacun court encenser l'autel,
Un enfant courageux publie [2]
Que Dieu lui seul est éternel,
Et parle comme un autre Élie [3]
Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète [4],
Cher enfant ? Es-tu fils de quelque saint prophète ?

UNE AUTRE.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel
Croître à l'ombre du tabernacle [5].
Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.
Puisses-tu, comme lui, consoler Israël !

UNE AUTRE chante.

O bienheureux mille fois
L'enfant que le Seigneur aime,
Qui de bonne heure entend sa voix,
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même [6] !
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance ;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

1. « Périlleux ne se dit que du danger physique, et non pas du danger moral. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) J.-B. Rousseau (Liv. I, *Ode* 1), a écrit après Racine : Celui

Qui, bravant du méchant le faste couronné,
Honore la vertu du juste infortuné.

2. Déclare hautement.
3. Il n'est dit nulle part qu'Élie ait paru devant Jézabel.
4. « Generationem ejus quis enarrabit? » (Isaie, LIII, 8.) Voir *Œdipe roi* v. 1097 :

Τίς σε, τέκνον, τίς σ' ἔτικτε
Τῶν μακραιώνων ; ἆρα
Πανὸς ὀρεσσιβάτα τις
Προσπελασθεῖσ', ἤ σέ γε
Τις θυγάτηρ Λοξίου ;

5. « Puer autem Samuel proficiebat atque crescebat, et placebat tam Domino quam hominibus. » (*I Rois*, II et III.) On se rappelle que c'est Samuel qui a fait passer le peuple du régime d'une magistrature aristocratique et sacerdotale à la royauté de Saül.
6. « Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum. » (*Psaumes*, XCIII, 12.)

TOUT LE CHŒUR.

Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense!

LA MÊME VOIX seule.

Tel en un secret vallon [1],
Sur le bord d'une onde pure [2],
Croît à l'abri de l'aquilon,
Un jeune lis, l'amour de la nature [3]
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux [4]
Il est orné dès sa naissance;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

TOUT LE CHŒUR.

Heureux, heureux mille fois
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois!

UNE VOIX seule.

Mon Dieu, qu'une vertu naissante
Parmi tant de périls marche à pas incertains!
Qu'une âme qui te cherche et veut être innocente
Trouve d'obstacles à ses desseins!
Que d'ennemis lui font la guerre!
Où se peuvent cacher tes saints [5]?
Les pécheurs couvrent la terre.

UNE AUTRE.

O palais de David, et sa chère cité [6],
Mont fameux, que Dieu même a longtemps habité [7]
Comment as-tu du ciel attiré la colère?

1. *Secret* a ici le sens étymologique : *secretus*, reculé, écarté.

2. On a rapproché de cette strophe quelques vers d'Homère (*Iliade*, XVII, 53-56) :

Οἷον δὲ τρέφει ἔρνος ἀνὴρ ἐριθηλὲς ἐλαίης
Χώρῳ ἐν οἰοπόλῳ, ὅθ' ἅλις ἀναβέβρυχεν ὕδωρ,
Καλὸν, τηλεθάον· τὸ δέ τε πνοιαὶ δονέουσιν
Παντοίων ἀνέμων, καί τε βρύει ἄνθεϊ λευκῷ.

3. Souvenir de Catulle (*Carmen nuptiale*, LXII, v. 39-41) :

Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber, etc.

Le lis acquiert en Judée une abondance de fleurs extraordinaire.

4. Tous ces vers, de 782 à 795, ont été ajoutés par Racine dans l'édition de 1692.

5. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, 143) a encore vu dans ces deux vers une allusion à Port-Royal.

6. « Habitavit autem David in arce (Sion) et vocavit eam Civitatem David. » (*II Rois*, V, 9.) Sion est, des trois collines sur lesquelles est assise Jérusalem, celle dont la défense offre le moins de difficultés.

7. « Mons in quo bene placitum est Deo habitare in eo. » (*Psaumes*, LXVII, 17.)

Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Une impie étrangère
Assise, hélas! au trône de tes Rois?

TOUT LE CHŒUR.

Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Une impie étrangère
Assise, hélas! au trône de tes Rois?

LA MÊME VOIX continue.

Au lieu des cantiques charmants[1]
Où David t'exprimait ses saints ravissements[2],
Et bénissait son Dieu, son Seigneur et son père,
Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Louer le dieu de l'impie étrangère,
Et blasphémer le nom qu'ont adoré tes Rois?

UNE VOIX seule.

Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever[3]?
Jusque dans ton saint temple ils viennent te braver.
Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore.
Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever[4]?

UNE AUTRE.

Que vous sert, disent-ils, cette vertu sauvage?
De tant de plaisirs si doux
Pourquoi fuyez-vous l'usage?
Votre Dieu ne fait rien pour vous[5].

1. Cette strophe a été ajoutée par Racine en 1697.

2. Lorsque nous éprouvons une vive joie, nous sommes comme saisis, transportés, ravis hors de nous-mêmes.

3. « Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur : effabuntur, et loquentur iniquitatem ; loquentur omnes qui operantur injustitiam ? Populum tuum, Domine, humiliaverunt, et hereditatem tuam vexaverunt. » (*Psaumes*, XCIII, 3-5.) J.-B. Rousseau (Liv. I, *Ode* XII) dira :

Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous l'ivresse
De ces superbes criminels,
De qui la malice transgresse
Vos ordres les plus solennels,
Et dont l'impiété barbare et tyrannique
Au crime ajoute encor le mépris ironique
De vos préceptes éternels?

4. Se soulever; de même Pascal, dans la première *Provinciale* : « Il est temps de s'élever contre de tels désordres. »

5. Hé quoi ? dirait l'impiété,
Où donc est-il, ce Dieu si redouté,
Dont Israël nous vantait la puissance ?
(*Esther*, I, v.)

Racine s'est souvenu de plusieurs passages de l'Ecriture : « Ne forte dicant in gentibus : « Ubi est Deus eorum ? » (*Psaumes*, LXXVIII, 10). — « Dicitur mihi quotidie : « Ubi est Deus tuus. » (*Psaumes*, XLI, 4.)

UNE AUTRE.

Rions, chantons, dit cette troupe impie ;
De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs,
Promenons nos désirs.
Sur l'avenir insensé qui se fie[1].
De nos ans passagers le nombre est incertain.
Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie ;
Qui sait si nous serons demain[2]?

TOUT LE CHŒUR.

Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte,
Ces malheureux, qui de ta cité sainte
Ne verront point l'éternelle splendeur[3].
C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Tes clartés immortelles[4] ;
C'est à nous de chanter tes dons et ta grandeur.

UNE VOIX seule.

De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge,
Que leur restera-t-il? Ce qui reste d'un songe
Dont on a reconnu l'erreur.
A leur réveil, ô réveil plein d'horreur[5] !

1. Le premier vers des *Plaideurs* exprime la même idée :

Ma foi ! sur l'avenir bien fou qui se fiera !

2. « Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter. Vino pretioso et unguentis nos impleamus ; et non prætereat nos flos temporis. Coronemus nos rosis, antequam marcescant : nullum pratum sit quod non pertranseat luxuria nostra. » (*Sagesse*, II, 6, 8.) — « Comedamus et bibamus ; cras enim moriemur. » (Isaie, XXII, 13.) — Tous les poètes ont exprimé cette idée :

Carpe diem, minimum credula postero,
(Horace.)

Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.
(Ronsard.)

Cueillez, cueillez votre jeunesse,
(Id., *à Cassandre.*)

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi ;
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne ;
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et le jour de demain n'appartient à personne.
(Favart, *Mémoires. Pensées*, t. III, p. 328.)

3. « Beatus ero si fuerint reliquiæ seminis mei ad videndam claritatem Jerusalem » (*Tobie*, XIII, 20.)

4. Quelques académiciens ont trouvé belles les expressions « révéler la lumière, révéler les clartés » ; d'autres les ont trouvées irrégulières.

5. J.-B. Rousseau a écrit :

Comment tant de grandeur s'est-elle évanouie ?
Dans un sommeil profond ils ont passé leur vie,
Et la mort a fait leur réveil.

Il a, comme Racine, imité les livres saints : « Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. » (*Psaumes*, LXXV, 6.) —

Pendant que le pauvre à ta table
Goûtera de ta paix la douceur ineffable[1],
Ils boiront dans la coupe affreuse, inépuisable,
Que tu présenteras au jour de ta fureur
A toute la race coupable[2].

TOUT LE CHŒUR.

O réveil plein d'horreur!
O songe peu durable!
O dangereuse erreur!

« Velut somnium avolans non invenietur, transit sicut visio nocturna. » (*Job*, XX, 8.)

1. Rappelons-nous que dans la parabole du mauvais riche et de Lazare, le pauvre est porté par les anges *dans le sein d'Abraham*, c'est-à-dire à une place d'honneur dans les festins éternels.

2. « Calix in manu Domini vini meri plenus misto... Fæx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ. » (*Psaumes*, LXXIV, 9.) Comparez aussi Isaïe (LI, 17) : « Consurge, Jerusalem, quæ bibisti de manu Domini calicem iræ ejus. »

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

MATHAN, NABAL, LE CHŒUR.

MATHAN.

Jeunes filles, allez : qu'on dise à Josabet
Que Mathan veut ici lui parler en secret.

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Mathan ! O Dieu du ciel, puisses-tu le confondre[1] !

NABAL.

Hé quoi ? tout se disperse, et fuit sans vous répondre?

MATHAN.

Approchons[2].

SCÈNE II.

ZACHARIE, MATHAN, NABAL.

ZACHARIE.

Téméraire, où voulez-vous passer[3]?
Au delà de ce lieu gardez-vous d'avancer.
C'est des ministres saints la demeure sacrée;
Les lois à tout profane[4] en défendent l'entrée.
Qui cherchez-vous ? Mon père, en ce jour solennel,
De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel ;
Et devant le Seigneur maintenant prosternée,
Ma mère en ce devoir craint d'être détournée.

1. De même *Esther* (III, iv) :

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture !

2. A la Comédie Française, on supprime à la représentation le chœur précédent, ainsi que la première scène de cet acte. Mathan entre, suivi de Nabal ; ne voyant personne, il s'apprête à lever le rideau qui est au fond de la scène ; Zacharie sort de derrière ce rideau, comme s'il s'y était caché tout exprès, et crie :

Téméraire, où voulez-vous passer?

Cet arrangement produit l'effet le plus piteux du monde.

3. Zacharie nous a raconté au début de l'acte précédent comment Joad avait reçu Athalie ; il imite son père en recevant Mathan.

4. Ce qui est profane, c'est ce qui est en dehors du temple, *pro fano*.

MATHAN.

Mon fils[1], nous attendrons : cessez de vous troubler.
C'est votre illustre mère à qui je veux parler.
Je viens ici chargé d'un ordre de la Reine[2]

SCÈNE III.

MATHAN, NABAL[3].

NABAL.

Leurs enfants ont déjà leur audace hautaine.
Mais que veut Athalie en cette occasion[4] ?
D'où naît dans ses conseils[5] cette confusion ?
Par l'insolent Joad ce matin offensée,
Et d'un enfant fatal[6] en songe menacée,
Elle allait immoler Joad à son courroux,
Et dans ce temple enfin placer Baal et vous.
Vous m'en aviez déjà confié votre joie,
Et j'espérais ma part d'une si riche proie[7].
Qui fait changer ainsi ses vœux irrésolus ?

MATHAN.

Ami, depuis deux jours je ne la connais plus.
Ce n'est plus cette Reine éclairée, intrépide,
Élevée au-dessus de son sexe timide,
Qui d'abord[8] accablait ses ennemis surpris[9],
Et d'un instant perdu connaissait tout le prix[10].

1. L'âge et le rang de Mathan l'autorisent à se servir de cette affectueuse dénomination.
2. Mathan sait bien que, sans cela, Josabet ne consentirait point à le voir.
3. Au sujet de ce rôle, voir notre *Notice sur Athalie.* Le dernier Nabal de la Comédie Française faisait rire par son extérieur dénué de toute élégance et par sa mise sordide. Nous croyons qu'il avait raison de s'accoutrer ainsi.
4. « Le terme *occasion* est impropre et faible. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)
5. Les *conseils*, ce sont les vues, les principes qui dirigent la conduite. Racine, à l'acte I, scène II, avait déjà employé ce mot :

Confonds dans ses conseils une reine cruelle.

6. Marqué par les destins.
7. Tout le caractère de Nabal se peint dans ce vers.
8. Aussitôt, sur-le-champ.
9. Sans leur laisser le temps de se reconnaître.
10. Voltaire a imité ce vers dans la *Henriade* (IV) :

Des moments, dans la guerre, il connaît tout le prix.

La peur d'un vain remords trouble cette grande âme[1] :
Elle flotte, elle hésite ; en un mot, elle est femme[2].
J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel[3]
Son cœur déjà saisi[4] des menaces du ciel ;
Elle-même, à mes soins confiant sa vengeance,
M'avait dit d'assembler sa garde en diligence ;
Mais soit que cet enfant devant elle amené,
De ses parents, dit-on, rebut infortuné[5],
Eût d'un songe effrayant diminué l'alarme,
Soit qu'elle eût même en lui vu je ne sais quel charme,
J'ai trouvé son courroux chancelant, incertain,
Et déjà remettant sa vengeance à demain.
Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire[6].
« Du sort de cet enfant je me suis fait instruire[7],
Ai-je dit. On commence à vanter ses aïeux ;
Joad de temps en temps le montre aux factieux,
Le fait attendre aux Juifs, comme un autre Moïse,
Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »
Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front.
Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt[8].
« Est-ce à moi de languir dans cette incertitude ?
Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.
Vous-même à Josabet prononcez cet arrêt :

1. Jocaste dans l'*Œdipe roi* de Sophocle (914-917) peignait de traits analogues les irrésolutions douloureuses d'Œdipe :

Ὑψοῦ γὰρ αἴρει θυμὸν Οἰδίπους ἄγαν
Λύπαισι παντόιαισιν· οὐδ' ὁποῖ' ἀνὴρ
Ἔννους τὰ καινὰ τοῖς πάλαι τεκμαίρεται,
Ἀλλ' ἔστι τοῦ λέγοντος, εἰ φόβους λέγοι.

2. Dans la *Sémiramis* de Voltaire (II, IV), Cédar dira de la Reine :

Elle devient semblable au reste des mortels :
Elle a connu la crainte.....

3. *Fiel* signifie ici : animosité. Voltaire a écrit dans son *Essai sur les mœurs* : « Luther, Zwingle, Calvin, avaient des mœurs farouches ; leurs discours respiraient le fiel. »

4. *Saisi* a souvent le sens de : captivé, dominé par :

Saisi d'horreur, de joie et de ravissement.
(*Iphigénie*, V, VI.)

5. L'épithète relève ce que le substantif seul aurait eu de trop trivial.

6. Racine avait déjà dit de *Phèdre* (I, III) :

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire !

7. De sa naissance, de son rang. De même (II, V) :

La splendeur de son sort doit hâter sa ruine.

8. C'est en riant que Mathan prononce ce vers.

Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt[1];
Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage,
Si je n'ai de leur foi cet enfant pour otage[2]. »

NABAL.

Hé bien? pour un enfant qu'ils ne connaissent pas,
Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,
Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

MATHAN.

Ah! de tous les mortels connais le plus superbe[3].
Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré
Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré[4],
Tu lui verras subir la mort la plus terrible[5].
D'ailleurs pour cet enfant leur attache[6] est visible.
Si j'ai bien de la Reine entendu le récit,
Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.
Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste.
Ils le refuseront. Je prends sur moi le reste[7];
Et j'espère qu'enfin de ce temple odieux
Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

NABAL.

Qui peut vous inspirer une haine si forte?
Est-ce que de Baal le zèle vous transporte[8]?
Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël[9]
Je ne sers ni Baal, ni le Dieu d'Israël.

MATHAN.

Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole[10]

1. Le mouvement de ce vers rappelle un vers d'*Iphigénie* (III, v):

Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

2. Un otage est une personne que l'on remet comme gage entre les mains de celui avec lequel on a conclu un traité.

3. Le plus fier, le plus intraitable.

4. Ces consécrations, déjà en usage avant Moïse, étaient ou temporaires ou perpétuelles.

5. Mathan pousse Athalie à demander Joas; au besoin, il saurait, par ses paroles perfides, dissuader Joad de le livrer; ce qu'il veut, c'est la guerre, persuadé que lui seul en tirera profit.

6. Forme, qui a vieilli, du mot *attachement*. Bossuet a écrit dans une de ses *Lettres :* « Plus elle mettra en Dieu seul son attache et sa confiance, etc. »

7. On n'a pas assez remarqué tout ce qu'il y a dans cet hémistiche de haine et d'énergie.

8. Nabal semble un peu naïf; mais ce qu'il veut, c'est donner à Mathan l'occasion de nous faire son propre portrait.

9. « Les Ismaélites étaient idolâtres et fort attachés à leurs faux dieux. » (*Notes manuscrites sur Athalie.*) Ismaël était fils d'Agar et d'Abraham. Dieu avait dit à son père: « Augebo et multiplicabo eum valde, duodecim duces generabit, et faciam illum in gentem magnam. » (*Genèse*, XVII, 20). Les Ismaélites étaient restés fidèles à la vie nomade.

10. On a trouvé, dit l'Académie, dans ses *Sentiments sur Athalie*, que Mathan

Je me laisse aveugler pour une vaine idole,
Pour un fragile bois, que malgré mon secours
Les vers sur son autel consument tous les jours[1] ?
Né ministre du Dieu qu'en ce temple on adore,
Peut-être que Mathan le servirait encore,
Si l'amour des grandeurs, la soif de commander,
Avec son joug étroit pouvait s'accommoder[2].
Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle[3]
De Joad et de moi la fameuse querelle,
Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir[4],
Mes brigues, mes combats, mes pleurs, mon désespoir[5] ?
Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière,
Et mon âme à la cour s'attacha tout entière.
J'approchai par degrés de l'oreille des Rois,
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices[6],

se déclare ici très-mal à propos le plus scélérat de tous les hommes; et il le fait sans aucune nécessité et sans utilité. » Fontenelle, dans ses *Réflexions sur la Poétique*, § LXIII (*Œuvres*, édition de 1742, tome III, p. 193), fait la même critique : « Il n'y a guère d'apparence que des scélérats tels que la Cléopâtre de *Rodogune* et le Mathan d'*Athalie*, aient des confidents à qui ils découvrent sans aucun déguisement et sans une nécessité absolue le détestable fond de leur âme. » Houdar de la Motte dit aussi dans son *Second discours sur la tragédie, à l'occasion de la tragédie de Romulus* (*Œuvres*, édition de 1754, tome IV, p. 167) : « Ce caractère (*de Mathan*), tout odieux, tout excessif qu'il est, ne laisse pas d'être naturel; et il n'y a que trop d'ambitieux qui lui ressemblent ; mais ce qui n'est plus dans la nature, c'est qu'il se peigne lui-même à son confident sous d'aussi noires couleurs. On ne croira jamais qu'un homme si superbe s'avilisse à ce point, et sans nécessité, aux yeux d'un autre homme, et quand l'histoire fournirait quelque exemple d'une pareille conduite, il ne suffirait pas pour la justifier au théâtre, où l'on veut voir des hommes, non pas des monstres. » On a rappelé aussi que Tartuffe n'a pas de confident. Sans compter que Tartuffe a dans son valet Laurent un élève fidèle, on peut répondre que Mathan éprouve un certain orgueil à étaler aux yeux de Nabal toute la supériorité de ses vices sur les siens.

1. « Ante truncum ligni procidam ? » (Isaie, XLIV, 19.) Polyeucte avait dit énergiquement dans la tragédie de Corneille (III. vi):

> Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule
> Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule

2. Au vers 40 de l'acte I, Joad ne nous a présenté Mathan que comme un simple lévite ; il n'aurait donc eu aucun droit au pontificat.

3. Il faudrait plutôt : à ta mémoire.

4. On appelle ainsi une cassolette, suspendue à de longues chaînes, dans laquelle on brûle de l'encens. C'était le souverain pontife qui tenait l'encensoir.

5. Voilà un heureux exemple de gradation, d'autant plus heureux que ce vers est en même temps tout un récit.

6. Dans la *Princesse Amélie* (I, i) de Casimir Delavigne, le docteur Policastro explique d'une façon piquante par quel système de flatterie il s'est acquis une grande influence sur l'esprit de la princesse ; c'est en quelque sorte le pendant comique du récit de Mathan :

> J'ai pris sur sa jeunesse un ascendant vainqueur;
> Mais c'est sans la flatter: tout le monde l'admire;
> Quand la vérité flatte, il faut pourtant la dire.

Je leur semai de fleurs le bord des précipices [1].
Près de [2] leurs passions rien ne me fut sacré ;
De mesure et de poids je changeais à leur gré.
Autant que de Joad l'inflexible rudesse
De leur superbe oreille offensait [3] la mollesse,
Autant je les charmais par ma dextérité [4],
Dérobant à leurs yeux la triste vérité,
Prêtant à leurs fureurs des couleurs favorables [5],
Et prodigue surtout du sang des misérables [6].
Enfin au Dieu nouveau qu'elle avait introduit,

Souvent à son avis je me rends sans effort ;
Mais quand elle a raison, puis-je lui donner tort ?
Le matin au palais, où mon devoir m'appelle,
Grave ou gai tour à tour, je cause et j'apprends d'elle,
Je lis dans ses regards où penche son désir,
Et, donnant un conseil, je prépare un plaisir.
Mais c'est pour sa santé ; d'après notre maxime,
Le plaisir sans excès est le meilleur régime.
Son goût change parfois, et je sais l'observer.
C'est un art innocent ; un jour, à son lever,
L'ardeur de gouverner dans sa tête fermente ;
Je dis : c'est un beau feu qu'il faut qu'on alimente,
Et ce serait pitié, quand nos jours sont comptés,
D'abaisser à des riens ces hautes facultés ;
Une affaire l'ennuie, et j'ose lui défendre
D'accabler son esprit du soin qu'elle va prendre ;
L'école de Salerne a dit en bon latin :
Qui veut marcher longtemps se repose en chemin.
Cette candeur lui plaît : son ennui se dissipe,
Jusqu'à parler affaire alors je m'émancipe,
Elle en rit, moi de même, et je suis écouté.
Jugez de mon pouvoir à sa majorité !

1. Rappelons ici les admirables imprécations de Phèdre à Œnone (IV, VI) :

... Puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
Et leur osent du crime aplanir le chemin !
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux Rois la vengeance céleste !

2. Auprès de, en comparaison de.
3. Blessait ; on dit qu'une fausse note blesse, offense une oreille délicate.
4. Mon adresse d'esprit. Ce mot ne doit pas être pris en mauvaise part. Bossuet a écrit dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre :* « On ne pourrait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. » — Voltaire a encore imité ces deux vers dans la *Henriade* (VII) :

Ces flatteurs mercenaires
De qui la complaisance, avec dextérité,
A leurs yeux éblouis cachait la vérité.

On a voulu voir dans Mathan une allusion aux Jésuites, et dans Joad un portrait de M. Arnauld.
5. On lisait dans *les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (*Les Princes*) :

A-t-il pas tant cherché fleurs et couleurs nouvelles,
Qu'il habille en martyr le bourreau des fidèles ?
Il nomme bel exemple une tragique horreur,
Le massacre justice, un zèle la fureur.

6. Mathan a les mêmes théories que Narcisse dans *Britannicus* (II, VII) :

Et, pour nous rendre heureux, perdons les misérables.

Par les mains d'Athalie un temple fut construit [1].
Jérusalem pleura de se voir profanée ;
Des enfants de Lévi la troupe consternée
En poussa vers le ciel des hurlements affreux [2].
Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux,
Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise,
Et par là de Baal méritai la prêtrise.
Par là je me rendis terrible à mon rival,
Je ceignis la tiare, et marchai son égal [3].
Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire [4],
Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire
Jette encore en mon âme un reste de terreur [5] ;
Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.
Heureux si sur son temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi le débris, le ravage et les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords [6] !
Mais voici Josabet.

1. Plusieurs fois des temples furent dans Jérusalem édifiés à Baal, le Soleil, et à Astarté, la Lune ; mais aucun texte n'autorise le poète à placer la construction d'un de ces temples sous le règne d'Athalie.

2. « Ce mot *hurlement* est du style de l'Écriture sainte. Les prophètes, pour dire *gémissez*, disent souvent *ululate;* et les historiens profanes expriment par le même mot le deuil des Orientaux : *lugubris clamor, barbaro ululatu.* » (Louis Racine.) On lit aussi dans l'*Enéide* (IX, 476), à propos de la mère d'Euryale :

Evolat infelix, et femineo ululatu, etc.

3. Souvenir de Virgile (*Enéide*, I, 46.)

Ast, ego, quæ divum incendo Regina....

4. Le *comble*, c'est le plus haut degré ; on a fait de ce mot à notre époque un abus déplorable.

5. « Il est bien probable que Racine n'aura donné ce sentiment à son ambitieux que pour justifier cette admirable fin de scène, où Mathan étourdi, aveuglé sous le coup des malédictions lancées contre lui par le grand prêtre, se trompe de porte, et ne balbutie que des mots sans suite. » (M. Sarcey, *Le Temps* du 18 août 1873, *Chronique théâtrale.*)

6. Corneille fait dire à Cléopâtre (*Rodogune*, IV, vii) :

Allons chercher le temps d'immoler mes victimes,
Et de me rendre heureuse à force de grands crimes.

Racine, frappé de ces deux vers de Corneille, avait déjà développé cette pensée dans *la Thébaïde* (III, vi) :

.... Le remords n'est pas ce qui me touche,
Et je n'ai plus un cœur que le crime effarouche ;
Tous les premiers forfaits coûtent quelques efforts:
Mais, Attale, on commet les seconds sans remords.

SCÈNE IV.

JOSABET, MATHAN, NABAL.

MATHAN.

Envoyé par la Reine
Pour rétablir le calme et dissiper la haine [1],
Princesse, en qui le ciel mit un esprit si doux,
Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous [2].
Un bruit, que j'ai pourtant soupçonné de mensonge,
Appuyant les avis qu'elle a reçus en songe,
Sur Joad, accusé de dangereux complots,
Allait de sa colère attirer tous les flots [3].
Je ne veux point ici vous vanter mes services.
De Joad contre moi je sais les injustices [4];
Mais il faut à l'offense opposer les bienfaits [5].
Enfin je viens chargé de paroles de paix.
Vivez, solennisez [6] vos fêtes sans ombrage [7].
De votre obéissance elle ne veut qu'un gage :
C'est, pour l'en détourner j'ai fait ce que j'ai pu,
Cet enfant sans parents, qu'elle dit qu'elle a vu [8].

JOSABET.

Éliacin !

MATHAN.

J'en ai pour elle quelque honte.
D'un vain songe peut-être elle fait trop de compte [9].

1. Ces deux vers forment un contraste frappant avec les paroles furieuses que vient de prononcer Mathan.

2. Mathan, après ce compliment, s'arrête un moment pour en voir l'effet; Josabet restant impassible et muette, il se décide à poursuivre. M. Athanase Coquerel cite, à propos de cet exorde de Mathan, un vers du *Psaume* LIV : « Molliti sunt sermones ejus super oleum : et ipsi sunt jacula. »

3. Nous venons d'entendre que c'est lui qui excite Athalie.

4. Tartuffe ne parle pas autrement : l'intolérance se pose en persécutée.

5. C'est la loi de l'Évangile.

6. Célébrez tous les ans.

7. « Racine veut dire : *Solennisez vos fêtes en assurance;* et *sans ombrage* le dit mal. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) *Ombrage* est ici synonyme d'inquiétude ; l'origine de ce mot est la défiance inquiète que l'ombre cause aux chevaux. — Rappelons-nous, pour comprendre tout ce que ces offres ont de séduisant, la scène d'exposition :

> D'adorateurs zélés à peine un petit nombre, etc.
> Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher, etc.

8. Vers prosaïque et lourd, comme on en rencontre rarement dans notre poète.

9. « On a trouvé que *faire compte* serait familier aujourd'hui. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

Mais vous vous déclarez ses mortels ennemis,
Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis [1].
La Reine impatiente attend votre réponse.

JOSABET.

Et voilà de sa part la paix qu'on nous annonce !

MATHAN.

Pourriez-vous un moment douter de l'accepter [2] ?
D'un peu de complaisance est-ce trop l'acheter [3] ?

JOSABET.

J'admirais [4] si Mathan, dépouillant l'artifice,
Avait pu de son cœur surmonter l'injustice,
Et si de tant de maux le funeste inventeur
De quelque ombre de bien pouvait être l'auteur [5].

MATHAN.

De quoi vous plaignez-vous ? Vient-on avec furie
Arracher de vos bras votre fils Zacharie ?
Quel est cet autre enfant si cher à votre amour ?
Ce grand attachement me surprend à mon tour.
Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare ?
Est-ce un libérateur [6] que le ciel vous prépare ?
Songez-y : vos refus pourraient me confirmer
Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

JOSABET.

Quel bruit ?

MATHAN.

Que cet enfant vient d'illustre origine ;
Qu'à quelque grand projet votre époux le destine [7].

JOSABET.

Et Mathan par ce bruit qui flatte sa fureur...

MATHAN.

Princesse, c'est à vous à me tirer d'erreur.

1. Mathan est encore plus pressé qu'Athalie.
2. On a critiqué cette construction qui fait suivre *douter* signifiant : hésiter, de la préposition *de*. Voltaire écrira cependant encore dans l'*Orphelin de la Chine* (V, I) :

Et vous doutez encor d'asservir ses fureurs.

3. Un peu de complaisance, le sang de Joas !
4. Latinisme, c'est-à-dire : j'aurais été surprise, si.
5. *Maux* et *bien*, voilà, dans ces deux vers, les mots sur lesquels il faut appuyer à la lecture. M. Gidel a rapproché de ce passage les vers 1359 et 1360 du *Philoctète* de Sophocle :

Οἷς γὰρ ἡ γνώμη κακῶν
Μήτηρ γένηται, τἄλλα παιδεύει κακά.

6. Ce mot doit être prononcé avec quelque ironie.
7. Cette expression *destiner à un projet* n'est pas très nette.

Je sais que, du mensonge implacable ennemie,
Josabet livrerait même sa propre vie,
S'il fallait que sa vie à sa sincérité
Coûtât le moindre mot contre la vérité [1].
Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace [2]?
Une profonde nuit enveloppe sa race?
Et vous-même ignorez de quels parents issu,
De quelles mains Joad en ses bras l'a reçu?
Parlez; je vous écoute, et suis prêt de vous croire.
Au Dieu que vous servez, Princesse, rendez gloire [3].

JOSABET.

Méchant [4], c'est bien à vous d'oser ainsi nommer
Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer.
Sa vérité par vous peut-elle être attestée,
Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée [5]

1. Cette ruse est abominable. — Il y a quelque embarras de construction dans ces deux derniers vers.

2. Voir la note du vers 888.

3 On dirait plutôt en langage biblique : « Glorifiez Dieu. » L'hypocrite Mathan a, comme Don Juan (V, III) toujours le ciel à la bouche. Don Juan refuse de reconnaître Done Elvire pour sa femme : « *Le Ciel* s'y oppose directement; il a inspiré à mon âme le dessein de changer de vie; et je n'ai point d'autres pensées maintenant que de quitter entièrement tous les attachements du monde, de me dépouiller au plus tôt de toutes sortes de vanités, et de corriger désormais par une austère conduite tous les dérèglements criminels où m'a porté le feu d'une aveugle jeunesse. — Don Carlos. Ce dessein, Don Juan, ne choque point ce que je dis; et la compagnie d'une femme légitime peut bien s'accommoder avec les louables pensées que *le Ciel* vous inspire. — Don Juan. Hélas! point du tout. C'est un dessein que votre sœur elle-même a pris; elle a résolu sa retraite, et nous avons été touchés tous deux en même temps. — Don Carlos. Sa retraite ne peut nous satisfaire, pouvant être imputée au mépris que vous feriez d'elle et de notre famille; et notre honneur demande qu'elle vive avec vous. — Don Juan. Je vous assure que cela ne se peut. J'en avais pour moi toutes les envies du monde, et je me suis même encore aujourd'hui conseillé *au Ciel* pour cela; mais lorsque je l'ai consulté, j'ai entendu une voix qui m'a dit que je ne devais point songer à votre sœur, et qu'avec elle assurément je ne ferais point mon salut. — Don Carlos. Croyez-vous, Don Juan, nous éblouir par ces belles excuses? — Don Juan. J'obéis à la voix *du Ciel*. — Don Carlos. Quoi! vous voulez que je me paye d'un semblable discours? — Don Juan. C'est *le Ciel* qui le veut ainsi. — Don Carlos. Vous aurez fait sortir ma sœur d'un couvent pour la laisser ensuite? — Don Juan. *Le Ciel* l'ordonne de la sorte. — Don Carlos. Nous souffrirons cette tache en notre famille? — Don Juan. Prenez-vous-en *au Ciel*. — Don Carlos. Eh quoi! toujours *le Ciel!* — Don Juan. *Le Ciel* le souhaite comme cela. — Don Carlos. Il suffit, Don Juan, je vous entends. Ce n'est pas ici que je veux vous prendre, et le lieu ne le souffre pas; mais avant qu'il soit peu, je saurai vous trouver. — Don Juan. Vous ferez ce que vous voudrez. Vous savez que je ne manque point de cœur, et que je sais me servir de mon épée quand il le faut. Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent; mais je vous déclare, pour moi, que ce n'est point moi qui me veux battre : *le Ciel* m'en défend la pensée; et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera. »

4. « L'Ecriture appelle ainsi d'ordinaire tous ceux qui sont rebelles à la loi de Dieu, quelle que soit la mesure de leurs crimes, mesure dont il est juge. » (La Harpe).

5. « Beatus vir, qui... in cathedra pestilentiæ non sedit. » (*Psaumes*, I, 1.)

Où le mensonge règne et répand son poison ;
Vous, nourri dans la fourbe [1] et dans la trahison ?

SCÈNE V.

JOAD, JOSABET, MATHAN, NABAL.

JOAD.

Où suis-je ? De Baal ne vois-je pas le prêtre [2] ?
Quoi ? fille de David [3], vous parlez à ce traître ?
Vous souffrez qu'il vous parle ? Et vous ne craignez pas
Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas
Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent [4],
Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent [5] ?
Que veut-il ? De quel front cet ennemi de Dieu
Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu [6] ?

1. La *fourberie* est l'action de fourber, la *fourbe*, le caractère du fourbe. Boileau a dit (*Sat.* XII) :

Et la fourbe passa pour exquise prudence.

2. « Quand Josabet est pressée de trop près par Mathan et qu'elle va évidemment lâcher quelque aveu compromettant, Joad apparaît tout à coup, et comme il lui serait fort difficile de discuter avec Mathan dont les propositions sont des plus acceptables, il rompt violemment les chiens, s'emporte et le chasse avec une explosion de fureur magnifique. Que la colère soit réelle, je ne le conteste pas ; tout ce que je veux faire remarquer, c'est que cet opportun accès de colère le délivre d'explications, où il aurait pu trahir aux yeux d'un diplomate aussi fin une partie de son secret. Les ambitieux politiques, tels qu'est Joad, ne sont malades que lorsqu'ils ont un intérêt quelconque à avoir la fièvre. » (M. Sarcey, *Le Temps* du 6 octobre 1873, *Chronique théâtrale*.) En jugeant ainsi au point de vue purement humain une œuvre essentiellement religieuse, M. Sarcey ne verra tout à l'heure dans l'inspiration prophétique de Joad qu'une gigantesque supercherie ; il n'osera pas le dire, mais il le laissera entendre.

3. Joad rappelle à Josabet qu'elle descend de David, pour lui mieux faire sentir à quel point elle s'abaisse en parlant à Mathan.

4. Dans le *Gioas* de Métastase (2e partie), c'est au grand prêtre lui-même que Sebia dit : « Giojada, oses-tu te montrer avec ce front serein ? Comment ne crains-tu pas que la terre ne t'engloutisse ? »

5. Voir *Phèdre*, note du vers 856.

6. Cette expression *infecter l'air* se trouve dans les *Phéniciennes* de Sénèque, v. 220. Œdipe dit :

... Has ego auras ore pestifero traho ?

Voltaire prête (*Discours historique et critique à l'occasion de la tragédie des Guèbres*) à milord Cornsburi cette appréciation sur Joad : « Je l'appelle hardiment fanatique, puisqu'il parle ainsi à sa femme (à cette femme assez inutile dans la pièce), lorsqu'il la trouve avec un prêtre qui n'est pas de sa communion :

Quoi ? fille de David, vous parlez à ce traître ?

Je fus très-content du parterre qui riait de ces vers, et non moins content de l'acteur qui les supprima dans la représentation suivante. Je me sentais une

MATHAN.

On reconnaît Joad à cette violence.
Toutefois il devrait montrer plus de prudence,
Respecter une Reine, et ne pas outrager
Celui que de son ordre elle a daigné charger.

JOAD.

Hé bien, que nous fait-elle annoncer de sinistre ?
Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre ?

MATHAN.

J'ai fait à Josabet savoir sa volonté.

JOAD.

Sors donc de devant moi, monstre [1] d'impiété.
De toutes tes horreurs, va, comble la mesure [2].
Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure.
Abiron et Dathan, Doëg, Achitophel [3],
Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie [4],
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie [5].

MATHAN. (Il se trouble [6].)

Avant la fin du jour... on verra qui de nous...
Doit... Mais sortons, Nabal.

NABAL.

Où vous égarez-vous ?

horreur inexprimable pour ce Joad; je m'intéressais vivement à Athalie, je disais d'après vous-même :

> Je pleure, hélas! sur la pauvre Athalie,
> Si méchamment mise à mort par Joad.

1. Un monstre est un être en dehors des lois de la nature. Voltaire, dans ses tragédies, fera une telle consommation de ce mot qu'il lui enlèvera toute énergie.
2. « Et vos implete mensuram patrum vestrorum. » (*Matth.*, XXIII, 32.)
3. Dathan et Abiron, de la tribu de Ruben, préférant l'abondance de la servitude égyptienne aux privations de la liberté dans le désert, conspirèrent contre Moïse. Ils furent engloutis à l'entrée de leur tente dans une crevasse qui s'ouvrit subitement, et descendirent vivants dans le Schéol. (*Nombres*, XVI.) — Doëg dénonça au tyran le pontife Abimélec qui avait reçu David dans sa fuite. Les archers reçurent l'ordre de mettre à mort les membres de la famille sacerdotale ; sur leur refus, Doëg commit le crime, et passa au fil de l'épée les habitants de Nob. (*I Sam.*, XXII). — Achitophel poussa Absalon à la révolte contre David, son père, et lui conseilla un crime affreux et public ; ayant échoué dans ses projets, il mit ordre à ses affaires, et, se faisant justice à lui-même, s'étrangla (*II Sam.*, XVI, XVII.)
4. Se déchaîne.
5. Joad commence à être animé de l'esprit prophétique. De là s'expliquent ses violences.
6. Sainte-Beuve, qui cherche partout des allusions jansénistes dans *Athalie*, croit que Racine s'est rappelé ici la scène qui se passa lors de l'expulsion, présidée par l'archevêque de Paris, de douze des religieuses de Port-Royal. « Comme dans son agitation l'archevêque passait et repassait sans la voir devant la porte de sortie, et en prenait une autre, la mère Angélique de Saint-Jean lui indiqua le chemin. » (IV, 209.) Cette allusion eût été bien hardie de la part de Racine.

De vos sens étonnés quel désordre s'empare [1] ?
Voilà votre chemin.

SCÈNE VI.

JOAD, JOSABET.

JOSABET.

L'orage se déclare [2].
Athalie en fureur demande Éliacin.
Déjà de sa naissance et de votre dessein
On commence, Seigneur, à percer le mystère :
Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père.

JOAD.

Au perfide Mathan qui l'aurait révélé ?
Votre trouble à Mathan n'a-t-il point trop parlé [3] ?

JOSABET.

J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en rendre maîtresse.
Cependant, croyez-moi, Seigneur, le péril presse.
Réservons cet enfant pour un temps plus heureux.
Tandis que les méchants délibèrent entre eux,
Avant qu'on l'environne, avant qu'on nous l'arrache,
Une seconde fois souffrez que je le cache.
Les portes, les chemins lui sont encore ouverts.
Faut-il le transporter aux plus affreux [4] déserts ?
Je suis prête. Je sais une secrète issue
Par où, sans qu'on le voie, et sans être aperçue,
De Cédron avec lui traversant le torrent [5],
J'irai dans le désert, où jadis en pleurant [6],

1. Pour *étonnés*, voir la note du vers 414. *Désordre* est ici synonyme d'égarement.
2. La terreur plane sur la scène et ne la quittera plus.
3. Deux fois le nom de Mathan termine le premier hémistiche. C'est une tache. Peut-être l'acteur ferait-il bien de réfléchir quelque temps en silence après le premier vers. Quelques secondes de réflexion rendraient tout naturel l'emploi du mot de Mathan dans le second vers; c'est tout naturellement que Joad rappellerait à Josabet ce nom odieux.
4. *Affreux*, c'est-à-dire, qui excite une terreur physique ou morale. Cet adjectif vient du mot *affre*, qui n'est guère employé que dans cette locution : *les affres de la mort :* « Madame de Montespan était tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. » (SAINT-SIMON.)
5. Le Kédron, torrent qui se jette dans la mer Morte, et se dessèche en été, sépare, à l'est, Jérusalem du mont des Oliviers. Son nom lui vient de ce que la profondeur et l'encaissement de la vallée font, à l'ombre, paraître ses eaux noires. Tel est le sens du mot Kédron.
6. Il s'agit de ce désert situé entre Jérusalem et Jéricho, où Jésus a placé la scène de la parabole du bon Samaritain. (*Luc*, X, 3.)

Et cherchant comme nous son salut dans la fuite,
David d'un fils rebelle évita la poursuite [1].
Je craindrai moins pour lui les lions et les ours [2]...
Mais pourquoi de Jéhu refuser le secours?
Je vous ouvre peut-être un avis salutaire.
Faisons de ce trésor Jéhu dépositaire.
On peut dans ses États le conduire aujourd'hui,
Et le chemin est court qui mène jusqu'à lui [3].
Jéhu n'a point un cœur farouche, inexorable;
De David à ses yeux le nom est favorable [4].
Hélas! est-il un Roi si dur et si cruel,
A moins qu'il n'eût pour mère une autre Jézabel,
Qui d'un tel suppliant ne plaignît l'infortune [5]?
Sa cause à tous les Rois n'est-elle pas commune?

JOAD.

Quels timides conseils m'osez-vous suggérer [6]?
En l'appui de Jéhu pourriez-vous espérer?

JOSABET.

Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance?
Ne l'offense-t-on point par trop de confiance?
A ses desseins sacrés employant les humains,
N'a-t-il pas de Jéhu lui-même armé les mains [7]?

JOAD.

Jéhu, qu'avait choisi sa sagesse profonde,
Jéhu, sur qui je vois que votre espoir se fonde,
D'un oubli trop ingrat a payé ses bienfaits.
Jéhu laisse d'Achab l'affreuse fille en paix [8],
Suit des Rois d'Israël les profanes exemples,

1. On sait comment Absalon, révolté contre son père David, périt dans sa suite, non point parce que sa chevelure s'accrocha aux branches d'un chêne, mais parce que sa tête se prit entre les rameaux.
2. Dans les textes sacrés, l'ours, très connu en Palestine, sert d'image à la cruauté astucieuse et gloutonne.
3. Samarie, capitale du royaume d'Israël, n'était qu'à treize lieues environ au nord-est de Jérusalem.
4. L'Académie a vu une négligence dans cet emploi du mot *favorable* signifiant : trouvant faveur. Racine cependant avait écrit déjà dans *Bajazet* (I, II) :

Les peuples, prévenus de ce nom favorable, etc.

5. Peut-être y a-t-il là un souvenir de Virgile (*Enéide*, II, 6-7):

Quis talia fando,
Temperet a lacrimis?

6. Nous avons déjà lu dans *Iphigénie* (I, II.)

Les timides conseils qu'on ose vous donner.

7. Un élève des prophètes était venu trouver Jéhu dans son camp, vers Galaad, à l'est du Jourdain, pour lui annoncer les destinées brillantes qui l'attendaient.
8. *Affreux* a cette fois le sens d'odieux.

Du vil Dieu de l'Égypte a conservé les temples [1].
Jéhu, sur les hauts lieux enfin osant offrir
Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir [2],
N'a pour servir sa cause et venger ses injures
Ni le cœur assez droit ni les mains assez pures.
Non, non : c'est à Dieu seul qu'il faut nous attacher.
Montrons Éliacin [3] ; et, loin de le cacher,
Que du bandeau royal sa tête soit ornée.
Je veux même avancer l'heure déterminée,
Avant que de Mathan le complot soit formé

SCÈNE VII.

JOAD, JOSABET, AZARIAS, SUIVI DU CHŒUR ET DE PLUSIEURS LÉVITES.

JOAD.

Hé bien, Azarias, le temple est-il fermé ?

AZARIAS.

J'en ai fait devant moi fermer toutes les portes [4].

JOAD.

N'y reste-t-il que vous et vos saintes cohortes ?

AZARIAS.

De ses parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour.
Tout a fui, tous se sont séparés sans retour,
Misérable troupeau qu'a dispersé la crainte ;
Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte [5].
Depuis qu'à Pharaon ce peuple est échappé [6],
Une égale terreur ne l'avait point frappé.

1. « Delevit itaque Jehu Baal de Israel. Verumtamen a peccatis Jeroboam filii Nabath... non recessit, nec dereliquit vitulos aureos, qui erant in Bethel et in Dan. » (*II Rois*, X, 28 et 29.) Jéroboam avait établi les deux sanctuaires dont parlent *les Rois*, à l'imitation des deux idoles de ce genre qu'avaient les Égyptiens, Apis à Memphis, capitale de la Haute Égypte, et Mnevis à Hiérapolis, capitale de l'Egypte Inférieure.

2. Depuis la construction du temple, il était interdit de sacrifier sur les hauts lieux.

3. A ce moment solennel, il nous semble que le grand prêtre devait donner à l'enfant royal son nom de Joas.

4. On accédait au temple par quatre portes, placées aux quatre points cardinaux. Athalie devait entrer par la porte du Midi ou porte des Coureurs. Ces portes étaient tellement massives que, selon Josèphe (*Cont. App.* II, 9), il fallait vingt hommes pour les fermer.

5. Que par des hommes pris dans.

6. La terreur qu'éprouvèrent les Hébreux poursuivis par Pharaon est décrite dans l'*Exode* (XIV, 11) : « Et dixerunt ad Moysen : Forsitan non errant sepulcra

JOAD.

Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage [1],
Hardi contre Dieu seul ! Poursuivons notre ouvrage [2].
Mais qui retient encor ces enfants parmi nous ?

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Hé ! pourrions-nous, Seigneur, nous séparer de vous ?
Dans le temple de Dieu sommes-nous étrangères [3] ?
Vous avez près de vous nos pères et nos frères.

UNE AUTRE.

Hélas ! si pour venger l'opprobre [4] d'Israël,
Nos mains ne peuvent pas, comme autrefois Jahel [5],
Des ennemis de Dieu percer la tête impie,
Nous lui pouvons du moins immoler notre vie.
Quand vos bras combattront pour son temple attaqué,
Par nos larmes du moins il peut être invoqué.

JOAD.

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle [6],
Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle !
Mais si tu les soutiens, qui les peut ébranler ?
Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler.
Tu frappes et guéris ; tu perds et ressuscites [7].

in Ægypto, ideo tulisti nos ut moreremur in solitudine : quid hoc facere voluisti, ut educeres nos ex Ægypto ? «

1. « O homines ad servitutem paratos ! » (Tacite.)

2. « Ce dernier hémistiche est-il assez beau ! Ne vous semble-t-il pas entendre un Mazarin ou un cardinal de Retz contemplant avec un dédain sceptique le populaire, dont il a besoin et qui lui échappe, se disant : Bah ! nous l'aurons avec nous quand nous serons les maîtres. Poursuivons notre ouvrage. » (M. Sarcey, *Chronique théâtrale* du *Temps*, 6 octobre 1873.)

3. Dans les représentations que donne la Comédie Française, Salomith prend la parole pour ces deux filles du chœur. Cela n'a rien de choquant pour le rôle de la seconde. Mais faire dire à la propre fille du grand prêtre :

Dans le temple de Dieu sommes-nous étrangères ?

cela est au moins bizarre. Il devrait être interdit d'altérer les chefs-d'œuvre de la scène comme il est interdit de mutiler ceux de la sculpture.

4. La honte.

5. *Juges*, ch. IV. (*Note de Racine.*) — Sisara, qui commandait les troupes de Jabin, prince chananéen, fuyait devant les Hébreux. Jahel, femme d'un Kénien nommé Héber, lui offrit l'hospitalité, puis, dans son sommeil, le tua, en lui enfonçant à coups de marteau dans la tempe une de ces longues chevilles de fer avec lesquelles on retenait les toiles des tentes.

6. Pour ta cause. « Il est temps que d'autres mains s'arment pour sa querelle. » (Pascal, *Provinciales*, II.) M. Patin a rapproché ce passage des vers 14-18 de l'*Œdipe roi* de Sophocle :

Ἀλλ', ὦ κρατύνων Οἰδίπους χώρας ἐμῆς,
Ὁρᾷς μὲν ἡμᾶς, ἡλίκοι προσήμεθα
Βωμοῖσι τοῖς σοῖς· οἱ μὲν οὐδέπω μακρὰν
Πτέσθαι σθένοντες, οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς,
Ἱερευς ἐγὼ μὲν Ζηνός·

7. Ego occidam. et ego vivere faciam, percutiam, et ego sanabo. » (*Deutéronome*, XXXII 39.) — « Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. »

Ils ne s'assurent point en leurs propres mérites [1],
Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois [2],
En tes serments jurés au plus saint de leurs Rois [3],
En ce temple où tu fais ta demeure sacrée [4],
Et qui doit du soleil égaler la durée [5].
Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi?
Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi?
C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent [6].
Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords,
Et de ses mouvements secondez les transports [7].

LE CHŒUR chante au son de toute la symphonie des instruments.

Que du Seigneur la voix se fasse entendre,
Et qu'à nos cœurs son oracle divin
Soit ce qu'à l'herbe tendre
Est, au printemps, la fraîcheur du matin [8].

(*I Rois*, II, 6.) — D'Aubigné a traduit plus fidèlement le texte sacré (*Les Tragiques. — Misères*) :

N'es-tu Seigneur du monde,
Toy, Seigneur, qui abbas, qui blesses, qui guéris,
Qui donnes vie et mort, qui tues et qui nourris ?

1. Voilà la théorie de la grâce; voilà encore des vers jansénistes.

2. *Invoquer*, c'est proprement appeler à l'aide : « C'est ainsi qu'ils invoqueront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai. » (Saci, *Bible : Nombres*, VI, 27.)

3. David.

4. Temple. — « In domo hâc et in Jerusalem... ponam nomen meum in sempiternum. » (*II Paralipomènes*, XXXIII, 7.) (*Note manuscrite de Racine sur Athalie.*)

5. « Et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum. » (*Psaumes*, LXXXVIII, 38.)

6. Virgile a peint ainsi l'enthousiasme de la Sibylle inspirée par le dieu *Enéide*, VI, 45-48) :

Pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument, majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore dei.....

Au Ve acte (scène VI) de son *Saül*, Soumet a montré le pontife Achimélec inspiré de l'esprit prophétique. Ce drame, dont le sous-titre est *le Sacerdoce et la Royauté*, a été inspiré par *Athalie*. L'auteur le dit lui-même dans sa *Préface*. — J.-B. Rousseau a encore imité ce passage de Racine (Liv. I., *Ode* III) :

Qu'aux accents de ma voix la terre se réveille.
Rois, soyez attentifs; peuples, ouvrez l'oreille :
Que l'univers se taise, et m'écoute parler.
Mes chants vont seconder les accords de ma lyre ;
L'esprit saint me pénètre, il m'échauffe, il m'inspire
Les grandes vérités que je vais révéler.

7. Voir la *Préface*, p. 322, note 5.

8. Ces vers sont une traduction de la *Bible :* « Fluat utros eloquium meum quasi imber super herbam, et quasi stillæ super gramina. » (*Deutéronome*, XXXII, 2.) L'*Eglogue* I de Segrais offre une construction analogue à celle de ce quatrain de Racine :

De votre belle bouche une seule parole
M'est ce qu'au voyageur est l'herbe fraîche et molle ;
Et l'aise de vous voir est à mon cœur blessé
Ce qu'une eau claire et vive est au cerf relancé.

La Comédie Française remplace *toute la symphonie des instruments* et ce

JOAD.

Cieux, écoutez ma voix ; Terre, prête l'oreille [1].
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille.
Pécheurs, disparaissez: le Seigneur se réveille [2].

(Ici recommence la symphonie, et Joad aussitôt reprend la parole.)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé [3]?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé [4]?
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
Des prophètes divins malheureuse homicide [5].
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé.
Ton encens à ses yeux est un encens souillé [6].
Où menez-vous ces enfants et ces femmes [7]?

chœur charmant par quelques misérables mesures d'orgue. Cette économie se retrouve d'ailleurs dans le décor; la scène représente un vestibule mesquin, orné d'un fauteuil bizarre, qu'on fait disparaître après le second acte, pour le remplacer au quatrième par une petite table dorée; on emporte à son tour la susdite table entre le quatrième et le cinquième actes. En dépit de certains critiques modernes, nous ne pouvons nous empêcher de dire avec Théophile Gautier : « Une belle décoration ne gâte pas les beaux vers, et les rimes ne perdent rien à être récitées devant des colonnes d'un style convenable. » (*Hist. de l'art dram. en France depuis vingt-cinq ans*, 4e série, p. 143.)

1. « Audite, cœli, quæ loquor, audiat terra verba oris mei. » (*Deuteronome*, XXXII, 1.) « Audite, cœli, et auribus percipe, terra. » (ISAIE, I, 2.)

2. « Deficiant peccatores a terra, et iniqui ita ut non sint. » (*Psaumes*, III, 35.) « Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus..... Pereant peccatores a facie Dei. » (*Psaumes*, LXVII, 2 et 3.) — « Et excitatus est tanquam dormiens Dominus. » (*Psaumes*, LXXVII, 65.) Et le *Psaume* ajoute une image beaucoup moins noble : « tanquam crapulatus potens a vino. »

3. « Joas. » (*Note de Racine.*) — « Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? » (*Lamentations de Jérémie*, IV, 1.)

4. « Zacharie. » (*Note de Racine*). C'est dans le parvis extérieur que fut frappé Zacharie. « La plupart ont dit que l'auteur détruit ici l'intérêt pour Joas, en prévenant sans nécessité les auditeurs que Joas doit un jour faire égorger le fils de son bienfaiteur. Plusieurs ont voulu excuser cet endroit comme langage prophétique, qui ne fait pas naître une idée distincte. Les critiques ont répondu que, si le discours du grand prêtre ne porte aucune idée, il est inutile; s'il présente quelque chose de réel, comme on n'en peut douter par les notes de l'auteur, il détruit l'intérêt . » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) D'Alembert a écrit à la marge de cette annotation : « Les autres ont répliqué que l'intérêt principal de la pièce ne porte point sur Joas, mais sur l'accomplissement des promesses de Dieu en faveur de la race de David. »

5. « Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas..... » (*Évangile de saint Mathieu*, XXIII, 37.) — « Nec recipiam ultra odorem suavissimum. » (*Lévitique*, XXVI, 31.)

6. « Ne offeratis ultra sacrificium frustra : incensum abominatio est mihi. » ISAIE, I, 13.) — J.-B. Rousseau dira (*Odes*, I, XI) :

Votre encens n'est qu'une fumée
Qui déshonore mes autels.

7. « Captivité de Babylone. » (*Note de Racine.*) — « Ces vers sont en effet un tableau rapide de la captivité de Babylone. Cinq déportations successives transportèrent à Babylone, sur l'Euphrate, sur le Chaboras, le peuple de Juda, ses princes, ses grands, ses prêtres; la première, dont le prophète Daniel fit partie, eut lieu sous Jéhojakim, dix-huitième roi de Juda; la deuxième, où le prophète Ezéchiel fut enveloppé, sous Jéchonias, dix-neuvième roi de Juda; les trois dernières sous Sédécias, le vingtième roi de Juda, et après son règne. L'avant-dernier roi périt dans un des sièges de sa capitale; ses deux successeurs furent

Le Seigneur a détruit la reine des cités [1].
Ses prêtres sont captifs, ses Rois sont rejetés.
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités [2].
Temple, renverse-toi. Cèdres, jetez des flammes [3].
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur [4]?

AZARIAS.

O saint temple!

JOSABET.

O David!

LE CHŒUR.

Dieu de Sion, rappelle,
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés [5].

(La symphonie recommence encore, et Joad un moment après l'interrompt.)

JOAD.

Quelle Jérusalem nouvelle [6]
Sort du fond du désert brillante de clarté [7],
Et porte sur le front une marque immortelle [8]?
Peuples de la terre, chantez.
Jérusalem renaît plus brillante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés

conduits, chargés de fer, à Babylone. Enfin, Jérusalem, prise après un siège de trois années par les lieutenants de Nébucadnetzar, fut détruite de fond en comble; le temple consumé disparut ; il n'en resta debout qu'un portique vers l'orient, qui, dans la suite fut nommé *portique de Salomon* (*Jean*, X, 23 ; *Act.* III, 11 ; 12,) et la Terre sainte, devenue une province désolée du vaste empire de Babylone, disparut pour un temps de la face du monde. » (M. Athanase Coquerel.)

1. « Facta est quasi vidua domina gentium ; princeps provinciarum facta est sub tributo. » (Jérémie, I, 1.)

2. « Solemnitates vestras odivit anima mea. » (Isaie, I, 14.)

3. Le chœur des Juifs disait dans l'*Aman* de Montcrestien (II) :

Les barbares entrés dedans ton héritage
Ont pollu ton saint temple et pillé ses trésors,
Jérusalem s'est vue exposée au ravage ;
En des monceaux de pierre on a réduit ses forts...
Ils ont de ton Isâc presque la race éteinte,
Et jusqu'aux fondements ils sont venus raser
De ta pauvre Sion l'émerveillable enceinte,
Que le feu n'avait pu de tout point embraser.....

4. « Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum ? Et plorabo die ac nocte..... » (Jérémie, IX, 1.)

5. C'est à Zacharie que la Comédie Française a confié ces deux vers.

6 « L'Eglise. » (*Note de Racine.*) — « Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam, descendentem de cœlo a Deo. » (*Apocalypse*, XXI, 2.)

7. « Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris...? » (*Cantique des Cantiques*, III, 6.)

8. *Marquer au front, porter au front une marque* est une expression biblique.

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés [1]?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière [2].
Regarde tous ces Rois de ta gloire étonnés [3].
Les Rois des nations, devant toi prosternés [4],
De tes pieds baisent la poussière ;
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière [5].
Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
Sentira son âme embrasée !
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur [6].

JOSABET.

Hélas ! d'où nous viendra cette insigne faveur,
Si les Rois de qui doit descendre ce Sauveur...

JOAD.

Préparez, Josabet, le riche diadème
Que sur son front sacré David porta lui-même [7].

1. « Les Gentils. » (*Note de Racine.*) « Leva in circuitu oculos tuos, et vide, omnes isti congregati sunt, venerunt tibi... Quis genuit mihi istos? Ego sterilis, et non pariens..... » (Isaie, XXIX, 18 et 21.)

2. « Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est. » (Isaie, LX, 1.)

3. Voir la note du vers 414.

4. « Et erunt Reges nutricii tui..... Vultu in terram demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lingent. » (Isaie, XLIX, 23.)

5. « Et ambulabunt gentes in lumine tuo. » (Isaie, LX, 3.) Les mêmes paroles sont aussi dans l'*Apocalypse* (XXI, 24.)

6. « Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum ; aperiatur terra, et germinet Salvatorem. » (Isaïe, XLV, 8.) On lit dans la *Chronique théâtrale* que M. Sarcey a donnée au *Temps*, le 6 octobre 1873 : « On s'accorde à regarder cette prophétie comme un superbe hors-d'œuvre ; mais point du tout, c'est le moment culminant de la pièce ; c'est le moment critique. Dans cette scène, Racine a ramassé toutes les surexcitations légitimes ou factices à l'aide desquelles un chef de conspiration ne manque jamais de fanatiser, au dernier moment, ceux qu'il envoie se faire tuer pour la cause qu'il a prise en main. » Le critique Geoffroy a dit, mieux encore que ce morceau « sert à remplir les lévites d'un enthousiasme divin ; il en fait des soldats invincibles, prêts à braver tous les dangers pour la défense de Joas et du temple. » — Talma joua Joad. « Lorsque par la bouche du grand prêtre il annonçait *sa volonté sainte*, tout le corps de l'acteur tremblait, et à cette agitation universelle on voyait que ses forces ne suffisaient pas pour recevoir, sans ébranlement, l'inspiration qui le remplissait de courage et de reconnaissance. Discrétion et bonté pour Abner, mépris et réprobation pour Mathan, résistance aux ordres d'Athalie, et résolution de la combattre au besoin ; ses lévites, sa famille, sa vie à son roi, sa religion et son Dieu : tout cela était dans le magnifique caractère de Joad, et tout Joad était dans Talma, dans sa force, dans sa vérité. Ce rôle, par cela même que l'acteur doit le rendre comme il plaît au Dieu qui l'inspire, n'avait pas été calculé par Talma ; il avait renoncé, disait-il, à convenir de son exécution avec lui-même ; aussi, à chaque représentation, je l'atteste, car j'en ai vu trois, c'était une autre œuvre, des effets inattendus, et des applaudissements enlevés par des éclairs de génie, frappant pour la première fois l'œil, l'oreille et le cœur ; c'était encore saisissant, mais autrement que la veille. » (*Soixante ans du Théâtre Français*, 1842, p. 192-193.)

7. Les rois d'Orient portaient toujours au bras des cercles d'or, au cou des

(Aux Lévites.)

Et vous, pour vous armer, suivez-moi dans ces lieux
Où se garde caché, loin des profanes yeux,
Ce formidable amas de lances et d'épées
Qui du sang philistin jadis furent trempées,
Et que David vainqueur, d'ans et d'honneurs chargé,
Fit consacrer au Dieu qui l'avait protégé [1].
Peut-on les employer pour un plus noble usage?
Venez, je veux moi-même en faire le partage.

SCÈNE VIII [2].

SALOMITH, LE CHŒUR.

SALOMITH.

Que de craintes, mes sœurs, que de troubles mortels!
Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices,
Les parfums et les sacrifices
Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels?

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Quel spectacle à nos yeux timides!
Qui l'eût cru, qu'on dût voir jamais
Les glaives meurtriers, les lances homicides
Briller dans la maison de paix?

UNE AUTRE.

D'où vient que, pour son Dieu pleine d'indifférence,
Jérusalem se tait en ce pressant danger?
D'où vient, mes sœurs, que pour nous protéger
Le brave Abner au moins ne rompt pas le silence?

SALOMITH.

Hélas! dans une cour où l'on n'a d'autres lois
Que la force et la violence,

chaînes d'or, et sur la tête un diadème, qui ne doit pas être confondu avec la couronne. C'était ordinairement un ruban de pourpre marqué de blanc, et orné de perles et de pierres précieuses, qui ceignait le front et les tempes. Les *Rois* (XI, 12) parlent de ce bandeau dont Joas fut ceint, mais ne disent point que ce fût celui de David.

« 1. « Deditque Joiada sacerdos centurionibus lanceas, clypeosque et peltas Regis David, quas consecraverat in domo Domini. » (II *Paralipomènes*, XXIII, 9.) « Qui dedit ei hastas, et arma Regis David, quæ erant in domo Domini. » (*II Rois*, XI, 10.)

2. Le chœur va commenter les deux parties de la prédiction de Joad, et s'affliger et se réjouir.

Où les honneurs et les emplois
Sont le prix d'une aveugle et basse obéissance,
Ma sœur, pour la triste innocence
Qui voudrait élever la voix [1] ?

UNE AUTRE.

Dans ce péril, dans ce désordre extrême,
Pour qui prépare-t-on le sacré diadème ?

SALOMITH.

Le Seigneur a daigné parler.
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre [2] ?
S'arme-t-il pour nous défendre ?
S'arme-t-il pour nous accabler ?

TOUT LE CHŒUR chante.

O promesse ! ô menace ! ô ténébreux mystère !
Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour !
Comment peut-on avec tant de colère
Accorder tant d'amour ?

UNE VOIX seule.

Sion ne sera plus. Une flamme cruelle
Détruira tous ses ornements.

UNE AUTRE VOIX.

Dieu protége Sion. Elle a pour fondements
Sa parole éternelle.

LA PREMIÈRE.

Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

LA SECONDE.

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

LA PREMIÈRE.

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

LA SECONDE.

Sion a son front dans les cieux [3].

LA PREMIÈRE.

Quel triste abaissement !

LA SECONDE.

Quelle immortelle gloire !

1. Cette strophe et la précédente furent ajoutées par Racine dans l'édition de 1697 ; ce sont deux strophes jansénistes.

2. Les prophètes eux-mêmes ont confessé quelquefois que l'événement seul éclaircirait les oracles que Dieu avait rendus par leur bouche.

3. Sublimi feriam sidera vertice.

(Horace, *Odes* I, I, 34.)

LA PREMIÈRE.

Que de cris de douleur !

LA SECONDE.

Que de chants de victoire [1] !

UNE TROISIÈME.

Cessons de nous troubler. Notre Dieu quelque jour
Dévoilera ce grand mystère.

TOUTES TROIS.

Révérons sa colère ;
Espérons en son amour.

UNE AUTRE.

D'un cœur qui t'aime,
Mon Dieu, qui peut troubler la paix?
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime [2]?

1. Cette série de belles antithèses rappelle celles de *Polyeucte* (IV, III):

PAULINE. — Imagination !
POLYEUCTE. — Célestes vérités !
PAULINE. — Étrange aveuglement !
POLYEUCTE. — Éternelles clartés

2. Voir la note du vers 370

ACTE QUATRIÈME

SCÈNE I.

JOAS, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, UN LÉVITE, LE CHŒUR.

SALOMITH.

D'un pas majestueux, à côté de ma mère,
Le jeune Éliacin s'avance avec mon frère.
Dans ces voiles, mes sœurs, que portent-ils tous deux?
Quel est ce glaive enfin qui marche devant eux [1]?

JOSABET, à Zacharie.

Mon fils, avec respect posez sur cette table
De notre sainte loi le livre redoutable [2].
Et vous aussi, posez, aimable Éliacin,
Cet auguste bandeau près du livre divin [3].
Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
Le glaive de David auprès de sa couronne [4].

JOAS.

Princesse, quel est donc ce spectacle nouveau?
Pourquoi ce livre saint, ce glaive, ce bandeau?
Depuis que le Seigneur m'a reçu dans son temple,
D'un semblable appareil je n'ai point vu d'exemple [5].

1. « Comme le glaive était porté en cérémonie, cette expression est aussi juste que poétique. » (LOUIS RACINE.) Le chœur précédent et ces quatre beaux vers descriptifs sont coupés à la scène : la jeune Salomith n'oserait appeler *mes sœurs* les respectables matrones du chœur.

2. Il est question dans la Bible de *volumes;* ils étaient ordinairement composés de peau, de tissu de lin ou de coton, ou de feuilles de parchemin ou de papyrus; ils étaient écrits ordinairement d'un seul côté, et les caractères étaient disposés en colonnes; on enroulait ces volumes autour d'un cylindre ou de deux, et on les attachait avec un lien. Si le livre se composait de plaques de bois ou de métal, ce qui était rare, on réunissait les feuillets par des anneaux, et on les assujettissait par une baguette. Les commentateurs émettent des avis différents sur le sens du passage de la Bible (*II Rois*, XI, XII), d'où Racine a tiré l'idée de remettre la Loi à Joas au moment de son couronnement.

3. Voir la note du vers 1178.

4. Toute cette mise en scène emprunte aux circonstances douloureuses, au milieu desquelles Joas va être couronné, de l'émotion et de l'intérêt.

5. Zarès disait à Aman dans *Esther* (III, I), en lui rappelant le triomphe de Mardochée :

Vous-même avez dicté tout ce triste appareil.

Littré distingue ainsi l'*appareil* des *préparatifs* et des *apprêts* : « Les *pré-*

JOSABET.

Tous vos doutes, mon fils, bientôt s'éclairciront [1].

JOAS.

Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front?
Ah! Princesse, gardez d'en profaner la gloire.
Du roi qui l'a porté respectez la mémoire.
Un malheureux enfant aux ours abandonné...

JOSABET, lui essayant le diadème.

Laissez, mon fils : je fais ce qui m'est ordonné.

JOAS.

Mais j'entends les sanglots sortir de votre bouche [2] !
Princesse, vous pleurez! Quelle pitié vous touche?
Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté [3],
Je dois, comme autrefois la fille de Jephté [4],
Du Seigneur par ma mort apaiser la colère?
Hélas! un fils n'a rien qui ne soit à son père [5].

JOSABET.

Voici qui vous dira les volontés des cieux [6].
Ne craignez rien. Et nous, sortons tous de ces lieux.

paratifs se font d'avance pour une opération, qui peut être fort éloignée. Les *apprêts* sont des préparatifs qui se font pour une opération immédiate : les préparatifs de la guerre; les apprêts de la bataille. L'*appareil* se déploie et porte l'attention sur la grandeur et la complication des moyens. »

1. *S'éclaircir*, c'est-à-dire : cesser d'être obscur, se débrouiller :

Toutefois attendons que son sort s'éclaircisse.
(*Mithridate*, II, VI.)

2. .... Ἐξέπληξάς μ' ὄμμα συγκλῄσασα σὸν
Δακρύοις θ' ὑγράνασ' εὐγενῆ παρηΐδα.
(EURIPIDE, *Ion*, v. 241-242.)

3. Le mot *holocauste*, qui vient du grec, et signifie : brûlé tout entier, était des deux genres au XVIIe siècle : « Ces saintes holocaustes ne sont plus des holocaustes, s'il en reste quelque chose. » (PATRU, *Plaidoyer*, XV). Boileau, dans son *Dialogue des héros de roman*, raille l'emploi qu'en a fait Chapelain dans sa *Pucelle*, où Dunois, épris de Jeanne, s'écrie :

Brûlons en holocauste aux yeux de la pucelle.

4. On ne saurait mettre en doute que Jephté ait sacrifié réellement sa fille ; il est impossible de supposer que le récit fasse allusion simplement à une réclusion monastique, qui n'était pas dans les usages israélites.

5. Φοῖβός μοι γενέτωρ πατήρ·
Τὸν βόσκοντα γὰρ εὐλογῶ·
Τὸ δ' ὠφέλιμον ἐμοὶ πατέρος ὄνομα λέγω
Φοίβου τοῦ κατὰ ναόν.
(EURIPIDE, *Ion*, v. 136-140.)

6. *Voici* est formé de l'impératif *vois* et de l'adverbe *ci*. — *Qui* est pour : celui qui.

SCÈNE II.

JOAD, JOAS.

JOAS, courant dans les bras du grand prêtre.

Mon père !

JOAD.

Hé bien, mon fils?

JOAS.

Qu'est-ce donc qu'on prépare?

JOAD.

Il est juste, mon fils, que je vous le déclare.
Il faut que vous soyez instruit, même avant tous,
Des grands desseins de Dieu sur son peuple et sur vous.
Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle [1].
Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle
Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés,
Et de payer à Dieu ce que vous lui devez.
Sentez-vous cette noble et généreuse envie?

JOAS.

Je me sens prêt, s'il veut, de lui donner ma vie.

JOAD.

On vous a lu souvent l'histoire de nos Rois.
Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois
Doit s'imposer unRoi digne du diadème?

JOAS.

Un Roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même [2],
Sur la richesse et l'or ne met point son appui,
Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui
Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères [3].

1. Nous ne savons plus quel grammairien réclamait : « d'un courage et d'une foi nouveaux ». Un grammairien n'est pas tenu d'être poète.

2. « *Deutéronome*, chap. XVII. » (*Note de Racine.*) — Racine a eu en vue les versets 17-20 : » Non habebit..... argenti et auri immensa pondera. Postquam autem sederit in solio regni sui, describet sibi Deuteronomium legis hujus in volumine..... Et habebit secum legetque illud omnibus diebus vitæ suæ, ut discat timere Dominum Deum suum, et custodire verba et ceremonias ejus, quæ in lege præcepta sunt. Nec elevetur cor ejus in superbiam super fratres suos. »

3. *Injustes*, comme le latin *inæqui*, a le sens de : trop lourds, disproportionnés. « Joas, dit M. Sarcey, est un très gentil enfant, d'un cœur excellent, de mœurs douces, de langage aimable ; mais on retrouvera en toute occasion sur ses lèvres des formules de catéchisme dont on a farci son intelligence. Il ne lui manque de ce

JOAD.

Mais sur l'un de ces Rois s'il fallait vous régler,
A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler

JOAS.

David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle,
Me paraît des grands Rois le plus parfait modèle.

JOAD.

Ainsi dans leurs excès vous n'imiteriez pas
L'infidèle Joram, l'impie Okosias[1] ?

JOAS.

O mon père !

JOAD.

Achevez, dites, que vous en semble?

JOAS.

Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble[2] !

Joad se prosterne à ses pieds.[3]

Mon père, en quel état vous vois-je devant moi ?

JOAD.

Je vous rends le respect que je dois à mon Roi
De votre aïeul David, Joas, rendez-vous digne.

JOAS.

Joas? Moi?

JOAD, *se relevant.*

Vous saurez par quelle grâce insigne,
D'une mère en fureur Dieu trompant le dessein,
Quand déjà son poignard était dans votre sein,
Vous choisit, vous sauva du milieu du carnage.
Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage[4].

qui constitue un homme, et surtout un roi, qu'un seul point, qui est le vouloir personnel; le ressort lui manque : comment l'aurait-il? on l'a, chez lui, de parti pris, énervé, usé. On a toujours pensé, voulu, parlé pour lui. La réponse toute faite lui vient naturellement aux lèvres, aussitôt qu'on l'interroge, une réponse au-dessus de son âge, cela va sans dire. Ne vous en étonnez pas. Est-ce que les perroquets ne répètent pas des phrases au-dessus de leur intelligence? Joas n'est qu'un perroquet de sacristie, destiné plus tard à devenir un perroquet de cour..... Tout prétendant patronné par un prêtre homme d'Etat n'est entre ses mains qu'un outil de domination. » (Le *Temps*, *Chronique théâtrale* du 25 août 1873.) Rappelons encore ici les événements politiques qui ont inspiré ces articles à M. Sarcey.

1. Voir *IV Rois*, VIII, 18 et 27.

2. Il y a là un souvenir d'Homère (*Odyssée*, I, 47) :

Ὡς ἀπολοῖτο καὶ ἄλλος, ὅτις τοιαῦτά γε ῥέζοι.

N'oublions pas que Joas est fils d'Okozias.

3. On s'agenouillait devant Louis XIV; on embrassait en Judée le nouveau roi, en signe de respect filial.

4. On a trouvé une incorrection dans ce vers ; nous ne voyons point pourquoi

Avec la même ardeur qu'elle voulut jadis
Perdre en vous le dernier des enfants de son fils,
A vous faire périr sa cruauté s'attache [1],
Et vous poursuit encor sous le nom qui vous cache.
Mais sous vos étendards [2] j'ai déjà su ranger
Un peuple obéissant et prompt à vous venger.
Entrez, généreux chefs des familles sacrées,
Du ministère saint tour à tour honorées [3].

SCÈNE III.

JOAS, JOAD, AZARIAS, ISMAËL, ET LES TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES [4].

JOAD continue.

Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis.
Prêtres, voilà le Roi que je vous ai promis [5].

AZARIAS.

Quoi? c'est Éliacin ?

ISMAËL.

Quoi? cet enfant aimable...

JOAD.

Est des Rois de Juda l'héritier véritable [6],
Dernier né des enfants du triste Okosias,
Nourri [7], vous le savez, sous le nom de Joas.
De cette fleur si tendre et sitôt moissonnée [8]

l'on ne pourrait pas dire : *échappé de sa rage*, comme on dit : échappé d'un danger.

1. S'applique, s'acharne. Voltaire écrira dans *Brutus* (III, v) :

Le sort dont la rigueur à m'accabler s'attache.

2. Les uns font venir ce mot du latin *extendere*, étendre, les autres du germanique *stand*, être debout.

3. Voir la note du vers 1366.

4. Racine a voulu que la restauration de Joas fût uniquement l'œuvre des prêtres; il a transformé en chefs des lévites les cinq officiers dont parle la Vulgate.

5. « Joiada... assumens centuriones et milites, introduxit ad se in templum Domini...; et adjurans eos in domo Domini, ostendit eis filium Regis. » (*IV Rois*, XI, 4.) — On lit dans le *Commentaire sur Héraclius*, de Voltaire, cette réflexion judicieuse : « Si Joas n'était reconnu qu'après la mort d'Athalie, la pièce finirait très-froidement. »

6. « M. d'Andilly : Voilà le seul qui vous reste de la maison de David. » (*Remarque de J. Racine.*) Arnaud d'Andilly avait traduit l'*Histoire des Juifs* écrite par Flavien Josèphe.

7. Élevé.

8. « Quasi flos egreditur et conteritur. » (*Job*, XIV, 2.)

Tout Juda, comme vous, plaignant la destinee,
Avec ses frères morts le crut enveloppé [1].
Du perfide couteau comme eux il fut frappé.
Mais Dieu du coup mortel sut détourner l'atteinte,
Conserva dans son cœur la chaleur presque éteinte,
Permit que, des bourreaux trompant l'œil vigilant,
Josabet dans son sein l'emportât tout sanglant,
Et n'ayant de son vol [2] que moi seul pour complice,
Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice [3].

JOAS.

Hélas ! de tant d'amour et de tant de bienfaits,
Mon père, quel moyen de m'acquitter jamais?

JOAD.

Gardez pour d'autres temps cette reconnaissance [4].
Voilà donc votre Roi, votre unique espérance.
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver :
Ministres du Seigneur, c'est à vous d'achever.
Bientôt de Jézabel la fille meurtrière [5],
Instruite que Joas voit encor la lumière,
Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger.
Déjà, sans le connaître, elle veut l'égorger.
Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage.
Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,
Venger vos princes morts, relever votre loi [6],
Et faire aux deux tribus [7] reconnaître leur Roi.
L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse.
J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,
Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux
De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux.

1. *Être enveloppé avec quelqu'un dans*, c'est être atteint du même coup que lui. Madame de Maintenon, le 4 août 1714, écrivait au duc de Noailles : « Vous pourriez bien vous trouver enveloppé dans sa disgrâce. »

2. C'est l'expression de la Bible : « furata est ». (*IV Rois*, XI, 2.) Plusieurs académiciens ont donc à tort blâmé le mot *vol*, trouvant qu'il ne qualifiait pas bien, sans épithète, l'action généreuse de Josabet.

3. Josabet les cacha d'abord dans la *salle des lits*, c'est-à-dire dans l'appartement des femmes (*Paralipomènes*, XXII, 11); plus tard, elle les mit dans le temple même.

4. Joas ne la gardera pas. « La reconnaissance, a dit M. Jules Sandeau, est pareille à cette liqueur d'Orient qui ne se conserve que dans des vases d'or; elle parfume les grandes âmes, et s'aigrit dans les petites. » (*M[lle] de la Seiglière.*)

5. L'Académie reprocha au grand Corneille d'avoir, dans *le Cid*, fait *meurtrier* de trois syllabes; la quantité adoptée par Corneille prévalut.

6. Rétablir votre loi dans le rang qui lui est dû.

7. Juda et Benjamin.

Mais ma force est au Dieu [1] dont l'intérêt me guide.
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside [2].
Déjà ce Dieu vengeur commence à la troubler [3] ;
Déjà trompant ses soins [4], j'ai su vous rassembler.
Elle nous croit ici sans armes, sans défense.
Couronnons, proclamons Joas en diligence.
De là, du nouveau Prince intrépides soldats,
Marchons, en invoquant l'Arbitre des combats ;
Et, réveillant la foi dans les cœurs endormie,
Jusque dans son palais cherchons notre ennemie.
Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil,
Nous voyant avancer dans ce saint appareil [5],
Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple ?
Un Roi que Dieu lui-même a nourri dans son temple,
Le successeur d'Aaron de ses prêtres suivi,
Conduisant au combat les enfants de Lévi,
Et dans ces mêmes mains des peuples révérées,
Les armes au Seigneur par David consacrées ?
Dieu sur ses ennemis répandra sa terreur [6].
Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur ;
Frappez et Tyriens, et même Israélites [7].
Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites

1. **Dans le Dieu.** De même dans *Iphigénie* (V, ii) :

Ainsi tout mon espoir
N'est plus qu'au coup mortel que je vais recevoir.

2. *Réside*, existe dans :

Oui, peuple, c'est en vous que le pouvoir réside.
(M. J. Chénier, *Les Gracques*, II, iii.)

3. Il est certain qu'il y a là un peu de désordre dans les idées.
4. Ses précautions.
5. Voir la note du vers 1250.
6. On trouve dans la *Genèse* (XXXV, 6) une expression analogue : « Terror Dei invasit omnes per circuitum civitates. »
7. Milord Cornsburi disait, toujours d'après Voltaire (*Discours historique et critique*, etc.) : « Il veut qu'on extermine ses concitoyens, qu'on se baigne dans leur sang sans horreur, il a dit à ses prêtres :

Frappez et Tyriens et même Israélites.

Quel est le prétexte de cette boucherie ? c'est que les uns adorent Dieu sous le nom phénicien d'Adonaï, les autres sous le nom chaldéen de Baal ou Bel. En bonne foi, est-ce là une raison pour massacrer ses concitoyens, ses parents, comme il l'ordonne ? Quoi ! parce que Racine est janséniste, il veut qu'on fasse une Saint-Barthélemi des hérétiques ! Il est d'autant plus permis d'avoir en exécration l'assassinat et les fureurs de Joad, que les livres juifs, que toute la terre sait être inspirés de Dieu, ne lui donnent aucun éloge. J'ai vu plusieurs de mes compatriotes qui regardent du même œil Joad et Cromwell. Ils disent que l'un et l'autre se servirent de la religion pour faire mourir leurs monarques. J'ai vu même des gens difficiles qui disaient que le prêtre Joad n'avait pas plus de droit d'assassiner Athalie que votre jacobin Clément n'en avait d'assassiner Henri III. On n'a jamais joué *Athalie* chez nous ; je m'imagine que c'est parce qu'on y déteste un prêtre qui assassine la reine sans la sanction d'un acte passé en parlement. »

Qui lorsqu'au dieu du Nil [1] le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides [2],
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides [3],
Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur [4]?
Mais je vois que déjà vous brûlez de me suivre [5].
Jurez donc, avant tout, sur cet auguste livre [6],
A ce Roi, que le ciel vous redonne [7] aujourd'hui,
De vivre, de combattre, et de mourir pour lui.

AZARIAS, au bout de la table, ayant la main sur le livre saint.

Oui, nous jurons ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères,
De ne poser le fer entre nos mains remis,
Qu'après l'avoir vengé de tous ses ennemis.
Si quelque transgresseur enfreint cette promesse,
Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse :
Qu'avec lui ses enfants, de ton partage [8] exclus,
Soient au rang de ces morts que tu ne connais plus [9].

1. Au veau d'or.

2. Voltaire dira dans sa tragédie de *Mahomet* (IV, III) :

Mes pleurs baignent tes mains saintement homicides.

3. « Et stans (*Moyses*) in porta castrorum ait : Si quis est Domini, jungatur mihi. Congregatique sunt ad eum omnes filii Levi, quibus ait : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ponat vir gladium super femur suum ; ite et redite de porta usque ad portam per medium castrorum, et occidat unusquisque fratrem, et amicum, et proximum suum. Feceruntque filii Levi juxta sermonem Moysis, ceciderunique in die illâ quasi viginti tria millia hominum. Et ait Moyses : Consecrastis manus vestras hodie Domino, unusquisque in filio, et in fratre suo, ut detur vobis benedictio. » (*Exode*, XXXII, 26-29.)

4. Songez que de Lévi la famille sacrée,
Du ministère saint par Dieu même honorée,
Mérita cet honneur en portant à l'autel
Des mains teintes du sang des enfants d'Israël.
(VOLTAIRE, *Henriade*, IV, 336-339.)

5. Racine avait placé déjà un mouvement semblable dans la bouche de Burrhus (*Britannicus*, IV, III) :

Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur.

6. On ne trouve pas dans l'Ancien Testament un exemple de serment prêté sur le livre de la Loi. Les Hébreux prêtaient serment en élevant la main droite, comme pour prendre Dieu à témoin de la vérité de leur assertion.

7. Ce mot était tout à fait du style noble au XVIIIe siècle. Racine avait déjà dit dans *Alexandre* (IV, II) :

Et redonnant le calme à vos sens désolés, etc.

8. De la part que tu te réserveras ; le mot *partage* se trouvait avec le même sens dans *Mithridate* (I, I) :

Le Pont est son partage, et Colchos est le mien.

9. « Sicut vulnerati dormientes in sepulcris, quorum non es memor amplius ; et ipsi de manu tua repulsi sunt. » (*Psaumes*, LXXXVII, 6.) Métastase fera dire simplement à son chœur de Lévites : « Dieu nous prive de jamais voir les rayons du soleil, si nous te manquons de foi. »

JOAD.

Et vous, à cette loi, votre règle éternelle [1],
Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle?

JOAS.

Pourrais-je à cette loi ne me pas conformer?

JOAD.

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer [2],
Souffrez [3] cette tendresse, et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes [4].
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur.
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux Rois [5];
Qu'un Roi n'a d'autre frein que sa volonté même [6];
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné [7];
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainsi de piége en piége, et d'abîme en abîme [8],
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,

1. « Dederuntque in manu ejus tenendam legem, et constituerunt eum Regem. » (*II Paralipomènes*, XXIII, 11.)

2. Soumet et Belmontet (*Une fête de Néron*, I, IX) ont assez maladroitement placé ce vers dans la bouche de Sénèque parlant à l'Empereur:

> Mon fils, ah! de ce nom souffrez que je vous nomme!

3. Tolérez. De même La Fontaine (*Fables*, IX, 1):

> On pourrait aucunement
> Souffrir ce défaut aux hommes.

4. *Alarme*, vient de l'italien *allarme*, aux armes.

5.

> Et leur voix fanatique,
> Maîtresse d'un vil peuple, est redoutable aux rois.
> (VOLTAIRE, *Henriade*, X, 409.)

6. D'Urfé avait écrit dans l'*Astrée* (III, p. 184): « Ce qui portait ce jeune prince à de semblables désordres, c'était l'opinion que quelques flatteurs lui donnaient, que toutes choses étaient permises au Roy; que les Rois faisaient les lois pour leurs sujets et non pas pour eux, et que puisque la mort et la vie de ses vassaux étaient en sa puissance, qu'il en pouvait faire de même de tout ce qu'ils possédaient. » Et Massillon écrivait dans le *Petit Carême:* « Les princes naissent d'ordinaire vertueux, et avec des inclinations dignes de leur sang; la naissance nous les donne tels qu'ils devraient être; l'adulation toute seule les fait tels qu'ils sont. » Les princes ou les ministres qui n'ont pas écouté les flatteurs sont rares. Aussi faut-il se rappeler que François Ier disait: « Les souverains commandent aux peuples, et les lois aux souverains, » et que Michel Le Tellier a écrit: « Je veux que les lois gouvernent, et non pas les hommes. » (Cité par BOSSUET, *Or. fun. de Michel Le Tellier*, Ire partie.)

7. « Reges eos virga ferrea. » (*Psaumes*, II, 9.)

8. « Cette rime est vicieuse; on ne doit point faire rimer une longue avec une brève. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des Rois égaré le plus sage [1].
Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu fera [2] toujours le premier de vos soins;
Que sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin [3].

JOAS, *au milieu de la table, ayant la main sur le livre saint.*

Je promets d'observer ce que la loi m'ordonne.
Mon Dieu, punissez-moi si je vous abandonne [4]!

JOAD.

Venez : de l'huile sainte il faut vous consacrer [5].
Paraissez, Josabet : vous pouvez vous montrer.

1. Allusion à Salomon, dont la sagesse a été si vantée, et dont la gloire se perdit au milieu des mollesses d'un sérail.

2. On dirait plutôt aujourd'hui : *sera*.

3. On cite souvent ces vers comme un exemple de syllepse ; on appelle ainsi une figure où la construction est dominée par l'idée plus que par les mots. Ici Racine dit : *eux*, en parlant *du pauvre*. — Fénelon, dans son *Télémaque* (II), semble avoir imité ces vers de Racine : « Quand tu seras le maître des autres hommes, souviens-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux. » Il est vrai que tous deux ont imité les Livres saints : « Judicate egeno et pupillo; humilem et pauperem justificate. » (*Psaumes*, LXXX, 3.) « Si habitaverit advena in terra vestra... diligetis eum quasi vosmet ipsos : fuistis enim et vos advenæ in terra Ægypti. » (*Lévit.*, XIX, 33-34.) — Voici les conseils que, au même moment, mais sans témoins, le grand prêtre adresse au jeune roi dans la tragédie de Métastase (IIe partie) : « Aujourd'hui Dieu te fait présent d'un royaume; mais de son présent un jour il te demandera compte. Tremble, et que ce jugement sévère auquel tu es exposé soit toujours présent à ton esprit. Commence par régner sur toi-même. Que tes désirs soient tes premiers vassaux; que tes sujets trouvent dans celui qui commande l'exemple de l'obéissance. Aie toujours ce que tu dois, et non ce que tu peux, pour mesure de tes actions. Songe au bien public plus qu'à ton propre bien. Fais qu'on aime en toi le père, et non pas qu'on craigne le tyran. La frayeur du peuple est mauvaise gardienne des Rois, et ce n'est point par la force qu'on s'empare du cœur de ses sujets. Dispense avec équité les récompenses et les châtiments. Sois lent à te résoudre, soigneux à exécuter. Ne te fie pas à la langue du flatteur, intéressée à t'abuser par de viles complaisances. Mais garde toujours la prudence pour conseillère, la valeur pour guide, la justice devant tes yeux, et Dieu dans ton cœur. »

4. Le serment de Joas est bref et sec; peut-être Racine s'est-il trop souvenu qu'il devait un jour l'oublier. Pour punir Joas, Dieu permit que ses armées fussent défaites par Azael, Jérusalem assiégée, ses trésors pillés, qu'il fût lui-même atteint d'une maladie de langueur, et qu'il tombât enfin sous les coups d'un conspirateur.

5. L'onction était la plus importante cérémonie du couronnement; elle eut lieu d'abord dans un endroit public, et plus tard dans le temple. Après l'onction on remettait le sceptre au monarque, on posait sur sa tête le diadème, et on lui présentait le livre de la Loi, qu'il jurait d'observer; alors venait l'entrée triomphante dans la capitale, et la réception solennelle des officiers et des sacrificateurs.

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, AZARIAS, SALOMITH, ETC., LE CHŒUR.

JOSABET, embrassant Joas.

O Roi, fils de David !

JOAS.

O mon unique mère !
Venez, cher Zacharie, embrasser votre frère.

JOSABET, à Zacharie.

Aux pieds de votre Roi prosternez-vous, mon fils.

(Zacharie se jette aux pieds de Joas.)

JOAD, pendant qu'ils s'embrassent.

Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis [1] !

JOSABET, à Joas.

Vous savez donc quel sang vous a donné la vie ?

JOAS.

Et je sais quelle main sans vous me l'eût ravie.

JOSABET.

De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer ?

JOAS.

Joas ne cessera jamais de vous aimer [2].

LE CHŒUR.

Quoi ! c'est là...

JOSABET.

C'est Joas.

JOAD.

Écoutons ce lévite.

1. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que Joas, devenu roi, laissera massacrer Zacharie. C'est un souvenir que Racine eut peut-être mieux fait de ne pas rappeler. D'Alembert le lui a très brutalement reproché : « On s'intéresse peu à Joas, que Racine a eu la maladresse de faire entrevoir en deux endroits comme un méchant garnement futur. »

2. A peine reconnu roi, Joas s'acquitte fort bien de son nouveau rôle ; Zacharie nous le montrera tout à l'heure (V, I) :

.... Parmi ces transports, affable et sans orgueil,
A l'un *tendant* la main, *flattant* l'autre de l'œil,
Jurant de se régler par leurs avis sincères,
Et les appelant tous ses pères ou ses frères.

SCÈNE V.

JOAS, JOAD, JOSABET, ETC., UN LÉVITE.

UN LÉVITE.

J'ignore contre Dieu quel projet on médite [1].
Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts [2] ;
On voit luire des feux parmi des étendards ;
Et sans doute Athalie assemble son armée.
Déjà même au secours toute voie est fermée ;
Déjà le sacré mont, où le temple est bâti [3],
D'insolents Tyriens est partout investi.
L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre
Qu'Abner est dans les fers, et ne peut nous défendre [4].

JOSABET, à Joas.

Cher enfant, que le ciel en vain m'avait rendu,
Hélas ! pour vous sauver, j'ai fait ce que j'ai pu.
Dieu ne se souvient plus de David votre père.

JOAD, à Josabet.

Quoi? vous ne craignez pas d'attirer sa colère
Sur vous et sur ce Roi si cher à votre amour?
Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour [5],
Voudrait que de David la maison fût éteinte [6],
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte
Où le père des Juifs sur son fils innocent [7]

1. J'ignore le projet que la reine médite.
(*Phèdre*, V, v.)

Il est dit du peuple dans les *Nombres* : « Locutus contra Deum et Moysen. » (XXXI, 5.)

2. S'agit-il des trompettes guerrières, ou du bruit produit par les soldats armés se rangeant autour du temple ?

3. C'est le mont de Morija, où avait eu lieu le sacrifice d'Abraham. — On avait coutume de placer au XVII[e] siècle l'adjectif *sacré* avant le substantif qu'il qualifiait :

Sacrés monts, fertiles vallées.
(*Esth.*, I, II.)

4. Le danger augmente de scène en scène. Fidèle à son caractère, Josabet se trouble et pleure; Joad reste serein.

5. A jamais.

6. La métaphore est ici moins heureusement suivie que dans la première scène.

7. « Le nom de père des Juifs est donné à Abraham dans les livres des deux Testaments, non seulement en qualité de chef de la race, mais au point de vue d'une suprématie religieuse comme fondateur de la théocratie. » (M. Athanase Coquerel.)

Leva sans murmurer un bras obéissant [1],
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laissant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse,
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race, en lui seul renfermé ?
Amis, partageons-nous. Qu'Ismaël en sa garde
Prenne tout le côté que l'orient regarde [2];
Vous, le côté de l'ourse; et vous, de l'occident;
Vous, le midi [3]. Qu'aucun, par un zèle imprudent,
Découvrant mes desseins, soit prêtre, soit lévite,
Ne sorte avant le temps, et ne se précipite;
Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé [4],
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé [5].
L'ennemi nous regarde, en son aveugle rage,
Comme de vils troupeaux réservés au carnage,
Et croit ne rencontrer que désordre et qu'effroi.
Qu'Azarias partout accompagne le Roi.
(A Joas.)
Venez, cher rejeton d'une vaillante race,

1. M. Athanase Coquerel rapproche de ces beaux vers un tercet bien peu biblique de Voltaire :

Ibrahim, dont le bras docile à l'Éternel
Traîne son fils unique aux marches de l'autel,
Étouffant pour son Dieu les cris de la nature.
(*Mahomet*, III, VI.)

On peut également mettre à côté des vers de Racine les paroles suivantes que Lusignan, au second acte de *Zaïre*, adresse à sa fille :

Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes.....
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais ;
C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie ;
C'est là que de la tombe il rappela sa vie.
Tu ne saurais jamais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu.

2. Les Hébreux s'occupaient assez d'astronomie pour que Racine n'ait point commis un anachronisme en leur attribuant la connaissance des points cardinaux.

3. « Tertia pars vestrum introeat sabbato, et observet excubias domus Regis. Tertia autem pars sit ad portam Sur ; et tertia pars sit ad portam, quæ est post habitaculum scutariorum, et custodietis excubias domus Messa. » (*II Rois*, XI, 6.) « Tertia pars vestrum qui veniunt ad sabbatum, sacerdotum, et levitarum, et janitorum, erit in portis ; tertia vero pars ad domum Regis et tertia ad portam quæ appellatur Fundamenti ; omne vero reliquum vulgus sit in atriis domus Domini. » (*II Paralipomènes*, XXIII, 5.)

4. L'Académie a trouvé que cet hémistiche manquait de noblesse. C'est une cheville, tout comme le fameux hémistiche de Victor Hugo dans *les Burgravse* : « Je dois avouer,

la vérité m'y pousse,
Que je suis l'empereur Frédéric Barberousse.

5. « Quem quisque pugnando locum ceperat, eum, amissa anima, corpore tegebat. » (SALLUSTE, *Catilina*, LXI.)

Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace;
Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir [1],
Et périssez du moins en Roi, s'il faut périr [2].

(A un lévite.)

Suivez-le, Josabet. Vous, donnez-moi ces armes.

(Au chœur.)

Enfants, offrez à Dieu vos innocentes larmes [3].

SCÈNE VI.

SALOMITH, LE CHŒUR.

TOUT LE CHŒUR chante.

Partez, enfants d'Aaron, partez.
Jamais plus illustre querelle [4]
De vos aïeux n'arma le zèle.
Partez, enfants d'Aaron [5], partez.

1. « Le diadème ceint et ne couvre point; plusieurs cependant ont excusé *se couvrir* d'un diadème, surtout en poésie. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

2. Chapelain a écrit dans sa ridicule *Pucelle* des vers assez fermes que l'on peut rapprocher de celui-ci :

Reconnaissant pour lui la mort inévitable,
Il dévoue à la mort son courage indomptable ;
Il y va sans faiblesse, il y va sans effroi,
Et, devant la souffrir, veut la souffrir en Roi.

La coupe du vers de Racine fut blâmée au XVIIe siècle. Desmarets de Saint-Sorlin, qui publia en 1670, sous le nom de sieur de Boisval, la *Défense du poème héroïque*, série de dialogues en vers et en prose, dirigés contre Boileau, adressa au satirique beaucoup de critiques de ce genre. On lit dans le *Dialogue* III : « Page 2. Voici une méchante césure :

PHILÈNE.

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos

Il fallait mettre en l'hémistiche, *en se vantant soi-même*, et non pas le couper par la césure. Et *soi-même à tout propos* fait encore un très-méchant hémistiche ; » et dans le *Dialogue* V :

PHILÈNE.

Le magistrat des loix emprunta le secours.

Méchante césure. « *Le magistrat des loix.* » Qu'aurait donc dit Desmarets, s'il eût entendu, comme nous, les vers (?) suivants à la Comédie Française :

Attendu que ladite dame est un prodige, etc.
Un bon procès en séparation de corps, etc.

3. Ainsi, Joad, avec une étonnante tranquillité d'esprit, songe à tout, et distribue à chacun son rôle. La crise éclate, et l'heure du combat a sonné. Le chœur, qui reste en scène, va chanter son *Chant du Départ.*

4. Voir la note du vers 1118.

5. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler que le poète ne compte Aaron que pour deux syllabes.

C'est votre Roi, c'est Dieu pour qui vous combattez.

UNE VOIX seule.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux ?
N'es-tu plus le Dieu jaloux [1] ?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances [2] ?

UNE AUTRE.

Où sont, Dieu de Jacob [3], tes antiques bontés?
Dans l'horreur qui nous environne,
N'entends-tu que la voix de nos iniquités?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

TOUT LE CHŒUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?

UNE VOIX seule.

C'est à toi que dans cette guerre
Les flèches des méchants prétendent s'adresser.
« Faisons, disent-ils, cesser
Les fêtes de Dieu sur la terre [4].
De son joug importun délivrons les mortels.
Massacrons tous ses saints. Renversons ses autels.
Que de son nom, que de sa gloire
Il ne reste plus de mémoire [5] ;
Que ni lui ni son Christ [6] ne règnent plus sur nous. »

TOUT LE CHŒUR.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

UNE VOIX seule.

Triste reste de nos Rois,

1. Ce terme est pris dans son sens ordinaire, et il faut se garder de chercher à l'ennoblir en l'expliquant : c'est l'expression biblique.
2. « Deus æmulator, et ulciscens Dominus. » (NAHUM, I, 2.) « Deus ultionum Dominus : Deus ultionum libere egit. » (*Psaumes*, XCIII, 1.)
3. « Ego sum Deus patris tui, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. » (*Exode*, III, VI).
4. « Dixerunt in corde suo... Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra. » (*Psaumes*, LXXIII, VIII).
5. Faut-il encore voir là une allusion aux persécutions dirigées contre Port-Royal? — Ces vers sont aussi imités de la Bible : « Disperdamus eos de gente et non memoretur nomen Isael ultra. » (*Psaumes*, LXXXII, IV.)
6. Qui Racine désigne-t-il par ce mot? *Christ* signifie : oint, consacré. On trouve ce mot dans l'Ancien Testament appliqué aux sacrificateurs, aux rois, même païens, comme Cyrus. Racine fait-il allusion à Joas, qui va recevoir l'onction royale, ou au Sauveur qui est annoncé par les prophètes ?

Chère et dernière fleur d'une tige si belle[1],
Hélas ! sous le couteau d'une mère cruelle
Te verrons-nous tomber une seconde fois ?
Prince aimable, dis-nous si quelque ange au berceau[2]
Contre tes assassins prit soin de te défendre ;
Ou si dans la nuit du tombeau
La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre.

UNE AUTRE.

D'un père et d'un aïeul contre toi révoltés,
Grand Dieu, les attentats lui sont-ils imputés[3] ?
Est-ce que sans retour ta pitié l'abandonne ?

LE CHŒUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés ?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne ?

UNE DES FILLES DU CHŒUR, sans chanter.

Chères sœurs, n'entendez-vous pas
Des cruels Tyriens la trompette qui sonne[4] ?

SALOMITH.

J'entends même les cris des barbares soldats[5],
Et d'horreur j'en frissonne.
Courons, fuyons, retirons-nous
A l'ombre salutaire[6]
Du redoutable sanctuaire[7].

1. Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?
(I, I.)

2. Allusion aux anges gardiens. En 1669, Bossuet avait dit dans l'*Oraiso* *funèbre de Henriette-Marie de France*, en parlant de la naissance de Henriette-Anne d'Angleterre : « O Éternel ! veillez sur elle ; anges saints, rangez à l'entou vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princess si grande et si délaissée. » Par une inadvertance étrange, Racine a enfreint ic les règles de la poésie, en mettant deux rimes masculines à la suite l'une d l'autre.

3. Portés en compte. Joad s'est chargé de répondre à cette question (I, II) : Dieu

... ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père.

4. L'Académie, que le plaisir de la critique a souvent empêchée d'être touché de belles choses, a, dans ce vers, déclaré superflu le mot *sonne*.

5. *Barbares* a ici le double sens de *cruels* et d'*étrangers*.

6. Protectrice.

7. Ce chœur, qui lie si étroitement les deux actes, est passé à la représentation. Cependant les deux couplets parlés qui le terminent serviraient à entretenir la terreur, et produiraient un grand effet.

ACTE CINQUIÈME

—

SCÈNE I.

ZACHARIE, SALOMITH, LE CHŒUR.

SALOMITH.

Cher Zacharie, hé bien ? que nous apprenez-vous[1] ?

ZACHARIE.

Redoublez au Seigneur votre ardente prière[2].
Peut-être nous touchons à notre heure dernière[3].
Pour l'horrible combat, ma sœur, l'ordre est donné.

SALOMITH.

Que fait Joas?

ZACHARIE.

Joas vient d'être couronné.
Le grand prêtre a sur lui répandu l'huile sainte[4].
O ciel! dans tous les yeux quelle joie était peint
A l'aspect de ce Roi racheté du tombeau[5] !
Ma sœur, on voit encor la marque du couteau.
On voit paraître aussi sa fidèle nourrice,
Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice[6],
Gardait ce cher dépôt[7], et n'avait de ses soins
Que les yeux de ma mère et que Dieu pour témoins.
Nos lévites pleuraient de joie et de tendresse[8],

1. Ce vers rime avec un des derniers vers de l'acte précédent. Quand la tragédie est jouée avec ses chœurs, elle doit être représentée sans entr'actes. C'est au moment où le chœur s'enfuit que Zacharie paraît au fond du théâtre.

2. *Redoubler une prière* ne nous paraît pas une expression heureuse. Dans les prières, la quantité doit être moins recherchée que la qualité.

3. Avec un art admirable, le poète a soin de commencer chaque scène par un vers qui augmente la terreur ou l'émotion.

4. « Unxit quoque illum Joiada pontifex, et filii ejus. » (*II Paralipomènes*, XXIII, 2.)

5. On rachetait de l'esclavage; la Bible a dit par suite : racheter du tombeau.

6. Voir la *Préface*, p. 315, note 2.

7. Racine affectionne ce mot. Il avait déjà écrit dans *Bérénice* (III, ii) :

Ce dépôt précieux que je ne puis garder.

8. Boileau avait dit ironiquement dans son *Art poétique* (I, 196) :

Il trépigne de joie, il pleure de tendresse.

Et mêlaient leurs sanglots à leurs cris d'allégresse[1].
Lui, parmi ces transports, affable[2] et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil[3],
Jurait de se régler par leurs avis sincères,
Et les appelait tous ses pères ou ses frères.

SALOMITH.

Ce secret au dehors est-il aussi semé?

ZACHARIE.

Ce secret dans le temple est encor renfermé.
Des enfants de Lévi la troupe partagée
Dans un profond silence aux portes s'est rangée.
Tous doivent à la fois précipiter leurs pas,
Et crier pour signal : « Vive le roi Joas[4] ! »
Mais mon père défend que le Roi se hasarde[5],
Et veut qu'Azarias demeure pour sa garde.
Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts de nos portes d'airain[6].
Pour les rompre elle attend les fatales machines[7],
Et ne respire enfin que sang et que ruines[8].

1. L'*allégresse*, c'est la joie qui éclate et se peint sur le visage :

> Dans vos yeux doit briller l'allégresse.
> (Molière, *Don Garcie*, II, v.)

2. « Il (*Racine*) s'est servi du même mot dans un de ses *Cantiques* (c'est dans le premier, au vers 34) :

> Avec toi marche la Douceur,
> Que suit avec un air affable
> La Patience, etc.

Ces mots *affable* et *affabilité* sont devenus très-français, malgré Patru qui les condamnait. » (*Note de* Louis Racine).

3. On a remarqué une ressemblance entre ces vers et un couplet ironique de l'*Iphigénie en Aulide* de Rotrou (II, ii) :

> Jamais pour s'élever on ne se mit si bas ;
> Vous offriez à l'un, à l'autre ouvriez les bras,
> Serriez la main à l'un, jetiez les yeux sur l'autre, etc.

4. « Imprecatique sunt ei, atque dixerunt : Vivat Rex. » (*II Paralipomènes*, XXIII, ii). C'était en Judée la forme de l'acclamation populaire, et la consécration dernière du couronnement.

5. *S'exposer*. « Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y aurait eu de la folie à se hasarder. » (Madame de Sévigné.)

6. Voltaire, dans sa *Henriade* (VII, 391-392), a imité ces deux vers si malheureusement qu'il semblerait les avoir voulu parodier :

> Vauban sur un rempart, un compas à la main,
> Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.

7. On ne voit trace de machines de guerre en Judée que 70 ans environ après Athalie, sous le règne d'Hozias, dixième roi de Juda. Ces machines étaient des frondes ou balistes, qui lançaient des pierres, des projectiles en plomb, et parfois des torches enflammées, et des catapultes, sorte d'arcs énormes, qui jetaient toute sorte de traits.

8. *Respirer*, c'est ici : souhaiter avec ardeur : « Je ne respirais que le service

Quelques prêtres, ma sœur, ont d'abord proposé
Qu'en un lieu souterrain, par nos pères creusé,
On renfermât du moins notre arche précieuse.
« O crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse!
L'arche, qui fit tomber tant de superbes tours[1],
Et força le Jourdain de rebrousser son cours[2],
Des dieux des nations tant de fois triomphante[3],
Fuirait donc à l'aspect d'une femme insolente ! »
Ma mère, auprès du Roi, dans un trouble mortel,
L'œil tantôt sur ce Prince et tantôt vers l'autel,
Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.
Le Roi de temps en temps la presse entre ses bras,
La flatte... Chères sœurs, suivez toutes mes pas;
Et s'il faut aujourd'hui que notre Roi périsse,
Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse.

SALOMITH.

Quelle insolente main frappe à coups redoublés[4]?
Qui fait courir ainsi ces lévites troublés[5]?
Quelle précaution leur fait cacher leurs armes?
Le temple est-il forcé[6]?

ZACHARIE.

Dissipez vos alarmes :
Dieu nous envoie Abner.

du Roi et la grandeur de l'Etat. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*) — Voir les *Plaideurs* (v. 857).

1. On se souvient que, pour s'emparer de Jéricho, les Hébreux firent sept jours de suite, derrière l'arche, en procession, le tour de la ville; le septième jour, les murailles tombèrent.

2. Ce vers rappelle comment Josué et les Israélites passèrent le Jourdain pour entrer dans la Terre promise. « A la voix du Dieu d'Israël, les fleuves rebroussent leur cours. » (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, II, v, 5.)

3. Allusion à la déesse des Philistins, l'idole Dagon, moitié femme, moitié poisson, adorée à Azote, Ascalon et Gaza. L'arche, après la défaite des deux fils d'Héli, était tombée entre les mains des Philistins; ils la placèrent dans le temple de Dagon, et deux fois ils trouvèrent l'idole renversée à terre et brisée.

4. La terreur augmente, pour ainsi dire, à chaque vers.

5. Agités, effarés : « Madame Du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas après deux jours de maladie; on était si troublé que personne ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrements. » (Voltaire, *Comm. Œuv. aut. Henr.*)

6. Enlevé de vive force. Expression de l'art militaire : « Ayant appris que les lignes avaient été forcées. » (Hamilton, *Gramm.*, v.)

SCÈNE II.

ABNER, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAËL,
DEUX LÉVITES, ETC.

JOAD.

En croirai-je mes yeux[1],
Cher Abner? Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire au travers d'un camp qui nous assiége?
On disait que d'Achab la fille sacrilége
Avait, pour assurer ses projets inhumains[2],
Chargé d'indignes fers vos généreuses mains.

ABNER.

Oui, Seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage.
Mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage.
Dans l'horreur d'un cachot par son ordre enfermé,
J'attendais que, le temple en cendre consumé[3],
De tant de flots de sang non encore assouvie[4],
Elle vînt m'affranchir d'une importune vie,
Et retrancher des jours qu'aurait dû mille fois[5]
Terminer la douleur de survivre à mes Rois.

JOAD.

Par quel miracle[6] a-t-on obtenu votre grâce?

ABNER.

Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.
Elle m'a fait venir, et d'un air égaré :
« Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré[7],

1. Le style prétendu noble fera de cette expression un abus déplorable.

2. *Assurer* une chose, c'est la rendre sûre; Agrippine disait dans l'exposition de *Britannicus :*

Je m'assure un port dans la tempête.

3. Véritable ablatif absolu.

4. *Non encore* n'est pas agréable à l'oreille.

5. Le jour où l'usurpatrice a manqué d'égards envers Abner, il s'aperçoit qu'il a eu tort de la servir. Abner est un honnête homme ; mais il accepte des transactions; Joad n'en acceptera jamais. — Quant au mot *retrancher*, on en trouve de nombreux exemples au XVIIe siècle, dans le sens de : ôter entièrement ; c'est ainsi que Molière a écrit dans la *Préface* de *Tartuffe :* « Je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement. »

6. Emploi malheureux de ce mot dans un pareil sujet ; c'est là un terme dont Joad ne doit point abuser.

7. Luneau de Boisjermain est étonné qu'Athalie ait choisi Abner pour ambassadeur; ce choix n'a cependant rien de surprenant : elle sait qu'il est ami de Joad, et elle ne peut croire que son envoyé ose la tromper ; d'ailleurs Dieu a envoyé à la reine *l'esprit d'imprudence et d'erreur*.

Dit-elle. Un feu vengeur va le réduire en cendre[1],
Et ton Dieu contre moi ne le saurait défendre[2].
Ses prêtres toutefois, mais il faut se hâter,
A deux conditions peuvent se racheter :
Qu'avec Éliacin on mette en ma puissance
Un trésor dont je sais qu'ils ont la connaissance,
Par votre roi David autrefois amassé,
Sous le sceau du secret au grand prêtre laissé[3].
Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre. »

JOAD.

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre[4]?

ABNER.

Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
Vous gardiez de David quelque trésor secret,
Et tout ce que des mains de cette reine avare[5]
Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
Donnez-le[6]. Voulez-vous que d'impurs[7] assassins
Viennent briser l'autel, brûler les chérubins[8],

1. Il est assez étrange que plusieurs éditions, et notamment celle de M. Geruzez, portent ce vers :

Dit-elle. Un fer vengeur va le réduire en cendre.

2. La lutte est donc nettement posée entre Athalie et Dieu ; c'est pourquoi la reine s'écriera tout à l'heure :

Dieu des Juifs, tu l'emportes !

3. Voici un nouvel élément introduit dans le drame : la cupidité d'Athalie. C'est là ce qui va donner à Joad l'idée d'attirer la reine dans le temple ; autrement il se disposait à l'aller chercher *jusque dans son palais*.

4. La grammaire voudrait plutôt : qu'on doive suivre ?

5. Sens latin : avide.

6. Remarquez la vivacité que donne à la pensée cette construction : « Et tout l'or... et tout ce que... donnez-le. »

7. Les Juifs considéraient comme impurs tous ceux qui n'étaient pas circoncis.

8. « De quel autel s'agit-il ? De celui des holocaustes ? Cet autel était à peu près au centre de la cour, devant le temple proprement dit (*Exode*, XL, 19), et formait une sorte de coffre, haut de trois coudées, large et long de cinq, de bois d'acacia, monté sur quatre courtes colonnes d'airain, auxquelles se rattachaient les grilles par lesquelles s'écoulait le sang des victimes. L'intérieur, aussi revêtu d'airain, était rempli de terre, et là le feu s'allumait pour consumer l'holocauste. Les quatre coins recourbés se relevaient et se nommaient les cornes de l'autel ; on y liait les victimes (*Psaumes*, CXII, 27). Du côté du midi, une levée de terre servait de montée (*Exode*, XX, 24, etc). C'est de cet autel que parle sans doute Abner ; mais alors on comprend difficilement que sa pensée à l'instant se porte sur les Chérubins. » (M. Athanase COQUEREL.) Voir pour les Chérubins la *Préface*. — Ces Chérubins de l'Arche ont fourni au Père Le Moine, dans son livre de la *Dévotion aisée* (II, XIII), une comparaison bien étrange : « Il ne peut y avoir de péril dans les amitiés où il n'entre rien de pesant ni d'obscur... dans les amitiés qui sont aussi pures et aussi spirituelles que celle des Palmes, qui s'aiment sans se toucher ; que celle des Astres, qui n'ont communication que de l'aspect et de la lumière ; que celle des Chérubins de l'Arche, qui étaient conjoints par le Propitiatoire, et ne s'approchaient que du bout des ailes. »

Et, portant sur notre arche une main téméraire [1],
De votre propre sang souiller le sanctuaire?

JOAD.

Mais siérait-il [2], Abner, à des cœurs généreux
De livrer au supplice un enfant malheureux,
Un enfant que Dieu même à ma garde confie,
Et de nous racheter aux dépens de sa vie?

ABNER.

Hélas! Dieu voit mon cœur. Plût à ce Dieu puissant
Qu'Athalie oubliât un enfant innocent,
Et que du sang d'Abner sa cruauté contente
Crût calmer par ma mort le ciel qui la tourmente [3]
Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?
Quand vous périrez tous, en périra-t-il moins [4]?
Dieu vous ordonne-t-il de tenter l'impossible [5]?
Pour obéir aux lois d'un tyran inflexible,
Moïse, par sa mère au Nil abandonné,
Se vit presque en naissant à périr condamné;
Mais Dieu, le conservant contre toute espérance,
Fit par le tyran même élever son enfance [6].
Qui sait ce qu'il réserve à votre Éliacin,
Et si, lui préparant un semblable destin,
Il n'a point de pitié déjà rendu capable
De nos malheureux Rois l'homicide implacable [7]?
Du moins, et Josabet, comme moi, l'a pu voir,
Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir [8];
J'ai vu de son courroux tomber la violence [9].

1. C'est l'épithète qu'au début du troisième acte Zacharie lance à Mathan, qui veut pénétrer dans l'intérieur du temple.
2. Du verbe défectif *seoir*, inusité à l'infinitif.
3. Remarquez la concision énergique de cette expression.
4. Abner, acceptant la transaction, essaye de la justifier.
5. Racine avait déjà employé substantivement cet adjectif dans *Bérénice* (IV, v).

Je n'examinais rien, j'espérais l'impossible.

6. L'exemple allégué est ingénieusement choisi.
7. Homicide est à la fois adjectif et substantif :

Des prophètes divins malheureuse homicide.
(III, vii.)

8. Voir vers 650-655. On ne saurait trop remarquer le soin minutieux avec lequel Racine construisait son plan (III, vii); un examen attentif apprend que mille beautés qui ne semblaient que des beautés d'ornement ont leur utilité dans le drame; tout sert, et sans en avoir l'air.— « Il faut : *je l'ai vue*, en parlant d'Athalie; on a condamné tout d'une voix *je l'ai vu.* » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)
9. *Tomber* a ici le sens de se calmer, s'apaiser; en latin *ponere*. On dit de même que le vent tombe, que la mer tombe : « La mer, comme disent les marins, était tombée, et le ciel s'était éclairci. » (Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, part. II.)

(A Josabet.)

Princesse, en ce péril vous gardez le silence?
Hé quoi? pour un enfant qui vous est étranger
Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger
Vous, son fils, tout ce peuple, et que le feu dévore
Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore [1]?
Que feriez-vous de plus, si des Rois vos aïeux
Ce jeune enfant était un reste précieux?

JOSABET, tout bas à Joad.

Pour le sang de ses Rois vous voyez sa tendresse :
Que ne lui parlez-vous?

JOAD.

Il n'est pas temps, Princesse [2].

ABNER.

Le temps est cher, Seigneur, plus que vous ne pensez [3].
Tandis qu'à me répondre ici vous balancez [4],
Mathan près d'Athalie, étincelant de rage [5],
Demande le signal et presse le carnage [6].
Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux?
Au nom du lieu si saint qui n'est ouvert qu'à vous [7],
Lieu terrible où de Dieu la majesté repose [8],

1. Dans cette courte prière, Abner fait appel à tous les sentiments qui peuvent se presser dans le cœur de Josabet.

2. Si Joad révélait à Abner son secret, Abner serait odieux en attirant Athalie dans le piège.

3. Joad a répondu tout haut à Josabet ; voilà pourquoi Abner parle ainsi.

4. Vous hésitez. De même, dans *Iphigénie* (IV, I):

A ce silence
Ne reconnais-tu pas un père qui balance?

5. Cette belle expression est empruntée à Corneille (*Pompée*, IV, I):

Ses farouches regards étincelaient de rage.

Racine lui-même avait déjà dit dans *Esther* (II, VII):

Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle.

6. Le sens étymologique du mot *carnage* est : temps, époque où l'on mange de la chair. *Carnaval* vient de *carnis levamen;* c'est le temps où l'on enlève l'usage de la chair, le carnaval étant vraiment la nuit qui précède le mercredi des cendres.

7. « Le grand prêtre d'Israël avait seul le droit de pénétrer dans le Saint des Saints, où était déposée l'Arche, et même il n'avait le droit d'y pénétrer qu'une fois l'an, « le jour de la Propitiation, consacrée à *l'expiation des péchés des enfants d'Israël;* ce jour-là, portant des charbons enflammés dans un réchaud et de l'encens dans un vase, il pénétrait auprès de l'Arche, jetait l'encens sur les charbons, et remplissait ainsi le sanctuaire d'une vapeur odoriférante, qui était censée en voiler la gloire ; puis il revenait prendre du sang des deux victimes, un bœuf et un bouc, et le répandait sur le couvercle de l'Arche et les planches du sanctuaire. D'autres cérémonies, des jeûnes, des ablutions complétaient ce rite solennel. » (M. Athanase Coquerel.)

8. Cette belle expression a été empruntée par Racine à Chapelain lui-même, à sa *Pucelle:*

Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même, et, vêtu de splendeur,
Sans borne il est rempli de sa propre grandeur.

Quelque dure que soit la loi qu'on vous impose,
De ce coup imprévu songeons à nous parer [1].
Donnez-moi seulement le temps de respirer [2].
Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures
Pour assurer le temple et venger ses injures [3].
Mais je vois que mes pleurs [4] et que mes vains discours
Pour vous persuader sont un faible secours [5] :
Votre austère vertu n'en peut être frappée [6].
Hé bien ! trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée,
Et qu'aux portes du temple, où l'ennemi m'attend,
Abner puisse du moins mourir en combattant [7].

JOAD.

Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse [8].
De tant de maux, Abner, détournons la menace.
Il est vrai, de David un trésor est resté.
La garde en fut commise à ma fidélité [9].
C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
Que mes soins vigilants cachaient à la lumière.
Mais puisqu'à votre Reine il faut le découvrir,
Je vais la contenter, nos portes vont s'ouvrir.
De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée ;

1. On disait communément au XVII[e] siècle *se parer de* pour : se garantir de. Ainsi dans Molière (*Tartuffe*, IV, III) :

Quoi ? de votre poursuite on ne peut se parer ?

2. De me retourner, comme on dit vulgairement : « Jusqu'à quand différerez-vous de m'épargner et de me donner quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer. » (SACI, *Bible*, *Job*, VII, 19.)

3. Voir la note du vers 1565. — *Injures* est pris passivement : les injures qui lui sont faites.

4. Les larmes ne conviennent pas à un soldat. Pourquoi ne nous intéressons-nous que médiocrement aux exploits d'Énée ? pourquoi même au fond nous laissent-ils incrédules ? C'est parce qu'Énée pleure trop.

5. Il y a cette différence entre *convaincre* et *persuader* que *convaincre* s'adresse plutôt à l'intelligence, et *persuader* à la volonté. On peut *convaincre* une personne de l'excellence d'une action sans l'amener à l'accomplir ; on ne peut l'en *persuader*, sans lui donner le désir de l'exécuter.

6. Touchée ; de même dans *Britannicus* (V, VIII) :

César, de tant d'objets en même temps frappé, etc.

7. Abner se relève ; mais il est un peu tard. Dans son ensemble, cette scène, qui est un peu longue, est une des moins bonnes, peut-être la moins bonne de la pièce.

8. *Ouvrir*, *embrasser*, deux métaphores qui ne se suivent pas bien. *Embrasser* (encore un mot dont la langue du XIX[e] siècle fera un étrange abus) a ici le sens d'adopter ; Corneille avait écrit dans *Pertharite* (I, VI) :

J'embrasse un bon avis, de quelque part qu'il vienne.

9. Voir la note du vers 443.

Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée
D'un ramas [1] d'étrangers l'indiscrète fureur.
Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur [2].
Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre [3] ?
De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre.
Et quant à cet enfant si craint, si redouté [4],
De votre cœur, Abner, je connais l'équité.
Je vous veux devant elle expliquer sa naissance :
Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance ;
Et je vous ferai juge entre Athalie et lui [5].

1. D'un assemblage, d'une troupe ; mais ce mot est toujours pris en mauvaise part : « Les flibustiers eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans loi, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique. » (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs.*)

2. Racine, prévoyant que cette ruse de Joad soulèverait des critiques, avait préparé ses réponses : « Équivoque de Joad. 1° Solvite templum hoc. » (*J. C. parlait de sa mort et de sa résurrection dans un langage figuré. Les Juifs l'accusèrent de s'être vanté de pouvoir détruire le temple de Dieu.* — 2° Martyre de saint Laurent, à qui le juge demanda les trésors de l'Église : « A quo quum quærerentur thesauri Ecclesiæ, promisit demonstraturum se. Sequenti die pauperes duxit. Interrogatus ubi essent thesauri quos promiserat, ostendit pauperes, dicens : *Hi sunt thesauri Ecclesiæ...* Laurentius pro singulari suæ interpretationis vivacitate sacram martyrii accepit coronam. » (SAINT AMBROISE, *De officiis.*) Dans Prudence, saint Laurent demande du temps pour calculer toute la somme. Saint Augustin même, si ennemi du mensonge, loue ce mot de saint Laurent : « Hæ sunt divitiæ Ecclesiæ. » (*Sermon* CCCIII.) — Dieu dit à Moïse : « Dites à Pharaon : Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi in deserto. » Et chap. VIII, Pharaon répond : « Ego dimittam vos ut sacrificetis Domino Deo vestro in deserto. Verumtamen longius ne abeatis. » Dieu a trompé exprès Pharaon. (*Synops.*) Une autre fois Pharaon dit : « Sacrifiez ici. » Moïse répond : « Nos victimes sont vos dieux : Abominationes Ægyptiorum immolabimus Domino. » Donc Dieu voulait faire sortir le peuple tout à fait, et Pharaon ne l'entendait pas ainsi. » — Malgré tous ces arguments, il faut convenir qu'il y a là un manque de franchise qui nous déplait dans l'austère Joad, et nous déconcerte.

3. « Quelques-uns ont prétendu que *faire ombre* signifie *éclipser*, *effacer*, *obscurcir*, et ne pouvait pas se dire pour faire ombrage, qui signifie donner de la jalousie, du soupçon. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*) Si l'Académie avait lu l'édition de 1694 de son propre *Dictionnaire*, elle y aurait trouvé ces mots : « On dit fig. d'un homme qui se défie de tout, que *tout lui fait ombre.* »

4. Ici Joad n'équivoque même plus ; ces mots *et quant à* semblent indiquer nettement à Abner que l'enfant et le trésor ne sont pas une seule et même chose. Il y a là quelque chose qui ressemble à un mensonge.

5. « On peut condamner le caractère et l'action du grand prêtre Joad ; sa conspiration, son fanatisme peuvent être d'un très mauvais exemple ; aucun souverain, depuis le Japon jusqu'à Naples, ne voudrait d'un tel Pontife ; il est factieux, insolent, enthousiaste, inflexible, sanguinaire, il trompe indignement sa reine, il fait égorger par des prêtres cette femme âgée de quatre-vingts ans, qui n'en voulait certainement pas à la vie du jeune Joas *qu'elle voulait élever comme son propre fils.* J'avoue qu'en réfléchissant sur cet événement, on peut détester la personne du pontife ; mais on admire l'auteur, on s'assujettit sans peine à toutes les idées qu'il présente, on ne pense, on ne sent que d'après lui. Son sujet, d'ailleurs respectable, ne permet pas les critiques qu'on pourrait faire, si c'était un sujet d'invention. Le spectateur suppose avec Racine que Joad est en droit de faire tout ce qu'il fait ; et, ce principe une fois posé, on convient que la pièce est ce que nous avons de plus parfaitement conduit, de plus simple et de plus

ABNER.

Ah ! je le prends déjà, Seigneur, sous mon appui [1].
Ne craignez rien. Je cours vers celle qui m'envoie.

SCÈNE III.

JOAD, JOSABET, ISMAËL, ZACHARIE, ETC.

JOAD.

Grand Dieu, voici ton heure, on t'amène ta proie [2].
Ismaël, écoutez. (Il lui parle à l'oreille.)

JOSABET.

Puissant maître des cieux,
Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux [3],
Lorsque, lui dérobant tout le fruit de son crime,
Tu cachas dans mon sein cette tendre victime.

JOAD.

Allez, sage Ismaël, ne perdez point de temps :
Suivez de point en point ces ordres importants.
Surtout qu'à son entrée et que sur son passage
Tout d'un calme profond lui présente l'image.

sublime. » (VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique. Art dramatique.*) — Suard, répondant aux critiques de Condorcet, répond aux critiques de Voltaire : « Vous prétendez que Joad attire Athalie dans un piége pour l'assassiner. C'est elle qui le dit. Mais il est facile de lui répondre qu'elle y est venue d'elle-même pour y chercher un trésor qu'elle convoitait, et aussi pour y reconnaître un enfant qu'elle craignait, et qu'elle aurait certainement fait mettre à mort dès qu'un événement quelconque lui aurait révélé sa naissance. Pourquoi voudriez-vous que Joad lui livrât cet enfant pour qu'il soit égorgé par elle quelque jour ; et ne doit-il pas avoir le courage de le défendre, lorsqu'il l'a élevé, adopté, pour ainsi dire, et que cet enfant est son roi, de sa religion, le seul héritier de la maison de David, et le seul espoir d'Israël ? » Mais Suard a beau dire, si la fin est louable, le moyen est choquant.

1. « On ne dit point prendre *sous son appui*, quoique *appui* signifie *protection ;* ces deux termes doivent s'employer avec des verbes différents. » (*Sentiments de l'Académie sur Athalie.*)

2. Moïse dit à Ismaël : « Devorabis omnes populos, quos Dominus Deus tuus daturus est tibi. » (*Deutéronome*, VII, 16). Il dit un peu plus loin (*id.*, IXXXI, 17) : « Abscondam sectam meam ab eo, et erit in devorationem. » Racine a soin de rappeler à chaque scène que la lutte est engagée entre Athalie et Dieu.

3. Au moment de la prise de Troie, Vénus enlève à Énée les nuages qui obscurcissaient sa vue mortelle (*Énéide*, II, 604-606) ; peut-être Racine s'est-il souvenu de ce passage :

.... Omnem, quæ nunc obducta tuenti
Mortales hebetat visus tibi, et humida circum
Caligat, nubem eripiam.

Vous, enfants, préparez un trône pour Joas[1].
Qu'il s'avance suivi de nos sacrés soldats[2].
Faites venir aussi sa fidèle nourrice,
Princesse, et de vos pleurs que la source tarisse.
(A un lévite.)
Vous, dès que cette Reine, ivre[3] d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura passé le seuil[4],
Qu'elle ne pourra plus retourner en arrière,
Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière[5]
Dans le camp ennemi jette un subit effroi.
Appelez tout le peuple au secours de son Roi;
Et faites retentir jusques à son oreille
De Joas conservé l'étonnante[6] merveille[7].
Il vient.

SCÈNE IV.

JOAD, JOAS, JOSABET, TROUPE DE PRÊTRES ET DE LÉVITES, ETC.

JOAD continue.
Lévites saints, prêtres de notre Dieu[8],
Partout, sans vous montrer, environnez ce lieu;
Et laissant à mes soins gouverner votre zèle[9],
Pour paraître attendez que ma voix vous appelle.
(Ils se cachent tous.)
Roi, je crois qu'à vos vœux cet espoir est permis,

1. D'après le récit sacré, Joas, pour l'intronisation, fut placé sur une tribune qui se trouvait adossée à l'un des côtés du temple.
2. Voir la note du vers 1427.
3. Égarée par; dans son admirable *Nuit de Mai*, Alfred de Musset dira du pélican qui s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits, qu'il est

Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.

4. On appelle *seuil*, en latin *limen*, « la pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. » (LITTRÉ.)
5. Voir la note du vers 6.
6. Voir la note du vers 414.
7. *Merveille* a ici le sens de prodige; de même (I, I):

On ne voit plus pour nous ses redoutables mains
De merveilles sans nombre effrayer les humains.

8. « Levitæ autem circumdent Regem, habentes singuli arma sua. » (*II Paralipomènes*, XXIII, 7).
9. *A* prend dans cette locution le sens de *par*, comme dans *Iphigénie* (II, I) :

Je me laissai conduire à cet aimable guide.

Cette locution s'employait même en prose : « La Grèce n'a point reproché à Agamemnon de s'être laissé gouverner à Nestor. » (BALZAC, *Aristippe*, disc. I.)

Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis.
Celle dont la fureur poursuivit votre enfance
Vers ces lieux à grands pas pour vous perdre s'avance.
Mais ne la craignez point. Songez qu'autour de vous
L'ange exterminateur est debout avec nous [1].
Montez sur votre trône, et... Mais la porte s'ouvre :
Permettez un moment que ce voile vous couvre [2].

(Il tire un rideau.)

Vous changez de couleur, Princesse ?

JOSABET.

Ah ! sans pâlir,
Puis-je voir d'assassins le temple se remplir [3] ?
Quoi ? ne voyez-vous pas quelle nombreuse escorte...

JOAD.

Je vois que du saint temple on referme la porte.
Tout est en sûreté.

SCÈNE V.

ATHALIE, JOAS, caché derrière le rideau ; JOAD, JOSABET, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

ATHALIE, à Joad.

Te voilà, séducteur,
De ligues, de complots pernicieux [4] auteur,
Qui dans le trouble seul as mis tes espérances,
Eternel ennemi des suprêmes puissances.
En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé [5].
De ton espoir frivole [6] es-tu désabusé ?

1. Voir la note du vers 1494.
2. « Ligier est souvent applaudi dans le rôle de Joad ; peut-être met-il au cinquième acte un peu trop de finesse dans son jeu : sans doute le piége qu'il tend à Athalie est un piége malin ; mais, quand le secret est terrible, le voile qui le cache ne doit pas être si léger. Le sphynx est mystérieux ; il n'est pas finot. » (Théophile Gautier.)
3. Ce sont les derniers mots que prononce Josabet ; ils expriment une tendre inquiétude ; ce personnage, depuis son entrée en scène jusqu'à la fin du drame, est constant avec lui-même.
4. Nuisible, funeste : « Un roi incapable de gouverner est encore plus pernicieux à un Etat qu'un prince malheureux ou qui fait des fautes. » (Duclos, *Œuvres*, t. II, p. 18.)
5. Racine ne perd pas une occasion de nous rappeler que c'est à Dieu même que la reine s'attaque.
6. Voir la note du vers 718.

Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
Te[1]... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.
Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette,
Où sont-ils?

JOAD.

Sur-le-champ tu seras satisfaite:
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois[2].

(Le rideau se tire[3]. On voit Joas sur son trône; sa nourrice est à genoux à sa droite; Azarias, l'épée à la main, est debout à sa gauche; et près de lui Zacharie et Salomith sont à genoux sur les degrés du trône; plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés sur les côtés.)

Paraissez, cher enfant, digne sang de nos Rois.
Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques[4],
Reine? De ton poignard connais du moins ces marques[5].
Voilà ton Roi, ton fils, le fils d'Okosias.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

ABNER.

Ciel!

ATHALIE, à Joad.

Perfide!

1. Bel exemple de réticence; on l'a rapproché de l'apostrophe irritée de Neptune dans l'*Énéide* (I, 139):

Quos ego... sed motos præstat componere fluctus.

Racine avait déjà placé une réticence semblable dans la bouche d'Aricie (*Phèdre*, V, III):

Prenez garde, Seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

2. « C'est là que la catastrophe est admirablement en action. C'est là que se fait la reconnaissance la plus intéressante; chaque acteur y joue un grand rôle. On ne tue point Athalie sur le théâtre; le fils des Rois est sauvé, et est reconnu roi : tout ce spectacle transporte les spectateurs. » (VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique, Art dramatique.*) Voltaire disait aussi, dans un *Discours sur la tragédie* (Ed. Beuchot, II, 358) : « La seule pièce où M. Racine ait mis du spectacle, c'est son chef-d'œuvre d'*Athalie*. On y voit un enfant sur un trône, sa nourrice et des prêtres qui l'environnent, une reine qui commande à ses soldats de le massacrer, des lévites armés qui accourent pour le défendre. Toute cette action est pathétique; mais, si le style ne l'était pas aussi, elle ne serait que puérile. »

3. Dans cette scène, Métastase a placé entre les mains de Gioas le livre de la Loi :

Questo sostiene
Sacro volume.

4. David.

5. Ces cicatrices, on ne les voit pas du tout à la scène. C'est aux Lévites que Giojada les montre dans le drame de Métastase : « Voyez ce sein, qui conserve encore les marques funestes d'un coup cruel. »

JOAD.

Vois-tu cette Juive fidèle.
Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle ?
Il fut par Josabet à ta rage enlevé.
Ce temple le reçut, et Dieu l'a conservé.
Des trésors de David voilà ce qui me reste.

ATHALIE.

Ta fourbe[1] à cet enfant, traître, sera funeste.
D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi.

JOAD.

Soldats du Dieu vivant, défendez votre Roi[2].

(Ici le fond du théâtre s'ouvre. On voit le dedans du temple[3], et les lévites armés sortent de tous côtés sur la scène.)

ATHALIE.

Où suis-je ? O trahison ! ô Reine infortunée[4] !
D'armes et d'ennemis je suis environnée.

JOAD.

Tes yeux cherchent[5] en vain, tu ne peux échapper,
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper[6].

1. Ce mot, qui est ici synonyme de fourberie, s'employait dans le style noble. On le trouve dans Bossuet (*Hist.*, I, VIII) : « Sa fourbe fut bientôt découverte » ; et dans Corneille (*Pompée*, II, II) :

Ce héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme.

2. Toujours la cause de Joad est identifiée avec celle de Dieu.
3. « Le dedans du temple ne peut se voir que sur la hauteur, à distance, dans un assez grand éloignement, et encore par ces mots il n'est permis d'entendre que les deux premiers compartiments, le vestibule et le lieu saint, où brûlaient les lampes du célèbre candélabre dont l'arc de Titus porte l'effigie. » (*Note de* M. Athanase Coquerel.) — On lit dans le *Mercure de France* d'octobre 1770 : « La décoration représentant le temple de Jérusalem était parfaitement bien peinte et de la plus grande ordonnance. La partie intérieure du temple, formée par une arcade assez haute et assez ouverte pour que l'œil ne perdît rien de la noblesse et de l'élévation de l'architecture, était terminée au fond par une colonnade circulaire, au-dessus de laquelle on avait pratiqué une galerie destinée à recevoir une quantité considérable de prêtres et de peuple, dans l'instant où Joas paraît sur son trône, entouré de ses défenseurs victorieux. Il serait difficile de donner une véritable idée de la beauté majestueuse de ce spectacle, rendu encore plus frappant par les chœurs nombreux... » *Athalie* est obligée aujourd'hui de se passer de colonnade circulaire et de vastes galeries.
4. « Audivit autem Athalia vocem populi currentis ; et ingressa ad turbas in templum Domini, vidit Regem stantem super tribunal juxta morem, et cantores et tubas prope eum, omnemque populum terræ lætantem, et canentem tubis ; et scidit vestimenta sua, clamavitque : Conjuratio, conjuratio. » (*IV Rois*, XI, 13, et 14.)
5. Le verbe *chercher* s'emploie souvent sans régime.
6. Métastase a heureusement traduit ce vers :

La vendetta di Dio già ti circonda.

Ce Dieu, que tu bravais, en nos mains t'a livrée[1].
Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée[2].

ATHALIE.

Quoi? la peur a glacé mes indignes soldats[3]?
Lâche Abner, dans quel piége as-tu conduit mes pas[4]!

ABNER.

Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE.

Laisse-là ton Dieu, traître,
Et venge-moi.

ABNER, se jetant aux pieds de Joas.

Sur qui? Sur Joas! sur mon maître!

ATHALIE.

Lui Joas? lui ton roi? Songez, méchants, songez
Que mes armes encor vous tiennent assiégés.
J'entends à haute voix tout mon camp qui m'appelle[5].
On vient à mon secours. Tremblez, troupe rebelle[6].

SCÈNE VI.

ISMAËL, JOAS, JOAD, ATHALIE, ETC.

ISMAËL, à Joad.

Seigneur, le temple est libre et n'a plus d'ennemis[7].
L'étranger est en fuite, et le Juif est soumis.

1. Voilà le véritable sujet du drame.
2. « Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum. » (*Apocalypse*, XVII, 6.) Comparer *Esther*, v. 1156-1159.
3. Racine avait écrit déjà dans *Britannicus* (I, IV) :

Les amis de mon père
Sont autant d'inconnus que glace ma misère ;

4. Abner jouerait ici un piteux personnage, s'il n'était excusé par son ignorance.
5. Ce vers est jeté dans le même moule qu'un vers de l'*Iphigénie* du *petit Leclerc de l'Académie*, comme disait le duc de Nevers :

L'armée à haute voix demande Iphigénie,
(IV, VI.)

6. Jusqu'au dernier moment, le poète laisse planer la terreur sur la scène.
7. « Le dernier châtiment même n'a pas été épargné à l'usurpatrice : elle a vu la merveilleuse facilité avec laquelle s'est achevée la révolution qui la précipitait du trône. Elle se croyait nécessaire au bonheur et à la gloire de ce peuple ; c'est devant elle que se fait le fameux récit :

Seigneur, le temple est libre, etc. »

(F. Sarcey, *Le Temps* du 11 août 1873, *Chronique théâtrale*.)

Comme le vent dans l'air dissipe la fumée[1],
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.
Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis[2],
D'Okosias au peuple ont annoncé le fils[3],
Ont conté son enfance au glaive dérobée,
Et la fille d'Achab dans le piége tombée[4].
Partout en même temps la trompette a sonné[5].
Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné
Ont répandu le trouble et la terreur subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite[6].
Les Tyriens, jetant armes et boucliers,
Ont, par divers chemins, disparu les premiers.
Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite[7];
Mais, de Dieu sur Joas admirant la conduite[8],
Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré.
Enfin d'un même esprit tout le peuple inspiré,
Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie[9],
Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie.
Tous chantent de David le fils ressuscité.

1. « Sicut deficit fumus, deficiant. » (*Psaumes*, LXVII, 3.) « Tanquam fumus qui a vento diffusus est, » etc. (*Sap.*, I, 15.) On lisait aussi dans un sonnet, sur la retraite du duc de Parme, qui faisait partie de la *Satire Ménippée :*

Ce superbe appareil s'en retourne en fumée.

Enfin on trouvera dans la traduction du *Psaume* I publiée dans les *Mémoires* de Favart (II, 287) :

Que deviendront l'impie et le voluptueux ?
Ils seront dispersés ainsi que la poussière
Qu'un tourbillon impétueux
Enlève du sein de la terre.

2. « *Du haut de nos sacrés parvis.* On fit monter saint Jacques, frère du Seigneur, au haut du temple, pour y déclarer à tout le peuple ses sentiments sur Jésus-Christ. Et aussitôt tous ses ennemis y montèrent en foule pour l'en précipiter. » (*Remarque de J. Racine.*)

3. Remarquez la hardiesse de cette expression. On annonce une chose ; annoncer une personne a, d'ordinaire, un tout autre sens.

4. On ne l'appelle même plus la reine, mais la fille d'Achab.

5. Voir la note du vers 6.

6. Gédéon, n'ayant avec lui que trois cents soldats éprouvés, leur fit cacher des torches enflammées dans de grands vases de terre, dont on se servait pour abreuver le bétail. A un seul signal, les vases volent en éclats, les trompettes sonnent, et les soldats poussent des cris ; les Madianites prennent la fuite, Israël est vainqueur, et le modeste Gédéon refuse la couronne.

7. « Dans cette belle peinture de la joie publique, le poète n'oublie pas de faire remarquer que *quelques Juifs éperdus* ont pris la fuite. Il a été dit au commencement de la pièce que plusieurs étaient du parti d'Athalie et adoraient Baal. Plus on examine cette pièce, plus on remarque l'ordre dans lequel tout se suit. » (Louis Racine.)

8. *Conduite* est ici un terme théologique, et signifie : la voie divine, le dessein divin, comme dans cet exemple de Pascal (*Lett.* IV) : « Voilà les admirables conduites de la sagesse de Dieu sur le salut des saints. »

9. « Lætatusque est omnis populus terræ, et civitas conquievit. » (*IV Rois*, 20.)

Baal est en horreur dans la sainte cité.
De son temple profane on a brisé les portes.
Mathan est égorgé[1].

ATHALIE.

Dieu des Juifs, tu l'emportes[2] !
Oui, c'est Joas, je cherche en vain à me tromper.
Je reconnais l'endroit où je le fis frapper[3] ;
Je vois d'Okosias et le port et le geste[4] ;
Tout me retrace enfin un sang que je déteste.
David, David triomphe ; Achab seul est détruit[5].
Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit[6].
C'est toi qui, me flattant d'une vengeance aisée,
M'as vingt fois en un jour à moi-même opposée,
Tantôt pour un enfant excitant mes remords,
Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors,
Que j'ai craint de livrer aux flammes, au pillage.
Qu'il règne donc ce fils, ton soin[7] et ton ouvrage ;
Et que pour signaler son empire nouveau,
On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau.

1. « Ingressusque est omnis populus terræ templum Baal, et destruxerunt aras ejus, et imagines contriverunt valide ; Mathan quoque, sacerdotem Baal, occiderunt coram altari. » (*II Rois*, XI, 18.)

2. Ce cri est celui de Julien : « Christe, vicisti ! » En 1674, Pradon avait fait dire à la reine Amestris, par un mouvement analogue, dans sa tragédie de *Pirame et Thisbée* (V, II) :

Tu triomphes, Belus, et les dieux m'ont trahie ;
Tu m'arraches le sceptre, et me laisses la vie.
Achève, fils ingrat, et, devenant mon Roy,
Viens me ravir le jour que tu receus de moy.

3. Athalie a bien bonne mémoire ; et puis, avait-elle donné des ordres bien précis sur l'endroit où l'on devait frapper chacun de ses petits-fils ? Ce vers est malheureux.

4. Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.
(VIRGILE, *Énéide*, III, 490.)

5. Racine avait déjà dit dans *Mithridate* (III, I) :

Montrer aux nations Mithridate détruit...

Mais ici le sens est différent : il faut, par Achab, entendre la race d'Achab.

6. Racine essaie de justifier Joad. — « La voilà prise comme dans une souricière. Ah ! comme alors elle recouvre, pour voir toutes ses fautes et les juger, sa netteté d'esprit première. Y a-t-il un souverain tombé qui, repassant toutes les étapes de sa chute définitive, n'ait pu réciter les admirables vers d'Athalie, s'en prenant à un dieu ennemi :

C'est toi qui me flattant d'une vengeance aisée, etc.

M. SARCEY, *Chronique théâtrale* du *Temps*, 11 août 1873.) — Dans l'*Hippolyte* (I, III) de Bidar (1675), Phèdre s'écriait, par un mouvement semblable :

Impitoyable Amour, te voilà satisfait.

En 1824, Soumet fera dire ironiquement à sa Cléopâtre (II, 6) :

Impitoyables Dieux, de ma honte témoins,
De votre amour pour moi je n'attendais pas moins.

7. Latinisme : *tua cura*.

Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère :
Que dis-je, souhaiter? je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab, qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
Et venger Athalie, Achab et Jézabel[1].

(Athalie sort, les lévites la suivent.)

JOAD.

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée,
Et que la sainteté n'en soit point profanée[2].
Allez, sacrés vengeurs[3] de vos princes meurtris[4]
De leur sang par sa mort faire cesser les cris[5].
Si quelque audacieux embrasse sa querelle[6],
Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle[7].

SCÈNE VII.

JOAS, JOAD, JOSABET, ABNER, ETC.

JOAS.

Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction,

1. Métastase, au lieu de prêter à Athalie ces énergiques imprécations, a donné à la vieille reine une sorte de délire (II° partie) : « Je tremble, je sens tout mon sein inondé d'une sueur froide. Fuyons... Ah! où est la route? Qui me l'indiquera? O Dieu! Que de soldats! Où suis-je? Ah! l'air autour de moi reluit et étincelle! La terre remue et vacille! Quelle nuit profonde et horrible m'entoure! Quels fantômes funestes! O terreurs! Je sens dans mon sein une peur cruelle. » Métastase se souvenait de la sortie de Mathan, à l'acte III d'*Athalie*.

2. « Præcepit autem Joiada centurionibus qui erant super exercitum, et ait eis : Educite eam extra septa templi ; et quicumque eam secutus fuerit, feriatur gladio. Dixerat enim sacerdos : Non occidatur in templo Domini. » (*IV Rois*, XI, 15.)

3. Voir la note du vers 1427.

4. « *Meurtrir* pour *tuer* a vieilli. » (*Sentiments de l'Académie.*) On lisait dans le *Triomphe de la Ligue*, de Nérée (V, II) :

> Puis des frères meurtris les beaux chefs il fait pendre
> Par la main du bourreau.....

Et dans l'*Antigone* de Garnier (V) :

> J'ai meurtri mon enfant, que je tiens en mes bras.

Quinault avait dit encore dans *Astrate* (IV, XI) :

> Votre père, par elle, et vos frères meurtris...

5. Comme aucun détail n'est inutile dans la pièce, ces vers sont la conséquence logique des sentiments exprimés dans les vers 89-92.

6. Voir la note du vers 1118.

7. M. Patin croit que Racine a emprunté cette expression à Sénèque qui a écrit (*Troad.*, 283) : « Gladii libido. »

Détournez loin de moi sa malédiction,
Et ne souffrez jamais qu'elle soit accomplie.
Faites que Joas meure avant qu'il vous oublie[1].

JOAD, aux lévites.

Appelez tout le peuple, et montrons-lui son Roi.
Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi[2].
Roi, prêtres, peuple, allons, pleins de reconnaissance,
De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance[3],
Et, saintement confus de nos égarements,
Nous rengager à lui par de nouveaux serments.
Abner, auprès du Roi reprenez votre place.
Hé bien ? de cette impie a-t-on puni l'audace ?

SCÈNE VIII.

UN LÉVITE, JOAS, JOAD, ETC.

UN LÉVITE.

Le fer a de sa vie expié les horreurs[4].
Jérusalem, longtemps en proie[5] à ses fureurs,
De son joug odieux à la fin soulagée,
Avec joie en son sang la regarde plongée[6].

1. Métastase a développé ce vers dans son *Gioas* (IIe partie) : « Si je dois vivre infidèle à ta loi, tue-moi sur l'heure, grand Roi des Rois : plutôt que t'offenser, j'aimerais mieux mourir. »
2. Sa foi, c'est-à-dire ici : son serment de fidélité.
3. « Pepigit ergo Joiada fœdus inter Dominum et inter Regem, et inter populum, ut esset populus Domini. » (*IV Rois*, XI, 17.)
4. *Expier*, c'est réparer un crime par le châtiment ; c'est ainsi que Sabine dit dans l'*Horace* de Corneille (V, III) :

De mon sang malheureux expiez tout son crime.

Primitivement, chez les Hébreux, le genre de supplice en usage était la décapitation ; plus tard, on frappe du glaive, et, à cette époque, l'exécuteur de la sentence a le droit de l'exécuter comme il lui plaît. Dans la suite le sacrilège, l'adultère et le blasphème seront généralement punis par la lapidation ; ce seront les témoins qui jetteront les premières pierres.
5. Il y a là une rencontre de voyelles fort peu harmonieuse. Voir les vers 1812 et 1813.
6. Ce tableau a peut-être été inspiré à Racine par une scène de l'*Énéide* (VII, 265-267), où Virgile nous peint la joie des paysans délivrés par Hercule de l'oppression du terrible Cacus :

Nequeunt expleri corda tuendo
Terribiles oculos, vultum, villosaque setis
Pectora semiferi, atque exstinctos faucibus ignes ;

Et par un passage de Stace (*la Thébaïde*, I, 616) :

Juvat ire, et visere juxta
Liventes in morte oculos.

JOAD.

Par cette fin terrible, et due à ses forfaits[1],
Apprenez, Roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les Rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père[2].

1. Le grand prêtre tient à signaler qu'il ne vient pas d'accomplir une vengeance, mais un acte de justice.

2. Ἐς τέλος γὰρ οἱ μὲν ἐσθλοὶ τυγχάνουσιν ἀξίων,
Οἱ κακοὶ δ', ὥσπερ πεφύκασ', οὔποτ' εὖ πράξειαν ἄν.
(Euripide, *Ion*, v. 1621-1622.)

Voltaire a terminé sa tragédie de *Sémiramis* par ces vers, évidemment imités de Racine :

Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins
Que les crimes secrets ont les Dieux pour témoins;
Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice.
Rois, tremblez sur le trône, et craignez la justice.

Enfin, François de Paule dira au Dauphin, en terminant le *Louis XI* de Casimir Delavigne :

Considérez sa fin, méditez ses avis;
Et n'oubliez jamais sous votre diadème
Qu'on est roi pour son peuple et non pas pour soi même.

Voir *Alexandre*, note du vers 1548.

ADDITIONS

ET

CORRECTIONS

PHÈDRE.

Page 2. — Mettre en note au bas de l'extrait d'Héliodore : « Ce sujet semble avoir été familier dans l'antiquité aux conteurs de l'Orient, puisque nous le retrouvons dans un des rares débris qui nous soient parvenus de la littérature égyptienne, dans le conte des *Deux Frères*, qu'a traduit M. Maspero (*Revue archéologique*, 1re série, t. VIII, p. 385 sq.) Le cultivateur Anoupou prie son jeune frère Bitaou de retourner à la maison, où il a oublié les semences dont il a besoin. La femme d'Anoupou, qui est en train de se faire coiffer, s'étonne de voir le jeune homme charger sur ses épaules trois mesures d'orge et cinq de froment : « Elle lui adressa la parole, disant : « C'est vraiment une grande force qui est en toi, car je vois ta vigueur chaque jour ! » et son cœur le connut en connaissance de désir amoureux. Elle se leva, elle le saisit, elle lui dit : « Viens ! reposons ensemble, une heure durant ! Si tu m'accordes cela, certes, je te ferai de beaux vêtements. » Le jeune homme devint comme une panthère du midi en grande fureur, à cause des vilaines paroles qu'elle lui disait, et elle eut peur beaucoup, beaucoup. Il lui parla, disant : « Mais certes, tu es pour moi comme une mère ! mais ton mari est pour moi comme un père ! mais lui qui est plus grand que moi, c'est lui qui me fait subsister ! Ah ! cette grande horreur que tu m'as dite, ne me la dis pas de nouveau, et moi je ne la dirai à personne, et je ne la divulguerai de ma bouche à aucun homme. » Il chargea sa charge, il s'en alla aux champs. Quand il fut arrivé auprès de son grand frère, ils se mirent à s'acquitter de leurs travaux. Et, sur le moment du soir, comme le grand frère retournait à sa maison, et que le frère cadet était derrière ses bœufs avec sa charge de toutes les choses des champs, et qu'il poussait ses bestiaux devant lui pour les mener coucher à leurs étables qui étaient dans le village, alors la femme du grand frère eut peur des paroles qu'elle avait dites. Elle prit de la graisse sale et noire, et devint comme qui a été frappé d'un malfaiteur, afin de dire à son mari : « C'est ton petit frère qui m'a fait violence ! » quand son mari reviendrait au soir, selon son habitude de chaque jour. En arrivant à sa maison, il trouva sa femme couchée et dolente comme d'une violence; elle ne lui versa point

l'eau sur les mains selon son habitude de chaque jour, elle ne fit pas la lumière devant lui ; le logis était dans les ténèbres et elle couchée toute salie. Son mari lui dit : « Qui donc a parlé avec toi ? » Voilà qu'elle lui dit : « Il n'y a personne qui ait parlé avec moi, excepté ton petit frère. Lorsqu'il vint prendre pour toi les semences, me trouvant assise toute seule, il me dit : « Viens, toi, que nous reposions ensemble une heure durant : orne ta chevelure. » Il me parla ainsi ; moi, je ne l'écoutai point. « Mais moi, ne suis-je pas ta mère ? et ton grand frère n'est-il pas pour toi comme un père ? » Ainsi lui dis-je. Il eut peur, il me battit pour que je ne te fisse point de rapport. « Mais si tu permets qu'il vive, je suis morte ; car vois, quand il viendra le soir, comme je me suis plainte de ces vilaines paroles, ce qu'il fera est évident. » Anoupou en fureur s'apprête à tuer son petit frère ; mais celui-ci est averti par ses bœufs du danger qui le menace, et il s'enfuit. Le lendemain, protégé contre son frère par la largeur d'un fleuve, il se justifie, et Anoupou désespéré, « lorsqu'il fut arrivé à sa maison, tua sa femme, la jeta aux chiens et demeura en deuil de son petit frère. »

Page 5. — Ajouter à la note 4 : « En face des vers 48-56 de l'édition de la *cinquième Néméenne* de Pindare que possédait le poète, on lit une annotation manuscrite qui prouve à quel point Racine avait été frappé de l'histoire de Demeneté ; il note soigneusement ce rapprochement entre le poème de Pindare et le roman d'Héliodore.

Page 16. — Ajouter à la note 1 : « Ce sujet était d'ailleurs familier aux auteurs dramatiques. Corneille, dans son *Second discours de la tragédie*, nous apprend que Chirardelli avait mis au théâtre en 1653 une *Mort de Crispe*, et il lui reproche d'avoir défiguré l'intrigue aussi étrangement que Pradon défigurera celle de *Phèdre :* c'est seulement après avoir fait périr Crispe que Constantin apprend qu'il était son fils. Chirardelli, dit Corneille, s'est « privé ainsi de mille beaux traits qu'a conservés le père Stephonius, jésuite. » Ce *Crispus* du père Stephonius avait été représenté trois fois à Rome en 1597, et Corneille nous paraît admirer beaucoup trop ce drame prolixe et languissant, où Fauste paraît à peine, et où son fils Constantin le jeune paraît trop. Quelle différence entre la Phèdre de Racine, qui meurt plutôt que d'avouer son amour, et la Fauste du père jésuite, qui cache dans ses appartements une statue en cire de Crispe, afin de la couvrir de ses baisers ! Quelle différence entre l'Hippolyte de Racine, qui ose à peine s'avouer à lui-même le crime de sa marâtre, et le Crispe de Stephonius, qui se répand en exclamations banales ! Le prologue cependant de la tragédie latine est intéressant : il nous présente l'ombre de Phèdre résistant au démon qui lui ordonne d'allumer des flammes incestueuses dans le cœur de Fauste. Enfin le monologue où Constantin déplore son infortune renferme, avec beaucoup de longueurs, quelques beautés.

Page 32. — Ajouter à la note 5 : « M. Mesnard, dans sa savante édition de Racine (V, 481, note 1), déclare avoir cherché vainement dans quels anciens le poète avait trouvé cette idée exprimée, et il suppose que cette réminiscence de Racine lui vient des *Commentaires* de Vettori, où on lit, à propos d'un passage de la *Poétique* d'Aristote : « Non sine causa autem existimare aliquis posset, fretus hoc testimonio summi doctoris, peccasse Euripidem, qui sumpsit personam Hippolyti tanquam tragœdiæ aptam, misericordiæque movendæ idoneam ; casus namque illius, ut docet hic auctor, dirus fuit ac nefarius, non miserabilis; neque enim decebat tam integrum et castum adolescentem in eam miseriam cadere. » Au moment d'écrire *Phèdre*, Racine, sur la foi d'un souvenir un peu vague, aurait attribué aux anciens cette opinion de Vettori. »

Vers 36. — Ajouter à la note 1 : « Et cependant, disait Flaubert avec tristesse, c'est Racine qui a créé le plus beau vers de la langue française. — Lequel? » Flaubert alors redressait sa haute taille, et de sa voix la plus cuivrée criait :

La fille de Minos et de Pasiphaé!

(M. Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1882.)

Vers 55. — Ajouter à la note 2 : « Pour *appas*, voir *Mithridate*, note du vers 681. »

Vers 61, 84, 90, 98. — Voir Esther, note du vers 81.

Vers 110. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 123. — Voir la note du vers 357.

Vers 155. — Voir *Britannicus*, note du vers 341.

Vers 226. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 255. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Andromaque*, note du vers 44. »

Vers 264. — Dans *la Fiancée de Messine* de Schiller, dona Isabelle découvre le corps de son fils don Manuel, qui lui est apporté sur un brancard : « Ah! malheureuse mère, c'est mon fils! — LE CHŒUR. — Malheureuse mère! c'est ton fils! C'est toi qui as dit ces douloureuses paroles ; mes lèvres ne les ont point prononcées. »

Vers 270. Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 271. — Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

Vers 299. — Voir *Andromaque*, note du vers 44.

Vers 304. — Voltaire s'est approprié ce vers dans sa *Zulime* (IV, IV) :

Sa blessure trop vive et trop prompte à saigner.

Vers 309. — *J'ai pris en haine*, *prendre soin*, légère négligence.

Vers 341. — Placer au milieu de la note 6 :

Sa fortune, Seigneur, va prendre une autre face.
(*Bérénice*, III, II.)

Vers 367. — Voir la note du vers 151.

Vers 372, 373, 392. — Voir *Esther*, note du vers 81.

Vers 401. — Voir *Esther*, note du vers 794.

Vers 449. — Ajouter à la note 7 : « Racine écrira encore dans *Esther* (III, VIII) :

Un moment a changé ce courage inflexible. »

Vers 451. — Ajouter à la note 1 : « Voir *Alexandre*, note du vers 72. »

Vers 459. — Voir *Andromaque*, note du vers 44.

Vers 461. — Voir la note du vers 717.

Vers 478. — Voir la note du vers 498.

Vers 532. — Placer dans la note 2, après la citation de Segrais : « Voir *Alexandre*, note du vers 72. »

Vers 552. — L'art de la composition est si parfait dans le théâtre de Racine que le poète a peut-être voulu par ce vers contribuer à préparer son dénouement :

Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.

Vers 579. — Voir *Britannicus*, note du vers 341.

Vers 612. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 657. — Voir la note du vers 6.

Vers 672. — Voir *Mithridate*, note du vers 1416.

Vers 703. — Voir tome II, p. 152, note 2.

Vers 720. — Ajouter à la note 4 : « Œnone avait déjà dit (I, III) :

Et qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir. »

Vers 730. — Voir la note du vers 498.

Vers 745. — Ajouter à la note 5 : « Grenailles avait d'ailleurs pris cette idée dans le *Crispus* du père Stephonius. »

Vers 757. — Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

Vers 775. — Voir la note du vers 366.

Vers 801. — Voir *Esther*, note du vers 142.

Vers 813. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 825. — Voir *la Thébaïde*, note du vers 590.

Vers 828. — Voir la note du vers 498, et *Esther*, note du vers 908.

Vers 831. — On lisait dans *la Mort de Mithridate*, de La Calprenède :

Et leurs cris élancés vont jusque dans la nue.

Vers 842. — Voir *Mithridate*, note du vers 1049.

Vers 862. — Voir la note du vers 357.

Vers 891. — Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.

Vers 898, 899, 930. — Voir la note du vers 498.

Vers 955. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.

Vers 1017. — C'est seulement depuis *le Cid* que *meurtrier* compte en vers pour trois syllabes.

Vers 1022. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Page 104. — Ajouter à la note 2 : « Constantin, dans le *Crispus* du P. Stephonius, exprimait plus longuement encore son indignation (IV, II) :

> Non hunc timebunt gentium uxores, tua
> Vereatur uxor. Filium de tot pater
> Unum cavebis hostibus : cujus pudor
> Thalamis pepercit barbaris, idem, ruens
> Amore, thalamis parcet haudquaquam tuis.....
> O vita mendax ! frontis o fallax honor !
> O certa nunquam mentis occultæ fides !.....
> Aliud putato, quam quod in speciem nitet.
> Pudor decoræ frontis est fraudis color :
> Fallitque, si quid cernitur............
> Hic torvus, efferatus, ingenui tenax
> Semper pudoris ; ille legitimis toris
> Difficilis, asper, durus, alienus, fugax ?
> Ideo maritas integer sprevit faces,
> Ut impudici luxus erraret vagus?
> Connubia castis lege concessa abnuit
> Ut in parentem missus immanis furor
> Arcana, formidata naturæ sacra
> Temeraret audax ? »

Vers 1036. — Ajouter à la note 4 :

> O vita fallax, fronte quam blanda tegis
> Quantos tumultus !
> (STEPHONIUS, *Crispus*, II, III.)

Vers 1045. — Voir Tome II, p. 152, note 2.

Vers 1047. — Voir *Britannicus*, note du vers 1515.

Vers 1048. — Voir *Mithridate*, notes des vers 59 et 1416.

Vers 1049. — Voir la note du vers 6.

Vers 1062. — Voir la note du vers 498, et *Esther*, note du vers 908.

Vers 1064. — Ajouter à la note 6 : « Selon la disposition de son esprit, Flaubert éclatait de rire ou de fureur, en répétant :

> De ton horrible aspect purge tous mes États.

Purger des États ! les purger d'un aspect ! » (M. Maxime DU CAMP, *Souvenirs littéraires*, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1882.)

Vers 1066. — Ajouter à la note 7 : « Pour *assassins*, voir *Esther*, note du vers 527. »

Vers 1075. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.

Vers 1118. — Ajouter à la note 3 : « Enfin Constantin disait dans le *Crispus* du P. Stephonius (IV, I) :

> Hæc unde fœdi generis erupit lues?
> Foris pudicus miles, impurus domi ?
> Mihi te reservas ? rigidus hic ille est pudor,
> Hæc illa vultus casta majestas trucis ?
> Thalamos parentis ? »

Vers 1123. — Ajouter à la note 1 : « Voir la note du vers 493. »
Vers 1156. — Ajouter à la note 1 : « Voir *Esther*, note du vers 908. »
Vers 1185. — Voir *Mithridate*, note du vers 1416.
Vers 1195, 1243. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.
Vers 1249. — Voir *Esther*, note du vers 297.
Vers 1317. — Voir tome II, p. 152, note 2.
Vers 1323. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.
Vers 1329. — Voir la note du vers 717.
Vers 1348. — Ajouter à la note 3 : « C'est par une précaution analogue qu'Œnone accuse Hippolyte dans l'intervalle qui sépare le troisième acte du quatrième. »
Vers 1370. — Ajouter à la note 1 : « Racine avait pu lire également dans *l'Osman* de Tristan l'Hermite (III, III) :

L'occasion est chauve et prompte à s'éloigner ;
Aussitôt qu'elle s'offre, il la faut empoigner. »

Vers 1391. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.
Vers 1414. — Racine reprendra le premier hémistiche de ce vers dans *Athalie* (V, IV).
Vers 1416. — Voir la note du vers 357.
Vers 1428. — Voir la note du vers 493.
Vers 1440. — Voir *Mithridate*, note du vers 1028.
Vers 1456. — Le Constantin du P. Stephonius (V, III) a eu les mêmes pressentiments :

Hoc est quod ille cordis agitabat tumor :
Hoc æstus, hoc præsagia, hoc anceps pavor,
Animi hoc ferebat cæca tempestas mei.

Vers 1457. — Voir *Athalie*, note du vers 414.
Page 135, note 3. — Voir tome III, p. 134, note 1.
Vers 1515. — « Del Sarte fit un jour au *Cercle des sociétés savantes,* dans une conférence, l'expérience que je vais raconter : « Quel est, demanda-t-il, interrogeant l'auditoire, le mot qui exige le plus d'intention dans ces vers :

L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux ?

L'absence de toute règle applicable au sujet causa parmi les interpellés la plus complète anarchie. L'un voulait que le mot à effet fût *monstre* — comme indiquant un objet de terreur. — L'autre demanda la préférence pour l'adjectif *furieux*. — A tel autre *vomit*, par la laideur de ce qu'il exprime, réclamait la plus expressive accentuation. Del Sarte dit les vers :

L'onde approche, se brise, et... vomit à nos yeux.....

C'est sur *et* qu'il a concentré toute la puissance de son accent ; mais c'est en donnant par le geste, la voix, la physionomie, la signi-

fication qui manque à cette particule d'elle-même incolore. Pendant qu'il le prononce, ce mot, la fixité du regard, les mains tremblantes, le corps qui rentre en lui et cherche à reculer, tandis que les pieds semblent rivés à la terre, tout fait pressentir quelque chose de terrible et d'affreux. Ce qu'il va raconter, il le voit, il vous le fait sentir; la conjonction, aidée de la mimique de l'acteur, a ouvert à l'imagination des perspectives infinies ; les mots n'auront plus qu'à préciser le fait, et à justifier l'émotion qui s'est accrue dans l'attente. » (Angélique Arnaud, *François del Sarte*, p. 233-234.)

Vers 1539. — Voir *Athalie*, note du vers 1057.

Vers 1541. — Exemple d'harmonie imitative.

Vers 1562. — Voir *Bérénice*, note du vers 197.

Vers 1574. — Voir la note du vers 498.

Vers 1596. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Vers 1615. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 1627. — Voir *Mithridate*, note du vers 1416.

Vers 1629. — Voir la note du vers 717.

Vers 1647. — Voir la note du vers 1459.

ESTHER.

Page 179. — Mettre en note après le second alinéa : « Esther, Aman, Assuérus et Mardochée avaient déjà figuré dans nos vieux mystères. Dans son *Histoire universelle du théâtre* (t. I, 259-260), M. Alphonse Royer cite la curieuse scène suivante d'un de ces mystères cycliques : « La scène du dîner, où Esther démasque la duplicité du ministre, commence avec une grâce charmante et finit de la façon la plus énergique. Le roi lui dit :

> Esther, rosier d'humilité,
> Douce beauté, fleur de jeunesse,
> Ai-je pas tenu ma promesse?
> Que voulez-vous outre plus dire ?

Esther se jette aux genoux du roi, et le supplie de lui sauver la vie à elle et à ses compatriotes hébreux, que sa rigueur a condamnés à la mort.

> Condamnée ?

répète Assuérus,

> toi, toi, ma bien-aimée.

ESTHER.

Commandé l'as.

ASSUÉRUS.

Que dis-tu ?

ESTHER.

Sûrement.

ASSUÉRUS.

Te mettre à mort ?

ESTHER.

Sentence en est donnée.

ASSUÉRUS.

Que me dis-tu ?

ESTHER.

Et partout publiée.

ASSUÉRUS.

Par quel pourchas ?

ESTHER.

Bien le diray, je pense.

ASSUÉRUS.

Qui a ce faict ?

ESTHER.

La chose est avérée.
C'est par Aman que voici en présence.

Le roi se retourne vers Aman, et, touchant de son sceptre Esther agenouillée, il fait arrêter son ministre par ses gardes. »

Page 187. — Mettre en note à la citation du *commentaire sur Héraclius* qui termine le premier alinéa : « Lamartine se rencontrait sur ce point avec Voltaire, et disait d'*Esther :* « Comme adulation, c'est un chef-d'œuvre ; comme drame, rien de plus faiblement conçu, de plus misérablement noué et de plus ridiculement dénoué. Mais ce n'était pas, dans l'esprit de Racine, une tragédie : c'était une idylle simple à la portée des jeunes filles et des enfants qui devaient en être les acteurs ; comme poésie de style, images, langue, sonorité, douceur et majesté, c'est la Bible elle-même non traduite, mais transvasée comme un rayon de miel d'Oreb sur la langue des femmes et des enfants d'une autre Sion ! » (*Cours de littérature*, tome III, *Entretien* XIII, page 79.)

Page 188. — Mettre en note à l'avant-dernière phrase du second alinéa : « La langue n'est pas moins transformée que l'idée ; de molle et de langoureuse qu'elle était dans *Andromaque*, dans *Bajazet* ou dans *Phèdre*, elle devient nerveuse comme le dogme, majestueuse comme la prophétie, laconique comme la loi, simple comme l'enfance, tendre comme la componction, embaumée comme l'encens des tabernacles ; ce ne sont plus des vers qu'on entend, c'est la musique des anges ; ce n'est plus de la poésie qu'on respire, c'est de la sainteté. — Voilà l'immense originalité de Racine à dater d'*Esther* et d'*Athalie*... cet art n'est plus un art : c'est une religion. » (LAMARTINE, *Cours de littérature*, tome III, *Entretien* XIII, p. 59-60).

Page 193. — Mettre en note au dernier alinéa : « Voir notre *Notice sur Jean Racine*, p. XIX, note 1. »

Prologue, vers 17. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 22. — Ajouter à la note 6 : « Voir *Britannicus*, note du vers 385. »

Vers 41. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 60. — Ajouter à la note 1 : « *Délices* est masculin au singulier, et féminin au pluriel. »

Prologue de Louis Racine, vers 18. — Voir la pièce, note du vers 297.

ESTHER, vers 29. — Voir la note du vers 520.

Vers 34. — Voir *Mithridate*, note du vers 59.

Vers 41. — « Quelques critiques ont reproché à Racine d'avoir parlé des Parthes au temps d'Esther. Ces peuples, à la vérité, n'ont fait aucune action d'éclat sous le règne des Assyriens et des Mèdes (*Justin*, liv. XLI, chap. I), mais ils existaient longtemps avant la fondation de ces deux empires ; c'était une colonie qui se sépara du corps de la nation scythe ; on les appela pour cela *Parthes*, nom qui signifie bannis. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

Vers 63. — Voir *Britannicus*, note du vers 1162.

Vers 66. — Ajouter à la note 1 : « Page 178. »

Vers 70. — Voir *Bajazet*, note du vers 380.

Vers 74. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 76. — Ce diadème, d'après Athénée (XII), était chez les Perses de couleur de pourpre ou de bleu céleste rayé de blanc.

Vers 80. — Ajouter à la note 6 : « Voir *Alexandre*, note du vers 14. »

Vers 82. — Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

Vers 93. — Voir la note du vers 908.

Vers 114. — Ajouter à la note 6 : « Aussi M. Paul Lacroix a-t-il repris le vers de Racine dans sa traduction d'Œdipe Roi :

Enfants, du vieux Cadmus jeune postérité. »

Vers 157. — Ajouter à la note 4 : « Voir cependant la note du vers 1113. »

Vers 159. — Ajouter à la note 5 : « Voir *Athalie*, note du vers 1057. »

Vers 160. — Cette coutume de se barbouiller dans l'affliction le visage et la tête avec de la poussière, était commune à tous les peuples de l'Orient. Dans le roman égyptien intitulé *les Deux Frères*, après le départ de Bitaou, Anoupou désespéré retourne à sa maison « la main sur sa tête, barbouillé de poussière. » (Trad. Maspero, *Revue archéologique*, 1re série, t. VIII).

Vers 169. — Il est à remarquer que, dans ce récit de Mardochée, le sens finit avec chaque vers ; chaque vers est à lui seul un arrêt.

Vers 171. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 179. — Voir la note du vers 81.

Vers 208. — Ajouter à la note 3 : « Racine s'est d'ailleurs souvenu qu'Iphigénie disait dans Euripide (vers 1385-1386) :

> Καὶ γὰρ οὐδέ τοί τι λίαν ἐμὲ φιλοψυχεῖν χρεών·
> Πᾶσι γάρ μ' Ἕλλησι κοινὸν ἔτεκες, οὐχὶ σοὶ μόνῃ. »

Vers 225. — Ajouter à la note 5 : « Ce vers n'est composé que de monosyllabes. »

Vers 234. — Voir la note du vers 716.

Vers 235. — Voir *Athalie*, note du vers 847.

Vers 247. — Mardochée est déjà parti, et cet ordre ne s'adresse qu'au chœur.

Vers 264. — C'est ce que souhaitera Athalie (V, VI) :

> On verra de David l'héritier détestable
> Abolir tes honneurs, profaner ton autel.

Vers 277. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 291. — Racine se souvient ici du sixième vers du poème de Lucrèce :

> Te, Dea, te fugiunt venti, te nubila cœli.

Vers 313, 326. — Voir la note du vers 81.

Vers 375. — Racine avait écrit déjà dans *Iphigénie* (III, VI)

> Ah ! sans doute on s'en peut reposer sur ma foi.

Voir aussi *Britannicus*, note du vers 1226.

Vers 399. — Voir *Mithridate*, note du vers 59.

Vers 405. — Voir *Bérénice*, note du vers 1351.

Vers 433. — Ajouter à la note 5 : « Agrippine avait dit dans *Britannicus* (III, V) :

> Adieu. J'assiégerai Néron de toutes parts.

Vers 482. — Voir *Iphigénie*, note du vers 1016.

Vers 492. — Ajouter à la note 2 : « Voir *les Plaideurs*, note du vers 581. »

Vers 495. — C'est par de semblables insinuations qu'on décida Pharaon à persécuter les Israélites.

Vers 507. — Voir *Iphigénie*, note du vers 1572.

Vers 519. — Voir *Britannicus*, note du vers 1515.

Vers 522, 565. — Voir la note du vers 81.

Vers 578. — Le roi disait au duc dans le *Venceslas* de Rotrou (III, V) :

> Venez, heureux appui que le ciel me suscite.

Vers 612. — Pharaon accorda à Joseph des honneurs à peu près semblables.

Vers 637. — Voir *Mithridate*, note du vers 125.

Vers 641. — Voir la note du vers 1222.

Vers 660. — Placer dans la note 2, après l'extrait de l'Évangile de saint Marc : « On trouve par deux fois une scène analogue dans le conte égyptien des *Deux Frères*, traduit par M. Maspero : « Comme la

avorite était à la table de Sa Majesté, et qu'On était bon pour elle, felle dit à Sa Majesté : « Jure-moi par Dieu, disant : « Ce que me dira la favorite, je l'écouterai pour elle. Dis ! » Il écouta tout ce qu'elle disait. Elle dit : « Qu'on abatte ces deux perséas, qu'on en fasse de bonnes planches ! » On écouta tout ce qu'elle disait. » (*Revue archéologique*, 1[re] série, t. VIII.)

Vers 673. — Voir la note du vers 383.

Vers 674. — On peut rapprocher de ce morceau la déclaration de Néron à Junie dans *Britannicus* (v. 589-594.)

Vers 681. — Voir *Phèdre*, note du vers 482.

Vers 683, 691. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.

Vers 696. — « C'était la plus grande faveur à laquelle un sujet pouvait prétendre dans la Perse. Les rois de ce pays mangeaient toujours seuls; ils admettaient cependant quelquefois à leur table leur mère, mais jamais leur épouse. Lorsqu'ils accordaient cette grâce à leurs concubines, ils les faisaient accompagner d'un eunuque armé d'un arc et d'une flèche, qui se tenait derrière elles, et qui était toujours prêt à punir ceux qui auraient osé les fixer (*Sardus, mœurs et usages des anciens peuples*, liv. I, ch. XXI). Artaxercès fit venir à sa table ses frères ; ce fut une nouveauté. Dans une autre occasion, les grands de sa cour furent jaloux de l'honneur qu'il fit à Timagore le Crétois, ou, selon d'autres, à Entyme de Gortinne, en l'invitant à manger avec lui. » (Plutarque, *Vie d'Artaxercès*, Athenée, *Deipnosoph.*, liv. I.) (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

Vers 703. — Voir la note du vers 406.

Vers 713. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 723. — Racine avait écrit déjà dans *Phèdre* (II, I) :

Mais de faire fléchir un courage inflexible, etc.

Vers 743. — J.-B. Rousseau a traduit ainsi le texte sacré

Soyez à jamais confondus,
Adorateurs impurs de profanes idoles ;
Vous qui, par des vœux défendus,
Invoquez de vos mains les ouvrages frivoles.

Vers 764. — J.-B. Rousseau fait dire à Dieu lui-même :

C'est moi qui brise les faux dieux,
Misérables jouets des vents et des années.

Peut-être Racine s'est-il ici souvenu d'Horace (*Satires*, II, VIII) :

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum :
Cum faber, incertus scamnum faceretne Priapum,
Maluit esse deum.

Vers 785. — On sentira mieux la beauté de cette strophe en la comparant avec la strophe suivante, tirée de *l'Ode XII* de J.-B. Rousseau :

Cette mer d'abondance, où leur âme se noie,
Ne craint ni les écueils, ni les vents rigoureux;
Ils ne partagent point nos fléaux douloureux :
Ils marchent sur les fleurs, ils nagent dans la joie.
Le sort n'ose changer pour eux.

Vers 788. — Comparer J.-B. Rousseau (liv. I, ode VII) :

Leur postérité florissante,
Ainsi qu'une tige naissante,
Croît et s'élève sous leurs yeux;
Leurs filles couronnent leurs têtes
De tout ce qu'en nos jours de fêtes
Nous portons de plus précieux.

Vers 789. — Voir la note du vers 81.
Vers 793. — J.-B. Rousseau a encore imité cette strophe (I, Ode VII):

Heureux, disent-ils, le rivage
Où l'on jouit d'un tel bonheur!
Qu'ils restent dans leur rêverie.
Heureuse la seule patrie
Où l'on adore le Seigneur!

Vers 814. — L'abbé d'Olivet et Vaugelas déclarent qu'on ne doit pas mettre le pronom relatif après *nulle paix*, « deux mots inséparables qui ne sont ni ne peuvent être suivis d'un article. »
Vers 818. — Joas dira dans *Athalie* (II, VII) :

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Vers 819. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Athalie*, note du vers 1057. »
Vers 827. — Voir la note du vers 17.
Vers 829. — Voir la note du vers 297.
Vers 830. — Ajouter à la note 3 : « Voir le vers 142, et la note du vers 81. »
Vers 832, 854. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.
Vers 880. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.
Vers 889. — Voir *Phèdre*, note du vers 492.
Vers 890. — Ajouter à la note 7 : « et *Britannicus*, note du vers 341. »
Vers 918. — Voir *Mithridate*, note du vers 1132.
Vers 977. — Voir Tome II, p. 152, note 7.
Vers 1009. — Voir la note du vers 367.
Vers 1023, 1026. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.
Vers 1040. — Luneau de Boisjermain met dans la bouche d'Aman cette exclamation :

Malheureux!

Vers 1065. — Souvenir de Virgile (*Énéide*, VII, 622) :

Et, cardine verso,
Belli ferratos rupit Saturnia postes.

Vers 1087. — Voir la note du vers 908.
Vers 1145. — Voir *Iphigénie*, note du vers 1016
Vers 1155. — Voir *Athalie*, note du vers 1013.
Vers 1172. — Voir tome II, p. 152, note 7.
Vers 1190. — « Cette scène est trop précipitée; il n'est pas possible que dans l'intervalle de cette scène à la précédente on ait eu le temps de faire périr Aman. » (Luneau de Boisjermain.) — Voir tome III, p. 134, note 1.
Vers 1192. — « M. l'abbé d'Olivet remarque ici avec raison qu'on dit très bien *donner en spectacle*, mais que le substantif étant joint au verbe par la préposition *en*, il ne peut être accompagné d'un adjectif (*Remarques sur Racine, nouv. édit., page* 46) ; qu'ainsi on ne peut pas dire *donner en spectacle funeste*, parce que ces locutions *donner en spectacle*, *regarder avec pitié*, n'admettent point d'épithète, et ne forment, pour ainsi dire qu'un seul verbe composé. » (*Racine vengé*, t. III, p. 246.) (Luneau de Boisjermain.) — Pour *funeste*, voir *Mithridate*, note du vers 1513.
Vers 1197. — Voir *Phèdre*, note du vers 475, et *Athalie*, note du vers 1013.
Vers 1198, 1208. — Voir la note du vers 81.
Vers 1217. — Pour le mot *pièges*, voir tome II, p. 156, note 7.
Vers 1256. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

ATHALIE.

Page 298. — Ajouter en note à la citation de Sainte-Beuve : « Victor Hugo, souvent sévère pour Racine, rendait justice à *Athalie* dans sa *Préface de Cromwel* (1827) : « Il est incontestable.... qu'il y a surtout du génie épique dans cette prodigieuse *Athalie*, si haute et si simplement sublime que le siècle royal ne l'a pu comprendre. »
Page 309. — Mettre en note à la fin du second alinéa : « Voici comment Lamartine appréciait le style d'*Athalie :* « Quant à la langue, ce n'est plus du français, ce n'est plus du grec, ce n'est plus du latin comme dans les autres pièces profanes et classiques : c'est de l'hébreu transfiguré en un idiome qui ne fut jamais parlé qu'entre Jéhova, ses prophètes et son peuple, parmi les éclairs du Sinaï. Les mots fulgurent, les accents terrifient, les strophes transportent, les vers respirent; les rimes elles-mêmes, ces consonnances pénibles, laborieuses, ordinairement puériles et cherchées, chantent et prient. Elles viennent s'appliquer, sans effort,

d'elles-mêmes, aux vers, comme les ailes se collent à la flèche pour la faire voler plus haut dans le ciel, pour les faire percer plus avant dans l'oreille et dans le cœur. Il est impossible, en lisant *Athalie*, de songer seulement à la rime ou à la versification. Le style n'est ni prose, ni vers, ni récitatif, ni mélodie ; c'est de la pensée fondue au feu du sanctuaire d'un seul jet avec la forme ; c'est le métal de Corinthe de la langue moderne. Ce français-là n'est d'aucune origine et n'aura aucune fin. Il date du ciel, et il est digne d'y être parlé. » (*Cours de littérature*, t. III, *Entretien* XIV, p. 156-157.)

Page 317. — « Le ministre des ses vengeances. » Racine reprendra cette expression au vers 573 :

> Des vengeances des Rois ministre rigoureux.

Page 318. — « Éteindre entièrement la race royale de David. » Voir *Britannicus*, note du vers 612.

Page 320. — « Le précieux reste de la maison de David. » Voir la note du vers 256. — Ajouter à la note 6 : « Voltaire l'a également enfreinte quelquefois : « Je vois que tous les véritables gens de lettres rendent justice à cet ouvrage, comme on la rend à vos talents. » *(Lettre à Mademoiselle Clairon*, Janvier 1750.) — « La fête des prémices. » Pour ce dernier mot, voir *Britannicus*, note du vers 1624.

Page 321. — « Le funeste changement. » Pour *funeste*, voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Page 322. — « Les différents mouvements où elle jette le chœur. » Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 1. — Ajouter à la note 1 : « Lamartine, dans son *Cours de Littérature* (t. III, *Entretien* XIV, p. 114-115), rappelle l'heureux jeu de scène par lequel Lafon, chargé du rôle d'Abner, ouvrait la pièce : « L'acteur qui représentait Abner entr'ouvrit les lèvres après avoir promené un long regard de tristesse sur la solitude du temple. Il y avait toute une conjuration et toute une lamentation dans ce seul regard. »

Vers 4. — Ajouter à la note 5 : « p. 320, note 8. »

Vers 7. — Voir *Esther*, note du vers 81.

Vers 11. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Britannicus*, note du vers 1624. »

Vers 12. — Ajouter à la note 4 : « p. 314, note 4. »

Vers 18. — Ajouter à la note 7 : « p. 317, note 4. »

Vers 23. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 25. — Mettre à la suite de la note 10 : « Au moment de se charger du rôle de Joad, Talma exprimait à Lamartine ses inquiétudes : « Si je suis trop prophète dans ma diction, je tombe dans le prêtre fanatique, et je refoule dans les âmes l'intérêt qui s'attache au petit Joas, pupille du temple et du pontificat. Si je suis

trop politique dans ma physionomie et dans mon geste, j'enlève à ce rôle le caractère d'inspiration et d'intervention divine qui fait la grandeur et la sainteté de cette tragédie. » (LAMARTINE, *Cours de Littérature*, t. III, *Entretien* XIV, p. 104.)

Vers 33. — Racine ne compte jamais *Aaron* que pour deux syllabes.

Vers 54. — Ajouter à la note 5 : « p. 316, note 1. »

Vers 62. — Voir la note du vers 1013

Vers 104.

Quel siècle en trahisons fut jamais plus fertile?

(Casimir DELAVIGNE, *les Messéniennes, la Bataille de Waterloo*.)

Vers 112. — Ajouter à la note 4 : « *Disgrâces* et *menaces* sembleraient aujourd'hui des rimes insuffisantes. »

Vers 118. — Ajouter à la note 7 : « Voir *Bérénice*, note du vers 1129. »

Vers 121, 123, 141. — Voir *Esther*, note du vers 81.

Vers 172. — Voir la *Préface*, p. 317, note 4.

Vers 187. — Voir la note du vers 414.

Vers 226. — « Le marquis Alphonse Varano, dans sa tragédie de *Jean de Giscala*, imprimée à Venise en 1754, s'est exprimé d'une manière aussi sublime :

Tu dunque causa
Di Dio credi esser questa, e tu paventi!

Tu crois que cette cause est celle de Dieu, et tu trembles ! » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

Vers 228. — Ajouter à la note 6 : « Voir *Esther*, note du vers 716. »

Vers 235. — Ce vers présente une succession de syllabes peu agréables à l'oreille.

Vers 255. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 349. — Ajouter à la note 6 : « Voir *Phèdre*, note du vers 717. »

Vers 351. — Ajouter à la note 7 : « Racine manque ici, comme au vers 371, à la loi qui défend aux poètes de mettre à la suite l'une de l'autre deux rimes masculines différentes. »

Vers 375. — Voir la note du vers 233.

Vers 396, 400. — Ajouter à la note 8 : « Voir *Esther*, note du vers 81. »

Vers 405. — Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

Vers 411. — Racine se souvient aussi des deux vers fameux de Boileau dans son *Lutrin* (133-134) :

La mollesse oppressée
Dans sa bouche à ces mots sent sa langue glacée.

Vers 424. — Ajouter à la note 5 : « Voir *Esther*, note du vers 297. »

Vers 430. — Voir *Esther*, note du vers 908.

Vers 468. — Ajouter à la note 4 : « Voir *la Thébaïde*, note du vers 459.

Vers 472. — Le nom propre s'imposait ici ; pour détruire toute l'énergie du vers, vous n'avez qu'à remplacer *Athalie* par le pronom.

Vers 476. — Voir *la Thébaïde*, note du vers 1040.

Vers 482. — Voir *Esther*, note du vers 527.

Vers 496. — Ajouter à la note 3 : « Bon pour Phénice, lorsqu'elle dit à Bérénice (IV, II) :

Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage. »

Vers 524. — Voir la note 4 de la page 317.

Vers 540, 594. — Voir *Esther*, note du vers 81.

Vers 619. — Rappelons que pour bien comprendre ces citations de M. Sarcey il est utile de faire attention à la date à laquelle il a composé ces articles.

Vers 621. — Cette succession de syllabes commençant par la lettre *s* est désagréable à l'oreille.

Vers 654. — Théodore de Bèze, dans son *Abraham sacrifiant* avait prêté à Satan lui-même ce mouvement de sensibilité, en présence d'Abraham le bras levé sur son fils :

Bien peu s'en faut que n'en aye pitié.

Legouvé fera dire à Épicharis dans son *Épicharis et Néron* (IV, VI)

Néron à la pitié deviendrait accessible !

Vers 688. — Racine avait écrit déjà dans *Esther* (II, VIII) :

La gloire des méchants en un moment s'éteint.

Vers 704. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 745. — Voir *Bérénice*, note du vers 437.

Vers 822. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.

Vers 883. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Vers 911. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

Vers 919. — Ajouter à la note 10 : « Voir *Esther*, note du vers 794. »

Vers 926. — Ajouter à la note 2 : « Voir *Iphigénie*, note du vers 905. »

Vers 930. — Ajouter à la note 5 : « Voir *les Plaideurs*, note du vers 640. »

Vers 935. — Mettre au commencement de la note 6 : « Voir *Phèdre*, note du vers 492. »

Vers 952. — Voir la note 4 de la page 317.

Vers 991, 1001. — Voir *Mithridate*, note du vers 1416.

Vers 1025. — Voir *Mithridate*, note du vers 1049.

Vers 1043. — Ajouter à la note 1 : « Voir la note du vers 434. »

Vers 1122. — Ajouter à la note 7 : « Voir *Iphigénie*, vers 1016. »

Vers 1188. — Voir *Britannicus*, note du vers 1624.

Vers 1205. — Voir *Phèdre*, note du vers 717.
Vers 1255. — Voir la note du vers 1065.
Vers 1355. — Nous avons déjà remarqué que Racine contracte en une seule les deux premières syllabes d'*Aaron;* Théodore de Bèze, dans son *Abraham sacrifiant*, et Montcrestien, dans son *Aman* (II), ne faisaient également d'*Isaac* que deux syllabes.
Vers 1384. — Mettre au commencement de la note 2 : « Racine avait pu lire dans *la Mort de Mithridate* de La Calprenède (IV, III) ce vers :

Ah ! mon fils, si ce nom m'est encore permis. »

Vers 1424. — Voir la note du vers 1303.
Vers 1425, 1426. — Voir *Esther*, note du vers 81.
Vers 1452. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.
Vers 1478. — Voir la note du vers 1013.
Vers 1516, 1522. — Voir *Esther*, note du vers 81.
Vers 1551, 1559. — Voir *Esther*, note du vers 297.
Vers 1564. — Voir la note du vers 36.
Vers 1633. — Voir *Esther*, note du vers 142.
Vers 1657. — Voir *Mithridate*, note du vers 1416.
Vers 1690 et 1696. — Voir *Esther*, note du vers 908.
Vers 1702. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Esther*, note du vers 527. »
Vers 1703. — A cet acte, la SUITE D'ATHALIE à la Comédie Française se compose d'un soldat dont on n'aperçoit que la moitié. Joad a dit à Abner (V, II) :

De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre.

Ou Abner a été d'une éloquence bien persuasive, ou Dieu a répandu sur Athalie, avec plus de profusion encore que ne l'avait demandé Joad, l'*esprit d'imprudence et d'erreur*.
Vers 1728. — Voir *Mithridate*, note du vers 1513.
Vers 1766. — Voir la note 4 de la page 317.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME IV.

—

5115-82. — Corbeil. Typ. et stér. Crété.



